



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

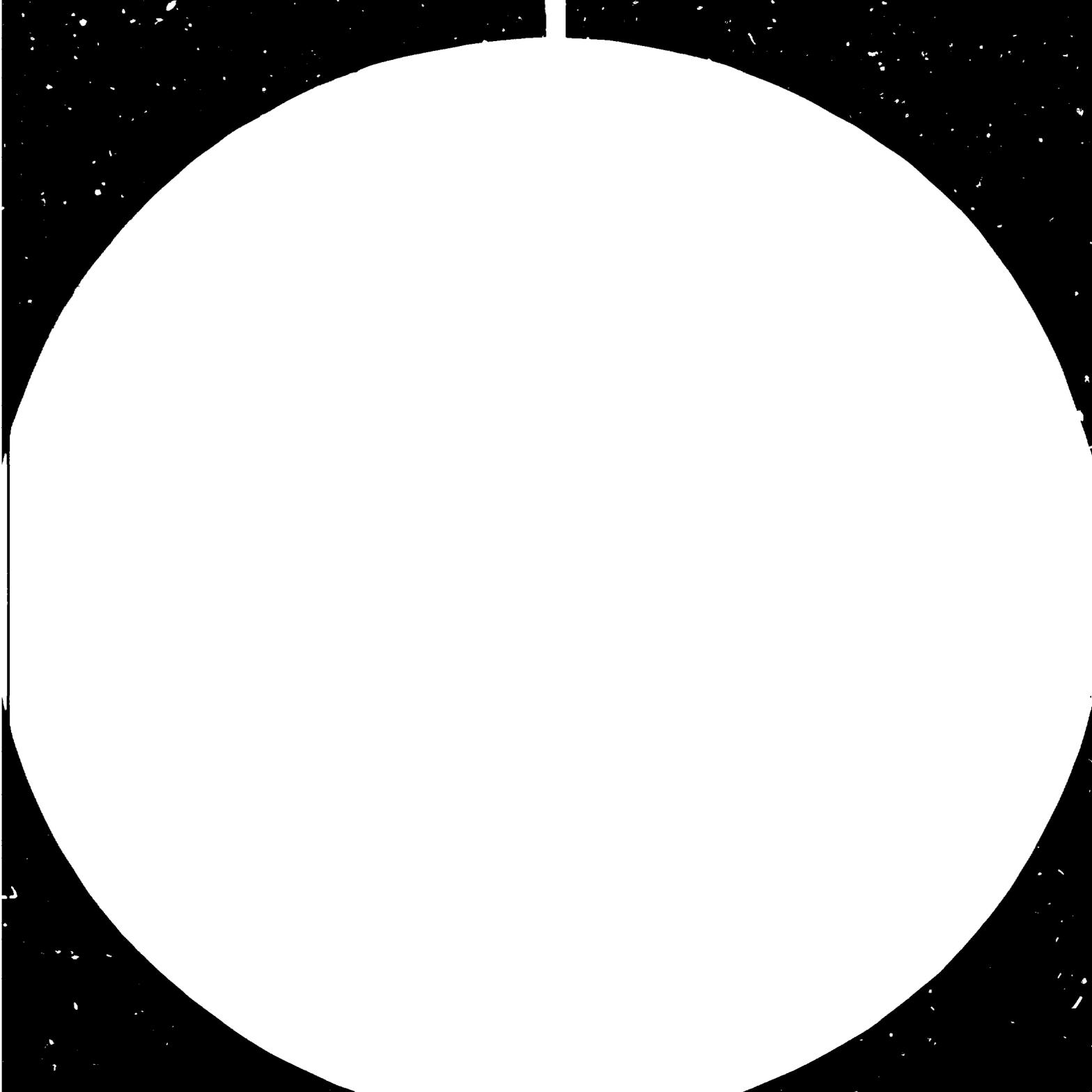
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





Microcopy Resolution Test Chart, NBS 1010-A, 1963 Edition

U.S. GOVERNMENT PRINTING OFFICE: 1963

10412-F

**DIRECTEUR
EXECUTIF
1981**

CONSEIL DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, Vienne, mai 1982

Distr.
GENERALE
ID/B/280
28 février 1982
FRANÇAIS
Original: ANGLAIS
Distr.: 19 avril 1982

NOTE

Les renseignements d'ordre financier donnés dans le présent document pour l'année 1981 sont fondés sur les comptes préliminaires disponibles au mois de janvier 1982. Une annexe statistique révisée (pages jaunes) contenant les chiffres mis à jour pour 1981 sera publiée en annexe II au présent *Rapport* dès que les données nécessaires seront disponibles.

RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR EXECUTIF, 1981

TABLE DES MATIERES

	<i>Pages</i>
Abréviations	vii
Préface	1
<i>Chapitre I^{er}</i> ORGANES DIRECTEURS INTERGOUVERNE- MENTAUX	5
Comité permanent et Conseil du développement indus- triel : sessions de printemps	5
Conseil économique et social	7
Comité permanent : session d'automne	9
Assemblée générale : trente-sixième session	9
<i>Chapitre II</i> SOURCES DE FINANCEMENT	13
Planification et mise au point des programmes	13
Chiffres indicatifs de planification du PNUD	15
Programme des services industriels spéciaux	17
Fonds des Nations Unies pour le développement industriel	18
Programme ordinaire de coopération technique de l'ONUDI	21
Fonds d'affectation spéciale et accords de participation aux coûts	22
Budget ordinaire	23
Frais généraux	26
<i>Chapitre III</i> ETUDES INDUSTRIELLES	28
Etudes mondiales et conceptuelles	28
Etudes par région et par pays	32
Etudes sectorielles	36
Autres activités	40
<i>Chapitre IV</i> PROGRAMMES SPECIAUX	42
Programme de coopération en matière d'investisse- ments	42
Energie	53
Programme de technologie	57
Décennie du développement industriel de l'Afrique, 1980- 1990	68
Système de consultations	70

	<i>Pages</i>
Financement industriel	76
Assistance aux pays les moins avancés	77
Coopération entre pays en développement	80
<i>Chapitre V</i> OPERATIONS INDUSTRIELLES	84
A. Mise en œuvre des projets en 1981	84
B. Exécution des projets par région	91
Afrique	92
Amériques	99
Etats arabes	106
Asie et Pacifique	111
Europe	118
C. Exécution des projets par domaine d'activité	122
Planification industrielle	124
Infrastructure institutionnelle	127
Création et gestion d'usines	133
Formation	135
Etudes de faisabilité	140
Agro-industries	143
Industries métallurgiques	148
Industries mécaniques	153
Industries chimiques	159
<i>Chapitre VI</i> EXAMENS ET EVALUATIONS	166
<i>Chapitre VII</i> COORDINATION, ACTIVITES HORS SIEGE ET DE LIAISON, ET INFORMATION	170
Relations avec les gouvernements et les organisations intergouvernementales	170
Coopération avec les organisations non gouvernementales et les organismes commerciaux et industriels	173
Service de liaison de New York	177
Représentation de l'ONUDI à Genève	179
Programmes des conseillers hors siège et des administra- teurs adjoints	179
Coordination des programmes interinstitutions	182
Information	185
<i>Chapitre VIII</i> ADMINISTRATION GENERALE	189
Effectifs	189
Personnel affecté aux projets	195
Service des achats et des marchés	199
Services de conférence	200
Services communs	201
<i>Annexe statistique</i>	205
<i>Appendices</i>	221

ABREVIATIONS

AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
ANASE	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CCI	Corps commun d'inspection
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEAO	Commission économique pour l'Asie occidentale
CEAO	Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEE	Communauté économique européenne
CEPAL	Commission économique pour l'Amérique latine
CEPD	Coopération économique entre pays en développement
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CFPI	Commission de la fonction publique internationale
CIP	Chiffre indicatif de planification
CIV	Centre international de Vienne
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CTPD	Coopération technique entre pays en développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUDI	Fonds des Nations Unies pour le développement industriel
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
HABITAT	Centre des Nations Unies pour les établissements humains
INTIB	Banque d'informations industrielles et technologiques
IRSI	Institutions de recherche et de services industriels
ISO	Organisation internationale de normalisation
ITC	Centre (CNUCED/GATT) du commerce international
OADI	Organisation arabe de développement industriel
OIT	Organisation internationale du Travail
OLADE	Organisation latino-américaine de l'énergie
OMS	Organisation mondiale de la santé
OMVS	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUJI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
OUA	Organisation de l'unité africaine
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
R-D	Recherche-développement
SIS	Services industriels spéciaux
TIES	Système d'échange de renseignements techniques
UDEAC	Union douanière et économique de l'Afrique centrale
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

PREFACE

1. En vérité, même si on accepte de se sentir soulagé parce que en fin de compte la catastrophe, dans le sens d'un conflit armé majeur, n'a pas eu lieu et de considérer que pour cette seule raison l'année dont on examine les événements a été une bonne année, on est sûrement plus porté à l'inquiétude qu'à l'enthousiasme. Pour l'ONUDI, 1981 aura été une année maussade. Certes, le Secrétariat a continué à remplir sa tâche normalement et le niveau de l'assistance technique fournie, qui s'est chiffrée en 1981 à quelque 88,5 millions de dollars, se compare favorablement avec celui de 1980. On peut même relever quelques faits encore plus positifs : les travaux du Conseil du développement industriel et du Comité permanent ont, par exemple, contribué de manière appréciable à dégager les préoccupations et les positions des divers groupes de pays, base nécessaire de tout progrès futur; on a pu aussi noter çà et là l'expression d'un désir sincère de coopération. Cependant, on reste frappé par la différence considérable qui persiste dans les approches des différents groupes de pays : on la remarque déjà au niveau du discours, et elle s'accroît encore lorsque l'on passe à l'examen des moyens qu'il faudrait se donner pour aller ensemble de l'avant. Dans une telle situation, ceux qui vivent au temps présent trouvent des raisons d'espoir dans le plus petit pas en avant qui peut résulter des grandes rencontres internationales. Ils mettent tout leur talent à se convaincre et à convaincre les autres que l'orientation vers l'objectif est aussi essentielle, sinon plus, que la vitesse à laquelle on procède pour l'atteindre. Mais, ce faisant, ne donnent-ils pas l'impression d'ignorer qu'en matière de développement économique l'objectif lui-même croît chaque année, en complexité et en volume, de manière très rapide ? En fait, très vite, leur "réalisme" se révèle insuffisant car le pas minuscule dont ils se contentent les éloigne irrésistiblement du but apparemment poursuivi. A elle seule, l'orientation correcte de l'action ne suffit pas.

2. Les activités de l'ONUDI — une organisation encore trop modeste si l'on garde à l'esprit la complexité toujours croissante et les dimensions gigantesques des problèmes à la solution desquels elle est supposée apporter sa contribution — me paraissent avoir reflété dans une certaine mesure, au cours de l'année 1981, cette situation générale peu satisfaisante et certainement pleine de dangers pour l'avenir de la coopération internationale.

3. La décision de faire du système de consultations de l'ONUDI une activité permanente de l'Organisation n'est assurément pas négligeable; mais, à mon avis, plus importante et plus significative encore aurait été la volonté d'orienter cet instrument vers des objectifs plus conformes aux besoins réels de la coopération internationale. Or il semble qu'au moment d'adopter les règles de procédure pour le système de consultations, on n'a pas saisi l'occasion d'une

approche suffisamment hardie pour lui permettre d'évoquer vers une réalisation complète de son potentiel. En effet, le système de consultations de l'ONUDI, après une période d'essais concluants, gagnerait à devenir un mécanisme efficace pour faciliter et approfondir un dialogue concret entre le Nord et le Sud en permettant des approches nouvelles et la conclusion d'accords nouveaux dans le domaine complexe de l'industrie.

4. Il était, bien sûr, important et très positif que le consensus ait pu se faire sur les programmes majeurs de l'Organisation à la suite de la Conférence générale de New Delhi; pourtant, s'en satisfaire sans avoir la garantie que les moyens seraient accordés au Secrétariat pour traduire dans la réalité, de façon concrète, ce consensus, c'était se contenter d'une illusion. Dans le domaine de la coopération technique, par exemple, c'est un volume d'opérations trois ou même quatre fois plus grand que l'ONUDI devrait être chargée de réaliser pour donner un sens à la volonté affichée par la communauté internationale de lutter afin de combler progressivement le fossé entre pays développés et pays en développement. Ce fossé, au contraire, s'élargit chaque jour davantage, et on ne cesse de s'interroger avec inquiétude sur les tendances négatives qu'accuse, ces dernières années, le volume des ressources affectées à la coopération multilatérale qui se trouve progressivement étranglée. Cette situation est illustrée par l'examen des chiffres de l'assistance technique de l'ONUDI qui révèle que depuis 1979 le volume d'assistance fournie stagne — s'il ne diminue pas légèrement. Malheureusement, les perspectives pour les deux prochaines années ne sont guère encourageantes puisque, au regard des décisions budgétaires de l'Assemblée générale des Nations Unies pour les années 1982-1983, réussir à maintenir l'assistance technique au niveau de 1979 serait déjà un gros succès pour l'Organisation.

5. Certes, trois grandes conférences des Nations Unies, celle de Vienne sur la science et la technique au service du développement, celle de Nairobi sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables et celle de Paris sur les pays les moins avancés — sans parler du sommet de Cancun — ont réussi à produire des déclarations d'intentions très louables. Mais de l'argent ? Rien, seules des promesses, plutôt vagues, pour le futur, alors qu'il s'agit d'attaquer, immédiatement, des questions reconnues comme essentielles pour le développement harmonieux des relations internationales . . . De même, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la décennie du développement industriel de l'Afrique. Mais là aussi on peut douter que l'effort financier correspondant sera fait. Dans ces conditions, on ne voit pas très bien comment une Organisation telle que l'ONUDI pourrait être en mesure d'apporter dans tous ces domaines la contribution importante qu'on semble attendre d'elle.

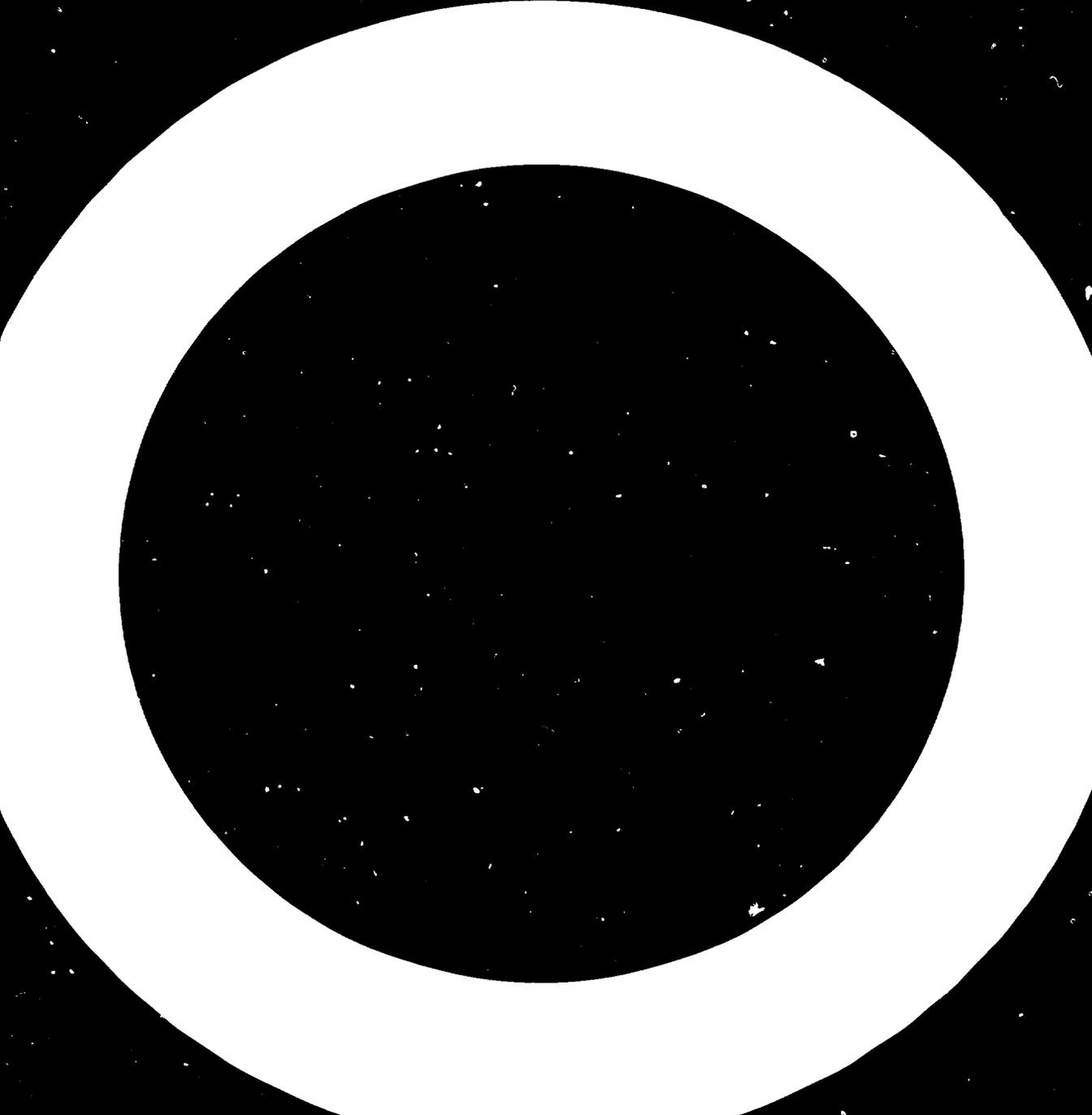
6. Plus alarmants encore sont, à mes yeux, l'opposition résolue constatée jusqu'à présent de la part des pays industrialisés, et leur refus d'aider à la création d'instruments financiers supplémentaires pour faciliter, promouvoir, accélérer l'industrialisation des pays du tiers monde et, singulièrement, celle des pays les plus démunis d'entre eux. Je me réfère ici plus spécifiquement à la proposition avancée par le Secrétariat, à la suite des délibérations de New Delhi, de créer une Banque internationale pour le développement industriel des pays en développement. Le fait qu'une telle banque contribuerait également à aider les pays industrialisés à émerger de leur récession présente, à aider les travailleurs de ces pays à retrouver leurs emplois et, ce faisant, à favoriser la

nouvelle distribution internationale des activités industrielles dans une conjoncture de croissance, ne semble pas avoir convaincu tout le monde. Je soupçonne qu'une approche trop dogmatique et trop soucieuse de conserver inchangés certains rapports ne soit à la base du manque d'enthousiasme constaté jusqu'à présent et je crains qu'une telle attitude n'ait finalement pour résultat de mettre en cause le sort de millions de travailleurs dans les pays développés aussi bien que dans les pays en développement. Et pourtant il devrait être clair pour tous que dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres le monde a changé depuis la signature des accords de Bretton Woods !

7. Ces brefs commentaires étant faits, il me faut, à ce point, me rappeler que malgré le sérieux des sujets de préoccupation, sinon d'inquiétude, il est traditionnellement plus courtois de chercher dans le brouhaha de l'année qui s'achève des signes d'optimisme. Je voudrais en trouver au moins un pour cette courte préface. La nouvelle constitution de l'ONUDI ayant été ratifiée au 31 décembre 1981 par 66 Etats Membres, l'espoir est grand de voir le processus complété au cours de l'année 1982 de façon que la nouvelle organisation en tant qu'agence spécialisée du système des Nations Unies soit mise en place le plus rapidement possible. Et les perspectives qu'ouvrira cette transformation pour l'avenir de la coopération internationale dans le domaine crucial de l'industrie et pour l'avenir de la contribution que l'ONUDI pourra y apporter sont, à mon avis, si pleines de promesses, qu'il est justifié de souligner ce développement positif.

8. Alors, dans un tel contexte, que faut-il conclure ? Si, instruit par l'expérience du passé, chacun de nous doit se garder de nourrir des illusions pour le futur, il ne resterait plus, dans ce cas, qu'à souhaiter — et je le souhaite — qu'il soit très vite établi que j'ai péché par excès de pessimisme à propos de sujets comme ceux que je viens d'évoquer brièvement, dont on pourrait par ailleurs s'accorder à dire qu'ils peuvent être des jalons importants sur la voie de l'établissement du nouvel ordre économique international.

Le Directeur exécutif,
ABD-EL RAHMAN KHANE



Chapitre premier

**ORGANES DIRECTEURS
INTERGOUVERNEMENTAUX**

1. L'ONUDI faisant partie du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, ses activités sont dirigées et suivies par l'Assemblée générale et par plusieurs autres organes intergouvernementaux directeurs ou subsidiaires. Dans le présent chapitre sont passées en revue quelques-unes des décisions et recommandations que ces organes ont adoptées en 1981 et qui ont eu ou auront probablement des incidences directes sur l'ONUDI et son programme de travail.

2. Les organes directeurs énumérés ci-après ne sont pas présentés dans l'ordre hiérarchique mais, si possible, dans l'ordre chronologique des sessions auxquelles ils ont adopté des résolutions et décisions intéressant l'ONUDI. Cette présentation aidera peut-être à mieux comprendre la genèse des diverses recommandations touchant l'Organisation.

3. L'Acte constitutif de l'ONUDI est demeuré ouvert à la signature au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York. Aux termes de son article 25, il entrera en vigueur lorsque au moins 80 Etats ayant déposé leur instrument de ratification, d'acceptation ou d'approbation auront avisé le Dépositaire qu'ils se sont mis d'accord, après s'être consultés, pour que l'Acte constitutif entre en vigueur. Au 31 décembre, 121 Etats avaient signé l'Acte constitutif et 66 l'avaient ratifié.

**COMITE PERMANENT ET CONSEIL DU DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL : SESSIONS DE PRINTEMPS**

4. Organe subsidiaire du Conseil du développement industriel qui l'a créé par sa résolution 32 (VI) du 2 juin 1972, le Comité permanent a tenu sa quinzième session à Vienne, du 7 au 15 mai 1981. Conformément à son mandat, énoncé dans la résolution précitée, le Comité a consacré cette session à l'examen des points suivants : activités menées par l'ONUDI au cours de l'année écoulée et projet de budget-programme de l'ONUDI proposé par le Secrétaire général pour l'exercice biennal 1982-1983, projet de plan à moyen terme pour la période 1982-1989 et allocations de crédits provisoires proposées pour le programme ordinaire de coopération technique de l'ONUDI en

1982-1983. Il a également examiné deux questions spéciales relatives à l'évaluation, à savoir, d'une part, les progrès réalisés par le Secrétariat de l'ONUDI en vue de la mise au point d'un système d'évaluation interne et, d'autre part, la coopération entre l'ONUDI, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et d'autres organismes des Nations Unies en vue de l'évaluation d'activités déterminées.

5. Lors de l'examen du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1982-1983, le Comité est notamment convenu de la nécessité toute particulière d'assurer à l'ONUDI des ressources suffisantes pour appuyer ses activités dans les domaines prioritaires définis par le Conseil à sa quatorzième session en mai 1980. Tout en étant conscient des contraintes budgétaires qui pèsent sur le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies, le Comité a recommandé que ces ressources soient assurées au cours de l'exercice biennal à venir afin de permettre à l'ONUDI de s'acquitter de son mandat. S'agissant du projet de plan à moyen terme pour la période 1984-1989, le Comité a recommandé au Conseil de l'autoriser à reprendre l'examen de cette question à sa session d'automne de 1981. En ce qui concerne le programme ordinaire de l'ONUDI, le Comité a recommandé au Conseil de s'efforcer d'assurer le maintien de la valeur réelle de ce programme et d'approuver provisoirement les allocations proposées par le Secrétariat pour l'exercice biennal 1982-1983. Lors de son examen des travaux de l'ONUDI concernant l'évaluation, le Comité a recommandé d'organiser une évaluation interne effective pour le printemps de 1982, dans les limites des ressources prévues au budget pour le groupe chargé de l'évaluation, et de lui soumettre un rapport à ce sujet à sa session de printemps de 1982. Les recommandations du Comité ont par la suite été adoptées par le Conseil.

6. Le Conseil du développement industriel a tenu sa quinzième session à Vienne, le 7 mai et du 15 au 30 mai 1981. Les principales questions inscrites à son ordre du jour, qui en comportait 22, étaient notamment les suivantes : suite donnée aux décisions et recommandations de la troisième Conférence générale; programme des conseillers industriels hors siège; redéploiement; système de consultations; Fonds des Nations Unies pour le développement industriel (FNUDI); élargissement de l'autonomie de l'ONUDI; mise au point et transfert des techniques; banque d'informations industrielles et technologiques (INTIB), et assistance technique aux peuples namibien et palestinien.

7. Le Conseil a adopté deux résolutions. Dans sa résolution 53 (XV), concernant le programme des Services industriels spéciaux (SIS), le Conseil a invité le Conseil d'administration du PNUD à envisager des mesures permettant de doubler au moins le montant annuel des ressources allouées au programme des Services industriels spéciaux durant le troisième cycle de programmation par pays du PNUD, qui s'ouvrira en 1982. Dans sa résolution 54 (XV), le Conseil a déclaré que la Décennie du développement industriel de l'Afrique est l'un des programmes les plus importants de l'Organisation et a prié le Directeur exécutif de prévoir des ressources suffisantes pour le groupe de coordination de la Décennie. Le Conseil a en outre demandé au Directeur exécutif de multiplier les contacts, notamment avec les Etats africains, le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et l'Organisation de l'unité africaine, et de lui faire rapport, à sa seizième session, en mai 1982, sur les mesures prises. Il a

également prié l'Assemblée générale d'allouer, à partir de l'exercice biennal 1982-1983, des ressources financières suffisantes pour aider l'industrialisation rapide de l'Afrique, plus particulièrement des pays les moins avancés.

8. En adoptant le rapport du Comité permanent sur les travaux de sa quinzième session¹, le Conseil a décidé de soumettre à l'Assemblée générale, par l'entremise du Conseil économique et social, les conclusions du Comité sur le budget-programme pour 1982-1983 et sur le projet de plan à moyen terme pour la période 1984-1989, ainsi que les opinions et observations exprimées à ces sujets par les délégations lors des quinzième et seizième sessions du Comité.

9. En ce qui concerne le système de consultations, le Conseil a donné au Secrétariat un certain nombre de directives et a, entre autres, autorisé la convocation, au cours de l'exercice biennal 1982-1983, de deux consultations globales et de quatre consultations sectorielles, tout en se réservant la possibilité de décider à sa seizième session, en mai 1982, de convoquer d'autres réunions au cours de cet exercice. Le Conseil a demandé au Directeur exécutif de lui présenter, à sa seizième session, un rapport sur le système de consultations comprenant, entre autres, une analyse des coûts, des résultats et des réalisations de toutes les consultations tenues jusqu'ici.

10. S'agissant du FNUDI, le Conseil a approuvé le programme proposé pour 1982. Il a engagé tous les Etats à contribuer au Fonds ou à relever leurs contributions à ce Fonds en vue d'atteindre le niveau souhaitable de financement fixé d'un commun accord à 50 millions de dollars par an, et a noté avec inquiétude les contraintes et les difficultés que ce Fonds connaît depuis sa création. Il a en outre décidé de reprendre à sa prochaine session la suggestion de créer un groupe travail spécial chargé d'étudier le fonctionnement du Fonds. Au cours de la même session, le Conseil a aussi adopté des conclusions sur un certain nombre d'autres questions inscrites à son ordre du jour.

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

11. Le Conseil économique et social a tenu à Genève, du 3 au 25 juillet, sa seconde session ordinaire de 1981. Les principaux points à l'ordre du jour intéressant l'ONUDI étaient les suivants : coopération en matière de développement industriel; assistance économique spéciale, aide humanitaire et secours en cas de catastrophe; questions relatives aux droits de l'homme; questions relatives à la population; problèmes alimentaires; ressources naturelles; problèmes de l'environnement; assistance aux mouvements de libération nationale; coopération régionale, et Décennie des transports et des communications en Afrique.

12. Le Conseil a examiné les questions concernant l'ONUDI au titre du point 14 de l'ordre du jour ("Coopération en matière de pays en développement industriel") et a adopté la résolution 1981/75 dans laquelle, entre autres dispositions, il a demandé instamment à tous les Etats, en particulier aux pays développés, d'apporter une contribution au FNUDI ou d'augmenter leur

¹ID/B/268 et Corr.1.

contribution. Il a aussi prié instamment tous les Etats Membres qui ne l'ont pas encore fait de signer et de ratifier le nouvel Acte constitutif de l'ONUDI avant la fin de la trente-sixième session de l'Assemblée générale. Le Conseil a déclaré que la Décennie du développement industriel de l'Afrique est l'un des programmes les plus importants de l'ONUDI et a prié l'Assemblée générale d'attribuer des ressources financières suffisantes, à partir du prochain exercice biennal, pour faciliter l'industrialisation rapide de l'Afrique. Il a recommandé que l'Assemblée générale, lors de sa trente-sixième session, veille à ce que des ressources suffisantes soient allouées pour les activités prioritaires sur la base du consensus dont il est rendu compte aux paragraphes 134 à 140 du rapport du Comité permanent sur les travaux de sa quinzième session², en tenant compte du fait que l'apport de ressources suffisantes est particulièrement nécessaire pour appuyer les activités de l'ONUDI dans les domaines prioritaires. Le Conseil a invité également le Secrétaire général à tout mettre en œuvre pour accroître la contribution de l'ONUDI au coût du Programme des conseillers industriels hors siège, conformément aux recommandations faites par le Conseil d'administration du PNUD à sa vingt-huitième session.

13. Un certain nombre d'autres résolutions adoptées par le Conseil à cette session appellent également des mesures de la part de l'ONUDI.

14. Dans la résolution 1981/64, concernant la mise en œuvre, par les organismes des Nations Unies, de la Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement, le Conseil a demandé à tous les organes, organisations et organismes du système des Nations Unies d'appliquer la Stratégie pour cette Décennie en tant que cadre directif dans la formulation et la mise en œuvre de leurs programmes de travail et de leurs plans à moyen terme.

15. En ce qui concerne la coopération internationale dans le domaine de l'environnement, le Conseil, dans sa résolution 1981/73, a prié les organes et organisations du système des Nations Unies de tenir pleinement compte de l'opinion du Comité administratif de coordination selon laquelle il faut voir dans le Programme à moyen terme à l'échelle du système en matière d'environnement non seulement un document destiné au Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) mais aussi, et dans la mesure où il correspond à leurs divers mandats, un document qui présente un intérêt essentiel pour les organes directeurs d'autres organismes des Nations Unies.

16. A propos de l'application dans la région soudano-sahélienne du Plan d'action pour lutter contre la désertification, le Conseil, dans sa résolution 1981/72, a prié instamment tous les gouvernements et organisations concernés d'intensifier leur assistance aux pays de la région.

17. Dans sa résolution 1981/54, concernant l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux et l'assistance au peuple opprimé d'Afrique du Sud et à son mouvement de libération nationale, le Conseil a prié les institutions spécialisées et les autres organismes des Nations Unies, notamment, d'accroître leur appui au Programme d'édification de la nation namibienne.

²Op cit.

COMITE PERMANENT : SESSION D'AUTOMNE

18. Le Comité permanent a tenu sa seizième session à Vienne, du 16 au 21 novembre 1981. Conformément à son mandat, il a consacré cette session à l'examen des efforts déployés par l'ONUDI pour coordonner les activités de développement industriel menées dans le cadre du système des Nations Unies. Au nombre des questions dont l'a saisi le Conseil et qui figuraient de ce fait à son ordre du jour, il convient de citer le projet de plan à moyen terme pour la période 1984-1989, la banque internationale du développement industriel et le règlement intérieur du Système de consultations. En outre, le Comité a brièvement abordé la question de la quatrième Conférence générale de l'ONUDI.

19. S'agissant du projet de plan à moyen terme, qui a fait l'objet d'un examen approfondi, le Comité, conformément à la décision du Conseil (voir par. 8 ci-dessus), a prié le Directeur exécutif de transmettre ses commentaires et observations aux organes compétents en vue d'un examen plus approfondi et d'une mise au point plus définitive du projet de plan.

20. En ce qui concerne la création d'une banque internationale du développement industriel, le Comité a prié le Directeur exécutif de présenter au Conseil, à sa seizième session, un rapport signalant les derniers faits pertinents ainsi que les renseignements qu'il aura recueillis à l'occasion de ses contacts habituels.

21. A la même session, le Comité a adopté le règlement intérieur du Système de consultations dans son ensemble.

ASSEMBLEE GENERALE : TRENTE-SIXIEME SESSION

22. Au cours de la trente-sixième session de l'Assemblée générale qui s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, du 15 septembre au 18 décembre 1981, les questions concernant directement l'ONUDI ont été considérées au titre du point 69 d de l'ordre du jour ("Industrialisation"). Au nombre des documents dont l'Assemblée était saisie pour son débat sur l'ONUDI et ses activités figuraient le rapport du Conseil du développement industriel sur les travaux de sa quinzième session (A/36/16) et le rapport du Directeur exécutif sur la Décennie du développement industriel de l'Afrique (A/36/466, annexe). On trouvera dans les paragraphes qui suivent un bref aperçu de certaines des principales résolutions et décisions qui ont été adoptées au cours de cette session et qui concernent directement ou indirectement l'ONUDI et ses activités.

23. Dans sa résolution 36/181, concernant la révision des listes d'Etats éligibles au Conseil du développement industriel, l'Assemblée a décidé d'inscrire Vanuatu sur la liste A et Antigua et Barbuda ainsi que le Belize sur la liste C de l'annexe à sa résolution 2152 (XXI) du 17 novembre 1966.

24. La coopération en matière de développement industriel a fait l'objet de la résolution 36/182. Dans la partie I de cette résolution (rapport du Conseil du développement industriel sur les travaux de sa quinzième session), l'Assemblée a instamment prié tous les Etats qui ne l'ont pas encore fait de ratifier dès que possible l'Acte constitutif de l'ONUDI afin que celle-ci puisse devenir une institution spécialisée en 1982, et de contribuer au FNUDI ou d'augmenter le montant de leurs contributions en vue d'atteindre le montant souhaitable convenu de financement de 50 millions de dollars par an. L'Assemblée, appuyant vivement le renforcement du Système de consultations, a prié le Conseil d'envisager, lors de sa seizième session, la possibilité de prévoir pour l'exercice biennal 1982-1983 des réunions de consultation en plus de celles qu'il a autorisées à sa quinzième session (voir par. 9 ci-dessus). Elle a également prié le Conseil de commencer, en mai 1982, à faire fonction de Comité préparatoire de la quatrième Conférence générale de l'ONUDI, de mettre au point un ordre du jour et d'autres propositions pour cette Conférence et de présenter des recommandations à l'Assemblée lors de sa trente-septième session. L'Assemblée a en outre prié *a*) le Directeur exécutif de l'ONUDI de poursuivre ses efforts en ce qui concerne la Banque internationale du développement industriel, conformément à la décision que le Comité permanent a prise à ce sujet à sa seizième session; et *b*) le Conseil de continuer à examiner la proposition concernant la Banque afin de prendre une décision à ce sujet. Elle a également prié le Directeur exécutif d'intensifier, à la demande des pays en développement, la coopération technique ainsi que les programmes et projets concernant *a*) le secteur des techniques industrielles relatives à l'énergie, à partir notamment des accord auxquels est parvenue la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, et *b*) les pays les moins avancés, ainsi que l'envisage le nouveau programme substantiel d'action en faveur des pays les moins avancés pour les années 80. L'Assemblée a en outre recommandé que le Secrétariat de l'ONUDI *a*) poursuive les études dans le domaine du redéploiement de capacités industrielles et *b*) améliore et développe son programme en la matière selon les principes récemment approuvés par ses organes directeurs. Dans cette même résolution, l'Assemblée a réaffirmé qu'il importe de faciliter la restructuration de la production industrielle mondiale grâce, notamment, à l'application de sa résolution 35/66 et de la résolution 131 (V) de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. L'Assemblée a également décidé de veiller à ce que des ressources suffisantes soient mises à la disposition de l'ONUDI pour qu'elle puisse : *a*) mener des activités prioritaires sur la base du consensus qui ressort des récentes sessions du Comité permanent et du Conseil; et *b*) aider les pays en développement à élaborer des programmes et des projets industriels i) relevant du secteur des techniques relatives à l'énergie et ii) conformes au nouveau programme substantiel d'action en faveur des pays les moins avancés pour les années 1980.

25. Dans la partie II de la résolution 36/182 (Décennie du développement industriel de l'Afrique), l'Assemblée, déclarant que la Décennie est l'un des programmes les plus importants de l'ONUDI, a décidé d'allouer, à partir de l'exercice biennal 1982-1983, des ressources financières suffisantes pour aider à une industrialisation rapide de l'Afrique, conformément au Plan d'action de Lagos en vue de la mise en œuvre de la stratégie de Monrovia pour le développement économique de l'Afrique³. Elle a prié le Directeur exécutif de

³A/S-11/14, annexe I.

prévoir des ressources suffisantes, y compris des ressources humaines, pour le groupe de coordination de l'ONUDI, et de poursuivre ses contacts avec les organismes des Nations Unies et, en coopération avec le Secrétaire exécutif de la CEA, de lui présenter, par l'intermédiaire du Conseil du développement industriel et du Conseil économique et social, un rapport d'ensemble sur la Décennie à sa trente-septième session en 1982.

26. Dans la résolution 35/240A, concernant l'ouverture de crédits pour l'exercice biennal 1982-1983, un montant de 72 942 200 dollars a été alloué à l'ONUDI (pour plus de détails, voir chap. II, par. 38).

27. Dans un certain nombre de résolutions, l'Assemblée a demandé à l'ONUDI, entre autres organismes des Nations Unies, d'appeler l'attention de son organe directeur — le Conseil du développement industriel — sur les besoins spéciaux de la République centrafricaine (36/206), du Libéria (36/207), du Bénin (36/208), de Sao Tomé-et-Principe (36/209), du Tchad (36/210), du Cap-Vert (36/211), des Comores (36/212), de la Zambie (36/214), du Mozambique (36/215), de l'Ouganda (36/218), du Lesotho (36/219), de la Gambie (36/220), du Botswana (36/222) et du Zimbabwe (36/223), et d'informer le Secrétaire général, d'ici au 15 juillet 1982, des décisions prises par le Conseil et — dans certains cas — des mesures prises par l'ONUDI. Des résolutions ont également été adoptées sur les besoins spéciaux du Nicaragua (36/213), de Djibouti (36/216) et de la Guinée-Bissau (36/217) ainsi que des régions victimes de la sécheresse à Djibouti, en Ethiopie, au Kenya, en Somalie, au Soudan et en Ouganda (36/221).

28. Dans sa résolution 36/70, concernant l'assistance au peuple palestinien, l'Assemblée a instamment prié les institutions, programmes, organes et organismes appropriés des Nations Unies de prendre, en consultation et en coopération avec l'Organisation de libération de la Palestine, les mesures nécessaires pour appliquer pleinement les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social.

29. Au sujet de la troisième session du Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement, qui doit se tenir en 1983, l'Assemblée, dans sa résolution 36/44, a notamment prié les chefs de secrétariat, agissant dans le cadre de leurs domaines de compétence, de leurs programmes de travail et des ressources disponibles, de participer, en étroite coopération avec l'Administrateur du PNUD, à la préparation de cette session et de prendre une part active à celle-ci.

30. La Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables a fait l'objet de la résolution 36/193. Dans la section IV de cette résolution, l'Assemblée a prié tous les organes, organisations et organismes des Nations Unies de participer pleinement à l'exécution du Programme d'action de Nairobi et de l'appuyer. Elle a également fait appel à eux pour qu'ils organisent leurs travaux et rationalisent leurs activités selon les priorités déjà fixées, de façon à répondre à la nécessité d'exécuter le Programme en question.

31. Dans la résolution 36/194 sur la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, l'Assemblée demande, entre autres, aux organes, organisations et institutions du système des Nations Unies de prendre

immédiatement des mesures nécessaires et appropriées pour assurer l'exécution du nouveau Programme substantiel d'action pour les années 80 en faveur des pays les moins avancés, au titre de l'action internationale entreprise pour instaurer le nouvel ordre économique international et d'accueillir favorablement les invitations en vue d'une participation aux groupes consultatifs en matière d'aide ou autres arrangements à élaborer à l'initiative des pays les moins avancés, conformément à ce Programme.

32. Au nombre des autres résolutions ayant une incidence sur les travaux de l'ONUDI, il convient de citer les suivantes : Plan d'ensemble pour une étude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement (36/74); Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine (36/80); Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (36/145); Mesures spécifiques liées aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral (36/175); Centres multinationaux de programmation et d'exécution des projets (36/178); Mesures spéciales pour le développement social et économique de l'Afrique dans les années 80 (36/180); Système de financement des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement (36/183); Situation de l'alimentation et de l'agriculture en Afrique (36/186); Restructuration des secteurs économique et social du système des Nations Unies (36/187); Application dans la région soudano-sahélienne du Plan d'action pour lutter contre la désertification (36/190); Coopération internationale dans le domaine de l'environnement (36/192); Activités opérationnelles pour le développement (36/199); Programme des Nations Unies pour le développement (36/200); Réalisation du programme de redressement et de relèvement à moyen et à long terme dans la région soudano-sahélienne (36/203); enfin, Renforcement de la capacité du système des Nations Unies de faire face aux catastrophes et autres situations revêtant le caractère d'une catastrophe (36/225).

33. En ce qui concerne le lancement de négociations globales sur la coopération économique internationale en faveur du développement, aucun consensus définitif n'a pu se dégager sur les procédures et l'ordre du jour. Dans sa décision (36/461), l'Assemblée a décidé de suspendre sa trente-sixième session et de la reconvoquer à une date à annoncer ultérieurement, afin de poursuivre, notamment, son examen des négociations globales.

Chapitre II

SOURCES DE FINANCEMENT

PLANIFICATION ET MISE AU POINT DES PROGRAMMES

1. Comme en témoignent les nombreuses descriptions détaillées reproduites dans le présent rapport, les multiples activités que l'ONUDI a su concevoir, entreprendre et consolider depuis 1975 tendent toutes, en dépit de différences marquées quant à leur objet, leur cadence et leur forme, à l'exécution de la tâche fondamentale assignée à l'Organisation, qui consiste à stimuler, à renforcer et à enrichir le processus d'industrialisation accélérée des pays en développement, en ayant constamment à l'esprit l'objectif de Lima. La planification, le lancement, la mise au point et l'approbation des différents programmes de l'ONUDI constituent l'un des deux grands volets de ces activités techniques, l'autre étant l'exécution, le suivi et l'évaluation de ces programmes. Les méthodes à employer pour la conception, l'élaboration et l'exécution desdits programmes sont fonction de leurs objectifs immédiats; les règles régissant la réalisation des projets, de leur conception à leur achèvement, dépendent de l'origine des fonds qui servent à les financer. Ces activités, dont la nature exacte est récapitulée dans de nombreuses autres sections du rapport, feront l'objet, dans le présent chapitre, d'une présentation synoptique et globale en fonction du mode général d'intervention des diverses sources de financement. La principale de ces sources étant les chiffres indicatifs de planification (CIP) du PNUD, la plupart des projets sont régis par les règles édictées par ce dernier. Par ailleurs, un quart des activités de l'ONUDI sont désormais financées par des fonds ne provenant pas des CIP, qui sont mis à la disposition du Secrétariat. Il s'agit des sources de financement suivantes : programme des Services industriels spéciaux (SIS), programme ordinaire de coopération technique, Fonds des Nations Unies pour le développement industriel (FNUDI) et fonds d'affectation spéciale.

2. On trouvera ci-après une analyse de l'évolution et de l'utilisation des ressources financières au cours de l'année considérée, ainsi qu'un aperçu de la situation en ce qui concerne les fonds alloués pour les frais généraux.

3. Le tableau 1 ci-dessous donne une idée d'ensemble du programme de coopération technique élaboré et exécuté en 1981.

4. A ce stade, il peut être utile d'examiner brièvement l'expansion du programme de coopération technique de l'ONUDI depuis 1974 — c'est-à-dire

l'année précédant immédiatement la deuxième Conférence générale de l'ONUDI, tenue à Lima (Pérou) en 1975 — telle qu'elle ressort du tableau 2 ci-dessous.

TABLEAU 1. RECAPITULATION DU PROGRAMME DE COOPERATION TECHNIQUE EN 1981, PAR SOURCE DE FINANCEMENT

(En millions de dollars des Etats-Unis)

Source de financement	Montants approuvés	Dépenses
PNUD/CIP	59,2	64,0
PNUD/Réserve du Programme et fonds pour les mesures spéciales	0,9	1,5
PNUD/SIS	1,2	1,6
Programme ordinaire	2,9	3,5
FNUDI	14,4	10,4
Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement	6,4	1,7
Fonds d'affectation spéciale	3,8	4,9
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	0,3	0,9
TOTAL	89,1	88,5

TABLEAU 2. EXPANSION DU PROGRAMME DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI, 1974-1981

(En millions de dollars des Etats-Unis)

Année	Montants approuvés	Dépenses	Accroissement annuel des dépenses (en pourcentage)
1974	44,2	24,1	—
1975	54,0	36,5	51,45
1976	25,2	40,0	9,59
1977	54,1	43,9	9,75
1978	84,0	55,1	25,51
1979	77,3	70,5	27,95
1980	94,3	76,4	8,37
1981	89,1	88,5	15,83

5. Les chiffres qui figurent au tableau 2 appellent quelques observations. A la suite de l'essor extraordinaire des activités dû à la Conférence de Lima, les dépenses et les montants approuvés ont progressé de 51 % et 24 % respectivement. Malheureusement, en 1976, la crise financière du PNUD a brisé subitement cet élan. Les montants approuvés ont diminué de plus de la moitié par rapport à l'année précédente alors que les dépenses — qu'il est impossible de réduire aussi vite — sont demeurées, en valeur réelle, à peu près au niveau qu'elles avaient atteint en 1975. La situation s'est détendue en 1977 : si l'approbation des projets reprenait pour se rapprocher du niveau antérieur à la crise, il a fallu, en dépit des efforts soutenus du Secrétariat, une autre année pour recouvrer le dynamisme voulu en matière de dépenses. En 1978, première année pour laquelle le PNUD avait déplafonné les dépenses, les chiffres ont donc augmenté de 25 % pour progresser à nouveau de 28 % en 1979.

6. Comme on l'a indiqué dans la préface au Rapport annuel pour 1979, l'Organisation n'y était parvenue qu'au prix de rudes tensions, et le refus de lui

fournir les ressources budgétaires accrues dont elle avait besoin pour conserver cette orientation positive provoquerait probablement dans les années à venir un recul du volume des fournitures d'assistance technique¹. Cet avertissement a été réitéré dans la préface au Rapport annuel pour 1980 : l'absence de tout accroissement sensible, en valeur réelle, du volume de l'assistance technique fournie au cours de cette année tendait donc à confirmer qu'il n'était guère possible de mettre davantage à contribution les ressources humaines dont disposait l'Organisation et qu'il fallait obtenir de nouvelles ressources budgétaires pour consolider les résultats obtenus en ce domaine².

7. Du fait des conditions très particulières qui ont marqué le dernier trimestre de 1981 — dernière année du deuxième cycle de programmation par pays du PNUD —, l'augmentation de 15,83 % enregistrée cette année-là est plus apparente que réelle. Les différents pays semblaient s'empressement de mettre en place les crédits qui leur étaient alloués, de crainte de ne plus pouvoir les utiliser au titre de leurs CIP. Autre sujet de préoccupation, l'exercice biennal 1982-1983, pour lequel le PNUD, constatant que les contributions annoncées étaient moins élevées que prévu, avait imposé une réduction des dépenses de l'ordre de 32 %, s'ouvrait sous de fâcheux auspices. Les pays intéressés se sont probablement dit qu'à moins d'engager dès 1981 les dépenses correspondant aux projets approuvés, ils devraient reverser les fonds inutilisés, alors que les projets en cours continueraient à absorber des ressources financières, réduisant encore le montant des CIP. Tout cela a contribué à un regain exceptionnel d'activité vers la fin de 1980 et à une hausse sensible des dépenses. Bref, après la croissance substantielle — due pour l'essentiel à des gains de productivité — qui a été enregistrée en 1978 et 1979, la progression semble s'être arrêtée et ne reprendra probablement que si les ressources imputées sur le budget ordinaire sont augmentées dans la proportion voulue.

CHIFFRES INDICATIFS DE PLANIFICATION DU PNUD

8. En 1981, l'ONUDI est demeurée le troisième agent d'exécution pour les projets financés par le Programme des Nations Unies pour le développement. Le chapitre V traite en détail de l'exécution de ces projets, alors que l'on retracera ici l'évolution du programme financé au moyen des différentes ressources fournies par le PNUD.

Deuxième cycle de programmation par pays

9. Pour donner le relief voulu aux activités exécutées en 1981 au titre des CIP du PNUD, il faut les situer dans le contexte du deuxième cycle de programmation par pays, qui s'est achevé le 31 décembre 1981. On trouvera au tableau 3 une vue d'ensemble des résultats que l'ONUDI a obtenus au cours de ce deuxième cycle.

¹ID/B/240, préface, par. 5.

²ID/B/260, préface, par. 5.

TABLEAU 3. PART, PREVUE ET EFFECTIVE, DE L'ONUDI DANS LE DEUXIEME CYCLE DE PROGRAMMATION PAR PAYS

Région	Programmes par pays initialement approuvés par le Conseil d'administration du PNUD (janvier 1976-juin 1980)					Projets financés par le PNUD, effectivement approuvés à la fin du cycle				
	Nombre de pays	CIP		Part prévue de l'ONUDI		Nombre de pays	CIP		Part effective de l'ONUDI	
		Montant total (en millions de dollars des Etats-Unis)	Montant pro- grammé	Montant	Pour- centage du mon- tant pro- grammé des CIP		Montant total (en millions de dollars des Etats-Unis)	Montant pro- grammé	Montant	Pour- centage du mon- tant pro- grammé des CIP
Afrique	37	580,05	491,38	52,28	10,64	41	676,62	711,20	86,09	12,11
Amériques	26	311,80	303,37	41,01	13,52	26	312,12	355,21	38,62	10,87
Asie et Pacifique	26	657,55	733,32	95,34	13,00	32	672,02	672,66	119,50	17,76
Etats arabes	15	192,25	261,53	25,46	9,74	17	235,25	282,19	35,88	12,71
Europe	9	66,50	65,72	16,12	24,53	12	79,25	85,31	25,41	29,78
TOTAL	113	1 808,15	1 855,32	230,21	12,40	128	1 975,26	2 106,57	305,50	14,50

Note. A la fin du deuxième cycle de programmation, l'ONUDI s'était vu confier 785 projets, dont le montant total était de 305,5 millions de dollars et la valeur moyenne de 389 170 dollars.

10. Le fait que le montant des projets effectivement confiés à l'ONUDI au cours du deuxième cycle a dépassé de 2,1 % (75,3 millions de dollars) les prévisions est dû essentiellement aux causes suivantes :

a) L'importance croissante, dans de nombreux pays en développement, du secteur industriel qui devient ainsi un élément majeur des programmes par pays. Toutes les régions, sauf les Amériques, ont accru la part des ressources affectées au secteur industriel dans ces programmes et 16 pays lui ont même alloué plus de 25 % de leur CIP;

b) La stabilisation du programme des conseillers industriels principaux hors siège, qui a permis d'accélérer sensiblement le processus de planification et de mise au point des projets, et d'en améliorer la qualité;

c) Le rendement accru des services du Siège de l'ONUDI.

Troisième cycle de programmation par pays

11. En attendant que s'ouvre le troisième cycle de programmation par pays du PNUD, qui englobe la période 1982-1986, la participation aux travaux de programmation du PNUD, auxquels les fonctionnaires du Siège et des services extérieurs ont activement contribué, a retenu une attention considérable. En 1981, 27 missions de programmation ont été entreprises dans les pays suivants : Arabie saoudite, Chine, Côte d'Ivoire, Cuba, Emirats arabes unis, Ethiopie, Ghana, Haïti, Haute-Volta, Inde, Jamahiriya arabe libyenne, Koweït, Liban, Madagascar, Malawi, Mauritanie, Mozambique, Niger, Nigéria, Oman, Panama, Paraguay, Pérou, République-Unie de Tanzanie, Turquie, Uruguay et Zambie.

Lorsque aucune mission n'était nécessaire, l'ONUDI a contribué aux travaux de programmation en établissant des notes d'information et en présentant des idées ou des propositions de projets fondées sur sa connaissance et son appréciation des besoins nationaux et des priorités de développement industriel. Les premiers résultats paraissent encourageants. Dans les 14 programmes par pays que le Conseil d'administration a approuvés en juin 1981 (voir appendice M, tableau 3), la part de l'ONUDI est passée de 35 millions de dollars (deuxième cycle) à 78 millions de dollars (troisième cycle). Cet accroissement est particulièrement net dans le cas de Cuba, du Népal et du Viet Nam. Parmi les sous-secteurs occupant une place privilégiée dans ces programmes, figurent les industries chimiques, les industries mécaniques, les agro-industries et l'infrastructure institutionnelle. On pourra se faire une idée définitive, ou presque, du rôle assigné à l'ONUDI dans le troisième cycle lorsque le Conseil d'administration du PNUD examinera, en juin 1982, 82 programmes par pays.

PROGRAMME DES SERVICES INDUSTRIELS SPECIAUX

12. Au cours des quinze années de son existence, le programme des SIS n'a pas déçu les espérances. Il a contribué avec souplesse et rapidité au processus d'industrialisation des pays en développement. Il est devenu un mécanisme capable de répondre aux besoins imprévus et souvent très spéciaux du secteur industriel des pays en développement, dont l'activité se déroule très souvent dans un environnement assez défavorable. La confiance dans le programme a continué à augmenter, de même que le nombre de demandes urgentes qui lui étaient adressées. Au sein du Conseil du développement industriel et de l'Assemblée générale, de nombreux représentants des pays en développement ont donc préconisé un accroissement des ressources allouées aux SIS³. Ces ressources n'en sont pas moins demeurées stationnaires. En fait, leur valeur réelle a même nettement diminué⁴. L'insuffisance des ressources (17,5 millions de dollars), allouées pour le deuxième cycle (1977-1981), a forcé le Secrétariat à mener un combat permanent pour ne pas dépasser le plafond annuel de 3,5 millions de dollars. Il n'a pu cependant y parvenir qu'en compromettant sérieusement le dynamisme du programme. Au cours des trois premières années du cycle (1977-1979), les dépenses totales se sont élevées à 11,7 millions de dollars, alors que le plafond pour ces trois années prises ensemble était de 10,5 millions de dollars. Ayant tenté en vain d'obtenir une augmentation des ressources, le Secrétariat a dû, en 1980, réduire aussi bien le nombre de projets approuvés que le montant des dépenses. A la fin de 1980, le dépassement par rapport au plafond prévu s'était élevé à 1,6 million de dollars, contre 1,2 million de dollars à la fin de l'année précédente. En allouant en juin un montant supplémentaire de 700 000 dollars au programme, le Conseil d'administration a quelque peu détendu la situation, mais les mesures rigoureuses prises pour empêcher que les dépenses totales ne dépassent trop, au cours du cycle, le plafond de 17,5 millions de dollars fixé pour ces cinq ans

³Voir, par exemple, la résolution 33/78 de l'Assemblée générale et les résolutions 49 (XIV) et 53 (XV) du Conseil du développement industriel.

⁴En 1972, l'allocation annuelle de 3,5 millions de dollars permettait au programme des SIS de s'assurer 1 400 mois de services d'experts à un coût standard de 2 500 dollars le mois. En 1982, ce même montant suffira tout juste à rémunérer 546 mois de services d'experts au coût standard actuel de 6 400 dollars le mois.

avaient fait perdre une grande partie de son élan au programme. Les chiffres ci-après représentent les dépenses annuelles en millions de dollars :

1977	1978	1979	1980	1981	Total
3,5	3,6	4,7	3,9	1,6	17,3

13. En 1981, l'assistance technique fournie au titre des SIS se répartissait comme suit :

<i>Domaine d'activité</i>	<i>Pourcentage</i>
Planification industrielle	5,2
Infrastructure institutionnelle	2,6
Création et gestion d'usines	10,9
Formation industrielle	4,8
Etudes de faisabilité	5,0
Agro-industries	15,1
Industries métallurgiques	19,0
Industries mécaniques	15,6
Industries chimiques	20,6
Mise au point et transfert des techniques	1,2
	100,0

14. A sa vingt-huitième session, tenue en juin 1981, le Conseil d'administration du PNUD a alloué au programme des SIS 25 millions de dollars pour le troisième cycle; ce montant représente une augmentation de 7,5 millions (43 %) par rapport aux ressources disponibles pendant le deuxième cycle. Etant donné les problèmes posés par la mobilisation des ressources, il a été cependant décidé de réduire globalement, de façon uniforme, non seulement les CIP mais aussi les autres programmes, dont les SIS. Aux fins de planification, on utilisera pour la période 1982-1986 un niveau de ressources correspondant à 80 % du montant alloué au programme des SIS, soit 20 millions de dollars au total.

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

15. Un exposé assez détaillé sur les trois premières années de fonctionnement du FNUDI (1978 à 1980) a été présenté au Conseil du développement industriel à sa quinzième session⁵. Ce document traitait des objectifs, des activités, des priorités et de la gestion du Fonds depuis sa création. On y analysait aussi les caractéristiques des trois composantes du Fonds (contributions générales en monnaies convertibles, contributions spéciales en monnaies convertibles et contributions en monnaies non convertibles) ainsi que les contraintes imposées par le non-versement de contributions escomptées et par les conditions auxquelles était assujettie l'utilisation des ressources fournies.

16. Bien que son utilité ait dans l'ensemble été démontrée, le Fonds n'a guère réussi en 1981 à se rapprocher de son objectif initial, celui d'atteindre un niveau de financement annuel de 50 millions de dollars. Les contributions annoncées lors de la conférence organisée à cet effet se sont élevées à 9 330 000 dollars en 1981, contre 12 730 000 dollars en novembre 1980. On trouvera d'autres éléments de comparaison au tableau 4 ci-dessous.

⁵ID/B/266.

TABLEAU 4. CONTRIBUTIONS ANNONCÉES AU FONDS DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL POUR LA PÉRIODE 1981-1982

(En milliers de dollars des États-Unis ou d'équivalents-dollars)^a

Année	Total	Contributions générales en monnaies convertibles	Contributions spéciales en monnaies convertibles	Contributions en monnaies non convertibles
1981	12 733	3 086	7 404	2 243
1982	9 332 ^b	2 891	4 308	2 133

^aLes monnaies autres que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur au 31 décembre 1981.

^bDiminution essentiellement due au fait que quelques pays donateurs n'avaient pas encore, au 31 décembre 1981, annoncé leur contribution pour 1982.

17. A certains égards, les chiffres ne sont pas strictement comparables. Comme par le passé, quelques-uns des donateurs habituels n'ont pas encore annoncé leur contribution. Le montant total des contributions annoncées pour 1982 peut donc augmenter et atteindre le niveau de l'année dernière (12 millions de dollars), et l'on compte surtout sur un accroissement des contributions spéciales. Même ainsi, on serait encore loin du niveau de financement annuel de 50 millions de dollars auquel on aspire.

18. La marge de manœuvre du Fonds est toujours étroite. Les contraintes liées aux contributions spéciales et aux contributions en monnaies non convertibles ont empêché le Fonds de renforcer — comme l'Assemblée générale en avait exprimé le souhait dans sa résolution 31/202 — l'aptitude de l'ONUDI à répondre avec "rapidité" et "souplesse" aux besoins des pays en développement. Ces faits regrettables ne devraient cependant pas faire oublier la contribution modeste mais tangible du FNUDI à l'industrialisation des pays en développement. En 1981, 127 projets d'un coût total de 16,5 millions de dollars, y compris les frais généraux, ont été approuvés. Cinquante-deux de ces projets (4,3 millions de dollars) ont été financés par des contributions générales en monnaies convertibles, 43 (9,2 millions de dollars) par des contributions spéciales et 32 (3 millions de dollars) par des contributions en monnaies non convertibles complétées par des contributions générales en monnaies convertibles.

19. Dans le dessein général d'appuyer autant d'activités utiles que les ressources du Fonds le permettent, on a continué, en dépit de divers obstacles, à élaborer des projets novateurs visant à stimuler le progrès technique. Pour donner quelques exemples, aux Comores, un projet concernant l'utilisation de l'énergie solaire, pour la distillation des huiles essentielles contenues dans les fleurs d'ylang-ylang, doit permettre à la fois de perfectionner les procédés existants et d'économiser d'énormes quantités de bois. Ce projet, ainsi que d'autres projets d'égal intérêt, en Somalie (étude sur la fabrication de pompes modernes) et en Égypte (installation pilote pour le fractionnement des fibres de vieux papiers), seraient financés par des contributions spéciales versées par la République fédérale d'Allemagne. En Angola, la modernisation de l'industrie minotière sera soutenue par la contribution italienne qui servira aussi à financer une installation de traitement des effluents de tannerie au Brésil, le développement de l'industrie des articles en cuir en République-Unie de Tanzanie et le développement intégré des industries alimentaires dans les pays du Groupe andin. La contribution que le Royaume-Uni a versée au Fonds

permettra d'apporter un concours important au Centre de recherche-développement sur les pesticides en Chine. Un autre programme, qui bénéficie d'un appui financier suédois, concerne le développement des coopératives industrielles en République-Unie de Tanzanie. La contribution chinoise au Fonds servira à créer une briqueterie en Gambie et une installation pour l'extraction du son de riz au Bangladesh.

20. Une multiplicité de séminaires, de journées d'études, de voyages d'études et de réunions d'experts ayant pour objet de stimuler et de consolider le processus d'industrialisation aux niveaux mondial, régional ou sous-régional ont été surtout financés par l'élément contributions générales en monnaies convertibles. Ces activités ont porté notamment sur les domaines suivants : machinisme agricole, industrie alimentaire, entretien préventif, industrie des télécommunications, énergie et développement industriel régional en Afrique; micro-électronique, étude et construction de petites centrales hydro-électriques, pétrochimie, économies d'énergie dans l'industrie du sucre à canne, et développement de l'industrie alimentaire en Amérique latine. Parmi les problèmes abordés en Asie et dans le Pacifique figuraient la planification des installations industrielles, la réglementation des transferts de technologie, les stratégies de développement industriel des pays insulaires du Pacifique et la promotion des investissements en Chine. Au niveau mondial, le programme du FNUDI alimenté par des contributions générales en monnaies convertibles a surtout permis de financer des stages de formation sur les problèmes de protection de l'environnement concernant les industries chimiques et pharmaceutiques, la création d'un service d'évaluation et d'information pour les techniques de traitement de la noix de coco, des études et enquêtes en vue de la création d'un centre international du génie génétique et des biotechnologies, et le recensement des capacités techniques des pays en développement dans le secteur des engrais. En plus, les contributions générales en monnaies convertibles ont servi à financer un grand nombre de projets nationaux ou sous-régionaux concernant, par exemple, l'industrie alimentaire (Mexique), l'industrie de transformation des métaux (Nicaragua), le travail des peaux d'ovins (Uruguay), l'utilisation des biogaz pour le pompage de l'eau (Botswana) et la construction de ponts modulaires préfabriqués en bois (Madagascar).

21. En élaborant les projets et en répartissant les ressources du Fonds, on a continué à tenir compte des priorités arrêtées par le Conseil du développement industriel. Toutefois, eu égard aux besoins concrets et aux priorités de différents pays, ainsi qu'aux particularités de certains éléments du Fonds, quelques domaines ont été privilégiés par rapport aux autres⁶. La formation, par exemple, fait l'objet des efforts les plus soutenus. En 1981, 43 stages de formation financés par le FNUDI ont été organisés dans 21 domaines différents. Ces stages ont été suivis par 732 participants, dont 70 femmes et 232 ressortissants des pays les moins avancés. Un aspect important de ce programme est que les 24 pays où des stages de formation collective en entreprise ont été organisés comprenaient 14 pays en développement. Cette proportion témoigne des efforts que l'ONUDI déploie pour rendre les pays en développement plus aptes à assurer la formation de ressortissants d'autres pays en développement.

⁶Cette question fera l'objet d'un exposé détaillé dans un autre document qui sera présenté au Conseil au titre du point 13 de son ordre du jour (Fonds des Nations Unies pour le développement industriel), et qui traitera aussi de l'exécution des projets financés par le Fonds.

22. Un grand nombre de ces stages collectifs en entreprise et autres activités de formation ont été financés par des contributions en monnaies non convertibles. Les contributions hongroises ont permis d'organiser un stage sur l'entretien et la réparation du matériel biomédical et des consultations techniques sur la fabrication de médicaments dans des usines polyvalentes. Des stages de formation dans les secteurs du ciment et de la fonderie ont pu se tenir grâce aux contributions turques. Comme au cours des années précédentes, les contributions de l'Union des Républiques socialistes soviétiques ont permis d'organiser des stages collectifs en entreprise dans les domaines suivants : industrie des engrais, industrie de transformation des métaux, usinage du riz, soudure électrique et information industrielle. Des stages sur les moteurs diesel ont eu lieu en Chine et en Tchécoslovaquie; d'autres, sur les agro-industries et l'industrie pétrochimique, se sont tenus en Yougoslavie et en Roumanie. Les contributions de la République démocratique allemande ont permis d'organiser des stages analogues consacrés aux pesticides, à l'imprimerie et à la planification industrielle. Un séminaire sur les panneaux dérivés du bois et l'industrie du meuble a été organisé avec l'aide de la Chine.

PROGRAMME ORDINAIRE DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

23. Les propositions du Directeur exécutif relatives à l'utilisation du programme ordinaire d'assistance technique de l'ONUDI pour l'exercice biennal 1980-1981⁷ ont été examinées par le Conseil à sa treizième session (1979). A cette session, le Conseil a approuvé l'allocation proposée des crédits pour 1980 et approuvé à titre provisoire celle pour 1981⁸. A sa quatorzième session (1980), le Conseil a approuvé les propositions du Directeur exécutif relatives à la révision des allocations de ressources au titre du programme ordinaire de coopération technique de l'ONUDI pour 1980-1981⁹, qui se fondaient sur les crédits ouverts par l'Assemblée générale à sa trente-quatrième session. On trouvera à l'appendice L des précisions sur l'allocation des montants révisés pour les six éléments du programme ordinaire¹⁰.

24. Conformément aux recommandations adoptées par le Conseil à sa treizième session, le programme ordinaire pour 1980-1981 fait apparaître, par rapport à celui de 1978-1979, une augmentation sensible des ressources prévues pour les éléments "Mise en place et renforcement de moyens de formation dans les pays en développement" (10 % contre 3 %) et "Besoins spéciaux des pays les moins avancés" (33 % contre 31 %).

25. Le programme ordinaire tel qu'il a été approuvé par le Conseil et l'assistance fournie à ce titre au cours des deux dernières années sont comparés

⁷ID/B/224 et Corr. 1.

⁸A/34/16, par. 48.

⁹ID/B/C.3/88/Rev.1.; ID/B/247, par. 82; A/35/16 (vol. II), par. 39.

¹⁰Les six éléments du programme sont les suivants : 1. Formation : a) Bourses de perfectionnement, b) Formation en groupe, c) Mise en place et renforcement de moyens de formation dans les pays en développement; 2. Services consultatifs régionaux; 3. Services consultatifs de courte durée (conseillers interrégionaux); 4. Coopération entre pays en développement; 5. Consultations avec les gouvernements; 6. Besoins spéciaux des pays les moins avancés.

à l'appendice L. L'utilisation des fonds de cette origine pour les programmes relatifs à la coopération économique entre pays en développement et à l'assistance aux pays les moins avancés est traitée au chapitre IV. On trouvera ci-après un bref aperçu des activités entreprises au titre des quatre autres éléments du programme.

26. Le développement des compétences dans les différents domaines de l'activité industrielle étant l'un des principaux objectifs de l'Organisation, celle-ci essaie de puiser les fonds nécessaires à presque toutes les sources de financement auxquelles elle peut faire appel : PNUD, programme des SIS, FNUDI et programme ordinaire. Les fonds alloués à ce dernier programme ont servi non seulement à financer des bourses de perfectionnement et des stages de formation en groupe, mais aussi à recenser les établissements de formation industrielle des pays en développement afin de renforcer et de diversifier les moyens dont ils disposent en ce domaine, de satisfaire leurs propres besoins et ceux d'autres pays en développement. Dans quelques cas, le recensement de ces établissements a déjà commencé.

27. Affectés aux divisions mixtes de l'industrie créées au sein des commissions régionales, les conseillers régionaux ont continué à assurer la cohésion entre les activités de l'ONUDI d'une part et celles des commissions d'autre part, et ont contribué à l'élaboration de plusieurs programmes communs.

28. En fournissant des services consultatifs de courte durée, les conseillers interrégionaux ont accru le dynamisme et l'efficacité du programme de coopération technique et d'autres programmes de l'ONUDI (par exemple, le Système de consultations). Pour plus de précisions sur les activités de ces conseillers, voir le paragraphe 7 du chapitre V.

29. L'élément "Consultations avec les gouvernements" du programme ordinaire a permis à l'Organisation de procéder à Vienne à des échanges de vues avec 5 ministres et 17 autres hautes personnalités des pays en développement, qui ont pu de la sorte se familiariser directement avec les programmes et systèmes opérationnels de l'ONUDI et exposer à celle-ci leurs conceptions quant à l'industrialisation de leur pays respectif, en mettant ainsi le Secrétariat mieux en mesure d'adapter ses programmes aux plans de développement des pays considérés et à leur stratégie du développement industriel.

FONDS D'AFFECTATION SPECIALE ET ACCORDS DE PARTICIPATION AUX COÛTS

30. Comme au cours des années précédentes, un certain nombre de pays industrialisés à économie de marché ont financé des services d'experts adjoints au titre d'arrangements relatifs aux fonds d'affectation spéciale. Ces pays ont en outre versé des contributions destinées à financer certains projets de grande ou faible ampleur aux niveaux mondial, régional ou national.

31. Le nombre d'accords portant création de fonds d'affectation spéciale conclus entre l'ONUDI et les pays en développement a augmenté. Plusieurs

pays en développement, surtout des pays exportateurs de pétrole, ont signé avec l'ONUDI des accords de ce genre pour financer des projets de coopération technique dont ils sont les bénéficiaires. En 1981, la valeur totale des projets approuvés pour ce type de financement a atteint l'équivalent de 3,8 millions de dollars. Les projets exécutés selon cette formule ont notamment eu pour objet l'assistance à des cimenteries (Arabie saoudite, Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie); à une usine d'aluminium (Koweït); à l'Organisation de consultation industrielle du Golfe, en vue de renforcer les services consultatifs mis à la disposition des pays membres; et à des entreprises irakiennes de constructions mécaniques, en vue d'améliorer leur gestion. Au Qatar, tous les projets sont financés par le gouvernement au moyen de fonds d'affectation spéciale.

32. Plusieurs pays en développement qui sont en mesure de financer une partie du coût des projets de coopération technique versent des contributions en monnaie locale et/ou en devises fortes pour étoffer l'assistance technique dont ils bénéficient. La Turquie, par exemple, a complété son CIP global, qui s'élève à 20 millions de dollars, par un apport en livres turques équivalant à 8 millions de dollars. Quelques pays ont accepté de prendre à leur charge entre 10 et 100 % du coût de certains projets. Au Koweït, tous les projets sont financés intégralement par le gouvernement mais administrés par le PNUD. D'autres pays (Arabie saoudite, Bahreïn et Emirats arabes unis), auxquels avaient été alloués des CIP symboliques, ont entrepris d'assurer le financement intégral d'un plus grand nombre de projets dont l'administration relèverait du PNUD. Ces projets — dont le nombre ira probablement croissant — portent notamment sur l'assistance à la Shuaiba Area Authority au Koweït, sur le renforcement de l'Organisation saoudienne de normalisation et sur la création d'un service de consultation industrielle dans les Emirats arabes unis.

BUDGET ORDINAIRE

33. La présente section, consacrée au budget ordinaire, est divisée en deux parties. La première, qui intéresse l'ONUDI (chapitre 17 du Budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies), concerne le deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme pour l'exercice biennal 1980-1981 et le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1982-1983. La deuxième partie, relative aux dépenses de fonctionnement du Centre international de Vienne (chapitres 28 M, Services administratifs, Vienne; 29 C, Services de conférence, Vienne; et 29 F, Bibliothèque, Vienne), concerne l'exécution du budget-programme pour l'exercice 1980-1981 et les propositions de demande de crédits pour l'exercice 1982-1983.

A. ONUDI

34. Se fondant sur les montants estimatifs révisés établis à la suite de la troisième Conférence générale de l'ONUDI et sur le premier rapport concernant l'exécution du budget-programme pour l'exercice biennal 1980-1981¹¹,

¹¹A/C.5/35/100.

l'Assemblée générale, dans sa résolution 35/226A en date du 17 décembre 1980, a approuvé pour l'ONUDI, au titre du chapitre 17 du Budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies, une ouverture de crédits révisée s'élevant à 75 369 300 dollars¹². Pour l'établissement de ce montant, on a, entre autres, pris en considération : a) les ajustements du taux de change, passé de 14 à 12,81 schillings autrichiens pour 1 dollar des Etats-Unis en 1980 et estimé à 13,30 schillings pour 1 dollar pour 1981, et b) l'accroissement des frais de voyage dû à un taux moyen d'inflation de 20 % dans ce secteur.

35. Depuis l'approbation de cette ouverture de crédits révisée, le taux de change a connu des fluctuations sensibles par rapport au chiffre de 13,30 schillings autrichiens pour 1 dollar, retenu dans le rapport sur l'exécution du budget-programme. Pour les neuf premiers mois de 1981, le taux effectif de change a été en moyenne de 15,68 schillings pour 1 dollar, et l'on a estimé que la valeur de 15,50 atteinte en octobre se maintiendrait jusqu'à la fin de l'année. Le deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme pour l'exercice biennal 1980-1981¹³, présenté à l'Assemblée générale à sa trente-sixième session, a fait apparaître, pour le montant total des dépenses, une diminution de 2 520 200 dollars, due principalement à des économies résultant de la modification des taux de change (4 605 600 dollars), en partie absorbées par des augmentations (692 200 dollars) imputables à une élévation du taux de l'inflation supérieure aux prévisions, et par des augmentations dues aux autres changements (1 393 200 dollars).

36. Les travaux portant sur l'établissement du budget-programme de l'ONUDI pour l'exercice biennal 1982-1983 ont commencé durant le deuxième semestre de 1980 et se sont achevés en mars 1981. L'ONUDI a soumis à l'examen du Secrétaire général un avant-projet de budget-programme en mars 1981; par la suite, le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1982-1983 a été soumis au Comité permanent à sa quinzième session¹⁴. Les observations du Comité permanent¹⁵ ont été communiquées au Comité du programme et de la coordination et, en juin 1981, au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) qui, après avoir examiné les propositions, a recommandé à la Cinquième Commission des réductions d'un montant total de 246 400 dollars réparties entre les rubriques suivantes : experts extérieurs (97 300 dollars), frais de voyage (127 000 dollars), heures supplémentaires et sursalaire de nuit (22 100 dollars)¹⁶.

37. En novembre 1981, la Cinquième Commission a approuvé, en première lecture, le montant de 83 103 800 dollars recommandé par le CCQAB. Par la suite, ce montant a été modifié eu égard aux éléments ci-après, découlant de recommandations du Comité consultatif :

a) Demandes de crédits révisées, présentées par le Secrétaire général, prenant en considération la fourniture de services linguistiques arabes aux organes subsidiaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social installés à Vienne et les ajustements résultant du fait que le taux de change est passé de 13,30 à 15,50 schillings autrichiens pour 1 dollar;

¹²ID/B/260, chap. VI, par. 32.

¹³A/C.5/36/75/Add.17.

¹⁴ID/B/C.3/106 et Corr.1 à 3.

¹⁵ID/B/268, par. 82 à 140 et 222 à 225.

¹⁶A/36/7.

b) Incidences financières de la résolution 36/182 de l'Assemblée générale, en date du 17 décembre 1981, sur la coopération en matière de développement industriel.

38. En ce qui concerne les crédits nécessaires au titre du chapitre 17 du budget-programme pour l'exercice biennal 1982-1983, approuvés par la Cinquième Commission (voir également la résolution 36/240 A de l'Assemblée générale, en date du 18 décembre 1981), la situation est à présent la suivante :

	<i>Augmentation/ (diminution)</i>	<i>Total</i>
	<i>(En dollars des Etats-Unis)</i>	
I. <i>Crédits approuvés par la Cinquième Commission</i> (En novembre 1981, en première lecture)		83 103 800
II. <i>Montants révisés</i>		
Services linguistiques arabes	1 013 800	
Conséquences de la modification du taux de change	(11 494 500)	
III. <i>Incidences financières approuvées</i> (Résolution 36/182 de l'Assemblée générale)	319 100	
TOTAL	(10 161 600)	72 942 200

B. Centre international de Vienne

39. En ce qui concerne l'exercice biennal 1980-1981, le deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme¹⁷ a fait apparaître, au titre du chapitre 28 M (Services administratifs, Vienne), une diminution de 2 613 600 dollars due au fait que les taux de change avaient été plus favorables que prévu.

40. Pour l'exercice biennal 1982-1983, l'ONUDI a présenté au Secrétaire général, en février 1981, une proposition de demande de crédits s'élevant à 41 189 300 dollars au titre du chapitre 28 M (Services administratifs, Vienne) pour couvrir les dépenses de fonctionnement du Centre international de Vienne (CIV). Dans son rapport¹⁸, le Comité consultatif a recommandé des réductions de 1 million de dollars pour les services communs (en particulier aux rubriques "communications" et "fournitures et accessoires") et de 118 300 dollars pour les dépenses de personnel.

41. La Cinquième Commission a approuvé, en première lecture, un montant de 40 103 000 dollars, qui a été réduit de 5 683 300 dollars eu égard à la modification du taux de change (passé de 13,30 à 15,50 schillings autrichiens pour 1 dollar). Le montant ainsi révisé est de 34 419 700 dollars, auxquels on a ajouté 2 000 dollars pour l'aménagement des locaux du CIV lié à l'Année internationale des personnes handicapées.

42. Toujours pour l'exercice biennal 1982-1983 le Secrétaire général a présenté à l'Assemblée générale, à sa trente-sixième session, une demande de crédits s'élevant à 3 549 800 dollars au titre du chapitre 29 C (Services de conférence, Vienne) — pour l'exercice 1980-1981 il avait été ouvert un crédit révisé de 178 600 dollars.

¹⁷A/C.5/36/75/Add 28.

¹⁸A/36/7.

43. La Cinquième Commission a approuvé, en première lecture, le montant de 3 549 800 dollars recommandé par le CCQAB. Ce montant a ultérieurement été augmenté comme suit :

Dollars des Etats-Unis

1 449 900	Services linguistiques arabes
2 700 000	Etat récapitulatif du coût des services de conférence
4 149 900	TOTAL en sus de l'ouverture de crédit initiale
3 549 800	Ouverture de crédit initiale
7 699 700	TOTAL
(709 200)	Moins abattement pour modification du taux de change
6 990 500	TOTAL des ressources prévues pour 1982-1983

44. En ce qui concerne la bibliothèque commune du CIV que l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) gère pour le compte de toutes les organisations et unités administratives installées au Centre, le Secrétaire général a demandé, au titre du chapitre 29 F (Bibliothèque, Vienne), des crédits d'un montant de 638 900 dollars pour l'exercice biennal 1982-1983 (à savoir 192 400 dollars pour les livres et le matériel, et 446 500 dollars comme contribution aux activités communes) — pour l'exercice 1980-1981 le crédit révisé était de 549 900 dollars. Le Comité consultatif a recommandé que la Cinquième Commission approuve le montant demandé par le Secrétaire général. La Cinquième Commission a approuvé le montant de 638 900 dollars recommandé par le Comité consultatif, ramené à 548 100 dollars afin de tenir compte de la modification du taux de change.

FRAIS GÉNÉRAUX

45. Dans sa décision 81/40 du 30 juin 1981 relative aux dépenses d'appui des organisations, le Conseil d'administration du PNUD a réitéré la recommandation qu'il avait formulée dans sa décision 80/44 du 27 juin 1980, selon laquelle les organisations devraient revoir leurs mécanismes d'appui opérationnel, leurs méthodes de travail, leurs arrangements et leurs effectifs en vue de réaliser des compressions sensibles des dépenses d'appui globales¹⁹. Dans sa décision 81/40, le Conseil d'administration a également décidé, entre autres, qu'à compter du 1^{er} janvier 1982 : a) les activités d'assistance en matière d'équipement et les activités de coopération technique financées à l'aide de ressources du Fonds d'équipement des Nations Unies et du Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne feraient l'objet d'un traitement spécial en ce qui concerne le remboursement; b) seules les organisations autonomes faisant partie du système des Nations Unies pourraient bénéficier d'arrangements préférentiels pour le remboursement des dépenses d'appui; c) l'Administrateur veillerait à ce qu'un agent d'exécution ne reçoive jamais, au titre d'arrangements préférentiels, un montant total moins élevé pour l'exécution d'un programme d'une certaine ampleur que celui qu'il a reçu pour l'exécution d'un programme de moindre ampleur; d) les agents d'exécution qui sont des organisations appartenant au système des Nations Unies et qui ne remplissent pas les conditions requises

¹⁹ID/B/260, chap. VI, par. 36 à 38.

pour bénéficier d'arrangements préférentiels pour le remboursement des dépenses d'appui pourront présenter des demandes de compensation des pertes subies, lors du remboursement de leurs dépenses d'appui, par suite des fluctuations des taux de change. Le Conseil d'administration a en outre invité instamment l'Administrateur et les organisations à poursuivre leurs efforts pour mettre au point un modèle approprié pour les rapports à présenter *post factum* et à faire rapport au Conseil à ce sujet à sa prochaine session (qui sera la vingt-neuvième) en 1982.

46. La mise en œuvre des diverses dispositions susmentionnées a fait l'objet de débats approfondis devant plusieurs instances interinstitutions en 1981, notamment au Comité consultatif pour les questions administratives (finances et budget). Les institutions ont exprimé des inquiétudes quant à la nature des rapports sur les dépenses d'appui à présenter *post factum*, pour lesquels on ne devrait pas revenir au système de la détermination détaillée des coûts — formule que le Conseil d'administration du PNUD a lui-même exclue.

Chapitre III

ETUDES INDUSTRIELLES

1. Le programme de travail de la Division des études industrielles est demeuré conforme aux orientations fixées en 1980 à la lumière de la troisième Conférence générale de l'ONUDI et aux priorités définies par le Conseil à sa quatorzième session¹.

ETUDES MONDIALES ET CONCEPTUELLES

2. En 1981, les travaux de recherche concernant le redéploiement et la restructuration de l'industrie² ont été axés sur l'analyse des structures de la production au niveau international et sur la détermination des grandes tendances et des problèmes politiques qui se posent en la matière. Cette analyse a porté à la fois sur les pays en développement et sur les pays développés à économie de marché ou à économie planifiée. S'agissant des études consacrées aux pays en développement, on s'est surtout intéressé aux pays les moins avancés. Un bilan de la situation de ces pays dans le processus international de redéploiement industriel, établi à partir de recherches effectuées par le Secrétariat ainsi que d'informations fournies par un certain nombre de pays africains, fait l'objet d'un rapport qui sera publié au début de 1982. Ce rapport passe en revue des mesures concrètes à prendre aux niveaux national et international afin de faciliter la participation des pays les moins avancés au processus de redéploiement, compte tenu de leurs objectifs de développement à long terme, et d'améliorer les perspectives peu encourageantes qui s'offrent aujourd'hui à eux.

3. Dans les pays en développement plus avancés, on s'inquiète de plus en plus des incidences qu'une éventuelle baisse des taux de croissance de la production et des échanges internationaux pourrait avoir sur le développement. A cet égard, des recherches ont été entreprises, en coopération avec le Système économique latino-américain (SELA) et la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) afin d'étudier les stratégies à long terme qui s'offrent à ce continent dans le contexte mondial et de définir une doctrine du redéploiement industriel qui soit conforme aux besoins et aux aspirations de la région.

¹A/35/16, vol. II, par. 54.

²ID/B/260, chap. IV, par. 2.

4. Notant l'interdépendance croissante de la production industrielle mondiale et des échanges internationaux, le Secrétariat a examiné les incidences que les transformations de la structure des échanges mondiaux de produits manufacturés pourraient avoir sur l'industrialisation. Cette interdépendance est notamment due à deux facteurs, à savoir *a)* la part croissante des échanges entre entreprises d'un même groupe dans le commerce des produits manufacturés et *b)* la tendance croissante à faire assembler dans des pays en développement à bas salaires du matériel et des éléments fabriqués dans les pays développés. Pour l'analyse des incidences de ces activités d'assemblage "délocalisées" sur la restructuration industrielle internationale, le Secrétariat a demandé aux pays développés de lui fournir des informations au sujet des préférences tarifaires correspondantes; les résultats de cette enquête seront publiés au début de 1982.

5. Eu égard à l'importance croissante que prennent les domaines industriels et les zones industrielles d'exportation comme rampes de lancement pour l'industrialisation et l'exportation, le Secrétariat a continué d'examiner les problèmes posés par ce phénomène et s'est efforcé d'évaluer le rôle joué par les domaines et les zones en question dans les pays en développement³.

6. Le Secrétariat a poursuivi son analyse des transformations structurelles de l'industrie manufacturière des pays développés⁴, avec deux études complémentaires sur la situation en Belgique et en France. Ces études analysent les tendances à long terme du processus d'aménagement des structures industrielles dans ces pays, compte tenu de leurs divers objectifs socio-économiques intérieurs et de leurs besoins internationaux.

7. On s'est particulièrement intéressé à une tendance observée dans beaucoup de pays développés, à savoir le ralentissement des aménagements de structure et du redéploiement à cause de divers facteurs socio-économiques. Lors du Symposium sur la restructuration industrielle et la coopération régionale, organisé conjointement par l'ONUDI et le Gouvernement suédois en juin 1981, des hauts fonctionnaires de pays en développement et des représentants de l'industrie et de l'administration suédoises ont débattu de l'aggravation des disparités régionales. Ce Symposium, qui a porté principalement sur les aspects régionaux de l'aménagement des structures industrielles et de la coopération internationale, a montré que les contraintes pesant sur le développement de certaines régions périphériques pouvaient être contrebalancées grâce à une impulsion donnée par les marchés internationaux.

8. On a procédé à des analyses détaillées des industries du cuir et de la chaussure — secteur en perte de vitesse très nette dans la plupart des pays avancés mais qui revêt une importance capitale pour les programmes d'exportation d'un grand nombre de pays en développement. Dans le cadre d'une série d'études par pays, on a rassemblé des informations sur divers facteurs, tels que les pressions concurrentielles, l'approvisionnement en matières premières et les opinions des entrepreneurs et des pouvoirs publics quant à l'évolution probable de la situation et aux perspectives de redéploiement. On a également effectué des études pilotes par pays sur l'intégration effective des femmes dans le développement des industries alimentaire (Sierra Leone, Thaïlande) et textile (Colombie, Indonésie, République de Tanzanie).

³*Ibid.*, par. 7.

⁴*Ibid.*, par. 5.

9. Le Secrétariat a continué à analyser les transformations structurelles dans les pays à économie planifiée d'Europe de l'Est³. Grâce à une série d'études qui se poursuivra jusqu'en 1982, le Secrétariat se fait une idée des schémas de spécialisation industrielle de ces pays, qui laissent entrevoir d'éventuelles modifications de la division du travail entre eux et les pays en développement d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. La structure du secteur manufacturier des pays à économie planifiée d'Europe de l'Est devrait en effet connaître de profondes modifications au cours de la présente décennie, et les études entreprises mettront en lumière les incidences mondiales de cette restructuration.

10. C'est à la suite de l'examen détaillé des moyens d'atteindre l'objectif de Lima et les buts de la Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement que les travaux de modélisation menés en 1981 ont été de plus en plus axés sur l'élaboration d'analyses et de scénarios économiques pouvant servir à des études de plus grande envergure. Ainsi, on a beaucoup utilisé le modèle UNICED, projet de modélisation ONUDI/CNUCED, pour mettre au point des scénarios concernant la troisième Décennie pour le développement⁶. La réunion d'experts, tenue à Vienne en juin 1981, pour examiner le modèle UNICED et les activités de modélisation futures, a rassemblé des représentants d'organismes des Nations Unies ainsi que des experts de la modélisation, qui ont recommandé que l'on continue d'utiliser ce modèle et ont souligné son intérêt comme cadre pour l'analyse régionale⁷.

11. On a continué à examiner les conséquences de l'apparition des techniques nouvelles sur le processus de restructuration⁸, et mené à bien une étude sur le choix des techniques. Cette étude dont l'objet était notamment de définir une très large gamme de choix technologiques sous forme de vecteurs de production normalisés établis à partir de données d'entrées-sorties, servira à examiner des scénarios fondés sur diverses stratégies technologiques possibles à explorer au moyen des modèles UNICED et LIDO (Modèle relatif à l'objectif d'industrialisation de Lima)⁹. Les premières conclusions devraient être publiées au cours de l'année prochaine.

12. Le rassemblement, l'examen et la normalisation des données d'entrées-sorties présentant une grande importance, on a mis au point un système informatisé de stockage et de traitement des données. De très nombreux tableaux d'entrée-sorties pour les pays développés et les pays en développement ont ainsi été inclus dans une banque de données d'entrées-sorties qui sera encore élargie. En coopération avec un institut de la République fédérale d'Allemagne, on a établi des tableaux destinés à une publication dont la parution est prévue pour 1982. Un manuel sur la base de données d'entrées-sorties a également été rédigé en 1981 et paraîtra au début de 1982.

³*Ibid.*, par. 6.

⁶UNIDO/IS.224.

⁷UNIDO/IS.249.

⁸ID/B/260, chap. IV, par. 7

⁹*Ibid.*, par. 9, ID/B/240, chap. IV, par. 7.

13. Dans le cadre des travaux de modélisation axés sur les besoins de certains pays, on a continué à expérimenter l'utilisation d'un ensemble généralisé de programmes pour l'établissement de modèles d'économies nationales. Cet ensemble a été mis à l'essai avec des données correspondant à un pays en développement en vue de la construction d'un modèle pilote. Un manuel qui sera publié au début de 1982 expose la manière d'utiliser ce système pour élaborer un tel modèle.

14. A la suite de contacts établis en 1980 avec l'Institut d'économie industrielle de l'Académie des sciences sociales de Beijing (Chine)¹⁰, une équipe d'experts chinois a, pendant les derniers mois de 1981, travaillé avec l'ONUDI dans le domaine de la modélisation. Il s'agissait non seulement de familiariser ces experts avec les modèles et les sources de données mis au point à l'ONUDI, mais aussi pour le Secrétariat d'améliorer ses travaux de modélisation quant à leur application à la Chine. Les recherches ont porté particulièrement sur l'extension des modèles existants et sur l'interprétation correcte de l'objectif de Lima en ce qui concernait la part de la Chine dans la valeur ajoutée manufacturière mondiale. Compte tenu de l'importance croissante de la Chine dans l'économie mondiale, on a évalué les progrès industriels accomplis par ce pays depuis 1949 et ses perspectives actuelles. Le rapport¹¹ sur ces travaux fournit une vue d'ensemble macroéconomique, une évaluation du développement industriel — passé et présent — de la Chine et une estimation préliminaire de ses perspectives et options ainsi que des obstacles possibles à son industrialisation.

15. Tout au long de l'année, l'élaboration de scénarios commerciaux s'est poursuivie¹². Une réunion d'experts sur les diverses possibilités offertes aux pays en développement en matière d'expansion des échanges commerciaux a eu lieu à Budapest (Hongrie) en février 1981. On a continué à étudier la mise au point de schémas possibles du commerce international pour 1990 selon diverses hypothèses et compte tenu des caractéristiques actuelles des relations commerciales; un rapport sur cette question sera publié en 1982. Les travaux sur les scénarios commerciaux devraient permettre de faire ressortir les problèmes que poserait au niveau des gouvernements une transformation des schémas du commerce mondial; leurs conclusions seront utilisées pour l'élaboration d'études relatives aux politiques commerciales, au financement et à la coopération régionale.

16. Les travaux de modélisation seront de plus en plus destinés à appuyer d'autres études et à servir de base pour l'établissement de scénarios économiques constituant l'axe ou le cadre d'analyses plus détaillées. Ces scénarios fourniront des orientations, aux niveaux régional et sectoriel, pour des études sur l'évolution structurelle, y compris celles qui seront faites à l'échelon des pays.

17. La troisième enquête sur les progrès réalisés par les gouvernements et les organisations internationales pour ce qui est d'améliorer l'industrialisation des pays en développement a commencé en septembre 1981. La présentation et la teneur des questionnaires envoyés dans le cadre de cette enquête ont fait l'objet de consultations avec des représentants des groupes géographiques à Vienne. Il est prévu de commencer l'analyse des réponses en janvier 1982 si le nombre de celles-ci est suffisant.

¹⁰ID/B/260, chap. IV, par. 10.

¹¹UNIDO/IS.258.

¹²ID/B/260, chap. IV, par. 12.

18. Le numéro 6 de la revue *Industrie et Développement*¹³, qui paraîtra en janvier 1982, traite essentiellement de l'application des modèles à l'analyse des politiques. Les numéros 7 et 8 de cette revue sont en préparation et devraient aussi paraître en 1982.

19. Dans le cadre des études mondiales spéciales, on a terminé un document méthodologique sur la demande d'énergie industrielle et établi une étude descriptive préliminaire concernant les conséquences des coûts élevés de l'énergie sur l'industrialisation. Le Secrétariat a commencé des études visant à déterminer dans quelle mesure les coûts élevés de l'énergie gênent la réalisation des objectifs énoncés dans la Déclaration et le Plan d'action de Lima et des objectifs fixés pour la troisième Décennie du développement. Dans le même domaine, on a terminé une étude sur les investissements nécessaires dans les industries énergétiques, en particulier les industries de production d'énergie.

20. Le Service des études mondiales et conceptuelles met au point une nouvelle organisation pour ses travaux futurs. On estime que les rapports organiques entre les divers éléments de programme et la convergence de leurs objectifs justifieraient une corrélation plus étroite et une unification plus poussée des activités ainsi que la publication d'analyses sous la forme d'un rapport mondial. La nouvelle méthode, fondée à la fois sur la connaissance détaillée des tendances et influences sensibles dans le processus de restructuration et sur les scénarios normatifs élaborés à partir des modèles, permettrait de présenter un tableau cohérent des mesures à prendre pour accélérer l'industrialisation des pays en développement dans le cadre de l'objectif de Lima.

ETUDES PAR REGION ET PAR PAYS

21. En 1981, on a fait des progrès considérables dans le domaine de la compilation et de la diffusion de statistiques industrielles¹⁴ établies par le Service des études par région et par pays. Ces statistiques sont de plus en plus utilisées aussi bien à l'ONUDI qu'à l'extérieur. Elles servent à établir non seulement l'*Etude du développement industriel*, publication bisannuelle, mais encore des fiches et études par pays, des études mondiales sur certains secteurs industriels et d'autres études spéciales du Secrétariat. Divers organismes internationaux ont utilisé des données fournies par l'ONUDI, notamment la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la CEPAL, le Secrétariat de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), la Banque interaméricaine de développement et la Banque mondiale qui s'en est de nouveau servi pour sa publication annuelle intitulée *Rapport sur le développement dans le monde*. Pour promouvoir la coopération dans le domaine des statistiques industrielles, des représentants de l'ONUDI et du Bureau de statistique des Nations Unies ont eu, en octobre 1981, des entretiens préliminaires en vue de répartir efficacement les tâches entre les deux organisations et d'autres organismes internationaux s'occupant de statistique industrielle. En vertu des arrangements envisagés, l'ONUDI fournirait annuellement des statistiques industrielles exploitables sur ordinateur à des organisations internationales et autres utilisateurs extérieurs.

¹³ID/SER.M/6.

¹⁴ID/B/260, chap. IV, par. 17.

22. Une "Analyse statistique de la situation industrielle mondiale"¹⁵, dont la première édition (pour 1980) a été publiée au début de 1981, paraîtra désormais régulièrement, au début de chaque année. La prochaine édition comprendra un chapitre consacré aux progrès de l'industrialisation dans les pays les moins avancés. On a achevé en 1981 une étude sur l'évolution des avantages comparés pendant les années 60 et la fin des années 70. On a également poursuivi la préparation d'un annuaire de statistiques industrielles¹⁶, qui sera publié en 1982 et donnera des renseignements, introuvables ailleurs, sur les changements structurels importants survenus dans un grand nombre de pays développés et en développement, en ce qui concerne notamment la structure de la consommation de produits manufacturés, la croissance et l'évolution structurelle de toutes les branches de l'industrie, la composition de la production industrielle, et la performance à l'exportation des industries clefs.

23. Comme il a été indiqué précédemment, l'ONUDI devait prendre une part active à la préparation du Programme mondial de statistiques industrielles de 1983¹⁷. Pendant l'année considérée, l'ONUDI a coopéré étroitement à l'organisation de séminaires et de stages de formation avec le Bureau de statistique des Nations Unies, la CEA et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP). Le Secrétariat de l'ONUDI a envoyé des conférenciers à un séminaire qui s'est tenu en mars 1981 sous les auspices du Centre de recyclage de Munich pour les statisticiens économistes des pays en développement, et à un séminaire organisé par la CESAP à Suzhou (Chine) en novembre 1981. Elle accordera également des bourses d'études et fournira des services de conférenciers pour un séminaire régional sur la formation aux enquêtes industrielles, qui doit être organisé par la CEA en janvier 1982.

24. Le numéro bisannuel de l'*Etude du développement industriel*, intitulé *L'industrie mondiale en 1980*, a été publié en septembre 1981¹⁸. On y examine de façon approfondie les principaux changements structurels qui se sont produits et les principales initiatives qui ont été prises à la fin des années 70, ainsi que leurs conséquences pour le progrès industriel pendant la première moitié de la présente décennie. Une attention particulière y est accordée aux secteurs clefs de l'industrie (industrie chimique, sidérurgie, constructions mécaniques et industrie alimentaire), aux besoins énergétiques du secteur manufacturier et au rôle des sociétés transnationales dans le processus de restructuration. Comme suite à la réunion du Groupe d'experts sur l'Etude du développement industriel, qui s'est tenue à Vienne en novembre 1981, on commencera au début de 1982 à préparer le prochain numéro de l'*Etude*, qui doit paraître en 1983.

25. En ce qui concerne les études par pays, priorité a été donnée aux pays les moins avancés. Dans un document intitulé "Les pauvres perdent du terrain : un bilan de l'industrie dans les pays les moins avancés"¹⁹, établi pour la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés qui s'est tenue à Paris en 1981, on a examiné les progrès accomplis pendant les années 70 et les perspectives pour les années 80, ainsi que les moyens d'améliorer la triste

¹⁵UNIDO/IS.214.

¹⁶ID/B/260, chap. IV, par. 24.

¹⁷*Ibid.*, par. 18.

¹⁸ID/269.

¹⁹UNIDO/IS.239.

situation de ces pays. Dans le cadre du programme "études approfondies sur le développement industriel des pays les moins avancés, mentionné dans le *Rapport annuel* pour 1980²⁰, des études ont été réalisées sur le Botswana, le Burundi, la Gambie, le Lesotho, le Mali, la République-Unie de Tanzanie et la Somalie. Ces études, qui prennent en considération les ressources et l'infrastructure requises pour le développement industriel, ont été établies en coopération avec des institutions nationales ou des consultants. On prévoit de poursuivre et d'intensifier ce programme d'études pendant le prochain exercice biennal, en accordant une attention appropriée aux pays les moins avancés des régions asiatique et arabe.

26. En outre, on a établi des profils ou des fiches concernant l'industrie de 21 pays (Afghanistan, Bahreïn, Barbade, Congo, Cuba, Ghana, Haïti, Haute-Volta, Koweït, Libéria, Malawi, Mongolie, Népal, Niger, Paraguay, République centrafricaine, République populaire démocratique de Corée, Rwanda, Sénégal, Soudan et Tchad). La plupart de ces activités trouveront leur aboutissement dans l'établissement de l'annuaire de statistiques industrielles (voir plus haut, par. 22) mais certains profils et certains fiches seront révisés et mis à jour dans le courant du prochain exercice biennal.

27. Concernant les études régionales, le Service des études par région et par pays et le Service des études sectorielles ont établi ensemble, à partir d'enquêtes menées dans 15 pays africains, un document sur l'industrie des machines agricoles en Afrique qui, comme on l'avait indiqué précédemment²¹, constituera le document de base pour la première Consultation régionale sur les machines agricoles en Afrique, dont la date a maintenant été fixée à avril 1982.

28. Dans le cadre des études relatives aux enseignements tirés des programmes sous-régionaux de coopération industrielle²², on a poursuivi l'élaboration des études concernant l'Organisation du Bassin de la Kagera et la Communauté économique des pays des Grands Lacs et achevé les études touchant l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et le Groupe andin. Dans l'étude sur le Groupe andin, on a examiné la nature et la structure institutionnelle de l'Accord de Carthagène et ses conséquences sur le développement industriel de la sous-région, et on a analysé des politiques nationales d'industrialisation dans la mesure où elles concernent la coopération sous-régionale. L'étude sur l'ANASE comportait notamment une analyse des questions suivantes : programmes de complémentarité industrielle, création d'industries importantes au niveau régional, accords de coentreprise et de financement industriel conclus dans le cadre de l'ANASE. Les deux études serviront de documents de travail à une réunion de personnalités officielles et de représentants de l'industrie des deux groupes de pays qui se tiendra à Lima en 1982 et sera financée par le PNUD.

29. On a également achevé au cours de l'année considérée une étude sur le projet d'intégration régionale en Amérique centrale. Cette étude comportait une analyse des instruments et mécanismes d'intégration mis au point jusqu'ici

²⁰ID/B/260, chap. IV, par. 23.

²¹*Ibid.*, par. 28.

²²*Ibid.*, par. 27.

et présentant une importance particulière pour le développement industriel, ainsi qu'une évaluation de leur influence — aux plans quantitatif et qualitatif — sur l'industrialisation de la sous-région. On a aussi achevé en 1981²³ quatre études sur les résultats enregistrés par les pays en développement en ce qui concerne la mobilisation de fonds à des fins d'investissement et leur affectation aux entreprises industrielles. Ces études portent sur l'Inde ainsi que sur certains pays d'Asie du Sud-Est, d'Afrique et d'Amérique latine. A partir des problèmes, questions et politiques qui y sont examinés, on peut procéder à une analyse comparative des mécanismes, instruments et institutions de financement quant à leur efficacité pour ce qui est de renforcer le financement national du développement industriel, conjointement avec des investissements étrangers ou en complément de ceux-ci.

30. Par suite de l'insuffisance des effectifs, il a fallu retarder la mise à jour et la publication sous forme condensée des données et informations contenues dans les études sur les perspectives de développement industriel des Etats arabes destinées à la cinquième Conférence pour le développement industriel des Etats arabes²⁴, qui s'est tenue en novembre 1979. En coopération avec l'Organisation arabe de développement industriel (OADI), l'ONUDI a commencé à établir des études en vue de la sixième Conférence pour le développement industriel des Etats arabes qui doit se tenir à Damas au début de 1983. Ces études doivent notamment porter sur les points suivants : a) analyse des perspectives et des stratégies de développement industriel dans les pays les moins avancés de la région arabe; b) analyse des perspectives et des stratégies de développement industriel dans les autres pays de la région, par comparaison avec certains pays en développement industrialisés; c) étude quantitative des activités manufacturières futures dans la région, fondée sur les diverses hypothèses retenues dans les modèles pour la coopération entre les Etats arabes.

31. Des contacts étroits ont été maintenus en 1981 avec les commissions économiques régionales par l'intermédiaire des fonctionnaires de l'Organisation en poste dans les Divisions mixtes de l'industrie. Dans la région de la CEPAL, cette coopération s'est traduite notamment par une participation active au projet régional sur l'industrie des biens d'équipement. Dans la région de la Commission économique pour l'Asie occidentale (CEAO), il s'est agi d'une participation active à l'établissement de l'étude mondiale sur l'industrie pétrochimique. On a poursuivi l'élaboration des programmes concernant la Décennie du développement industriel de l'Afrique, et intensifié la coopération avec la CEA et la Section de l'industrie du secrétariat de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Des études ont notamment été menées sur les industries métallurgiques, mécaniques et chimiques en Afrique. La coopération avec la CESAP s'est traduite par les activités suivantes : a) élaboration d'une étude sur le développement industriel dans la région, à l'intention de la réunion des ministres de l'industrie qui s'est tenue à Bangkok en juillet 1981; b) établissement d'études régionales pour les réunions régionales d'experts, préparatoires aux Consultations mondiales; c) assistance pour le fonctionnement du Réseau régional de la machine agricole et du Centre régional de transfert des techniques; d) assistance aux pays les moins avancés, en particulier dans le

²³UNIDO/IS.252 (Amérique latine), UNIDO/IS.256 (Afrique) et UNIDO/IS.266 (Inde).

²⁴ID/B/240, chap. IV, par. 49; IDB/260, chap. IV, par. 26.

cadre des réunions de solidarité; e) mise en valeur des capacités locales en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de projets industriels, en particulier dans les pays les moins avancés.

32. Le programme de recherche sur le rôle du secteur industriel public²⁵ s'est poursuivi en 1981, en application de la résolution 48 (XII) du Conseil du développement industriel en date du 26 mai 1978 et des recommandations du Groupe d'experts qui s'est réuni en mai 1979. On a présenté à une réunion d'experts sur l'évolution du rôle et des fonctions du secteur industriel public dans le développement, qui s'est tenue à Vienne en octobre 1981, les résultats et les conclusions d'une enquête établie à partir des réponses à un questionnaire. A cette réunion, les participants ont abordé les thèmes suivants : base conceptuelle des entreprises publiques; rôle et politiques des secteurs industriels publics et privés et leur influence sur le développement; organisation et structure juridique; planification des entreprises publiques et liens entre elles; évaluation de la performance de ces entreprises. Le Groupe d'experts a établi un ensemble de directives et proposé des recommandations pour les responsables au niveau gouvernemental et les directeurs des entreprises publiques des pays en développement. Un document, présentant les principales conclusions des deux réunions d'experts ainsi que des articles sur les principales questions abordées, devrait être publié en 1982.

ETUDES SECTORIELLES

33. Comme il a été indiqué précédemment, on a adopté au début de l'exercice biennal 1980-1981 une nouvelle méthode prévoyant trois phases de recherche pour l'élaboration des études sectorielles²⁶ : a) évaluation de la situation actuelle dans les divers secteurs et prévisions concernant leur évolution; b) études détaillées et élaboration de plusieurs stratégies sectorielles; c) évaluation de la stratégie ou des stratégies retenues et, sur cette base, élaboration éventuelle d'un plan d'action pour le développement du secteur visé. Grâce à cette méthode, il est plus facile de répondre aux besoins particuliers qui apparaissent aux diverses phases de la mise en œuvre du système de consultations. En outre, il est possible à d'autres catégories d'utilisateurs (par exemple ceux qui s'occupent des activités d'assistance technique de l'ONUDI et les dirigeants des pays en développement) de tirer meilleur parti des études.

34. Pour l'essentiel, le programme d'études sectorielles en est encore au premier stade (évaluation analytique). Dans deux secteurs seulement (sidérurgie, biens d'équipement), on a abordé le deuxième stade (élaboration de diverses catégories possibles). On prévoit cependant que les études relatives aux industries pétrochimiques et pharmaceutiques ainsi qu'à l'industrie du cuir entreront dans cette phase au cours de la période biennale 1982-1983.

²⁵ID/B/260, chap. IV, par. 29.

²⁶*Ibid.*, par. 30.

35. En 1981, les travaux ont porté sur les secteurs industriels suivants : sidérurgie, biens d'équipement, machines agricoles, pétrochimie, engrais, produits pharmaceutiques, produits alimentaires, cuir et articles en cuir, bois et produits du bois.

36. Comme suite aux recommandations de la deuxième Consultation sur l'industrie sidérurgique (New Delhi, janvier 1979)²⁷, on a poursuivi l'élaboration des scénarios pour le développement de l'industrie sidérurgique mondiale et la recherche des mesures à prendre pour atteindre l'objectif de Lima dans ce secteur. On a achevé une étude intitulée "Scénarios de l'industrie sidérurgique 1990" : première partie "Les dossiers"²⁸, deuxième partie "Propositions de scénarios"²⁹. Ces deux documents serviront à l'élaboration de la troisième étude mondiale du secteur sidérurgique qui doit être terminée en 1982; ils contiennent notamment une description des problèmes rencontrés par les pays en développement ainsi qu'un bref exposé des objectifs des négociations internationales relatives à ce secteur et des hypothèses concernant les principaux facteurs intéressant le développement de ce secteur.

37. La première étude mondiale de l'industrie des biens d'équipement : stratégies de développement ("First global study on the capital goods industry : strategies for development")³⁰ a été terminée et présentée à la première Consultation sur l'industrie des biens d'équipement, qui s'est tenue à Bruxelles (Belgique) en septembre 1981. Cette étude propose plusieurs méthodes possibles pour développer l'industrie des biens d'équipement dans le tiers monde, l'accent étant mis en particulier sur les pays où cette industrie n'existe pas encore ou n'est que peu développée. Elle comporte également — et c'en est un élément important — une analyse de la complexité technologique des biens d'équipement qui permet de définir les niveaux fondamentaux de l'infrastructure technologique et les moyens possibles de progresser d'un niveau à un autre.

38. Cette étude mondiale a été complétée par une série d'études sur les machines et l'équipement dans les secteurs suivants : industrie alimentaire, industrie extractive (région andine seulement), machine-outils, construction et travaux publics, sidérurgie, pétrochimie et engrais. Pour permettre en outre aux pays qui entendent développer leur industrie des biens d'équipement de mettre à profit l'expérience acquise par d'autres pays — moyens ou petits — ayant déjà lancé de tels programmes, on a entrepris et, dans certains cas, mené à bien des analyses approfondies et des études de cas concernant la Bulgarie, Cuba, l'Espagne, le Guatemala, la Hongrie, le Pérou et la Pologne. D'autres projets de recherche sur le secteur des biens d'équipement ont été mis en œuvre en coopération avec l'OADI et le SELA; les résultats seront disponibles en 1982.

39. Comme il est rapporté plus haut, au paragraphe 27, le Service des études sectorielles a apporté une importante contribution à l'élaboration d'une étude exhaustive qui constituera un des principaux documents de travail de la première Consultation régionale sur l'industrie des machines agricoles en

²⁷*Ibid.*, par. 34.

²⁸UNIDO/IS.213.

²⁹UNIDO/IS.213/Add.1.

³⁰ID/WG.342/3.

Afrique, dont la date a maintenant été fixée à avril 1982³¹. Cette étude, dans laquelle sont exposées les conclusions de 15 experts africains et des données fournies par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), contient une analyse de la situation actuelle dans la région en ce qui concerne les capacités de fabrication, la demande et les échanges commerciaux ainsi qu'un examen des principaux problèmes que doivent résoudre la plupart des pays africains. Eu égard à la nécessité pour les petits agriculteurs de disposer de matériel agricole approprié, on y propose diverses stratégies pratiques possibles pour le développement des capacités de fabrication locale ainsi qu'une politique agro-industrielle intégrée.

40. La deuxième étude mondiale sur l'industrie pétrochimique ("Second world-wide study on the petrochemical industry")³² a été achevée et présentée à la deuxième Consultation sur l'industrie pétrochimique qui a eu lieu à Istanbul (Turquie) en juin 1981. Cette étude comporte un examen du processus de restructuration en cours dans ce secteur, une analyse de la structure de l'offre et de la demande des principaux produits pétrochimiques, et des projections sur l'évolution possible jusqu'en 1990. Elle contient également un examen des possibilités de création de nouvelles capacités de production. L'accent est mis en particulier sur la coopération entre les divers groupements régionaux et économiques en vue d'assurer un développement équitable de ce secteur. Conformément aux recommandations de la deuxième Consultation sur l'industrie pétrochimique, on a entrepris des activités de recherche sur les possibilités de coopération entre les pays en développement qui possèdent des ressources en matières premières pétrochimiques et en énergie et ceux qui n'en possèdent pas. Ces activités sont menées en collaboration avec l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), le Fonds spécial de l'OPEP et l'OADI. Leurs résultats devraient être disponibles en 1982.

41. En application des recommandations de la troisième Consultation sur l'industrie des engrais, qui s'est tenue à Sao Paulo (Brésil), en septembre 1980³³, deux études ont été mises en chantier en 1981 et devraient être terminées en 1983. La première a pour but de déterminer les pays où la production d'engrais dans de mini-usines aurait le plus d'intérêt, ainsi que les technologies et les types d'engrais qui conviennent le mieux. Dans la seconde étude, on s'attache à analyser le coût de la construction et du fonctionnement d'usines d'engrais dans les pays en développement, à déterminer les causes de l'augmentation des coûts et à indiquer comment réduire au minimum les dépenses d'investissement et les coûts de fonctionnement dans les pays en développement.

42. En application des recommandations de la première Consultation sur l'industrie pharmaceutique, qui s'est tenue à Lisbonne (Portugal), en décembre 1980³⁴, deux études ont été mises en chantier. La première, réalisée en coopération avec la CEA et le secrétariat de l'OUA, présentera un programme d'action pour le développement de l'industrie pharmaceutique élaboré à l'intention d'un Colloque sur l'industrie pharmaceutique en Afrique, qui sera organisé conjointement en 1982. La deuxième étude exposera diverses stratégies

³¹ID/B/260, chap. IV, par. 36.

³²ID/WG.336/3 et Add. 1.

³³ID/B/260, chap. IV, par. 38.

³⁴*Ibid.*, par. 39.

sectorielles possibles pour des groupes de pays en développement présentant des caractéristiques communes; elle devrait être présentée à la deuxième Consultation sur l'industrie pharmaceutique, qui doit avoir lieu à la fin de 1983.

43. La première étude globale sur l'industrie alimentaire ("First global study on the food processing industry")³⁵ a été achevée et présentée à la première Consultation sur l'industrie alimentaire, qui s'est tenue à La Haye (Pays-Bas) en novembre 1981. Elle comporte une évaluation globale détaillée de la situation actuelle de l'industrie alimentaire et des perspectives de progrès rapide qui s'offrent dans ce secteur aux pays en développement. Les divers points traités sont les suivants : moyens permettant de développer ce secteur, notamment par l'intégration des industries alimentaires, politiques industrielles, diverses possibilités en matière de technologie et d'organisation, processus de planification, contribution du secteur privé, rôle des institutions dans l'élaboration et la promotion des projets. Cette étude est fondée sur une série de travaux portant sur des sujets tels que le choix technologique dans l'industrie alimentaire des pays en développement, l'incidence du système généralisé de préférences sur leurs industries alimentaires, les mesures nouvelles régissant leur commerce de produits alimentaires et de produits alimentaires transformés, et le rôle que jouent les coopératives dans les pays en développement et dans les pays développés en ce qui concerne l'expansion des industries alimentaires.

44. L'achèvement de la deuxième étude sur l'industrie des huiles et graisses végétales³⁶, prévu à l'origine pour 1981, a été repoussé à cause du changement de la date de la Consultation sur ce secteur. Les travaux reprendront cependant au cours de la prochaine période biennale.

45. En application des recommandations de la deuxième Consultation sur l'industrie du cuir et des articles en cuir, qui s'est tenue à Cologne en 1980³⁷, l'élaboration de l'étude mondiale sur ce secteur s'est poursuivie. La version finale de l'étude (dont l'achèvement est prévu pour 1983) portera essentiellement sur les possibilités de création d'industries du cuir dans les pays en développement.

46. En 1981, on a commencé à établir une étude mondiale de l'industrie du bois et des produits du bois qui devrait être terminée au milieu de 1983 et être présentée à la première Consultation sur ce secteur. Cette étude comportera une analyse de la situation mondiale actuelle de l'industrie considérée et de ses perspectives ainsi qu'une évaluation des possibilités de production dans les pays en développement et des domaines nouveaux sur lesquels pourrait porter la coopération internationale.

47. Parallèlement à l'adoption d'une méthode nouvelle pour l'élaboration des études sectorielles au début de l'exercice biennal 1980-1981, le Service des études sectorielles a constitué un groupe méthodologique chargé de déterminer une méthode pour ces études et de fournir un appui organique sous la forme d'analyses économiques et statistiques, et notamment de prévisions et d'analyses

³⁵ID/WG.345/3/Rev.1.

³⁶ID/B/260, chap. IV, par. 41.

³⁷*Ibid.*, par. 42.

de systèmes. En 1981, ce groupe a établi des scénarios pour l'industrie sidérurgique, mis à l'essai (en Algérie) la méthode d'évaluation de la complexité technologique de l'industrie des biens d'équipement, entrepris une analyse statistique de l'industrie alimentaire et poursuivi l'étude des structures interindustrielles. Le groupe a également examiné les besoins en énergie de diverses branches d'industrie et a commencé à élaborer une étude sur les besoins en énergie industrielle des pays en développement en vue d'analyser les liens entre l'énergie et la production.

AUTRES ACTIVITES

48. Les autres activités menées dans le cadre du programme d'études industrielles de l'ONUDI concernant *a)* l'industrialisation et l'environnement, et *b)* l'utilisation industrielle de l'eau.

49. Dans le cadre du Programme pour les mers régionales, du PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement)³⁸, on a établi le rapport final d'une enquête relative à la pollution de la mer par les effluents industriels, effectuée dans 18 pays d'Afrique occidentale et centrale. Au titre de la coopération avec le Centre d'activités du programme pour les mers régionales du PNUE, l'ONUDI a établi une monographie sur l'industrie pétrochimique en vue d'un projet portant notamment sur l'évaluation des incidences écologiques de cette industrie sur les zones côtières et a examiné les conclusions d'une mission d'enquête sur l'environnement dans huit pays d'Afrique orientale du point de vue de la pollution industrielle. Une brochure sur l'industrialisation et l'environnement est en cours d'élaboration et sera présentée au Conseil d'administration du PNUE en mai 1982. Ce document mettra l'accent sur l'importance des considérations écologiques dans le développement industriel, décrira les travaux menés par l'ONUDI en application des recommandations de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain (Stockholm, 1972) et exposera les grandes lignes des activités futures de l'ONUDI dans ce domaine.

50. L'ONUDI a poursuivi l'analyse écologique portant sur l'estuaire du Tage, au Portugal, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)³⁹ : dans le cadre de ce projet, on a examiné la question des déchets industriels et fourni une assistance pour l'évaluation des polluants industriels déchargés dans l'estuaire. L'ONUDI a également présenté au Colloque international sur la gestion de ressources en eau dans les régions industrielles, qui s'est tenu à Lisbonne (Portugal) en septembre 1981, un document sur les moyens d'améliorer les normes écologiques dans l'industrie de la tannerie, notamment dans les pays en développement⁴⁰.

³⁸*Ibid.*, par. 44.

³⁹*Ibid.*, par. 45.

⁴⁰Voir les documents concernant le Symposium international sur la gestion des ressources en eau dans des zones industrielles, vol. 2, B20.

51. En application de la résolution 1979/70 du Conseil économique et social sur l'exécution du Plan d'action de Mar del Plata et la suite à y donner, l'ONUDI a entrepris des recherches dans un domaine nouveau, à savoir l'utilisation et les méthodes de traitement de l'eau dans l'industrie. Outre qu'elle a participé activement aux travaux du Groupe de travail intersecrétariat sur les ressources en eau du Comité administratif de coordination, l'ONUDI a terminé une étude sur l'utilisation et les méthodes de traitement de l'eau ainsi que sur d'autres questions écologiques dans l'industrie sidérurgique ("Water use and treatment practices and other environmental considerations in the iron and steel industry")⁴¹. Des études analogues seront faites pour d'autres branches industrielles.

⁴¹UNIDO/IS.263.

Chapitre IV

PROGRAMMES SPECIAUX

1. Huit des programmes exécutés par l'ONUDI ont été retenus pour être analysés avec un soin particulier dans le présent rapport. On trouvera ci-après une description des activités menées par l'Organisation dans le cadre de ces programmes en 1981.

PROGRAMME DE COOPERATION EN MATIERE D'INVESTISSEMENTS

2. De par sa nature même, le Programme de coopération en matière d'investissements devrait être une source d'innovation, mais il est apparu, au cours de l'année considérée, que les ressources disponibles n'étaient pas suffisantes pour permettre d'entreprendre toutes les activités découlant de la méthode novatrice adoptée pour ce Programme; les efforts ont donc été axés sur ses éléments déjà existants.

3. Le bilan des activités passées a fait ressortir un certain nombre de points. Ainsi, on a noté que si la préparation et l'évaluation des projets devaient, dans l'idéal, être en rapport direct avec la promotion des investissements, il apparaissait que la plupart des projets d'investissement industriel dans les pays en développement dont le Programme avait assuré la promotion n'étaient pas fondés sur des études de préinvestissement établies par l'ONUDI. De plus, quelques-unes seulement des études de l'ONUDI avaient abouti à un investissement ou à la création d'usines. Le nouveau système coopératif pour le suivi des investissements, mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'ONUDI (voir appendice B) devrait contribuer à remédier à cet état de choses. Par ailleurs, pour améliorer le rapport projets élaborés/investissements opérés, on a renforcé, au cours de l'année considérée, la liaison entre les activités du Programme de coopération en matière d'investissements et les travaux menés par la Division des opérations industrielles pour la préparation d'études de faisabilité.

4. Les principaux éléments du Programme de coopération en matière d'investissements sont les suivants :

a) Etablissement et évaluation d'études industrielles de faisabilité en étroite coopération avec la Section des études de réalisation de la Division des

opérations industrielles. Cette activité comporte divers types d'assistance technique : études spécifiques de faisabilité établies en fonction des besoins, séries d'études d'opportunité, création de services nationaux de préinvestissement dans les pays en développement, etc.;

b) Promotion de projets d'investissement industriel, et plus spécialement de projets identifiés, élaborés et évalués par le Secrétariat de l'ONUDI, en vue de rechercher des ressources en matière de technologie, de gestion et de commercialisation (mobilisation de partenaires);

c) Exploitation de Services de promotion des investissements dans les pays industrialisés (et, ultérieurement, dans des pays en développement relativement avancés);

d) Mobilisation de ressources financières pour l'exécution des projets;

e) Programme de coopération Banque mondiale/ONUDI.

5. Outre qu'il a mené diverses activités dont les principales sont exposées aux paragraphes 8 à 39 ci-après, le Programme de coopération en matière d'investissements a fourni, en 1981, un appui à des projets de coopération technique intéressant divers domaines, dans le cadre général de l'action relative au financement et de la promotion de l'investissement industriel. Ainsi, des services consultatifs ont été fournis au Mali pour la création éventuelle d'une banque du développement industriel, et à la Banque nationale de développement du Suriname pour la promotion de l'investissement industriel, la formation de spécialistes des banques de développement, l'évaluation des projets et la mobilisation de capitaux internationaux. Le Chili reçoit actuellement une assistance portant sur la mise en place d'une unité de promotion industrielle, chargée de mobiliser un appui technique et financier de l'étranger pour des projets industriels exécutés dans le pays. Une assistance analogue a été apportée au Panama où, après des consultations avec la Banque interaméricaine de développement et des banques locales, il a été décidé de créer un service de promotion afin de rechercher auprès de sources étrangères divers types d'apports — investissement, technologie, financement — à des conditions et modalités favorables. Au Bangladesh, l'assistance technique fournie au titre du Programme de coopération en matière d'investissements a permis d'identifier et de formuler une quarantaine de projets industriels que l'on se propose de promouvoir à la réunion pour la promotion des investissements prévue à Dacca en février 1982. Sri Lanka a également bénéficié d'une assistance technique pour l'identification et la formulation de projets industriels dans le cadre d'une réunion du même genre.

6. Les fonctionnaires du Service du programme de coopération en matière d'investissements ont effectué diverses missions de programmation pour le compte de l'ONUDI et participé à de nombreuses réunions. Une mission conjointe a également été organisée avec la Banque islamique de développement afin d'identifier des projets d'investissements en Tunisie; le Programme a en outre contribué à la genèse d'un projet de 20 millions de dollars pour la République arabe syrienne qui, fondé sur des travaux préparatoires de l'ONUDI, sera financé par le Fonds de l'OPEP.

7. Malgré l'existence d'un réseau de centres de coordination dans les pays en développement — principalement services gouvernementaux et banques de

développement —, l'insuffisance des courants d'information entre les promoteurs de projets dans ces pays et le Siège de l'ONUDI a continué de constituer un obstacle majeur aux activités. L'une des raisons en est la faiblesse des services d'appui que peut mettre en œuvre le Secrétariat, où cinq administrateurs seulement sont chargés de l'ensemble des pays du tiers monde. Une autre raison tient au fait que les conseillers industriels principaux hors siège n'ont pu consacrer davantage de temps au suivi des investissements par suite de leur participation à d'autres programmes. Une insuffisance des effectifs a également été constatée en ce qui concerne l'appui apporté par le Siège aux Services de promotion des investissements (un seul administrateur) et le perfectionnement des outils de promotion (voir par. 26 à 30). Autre contrainte importante : les pays en développement manquent de personnel compétent pour concevoir et élaborer des propositions appropriées de projets d'investissement industriel. Le Service du programme de coopération en matière d'investissements se propose de consacrer à l'avenir — grâce à ses Services de promotion des investissements et en collaboration avec la Section des études de réalisation — plus de temps à la formation et à l'orientation du personnel spécialisé d'institutions publiques et privées des pays en développement.

Services de promotion des investissements

8. A la fin de 1981, sept Services de promotion des investissements étaient pleinement opérationnels à Bruxelles, Cologne, New York, Paris, Tokyo, Vienne et Zurich. Il est envisagé de créer des services de ce genre en Australie, en Italie et dans les pays scandinaves, et d'en établir un deuxième aux Etats-Unis d'Amérique. La mise en place de tels services dans les pays en développement relativement avancés aurait pour effet d'élargir la portée de ce mécanisme qui a jusqu'ici facilité le courant Nord-Sud de capitaux, de technologie et d'autres ressources. L'existence de Services de promotion des investissements dans ces pays permettrait en outre d'ouvrir de nouvelles perspectives pour la coopération Sud-Sud, procurerait des recettes en devises au pays hôte, et pourrait contribuer à la création de projets industriels en liaison avec des accords de règlement en produits. En mai 1981, les négociations concernant l'établissement de Services de promotion des investissements au Brésil, en Inde et dans l'un des Etats du Golfe¹ se sont poursuivies, et d'autres ont été engagées avec le Mexique et la Turquie. La formule applicable au financement de tels services dans les pays en développement relativement avancés est encore à l'étude.

9. L'efficacité des Services de promotion des investissements pour ce qui est de faciliter un courant de ressources — capitaux, techniques, méthodes de gestion — vers les pays en développement peut être dans une certaine mesure évaluée d'après le nombre et le coût total d'investissement des projets d'investissement industriel que ces Services ont contribué à lancer. Les projets visés au paragraphe 10 ci-après ont sans aucun doute été concrétisés grâce à l'intervention des Services. Il est plus que probable que ces derniers ont joué un rôle considérable pour de nombreux autres projets, mais il est souvent difficile de savoir exactement si tel a été le cas, car les promoteurs (même si ce sont les gouvernements eux-mêmes) tout comme leurs partenaires étrangers répugnent à divulguer des informations fréquemment jugées confidentielles.

¹ID/B/260, chap. III, par. 30.

10. En 1980 et 1981, les Services de promotion des investissements de Bruxelles, Cologne, New York, Vienne et Zurich ont assuré la promotion de 101 projets d'investissement industriel dans 43 pays en développement, dont 8 comptent parmi les moins avancés (voir appendice D). Les projets dont s'occupent les Services de Paris et de Tokyo en sont encore au stade des négociations. Le rôle des Services a consisté principalement à trouver des partenaires étrangers, à donner des renseignements sur le pays hôte, à participer à l'élaboration d'une formule de financement, et à fournir une assistance de suivi. Pour 37 de ces projets, les promoteurs étaient des institutions du secteur public, les autres projets provenant du secteur privé. Une participation étrangère au capital — minoritaire, dans la plupart des cas — était prévue pour 75 projets. En 1981, 17 projets étaient opérationnels et les autres se trouvaient à un stade plus ou moins avancé de négociation et d'élaboration. Le coût total d'investissement des 101 projets était de l'ordre de 1,7 milliard de dollars. Bien que de nombreux partenaires étrangers répugnent à faire connaître le montant de leurs investissements, la participation étrangère est estimée à 1,2 milliard de dollars. Pour 5 projets (Jamahiriya arabe libyenne : traitement de la volaille; Madagascar : usine d'amoniac et d'urée; Bolivie : fonderie de plomb et d'argent; Thaïlande : raffinerie de zinc; Bénin : complexe de sucre) le coût d'investissement a excédé 100 millions de dollars par projet et atteint 744 millions de dollars pour l'ensemble, soit 44 % du total; pour les autres projets, le coût moyen a été de 10 millions de dollars.

11. Au cours de l'année considérée, les Services de promotion des investissements ont organisé 41 réunions d'information consacrées aux pays suivants : Bangladesh, Bénin, Chili, Costa Rica, Egypte, Haïti, Kenya, Malte, Maurice, Mauritanie, Pérou, Rwanda, Sri Lanka, Thaïlande et Zaïre. Les réunions de ce genre s'adressent aux partenaires potentiels, responsables de banques, représentants de fédérations industrielles et autres cadres qui se trouvent dans les pays où sont installés les Services et dont on connaît l'intérêt pour des investissements dans les pays en développement. Les promoteurs publics et privés de projets dans ces pays peuvent ainsi se mettre en rapport avec des partenaires possibles et leur exposer les avantages qu'ils auraient à investir chez eux. Les réunions portent en général sur toutes les industries et comprennent parfois la présentation de propositions de projets d'investissement industriel. Elles permettent aussi, en offrant l'occasion de déterminer les avantages comparés d'un pays en développement, de susciter l'idée de créer des installations manufacturières. Il arrive également que les réunions d'information — celles qui ont été consacrées au Bangladesh et à Sri Lanka, par exemple — préparent à d'ultérieures réunions pour la promotion des investissements ou les remplacent partiellement lorsque celles-ci ne sont pas prévues.

12. On étudie la possibilité de recourir à la télévision pour les activités d'information sur les pays. L'établissement de liaisons — qui pourrait se faire par satellite — entre pays industrialisés et pays en développement permettrait de réaliser des économies de temps et d'argent en réduisant les déplacements et donnerait à un pays en développement le moyen d'informer les industriels et partenaires potentiels de ses politiques et de son climat en matière d'investissement, ainsi que de ses possibilités spécifiques, beaucoup mieux qu'il ne pourrait le faire au cours d'un voyage d'information. Le dialogue qui s'instaure lors d'une réunion entre les représentants de pays en développement et les autres participants pourrait tout aussi bien se dérouler selon cette formule. Si le

projet s'avère réalisable, on commencerait par établir une liaison entre Le Caire et quatre villes des Etats-Unis d'Amérique et une ville du Canada. La United States Overseas Private Investment Corporation a accordé un don en vue de cette expérience qui serait menée au début de 1982. La prochaine de ses présentations par télévision serait assurée dans une ville européenne par quatre pays d'Afrique orientale. Il va de soi que la formule ne serait pas limitée à ceux des pays industrialisés où l'ONUDI a créé un Service de promotion des investissements.

13. Le programme d'orientation (formation pratique) lancé en 1978 par le Service de New York² a été élargi et d'autres Services l'ont adopté. Selon cette formule, plusieurs cadres travaillant dans des offices pour la promotion des investissements ou dans des organismes analogues de pays en développement sont affectés à un Service pour une durée d'un an au maximum. Ils s'y familiarisent avec les techniques de promotion des investissements sous la direction de fonctionnaires de l'ONUDI chargés de leur apprendre comment promouvoir des projets d'investissement industriel dans leur pays, identifier des partenaires potentiels dans le pays où se trouve le Service et négocier avec eux. Ce programme présente un double avantage : il permet à l'ONUDI d'étendre le champ d'application de ses ressources et fait connaître sa méthode de promotion des investissements industriels aux cadres des pays en développement qui occuperont — ou occupent déjà — des postes de responsabilité dans des organismes de contrepartie de leur pays. Jusqu'ici, 13 cadres ont participé aux stages d'un an organisés par le seul Service de New York depuis le lancement du programme. Le stage en cours, qui a commencé en octobre 1981, réunit des cadres venus des pays suivants : Bangladesh, Colombie, Dominique, Haïti, Indonésie, Kenya, Philippines, République-Unie de Tanzanie, Sénégal et Zambie. Le Maroc et Sri Lanka, qui avaient envoyé des participants au programme pendant les trois dernières années, ont à présent leurs propres offices pour la promotion des investissements à New York. Le Service a également organisé des stages d'orientation de cinq semaines dont 69 cadres de pays en développement ont bénéficié jusqu'ici. Les Services de Bruxelles, Cologne, Paris et Zurich ont également lancé des programmes d'orientation. Un cadre de Sainte-Lucie a été affecté au Service de Cologne, un autre, du Sénégal, à celui de Paris, et un troisième, de Sri Lanka, au Service de Zurich. Les Services de Bruxelles et de Paris ont également accueilli 19 cadres de divers pays en développement pour des périodes de trois mois au maximum. Ces activités étaient financées au moyen de fonds constitués sur les plans bilatéral et régional.

14. Les Services de promotion des investissements mènent également un certain nombre d'activités de soutien. Ainsi, sur l'initiative du Service de Zurich, le Gouvernement suisse a créé un office financier pour l'appui en matière de préinvestissement — doté de ressources s'élevant à 500 000 francs suisses — qui peut absorber jusqu'à 50 % des dépenses encourues par des petites et moyennes entreprises suisses pour des études de préinvestissement relatives à des projets industriels envisagés principalement dans les pays en développement les moins avancés. Si un projet ayant bénéficié de ce système est exécuté, l'avance est remboursée à l'office. Cette formule a éveillé l'intérêt des entreprises suisses, et il a déjà été fait appel à l'office pour le financement

²ID/B/220, chap. III, par. 38.

d'études concernant 3 projets d'investissement industriel dans 2 pays en développement.

15. Les Services jouent également un rôle important pour ce qui est d'assurer une publicité aux réunions pour la promotion des investissements prévues par l'ONUDI (voir par. 16 à 19 ci-après), en utilisant à cet effet les moyens d'information de masse existant dans les pays où ils sont installés. Ils attirent aussi l'attention des associations et entreprises industrielles de ces pays sur les projets industriels qui seront présentés à ces réunions. Pendant celles-ci, ils fournissent également une assistance directe pour les discussions entre les partenaires potentiels dans les pays où ils opèrent et les promoteurs des projets.

Réunions pour la promotion des investissements

16. Deux réunions pour la promotion des investissements ont eu lieu en 1981 : l'une pour Sri Lanka et l'autre pour un groupe de pays arabes de la région du Golfe. Une troisième réunion, consacrée au Bangladesh, qui devait d'abord se tenir en décembre 1981, a été reportée à février 1982. Les préparatifs se sont poursuivis pour les réunions prévues en 1982 pour le Chili, la Chine, le Népal, les Etats membres de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), divers pays d'Afrique orientale, et la Communauté des Caraïbes.

17. La réunion pour Sri Lanka, tenue à Colombo en octobre 1981, a mis en présence plus de 100 représentants d'entreprises industrielles de pays industrialisés et de pays en développement relativement avancés, et un nombre à peu près égal de représentants d'entreprises — pour la plupart privées — de Sri Lanka, qui ont examiné des possibilités d'investissement avec leurs interlocuteurs étrangers. Au cours de cette réunion de cinq jours, il a été présenté 76 propositions de projets, dont 50 avaient été définis par la Section des études de réalisation. D'après une première évaluation faite à l'issue de la réunion, 11 accords préliminaires ont été conclus entre des promoteurs sri-lankais de projets et des entreprises étrangères.

18. La réunion pour les Etats arabes de la région du Golfe, tenue à Abou Dhabi en novembre 1981, a présenté cette particularité que les pays en développement participants étaient, pour la première fois, des pays exportateurs de pétrole à excédent de capitaux. La coopération recherchée des partenaires étrangers portait surtout sur la création de coentreprises et l'apport de technologie. Près de 70 organismes publics et entreprises d'Arabie saoudite, de Bahreïn, des Emirats arabes unis, d'Iraq, du Koweït, d'Oman et du Qatar étaient représentés à la réunion; le nombre des partenaires potentiels venant des pays industrialisés — surtout européens — était d'environ 120.

19. Les résultats des réunions pour la promotion des investissements tenues en 1980 à Rabat, Munich, Dakar et Budapest³, sont encore difficiles à quantifier. En ce qui concerne la réunion de Rabat, l'analyse a montré que des partenaires ont pu être trouvés pour 21 des 74 propositions de projets d'investissement présentées. Le coût total d'investissement de ces 21 projets,

³ID/B/260, chap. III, par. 22 et 23.

dont une moitié concernait le secteur agro-industriel et l'autre la métallurgie de transformation, s'élève à 65 millions de dollars. Dix autres projets ont été examinés à la réunion et les négociations ont commencé pour cinq d'entre eux — coût total d'investissement : 5 millions de dollars; l'un au moins est à présent en cours d'exécution. Les partenaires étrangers participant aux 26 projets viennent de la République fédérale d'Allemagne, de Belgique, du Canada, d'Espagne, des Etats-Unis d'Amérique, de France, d'Italie et des Pays-Bas et, pour la première fois, d'un pays en développement à excédents financiers, le Koweït.

Mobilisation des ressources financières

20. En 1981, l'investissement et le financement dans les pays en développement ont été caractérisés par le fait que le niveau de l'endettement extérieur a dépassé la capacité de remboursement de plusieurs de ces pays. On estime que le montant total de l'aide publique au développement, pour l'année considérée, a atteint 26 milliards de dollars. Les opérations financières ont souffert de ce que la récession a rendu de nombreux pays industrialisés "las d'aider". La situation va probablement se détériorer encore davantage, eu égard à la croissance très lente du marché de ces pays et à leurs politiques anti-inflationnistes. En conséquence, une proportion de plus en plus forte du financement en devises pour les projets d'investissement industriel sera assurée par des institutions financières ne pratiquant pas des conditions libérales — banques commerciales, organismes multilatéraux et bilatéraux — et par l'investissement étranger direct. On estime qu'en 1981 le montant total de l'investissement étranger direct dans l'industrie a atteint environ 4 milliards de dollars, tandis que l'émission d'obligations sur les marchés internationaux s'élevait à 3 milliards et que les récents emprunts d'euromonnaie par les pays en développement approchaient 40 milliards. Les besoins totaux de financement pour l'industrie étaient d'environ 45 milliards de dollars, dont 20 milliards en ressources étrangères. La pénurie de capitaux de risque — qu'aurait pu atténuer un apport extérieur privé — et le coût élevé de l'emprunt pour des projets industriels — qui ne peuvent bénéficier de conditions libérales — demeurent des problèmes majeurs pour les pays en développement. Il faudra donc donner à ces pays, et surtout aux moins avancés d'entre eux, la possibilité d'obtenir davantage de capitaux à des conditions de faveur, et mettre à leur disposition de nouveaux instruments pour le financement de l'investissement industriel (comme, par exemple, la Banque internationale du développement industriel dont l'ONUDI propose la création).

21. Le coût élevé des emprunts à l'étranger rendant plus intéressants les investissements par prise de participation ou selon des formules analogues (y compris les obligations convertibles), il faut que l'investissement étranger direct dans les pays en développement soit accru. Les partenaires étrangers qui contribuent davantage au financement s'attachent plus à fournir un matériel et des services de commercialisation de meilleure qualité. Les arrangements de partage de la production, le prêt-bail et les prêts remboursables en production (paiement en produits) sont des exemples de techniques de partage des risques qui pourraient être retenus à l'avenir pour les projets dont l'ONUDI assure l'élaboration et la promotion.

22. En 1981, la coopération avec les institutions de financement du développement industriel opérant aux niveaux mondial, régional ou national a été intensifiée afin d'accroître les apports des capitaux vers les pays en développement (par exemple, comme indiqué plus haut au paragraphe 5).

23. Parmi les autres activités menées dans ce domaine, on peut citer la participation à une réunion organisée par l'Association allemande des fournisseurs de matériel solaire, afin de développer son programme tendant à mobiliser des ressources financières pour les coentreprises dans les pays en développement, la participation au colloque international sur les banques islamiques et stratégies de coopération économique tenu à Baden-Baden en 1981, et la conclusion d'un accord avec le programme de financement par prise de participation, de la Banque interaméricaine de développement, visant à établir un "promoteur financier" de l'ONUDI à Washington, dans le cadre d'un arrangement de partage des coûts, afin d'accroître l'apport de capitaux de risques pour l'industrie en Amérique latine.

24. Le personnel du Service du programme de coopération en matière d'investissements a contribué à préciser les questions à examiner lors de la consultation sur le financement industriel prévue pour 1982. Par ailleurs, des dispositions ont été prises en vue de permettre à des fonctionnaires du Bangladesh de faire, sous l'égide de l'ONUDI, un voyage d'étude auprès d'institutions financières de pays arabes de la région du Golfe. Comme suite à une proposition formulée lors du colloque Banque mondiale/ONUDI sur les activités de développement dans les années 80, tenu à Zurich en 1979⁴, il a été créé à Madrid, en 1981, une Fédération mondiale des institutions de financement du développement.

25. Un autre fait marquant dans l'année considérée a été la présentation de propositions concernant a) l'établissement d'un centre d'assistance aux pays en développement pour la création de coentreprises industrielles et la conclusion d'accords de compensation, qui donnerait également des conseils sur la réglementation de l'investissement et constituerait un nouvel "outil de promotion" (voir par. 26 à 30), b) la constitution d'une coentreprise internationale dans le domaine de la réparation et de l'entretien, et c) la mise en place d'une institution de capitaux de risques avec participation du gouvernement, inspirée de la formule à l'étude pour l'Autriche.

Outils de promotion

26. Le Secrétariat a continué à perfectionner et à utiliser les cinq outils de promotion dont il dispose. En 1981 ont paru deux éditions de la liste de propositions de projets d'investissement industriel — premier de ces outils⁵. Cette liste donne des renseignements essentiels sur des propositions sélectionnées par l'ONUDI, classées par branche d'industrie et groupées par pays. L'édition d'octobre 1981 contient près de 170 projets intéressant 32 pays en développement, dont 8 comptent parmi les moins avancés. Sur la totalité de ces projets, 149 portent sur des domaines qualifiés de prioritaires dans la

⁴ID/B/240, chap. III, par. 36.

⁵ID/B/260, chap. III, par. 14.

Déclaration et le Plan d'action de Lima — agro-industries, sidérurgie, industries chimiques, construction mécanique — et plus du tiers ont fait l'objet d'études de faisabilité effectuées par les promoteurs. Au cours de l'année considérée, 562 demandes d'informations complémentaires sur les projets énumérés dans la liste ont été reçues de 131 partenaires potentiels.

27. Les profils d'investissements industriels par pays — deuxième outil de promotion — sont de plus en plus utilisés comme moyen de fournir des renseignements supplémentaires sur les propositions de projets d'investissement industriel et comme documentation en vue des réunions pour la promotion des investissements et des réunions d'information sur les pays⁶. Sous la direction du Service du programme de coopération en matière d'investissements, on a établi en 1981 des profils pour 30 pays en développement, ce qui porte à 80 le nombre des profils disponibles. La série complète fait l'objet d'une forte demande de la part d'autres organisations internationales ainsi que d'institutions privées et publiques.

28. La deuxième édition du guide des possibilités de financement pour les projets industriels intéressant les pays en développement (*Directory of Financial Resources for Industrial Projects in Developing Countries*⁷) a été publiée en 1981. Ce guide — qui est le troisième outil de promotion — a pour objet d'aider les promoteurs de projets et leurs partenaires potentiels à trouver des sources appropriées de financement pour des projets d'investissement industriel dans les pays en développement. On y trouve des renseignements sur 180 institutions nationales, régionales et internationales pour le financement du développement.

29. Le quatrième outil de promotion est le Répertoire des concours offerts⁸. Le nombre des entreprises privées et publiques de pays industrialisés et de pays en développement relativement avancés qui se sont déclarées disposées à participer à des projets d'investissement industriel dans les pays en développement a continué d'augmenter. Au cours de l'année considérée, le répertoire s'est enrichi de plus de 600 entreprises de 18 pays — industrialisés ou relativement avancés — qui se sont proposées à coopérer à des projets appropriés de diverses manières : constitution de coentreprises, transfert de techniques, apport de connaissances spécialisées en matière de technologie, de gestion, de commercialisation, etc. C'est là, en partie, le résultat d'enquêtes menées auprès d'entreprises diverses au Canada, aux Etats-Unis, en Inde, au Japon et en Pologne. On n'a pas noté d'augmentation sensible dans le nombre des concours demandés par des promoteurs de projets dans les pays en développement, auxquels le répertoire a pour but de faire connaître les possibilités de coopération. En 1981, des institutions privées et publiques des pays en développement ont demandé une assistance afin d'identifier des partenaires pour 28 nouveaux projets d'investissement industriel, et contact a été pris avec 127 partenaires potentiels. L'ONUDI a adressé un questionnaire à quelque 600 institutions de pays en développement qui reçoivent régulièrement le répertoire, pour évaluer et accroître son efficacité.

⁶*Ibid.*, par. 15.

⁷PI/61/Rev.1.

⁸ID/B/260, chap. III, par. 17.

30. Le cinquième outil de promotion — un ensemble de profils d'établissements industriels intitulé *How to Start Manufacturing Industries—Technological and Investment Perspectives* est disponible depuis novembre 1981. La première série comprend des profils correspondant à environ 100 petites et moyennes installations manufacturières et exposant brièvement le processus de fabrication employé, les matières premières nécessaires, le matériel et les machines, les besoins de main-d'œuvre et les coûts d'investissement et de production. Les profils visent essentiellement à motiver les promoteurs potentiels dans les pays en développement et à leur faciliter l'identification des produits pouvant être fabriqués dans ces pays.

Programme de coopération Banque mondiale/ONUDI

31. Le Programme de coopération Banque mondiale/ONUDI, unité distincte supervisée par le chef du Service du programme de coopération en matière d'investissements, a axé ses travaux sur des domaines d'intérêt commun pour les deux organisations, et en particulier sur les études des secteurs et sous-secteurs industriels, faites à l'appui des activités de prêt de la Banque et des activités de coopération technique de l'ONUDI. Cette unité organise elle-même diverses missions, offre en outre les services de son personnel pour celles que l'ONUDI et la Banque mondiale envoient à pied d'œuvre, et sert d'organisme de liaison pour certaines activités d'intérêt commun — formation, études, assistance technique, établissement de programmes par pays, etc.

32. En 1981, le Programme de coopération s'est vu allouer un budget d'environ 835 000 dollars (contre 760 000 en 1980)⁹, le financement étant assuré à 75 % par la Banque mondiale et à 25 % par l'ONUDI. Le Programme a employé six administrateurs et, comme les années précédentes, utilisé à diverses reprises les compétences du personnel d'autres divisions de l'ONUDI; des consultants ont également été engagés pour des tâches spéciales.

33. Pendant l'année considérée, 7 missions ont été effectuées au titre du Programme de coopération; un appui a été fourni pour 7 autres organisées dans le cadre des activités de la Banque mondiale, et 4 encore ont été entreprises à la demande d'autres services de l'ONUDI. Au total, 16 pays en développement ont été visités au titre des 18 missions. Des missions ont été envoyées en Bolivie, au Pérou et au Yémen pour étudier la situation, les perspectives et les problèmes de secteurs industriels. D'autres missions plus spécialisées, portant sur certains sous-secteurs industriels, y compris la petite industrie et l'artisanat, ont eu lieu aux Comores, en Malaisie et au Rwanda.

34. En 1981, les activités du Programme de coopération sont restées axées, entre autres, sur le secteur de la construction¹⁰. Une enquête approfondie a été faite à ce sujet au Soudan — c'était la sixième d'une série d'études de ce genre effectuées par le Programme au cours d'une période de trois ans.

35. En ce qui concerne la préparation de projets d'investissement, les activités du Programme ont principalement porté sur trois projets au Yémen¹¹,

⁹*Ibid.*, par. 34.

¹⁰*Ibid.*, par. 37.

¹¹*Ibid.*, par. 38.

l'un (coût estimatif de 20 millions de dollars) portant sur la mécanisation de l'extraction et de la taille de la pierre; son financement par la Banque mondiale est à l'étude; un autre actuellement examiné par l'ONUDI et concernant une installation pour la fabrication de 60 000 tonnes de produits en béton par an (investissement de 9 millions de dollars) et un autre enfin (investissement d'environ 17 millions de dollars) se rapportant à la fabrication de verre creux. On a établi une carte géologique et procédé à des analyses minéralogiques du gisement de sable quartzeux à exploiter, suite à l'étude de faisabilité effectuée au titre du Programme de coopération. Des partenaires potentiels — participation au capital et technologie — ont également été trouvés et mis en rapport avec les promoteurs du projet au Yémen. Un appui a également été apporté à des missions de la Banque mondiale intéressant le secteur des biens d'équipement au Mexique et celui des textiles en Turquie.

36. Des spécialistes dont les services ont été mis à la disposition de la Banque mondiale ont formulé des recommandations au sujet de la nouvelle réglementation de l'investissement qu'il est proposé d'appliquer en Bolivie. Des fonctionnaires du Programme ont, également pour la Banque mondiale, étudié la modernisation d'usines en Ouganda et la sécurité dans l'industrie au Brésil. Le Programme a fourni des compétences spécialisées à d'autres unités de l'ONUDI sur divers points : assistance technique à l'industrie automobile en Tunisie, définition des domaines possibles de coopération entre institutions de recherche-développement pour l'industrie en Argentine, au Paraguay et en Uruguay, promotion de l'investissement au Paraguay.

37. En 1981, la Banque mondiale a approuvé un certain nombre de prêts et crédits destinés à des projets pour lesquels le Programme de coopération avait effectué des travaux préparatoires¹², comme ceux qui ont été menés pour les Gouvernements du Pakistan, du Pérou et de l'Uruguay. Par exemple, l'Association internationale de développement (IDA) a accordé un crédit de 30 millions de dollars au Pakistan pour aider les petites entreprises de sous-secteurs industriels ayant de bonnes perspectives d'avenir, pour financer des services de vulgarisation, et pour promouvoir l'exportation de produits de l'artisanat et de la petite industrie. Ces mesures avaient été précédées par un travail préparatoire du Programme de coopération, et notamment par une enquête financée par le PNUD sur la petite industrie en 1980. En Uruguay, un prêt de 30 millions de dollars de la Banque mondiale destiné à améliorer la compétitivité des entreprises industrielles a été accordé pour un projet de crédit industriel. Près de 70 projets industriels bénéficieront d'une assistance, et il sera créé 3 200 emplois. Le Programme de coopération avait participé à l'enquête de la Banque sur ce secteur. Le Pérou a reçu un prêt de 60 millions de dollars que l'Institut d'Etat pour le développement industriel acheminera vers des entreprises publiques ou privées relevant pour la plupart du secteur manufacturier, mais aussi dans certains cas de ceux des industries extractives et du tourisme. Le Programme de coopération avait aussi participé aux travaux de la Banque mondiale préliminaires à l'évaluation de la petite industrie.

38. Depuis 1974, les missions exécutées par le Programme de coopération ou avec sa participation ont préparé le terrain en vue de prêts accordés par la Banque mondiale pour un montant d'environ 1,3 milliard de dollars. Ces prêts sont allés à 34 projets exécutés dans 25 pays en développement (voir appendice E).

¹²*Ibid.*, par. 36.

39. L'ONUDI et la Banque mondiale ont examiné conjointement leur Programme de coopération en 1981 pour évaluer ses activités passées, mettre en évidence ses résultats et définir des domaines principaux d'action pour l'avenir. La conclusion de cet examen a été que le Programme s'est bien acquitté de son mandat découlant du Mémoire d'accord conclu en 1973 par les deux organisations, mais que les activités futures devraient se concentrer davantage sur la coopération entendue en un sens plus large, en utilisant les compétences spécialisées des deux organisations, et moins sur les missions opérationnelles visant à appuyer les opérations de la Banque en matière de prêts. Le personnel des deux organisations s'emploie à mettre au point les détails d'un nouveau *modus operandi* pour 1982 et au-delà.

ENERGIE

40. Durant l'année considérée, le Bureau du Directeur exécutif, par l'intermédiaire du Groupe consultatif spécial de l'énergie¹³, a continué de travailler à l'établissement de stratégies d'ensemble et de priorités dans le domaine des activités industrielles liées à l'énergie, en vue de guider, orienter et coordonner les activités au sein du Secrétariat de l'ONUDI.

41. Il a, en particulier, été constitué une base de données fondamentales, d'analyses et de conclusions concrètes qui a aidé à définir les grandes lignes et les priorités des activités de l'ONUDI dans le domaine de l'énergie. Pour mener à bien cette tâche, le Groupe consultatif spécial, avec la pleine coopération des autres services de l'ONUDI, a principalement procédé par contacts informels mais étroits avec des représentants d'autres services et organismes du système des Nations Unies, tels que le Département de la coopération technique pour le développement, du Secrétariat de l'ONU, les Commissions régionales, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Université des Nations Unies, le Secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), la Banque mondiale et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

42. Dans ce contexte, les contacts informels entretenus avec des représentants de missions, d'organisations intergouvernementales [le Conseil de l'Europe, la Banque interaméricaine de développement, l'Institut international d'analyse appliquée des systèmes (IIASA), l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE) et l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP)] et d'organisations non gouvernementales (le Club de Genève et l'Institut latino-américain du fer et de l'acier) se sont aussi révélés utiles et seront intensifiés.

43. On a aussi commencé en 1981, dans le domaine de l'énergie, à déterminer des catégories prioritaires de mesures en vue du développement industriel. Cette analyse de caractère pratique se poursuivra et devrait conduire en 1982 à des

¹³*Ibid.*, par. 87.

activités prioritaires spécifiques (projets, études, réunions, accords de coopération, etc.) qui seront mises en œuvre dans le cadre des programmes existants ou à mesure que de nouvelles ressources deviendront disponibles.

44. En 1981, les efforts ont principalement, mais non exclusivement porté sur les possibilités qu'offrent pour l'industrialisation les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, à cause de la participation du Secrétariat à la préparation de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, puis à cette Conférence elle-même, qui s'est tenue à Nairobi (Kenya) en août 1981. Tout en continuant d'accorder à cette question toute l'attention souhaitable, on étudiera plus en détail en 1982 le rôle des sources d'énergie classiques, ce qui aura pour effet d'équilibrer les analyses et activités de l'ONUDI pour les prochaines années, car le développement industriel dépendra non seulement des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, mais aussi et presque autant d'une mise en valeur et d'une utilisation accrues des sources d'énergie classiques, notamment les hydrocarbures fossiles et les charbons de divers types et qualités.

45. Le rapport sur les activités de développement industriel liées à l'énergie¹⁴, établi à l'intention du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables conformément à la recommandation figurant au paragraphe e de la décision 7 (II) dudit Comité¹⁵, contenait un aperçu du mandat et des activités de l'ONUDI, ainsi que des dispositions que l'Organisation a prises et des accords qu'elle a conclus au 1^{er} janvier 1981 en vue de la mise en valeur et de l'utilisation de l'énergie dans le cadre de l'industrialisation. Y figuraient aussi des listes et de brèves descriptions des projets et études liées à l'énergie, des accords de coopération conclus avec d'autres organismes des Nations Unies et organisations extérieures au système des Nations Unies ainsi que des publications parues.

46. Le projet de document d'information destiné à la réunion du Groupe spécial d'experts des questions industrielles, y compris l'utilisation de l'énergie dans le secteur des transports et les secteurs connexes, tenue à Vienne du 12 au 16 janvier 1981, a été établi à la demande du secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables. Il comportait un examen détaillé de la situation énergétique actuelle, indiquait et définissait les principaux aspects de l'interaction entre l'énergie et l'industrie, précisait les problèmes à étudier et les mesures à prendre en ce qui concerne le développement industriel et l'apport énergétique qu'il exige, donnait des projections quantifiées relatives à l'objectif de Lima et une évaluation préliminaire de l'importance relative des sources d'énergie nouvelles et renouvelables pour l'industrie, avec des exemples d'utilisation dans l'industrie. Le rapport mentionnait aussi, en les accompagnant d'exemples spécifiques, les conclusions dégagées quant à l'impact sur l'industrie d'une utilisation croissante des sources d'énergie nouvelles et renouvelables; donnait des listes des biens d'équipement à produire dans les pays en développement en relation avec la mise en valeur de sources d'énergie nouvelles et formulait des suggestions touchant la formation de la main-d'œuvre, les instituts et services technologiques et les ressources nécessaires. Ce document a été largement utilisé durant

¹⁴UNIDO/OED.130, publié par la suite sous la cote A/CONF.100/6/Add.12.

¹⁵A/35/43, deuxième partie, annexe I, section B.

la réunion du Groupe spécial d'experts et nombre des idées qu'il contenait, et des projections qui y figurent ont été retenues dans le rapport final de la Réunion¹⁶. Une version révisée du document de l'ONUDI¹⁷ où figuraient des renseignements supplémentaires demandés par les experts au cours de la réunion a été distribuée aux missions permanentes auprès de l'ONUDI et à nombre d'organisations et d'experts.

47. L'une des principales tâches du Secrétariat en 1981 a été de coordonner la participation de l'ONUDI aux préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables et à la Conférence elle-même. Ses représentants ont activement participé à 14 réunions et beaucoup de temps et d'efforts ont dû être consacrés à l'étude ou à la préparation des documents, des déclarations et des mesures de suivi.

48. En 1981, le Secrétariat a organisé — ou a participé — à 29 autres réunions relatives à l'énergie, démontrant ainsi son intérêt de plus en plus actif pour les aspects énergétiques de l'industrialisation, conformément aux recommandations de la troisième Conférence générale et du Conseil du développement industriel.

49. Il y a lieu de mentionner spécialement le Groupe d'étude des questions liées à l'énergie et à l'industrie, mis sur pied par le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables avec l'aide de l'Université des Nations Unies et de l'ONUDI, qui s'est réuni à Nairobi le 14 août 1981. L'ONUDI a proposé les questions à examiner et établi la liste des membres du Groupe, composé d'un petit nombre de personnalités éminentes provenant de diverses régions et de différents groupes de pays. Cette réunion, présidée elle aussi par l'ONUDI, a suscité un vif intérêt pendant la Conférence. Le secrétariat de l'Université des Nations Unies rédige actuellement un compte rendu de ses travaux.

50. Les activités susmentionnées ont contribué à mieux faire saisir, au sein de tout le Secrétariat, les divers aspects des rapports qui existent entre l'énergie et l'industrie et à promouvoir une participation accrue aux activités entreprises dans ce domaine.

51. L'importance essentielle des activités industrielles et leur rôle spécial à l'égard du problème de l'énergie — déjà examinés à plusieurs des réunions mentionnées ci-dessus — ont été spécialement soulignés au cours des contacts pris et dans les exposés présentés à la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables. En particulier, la déclaration faite à la Conférence par le Directeur exécutif comportait une analyse concise des relations entre l'énergie et l'industrie, notamment en ce qui concerne les sources d'énergie nouvelles et renouvelables¹⁸.

52. L'étude des incidences pour l'ONUDI du Programme d'action de Nairobi pour la mise en valeur et l'utilisation de sources d'énergie nouvelles et renouvelables¹⁹ adopté par la Conférence, ainsi que des mesures de suivi qu'il

¹⁶A/CONF.100/PC/36.

¹⁷UNIDO/OED.131.

¹⁸A/CONF.100/11, chap. IV, par. 162.

¹⁹*Ibid.*, chap. I, section A.

convient de prendre, a été mise en train, et l'on a préparé des tableaux annotés pour les décisions et recommandations de la Conférence et les activités industrielles à entreprendre. Il importe cependant de ne pas perdre de vue :

a) Que les résultats et les incidences générales de la Conférence doivent encore être examinés, lors de réunions ultérieures au niveau du Secrétariat de l'ONU et à l'Assemblée générale²⁰, afin de déterminer avec plus de précision les moyens de mettre en œuvre le Programme d'action de Nairobi;

b) Qu'il apparaît déjà clairement que la mise en œuvre du Programme d'action exigera une coopération et une coordination accrues entre les institutions et organismes du système des Nations Unies ainsi qu'avec les organisations intergouvernementales et non gouvernementales intéressées; un renforcement de la coopération internationale et intergouvernementale en divers domaines (techniques, sciences, gestion, financement au niveau de l'entreprise, éducation, etc.), ainsi qu'un important accroissement des ressources disponibles en vue d'élargir les activités menées par les organismes des Nations Unies dans le domaine de l'énergie;

c) Qu'il faudra étudier avec un soin tout particulier le détail des incidences qu'aura pour l'ONUDI le Programme d'action de Nairobi, car il y est fréquemment fait mention de l'industrie sous différentes rubriques; ces mentions seront systématiquement relevées et interprétées dans le contexte du mandat de l'ONUDI et de son champ d'activité;

d) Que malgré l'évidente importance que les sources d'énergie nouvelles et renouvelables ont pour les pays en développement, la réalisation de l'objectif de Lima dépendra tout autant des efforts consacrés aux sources d'énergie classiques;

e) Que le succès des efforts requis pour que les activités de l'ONUDI dans le domaine de l'énergie atteignent un volume et la qualité nécessaires à la réalisation de l'objectif de Lima et à la mesure de cet objectif dépendra pour beaucoup de l'obtention d'importantes ressources supplémentaires.

53. A titre de première mesure pour la mise en œuvre et le suivi du Programme d'action de Nairobi et pour l'élaboration d'un programme général à moyen terme relatif à l'énergie, l'ONUDI a participé aux consultations officielles préalables interinstitutions relatives au Plan à moyen terme des Nations Unies (1984-1989) et à la réunion du Groupe de travail spécial pour le suivi au plan interinstitutions du Programme d'action de Nairobi, qui ont eu lieu à New York en décembre 1981. Le Groupe consultatif spécial de l'énergie avait établi pour ces réunions le projet d'un bref document de base.

54. De nombreux rapports, projets de texte, observations, documents informels de référence, exposés, mémoires et déclarations sur les questions relatives à l'énergie et à l'industrie ont également été établis par le Groupe consultatif spécial sur la demande ou en coopération avec d'autres services de l'ONUDI en vue de l'élaboration de documents de l'ONU et de l'ONUDI, pour la mise en œuvre de projets de coopération technique, l'organisation ou la tenue de réunions, la mise en œuvre de programmes spéciaux, l'établissement de contacts comportant des discussions, aux fins de la coopération avec d'autres organismes des Nations Unies, etc.

²⁰*Ibid.*, par. 61.

55. On trouvera dans d'autres chapitres du présent rapport, notamment ceux qui concernent les opérations industrielles et le Programme de technologie, des renseignements supplémentaires sur les activités menées en 1981 par l'ONUDI dans le domaine de l'énergie.

PROGRAMME DE TECHNOLOGIE

56. Tenant compte de l'importance accordée à la technologie dans la Déclaration et le Plan d'action de New Delhi, adoptés à la troisième Conférence générale de l'ONUDI, et des décisions prises par le Conseil du développement industriel à sa quatorzième session, le Secrétariat a continué en 1981 de considérer comme hautement prioritaires les activités relatives à la mise au point et au transfert des techniques industrielles. Tout en continuant à s'occuper du choix, de l'acquisition, de l'adaptation, de l'assimilation et de la mise au point des techniques, il a mis en train des activités nouvelles correspondant aux tendances dynamiques qui caractérisent l'évolution technologique dans le monde entier ainsi qu'aux besoins exprimés par les pays en développement eux-mêmes.

Progrès technologiques

57. Un nouveau programme de grande envergure a été mis sur pied pour tirer les conséquences que comportent les progrès technologiques pour les pays en développement, problème sur lequel la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement avait particulièrement appelé l'attention²¹. Plusieurs de ces progrès technologiques devraient profondément modifier le rythme et la structure de la production industrielle au cours des décennies à venir, et il importe que les pays en développement aient conscience de cette situation pour pouvoir prendre en temps utile des mesures appropriées. Le programme a été conçu notamment pour permettre de mieux cerner :

- a) Les possibilités et les limites des diverses techniques pour les pays en développement;
- b) Les capacités industrielles et techniques dont les pays en développement doivent disposer pour pouvoir profiter de ces techniques;
- c) Les mesures que doivent prendre les gouvernements des pays en développement.

58. Des activités nouvelles ont été organisées dans le cadre de ces considérations, en tenant compte de la nature des progrès réalisés dans le domaine technologique et en choisissant le type de mesures pratiques garantissant le maximum d'efficacité. C'est ainsi que lors d'un échange de vues sur les implications des progrès du génie génétique pour les pays en développement, qui a eu lieu à Vienne du 4 au 6 février 1981, d'éminents spécialistes du génie génétique et de la biotechnologie ont recommandé la

²¹A/CONF.81/16, annexe IV.

création à l'échelon national, dans les pays en développement, de groupes pluridisciplinaires d'orientation technologique, et celle d'un centre international de génie génétique et de biotechnologie chargé de donner l'élan initial et d'appuyer les efforts nationaux. Un groupe d'experts s'est en conséquence rendu dans 16 pays en développement et pays développés pour procéder à des échanges de vues, et on a élaboré, en se fondant sur le résultat de ces entretiens, une proposition concernant la création d'un centre international de génie génétique et de biotechnologie dans laquelle figurent des recommandations détaillées sur les fonctions, le programme de travail et l'organisation du centre envisagé²².

59. En juin 1981 a été organisée une réunion d'experts sur les incidences pour les pays en développement des progrès technologiques réalisés en micro-électronique. Les participants ont souligné la nécessité de prendre au niveau national des mesures touchant la fabrication, les applications industrielles et autres, la mise au point du logiciel, et l'élaboration d'une stratégie nationale de la mini-électronique. Ils ont également recommandé des mesures à prendre à l'échelon international y compris une étude permanente des tendances du marché et de leurs incidences sur les divers secteurs de l'industrie considérée, sur la préparation des projets pilotes et sur les programmes ayant trait aux applications et au logiciel. En 1982, un groupe d'experts, lors d'une réunion organisée en coopération avec la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), procédera à une analyse des implications des progrès de la micro-électronique pour les pays d'Amérique latine, et émettra des recommandations sur les mesures à envisager.

60. En 1981, le Secrétariat a mis en train des activités relatives à l'utilisation du "plus léger que l'air" pour la navigation aérienne. Bien que ce genre de techniques soit connu depuis des décennies, les efforts technologiques récemment faits en ce domaine incitent à en examiner les implications pour les pays en développement, ne serait-ce qu'en raison de la hausse des coûts de l'énergie. Une réunion d'experts a étudié la question en octobre 1981, et a conclu qu'en l'état actuel des techniques et compte tenu du peu d'expérience pratique que l'on possède en ce domaine, les pays en développement ont intérêt à procéder avec prudence. Les participants se sont donc bornés à recommander d'appuyer un projet pilote déjà entrepris au Pérou, qui permettrait d'acquérir davantage d'expérience des techniques considérées, et de créer une publication qui analyserait et répandrait des informations à leur sujet.

61. Pour les besoins des activités susmentionnées, une importante documentation analytique sur les progrès technologiques a été élaborée par d'éminents experts, qui ont abordé les questions du point de vue des pays en développement. Cette documentation portait notamment sur les implications du génie génétique et des progrès de la microbiologie pour les pays en développement; elle contenait en outre un aperçu des problèmes préliminaires que pose le lancement d'une industrie de la micro-électronique; plusieurs études techniques sur la question du "plus léger que l'air"; une analyse des capacités technologiques requises pour détecter, exploiter et utiliser les ressources minérales des fonds marins, et des indications sur les perspectives technologiques ouvertes dans les secteurs de la machine-outil et des produits

²²UNIDO/IS.254.

pétrochimiques. L'étude sur les machines-outils a été utilisée pour la préparation de la documentation destinée à la Consultation sur l'industrie des biens d'équipement, tenue à Bruxelles (Belgique) en septembre 1981, ainsi que pour la réunion sur la micro-électronique mentionnée au paragraphe 59 ci-dessus. En outre, les participants aux réunions où il a été question des progrès technologiques ayant souligné la nécessité de constamment fournir aux pays en développement des informations et de les analyser à leur profit, on travaille à la préparation de courts bulletins sur la micro-électronique, le génie génétique et la biotechnologie qui devraient aider les responsables des politiques nationales, les chercheurs, les techniciens et les industriels des pays en développement à se tenir au courant des progrès les plus récents.

62. Les diverses activités susmentionnées avaient pour but de stimuler l'intérêt et l'action à l'échelon national. Un projet financé par le Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement sera entrepris au Mexique afin d'aider le gouvernement à organiser une équipe nationale permanente chargée d'observer les tendances de l'évolution technologique et de fournir des éléments pour la formulation des politiques industrielles, technologiques et commerciales et pour la prise de décisions relatives aux grands projets industriels.

63. Le renforcement des capacités d'élaboration des politiques à suivre a fait l'objet d'un séminaire national organisé à Georgetown (Guyane) en février 1981, en collaboration avec la Section du transfert des techniques du Conseil national pour la science et la recherche. Les participants ont recommandé la création de groupes consultatifs spéciaux et d'un comité consultatif pour les transferts de techniques, qui joueraient un rôle important dans les activités nationales entreprises à ce titre. Le séminaire a également établi une liste d'une cinquantaine de projets envisagés. Enfin, une étude intitulée *Technological Self-Reliance of the developing countries: Towards Operational Strategies*²³ a été publiée dans la série "Mise au point et transfert des techniques".

Technologie industrielle en Afrique

64. Pour tenir compte des recommandations du Colloque OUA/ONUDI sur les techniques industrielles pour l'Afrique tenu à Khartoum en novembre 1980²⁴, et de la proclamation des années 80 en tant que Décennie du développement industriel de l'Afrique²⁵, le Secrétariat a fait un effort spécial pour les programmes concernant la mise au point et le transfert des techniques dans cette région. Plusieurs projets régionaux ont donc été établis en collaboration avec l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et la Commission économique pour l'Afrique (CEA) en vue de leur financement par le PNUD.

65. L'étroite collaboration avec le Centre régional africain de la technique a été poursuivie. L'ONUDI a aidé à établir le programme de travail pour le centre, et, conjointement avec celui-ci, procédé à l'élaboration d'un certain nombre de propositions de projets en vue de leur éventuel financement par le

²³ID/262.

²⁴ID/B/260, chap. III, par. 43.

²⁵Résolution 35/66 B de l'Assemblée générale, en date du 5 décembre 1980.

PNUD. Les documents et comptes rendus des travaux du Colloque OUA/ ONUDI sur les techniques industrielles pour l'Afrique ont été publiés²⁶ et ont fait l'objet d'une large diffusion dans toute la région.

66. Des activités de pays ont également été entreprises en 1981. Au Soudan, l'ONUDI a aidé le gouvernement à organiser un séminaire national sur la mise au point et le transfert des techniques qui, avec le renfort d'une mission de deux experts, constituait un élément de l'aide préparatoire accordée à ce pays en vue de la création d'un centre national de technologie. Suite aux recommandations des deux experts, il a été demandé à l'ONUDI d'élaborer un projet comportant une assistance du PNUD. A la demande du Gouvernement du Lesotho, une mission consultative a été envoyée dans le pays en vue de l'élaboration d'un programme national de technologie. Le résultat a été un projet pour la création d'un centre national de technologie, projet actuellement étudié par le Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement (FISTD). En République-Unie de Tanzanie, deux experts ont effectué, en collaboration avec leurs homologues nationaux, une étude approfondie des mesures générales qu'il y aurait lieu de prendre et un rapport contenant des recommandations à cet égard a été soumis au gouvernement.

Acquisition des techniques

67. Le renforcement des capacités de négociation pour l'acquisition des techniques est resté une activité importante. Une aide a été accordée au Gouvernement du Swaziland pour lui permettre de réviser sa législation relative aux coentreprises de manière à promouvoir l'afflux de techniques et de capitaux étrangers. Des échanges de vues ont eu lieu avec le Gouvernement chinois au sujet de mesures préparatoires visant à faciliter l'entrée des techniques étrangères. Une assistance préliminaire a été fournie au Gouvernement indonésien pour l'aider à évaluer les possibilités d'une intervention plus directe du gouvernement dans l'importation de techniques. En collaboration avec le Comité de l'industrie, des ressources minières et de l'énergie de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), un programme a été mis sur pied pour étudier la possibilité d'améliorer et renforcer le contrôle des importations de techniques dans les divers pays en fonction de leurs besoins. Une réunion de représentants des gouvernements de l'ANASE a été organisée en septembre 1981 pour procéder à un échange de vues et de données d'expérience au sujet des importations de technologie et d'étudier les dispositions prises à cet égard par d'autres pays. Des stages d'études pratiques pour le renforcement des capacités de négociation ont été organisés au Portugal et en Chine. Cinq pays en développement ont demandé et obtenu une assistance spéciale et des conseils au titre du programme de services consultatifs technologiques²⁷. Une publication intitulée *Case studies in the Acquisition of Technology*²⁸ a été publiée dans la série "Mise au point et transfert des techniques".

68. En 1981, le Système d'échange de renseignements techniques (TIES)²⁹ a continué de promouvoir les échanges d'information entre services d'enregis-

²⁶ID/WG.332/1-ID/WG.332/11/Rev.1.

²⁷ID/B/220, chap. III, par. 67.

²⁸ID/257.

²⁹ID/B/220, chap. III, par. 73; ID/B/240, chap. III, par. 58; ID/B/260, chap. III, par. 46-47.

tremement de transfert des techniques des pays en développement; 12 numéros du *TIES Newsletter* ont été publiés, et le nombre de contrats enregistrés a été porté à 5 600. Le Système a accueilli un nouveau participant, la République de Corée, et plusieurs nouveaux observateurs, ce qui porte à 28 le nombre total de participants et d'observateurs associés au TIES. La coopération avec des systèmes régionaux d'information technologique tels que celui des pays andins s'est révélée profitable et l'on envisage actuellement d'établir des relations analogues avec l'ANASE. Une étroite collaboration dans le domaine de l'information technologique a été maintenue avec le Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales. A la demande de l'ONUDI, les pays du Groupe andin ont effectué une étude sur leur expérience de l'acquisition de techniques de fabrication pharmaceutique.

69. Les activités mentionnées au paragraphe 68 ainsi que d'autres études sectorielles ont fait l'objet d'un examen à la sixième Réunion de directeurs des services d'enregistrement des transferts de techniques qui s'est tenue à Manille, en novembre 1981. Les participants ont en outre étudié la possibilité d'élargir les activités du TIES de manière à leur faire couvrir les aspects techniques des contrats de transfert de techniques, ce qui devrait aussi fournir à la Banque d'informations industrielles et technologiques (INTIB) des éléments d'information sur les techniques de rechange.

Mise au point et adaptation des techniques

70. Dans le domaine de l'adaptation des techniques modernes aux conditions existant dans les pays en développement, un "Plan d'exécution technique" détaillé a été mis au point pour aider la République-Unie du Cameroun à créer une unité de développement de la production métallurgique, en sus à celui qui avait été établi pour le Soudan³⁰. Le travail est exécuté par le Programme de technologie en étroite coopération avec la Section des industries mécaniques et la Section des industries métallurgiques de la Division des opérations industrielles. Dans le même domaine, plusieurs demandes d'assistance ont été reçues d'autres pays africains et on prévoit qu'après une enquête sur les installations métallurgiques locales, d'autres études détaillées seront entreprises pour déterminer avec précision les besoins locaux.

71. En coopération avec le PNUD et le Conseil de coopération industrielle pour le développement (ICD), des journées d'étude sur la sélection des techniques d'assemblage des produits électroniques et électriques dans les pays en développement ont eu lieu à Utrecht (Pays-Bas) en mai 1981 avec la participation de 15 représentants venus de pays en développement. Conformément aux recommandations qui y ont été formulées, on prépare à l'intention des pays en développement un ensemble de directives sur la création d'usines d'assemblage de récepteurs de télévision dans ces pays.

72. Conformément aux recommandations des deux premiers séminaires (combinant réunions de travail et voyages d'étude) sur la création de minicentrales hydrauliques qui ont eu lieu au Népal en 1979, puis en Chine et aux Philippines en 1980³¹, un manuel à l'intention des décideurs³² a été rédigé

³⁰ID/B/260, chap. III, par. 50.

³¹*Ibid.*, par. 51.

³²UNIDO/IS.225.

en coopération avec l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE) et distribué dans les pays en développement. Ce manuel est un instrument de travail qui devrait faciliter la prise des décisions relatives à la création des petites centrales et des minicentrales hydro-électriques. Il propose des méthodes pour déterminer les possibilités de création de minicentrales hydrauliques dans une région donnée, et énumère les critères technico-économiques dont il faut tenir compte avant de prendre une décision finale. On a continué de travailler à l'établissement d'une bibliographie sur les techniques de production d'électricité utilisées dans les minicentrales hydrauliques et sur leurs applications dans les pays en développement. Une proposition de projet a également été présentée en vue de créer en Chine un centre régional pour la recherche, le développement et la formation professionnelle dans le domaine des minicentrales hydrauliques. L'exécution de la première partie de ce projet, c'est-à-dire la fourniture de l'équipement, a été confiée à l'ONUDI. Toutes ces activités sont entreprises en étroite coopération avec le Groupe des études sur l'énergie pour l'industrie (Division des opérations industrielles), le Service du programme de coopération en matière d'investissements et le Groupe consultatif spécial de l'énergie, ainsi qu'avec d'autres organisations et organismes s'occupant de la question des minicentrales hydrauliques.

73. En ce qui concerne la mise au point des techniques, les travaux ont commencé pour la première phase du projet lancé aux Philippines en 1980 pour la création d'une usine pilote fabriquant de l'éthanol à partir de matières cellulosiques³³. La Division des opérations industrielles, en coopération avec le Programme de technologie, est chargée de la mise en œuvre du projet. D'autre part, un projet a été mis sur pied en collaboration avec l'OUA pour améliorer les techniques de gazéification des déchets agricoles dans quatre pays africains. Ce projet prévoit, outre la préparation d'études technico-économiques sur certaines techniques, la création d'usines pilotes et la formation de main-d'œuvre dans chacun des pays intéressés.

74. Une mission consultative a été organisée en 1981 pour promouvoir la coopération entre divers organismes de recherche technologique du Brésil, du Paraguay et de l'Uruguay, et plusieurs possibilités de coopération régulière ont été retenues. Le Secrétariat de l'ONUDI a aussi participé activement à la mise au point d'une proposition de projet visant à renforcer l'Association mondiale des organisations de recherche industrielle et technologique (WAITRO) et qui doit être financé par le Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement.

Coopération technique dans le secteur des petites industries

75. Sur le modèle du projet entrepris en 1980 pour promouvoir la coopération entre petites entreprises des secteurs de l'industrie mécanique légère et de la transformation des métaux³⁴, un projet a été mis en train en vue du transfert de techniques entre de petites et moyennes entreprises de l'industrie alimentaire des Pays-Bas et des entreprises analogues en Chine, au Mexique, au Soudan et en Thaïlande. L'effort principal portera sur l'adaptation des

³³ID/B/260, chap. III, par. 52.

³⁴*Ibid.*, par. 55.

techniques de traitement. Grâce à une contribution du Gouvernement mexicain à un fonds d'affectation spéciale, on projette d'organiser au début de 1982 des journées d'étude nationales sur le transfert de techniques aux petites industries. Il y sera question du rôle des petites et moyennes entreprises dans l'industrie du traitement des produits alimentaires, secteur considéré comme hautement prioritaire par le gouvernement.

76. Pour promouvoir la coopération technique entre petites et moyennes entreprises des pays en développement, un projet a été entrepris en 1980 en vue d'établir des rapports de coopération entre de petites entreprises indiennes et des entreprises népalaises de même dimension dans les domaines suivants : production de pièces coulées en métaux non ferreux, machines-outils, petites fonderies, électrodes de soudage et petites briqueteries. Un deuxième projet a été mis en œuvre au cours de la même année pour étudier les possibilités de transférer à des entreprises du Samoa occidental qui traitent la fibre de coco et ses sous-produits des techniques utilisées par des petites entreprises indiennes.

77. Le système de services technologiques, qui a été mis sur pied pour apporter son aide technique aux petites entreprises, fonctionne aux Philippines depuis 1978, sous forme de projet pilote³⁵. Ce projet a permis d'établir des relations entre les organismes de recherche industrielle et les petites et moyennes entreprises, particulièrement dans les zones rurales, contribuant ainsi à y améliorer le niveau technologique. Les résultats obtenus ont été examinés en novembre 1981 au cours d'une réunion tenue à Manille (et qui groupait quelque 25 participants venus de divers pays), et communiqués à d'autres pays de l'ANASE et à certains pays en développement.

Banque d'informations industrielles et technologiques

78. Au cours de sa deuxième année d'activité, la Banque d'informations industrielles et technologiques (INTIB), dans les limites des modestes ressources dont elle dispose, s'est surtout préoccupée des trois principaux aspects de l'information relative au choix des techniques, à savoir la recherche des sources d'information et la liaison avec ces sources, la détermination des besoins des utilisateurs finals et la couverture de ces besoins, et la production d'informations.

79. Grâce à la bibliothèque du Centre international de Vienne (CIV), l'INTIB a continué d'élargir l'accès à des bases de données situées dans le monde entier, portant à plus d'une centaine le nombre des bases accessibles pour tous les aspects de la technologie³⁶. L'INTIB a mis sur pied un système spécial de coopération avec le Service national d'information technique des Etats-Unis d'Amérique en vue d'une meilleure utilisation de ses publications et d'établir des contacts avec ses points de diffusion dans les pays en développement. Ces mesures font partie des efforts que fait constamment l'ONUDI pour contribuer à la création, par l'intermédiaire de l'INTIB, d'un système mondial pour l'échange d'informations techniques dans le domaine de l'industrie.

³⁵ID/B/220, chap. III, par. 64; ID/B/240, chap. III, par. 52.

³⁶ID/B/259, par. 15; ID/B/260, chap. III, par. 58.

80. Le réseau des correspondants de l'INTIB a été encore élargi et complété en 1981 par l'établissement d'un fichier d'experts. Ce fichier contient 400 noms et a un double but : a) permettre à l'INTIB d'obtenir les avis d'experts et b) créer un marché permettant aux employeurs de pays en développement d'obtenir des services d'experts au moyen de contrats passés directement avec les intéressés, l'ONUDI se bornant à renseigner les employeurs sur leur demande.

81. L'INTIB jouant le rôle d'un service central chargé d'aider les pays en développement à se procurer les informations industrielles et technologiques dont ils ont besoin, son fonctionnement exige d'étroites relations de travail avec les organismes nationaux et régionaux intéressés à la question. Une publication intitulée "Directory of industrial information services and systems in developing countries"³⁷, contenant quelque 450 rubriques, a été publiée. Il faut aussi mentionner l'achèvement d'un répertoire des organismes de recherche; ce répertoire, qui sera publié en 1982, doit faciliter et stimuler la coopération en matière d'activités de recherche industrielle.

82. En ce qui concerne les missions de promotion régionales de l'INTIB, qui ont commencé en 1980 par l'envoi d'une mission en Asie du Sud-Est³⁸, le chef de la Section de l'information industrielle de l'ONUDI et quatre experts des réseaux, systèmes et services d'information ont visité en novembre et décembre 1981 12 pays de l'Amérique latine. Le but de cette mission était de faire connaître dans ces pays les services offerts par l'INTIB et d'évaluer les besoins précis des utilisateurs d'informations industrielles lors d'échanges de vues dans le cadre de séminaires ou de visites aux bureaux, organismes et entreprises intéressés à la question. Des contacts ont été pris avec des systèmes régionaux d'information à divers stades de développement. La mission a, entre autres choses, constaté que les systèmes et les réseaux d'information scientifiques et techniques ont de la difficulté à traiter certaines demandes d'informations industrielles ne correspondant pas à des données et documents clairement identifiés. A cet égard, on a appelé l'attention sur le rôle de l'INTIB dans la fourniture d'informations sur l'accès aux connaissances théoriques, au savoir-faire et aux aspects non matériels des techniques industrielles dont le besoin ne peut être déterminé que par des services d'information disposant d'ingénieurs ayant les connaissances théoriques et techniques appropriées. La mission a également souligné qu'il était nécessaire que les pays en développement a) forment des politiques relatives à l'information industrielle et technique dans le cadre de leur politique générale de développement industriel; b) conçoivent et créent, en fonction des politiques ainsi formulées, des services d'information industrielle et technique appropriés et axés sur la vulgarisation, et c) mettent à la disposition des utilisateurs, par le moyen de ces services, des informations adaptées à leurs besoins particuliers. On envisage d'envoyer en 1982 une mission analogue en Afrique aux fins d'une enquête et d'une campagne de promotion en faveur de l'INTIB. Des entretiens ont aussi eu lieu avec le Centre régional de transfert des techniques de Bangalore et avec le Groupe des pays andins en vue de renforcer la coopération avec l'INTIB.

83. La réunion du Comité de l'information industrielle (Fédération internationale de documentation), tenue à Barcelone en septembre 1981, et celle du

³⁷UNIDO/IS.205.

³⁸ID/B/259, par. 7; ID/B/260, chap. III, par. 62.

Comité de l'information de l'ingénieur (Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs), tenue à Buenos Aires en novembre 1981, ont permis de mieux faire connaître les services de l'INTIB et d'établir des réseaux avec les utilisateurs finals, des fonctionnaires des services d'information industrielle de nombreux pays assistant à ces réunions. En outre, l'exposition technique TECHEX 81, organisée à Colombo sous l'égide du Gouvernement de Sri Lanka a fourni une autre occasion de mieux faire connaître l'action de l'INTIB et de recueillir des informations sur les technologies offertes.

84. Les banques de développement ayant un rôle capital à jouer dans le choix des techniques, on envisage de réunir au début de 1982 un groupe d'experts de haut niveau; des représentants des banques de développement de pays en développement assisteraient à cette réunion, où l'on pourrait déterminer leurs besoins en matière d'informations et étudier la possibilité de créer un réseau pour l'échange d'informations entre ces établissements.

85. L'Institut coréen d'études scientifiques et techniques avancées a présenté, en vue de l'établissement de liens avec l'INTIB, un mémorandum d'accord aux termes duquel il servirait de centre de liaison pour la République de Corée. Au préalable, deux fonctionnaires de cet institut avaient été détachés auprès de l'INTIB pendant plusieurs semaines pour étudier ses méthodes de travail. Cet arrangement pourrait servir de modèle pour la création de centres de liaison dans d'autres pays en développement.

86. L'INTIB a coopéré étroitement avec les autres services techniques du Secrétariat — tant au siège que sur le terrain — en vue à la fois de fournir à l'ONUDI les informations dont elle a besoin et de mobiliser celles dont dispose l'Organisation. Une large place a donc été faite à la mise au courant, non seulement des conseillers industriels hors siège et des administrateurs auxiliaires, mais aussi des experts de l'ONUDI, avant leur entrée en fonctions.

87. Les demandes de renseignements techniques auxquelles il a été répondu par l'entremise du Service de renseignements industriels ont été à peu près conformes aux tendances observées en 1980³⁹. Les entreprises industrielles, les instituts de R-D, les banques de développement et les centres de productivité et de développement des pays en développement ont compté parmi les principaux utilisateurs de ce service et les demandes de renseignements ont porté essentiellement sur les produits alimentaires, les boissons et le tabac, sur les métaux et sur les produits chimiques. Nombre d'entre elles ont été examinées avec des fonctionnaires de la Division des opérations industrielles et, dans certains cas, elles ont abouti à la présentation de demandes d'assistance technique à l'ONUDI.

88. Les profils techniques établis pour l'opération pilote de l'INTIB se sont révélés fort utiles, car ils ont permis de répondre à des demandes de renseignements techniques sans que cela entraîne de frais supplémentaires. Un profil technique sur l'équipement pour l'utilisation de l'énergie solaire a été achevé et devrait être publié en 1982. On a entrepris d'établir des profils analogues sur les carburants alcoolisés et sur la production de sel par évaporation naturelle. Un catalogue des fabricants d'équipements pour

³⁹ID/B/259, par. 16-17; A/36/16, par. 268.

l'utilisation de l'énergie solaire est en préparation. Six pochettes d'information sur des techniques mises au point ou adaptées à l'intention des pays en développement ont été établies à partir de la documentation disponible au siège de l'Organisation et leur publication a été annoncée dans le *Bulletin d'information de l'ONUDI*. En 1981, plus de mille de ces pochettes ont été envoyées à des pays en développement sur leur demande, ce qui montre l'ampleur des besoins d'informations dans ce domaine. A la suite d'un accord conclu avec l'Institut japonais de consultation, quelque 70 profils ont été publiés sous forme de document à feuillets mobiles intitulé "How to start manufacturing industries—technological and investment perspectives". Il est prévu d'en publier d'autres en 1982.

89. On a continué à recenser des sources d'information extérieures, à recueillir des renseignements à leur sujet et à les publier dans la série des Guides des sources d'information qui comptent désormais 39 volumes, plus sept éditions révisées. Deux guides ont été publiés en 1981 et plusieurs autres, dont un macro-guide répertoriant les services d'information généraux cités dans les autres volumes de la série, en étaient à divers stades d'élaboration et devraient paraître en 1982. On a, en outre, publié en 1981 deux études dans la série des monographies sur les techniques industrielles appropriées et deux autres dans celle qui s'intitule "Mise au point et transfert des techniques".

90. La mobilisation des informations internes s'est poursuivie grâce aux bases de données du Système d'informations industrielles (INDIS) et du Système d'information à accès direct (LINK). Quatre volumes de la série des "Résumés d'études sur le développement industriel" ont été publiés en 1981. Les bandes pour ordinateur de l'INDIS ont été diffusées et utilisées dans divers pays. On a amélioré cette base de données, qui contient maintenant 11 000 références et résumés de documents de l'ONUDI, en la dotant de codes des secteurs industriels qui facilitent la recherche des informations. Le *Thesaurus* du langage du développement industriel a été complètement remanié et une nouvelle édition en sera publiée au début de 1982. Ce *Thesaurus* est utilisé dans le monde entier pour le classement des documents sur le développement industriel.

91. La base de données du LINK, créée en 1980, a été encore enrichie et comprend désormais plus de 7 000 rubriques sur des institutions, les demandes de renseignements reçues, le contenu des dossiers par sujets, les fournisseurs de technologie et d'autres questions connexes. On a constaté que c'était un excellent outil pour l'établissement de répertoires et d'autres activités. Les dossiers par sujets de l'INTIB sont indexés systématiquement et incorporés à cette base de données afin d'en faciliter l'identification et la recherche. En 1981, les dossiers sur le traitement des fruits et légumes et sur celui de la viande et du poisson ont été achevés. Les travaux sur le dossier concernant les matériaux de construction ont progressé.

92. En vertu d'un accord entre l'ONUDI, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et l'Office autrichien des brevets, des recherches ont été effectuées en vue de fournir des informations sur les brevets qu'il aurait été difficile autrement de retrouver dans des publications. On a publié et diffusé des guides pour l'utilisation de la Classification internationale des brevets (IPC), établis par l'OMPI en vertu d'un arrangement de coopération avec

l'ONUDI pour les quatre secteurs (sidérurgie, engrais, agro-industries et machines agricoles) sur lesquels portait l'opération pilote de l'INTIB⁴⁰. Le Centre international de documentation de brevets (Vienne), créé avec l'appui de l'OMPI, constitue également une importante source d'information sur la validité des brevets dans tous les pays.

93. Le *Bulletin d'information de l'ONUDI* a continué à favoriser les échanges de renseignements sur la technologie grâce à ses rubriques "Intertechniques-INTIB" et "Communications industrielles"; on ne suit pas en permanence la correspondance échangée entre les fournisseurs de technologie et les parties intéressées en raison de son volume, mais les sondages effectués ont démontré l'utilité de ces rubriques. Le *Bulletin d'information* est une publication mensuelle dont les versions anglaise, espagnole et française sont produites à Vienne et envoyées aux quelque 35 000 destinataires figurant sur une liste informatisée; la version russe est établie en vertu d'un arrangement passé avec le VINITI de Moscou, et l'on étudie actuellement la possibilité d'en publier des versions arabe et chinoise qui seraient imprimées dans un pays arabe et en Chine et diffusées à partir de ces pays. Depuis janvier 1981, le *Bulletin d'information* est envoyé par avion dans un certain nombre de pays lointains par l'entremise d'un service commercial pratiquant des tarifs spéciaux, ce qui présente de gros avantages pour les pays en développement qui, lorsqu'il leur était envoyé par voie de surface, le recevaient de nombreux mois après sa publication. Grâce au *Bulletin d'information* et aux "Résumés d'études sur le développement industriel", 66 777 documents ont été diffusés en réponse à 10 471 demandes. En outre, 21 160 documents ont été envoyés à des lecteurs intéressés choisis sur la liste informatisée des destinataires du *Bulletin d'information* au moyen d'une méthode de recherche sélective.

Informatique

94. L'emploi des micro-ordinateurs notamment a entraîné un développement rapide des techniques de l'information que recouvre le terme "informatique"⁴¹ et qui sont utilisées non seulement pour les systèmes et réseaux de banques de données, mais aussi pour les outils de gestion industrielle et les processus de fabrication. L'ONUDI a parrainé une conférence sur l'informatique et le développement industriel, qui a été organisée en coopération avec l'Office national irlandais de la science et de la technique et le Trinity College de l'Université de Dublin en mars 1981⁴². Cette conférence a mis en évidence l'intérêt que les pays en développement portent aux progrès réalisés dans le domaine de l'information qui revêtent une grande importance pour les stratégies actuelles de développement industriel. Le problème sera examiné plus avant à la Conférence intergouvernementale sur les stratégies et les politiques en informatique (SPIN) prévue à La Havane en 1983. Cette conférence est organisée par le Bureau intergouvernemental pour l'informatique (BII) à la suite de l'adoption, en juin 1981, de la Déclaration de Mexico sur l'informatique, le développement et la paix. L'ONUDI coopérera dans les domaines suivants avec le BII pour la préparation de cette manifestation : applications

⁴⁰UNIDO/IS.231, 232, 233 et 234.

⁴¹ID/B/260, chap. III, par. 64.

⁴²ID/B/259, par. 6.

industrielles de l'informatique; l'informatique en tant que secteur industriel et, par conséquent, domaine qui intéresse l'INTIB; et l'informatique en tant qu'élément des techniques industrielles dans tous les secteurs de l'industrie, ce dont il faut tenir compte pour choisir convenablement des techniques de pointe.

Coopération avec d'autres institutions et organisations des Nations Unies

95. L'ONUDI a non seulement mené les activités de coopération mentionnées plus haut mais également instauré, avec le Centre (CNUCED/GATT) du commerce international, la FAO et le PNUE, une coopération officieuse en vue notamment de la fourniture de renseignements en réponse à des demandes. Elle a également continué à coopérer avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) dans le cadre du Programme commun ONUDI/OIT relatif à l'établissement de mémoires techniques. Cette coopération a abouti à l'établissement d'une quinzaine de mémoires qui seront publiés et diffusés en 1982; il est prévu d'en établir d'autres. Ces mémoires ont principalement pour objet de fournir aux petites entreprises des pays en développement des renseignements techniques et économiques détaillés sur divers procédés de production susceptibles de concurrencer les procédés à forte intensité de capital mis au point dans les pays industrialisés. Pour l'établissement de ces mémoires techniques, il a été convenu de solliciter le concours d'autres organismes des Nations Unies, comme la FAO et le PNUE, dans des domaines qui les intéressent plus particulièrement.

96. Le Secrétariat a pris part à plusieurs réunions et échanges de vues avec des commissions régionales et d'autres organismes des Nations Unies. Ainsi, il a participé à des réunions intersecrétariats officielles ou à des échanges de vues officieux avec la CNUCED, l'UNESCO, l'OIT et la FAO au sujet de programmes d'intérêt commun; il a également pris part à des entretiens avec le Centre pour la science et la technique au service du développement, et notamment prêté son concours en vue de l'établissement du Plan d'opérations pour l'application du Programme d'action de Vienne pour la science et la technique au service du développement et a participé aux réunions du Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement. Le Secrétariat a en outre pris part à des échanges de vues avec le Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales au sujet de l'établissement de projets d'études communs dans le domaine de la micro-électronique et présenté une communication à la réunion sur la politique technologique organisée par la Commission économique pour l'Asie occidentale (CEAO).

DECENNIE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE L'AFRIQUE, 1980-1990

97. Ainsi qu'il a été indiqué dans un rapport présenté au Conseil lors de sa quinzième session⁴³, le Directeur exécutif a créé un Groupe de travail de

⁴³ID/B/261/Add.6, par. 11.

l'ONUDI sur la Décennie du développement industriel de l'Afrique. Ce groupe, qui a commencé ses travaux en novembre 1980, a tenu toute une série de réunions au cours des quatre mois suivants pour se familiariser avec les activités de l'Organisation correspondant aux objectifs de la Décennie du développement industriel de l'Afrique. Il a en outre entrepris d'élaborer, en coopération avec la CEA et l'OUA, un programme d'action pour la Décennie sur la base des orientations définies dans le chapitre consacré à l'industrie dans le Plan d'action de Lagos en vue de la mise en œuvre de la Stratégie de Monrovia pour le développement économique de l'Afrique⁴⁴. A cette fin a été organisée en mars 1981, à Vienne, une réunion commune avec des représentants de la CEA et de l'OUA, à laquelle on est parvenu à un accord au sujet des principes fondamentaux figurant dans le Plan d'action de Lagos et de l'établissement d'un programme opérationnel à partir de ce plan.

98. Dans les mois qui ont suivi, on a établi, compte tenu de l'importance accordée à la Décennie du développement industriel de l'Afrique par le Conseil lors de sa quinzième session⁴⁵, des propositions relatives à l'élaboration et à l'exécution d'un programme pour la Décennie. Les propositions présentées à la Réunion intergouvernementale d'experts sur le programme de la Décennie du développement industriel de l'Afrique et à la sixième Conférence des Ministres africains de l'industrie, qui se sont tenues respectivement en octobre et novembre 1981, étaient exposées dans quatre grands documents de travail intitulés "Cadre pour la préparation et l'exécution du programme", "Directives pour la formulation des stratégies pour les principaux sous-secteurs et domaines industriels", "Contrôle et suivi de la mise en œuvre du programme de la Décennie du développement industriel de l'Afrique" et "Modalités d'exécution du programme".

99. Le Groupe, dont certains membres faisaient partie de la délégation de l'ONUDI à la Réunion d'experts et à la Conférence des Ministres, a pris une part prépondérante à l'établissement du premier de ces documents et a contribué à l'élaboration des autres. Il a également établi un document d'information concernant le rôle que les organes et organismes des Nations Unies pourraient jouer dans la mise en œuvre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique, sur la base des contacts pris avec les chefs des secrétariats de ces organes et organismes, auxquels le Directeur exécutif avait demandé de présenter des idées et des contributions.

100. En outre, le Groupe a, en collaboration avec les divisions intéressées de l'ONUDI, établi et présenté aux deux réunions en question des documents de base intitulés "Historique de la Décennie du développement industriel de l'Afrique", "Le système de consultations de l'ONUDI et les pays d'Afrique", "Contribution possible de l'ONUDI à la Décennie" ainsi que le "Rapport du Colloque OUA/ONUDI sur les techniques industrielles pour l'Afrique, Khartoum (Soudan)" et le "Projet d'étude commune ONUDI/OUA sur le développement d'une main-d'œuvre industrielle technologique dans les pays africains : cadre d'action proposé".

101. A l'occasion de la sixième Conférence des Ministres africains de l'industrie, un accord a été signé au sujet de la mise en place d'un Comité mixte

⁴⁴A/S.11/14, annexe I, chap. II.

⁴⁵A/36/16, annexe I, résolution 54 (XV).

intersecrétariats OUA/CEA/ONUDI pour la mise en œuvre du programme de la Décennie du développement industriel de l'Afrique dans le cadre du Plan d'action de Lagos. Ce comité mixte, qui a pour objet de resserrer la coopération entre les trois secrétariats en ce qui concerne l'élaboration de meilleurs programmes de travail pour l'application du Plan d'action de Lagos et des résolutions 35/64 et 35/66 B de l'Assemblée générale, devra, en résumé, a) recommander aux chefs des secrétariats des trois organisations des politiques et des stratégies pour la mise en œuvre du programme de la Décennie; b) proposer des idées et des programmes au sujet de toutes les exigences à satisfaire pour la mise en œuvre de la Décennie; c) présenter des propositions au sujet de consultations et de négociations sur la collaboration industrielle et l'industrialisation; d) coordonner toutes les activités des trois secrétariats relatives à l'exécution de programmes et de projets communs; et e) suivre et analyser les progrès accomplis dans l'exécution de ces activités et aider à assurer le suivi, l'analyse et l'évaluation de la mise en œuvre générale du programme de la Décennie.

102. Lors de sa première réunion, qui s'est tenue au début du mois de janvier 1982, le Comité mixte a examiné les mesures à prendre immédiatement en application de la résolution 1 (VI) concernant l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de la Décennie du développement industriel de l'Afrique, qui a été adoptée à la sixième Conférence des Ministres africains de l'industrie, ainsi que des propositions formulées à ce sujet. Un rapport intérimaire ainsi que les quatre documents de travail cités au paragraphe 98 ci-dessus seront soumis au Conseil du développement industriel, lors de sa seizième session, au titre du point 7 de son ordre du jour intitulé "Décennie du développement industriel de l'Afrique".

SYSTEME DE CONSULTATIONS

103. Dans sa résolution 36/182 du 17 décembre 1981, l'Assemblée générale a appuyé vivement le renforcement du système de consultations, eu égard en particulier aux mesures qui pourraient accroître les capacités industrielles des pays en développement. Le système constitue désormais une instance permanente permettant un dialogue suivi entre pays développés et pays en développement dans le domaine de l'industrie. En 1980, lors de l'examen de la suite à donner à la troisième Conférence générale de l'ONUDI, le Conseil du développement industriel a convenu qu'il fallait donner la priorité au système de consultations et s'est accordé à reconnaître l'importance de la restructuration industrielle, y compris les aspects sociaux de l'industrialisation⁴⁶; en outre, à la suite de l'examen de la question du système de consultations, le Conseil a décidé de faire des consultations une activité permanente de l'ONUDI et a précisé certaines des principales caractéristiques du système⁴⁷. En 1981, son Comité permanent a adopté, pour qu'il lui soit soumis, le projet de règlement intérieur du système⁴⁸. Le Conseil a en outre approuvé l'exécution de travaux

⁴⁶A/35/16, par. 54.

⁴⁷*Ibid.*, par. 151 à 153.

⁴⁸ID/B/270, par. 104.

préliminaires en vue de l'élargissement du système de consultations, conformément aux recommandations de la troisième Conférence générale de l'ONUDI; les secteurs et sujets nouveaux auxquels il est prévu de consacrer des consultations sont le bois et les produits du bois, les matériaux de construction, les métaux non ferreux ainsi que les techniques et l'équipement liés à l'énergie.

104. En 1981, on a, conformément aux décisions du Conseil, organisé trois consultations, à savoir la deuxième Consultation sur l'industrie pétrochimique, à Istanbul (Turquie) du 22 au 26 juin, la première Consultation sur l'industrie des biens d'équipement, à Bruxelles (Belgique) du 21 au 25 septembre, et la première Consultation sur l'industrie alimentaire, à La Haye (Pays Bas) du 9 au 13 novembre. (Il sera rendu compte de ces consultations dans le document devant être présenté au Conseil au titre du point 9 de l'ordre du jour.)

105. Ainsi, 14 consultations ont été organisées sur divers secteurs industriels au cours de la période de cinq ans 1977-1981. En outre, des préparatifs ont été faits en vue d'organiser en 1982 des consultations sur le financement industriel, la formation de la main-d'œuvre industrielle et la sidérurgie ainsi qu'une consultation régionale sur l'industrie des machines agricoles en Afrique.

106. L'analyse des consultations qui ont eu lieu jusqu'ici, et notamment de celles qui se sont tenues en 1981, met en évidence un certain nombre de points qui sont résumés ci-après.

107. L'expérience a démontré l'intérêt d'associer toutes les parties intéressées au système de consultations. Les vues exprimées par les représentants de l'industrie et du monde du travail et par ceux des pouvoirs publics ont beaucoup aidé à déterminer l'évolution de l'environnement mondial des secteurs étudiés ainsi que les problèmes qui font obstacle à l'accroissement de la part des pays en développement dans la production mondiale de ces secteurs. Maintenant que certains secteurs ont fait l'objet de deux consultations ou plus, toutes les parties intéressées se rendent compte qu'une réunion de ce genre ne constitue qu'une étape du processus de consultation. Les problèmes examinés lors des consultations sont d'une telle complexité et ont, de par leur nature, des incidences si importantes qu'un dialogue suivi et approfondi est nécessaire avec les pouvoirs publics, qui sont chargés de défendre les intérêts nationaux, et avec les organismes et les entreprises influant sur la vie économique et sociale qui, comme on a pu le constater, ont jusqu'ici apporté la contribution la plus importante au processus de consultation. Les intérêts et les motivations des participants étant aussi divers que variés, ce n'est qu'en définissant les problèmes à l'examen de manière claire et précise que l'on a pu en affiner l'analyse et y trouver des solutions qui soient mutuellement avantageuses pour les parties intéressées et puissent être adoptées par consensus.

108. Une retombée importante et jusqu'ici méconnue du système de consultations est constituée par les contacts précieux que le Secrétariat de l'ONUDI a noués dans tous les secteurs grâce à ce dialogue permanent. De cette façon, l'Organisation a pu être pleinement informée de tous les facteurs influant sur les grandes tendances observées dans ces secteurs, agir avant que les problèmes se posent et réorienter les programmes de coopération technique en connaissant parfaitement ces facteurs. Ainsi, grâce aux consultations, les tendances ci-après, qui ont des incidences particulièrement importantes sur l'industrialisation des

pays en développement, ont été portées à l'attention des gouvernements, des milieux d'affaires internationaux et du Secrétariat de l'ONUDI :

a) Très forte augmentation du coût de toutes les installations industrielles au cours des années 70 et difficultés qui en résultent pour les pays en développement dont les recettes provenant de la vente de produits de base fluctuent;

b) Instabilité et fragilité du système financier international actuel et incidences de ce système sur l'industrialisation des pays en développement;

c) Rôle déterminant que l'industrie alimentaire, l'industrie des machines agricoles et l'industrie des engrais peuvent jouer dans la satisfaction des besoins des pays en développement en ce qui concerne la production et la distribution des produits alimentaires au cours des vingt prochaines années;

d) Ecart croissant entre les besoins de main-d'œuvre industrielle — du point de vue tant quantitatif que qualitatif — et les capacités disponibles pour répondre à ces besoins;

e) Possibilité de rentabiliser les mini-usines d'engrais et les mini-acières, ce qui permettrait à davantage de pays en développement d'entrer dans ces secteurs;

f) Poursuite de la restructuration de l'industrie pétrochimique sans la participation des pays en développement, bien que les matières de base entrent pour une part toujours plus importante dans les coûts globaux de production;

g) Ralentissement constaté dans l'ouverture de nouvelles mines de fer et de charbon pour la sidérurgie et écart croissant entre l'offre et la demande dans les pays en développement;

h) Difficultés rencontrées par les pays en développement dans l'acquisition des techniques pour la fabrication des principes actifs des médicaments dont ils ont besoin pour traiter les principales maladies sévissant localement;

i) Pénurie croissante de cuirs et peaux et importance qu'il y a d'aider les pays en développement à utiliser leurs matières premières et à accroître ainsi l'offre mondiale de cuir fini et d'articles en cuir.

109. Une autre tendance intéressante a été observée. Reconnaissant qu'on ne pouvait avoir une idée approfondie d'un secteur déterminé qu'en l'analysant globalement et conscients du rôle central joué par la production industrielle dans le processus général de développement, les participants ont exprimé le désir d'aborder, dans une instance unique, tous les aspects d'un secteur particulier, y compris ceux qui concernent les échanges, la commercialisation, le financement, la technologie et la formation. Ces questions étant interdépendantes, une participation des autres organismes compétents des Nations Unies en mesure d'apporter certaines contributions est nécessaire. On note avec satisfaction que ces organismes sont disposés à participer au processus de consultation en contribuant à l'examen global de questions telles que :

a) Les relations complexes entre l'enseignement, la formation et l'industrialisation, qui sont étudiées par le Groupe de travail intersecrétariats ONUDI/OIT/UNESCO sur la formation de la main-d'œuvre industrielle;

b) Le développement intégré de la chaîne agro-alimentaire, qui est étudié par le Groupe de travail ONUDI/FAO/CNUCED/CCI sur les industries alimentaires;

c) La situation mondiale en ce qui concerne l'offre et la demande d'engrais, qui est examinée par le Groupe de travail des engrais ONUDI/FAO/Banque mondiale;

d) Les règles fondamentales de la rationalisation de la production, de la commercialisation et des échanges dans l'industrie du cuir et des articles en cuir, étudiées par le Groupe de l'industrie du cuir et des articles en cuir qui comprend des représentants de la CNUCED et de la FAO.

110. On a constaté, chez les différentes parties au processus de consultation, un changement progressif d'attitude dû : a) à ce qu'elles ont été confrontées aux difficultés rencontrées par les pays en développement, b) à ce qu'elles ont pris de plus en plus conscience du fait que, dans les secteurs importants, les intérêts des pays développés et des pays en développement se rejoignent à long terme, et c) aux échanges de vues et d'informations qui ont lieu au sujet de projets industriels et des moyens d'améliorer les formes actuelles de coopération pour les exécuter. En vue d'accroître le pouvoir de négociation des pays en développement ainsi que la transparence des conditions de la coopération internationale, les recommandations suivantes ont été formulées en 1981 :

a) La première Consultation sur l'industrie alimentaire a recommandé que l'ONUDI établisse un fichier et facilite les contacts entre clients de pays en développement et partenaires appropriés. Il a été convenu que la coopération internationale pourrait être amplifiée et améliorée grâce notamment à la participation de nouveaux partenaires comme les petites et moyennes entreprises et les coopératives;

b) La Table ronde d'experts en produits pharmaceutiques réunie à Mohammedia (Maroc) en décembre 1981 a estimé que le répertoire des fabricants et des fournisseurs de médicaments en vrac et de produits intermédiaires nécessaires à leur fabrication, établi actuellement par l'ONUDI, permettrait aux pays en développement de choisir entre des sources d'approvisionnement plus nombreuses;

c) La deuxième Consultation sur l'industrie pétrochimique a recommandé que l'ONUDI fournisse des informations sur les possibilités de coopération entre les pays industrialisés et les pays en développement producteurs de pétrole et de gaz en vue du développement d'industries pétrochimiques d'aval dans d'autres pays en développement;

d) La première Consultation sur l'industrie des biens d'équipement a recommandé que l'ONUDI fournisse aux pays en développement des renseignements concernant les tendances à long terme dans le domaine de la technologie ainsi que les variantes technologiques, leur disponibilité, leurs résultats, leur coût, et les conditions commerciales de leur acquisition.

111. Il est apparu qu'un des moyens de parvenir aux résultats escomptés par les pays en développement en ce qui concerne leur croissance et leurs difficultés socio-économiques est d'explorer notamment la possibilité de conclure des arrangements à long terme de coopération industrielle qui rendent leurs relations économiques plus stables et puissent être adaptés plus spécialement aux besoins de leur développement. Cette approche a été approuvée par les consultations tenues en 1981. Ainsi :

a) La première Consultation sur l'industrie alimentaire est parvenue à la conclusion, notamment, qu'en raison de l'interdépendance des problèmes

posés par la création et le développement de cette industrie, de nouvelles formes de coopération devraient être recherchées grâce à l'élaboration d'orientations générales intéressant ce secteur; ces orientations serviraient de principes directeurs pour aborder dans une optique globale les problèmes concernant l'acquisition de la formation, la technologie, le financement, la commercialisation, etc. La Consultation a souligné en outre l'importance d'arrangements à long terme qui accroîtraient la participation des pays en développement producteurs aux activités de transformation, permettraient de répartir plus équitablement les avantages entre les diverses parties prenantes aux activités de transformation alimentaire et resserreraient les liens entre l'industrie alimentaire et les autres secteurs de l'économie;

b) La deuxième Consultation sur l'industrie pétrochimique a recommandé que le Secrétariat de l'ONUDI étudie les diverses formes d'arrangements à long terme de coopération internationale dans ce secteur en tenant compte des facteurs examinés à la réunion. La Consultation a estimé que des arrangements à long terme pour la production et la commercialisation de produits pétrochimiques aideraient à assurer un développement méthodique de l'industrie considérée dans le monde entier et pourraient porter sur la coopération internationale entre pays et sociétés en ce qui concerne leurs politiques en matière de remplacement ou d'expansion des capacités de fabrication de certains produits pétrochimiques;

c) La première Consultation sur l'industrie des biens d'équipement a demandé à l'ONUDI de proposer des mesures propres à améliorer les transferts de technologie aux pays en développement, compte tenu des intérêts communs aux acquéreurs et aux fournisseurs de technologie, et, en particulier, de leurs incidences générales sur l'emploi dans l'industrie des biens d'équipement.

112. En étudiant de meilleures formes de coopération internationale et notamment de relations contractuelles interentreprises, on a été amené à constater que si l'Organisation des Nations Unies faisait beaucoup, grâce à la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI), en vue d'unifier la pratique suivie au niveau international en ce qui concerne la législation régissant le commerce international, la pratique actuelle qui consiste à appliquer la législation commerciale pour la coopération industrielle internationale n'offre pas, semble-t-il, le cadre voulu pour traiter de problèmes comportant des obligations à long terme que n'entraînent pas normalement l'achat ou la vente purs et simples de marchandises. Les participants aux consultations ont souligné la nécessité d'adapter la pratique suivie actuellement en matière de contrats industriels aux exigences plus vastes et à plus long terme du processus d'industrialisation des pays en développement. A leur demande, le Secrétariat de l'ONUDI a établi :

a) Deux modèles de contrats types pour la construction d'usines d'engrais sous la forme de contrats détaillés avec des annexes techniques, qui ont été approuvés par un groupe international d'experts représentant les intérêts tant des entrepreneurs que des acheteurs; les pays en développement ont commencé à utiliser ces contrats types comme guide pour les négociations avec les entrepreneurs;

b) Un accord type de licence pour l'industrie pétrochimique; la deuxième Consultation sur l'industrie pétrochimique a recommandé que l'ONUDI établisse un commentaire plus détaillé de ce texte et en rédige des variantes lorsque des vues divergentes avaient été exprimées; après examen par

un groupe d'experts, le nouveau projet devrait être communiqué à tous les pays membres et aux participants à la deuxième Consultation;

c) Une liste des points à faire figurer dans les arrangements contractuels conclus dans l'industrie du cuir et des articles en cuir, qui a été approuvée par le Groupe de l'industrie du cuir et des articles en cuir à la fin de 1981; il a été demandé à l'ONUDI de communiquer cette liste aux entreprises de cette industrie ainsi qu'aux autres parties intéressées;

d) Un document définissant des conditions et des modalités ainsi que des variantes de celles-ci pour trois types de contrats relatifs à l'établissement d'une industrie pharmaceutique, et des notes d'information.

113. Par ailleurs, l'importance de la coopération entre pays en développement a été de plus en plus reconnue. Lors de la réunion qu'il a tenue en mai 1981, le Bureau de la troisième Consultation sur l'industrie des engrais a estimé que l'ONUDI devrait examiner par priorité les moyens concrets d'échanger des données d'expérience touchant la construction et l'exploitation d'usines d'engrais. De même, la deuxième Consultation sur l'industrie pétrochimique a préconisé la mise en œuvre d'un programme spécial de coopération pour développer les industries d'aval. La première Consultation sur l'industrie alimentaire a estimé que les pays en développement les plus industrialisés pouvaient aider les autres pays en développement et que les programmes de formation et les instituts de recherche-développement à vocation régionale devraient être renforcés. Il s'agira là d'une première étape vers la réalisation des objectifs des pays en développement définis à la Conférence de haut niveau sur la coopération économique entre ces pays tenue à Caracas (Venezuela) en mai 1981. A ce propos, il convient de noter que cette conférence a recommandé aux pays en développement de procéder à des échanges de vues et de se concerter au sujet des questions d'intérêt commun avant de participer à des consultations. Le Secrétariat de l'ONUDI compte bien que cette recommandation commencera à être appliquée dans un proche avenir.

114. En conclusion, l'événement majeur de 1981 a été l'extension du système de consultations à deux secteurs industriels essentiels pour l'industrialisation des pays en développement, à savoir l'industrie des biens d'équipement et l'industrie alimentaire; un grand pas a ainsi été fait vers la réalisation des buts et objectifs des pays en développement, conformément à la Déclaration et au Plan d'action de Lima. En deuxième lieu, les parties intéressées des pays développés et des pays en développement ont pris conscience des avantages mutuels qu'elles pourraient retirer de la coopération industrielle; enfin, ces mêmes parties ont reconnu la nécessité d'explorer des formes nouvelles ou améliorées de coopération industrielle pour profiter de ces avantages.

115. L'année 1982 devrait être marquée tout d'abord par la troisième Consultation sur la sidérurgie, qui sera saisie des scénarios établis pour cette industrie conformément à une demande formulée par la deuxième Consultation. Ces scénarios pour 1990 prendront en considération tous les facteurs intéressant la sidérurgie; pour leur mise au point définitive, il faudra donc que toutes les parties intéressées participent à la sélection des éléments qui pourraient faire l'objet de négociations en vue de l'exécution des projets prévus jusque-là.

116. Deuxièmement, le système de consultations commencera à fonctionner à deux autres niveaux, à savoir les niveaux régional et global. Sur le plan régional, une consultation sera consacrée à l'industrie des machines agricoles en Afrique. On abordera ainsi les problèmes que l'infrastructure industrielle et la production de biens d'équipement posent sur ce continent; il convient de rappeler que la première Consultation sur l'industrie des biens d'équipement a recommandé qu'une consultation se tienne en Afrique. Au niveau global, on organisera en 1982 deux consultations qui contribueront beaucoup à une meilleure connaissance des facteurs essentiels que constituent le financement de l'industrie et la formation de la main-d'œuvre industrielle pour l'industrialisation des pays en développement. Ces deux consultations examineront les nombreuses questions touchant ces deux sujets communs qui ont été soulevées au cours des 14 consultations sectorielles tenues jusqu'ici et auxquelles on n'a pas encore trouvé de solution satisfaisante.

FINANCEMENT INDUSTRIEL

117. Ainsi qu'il avait été demandé dans la Déclaration et le Plan d'action de New Delhi⁴⁹, des travaux ont été entrepris pour donner suite à une initiative tendant à assurer une augmentation substantielle dans le flux de ressources financières additionnelles aux pays en développement pour accélérer leur industrialisation. Au début de 1981, un Groupe consultatif spécial d'experts sur le financement industriel international, composé surtout de représentants de banques centrales ou internationales de toutes les régions, s'est réuni à deux reprises. Conformément aux conclusions de ce groupe d'experts et au paragraphe 10 de la résolution 35/66 A de l'Assemblée générale, une proposition tendant à créer une banque internationale du développement industriel⁵⁰ a été présentée au Conseil du développement industriel et examinée à sa quinzième session. La proposition de créer cette banque aurait pour objet de combler une lacune dans le système international de financement industriel, recourrait aux ressources du marché et serait contrôlée de façon plus équitable que les institutions existantes. Conformément à une décision du Conseil⁵¹ et à la résolution 1981/75 du Conseil économique et social en date du 24 juillet 1981, la proposition a également été présentée au Comité permanent pour examen à sa seizième session.

118. La proposition a également retenu l'attention d'autres éléments de la communauté internationale et celle de la presse financière et économique. En particulier, dans sa résolution 3 (vi), la sixième Conférence des Ministres africains de l'industrie, réunie à Addis-Abeba en novembre 1981, a demandé au Conseil du développement industriel de prendre la décision de convoquer une conférence intergouvernementale pour qu'elle examine la proposition concernant la création d'une banque internationale du développement industriel et statue à ce sujet.

⁴⁹ID/CONF.4/22, chap. IV, par. 152 et 160.

⁵⁰ID/B/261/Add.7.

⁵¹A/36/16, par. 99.

119. A sa seizième session, le Comité permanent a prié le Directeur exécutif de présenter au Conseil du développement industriel un rapport signalant les faits pertinents survenus ainsi que les renseignements qu'il aura recueillis à l'occasion de ses contacts habituels⁵².

120. Dans sa résolution 36/182 du 17 décembre 1981, l'Assemblée générale a prié le Conseil d'examiner avec soin la proposition en vue de prendre une décision à ce sujet et demandé au Directeur exécutif de poursuivre ses efforts en la matière conformément aux décisions sur la question que le Comité permanent avait prises à sa seizième session.

ASSISTANCE AUX PAYS LES MOINS AVANCÉS

121. Comme les années précédentes, la planification et l'adoption de mesures spéciales pour promouvoir l'industrialisation des pays les moins avancés a continué d'être l'une des préoccupations prioritaires de l'Organisation. Outre le renforcement des programmes existants qui concernent le secteur manufacturier y compris la production industrielle destinée au développement agricole ainsi que l'infrastructure humaine et physique, il y a eu concentration des efforts sur deux domaines nouveaux. Il s'agit de plans pour le lancement de quelques programmes dans certains sous-secteurs, et des préparatifs en vue de la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, ainsi que la participation à cette Conférence, où ont été prises diverses décisions appelant des mesures concrètes. Un autre domaine important sur lequel les efforts ont porté a été la coordination de la participation de l'ONUDI à l'établissement du troisième cycle de programmation par pays du PNUD.

122. On se souviendra sans doute que le PNUD avait décidé d'augmenter considérablement, pour les pays les moins avancés, les chiffres indicatifs de planification (CIP) pour la période 1982-1986⁵³. Conformément au Nouveau Programme substantiel d'action pour les années 80 pour les pays les moins avancés⁵⁴ adopté par la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui s'est tenue à Paris en septembre 1981, l'aide publique au développement de ces pays doublera vraisemblablement d'ici à 1985 par rapport aux cinq dernières années⁵⁵. On pense aussi que les montants alloués pour les pays les moins avancés dans le cadre du FNUDI pourront quelque peu augmenter si les ressources globales mises à la disposition de cette source de financement atteignent le niveau annuel souhaitable de 50 millions de dollars.

123. Dans ces conditions, on peut prévoir un développement considérable de la demande d'assistance technique et autres services fournis par l'ONUDI, y compris l'aide en vue de la planification industrielle ainsi que l'élaboration et la formulation de projets. C'est pourquoi les onze missions d'études sectorielles jusqu'à présent envoyées dans 10 des pays les moins avancés ont eu pour objet de déterminer et, dans la mesure du possible, de formuler des propositions de

⁵²ID/B/270, par. 76.

⁵³ID/B/260, chap. III, par. 79.

⁵⁴A/CONF.104/22, première partie.

⁵⁵*Ibid.*, chap. II, par. 63.

projet à financer non seulement au titre des CIP des pays intéressés, mais aussi par d'autres moyens utilisables pour ces pays, y compris les sources bilatérales. Dans le cadre des priorités fixées par les gouvernements des 10 pays bénéficiaires, on estime qu'une collaboration plus étroite de l'ONUDI à la phase préparatoire des programmes par pays devrait permettre d'établir un programme plus utile d'assistance au secteur industriel de ces pays pour les cinq prochaines années. Cependant, en raison des problèmes particuliers que connaissent certains de ces pays et des modifications de leurs priorités qui en ont résulté, l'ONUDI n'a jusqu'à présent pas pu s'associer à leurs activités de programmation malgré les efforts déployés et le travail préparatoire qui avait été fait en ce sens.

124. On trouvera à l'appendice O des statistiques concernant les activités de coopération technique menées par l'ONUDI en 1981. A la fin de l'année, la valeur totale des projets approuvés, pour l'ensemble des sources de financement, y compris les révisions afférentes à des projets en cours, s'élevait à environ 15 millions de dollars. La diminution prévue du nombre de projets nouveaux approuvés, amorcée en 1980, s'est poursuivie en 1981, en particulier en ce qui concerne les projets approuvés au titre des CIP nationaux et qui représentent environ 80 % des activités de coopération technique de l'ONUDI pour les pays les moins avancés. Cet effritement est dû essentiellement au fait que la plupart des projets financés par le PNUD ont été approuvés au cours des trois premières années du deuxième cycle de programmation par pays et qu'il en restait très peu à approuver pendant la dernière période du cycle. En outre, du fait de la clôture en 1981 du deuxième cycle de programmation par pays du PNUD, il a été plus difficile que les années précédentes d'affecter des sommes supplémentaires aux activités en cours par le moyen des révisions de projets. De plus, pour des raisons indépendantes de la volonté de l'ONUDI, l'élaboration de projets nouveaux et l'accélération de leur approbation par certains pays s'est heurtée à des difficultés particulières. Dans certains cas, il a même fallu suspendre l'exécution de projets opérationnels. En ce qui concerne l'assistance technique aux pays les moins avancés, la valeur des projets, pour l'ensemble des sources de financement, y compris les engagements non réglés, atteignait 20 millions de dollars à la fin de 1981, c'est-à-dire à peu près le même niveau qu'en 1980.

125. Au cours de l'année considérée, l'ONUDI a participé activement à la préparation de la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. L'Organisation a également participé à la Conférence elle-même, y envoyant une délégation dirigée par le Directeur exécutif. Deux études sur le secteur industriel y ont été présentées, une assistance a en outre été fournie sur leur demande à plusieurs des pays les moins avancés pour l'établissement de leur propre documentation en vue de la série de réunions pour l'examen de la situation dans les divers pays organisées dans le cadre des préparatifs de la Conférence. La coordination des travaux faits en vue de cette rencontre a été assurée par la Section des pays les moins avancés qui continuera à mobiliser les efforts de l'Organisation pour la mise en œuvre du Nouveau Programme substantiel d'action adopté à la Conférence. Ce programme contient des recommandations et des mesures qui comportent des incidences pour nombre de sous-programmes de l'ONUDI et leurs activités futures. Les intentions du Secrétariat et les initiatives qu'il compte prendre pour donner suite aux diverses recommandations contenues dans le programme d'action ont déjà été décrites

dans l'additif au "Projet de plan à moyen terme pour la période 1984-1989"⁶⁶ présenté au Comité permanent à sa quinzième session. Il n'est cependant pas superflu de répéter ici que si l'ONUDI ne dispose pas de ressources supplémentaires, elle ne sera pas en mesure de répondre pleinement à l'appel des pays les moins avancés qui réclament les services de plus en plus variés qu'exigent le suivi, le contrôle de la mise en œuvre et l'exécution du programme substantiel d'action.

126. Par ses activités de programmation ainsi que ses activités opérationnelles et promotionnelles, l'ONUDI s'est constamment efforcée d'employer une proportion toujours accrue des moyens limités dont elle dispose à satisfaire les besoins spéciaux des pays les moins avancés afin de produire des ressources supplémentaires et d'influer sur les décisions des autres parties à cet égard, y compris celles des pays les moins avancés eux-mêmes. Les programmes spéciaux de l'ONUDI concernant la promotion des investissements, l'énergie, la technologie, la Décennie du développement industriel de l'Afrique, le Système de consultations et la coopération entre pays en développement ont continué à faire un effort spécial pour les pays les moins avancés. Le Programme de coopération en matière d'investissements de l'ONUDI a aidé ces pays en recherchant et en promouvant des projets en vue de leur financement par des institutions et des investisseurs potentiels des pays développés. Les services de promotion des investissements ouverts dans divers pays développés ont aussi servi à former des représentants des pays les moins avancés aux techniques de promotion des projets sur le modèle du programme qui a été lancé à New York en 1979 (voir par. 13 ci-dessus).

127. En vue de trouver des ressources supplémentaires pour l'industrialisation des pays les moins avancés, l'ONUDI a eu des consultations avec des représentants d'un certain nombre de fonds spéciaux et d'institutions financières (notamment le Fonds d'équipement des Nations Unies, l'Arab Gulf Programme for United Nations Development Organizations, la Banque islamique de développement) en vue d'obtenir des fonds pour certains projets qui avaient été établis avec l'aide de l'ONUDI dans plusieurs des pays les moins avancés. Certains de ces projets, qui semblent répondre aux critères fixés par ces institutions en matière de financement, leur ont déjà été soumis pour examen plus détaillé et en vue de négociations éventuelles avec les gouvernements intéressés. Une autre activité de l'ONUDI exclusivement consacrée à la promotion de l'industrialisation dans les pays les moins avancés a porté sur l'organisation et le suivi de réunions de solidarité dans le cadre du programme pour la coopération économique et technique entre pays en développement (voir par. 131 à 136 ci-après). En coopération avec le Gouvernement yougoslave, qui a été l'un des partenaires les plus actifs de l'ONUDI pour la promotion de la coopération économique entre pays en développement, une autre activité conjointe a été prévue et devrait être entreprise très prochainement en faveur de certains des pays les moins avancés d'Afrique, en vue d'accélérer leur développement agro-industriel.

128. Bien que ne disposant que de moyens financiers et humains limités, le Service des études par région et par pays de l'ONUDI a entrepris en 1981 de préparer des enquêtes sur l'industrie de sept des pays les moins avancés; d'autres sont prévues pour 1982 (voir chap. III, par. 25). Des profils de

⁶⁶ID/B/C.3/107/Add.1.

développement industriel ou des dossiers industriels ont en outre été préparés pour certains de ces pays dans le cadre de la participation de l'ONUDI aux activités de programmation par pays du PNUD pour la période 1982-1986 (voir *ibid.*, par. 26). Ces travaux ont été entrepris pour donner suite à la recommandation contenue dans la Déclaration et le Plan d'action de New Delhi, dans laquelle il est demandé au Secrétariat de contribuer à l'établissement d'un inventaire complet des ressources des pays les moins avancés, notamment de leurs sources d'énergie nouvelles, et de préparer des études par pays pour encourager l'exploitation endogène de ces ressources⁵⁷.

129. Comme nous l'avons indiqué brièvement au paragraphe 126 ci-dessus, les programmes spéciaux de l'ONUDI ont toujours comporté des activités visant à promouvoir le développement industriel des pays les moins avancés. Ces efforts seront poursuivis et intensifiés à mesure que la situation s'améliorera en ce qui concerne les ressources financières.

COOPERATION ENTRE PAYS EN DEVELOPPEMENT

130. En 1981 l'ONUDI a continué activement à promouvoir son programme de coopération économique et technique entre pays en développement, malgré l'insuffisance des ressources à sa disposition. Ce programme se compose de cinq éléments qui s'épaulent : a) organisation de réunions de solidarité dans les pays les moins avancés et de tables rondes ministérielles en vue d'obtenir l'appui et la coopération des pays en développement intéressés pour la promotion de l'industrialisation; b) mise en œuvre des décisions prises et des arrangements conclus lors de ces réunions de solidarité; c) élaboration de programmes mixtes pour des secteurs industriels déterminés; d) mise en œuvre des conclusions et recommandations des consultations qui ont trait à la CTPD; e) promotion de la coopération au moyen de voyages d'étude, programmes de formation et séminaires.

131. Au titre du premier élément, l'ONUDI a organisé en 1981 des réunions de solidarité au Soudan et en Haute-Volta pour encourager la coopération au développement industriel de ces deux pays. A la réunion en faveur du Soudan, où étaient représentés 22 pays et six institutions de financement de développement, 54 projets visant à fournir une assistance technique et financière au Gouvernement soudanais ont été examinés et 25 d'entre eux ont été retenus pour être réalisés en 1981-1983. Les offres faites pour ces 25 projets de coopération ont trait, entre autres, aux points suivants : don d'une valeur de 900 000 dollars pour la fourniture de machines et d'équipement en vue de la création d'une briqueterie pilote (Yougoslavie); coopération technique pour la planification, la construction et l'exploitation de la Fonderie centrale de Khartoum, et don correspondant à 400 000 dollars pour l'achat d'équipement (Algérie); don équivalant à 226 000 dollars (2 millions de roupies) destiné à financer une coopération technique portant sur l'élaboration d'études de faisabilité, la fourniture de services d'experts et la formation (Inde). La Chine a accepté d'affecter 100 000 dollars au titre de son chiffre indicatif de planification (CIP) pour l'achat d'équipement et pour une coopération technique à l'usine de confection de Khartoum; Oman a manifesté de l'intérêt pour le financement d'une sucrerie selon la formule de la prise de participation.

⁵⁷ID/CONF.4/22, chap. VI, par. 296.

132. La Réunion de solidarité qui s'est tenue en Haute-Volta du 1er au 4 décembre 1981 a rassemblé les représentants de 18 pays et de neuf institutions financières et organisations internationales. Les discussions bilatérales et en groupe ont débouché sur un nombre considérable d'offres concrètes d'assistance technique à la Haute-Volta. L'Inde a offert un don de 56 500 dollars (500 000 roupies) pour l'établissement d'études de faisabilité concernant des projets d'irrigation et de mini/microcentrales hydrauliques; elle a également offert des prêts "souples" d'un montant de 2 260 000 dollars (20 millions de roupies) pour l'achat d'équipement industriel ainsi que des services d'experts, des activités de formation et de l'équipement pour tous les projets proposés. Le Pakistan a offert des prêts "souples" pour des services d'experts, des activités de formation et la fourniture de tout l'équipement nécessaire à la création d'une raffinerie de sucre; ce pays a également offert à des conditions de faveur une assistance pour la création d'une usine de ciment. La Tunisie a offert des services d'experts, des activités de formation et du matériel pour des projets concernant le concassage et le broyage du granit et l'extraction de phosphate en sous-sol.

133. Deux réunions de solidarité sont prévues en 1982, l'une au Lesotho et l'autre au Népal. Conformément aux accords passés entre l'ONUDI et les gouvernements de ces pays, des travaux préparatoires intenses ont été exécutés pour ces deux réunions en 1981; ils ont notamment consisté à sélectionner des projets et à en élaborer les dossiers détaillés, conjointement avec les gouvernements intéressés.

134. L'ONUDI a également effectué des travaux préparatoires, notamment en élaborant des propositions de projet et des documents de fond, en vue d'une table ronde réunissant des ministres de plusieurs pays arabes pour la coopération au développement industriel de la Mauritanie, prévue pour janvier 1982, et organisée en coopération avec l'Organisation arabe de développement industriel (OADI). Les préparatifs d'une table ronde ministérielle sur le développement de l'agro-industrie en Iraq, prévue pour février 1982, ont également été poursuivis. Cette réunion visera essentiellement à examiner l'expérience acquise par l'Iraq en ce qui concerne les stratégies, les politiques, la programmation et les aspects institutionnels touchant le développement agro-industriel intégré et à comparer cette expérience avec celle d'autres pays en développement participants. Elle devrait également permettre de déterminer des formes et domaines possibles de coopération entre les pays participants.

135. La mise en œuvre des décisions des réunions de solidarité a été, au cours de l'année considérée, l'un des éléments principaux du programme de l'ONUDI concernant la coopération économique et technique entre pays en développement. A la suite de la Réunion de solidarité qui s'est tenue en juillet 1979 en République-Unie de Tanzanie, celle-ci a reçu une assistance de divers pays. En coopération avec l'ONUDI, la Yougoslavie, par exemple, aide la Tanzanie à créer une fonderie comportant un atelier mécanique intégré à Mwanza. Ce projet, d'un coût total de 1 050 000 dollars, sera exécuté au cours de la période 1981-1983. L'Egypte a entrepris un programme de formation pour des fonctionnaires tanzaniens qui prévoit l'octroi de 50 bourses de perfectionnement, et la Turquie a offert d'aider à l'exécution de plusieurs projets qui en sont à la dernière phase de leur élaboration. Grâce à l'appui de l'ONUDI, deux hauts fonctionnaires tanzaniens se sont rendus au Brésil pour définir la suite à donner aux accords passés lors de la réunion de solidarité de 1979. Dans le

cadre de la mise en œuvre des décisions prises à la réunion ministérielle de solidarité qui s'est tenue à Port-au-Prince (Haïti) en 1979, une mission mixte Haïti/ONUDI s'est rendue au Brésil, en Colombie, au Mexique et au Venezuela pour étudier et mettre au point des accords de coopération entre ces divers pays et Haïti. Plusieurs projets ont été sélectionnés et des propositions d'assistance sont actuellement examinées en vue de leur approbation.

136. A la Réunion de solidarité qui s'est tenue en 1980 au Bangladesh, 77 projets d'un coût total de 88 millions de dollars ont été arrêtés. L'ONUDI et le Gouvernement du Bangladesh les ont examinés en mars 1981 et en ont retenu 19, de caractère prioritaire, en vue de les élaborer et de les réaliser. L'ONUDI a patronné une mission gouvernementale de haut niveau du Bangladesh qui s'est rendue au Pakistan pour étudier la réalisation d'un projet de création d'une sucrerie en coopération. Le Mémoire d'accord signé par le Pakistan et le Bangladesh prévoit que le Pakistan consentira un prêt "souple" d'environ 8 millions de dollars pour des machines et de l'équipement destinés à une sucrerie au Bangladesh et fournira du personnel d'encadrement pour la construction et le démarrage de l'usine.

137. En ce qui concerne l'élaboration de programmes communs pour certains secteurs industriels, une importance particulière a été accordée en 1981 aux agro-industries et aux industries du ciment et du sucre. Un programme mixte ONUDI/Yougoslavie pour la coopération internationale en vue du développement de l'industrie alimentaire dans les pays en développement a été défini à l'occasion de la 48^e Foire agricole internationale de Novi Sad (Yougoslavie) qui a eu lieu en mai 1981. Douze des pays les moins avancés d'Afrique et d'Asie ont participé à ce programme et présenté une sélection de produits ainsi que des dossiers de projets. Un certain nombre de ceux-ci ont été retenus et ont fait l'objet d'accords prévoyant une assistance bilatérale et multilatérale et, éventuellement, une assistance de l'ONUDI dans le cadre du programme de coopération économique entre pays en développement.

138. En coopération avec le Gouvernement turc et l'Association turque des fabricants de ciment, l'ONUDI a organisé à Ankara (Turquie), en décembre 1981, une réunion de haut niveau sur la coopération entre pays en développement dans le domaine des industries du ciment et de la chaux et des industries connexes. Cette réunion avait pour objet *a)* d'examiner la situation de ces industries dans les pays en développement et d'évaluer l'aide dont elles ont besoin d'urgence et qui pourrait leur être apportée dans le cadre de la CTPD, et *b)* d'entreprendre la planification des programmes de coopération à court terme et à long terme nécessaires pour assurer un développement ininterrompu de ce secteur.

139. En octobre 1981, des journées d'étude sur l'entretien et la réparation du matériel de l'industrie sucrière ont été organisées à La Havane (Cuba) par l'ONUDI, le Groupe des pays exportateurs de sucre d'Amérique latine et des Caraïbes et le Gouvernement cubain. La principale décision de ces journées d'étude concerne l'élaboration d'un programme régional mixte portant sur l'entretien de matériel de l'industrie sucrière. Le Gouvernement cubain a en outre exprimé son désir de mettre au point, avec l'assistance de l'ONUDI, un programme cohérent d'arrangements de coopération économique et technique entre pays en développement dans divers secteurs industriels.

140. Un des éléments importants du programme de coopération économique et technique entre pays en développement est la mise en œuvre des conclusions et recommandations des consultations. Les participants à la troisième Consultation sur l'industrie des engrais (1980) ont notamment prié l'ONUDI d'entreprendre un programme d'action concernant les engrais, dans le cadre de la coopération entre pays en développement. La Section de la coopération économique entre pays en développement élabore donc un tel programme dont la réalisation est prévue au cours des deux ou trois prochaines années. Dans un premier temps, on dresse un inventaire des besoins et des possibilités de formation dans certains pays en développement. Plusieurs pays ayant besoin d'assistance ou capables de fournir une formation ont réagi de manière positive. Sur la base de cet inventaire, on devrait pouvoir, en 1982, mettre la dernière main à un programme de formation sur les engrais dans le cadre de la coopération économique entre pays en développement.

141. Le cinquième élément du programme de coopération économique et technique entre pays en développement recouvre une série d'activités visant à favoriser les contacts, la compréhension et les activités mixtes d'intérêt commun. A titre d'exemple, on peut citer les préparatifs d'une mission à effectuer en Inde, en février 1982, par des cadres supérieurs des bureaux d'études et bureaux techniques de l'industrie de la machine-outil de Beijing (Chine). Cette mission devrait permettre d'amorcer un échange de données d'expérience et une coopération entre organisations, instituts et usines de l'industrie de la machine-outil indiens et chinois. Pour promouvoir la coopération portant sur le traitement des minéraux non métalliques et en particulier des matériaux de construction pour l'industrie du bâtiment, des journées d'études seront organisées en 1982, en coopération avec le Gouvernement yougoslave. La Section de la coopération économique entre pays en développement a également continué en 1981 à organiser des voyages d'études. Par exemple, six fonctionnaires indonésiens se sont rendus en Grèce, en République arabe syrienne et en Yougoslavie pour étudier la gestion des foires commerciales, neuf fonctionnaires ougandais se sont rendus en Indonésie pour y étudier le secteur des matériaux de construction, quatre fonctionnaires voltaïques et un fonctionnaire zambien ont étudié le développement des industries rurales en Inde, et deux fonctionnaires portugais ont effectué au Brésil, en Uruguay et en Argentine des missions portant sur le secteur des industries du cuir.

142. Le programme de coopération économique et technique entre pays en développement sera élargi en 1982, en particulier en Afrique, dans le cadre de la Décennie du développement industriel de ce continent. D'autres activités relatives à cette Décennie sont entreprises dans le domaine de la main-d'œuvre et du développement intégré des agro-industries.

OPERATIONS INDUSTRIELLES

A. Mise en œuvre des projets en 1981 Aperçu d'ensemble

1. Pour la plupart des pays, 1981 a été la dernière année du deuxième cycle de programmation par pays du PNUD. Le bilan des activités de coopération technique de l'ONUDI pour cette période de cinq ans montre que le rythme élevé d'exécution maintenu jusqu'en 1979 a connu un ralentissement en 1980, pour reprendre de nouveau en 1981. Comme il a été indiqué antérieurement¹, le rythme d'exécution ne pourra être conservé que moyennant un accroissement des effectifs participant directement aux activités d'assistance technique.

2. Les activités hors siège ont porté au total sur 1 734 projets, dont 101 dépassant un million de dollars, 398 de plus de 150 000 dollars et 1 235 de moindre importance. Les tableaux 1 et 2 ci-après récapitulent les dépenses de coopération technique pour 1980 et 1981, respectivement par source de financement et par élément de projet.

3. En 1981, le personnel de l'Organisation a dû, comme par le passé, consacrer une grande partie de son temps — au Siège de l'ONUDI et dans le cadre de missions sur le terrain — aux activités de mise au point de projets requises pour le troisième cycle de programmation par pays du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), qu'il s'agisse d'établir des propositions de projet ou d'aider les gouvernements à concevoir et à élaborer des projets de coopération technique. Les missions sur le terrain et les consultations menées au niveau régional (en particulier avec les commissions économiques et les bureaux régionaux du PNUD, ainsi que dans le cadre de conférences des ministres de l'industrie) ont abouti à la formulation d'un certain nombre de nouveaux projets régionaux dont l'exécution par l'ONUDI est à l'étude.

4. Au cours des dernières années, les projets ont gagné en ampleur et, surtout, en complexité. Pour maintenir, voire accroître, la qualité des activités d'exécution, la Division des opérations industrielles a mis en place des équipes de gestion pour des projets multidisciplinaires et multisectoriels. Elle a également constitué des comités techniques consultatifs pour certains grands projets très spécialisés ayant un degré élevé de technicité. Ces comités (qui

¹ID/B/260, chap. II, par. 3.

TABLEAU 1. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE, PAR SOURCE DE FINANCEMENT

Source de financement	1980		1981	
	Milliers de dollars	Pourcentage	Milliers de dollars	Pourcentage
Programme ordinaire	3 462	4,5	3 458	3,9
PNUD				
CIP et contrepartie en espèces	52 089	68,3	63 998	72,3
SIS	3 897	5,1	1 568	1,8
Réserve du Programme et mesures spéciales	1 263	1,7	1 537	1,7
Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement	—	—	1 737	2,0
Total partiel	57 249	75,1	68 840	77,8
Autres fonds				
FNUDI	10 591	13,9	10 391	11,8
Fonds d'affectation spéciale	4 136	5,4	4 847	5,5
Fonds d'affectation spéciale pour les SIS	63	0,1	11	—
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	779	1,0	905	1,0
Total partiel	15 569	20,4	16 154	18,3
TOTAL	76 280	100,0	88 452	100,0

TABLEAU 2. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE, PAR ELEMENT DE PROJET

Elément de projet	1980		1981	
	Milliers de dollars	Pourcentage	Milliers de dollars	Pourcentage
Personnel des projets	36 295	47,6	42 007	47,5
Sous-traitance	9 309	12,2	15 673	17,7
Bourses de perfectionnement et formation	11 215	14,7	9 905	11,2
Matériel	18 028	23,6	19 287	21,8
Divers	1 433	1,9	1 580	1,8
TOTAL	76 280	100,0	88 452	100,0

comprennent des fonctionnaires de la Division, des consultants et des responsables de projet des pays en développement) se sont réunis au Siège et sur le terrain pour examiner les plans de travail, les résultats obtenus, les mesures correctives éventuellement nécessaires, et les propositions concernant des activités futures. Ces fonctions supplémentaires ont représenté pour le personnel de la Division un travail considérable qui est venu s'ajouter aux tâches normales d'exécution des projets et à la fourniture d'apports techniques pour les activités d'autres divisions. En outre, une proportion croissante des apports techniques assurés par le personnel de la Division des opérations industrielles est allée à des projets qui étaient soit financés au titre du Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement et de contributions spéciales au Fonds des Nations Unies pour le développement industriel (FNUDI), soit exécutés en liaison avec des activités

relatives à l'intégration des femmes dans le développement; ces travaux comprenaient, entre autres, l'appui fourni à partir du Siège de l'ONUDI, la participation à la formulation de projets et l'exécution de missions d'évaluation.

5. Dans le programme de coopération technique, une place plus importante a été faite aux domaines prioritaires définis par le Conseil du développement industriel à sa quatorzième session² afin de donner suite à la troisième Conférence générale de l'ONUDI : technologie industrielle, technologie industrielle liée à l'énergie, production industrielle, mise en valeur des ressources humaines, et mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés.

6. Des fonctionnaires du Secrétariat ont participé à plusieurs groupes d'experts chargés de préparer la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, puis à cette Conférence elle-même, qui s'est tenue à Nairobi en août 1981. Des membres du personnel ont également pris part à la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui a eu lieu à Paris en septembre 1981. A la suite de ces conférences, des concepts et programmes nouveaux ont été élaborés et proposés en vue de la contribution de l'ONUDI aux activités intéressant les domaines en question; ces propositions sont exposées dans l'Additif au Projet de plan à moyen terme pour la période 1984-1989³.

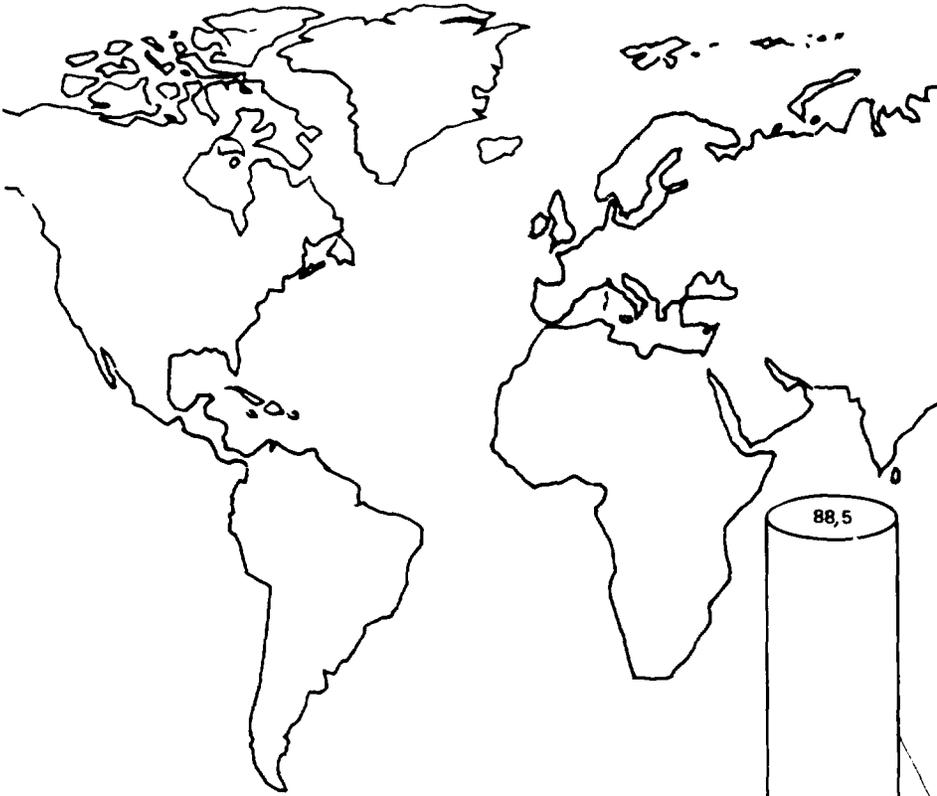
7. Comme il a été indiqué l'année précédente⁴, l'orientation vers une assistance technique "invisible" — services consultatifs fournis directement par le personnel de la Division des opérations industrielles — a été de plus en plus nette. Les cinq conseillers interrégionaux dont les postes sont financés au titre du programme ordinaire de coopération technique et qui sont affectés au Bureau du Directeur de la Division ont joué un grand rôle dans la fourniture de ces services. En étroite collaboration avec les services et sections organiques de l'ONUDI, ces conseillers ont exécuté des missions techniques dans leurs domaines respectifs de compétence — métallurgie, construction mécanique, agro-industries, industrie chimique, industries liées à l'énergie. Leur qualité de spécialistes leur a permis de répondre aux demandes urgentes d'assistance technique présentées par les gouvernements, en mettant leur expérience et leurs connaissances à la disposition de ceux-ci dans des délais beaucoup plus brefs que ne l'aurait autorisé le recours aux filières normales d'assistance technique. Par ailleurs, en ce qui concerne la mise au point des projets, ces conseillers interrégionaux ont apporté une importante contribution aux activités de l'ONUDI ayant pour objet d'aider les gouvernements à concevoir et à formuler des projets. Les travaux qu'ils ont menés en 1981 se sont matérialisés dans les résultats de diverses missions de programmation en rapport avec le troisième cycle de programmation par pays du PNUD ainsi que dans des activités de coopération technique financées au titre d'arrangements concernant des fonds d'affectation spéciale.

8. En 1981, les problèmes touchant l'énergie — approvisionnement, production, conservation, gestion — ont continué à préoccuper la plupart des pays en développement. Ceux-ci ont présenté de plus en plus de demandes

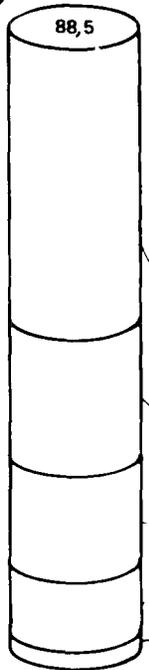
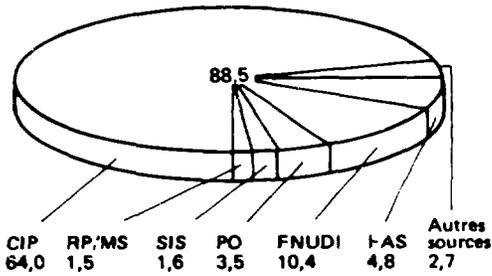
²A/35/16, vol. II, par. 54.

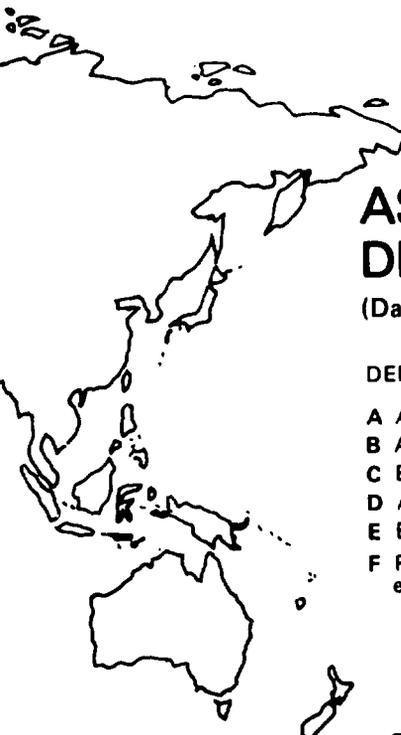
³ID/B/C.3/107/Add.1.

⁴ID/B/260, chap. II, par. 8.



DEPENSES EN 1981 PAR SOURCE DE FINANCEMENT



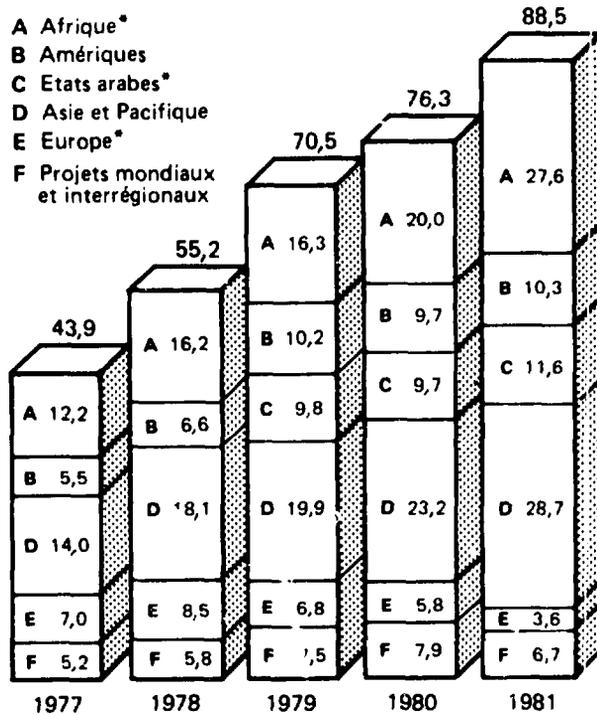


ASSISTANCE TECHNIQUE DISPENSEE PAR L'ONU

(Dans toutes les régions, en millions de dollars E.-U.)

DEPENSES DE 1977 A 1981

- A Afrique*
- B Amériques
- C Etats arabes*
- D Asie et Pacifique
- E Europe*
- F Projets mondiaux et interrégionaux



DEPENSES EN 1981
PAR ELEMENT DE PROJET

- Agents engagés au titre de projets 42,0
- Matériel 19,3
- Sous-traitance 15,7
- Formation 9,9
- Divers 1,6

* Avant 1979, les dépenses concernant les Etats arabes figuraient en partie sous la rubrique Afrique et en partie sous la rubrique Europe et Asie occidentale.

d'assistance technique portant sur les technologies liées à l'énergie : amélioration des opérations de raffinage du pétrole, distribution et utilisation du gaz naturel, carburants de synthèse obtenus à partir du charbon et de la tourbe, biocombustibles de fermentation, minicentrales hydro-électriques, énergie éolienne, énergie solaire, etc. En ce qui concerne la conservation de l'énergie, les efforts ont été axés sur la conception et la construction de matériel assurant un rendement élevé de combustible et sur la mise au point de nouveaux procédés permettant d'économiser du combustible. Par ailleurs, le Programme commun ONUDI/Tchécoslovaquie de coopération internationale dans les industries de la céramique, des matériaux de construction et des produits à base de minéraux non métalliques a ménagé une place à la question de la conservation de l'énergie. Le groupe de l'énergie pour l'industrie récemment créé au Bureau du Directeur de la Division des opérations industrielles⁵ a servi de centre de coordination pour l'assistance technique dans ce domaine. Pendant l'année considérée, le nombre des projets intéressant la technologie liée à l'industrie a continué à augmenter et dépasse à présent 50.

9. En application des résolutions 35/66 B sur la Décennie du développement industriel de l'Afrique et 34/210 sur les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés, adoptées par l'Assemblée générale, le personnel technique a effectué plusieurs missions de consultation et de programmation pour fournir des conseils et une assistance dans la région d'Afrique et les pays les moins avancés et accélérer le rythme de l'industrialisation. En coopération avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA), des apports techniques ont été fournis aux secteurs des matériaux de construction, de l'industrie alimentaire et des machines agricoles, et l'on a renforcé les moyens locaux de consultation en matière de gestion industrielle. Une attention particulière a été également consacrée aux pays d'Afrique et aux pays les moins avancés afin de les rendre à même de participer davantage aux réunions techniques et programmes de formation en groupes organisés par l'ONUDI.

10. En 1981, beaucoup a été fait pour renforcer les moyens nationaux — surtout dans les pays les moins avancés — nécessaires pour effectuer des travaux de préinvestissement. Ces activités ont porté, entre autres, sur les points suivants : établissement de services consultatifs pour l'industrie, élaboration d'études ponctuelles de préinvestissement, organisation de séminaires sur la rédaction et l'évaluation d'études de faisabilité industrielle, fourniture de crédits supplémentaires pour l'exécution d'études de préinvestissement. Un gouvernement s'est déjà déclaré disposé à verser une contribution spéciale au FNUDI pour la période 1982 à 1984 afin de financer le programme d'études de préinvestissement de l'ONUDI intéressant les pays les moins avancés.

11. Des mesures ont également été prises pour améliorer la coordination de tous les apports nécessaires aux phases de préinvestissement et d'investissement afin d'assurer l'heureuse exécution des projets et leur bon fonctionnement ultérieur. En avril-mai 1981, le PNUD et l'ONUDI ont signé un Mémoire d'accord relatif aux arrangements de coopération en matière de suivi des investissements (voir appendice B). Cet accord permettra à l'ONUDI de perfectionner et de mettre à jour ses études de préinvestissement et, partant, d'améliorer la liaison entre préinvestissement et investissement.

⁵*Ibid.*, par. 13.

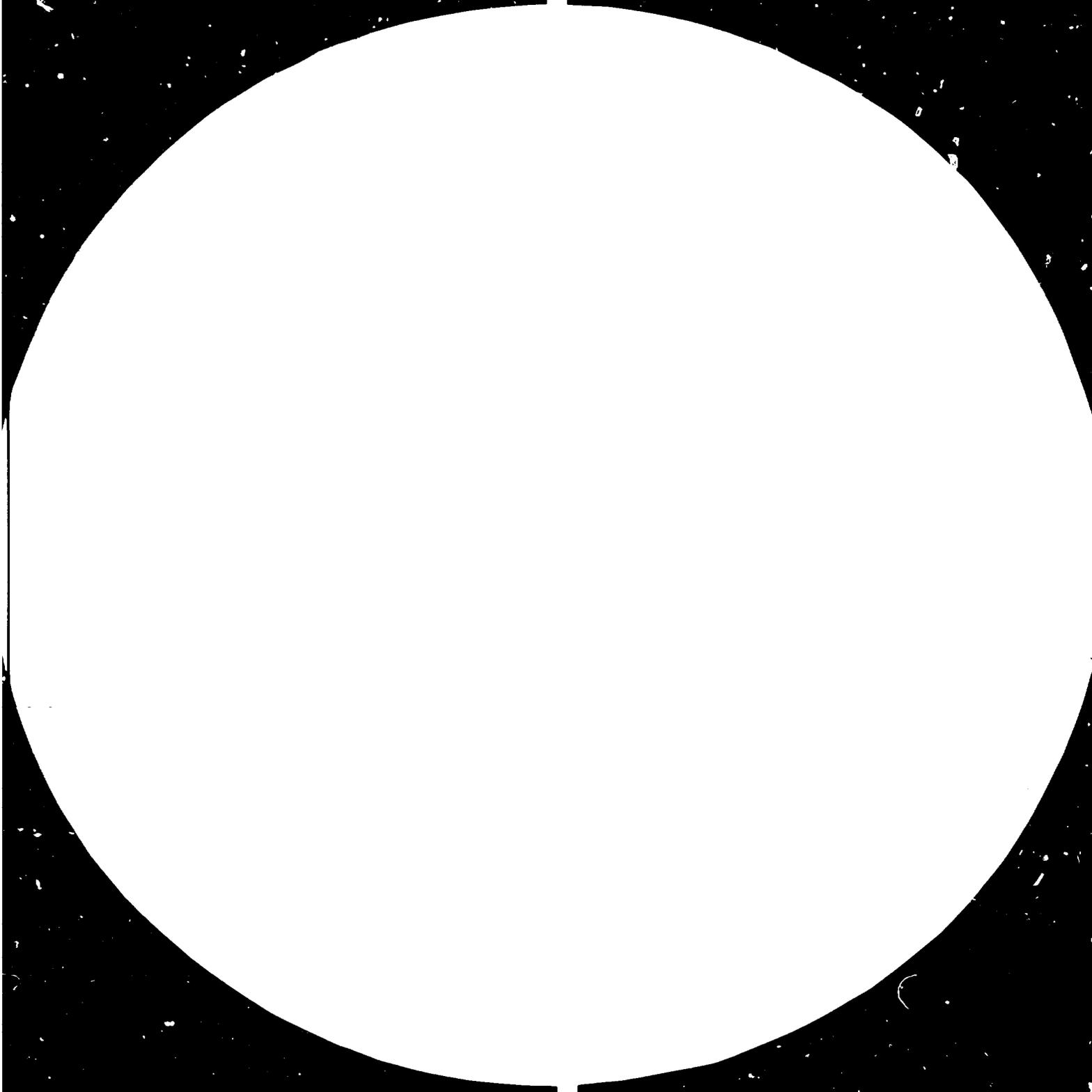
12. Au cours de l'année considérée, certains pays en développement ont demandé à l'ONUDI de s'intéresser plus particulièrement à des projets de haute technicité : bio-ingénierie, mélanges de polymères, fabrication de semi-conducteurs, conception et fabrication assistées par ordinateur (CAO/FAO), robotique, soudage par bombardement d'électrons et soudage au laser, essais de résistance des structures soudées aux vibrations provoquées par des contraintes pulsatoires, etc. Cette orientation se traduit par les types de procédés transférés à ces pays ainsi que par la nature des compétences requises des experts sur le terrain. On a également noté l'attention portée à l'application de technologies utilisant des matières premières agricoles qui, dans certaines conditions, sont devenues techniquement et économiquement intéressantes — fabrication de certains produits chimiques par fermentation, emploi de fibres naturelles pour la construction de silos, réalisation de poutres lamellées et de fermes de toiture en bois de cocotier, etc.

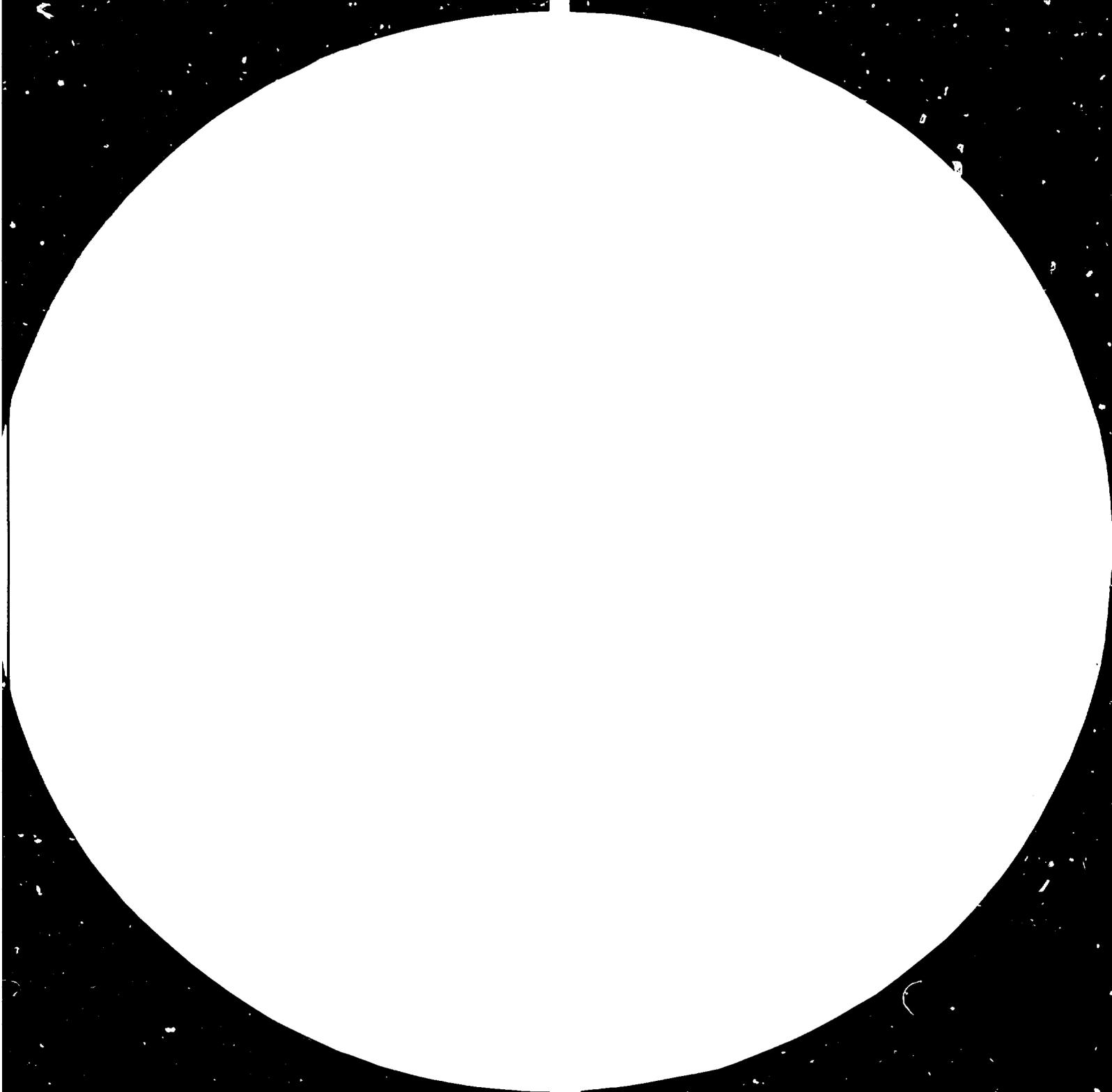
13. Outre la mise au point et le transfert de techniques, dont elle s'acquitte par des activités de coopération technique dans le domaine des industries agro-alimentaires, métallurgiques, mécaniques et chimiques, ainsi que par des travaux de préinvestissement effectués dans le cadre d'études de faisabilité, l'ONUDI est responsable de la réalisation de huit projets de recherche approuvés en 1981 par le Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement, d'une valeur totale de plus de 6 millions de dollars. Ces projets portent notamment sur les processus métallurgiques, la technologie des silicones, les techniques de production des produits chimiques à base de sucre et des antibiotiques, le recyclage des déchets chimiques et les techniques relatives aux matériaux composites à base de fibres de carbone. Le financement par ce même fonds d'un certain nombre d'autres projets scientifiques et techniques est à l'étude.

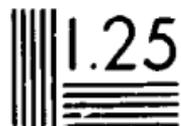
14. Au cours de l'année considérée, on a enregistré un accroissement des activités de fourniture de services consultatifs aux entreprises et aux entrepreneurs, qui ont pour objet de favoriser la création d'instruments de prise de décision et de gestion, ainsi que d'apporter des solutions aux problèmes touchant la production et l'expansion industrielles, l'augmentation de l'utilisation des capacités industrielles et le développement des capacités consultatives nationales. Dans ce domaine, des programmes conjoints ont été lancés au niveau régional en coopération avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et la CEA.

15. En 1981, les activités de formation ont notamment porté sur le renforcement et la création de "centres d'excellence"⁶, destinés à former le personnel technique tant dans les divers pays que par le biais d'arrangements de CTPD (coopération technique entre pays en développement), et ce dans les domaines comme les matériaux de construction, la métallurgie, le textile, les matières plastiques, l'emballage et les articles en cuir. L'ONUDI a non seulement accordé davantage de bourses, mais aussi contribué à organiser un nombre plus important de voyages d'études de durée relativement brève, afin de permettre aux hauts fonctionnaires d'établissements publics de pays en développement de visiter certaines grandes sociétés et organismes de recherche à l'étranger et d'y avoir des consultations techniques. Il s'est à maintes

⁶*Ibid.*, par. 172.







2.8



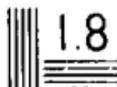
3.2



4.0



5.0



W. B. BOYD, JR., *Editor* J. J. COLEMAN, *Editor*

W. B. BOYD, JR., *Editor* J. J. COLEMAN, *Editor*

occasions avéré que l'on pouvait tirer parti des voyages d'études pour identifier et choisir le matériel nécessaire à des établissements de recherche ou des installations pilotes, organiser le placement des boursiers et accélérer le recrutement d'experts. La collaboration ainsi instituée entre l'ONUDI, les gouvernements et les responsables principaux des projets qui se partagent les tâches afférentes à la fourniture des apports nécessaires pour les projets de l'ONUDI s'est révélée particulièrement efficace et a souvent permis d'éviter des retards dans la mise en œuvre des projets. Par ailleurs, des boursiers et participants aux voyages d'études ont pu être placés dans des centres et institutions bénéficiant de l'aide de l'ONUDI.

16. Certaines des approches novatrices à la coopération technique adoptées par l'ONUDI et les banques internationales de développement ont fait sentir leurs effets en 1981. Les banques sont de plus en plus enclines à recourir à l'expérience et aux compétences techniques de l'ONUDI pour l'exécution des projets qu'elles financent. Ainsi, l'assistance technique de l'ONUDI à la République arabe syrienne pour le recyclage des déchets municipaux⁷ a conduit le Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), la Banque islamique de développement et le Fonds arabe de développement économique et social à effectuer un investissement de 20 millions de dollars. Parallèlement, l'ONUDI a continué de fournir au Gouvernement de la République arabe syrienne des services consultatifs techniques pour l'aider à planifier la construction de l'installation de recyclage. Cette coopération est également illustrée par le Séminaire sur le traitement du pétrole (Vienne, avril 1981), financé et organisé conjointement par le Fonds de l'OPEP, le Gouvernement autrichien et l'ONUDI. Devant le succès de cette entreprise, les trois parties ont convenu de reconduire le programme en 1982. Encouragée par sa coopération passée avec l'ONUDI, la Banque islamique de développement a demandé à l'Organisation d'assurer en son nom l'exécution d'un projet concernant des installations de stockage et de déchargement du pétrole aux Comores. Ce pourrait être là l'ébauche d'une association entre cette banque et l'ONUDI pour des activités de coopération technique ultérieures.

17. Certains gouvernements ont manifesté à l'ONUDI une confiance croissante pour ce qui est de la mise en œuvre de projets de coopération technique financés par des fonds d'affectation spéciale. La réussite du projet de cimenterie à Benghazi, en Jamahiriya arabe libyenne, a conduit ce pays à demander la réalisation d'un deuxième projet similaire. L'accord trilatéral conclu en Uruguay, aux termes duquel le Gouvernement espagnol, sous l'égide technique de l'ONUDI, fournira des services d'experts à titre non remboursable témoigne également de cette confiance croissante.

18. Le Bureau du Directeur de la Division des opérations industrielles, en tant que responsable de la gestion générale des opérations industrielles mises en œuvre, a collaboré et participé au groupe de travail sur la simplification des procédures internes d'exécution des activités de coopération technique. La Division a non seulement fourni l'appui technique indispensable aux missions de programmation, mais aussi coopéré avec la Division de la coordination des politiques pour ce qui est d'évaluer, conjointement avec le PNUD et le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, les activités de coopération

⁷Ibid., par. 19.

technique touchant l'industrie manufacturière. Un programme d'évaluation automatique a également été mis en place. La Division a maintenu un contact étroit avec le Bureau du Directeur exécutif adjoint pour ce qui est de la conception, de la réalisation et de l'évaluation des projets (voir également chapitre VI "Examen et évaluation"). Afin de tirer réciproquement parti de leur expérience et d'accroître leur efficacité, les fonctionnaires du Bureau central des références et du Bureau de l'orientation générale et des comptes rendus de mission des experts de l'ONUDI ont, grâce à des échanges d'information et des visites, noué ou entretenu des relations avec leurs homologues du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et de diverses institutions spécialisées. Le "Chief technical adviser's Manual" de l'ONUDI⁸, destiné au personnel des projets et aux fonctionnaires des services spécialisés, a été complètement révisé en 1981.

19. Une coopération et des contacts étroits ont également été maintenus avec d'autres institutions spécialisées du système des Nations Unies, à la fois pour la conception de programmes et d'activités communs — réunions techniques, groupes de travail, etc. — et pour la mise en œuvre de programmes de coopération technique.

20. L'inflation a continué d'influer sur la valeur des projets mis en œuvre, mais dans l'ensemble, les incidences de la tendance inflationniste ont été plus que compensées par le renforcement du dollar au cours des neuf premiers mois de 1981.

21. L'expérience acquise à l'occasion des missions de programmation et de la mise en œuvre des projets fait clairement apparaître que, dans de nombreux pays en développement, la part du secteur industriel enregistrera un accroissement considérable au cours du troisième cycle de programmation du PNUD (1982-1986). De plus, la demande croissante exprimée par les pays en développement et les banques internationales de développement pour une coopération technique de l'ONUDI, les travaux dans les domaines prioritaires identifiés par le Conseil du développement industriel, la Décennie du développement industriel de l'Afrique et les fonds spéciaux tels que le Fonds intermédiaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement, le FNUDI et les fonds d'affectation spéciale continueront d'exiger beaucoup du personnel technique de la Division. Comme il a déjà été signalé dans le Rapport de l'an passé⁹, l'ONUDI ne saurait cependant étoffer ses activités de coopération technique sans augmentation des ressources en personnel.

B. Exécution des projets par région

22. On trouvera au tableau 3 ci-après une ventilation, par région géographique, des dépenses de coopération technique effectuées en 1981, ainsi que les chiffres correspondants pour 1980. En comparant les chiffres de 1981 à ceux des années

⁸UNIDO/IO.222/Rev.2.

⁹ID/B/260, chap. II, par. 21.

précédentes, il faut se souvenir que la rubrique "Etats arabes" est apparue pour la première fois dans le Rapport annuel en 1979. Elle regroupe six pays qui figuraient jusqu'alors dans la région "Afrique" et 12 autres qui étaient compris auparavant dans la région "Europe et Asie occidentale"¹⁰.

TABLEAU 3. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE, PAR REGION GEOGRAPHIQUE

	1980		1981	
	Milliers de dollars	Pourcentage	Milliers de dollars	Pourcentage
Afrique	19 973	26,2	27 554	31,1
Amériques	9 702	12,7	10 290	11,6
Asie et Pacifique	23 228	30,5	28 707	32,5
Etats arabes	9 720	12,7	11 628	13,2
Europe	5 820	7,6	3 572	4,0
Projets interrégionaux et mondiaux	7 837	10,3	6 701	7,6
TOTAL	76 280	100,0	88 452	100,0

AFRIQUE

23. En 1981, comme il avait été prévu dans le Rapport annuel précédent¹¹, les activités hors siège menées en Afrique ont continué à prendre de l'ampleur; la valeur de l'assistance technique fournie à cette région a atteint 27,6 millions de dollars contre 20 millions en 1980, soit une augmentation d'environ 38 %. On trouvera aux tableaux 4 et 5 ci-après une ventilation des dépenses d'assistance technique par source de financement et par élément de projet.

24. Dans la région africaine, les activités de l'ONUDI sont restées axées sur l'assistance en vue du renforcement et de la création des capacités dans les domaines des institutions, de la technologie et de la main-d'œuvre. Trois facteurs ont contribué à l'intensification des activités de l'Organisation dans le domaine des institutions : la proclamation en 1980 de la Décennie du développement industriel de l'Afrique, l'élaboration de plans nationaux de développement dans de nombreux pays africains et l'envoi de missions de programmation dans la plupart des pays de la région, dans le cadre des travaux préparatoires au troisième cycle de programmation par pays du PNUD. Des services consultatifs industriels, chargés de conférer une approche intégrée aux travaux de préinvestissement, ont été créés au Congo, à Djibouti, en Ethiopie, au Mali et en Mauritanie pour faciliter l'identification, l'élaboration et l'exécution des projets et contribuer à l'établissement de plans directeurs de développement des principaux secteurs de l'industrie.

25. Des efforts particuliers ont été consacrés au développement des industries rurales et des petites industries, notamment dans les pays les moins

¹⁰ *Afrique* : Algérie, Egypte, Jamahiriya arabe libyenne, Maroc, Soudan et Tunisie; *Europe et Asie occidentale* : Arabie saoudite, Bahreïn, Emirats arabes unis, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Qatar, République arabe syrienne, Yémen et Yémen démocratique.

¹¹ ID/B/260, chap. II, par. 39.

TABLEAU 4. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE EFFECTUEES EN AFRIQUE.
PAR SOURCE DE FINANCEMENT

Source de financement	1980		1981	
	Milliers de dollars	Pourcentage	Milliers de dollars	Pourcentage
Programme ordinaire	872	4,4	869	3,2
PNUD				
CIP et contrepartie en espèces	13 883	69,5	21 694	78,7
SIS	1 451	7,3	558	2,0
Réserve du Programme et mesures spéciales	700	3,5	667	2,4
Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement	—	—	500	1,8
Total partiel	16 034	80,3	23 419	84,9
Autres fonds				
FNUDI	1 182	5,9	2 199	8,0
Fonds d'affectation spéciale	1 387	6,9	469	1,7
Fonds d'affectation spéciale pour les SIS	18	0,1	5	—
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	480	2,4	593	2,2
Total partiel	3 067	15,3	3 266	11,9
TOTAL	19 973	100,0	27 554	100,0

TABLEAU 5. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE EFFECTUEES EN AFRIQUE.
PAR ELEMENT DE PROJET

Elément de projet	1980		1981	
	Milliers de dollars	Pourcentage	Milliers de dollars	Pourcentage
Personnel des projets	12 092	60,5	14 471	52,5
Sous-traitance	2 769	13,9	4 284	15,6
Bourses de perfectionnement et formation	1 644	8,2	1 746	6,3
Matériel	3 005	15,1	6 349	23,0
Divers	463	2,3	704	2,6
TOTAL	19 973	100,0	27 554	100,0

avancés, pour réduire la forte concentration des entreprises dans les villes et l'exode rural qu'elle entraîne. L'assistance a été orientée vers l'encouragement de la création d'entreprises locales par la fourniture de services sur les plans de la technologie et de la gestion et vers la création d'unités dans divers domaines : matériaux de construction, traitement des produits alimentaires, métallurgie, production d'équipement agricole, etc. Les pays bénéficiaires ont été notamment les suivants : Botswana, Burundi, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Haute-Volta, Kenya, Niger, Nigéria et Zaïre. Au Kenya, l'assistance en matière de planification, tant de caractère général que par secteur, est entrée dans une nouvelle phase et diverses études ont été entreprises; par ailleurs, une assistance

a été offerte dans de nouveaux domaines, notamment les négociations en vue de la constitution d'entreprises communes et à l'information industrielle et technologique.

26. Plusieurs aspects de la question de l'énergie ont continué à recevoir une attention particulière, et notamment l'identification et la mise en valeur de sources d'énergies nouvelles et renouvelables, l'utilisation des technologies applicables et la planification de la production et de la consommation d'énergie, de même que la gestion des ressources en énergie disponible. Le Gouvernement angolais s'est déclaré satisfait de l'exécution d'un projet qui avait débuté, en 1979, par la création d'un centre de mise en valeur des ressources pétrolières, et dont les trois premières phases, maintenant achevées, doivent être suivies d'une quatrième. Dans le cadre de ce projet, un second séminaire sur le pétrole, qui a eu lieu en mai 1981 et auquel ont participé des représentants d'autres pays en développement, a été couronné de succès (un premier séminaire s'était déroulé en octobre 1978).

27. Au Rwanda, la modernisation d'une usine pilote de production de méthane est entrée dans sa phase finale (voir également plus loin, paragraphe 255). Ce projet revêt une importance fondamentale pour le Rwanda qui figure parmi les pays les moins avancés sans littoral et ne dispose pas d'autres sources d'énergie. Une assistance a également été apportée au Mali afin d'appuyer les efforts qu'il déploie pour trouver des sources d'énergie de remplacement, ainsi qu'aux Comores, pour la distillation des fleurs d'ylang-ylang à l'aide de l'énergie solaire. Au Zaïre, l'ONUDI a prêté son assistance pour la création d'une zone franche, en prélude à la préparation d'un projet et à la promotion d'investissements devant permettre d'utiliser la capacité (1 760 MW) de la centrale hydro-électrique d'Inga, sur le fleuve Zaïre. En République-Unie du Cameroun, les ressources énergétiques des zones rurales ont fait l'objet d'une étude et leur utilisation éventuelle pour le développement industriel a été envisagée.

28. Dans le secteur public, auquel appartiennent la majeure partie des entreprises industrielles de la plupart des pays d'Afrique, la capacité des industries est souvent sous-utilisée et, parfois, leurs produits ne peuvent soutenir la concurrence en raison de problèmes généraux de gestion et de contrôle de qualité. L'ONUDI a mis au point, pour élaborer des méthodes de gestion et, parallèlement, améliorer la productivité de certaines usines, un grand programme subdivisé en projets pluridisciplinaires, dont l'exécution est réalisée d'ordinaire par les ministères. En Ethiopie, par exemple, la production de deux entreprises de traitement du marbre et de fabrication de produits en matière plastique a plus que doublé en 1981. Une assistance a également été fournie au cours des phases initiales de fonctionnement d'une usine de fabrication d'huile comestible, ainsi que de plusieurs usines textiles.

29. Pour donner suite à la recommandation du Plan d'action de Lagos en vue de la mise en œuvre de la Stratégie de Monrovia pour le développement économique de l'Afrique¹², en vertu de laquelle il convenait d'aider les pays africains à élaborer des technologies industrielles appropriées, l'ONUDI a

¹²A/S-11/14, annexe I, chap. V.

continué à prêter son assistance à la création ou l'extension d'instituts industriels de recherche-développement, conformément aux priorités définies dans la Déclaration et le Plan d'action de New Delhi. Elle a continué à apporter son concours à la Tanzanian Industrial Research and Development Organization¹³, de même qu'à l'Institut de recherche scientifique et industrielle de Lubumbashi, au Zaïre¹³. L'assistance à la Côte d'Ivoire¹⁴ a été axée sur le renforcement de la capacité dont ce pays dispose pour évaluer et adapter aux conditions locales diverses technologies industrielles importées et aussi pour mettre au point une base technologique autochtone.

30. Les activités relevant du domaine des industries métallurgiques menées dans les pays africains se sont nettement intensifiées en 1981. En Angola, où la capacité de 15 fonderies et ateliers de fonderie n'est pas entièrement utilisée, un projet a consisté à évaluer la situation de l'industrie de la fonderie, notamment sous les aspects ci-après : possibilités de production de différents types de moulages répondant aux besoins spécifiques du pays; ressources en matières premières et leur coût; ressources en main-d'œuvre qualifiée nécessaire et leur qualité. Sur la base de cette évaluation, qui a également porté sur la planification de la gestion et la coordination avec d'autres branches d'industries, on établit actuellement un plan directeur pour la modernisation et l'expansion du secteur de la fonderie.

31. L'aide aux pays les moins avancés d'Afrique a continué à bénéficier d'un degré élevé de priorité dans les programmes de l'ONUDI. Bien que cette aide ait souvent intéressé des projets dont l'échéance coïncidait avec le deuxième cycle de programmation du PNUD, la quasi-totalité des gouvernements ont demandé qu'elle se poursuive pendant le cycle suivant. En République centrafricaine, un projet a été mis en œuvre afin de renforcer le Ministère du commerce et de l'industrie en le dotant d'un département chargé d'assurer la planification, la mise au point et la préparation de projets d'investissements industriels. Ce département aura pour mission de réviser et d'exécuter le plan quinquennal de développement national, de définir quels sont les projets faisables, d'analyser les besoins des petites et moyennes entreprises et de leur apporter une assistance de base. Le projet concernant la constitution d'un personnel qualifié pour la planification industrielle et la préparation de projets comporte un important élément de formation. Des projets analogues ont été exécutés dans d'autres pays comptant parmi les moins avancés, comme le Bénin et le Lesotho.

32. De nombreux pays peu avancés ont continué à mettre l'accent sur la planification des secteurs industriels utilisant les ressources locales et ayant, de ce fait, une importance déterminante pour ce qui est de parvenir à l'autosuffisance en matière d'alimentation, de matériaux de construction et d'habillement. Une attention particulière a été accordée à la création d'une structure industrielle intégrée durable et à l'élaboration de politiques de développement technologique. Le Bénin, la Guinée-Bissau, la République centrafricaine et le Rwanda ont reçu une assistance pour l'élaboration de plans de développement industriel conformes au double principe du Plan d'action de

¹³ID/B/260, chap. II, par. 25.

¹⁴ID/B/220, chap. II, par. 106.

Lagos — autosuffisance et indépendance. A Djibouti, un projet a été mis en œuvre afin d'aider le Ministère de l'industrie et des institutions industrielles à formuler une politique industrielle, à promouvoir la petite industrie et à transformer une économie aux structures périmées en une économie moderne et intégrée, capable de répondre aux besoins fondamentaux du pays.

33. Etant donné l'intérêt croissant qu'un certain nombre de pays peu avancés, sans littoral ou insulaires d'Afrique portent à la fabrication d'ustensiles en verre creux pour usage domestique, un procédé permettant de produire de façon semi-automatique jusqu'à 5 000 tonnes par an de récipients en verre de qualité a été mis au point en collaboration avec une entreprise britannique. Au Malawi, ce procédé sera bientôt appliqué dans une usine qui fabrique toutes sortes de bouteilles, pots et autres articles de consommation courante; d'autres pays, dont le Cap-Vert et la Haute-Volta, pourraient également l'adopter si la qualité de leurs matières premières se révèle satisfaisante.

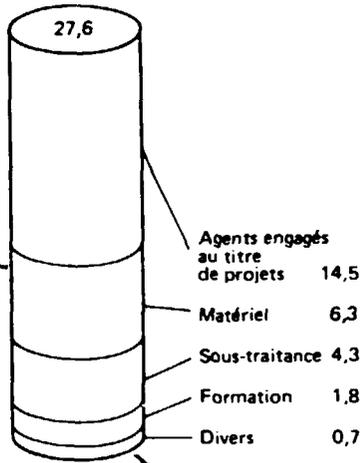
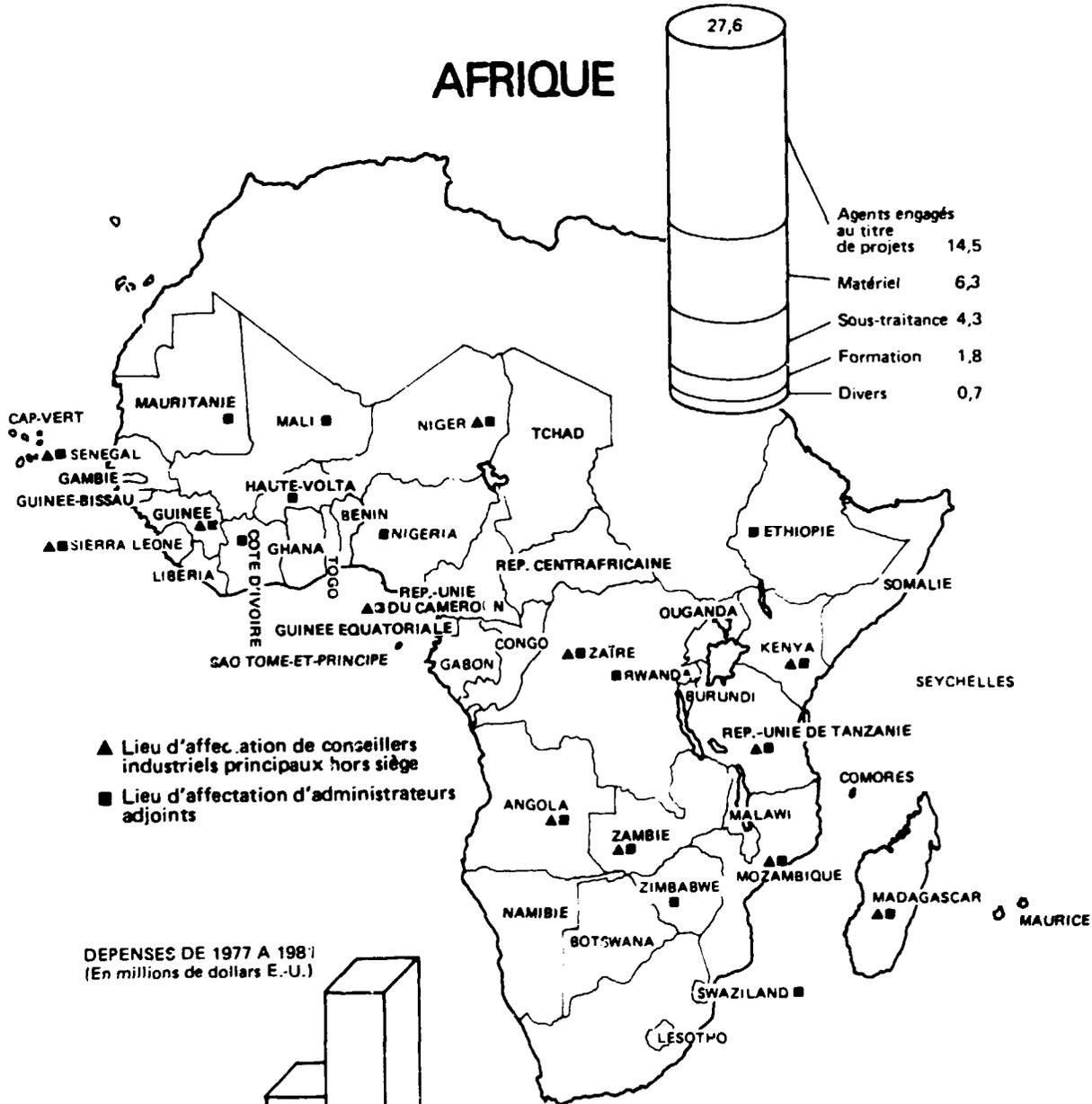
34. Le projet d'une valeur de trois millions de dollars mis en œuvre en Guinée pour l'implantation d'une usine clefs en main qui produira des préparations pharmaceutiques est un bon exemple de transfert de techniques effectué dans le cadre d'un grand projet exécuté dans un des pays les moins avancés. L'usine devrait être achevée en 1982-1983. Le projet en cours d'élaboration au Mozambique et celui qui est exécuté en République-Unie de Tanzanie attestent eux aussi des efforts déployés en Afrique pour développer les capacités locales de fabrication de produits pharmaceutiques (voir également plus loin, par. 267).

35. Dans les pays de la zone soudano-sahélienne, l'aide a surtout porté sur la définition, la mise au point et l'exécution de projets, la transformation industrielle de matières premières locales, l'optimisation du rendement des usines et du matériel industriel grâce à une meilleure gestion, et l'implantation d'ateliers appropriés de réparation et d'entretien. En Mauritanie, le Gouvernement a reçu une assistance pour la création d'un centre d'information sur l'industrie en vue d'améliorer la planification industrielle, de renforcer les organismes de décision, d'encourager la création de nouvelles entreprises et d'améliorer le rendement des entreprises existantes. Au Mali, l'Entreprise malienne de maintenance a continué à bénéficier d'une aide qui doit lui permettre de renforcer ses capacités opérationnelles en ce qui concerne le matériel de transport et de production et de se transformer en une unité commercialement et techniquement viable. L'implantation de ce genre d'atelier dans les pays du Sahel sans littoral non seulement contribuera à étendre leur réseau de transport intérieur, mais encore facilitera l'accès de ces pays aux ports en les reliant au réseau international de transport de l'Afrique, conformément aux objectifs de la Décennie des transports et des communications en Afrique (1978-1988).

36. Les activités régionales et sous-régionales ont été particulièrement intenses en 1981. Les travaux se sont poursuivis au titre de projets commencés les années précédentes et, après concertation avec des organisations régionales et sous-régionales, plusieurs nouveaux projets ont été préparés pour le troisième cycle de programmation par pays. La coopération a été notamment axée sur le renforcement de l'infrastructure institutionnelle et la fourniture d'une assistance

DEPENSES EN 1981
PAR ELEMENT DE PROJET
(En millions de dollars E.-U.)

AFRIQUE

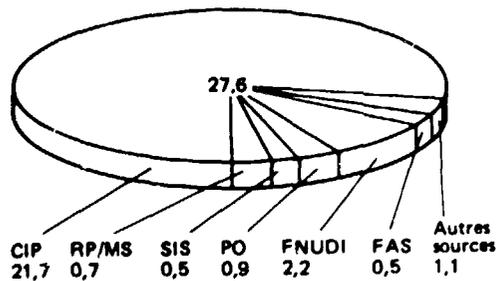


DEPENSES DE 1977 A 1981
(En millions de dollars E.-U.)



* Les chiffres pour 1977 et 1978 concernent également six pays qui, depuis 1979, sont classés dans le groupe des États arabes.

DEPENSES EN 1981 PAR SOURCE DE FINANCEMENT
(En millions de dollars E.-U.)



pour l'élaboration de programmes et de politiques industriels, l'acquisition de nouvelles techniques et la formation de main-d'œuvre. L'ONUDI a aidé la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à définir des politiques et programmes sous-régionaux et, plus particulièrement, à préparer un cadre juridique qui fixe les modalités d'établissement des entreprises industrielles sous-régionales et définit les domaines dans lesquels les sociétés transnationales sont autorisées à opérer sur le territoire des Etats membres de la CEDEAO. Dans une étape ultérieure, cette aide s'étendra à la définition de projets industriels, à l'établissement d'études de pré faisabilité et de faisabilité et aux négociations avec d'éventuels investisseurs.

37. Parmi les autres activités sous-régionales on peut citer un projet exécuté conjointement avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) en vue d'aider l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC) à développer l'infrastructure industrielle et — en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) — la fourniture à la Commission mixte nigéro-nigériane de coopération économique d'une assistance portant sur la préparation, l'évaluation et l'exécution de projets industriels et agro-industriels communs aux deux Etats membres et sur la formation et le perfectionnement de la main-d'œuvre.

38. L'ONUDI a joint ses efforts à ceux de la CEA et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) pour encourager la coopération et l'intégration en matière technique et économique aux plans régional et sous-régional et pour aider les pays africains à atteindre les objectifs de la Décennie du développement industriel de l'Afrique. Les activités relatives à la Décennie sont brièvement exposées dans le chapitre IV (par. 97 à 102), et un rapport interimaire la concernant sera soumis au Conseil du développement industriel à sa seizième session, au titre du point 7 de l'ordre du jour. L'ONUDI a en outre apporté son concours à des projets de planification industrielle inter-Etats, placés sous la responsabilité d'organisations intergouvernementales d'Afrique de l'Ouest.

39. Des activités de formation et de perfectionnement de la main-d'œuvre, qui se sont révélées les plus propres à favoriser la coopération aux niveaux régional et sous-régional, ont été menées aussi bien en Afrique que hors d'Afrique en faveur de ressortissants africains. Une assistance préparatoire a été fournie à l'UDEAC en vue de la création d'un institut multisectoriel sous-régional de technologie appliquée et de planification et d'évaluation des projets; elle devrait être suivie de la mise en œuvre d'un vaste projet au cours des cinq prochaines années. En Angola, le Brésil et le Portugal ont participé à un programme de formation spécialement destiné aux pays lusophones d'Afrique, en vue de promouvoir la coopération technique dans le domaine de la formation de main-d'œuvre industrielle.

40. On s'attend que le rôle de l'ONUDI dans la région de l'Afrique continuera à s'accroître, étant donné les efforts que déploient les pays africains pour développer leur industrie et atteindre les objectifs fixés dans la Déclaration et le Plan d'action de Lima et le Plan d'action de Lagos. Cette tendance se reflète dans les plans nationaux de développement et dans l'accroissement des fonds alloués au secteur industriel au titre des chiffres indicatifs de planification (CIP) au niveau des pays et au niveau inter-Etats.

AMERIQUES

41. La valeur globale des projets exécutés par l'ONUDI dans les pays d'Amérique a atteint, en 1981, 10,3 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 6,2 % par rapport au chiffre de 9,7 millions de dollars enregistré en 1980. On trouvera aux tableaux 6 et 7 ci-après la ventilation, par source de financement et par élément de projet, du montant total de l'assistance technique fournie en 1981, avec le rappel des chiffres correspondants pour 1980.

TABLEAU 6. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE EFFECTUEES DANS LES PAYS D'AMERIQUE, PAR SOURCE DE FINANCEMENT

<i>Source de financement</i>	<i>1980</i>		<i>1981</i>	
	<i>Milliers de dollars</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Milliers de dollars</i>	<i>Pourcentage</i>
Programme ordinaire	318	3,3	309	3,0
PNUD				
CIP et contrepartie en espèces	7 900	81,4	7 950	77,3
SIS	614	6,3	391	3,8
Réserve du Programme et mesures spéciales	100	1,0	74	0,7
Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement	—	—	921	9,0
Total partiel	8 614	88,7	9 336	90,8
Autres fonds				
FNUDI	499	5,2	453	4,4
Fonds d'affectation spéciale	224	2,3	184	1,8
Fonds d'affectation spéciale pour les SIS	19	0,2	—	—
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	28	0,3	8	—
Total partiel	770	8,0	645	6,2
TOTAL	9 702	100,0	10 290	100,0

TABLEAU 7. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE EFFECTUEES DANS LES PAYS D'AMERIQUE, PAR ELEMENT DE PROJET

<i>Elément de projet</i>	<i>1980</i>		<i>1981</i>	
	<i>Milliers de dollars</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Milliers de dollars</i>	<i>Pourcentage</i>
Personnel de projets	6 743	69,5	6 653	64,6
Sous-traitance	549	5,7	1 203	11,7
Bourses de perfectionnement et formation	819	8,4	408	4,0
Matériel	1 394	14,4	1 829	17,8
Divers	197	2,0	197	1,9
TOTAL	9 702	100,0	10 290	100,0

42. La priorité accordée à l'industrie par chaque gouvernement pour le troisième cycle de programmation par pays du PNUD a été étudiée à pied d'œuvre, en coopération avec les coordonnateurs résidents du PNUD. A en juger d'après l'importance et la variété de leurs programmes, des pays comme Cuba, le Mexique et le Nicaragua mettent à profit toutes les options offertes par l'ONUDI en matière de services, de formation et d'équipement, alors que d'autres, comme l'Argentine et le Brésil où la demande de coopération multilatérale est moindre, demandent une assistance de caractère plus spécialisé.

43. L'assistance technique fournie dans le domaine de la conservation de l'énergie a continué d'être orientée vers la coopération régionale et vers une efficacité accrue des activités menées dans ce secteur. A cet égard, l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE) est devenue l'instrument d'intégration régionale le plus dynamique. L'ONUDI a participé à la réunion que cette organisation a tenue à Quito (Equateur) en août 1981, et contribué activement à l'élaboration du programme latino-américain de coopération dans le domaine de l'énergie qui a été soumis pour approbation à la douzième Réunion extraordinaire au niveau ministériel des Etats membres de l'OLADE, en novembre 1981. L'établissement de ce programme répondrait au consensus existant parmi les pays latino-américains au sujet de l'adoption d'une approche commune pour résoudre les problèmes d'énergie fondamentaux les plus urgents des divers Etats membres.

44. L'ONUDI a continué à aider l'OLADE en lui fournissant une assistance visant à améliorer le secteur des biens d'équipement, à encourager l'utilisation des capacités technologiques autochtones, à créer des programmes de coopération dans le domaine financier et à accélérer le processus d'intégration aux niveaux régional et sous-régional¹⁵. L'ONUDI a, en particulier, aidé l'OLADE à installer des minicentrales hydro-électriques au Costa Rica, à Cuba et en Uruguay, et a organisé conjointement avec le Gouvernement autrichien et à l'intention de participants d'Amérique du Sud et de membres du secrétariat de l'OLADE un colloque sur la conception et l'installation des petites centrales hydro-électriques.

45. En coopération avec l'Institut centraméricain de recherche et de technologie industrielle (ICAITI), l'ONUDI a mis en train un projet de conservation de l'énergie comportant l'installation sur les terrains de l'Institut à Guatemala, d'une usine pilote pour la fabrication d'éthanol selon le procédé EX-FERM. La phase préparatoire du projet a été financée par le Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement.

46. Dans le domaine de l'énergie également, trois experts affectés en Argentine ont étudié les possibilités d'exploration d'importantes réserves de gaz et de pétrole dans la province de Neuquén¹⁶. Ce projet a déjà permis d'obtenir des résultats positifs puisqu'un certain nombre d'entreprises ont manifesté de l'intérêt pour l'éthane produit. A la suite des travaux des experts et de leurs homologues nationaux, le Gouvernement argentin a approuvé une proposition concernant la mise en place d'une usine de production d'oléfines et de ses

¹⁵ID/B/240, chap. II, par. 41; ID/B/260, chap. II, par. 44.

¹⁶ID/B/260, chap. II, par. 59.

dérivés, d'une capacité de 90 000 tonnes/an; ce projet devrait être financé par des investissements étrangers.

47. Dans le secteur des constructions mécaniques, une assistance a continué d'être fournie à l'Argentine et à l'Equateur pour leurs industries mécaniques; dans le second de ces pays, l'aide a porté non seulement sur le secteur industriel, mais aussi sur le secteur artisanal. Au Mexique et au Pérou, l'assistance accordée pour le développement des industries mécanique et électrique et la création de laboratoires d'essai pour l'industrie électrique a pris fin en 1981. Un autre projet, portant sur la conception et la construction de wagons de chemins de fer au Pérou, a été également mené à bien¹⁷. L'assistance fournie à la Trinité-et-Tobago, sous la forme d'un grand projet visant à développer la production d'outillage et de matrices et à améliorer les techniques de fabrication s'est poursuivie, avec un budget considérablement accru. Cuba a continué à bénéficier d'une assistance technique pour la programmation de l'entretien des raffineries de sucre¹⁸ et a entrepris des travaux préparatoires en vue de la prochaine exécution d'un grand projet visant à développer l'emploi des ordinateurs. La coopération technique avec le Nicaragua pour l'installation d'un centre de réparation et d'entretien a été financée par le FNUDI, à l'aide d'une contribution spéciale de la Bulgarie.

48. Le principe de la préparation et de la promotion intégrées de projets industriels a été appliqué dans la mesure du possible et d'importants programmes ont été exécutés au Costa Rica, au Honduras, au Panama, au Paraguay et au Pérou. Ces programmes intéressant à la fois plusieurs secteurs industriels, le rôle de coordination joué par l'ONUDI est indispensable pour accroître la capacité locale de préparation et d'exécution des nouveaux projets. Grâce à ces efforts, des activités de préinvestissement pourront, en 1982, en Haïti, au Panama, au Paraguay et au Pérou être réalisées.

49. Un certain nombre de projets pluridisciplinaires portant sur la planification industrielle (élaboration ou recommandation de programmes nationaux de développement à moyen terme, et aide pour la mise au point de projets d'investissements) ont été achevés au Costa Rica, en République dominicaine, au Guatemala et au Nicaragua. En Uruguay, l'exécution d'un projet concernant la planification a été poursuivie et des conseils ont été donnés au Ministère de l'industrie pour un système d'évaluation des demandes de crédit adressées à la Banque mondiale.

50. En ce qui concerne le développement de l'industrie des biens d'équipement, l'ONUDI a continué d'aider le Mexique à mettre en œuvre un grand programme d'investissement¹⁹; une enquête préliminaire sur le marché des biens d'équipement a été effectuée au Guatemala, et un nouveau projet de grande envergure a été approuvé pour le Venezuela.

51. L'expansion spectaculaire de l'industrie sidérurgique en Amérique latine au cours des dix dernières années, soulignée dans le dernier rapport annuel²⁰, ne

¹⁷ *Ibid.*, par. 55.

¹⁸ *Ibid.*, par. 56.

¹⁹ *Ibid.*, par. 129.

²⁰ *Ibid.*, par. 45.

s'est pas maintenue en 1981, année au cours de laquelle la production de fonte primaire d'acier brut et de produits en acier laminé est restée au même niveau qu'en 1980. Malgré cet arrêt de la progression, l'Institut latino-américain de sidérurgie a estimé que les pays devaient continuer à mettre en œuvre leurs programmes d'expansion, afin de pouvoir faire face à la reprise de la demande qui devrait se manifester vers 1985 sur le marché mondial de l'acier. C'est pourquoi l'aide fournie par l'ONUDI à l'Amérique latine dans ce secteur a été maintenue au même rythme. Au Pérou, le vaste programme d'aide aux aciéries SIDERPERU de Chimbote, qui visait à réduire les coûts de production et d'entretien²¹, ayant parfaitement réussi, la direction de ce complexe a demandé une aide supplémentaire pour la mise au point d'un système d'entretien informatisé. Le projet correspondant est inclus dans le cycle de programmation par pays, pour la période 1982-1986. En 1981, les Services industriels spéciaux (SIS) ont fourni une assistance à l'Institut argentin de recherche sidérurgique dans des domaines spécialisés (réaction de désulfuration et de déphosphoration dans la fabrication de l'acier, et procédés de réduction). L'ONUDI a ensuite, à la demande de l'Institut, commencé à fournir une assistance à grande échelle en vue de la création d'installations pilotes de cokéfaction et d'agglomération.

52. Plusieurs demandes d'assistance de l'ONUDI dans d'autres secteurs de la métallurgie, en particulier dans celui de l'industrie de l'aluminium, ont été reçues. Un grand projet, pour lequel le Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement doit verser une contribution de 950 800 dollars, a été approuvé; il concerne l'installation à la Jamaïque d'un laboratoire moderne et spécialement équipé pour les essais sur la bauxite et d'une usine pilote intégrée. L'évolution de la situation économique sur le plan local et sur le plan international au cours de l'année considérée a obligé le pays à faire passer au premier plan la production de bauxite et d'alumine, ce qui a exigé le renforcement immédiat de l'Institut jamaïquain de la bauxite et l'amélioration des capacités scientifiques et techniques de cet organisme. Des projets concernant l'industrie de la bauxite et de l'alumine ont également été formulés à l'intention de la Colombie et de la Guyane. Des missions techniques ont été envoyées en Bolivie, en Colombie, au Paraguay, au Pérou et au Venezuela pour y déterminer l'assistance que l'ONUDI doit fournir à l'industrie de la fonderie.

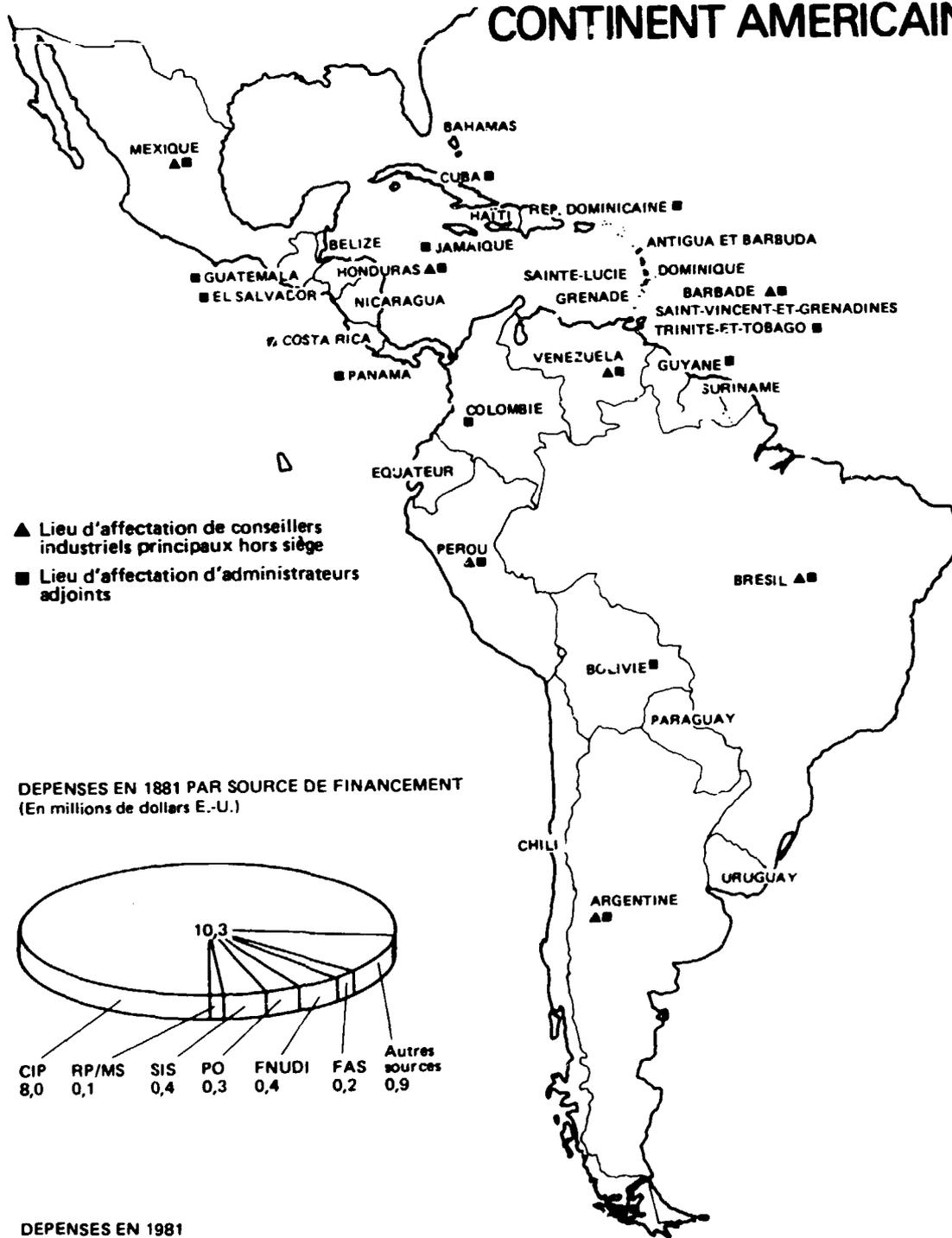
53. Dans le domaine de la normalisation industrielle et des activités connexes, l'ONUDI a achevé à la Barbade un projet visant à renforcer l'Office national de normalisation. Ce projet, qui a aussi eu un impact régional, avait pour but d'améliorer les services fournis, en matière de normalisation industrielle, d'établissement des certificats de conformité et dans le domaine de la métrologie pour améliorer le contrôle de la qualité et les produits destinés à la consommation locale et à l'exportation. Au Brésil, un projet pour la normalisation, le contrôle et la certification de la qualité des produits sidérurgiques²² a permis de réaliser des économies substantielles : en ramenant à cinq, dans une seule usine, le nombre des produits normalisés, on est parvenu à économiser environ 2 millions de dollars par an.

54. En ce qui concerne l'industrie pharmaceutique et les industries dérivées, les activités menées dans la région ont continué d'avoir pour but de porter la

²¹Ibid., par. 45 et 201.

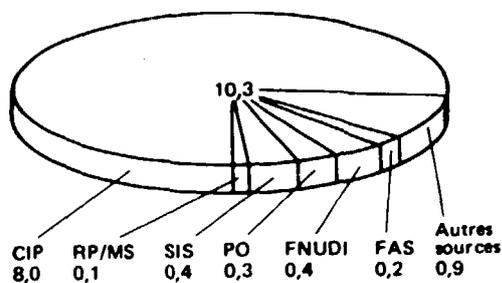
²²Ibid., par. 45.

CONTINENT AMERICAIN

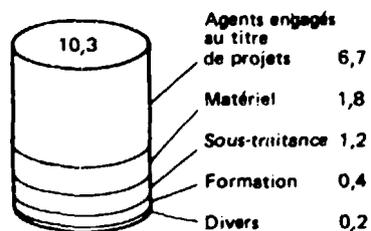


- ▲ Lieu d'affectation de conseillers industriels principaux hors siège
- Lieu d'affectation d'administrateurs adjoints

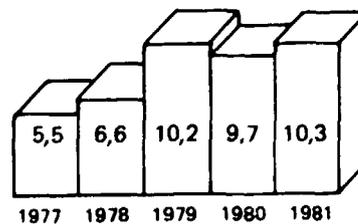
DEPENSES EN 1981 PAR SOURCE DE FINANCEMENT
(En millions de dollars E.-U.)



DEPENSES EN 1981 PAR ELEMENT DE PROJET
(En millions de dollars E.-U.)



DEPENSES DE 1977 A 1981
(En millions de dollars E.-U.)



production à un niveau correspondant aux besoins des pays et à permettre à ceux-ci de parvenir à l'autosuffisance. L'ONUDI et le Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement ont collaboré pour la réalisation d'un projet relatif à l'établissement d'un programme régional de fermentation pour la production d'antibiotiques et autres produits pharmaceutiques (voir par. 272 ci-après). D'importants progrès ont aussi été réalisés en 1981 en ce qui concerne la création à Cuba d'une installation polyvalente pour la production de 15 produits pharmaceutiques essentiels de synthèse dans le cadre d'un projet en cours de réalisation, avec l'aide de l'ONUDI, depuis 1979²³.

55. Dans la recherche des moyens d'améliorer les techniques de gestion, une attention particulière a été accordée aux projets visant à accroître l'efficacité des entreprises publiques et organismes chargés de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets. Les efforts ont porté sur la production, la qualité, l'entretien, le démarrage des entreprises ainsi que sur les méthodes et systèmes appropriés. Des projets de ce genre sont en cours d'exécution en El Salvador, au Nicaragua et en Uruguay. Dans ce dernier pays, il a été possible de donner aux opérations une extension supplémentaire grâce à la coopération du Gouvernement espagnol, qui a fourni les services de quatre experts au titre d'un prêt non remboursable; la supervision technique a été assurée par l'ONUDI. Cette formule originale ouvre des perspectives nouvelles en matière de coopération et de coordination bilatérale et multilatérale. Un projet entrepris en Guyane en 1980 en vue de la création d'un système efficace de consultation pour les problèmes industriels et de gestion pouvant desservir toutes les entreprises industrielles du secteur public a continué de progresser de façon satisfaisante²⁴. Une autre activité d'intérêt collectif menée en 1980 a été l'aide à des projets pour la création de centres de consultation équipés de mini-ordinateurs. Un projet de ce genre a été approuvé pour Cuba. Il s'agit de créer une interface entre ces centres et l'industrie et entre les universités et l'industrie, afin de promouvoir l'utilisation des ordinateurs pour améliorer le fonctionnement des grandes et moyennes entreprises.

56. Le problème de la migration des populations rurales vers les centres urbains se posant dans plusieurs pays d'Amérique latine, l'ONUDI a aidé à mettre au point des politiques et stratégies visant à améliorer l'équilibre géographique de la croissance du secteur de la production. Les activités ont été intensifiées dans le cadre des projets en cours de réalisation et visant à promouvoir les petites industries et les industries rurales en organisant des mécanismes institutionnels capables d'assurer à ces industries des services de vulgarisation efficaces. D'importants programmes généraux intégrés ont été poursuivis et renforcés au Honduras, et des projets analogues ont été élaborés pour fournir une assistance au Costa Rica, au Guatemala et au Panama. Parmi les efforts entrepris pour enrayer les migrations rurales, il y a lieu de mentionner l'aide fournie au secteur des agro-industries, et plus spécialement aux industries alimentaires en vue de la création de grands complexes pour la fabrication du sucre en République dominicaine et pour le traitement des fruits et des légumes au Brésil, au Mexique, au Paraguay, au Pérou, en Uruguay et au Venezuela.

²³Ibid., par. 234.

²⁴Ibid., par. 46.

57. Au Mexique, la première phase d'un projet pour l'établissement d'un réseau national pour l'information technologique²⁵ a été achevée; il s'agissait d'aider le Conseil national des sciences et de la technologie à renforcer tous les aspects de l'infrastructure institutionnelle pour l'application des sciences et des techniques.

58. Un grand projet concernant l'industrie du cuir a été achevé avec succès au cours de l'année considérée à Saint-Christophe²⁶. A la suite d'une décision prise en 1975 par le Conseil des Ministres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et tendant à créer certaines industries manufacturières dans diverses îles de la région, une fabrique de chaussures qui avait commencé à fonctionner à Saint-Christophe en 1978 avec l'assistance de l'ONUDI a été remise à des entrepreneurs locaux par les experts de l'ONUDI au début de 1981. La Caribbean Shoe Company, initialement créée par le gouvernement et des entrepreneurs locaux, produit maintenant environ 1 000 paires de chaussures par jour en vue de l'exportation aux Etats-Unis d'Amérique, et 400 paires par jour pour la consommation locale.

59. Un projet a été approuvé et est en cours d'exécution au Honduras en vue de créer un système modulaire de ponts en bois préfabriqués pour améliorer le réseau routier national, en particulier dans les zones rurales (voir aussi par. 200 ci-après), construit avec des matériaux localement disponibles. La décentralisation de la production aidera à résorber le chômage en dehors des zones urbaines par la création d'ateliers de moyenne dimension. Ce système devrait pouvoir être appliqué dans d'autres pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud.

60. Une importante étude technico-économique de faisabilité a été achevée en 1981 en vue de la création du premier complexe de fabrication de textiles qui doit être établi en Haïti. Cette étude portait sur la capacité du marché et des installations, l'importance de la demande et la situation du marché, le programme de production, les aspects écologiques, les matières premières et leur obtention, le lieu d'implantation, les techniques à appliquer et l'organisation de l'usine. Il est question d'envoyer une mission consultative chargée d'étudier le projet plus en détail.

61. Afin de renforcer la production agricole, l'ONUDI a aidé à promouvoir la fabrication locale de pesticides par le moyen d'instituts nationaux de recherche-développement spécialisés dans la synthèse, la formulation et l'essai des pesticides. Des programmes régionaux de développement de l'industrie des pesticides faisant appel à un système de réseau coopératif essayé d'abord en Asie ont été récemment mis sur pied dans la région latino-américaine. Une aide a été fournie aux pays latino-américains pour leur permettre d'établir des contacts avec les institutions et organismes appropriés participant aux programmes et de lancer des projets qui continueront à stimuler l'intérêt pour la coopération à long terme après la cessation de l'assistance accordée par le PNUD et l'ONUDI. Ces programmes sont mis en œuvre en collaboration avec la FAO et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

²⁵ *Ibid.*, par. 138.

²⁶ *Ibid.*, par. 51.

62. Il ressort de l'aperçu qui précède que, malgré le nombre et la variété des demandes individuelles de coopération technique, la plupart des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes s'intéressent de plus en plus à l'intégration régionale, notamment dans le domaine des technologies nouvelles où un effort commun de recherche et des échanges d'expérience sont d'importance essentielle (énergie, produits pharmaceutiques, pesticides). Si cette intégration se réalise, la région pourrait, en raison de son haut degré de développement, devenir un terrain d'expérimentation pour le transfert du savoir-faire, les projets pilotes et l'adaptation des techniques.

ETATS ARABES

63. Le coût des projets exécutés par l'ONUDI dans la région des Etats arabes s'est élevé à 11,6 millions de dollars en 1981 contre 9,7 millions en 1980, ce qui représente une augmentation d'environ 20 %. Les tableaux 8 et 9 ci-après donnent la ventilation du montant de l'assistance technique fournie pendant l'année considérée, par source de financement et par élément de projet, ainsi que les chiffres correspondants pour 1980.

64. Les activités de l'ONUDI dans la région des Etats arabes en général ne doivent pas être évaluées seulement en termes de dépenses de coopération technique, mais aussi du point de vue des résultats obtenus dans la mobilisation d'autres apports destinés à aider les pays arabes à s'industrialiser et à diversifier leur économie. En 1981, ces activités visaient avant tout à déterminer les

TABLEAU 8. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE EFFECTUEES DANS LES ETATS ARABES, PAR SOURCE DE FINANCEMENT

Source de financement	1980		1981	
	Milliers de dollars	Pourcentage	Milliers de dollars	Pourcentage
Programme ordinaire	279	2,8	314	2,7
PNUD				
CIP et contrepartie en espèces	6 522	67,1	7 250	62,4
SIS	431	4,4	104	0,9
Réserve du Programme et mesures spéciales	—	—	(2)	—
Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement	—	—	—	—
Total partiel	6 953	71,5	7 352	63,3
Autres fonds				
FNUDI	621	6,3	389	3,3
Fonds d'affectation spéciale	1 866	19,4	3 573	30,7
Fonds d'affectation spéciale pour les SIS	1	—	—	—
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	—	—	—	—
Total partiel	2 488	25,7	3 962	34,0
TOTAL	9 720	100,0	11 628	100,0

TABLEAU 9. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE EFFECTUEES DANS LES ETATS ARABES, PAR ELEMENT DE PROJET

Elément de projet	1980		1981	
	Milliers de dollars	Pourcentage	Milliers de dollars	Pourcentage
Personnel des projets	7 087	72,9	9 074	78,0
Sous-traitance	902	9,3	739	6,4
Bourses de perfectionnement et formation	457	4,7	604	5,2
Matériel	1 134	11,6	1 053	9,1
Divers	140	1,5	158	1,3
TOTAL	9 720	100,0	11 628	100,0

possibilités d'expansion d'un certain nombre d'industries légères ou moyennes, compte tenu des ressources disponibles sur le plan local; à infléchir la politique industrielle de manière à promouvoir et à diversifier l'investissement et la production; à encourager l'exportation d'articles manufacturés; à créer et à consolider l'infrastructure et les institutions industrielles, notamment les centres de recherche et de documentation. L'ONUDI a fourni aussi des conseils et une assistance pour définir les moyens de développer et d'enrichir les compétences industrielles dans les pays arabes en développement et de remédier à la pénurie actuelle de main-d'œuvre industrielle qualifiée.

65. L'assistance de l'ONUDI aux pays arabes les moins avancés a été axée sur les problèmes des industries du secteur public, le développement de services consultatifs pour l'industrie et l'acquisition des techniques. Au Soudan, l'ONUDI a aidé à améliorer le rendement des industries du secteur public, de manière à tirer le meilleur parti possible des ressources matérielles, humaines et financières du pays. Au Yémen démocratique, l'ONUDI a aidé le Ministère de l'industrie à définir des politiques et des programmes industriels, à explorer les possibilités d'investissement, à réaliser des études de faisabilité et à évaluer les demandes d'études et/ou de licence portant sur de nouveaux projets ou visant à l'expansion des entreprises existantes.

66. Dans les pays arabes disposant de ressources pétrolières où des mesures sont prises pour accélérer le développement et diversifier l'économie, gouvernements et hommes d'affaires privés recherchent des possibilités d'investissement. C'est pourquoi ces pays se sont également montrés intéressés à coopérer avec l'ONUDI pour la création d'une infrastructure et d'institutions industrielles. En 1981, l'ONUDI a réalisé un projet (financé par un fonds d'affectation spéciale) en vue d'aider l'Organisation d'Etat pour le développement industriel (SOID) en Iraq à accélérer le développement des petites et moyennes industries et à promouvoir l'industrialisation des zones rurales ou peu développées. La SOID a créé une nouvelle Direction des coopératives et des domaines industriels et prévoit d'apporter un appui global aux petites et moyennes industries par l'aménagement de domaines industriels, dont le premier exemple est le domaine de Nahrawan. Dans le cadre de ce même projet, l'ONUDI conseillera la SOID sur le développement des domaines industriels et apportera son assistance pour le transfert de petites briqueteries de la région de Bagdad dans la zone de Nahrawan.

67. L'ONUDI a continué d'aider l'Arabie saoudite à diversifier son économie. Elle a aidé la General Petroleum and Mineral Organization (PETROMIN) à former des techniciens et des cadres²⁷. Un autre projet, réalisé en 1981, visait à renforcer les services du Ministère de l'industrie et de l'électricité pour lui permettre de jouer un rôle central dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et stratégies du développement industriel et dans la planification et la supervision de l'ensemble du processus d'industrialisation. D'autres institutions importantes telles que l'Organisation saoudienne de normalisation et le Centre d'études et du développement industriels ont également bénéficié de l'assistance de l'ONUDI.

68. Le Koweït prend diverses mesures pour porter à 15 % d'ici à l'an 2000 la part du secteur manufacturier dans le produit national brut, qui est actuellement de 6 à 7 %. L'ONUDI soutient ces efforts en renforçant les services du Bureau du développement et des consultations industriels et ceux du Ministère du commerce et de l'industrie. Le secteur manufacturier étant en pleine expansion, des mesures efficaces sont désormais nécessaires pour limiter les effets défavorables de l'industrialisation sur l'environnement. Des programmes de protection de l'environnement ont été entrepris dans un certain nombre de pays arabes en développement. Au Qatar, un comité sur l'environnement et l'industrie a été constitué en 1981 et des plans ont été élaborés pour la création d'un centre de lutte contre la pollution industrielle chargé de coordonner les activités de protection de l'environnement et la lutte contre la pollution industrielle dans la région. L'ONUDI attache une importance particulière à la coopération inter-institutions dans ce domaine et collabore déjà avec le PNUE.

69. Une nouvelle approche, combinant assistance technique et coopération commerciale, a été adoptée dans l'assistance apportée par le PNUD/ONUDI à une entreprise publique de colorants chimiques en Egypte²⁸. Ce projet, qui visait à moderniser les installations de production et à tripler la production de l'entreprise d'ici à 1982, prévoyait la prestation en exécution d'un contrat avec l'ONUDI de services de consultation technique et de formation par une société, laquelle, en qualité de premier fournisseur de l'entreprise égyptienne et aux termes d'un accord commercial passé avec celle-ci, garantit un accroissement de la production et des ventes (voir par. 250 ci-dessous).

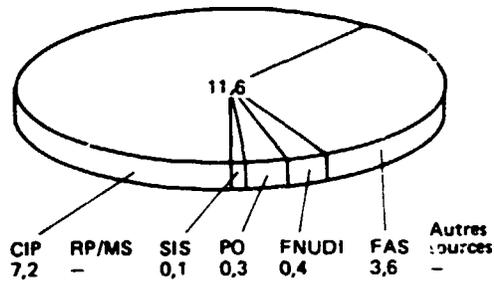
70. Le développement de l'industrie des matériaux de construction est particulièrement important pour les Etats arabes, notamment en ce qui concerne le traitement des matières premières d'origine locale et la satisfaction des besoins de l'industrie locale du bâtiment. En Jamahiriya arabe libyenne, le succès d'un projet de l'ONUDI portant sur la création d'une cimenterie à Benghazi (notamment en ce qui concerne le fonctionnement de l'usine et la formation du personnel)²⁹ a été à l'origine d'une demande d'assistance analogue, qui sera financée également par un fonds d'affectation spéciale, pour une nouvelle cimenterie actuellement en cours de construction à Derna (voir par. 260 ci-dessous). En République arabe syrienne, un projet d'assistance au développement des industries du bâtiment et des matériaux de construction, axé

²⁷ID/B/220, chap. II, par. 79.

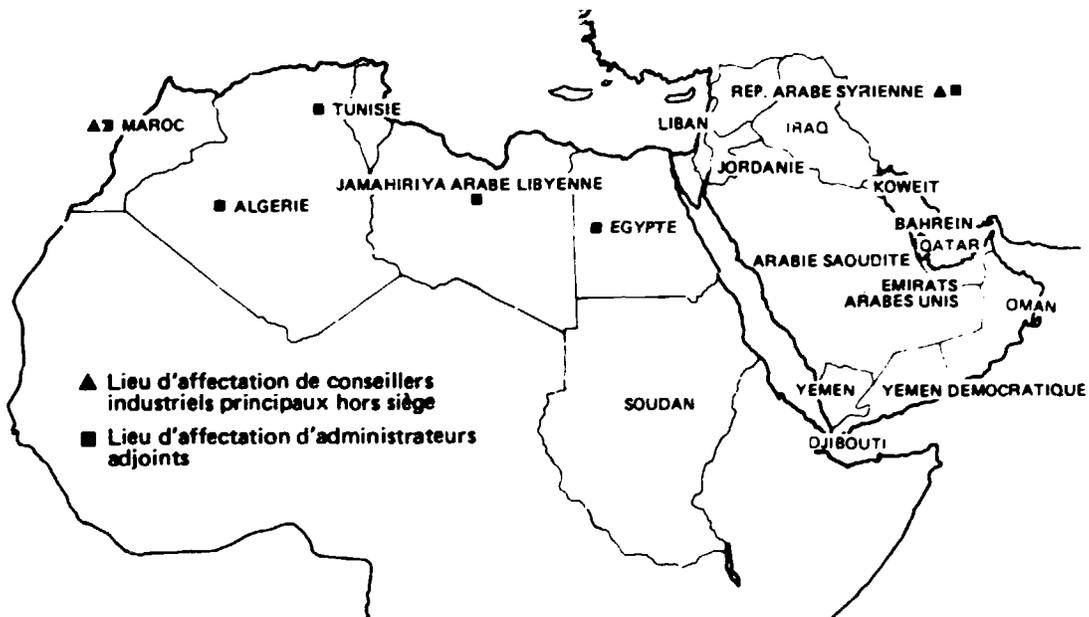
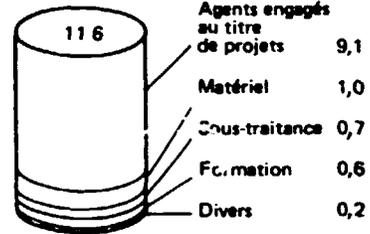
²⁸ID/B/260, chap. II, par. 69.

²⁹*Ibid.*, par. 70.

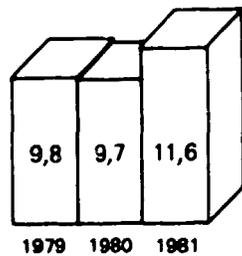
DEPENSES EN 1981 PAR SOURCE DE FINANCEMENT
(En millions de dollars E.-U.)



DEPENSES EN 1981 PAR ELEMENT DE PROJET
(En millions de dollars E.-U.)



DEPENSES DE 1979 A 1981*
(En millions de dollars E.-U.)



* Les années antérieures, les Etats arabes étaient classés en partie sous la rubrique Afrique et en partie sous la rubrique Europe et Asie occidentale.

ETATS ARABES

sur l'entretien, a été mis en œuvre avec succès. La Syrian General Organization for Cement and Building Materials a également bénéficié d'une assistance en 1981 pour le développement des industries de la chaux, des matériaux à base de pouzzolane et du béton préfabriqué. Après l'établissement d'une documentation technique détaillée sur l'industrie des éléments préfabriqués dans la région d'Oran (Algérie), il a été procédé à l'étude de l'une des principales sociétés nationales de construction, la SOREC SUD, et des recommandations ont été élaborées en vue d'améliorations à apporter sur le plan de la technique et de la gestion.

71. En Algérie, on a lancé un projet relatif aux petites et moyennes industries pour compléter l'assistance fournie à l'ECOSULT. Le projet d'assistance en matière d'entretien et de réparation dans l'industrie du verre a été achevé en 1981. En Algérie, également, le plus grand projet à ce jour dans le domaine de la mécanisation agricole (8 millions de dollars) a été approuvé en 1981 et sera mis en œuvre en coopération étroite avec la FAO. En Egypte, un projet d'assistance au Centre d'études techniques et industrielles a été achevé, et l'on a élaboré un nouveau projet de coopération technique visant à aider le Centre de recherche-développement des industries électroniques. En Iraq, bien que l'on ait rencontré des difficultés passagères à recruter des experts internationaux, l'Institut des industries mécaniques a poursuivi ses activités dans les domaines de la conception des produits, des techniques de production et du contrôle de la qualité. En 1981, le budget de l'Institut a été doublé afin d'élargir le champ de ses activités.

72. Dans le secteur des industries métallurgiques, les pays arabes ont constamment souligné l'importance de la sidérurgie dont ils ont fait, dans leurs plans de développement, un secteur prioritaire à renforcer rapidement, compte tenu notamment de l'existence de ressources naturelles, telles que le minerai de fer et le gaz naturel. A l'heure actuelle, la capacité installée des aciéries représente 4 millions de tonnes par an, mais il existe toujours un fossé énorme entre la capacité de production et la consommation de fer et d'acier; cette dernière, en augmentation rapide, atteignant maintenant 12 millions de tonnes environ par an. Il est urgent d'améliorer l'efficacité des unités de production actuelles et de créer de nouvelles installations qui permettront à la région d'acquiescer son autonomie en ce domaine. On a élaboré un projet d'assistance à l'Union arabe du fer et de l'acier visant à renforcer ses activités dans le domaine du transfert des techniques et de la fourniture de services consultatifs techniques aux installations sidérurgiques; le PNUD a alloué à cette fin 200 000 dollars au titre de l'assistance préparatoire. En raison du succès remarquable du système d'entretien automatisé installé à l'Egyptian Iron and Steel Corporation de Héliouan³⁰, le Gouvernement égyptien a demandé que ce système soit élargi et que soit mis au point un programme régional d'entretien automatisé. La demande d'aluminium est, elle aussi, en augmentation rapide dans les pays arabes. On est entré en contact avec l'Organisation arabe pour le développement industriel (OADI)³¹ en vue de réaliser avec elle un projet d'évaluation des capacités actuelles et prévues des fonderies d'aluminium, de l'offre d'alumine ainsi que de la production et de la demande probable de

³⁰*Ibid.*, par. 79.

³¹Dénommée avant 1980 Centre de développement industriel pour les Etats arabes (IDCAS).

produits primaires et semi-finis et de certains produits finis dans le monde arabe jusqu'à l'an 2000. L'objet de cette étude, actuellement au stade de la planification, est de mettre au point un programme de développement de l'industrie régionale de l'aluminium.

73. Aux échelons régional et sous-régional, l'ONUDI a resserré sa coopération avec l'OADI, ainsi qu'avec d'autres organismes arabes actifs dans divers domaines de l'industrie. Les réunions de consultation, stages de formation et séminaires techniques ont permis de jeter les bases de la coopération entre pays arabes et d'établir des contacts directs. Le grand programme régional de coopération pour le développement et la promotion de la production et de l'utilisation d'engrais dans les Etats arabes a progressé à un rythme plus rapide³². Le projet, mis en œuvre en coopération avec la FAO, l'OADI et la Fédération arabe des producteurs d'engrais chimiques a donné de bons résultats. Depuis 1973, l'ONUDI coopère également avec l'Organisation arabe pour la normalisation et la métrologie en vue de promouvoir et d'améliorer la normalisation, le contrôle de la qualité et la métrologie dans les pays arabes, aux échelons national et régional³³. Grâce aux contacts officiels établis avec plusieurs organisations régionales et sous-régionales en 1981, on compte que la coopération se développera encore dans les années à venir, notamment dans les secteurs de la métallurgie et des industries mécaniques.

ASIE ET PACIFIQUE

74. C'est une fois encore la région de l'Asie et du Pacifique qui a reçu la part la plus importante (32,4 %) de l'ensemble de l'assistance technique fournie par l'ONUDI en 1981, le montant des dépenses correspondantes s'élevant à 28,7 millions de dollars, contre 23,2 millions en 1980, soit une augmentation de 23,7 %. On trouvera aux tableaux 10 et 11 ci-après une ventilation de l'assistance fournie à la région, par source de financement et par élément de projet, ainsi que les chiffres correspondants pour 1980.

75. Nombre des pays en développement et des pays les moins avancés de la région, en particulier ceux qui doivent importer du pétrole, ont vu leur situation économique se dégrader en 1981, leur balance des paiements ayant subi directement les effets de l'inflation, des problèmes d'énergie et des déficits commerciaux.

76. Les projets relatifs à l'énergie et à son utilisation rationnelle ont suscité un intérêt croissant en 1981. En Chine, la première phase d'un grand projet portant sur le développement de la technologie du biogaz est arrivée à son terme. En outre, des voyages d'étude en Australie, aux Etats-Unis, en Pologne et en République fédérale d'Allemagne ont été organisés à l'intention de chercheurs et d'ingénieurs chinois spécialistes de la liquéfaction du charbon.

³²ID/B/240, chap. II, par. 64.

³³ID/B/150, chap. IV, par. 32.

TABLEAU 10. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE EFFECTUEES DANS LA REGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE, PAR SOURCE DE FINANCEMENT

Source de financement	1980		1981	
	Milliers de dollars	Pourcentage	Milliers de dollars	Pourcentage
Programme ordinaire	352	1,5	477	1,7
PNUD				
CIP et contrepartie en espèces	19 076	82,1	24 040	83,8
SIS	827	3,5	176	0,6
Réserve du Programme et mesures spéciales	300	1,3	786	2,7
Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement	—	—	316	1,1
Total partiel	20 203	86,9	25 318	88,2
Autres fonds				
FNUDI	2 133	9,2	2 188	7,6
Fonds d'affectation spéciale	318	1,4	420	1,5
Fonds d'affectation spéciale pour les SIS	26	0,1	6	—
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	196	0,9	298	1,0
Total partiel	2 673	11,6	2 912	10,1
TOTAL	23 228	100,0	28 707	100,0

TABLEAU 11. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE EFFECTUEES DANS LA REGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE, PAR ELEMENT DE PROJET

Elément de projet	1980		1981	
	Milliers de dollars	Pourcentage	Milliers de dollars	Pourcentage
Personnel des projets	6 456	27,8	8 198	28,6
Sous-traitance	4 221	18,2	8 237	28,7
Bourses de perfectionnement et formation	2 673	11,5	2 935	10,2
Matériel	9 589	41,3	9 019	31,4
Divers	289	1,2	318	1,1
TOTAL	23 228	100,0	28 707	100,0

77. Des demandes d'assistance ont été présentées par l'Inde et la Thaïlande dans le domaine de l'utilisation des déchets provenant de la biomasse pour la production d'énergie, par l'Afghanistan pour l'exploitation de l'énergie solaire et par les Philippines pour la production d'éthanol à partir de matières cellulósiques. La Thaïlande a lancé, avec l'aide de l'ONUDI, un programme d'économies d'énergie, afin de définir les mesures à prendre et les objectifs à atteindre en la matière dans chaque secteur industriel du pays, d'analyser les incidences de l'accroissement des besoins énergétiques de l'économie et d'évaluer avec précision ce qu'il en coûte de substituer un type d'énergie à un autre.

78. Un vaste plan d'assistance, élaboré à l'intention de l'Inde, prévoit la fourniture de services consultatifs, l'organisation de voyages d'étude en République fédérale d'Allemagne, au Royaume-Uni et en Tchécoslovaquie ainsi que la fourniture de matériel de gazéification du charbon. Le projet d'aide à l'Institut indien du pétrole, exécuté conjointement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), a abouti à la création d'un laboratoire où seront effectués divers essais et analyses pour l'industrie du raffinage. L'ONUDI poursuivra l'exécution de deux projets supplémentaires d'aide à l'Institut indien du pétrole et à l'Indian Oil Corporation Ltd. en fournissant des services consultatifs et en assurant le perfectionnement technique de la main-d'œuvre.

79. C'est le secteur des industries mécaniques et électriques qui a eu la part la plus importante dans l'assistance fournie par l'ONUDI à la région. Cette assistance technique a porté sur de nombreux domaines, tels que la fabrication de matériel scientifique pédagogique, de magnétophones et de tubes cathodiques perfectionnés pour les postes de télévision, les applications des microprocesseurs et la création d'une usine pilote de circuits intégrés. L'aide au Pakistan, à Sri Lanka et à la Thaïlande a porté principalement sur le matériel audio-visuel d'enseignement et sur la fabrication de pièces de rechange pour ce matériel. Hongkong a également bénéficié d'une assistance dans ces domaines. D'autres projets ont été axés sur l'industrie de transformation des métaux et sur la fabrication de pièces détachées. Le Bangladesh a demandé une assistance dans le domaine de la fabrication des machines-outils. Au Bhoutan, un projet portant sur la technique automobile et sur l'entretien et la réparation du matériel automobile a été mené à bien. Au Viet Nam, une assistance a été fournie pour la tropicalisation de matériel et des activités ont été entreprises en vue d'améliorer les normes d'entretien et de réparation et de stimuler la production de pièces détachées pour les rizeries et les sucreries.

80. Diverses activités ont été menées en vue de la création d'usines pilotes et d'installations de démonstration; le projet d'usine pilote de pâte à papier et de papier intéressant la Birmanie en fournit un bon exemple. Le projet d'un coût de 5,6 millions de dollars relatif à la création d'une usine pilote de circuits intégrés numériques bipolaires et d'un centre de formation aux techniques y afférentes en République populaire démocratique de Corée, approuvé par le PNUD en 1981, est le plus important qu'ait jamais exécuté l'ONUDI dans ce domaine. L'usine, qui contribuera directement à revaloriser et à moderniser l'industrie nationale de l'électronique, produira à titre expérimental des circuits intégrés numériques bipolaires à base de silicone monocristalline et permettra de tester et d'évaluer diverses applications industrielles de ces circuits.

81. Une aide à la planification industrielle a été fournie en 1981 dans des domaines aussi complexes et spécialisés que l'établissement d'un plan directeur pour l'industrie et de profils généraux d'investissement, l'amélioration des statistiques industrielles et le renforcement des mécanismes gouvernementaux de programmation industrielle et d'analyse technologique.

82. Le renforcement des capacités de gestion et de consultation industrielles a constitué un autre grand domaine d'activité dans la région (voir par. 153 ci-après). Des projets relatifs, entre autres, à l'utilisation des ordinateurs dans la gestion industrielle ont été exécutés en Chine, en République de Corée et en Thaïlande.

83. Les activités de formation menées dans la région ont consisté notamment en stages de formation collective et en projets destinés à mettre en place de nouveaux moyens de formation ou à renforcer ceux qui existaient déjà. Dans tous les projets, une attention particulière a été accordée à la formation du personnel national de contrepartie afin d'assurer le transfert des connaissances. En outre, on a organisé des voyages d'étude et octroyé des bourses de perfectionnement dans le domaine de l'élaboration des projets afin de renforcer les capacités disponibles en la matière. En vue d'axer les activités de formation sur les secteurs prioritaires de manière à faciliter le développement industriel, il a été proposé de nommer, dans chaque pays, un coordonnateur de la formation pour les grands programmes de l'ONUDI et d'autres institutions. En 1981, 36 % des bénéficiaires de bourses de perfectionnement étaient originaires d'Asie ou du Pacifique. En outre, neuf stages de formation collective, qui ont rassemblé 123 participants, ont été organisés dans la région.

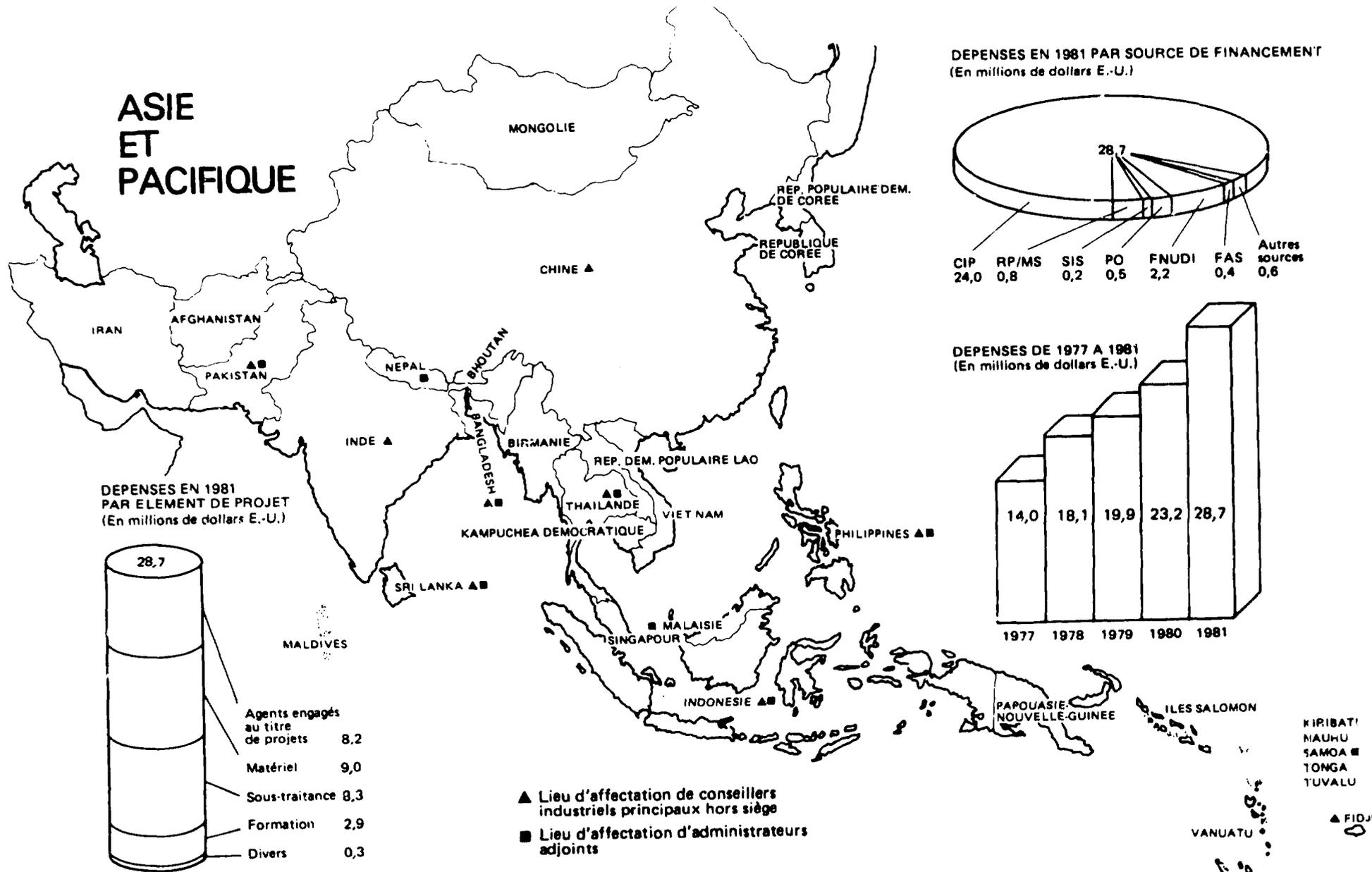
84. Les pays les moins avancés de la région ont bénéficié d'une assistance technique spécifique dans des domaines aussi différents que l'utilisation de l'énergie solaire (Afghanistan) et la construction de machines-outils (Bangladesh). Une assistance a aussi été apportée pour la planification et l'organisation de zones industrielles d'exportation. La Bangladesh Chemical Industries Corporation a continué à bénéficier d'une assistance pour accroître l'utilisation de ses installations à Ghorasal et Chittagong, ainsi que pour mettre en place un institut central de formation concernant les engrais à Ghorasal. Au Bangladesh, un vaste projet de l'ONUDI destiné à augmenter la productivité de l'industrie du coton et à améliorer la qualité des produits est entré dans sa deuxième phase. Au Népal, une étude de faisabilité a été effectuée en vue de la création d'une petite usine d'engrais azotés, et un projet touchant les soins de santé primaires a été mis en œuvre en collaboration avec l'OMS.

85. Une attention particulière a été accordée à l'aide en faveur des pays insulaires du Pacifique Sud tels que Fidji, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Tonga et le Vanuatu. Les activités menées dans ce dernier pays fournissent une excellente illustration de la façon dont des matériaux locaux peuvent servir de base au développement industriel. Avec l'aide de l'ONUDI, le Vanuatu est devenu le premier pays en développement à fabriquer des boutons en nacre à partir de coquilles de troches, abondantes sur place, pour les exporter sur le marché de la mode dans les pays industrialisés. Ce type de production à fort coefficient de main-d'œuvre pourrait très bien convenir à d'autres pays insulaires qui, jusqu'à présent, exportent les coquilles.

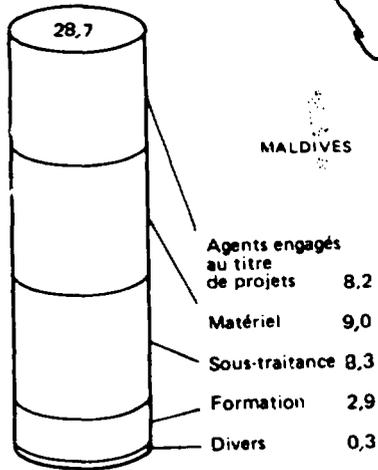
86. A Sri Lanka, l'ONUDI a lancé un vaste projet de recherche-développement afin d'y atténuer la pénurie de bois brut grâce à la mise au point de techniques permettant la transformation et l'exploitation des immenses réserves locales d'hévés et de cocotiers.

87. Une nouvelle conception des investissements a aussi été lancée à Sri Lanka. L'idée d'une coordination totale des activités portant sur la préparation, l'évaluation et la promotion des projets en vue d'intensifier l'industrialisation, comme le demandaient la Déclaration et le Plan d'action de New Delhi, a été illustrée par une étude sur les possibilités de projets, qui a abouti à une réunion sur la promotion des investissements, en octobre 1981. Les principaux domaines traités ont été les sous-secteurs liés à l'agriculture (bois, caoutchouc,

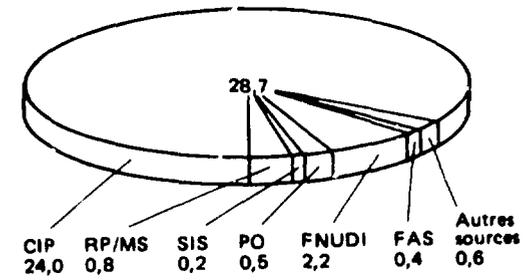
ASIE ET PACIFIQUE



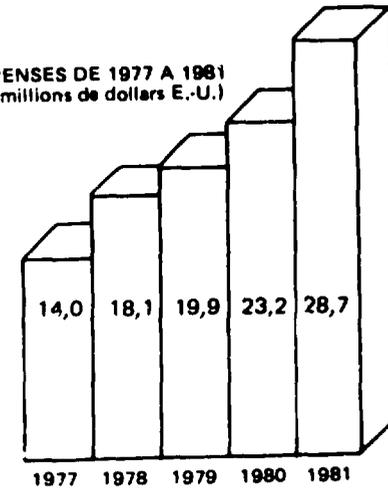
DEPENSES EN 1981 PAR ELEMENT DE PROJET (En millions de dollars E.-U.)



DEPENSES EN 1981 PAR SOURCE DE FINANCEMENT (En millions de dollars E.-U.)



DEPENSES DE 1977 A 1981 (En millions de dollars E.-U.)



cuir et textiles/vêtements), le travail des pierres précieuses, l'industrie mécanique et la métallurgie. Des études préliminaires de préinvestissement avaient mis en évidence une cinquantaine de possibilités de projets suffisamment tôt avant la réunion pour qu'elles puissent être présentées à d'éventuels bailleurs de fonds.

88. Au Pakistan, un projet visant à élargir le dossier des propositions de projets a constitué un autre exemple des résultats que peut donner une approche intégrée du travail de préinvestissement. Les études d'opportunité correspondantes seront transmises à l'Investment Promotion Bureau du Pakistan, qui les transmettra à des investisseurs nationaux ou étrangers. Le gouvernement envisage maintenant de créer un organisme consultatif industriel qui concentrerait ses travaux sur les industries alimentaires, chimiques et mécaniques et aurait aussi pour mission d'accroître les possibilités locales de préinvestir ...

89. Pour ce qui est des activités de préinvestissement, le cas de l'Indonésie, où six projets d'une valeur de plus de 8,4 millions de dollars sont déjà en cours, mérite d'être signalé. Un septième projet, évalué à environ 3,5 millions de dollars, sera opérationnel dans le courant de 1982. Tout en ayant des objectifs précis qui lui sont propres, chaque projet s'inscrit dans un dessein plus large qui est d'atteindre un double but : création d'investissements et développement général de la plus petite industrie, afin de stimuler l'emploi et l'économie. Un comité directeur a été créé au Siège de l'ONUDI et s'est réuni à intervalles réguliers en 1981 pour coordonner et accélérer les activités concernant les principaux projets. Le travail de préinvestissement avance et fait l'objet d'une surveillance et d'une évaluation étroites visant à lui assurer un niveau élevé de qualité.

90. Un certain nombre d'activités ont été entreprises au niveau régional. Un atelier consacré au projet régional de recherches menées conjointement par des centres de recherche-développement pour la métallurgie en Asie et dans le Pacifique s'est tenu à Jamshedpur (Inde), en décembre 1981. On a mené à bien, pour les Etats membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), une étude définissant la taille minimum en dessous de laquelle les usines sidérurgiques ne sont pas rentables, qui contient un certain nombre de suggestions et un programme d'action. L'industrie sidérurgique de ces pays se caractérise actuellement par une production primaire d'acier limitée, par l'existence de possibilités importantes mais sous-utilisées de transformation et de finition d'acier et par une forte dépendance vis-à-vis des importations de produits sidérurgiques semi-finis et finis. Eu égard au fait que les pays membres de l'ANASE sont de plus en plus conscients de la nécessité d'accroître leur production d'acier et au nombre de nouveaux projets en cours, les disponibilités en acier de production nationale devraient s'accroître considérablement à l'avenir. Pour qu'il en soit ainsi, ces pays devront intensifier leur coopération afin d'utiliser à plein les capacités existantes et d'en créer de nouvelles.

91. En mai 1981, l'ONUDI a organisé à Brisbane, en collaboration avec le Gouvernement australien, un atelier sur le ciment et les produits en béton, auquel ont activement participé 12 pays d'Asie et du Pacifique. La réussite de cet atelier a été telle qu'il a été proposé d'en tenir un du même genre sur les matériaux de construction, à Sydney, en 1982.

92. Par ailleurs, on a élaboré un programme pour le développement, sur le plan régional, des services consultatifs à l'industrie, considérés comme un des grands domaines prioritaires de la région. En collaboration avec la CESAP, une mission a été mise sur pied afin d'évaluer la situation dans divers pays et un séminaire sur les moyens de développer les services consultatifs a été organisé à Djakarta (Indonésie) à la fin de 1981. Le principal objectif du programme est d'encourager la coopération scientifique et technique et de promouvoir les coentreprises.

93. En novembre 1981, un atelier consacré à l'industrie des huiles essentielles a été organisé, en collaboration avec la CESAP et avec le concours du Gouvernement indien, afin d'analyser l'évolution de ce secteur dans la région de l'Asie du Sud et de l'Asie du Sud-Est et les possibilités de coopération entre les pays de la région. Les activités de recherche-développement menées dans le cadre de projets financés par le FNUDI afin de venir en aide à l'Association des pays producteurs de caoutchouc naturel ont donné des résultats très prometteurs qui ont été communiqués lors d'un colloque international qui s'est tenu en Thaïlande, en mai 1981. Des possibilités de coopération régionale ont également été décelées dans l'industrie de l'emballage et l'Indian Institute of Packaging a reçu, au titre d'un grand projet de l'ONUDI, une assistance pour la fourniture de services au niveau régional.

94. Les préparatifs en vue du troisième cycle de programmation par pays ont commencé en 1981, et l'ONUDI a participé activement à des missions de programmation pour la formulation de projets et de programmes dans le domaine de l'industrie. Il convient de signaler à ce propos la mission de programmation de haut niveau de l'ONUDI qui s'est rendue en Chine à la fin de 1981 et qui a défini un certain nombre de grands projets dans différents domaines. Les possibilités de coopération tant technique qu'économique entre pays en développement ont aussi été examinées, par exemple, dans le domaine de l'énergie où les stations expérimentales de fabrication de gaz de fermentation de la Chine intéressent les membres de l'OLADE. En outre, cette mission a permis d'élaborer un programme destiné à aider le laboratoire de génie chimique et de métallurgie ainsi que l'Institut de recherche des industries métallurgiques légères de Zheng Zhou. Le Gouvernement chinois a également fait savoir qu'il souhaitait une assistance complémentaire de l'ONUDI pour l'expansion des activités de l'Institut en ce qui concerne l'étude des matériaux et la production de portes et de fenêtres en aluminium. Au terme d'intenses préparatifs, ces deux projets ont été mis en route et leur exécution se poursuit.

95. Au début du troisième cycle de programmation par pays du PNUD, et une fois approuvé chaque programme par pays, l'ONUDI sera mieux à même d'évaluer les principales orientations et priorités futures que les pays d'Asie et du Pacifique auront défini pour leur industrie. Des pays comme la Chine, l'Inde, l'Indonésie et la Thaïlande, qui ont été les principaux bénéficiaires de l'aide de l'ONUDI, accroîtront probablement leurs demandes d'assistance technique. D'autres, comme le Pakistan et les Philippines, choisiront tels ou tels domaines de l'industrie en fonction des principales modifications imposées par la situation économique internationale actuelle. L'ONUDI continuera à donner la priorité aux demandes présentées par de petits pays en développement insulaires et notamment des pays figurant parmi les moins avancés et renforcera la coopération régionale qui a été un thème majeur de ses activités opérationnelles en 1981.

EUROPE

96. En 1981, la valeur des projets exécutés dans les pays en développement d'Europe s'est élevée à 3,6 millions de dollars, contre 5,8 millions en 1980, soit une baisse de 38 % environ. On trouvera aux tableaux 12 et 13 ci-après la ventilation des dépenses d'assistance, par source de financement et par élément de projet, ainsi que les chiffres correspondants pour 1980.

97. La majeure partie de la coopération technique apportée par l'ONUDI aux pays d'Europe avait à long terme l'objectif suivant : les connaissances et l'expérience acquise pendant l'exécution des projets devaient en fin de compte

TABLEAU 12. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE EFFECTUEES EN EUROPE, PAR SOURCE DE FINANCEMENT

<i>Source de financement</i>	<i>1980</i>		<i>1981</i>	
	<i>Milliers de dollars</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Milliers de dollars</i>	<i>Pourcentage</i>
Programme ordinaire	174	2,9	112	3,1
PNUD				
CIP et contrepartie en espèces	4 804	82,5	3 019	84,5
SIS	574	9,9	339	9,5
Réserve du Programme et mesures spéciales	—	—	—	—
Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement	—	—	—	—
Total partiel	5 378	92,4	3 358	94,0
Autres fonds				
FNUDI	137	2,4	55	1,6
Fonds d'affectation spéciale	119	2,1	40	1,1
Fonds d'affectation spéciale pour les SIS	—	—	—	—
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	12	0,2	7	0,2
Total partiel	268	4,7	102	2,9
TOTAL	5 820	100,0	3 572	100,0

TABLEAU 13. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE EFFECTUEES EN EUROPE, PAR ELEMENT DE PROJET

<i>Elément de projet</i>	<i>1980</i>		<i>1981</i>	
	<i>Milliers de dollars</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Milliers de dollars</i>	<i>Pourcentage</i>
Personnel de: projets	1 678	28,8	1 407	39,4
Sous-traitance	449	7,7	722	20,2
Bourses de perfectionnement et formation	900	15,5	552	15,5
Matériel	2 712	46,6	826	23,1
Divers	81	1,4	65	1,8
TOTAL	5 820	100,0	3 572	100,0

bénéficier aux pays en développement d'autres continents. Dans cette optique, plusieurs nouveaux projets furent entrepris tandis qu'un complément d'assistance était apporté à des projets en cours, dont les résultats étaient déjà mis à profit par plusieurs pays en développement. Cette façon de procéder ressort nettement du premier projet de coopération technique sur les méthodes de construction à l'épreuve des tremblements de terre; ce projet régional entrepris en 1981 et qui intéresse la Bulgarie, la Grèce, la Hongrie, la Roumanie, la Turquie et la Yougoslavie, doit servir de modèle pour la mise au point d'activités analogues dans d'autres régions. Un autre exemple est le projet, exécuté en coopération avec l'OMS, visant à réduire la pollution des eaux dans le bassin hydrographique de la Sreca (Yougoslavie). En ce qui concerne la conservation et la gestion de l'énergie, question capitale dans les industries grosses consommatrices d'énergie que sont les cimenteries, la céramique et les verreries, on a organisé, dans le cadre du Programme commun ONUDI/Tchécoslovaquie de coopération internationale dans les industries de la céramique, des matériaux de construction et des autres produits à base de minéraux non métalliques, un stage de formation sur la conservation de l'énergie dans l'industrie des silicates, à l'intention des pays les moins avancés.

98. Dans le secteur des industries mécaniques, l'accent a été mis sur les projets visant à promouvoir la coopération technique entre pays en développement. En Roumanie, l'ONUDI a initié aux techniques de métallisation par projection l'atelier central de réparation et d'entretien des transports publics, et a mis en place un fonds de données techniques très étoffé pour servir à l'exécution d'un programme de rénovation des pièces. L'expérience acquise, notamment en ce qui concerne la formation pratique du personnel, sera mise à la disposition d'autres pays en développement. En outre, l'ONUDI a continué d'apporter son assistance à la Hongrie (en utilisant des fonds alloués au titre des CIP) pour créer un centre de formation en matière d'entretien et de réparation de matériel biomédical³⁴. En 1981, les pays en développement ont été invités à envoyer des spécialistes au Centre pour y recevoir un complément de formation et procéder à des échanges de vues.

99. Toujours au titre de la coopération technique de l'ONUDI, des techniques plus perfectionnées ont été transférées vers des pays à économie planifiée. Grâce à cette coopération, la Bulgarie et la Tchécoslovaquie se sont familiarisées avec l'utilisation des ordinateurs pour la conception des outils et des machines et leur fabrication automatisée. En outre, une assistance a été fournie à la Bulgarie en matière de formation à la cybernétique et à la robotique industrielles. La Roumanie a bénéficié d'une assistance très complète pour la conception et la construction d'ascenseurs, la fabrication de moteurs thermiques, la technique des circuits intégrés, l'utilisation du matériel de traitement automatique des données et des microprocesseurs. La Turquie a aussi reçu une assistance dans le domaine de l'industrie électronique et dans celui des techniques de conservation de l'énergie dans certains secteurs industriels. L'assistance apportée à Malte portait sur les techniques de soudage destinées à ses centres de construction et de réparation navales.

100. Dans le secteur de la métallurgie, on a continué d'apporter une assistance à plusieurs projets en cours d'exécution dans des pays d'Europe pour élargir le

³⁴ID/B/260, chap. II, par. 103.

champ d'application de ces projets et les activités y relatives. La Turquie a reçu un complément d'assistance pour le développement de son industrie sidérurgique. A Malte, des experts de l'ONUDI ont fourni une assistance en matière de gestion et de questions technico-économiques pour faciliter la conception de la planification d'une fonderie, la mise en marche des équipements et le démarrage des fabrications.

101. En matière de gestion, les activités de coopération technique ont été axées sur la Turquie. En coopération avec la Banque mondiale, un projet a été mené à bien pour mettre au point des systèmes de gestion financière destinés à une des principales entreprises de transformation du coton³⁵ du secteur public. Un projet analogue, concernant la création de systèmes généraux d'informatique de gestion, portant notamment sur les données financières et le calcul des coûts, est mis au point pour la Société nationale de développement économique, en vue de la production de tracteurs agricoles et de moteurs diesel.

102. En 1981, l'ONUDI a continué de fournir une assistance à la Grèce, au Portugal et à la Turquie dans le domaine de la normalisation, du contrôle de la qualité et de la métrologie³⁶. Dans le dernier de ces pays, un grand projet concernant la création d'un système national intégré de contrôle de la qualité a été mené à bonne fin. Une caractéristique originale du projet consiste à relier, coordonner et exploiter au mieux les ressources techniques, administratives et institutionnelles disponibles dans les services officiels, les organisations professionnelles, les organismes spécialisés, les industries, les universités, etc., qui se préoccupent du contrôle de la qualité, de la normalisation, des marques de garantie, des essais et des analyses, ainsi que de la recherche-développement. La mise en place et l'organisation en Turquie d'un système national de contrôle de la qualité a exigé la création, notamment, d'un office consultatif national du contrôle de la qualité, d'un système d'homologation des laboratoires, d'un organisme national des marques de garantie et d'une association turque du contrôle de la qualité. En outre, des réunions et des stages de formation ont été organisés sur les aspects généraux ou particuliers du contrôle de la qualité. Le Gouvernement turc a demandé que ce projet puisse faire l'objet d'une deuxième phase de trois ans, qui commencerait en 1982.

103. Dans le cadre des activités de coopération technique entre pays en développement, une réunion sur le rôle de la normalisation et du contrôle de la qualité dans le processus d'industrialisation des pays en développement a eu lieu à Arandjelovac (Yougoslavie) avec la participation de représentants venus d'Afrique, d'Asie, d'Europe et du Moyen-Orient (voir par. 135 ci-dessous). Une réunion sur les liens entre l'industrie et les instituts de recherche, notamment dans le domaine de la conception des instruments, a également été organisée à Sofia (Bulgarie), à l'Institut bulgare de conception des instruments (NIPKIP) (voir par. 130 ci-dessous).

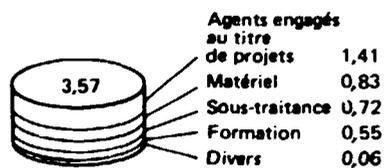
104. Pendant l'année considérée, les activités des centres et des programmes nationaux établis conjointement par l'ONUDI et certains pays ont été

³⁵ *Ibid.*, par. 105.

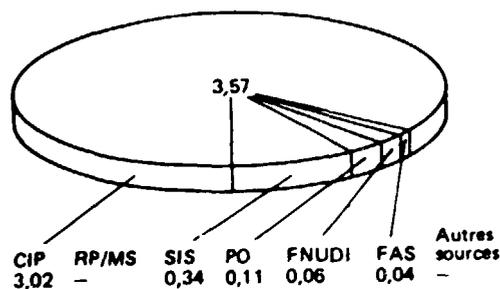
³⁶ *Ibid.*, par. 110.



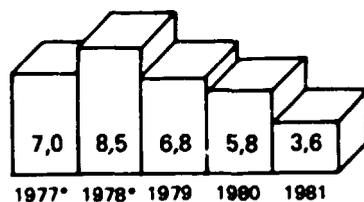
**DEPENSES EN 1981
PAR ELEMENT DE PROJET**
(En millions de dollars E.-U.)



DEPENSES EN 1981 PAR SOURCE DE FINANCEMENT
(En millions de dollars E.-U.)



DEPENSES DE 1977 A 1981
(En millions de dollars E.-U.)



* Les chiffres pour 1977 et 1978 concernent, outre les pays d'Europe et d'Asie occidentale, 12 pays qui, depuis 1979, font partie du groupe des Etats arabes.

intensifiées et ont utilement contribué à renforcer l'assistance apportée par l'ONUDI et à assurer, sur le plan scientifique et celui de la recherche, l'appui dont ont souvent besoin les projets de l'ONUDI dans les pays en développement. Le Programme commun ONUDI/Tchécoslovaquie a permis d'organiser un stage de formation (voir par. 254 ci-dessous) et d'entreprendre, pour plusieurs pays, des essais sur les minéraux non métalliques. Le Programme commun ONUDI/Hongrie concernant l'industrie de l'aluminium, qui avait été mis sur pied en 1977 pour fournir une assistance technique à l'industrie de l'aluminium dans les pays en développement, a poursuivi ses activités (rédaction d'études technico-économiques destinées aux pays en développement et, sur la demande des gouvernements intéressés, fourniture à bref délai de services d'experts de haut niveau). Dans le cadre du même programme, 15 candidats venus de pays en développement ont participé, dans les locaux de la Société hongroise de l'aluminium, à un stage de formation d'une semaine sur le traitement de la bauxite et la production d'aluminium.

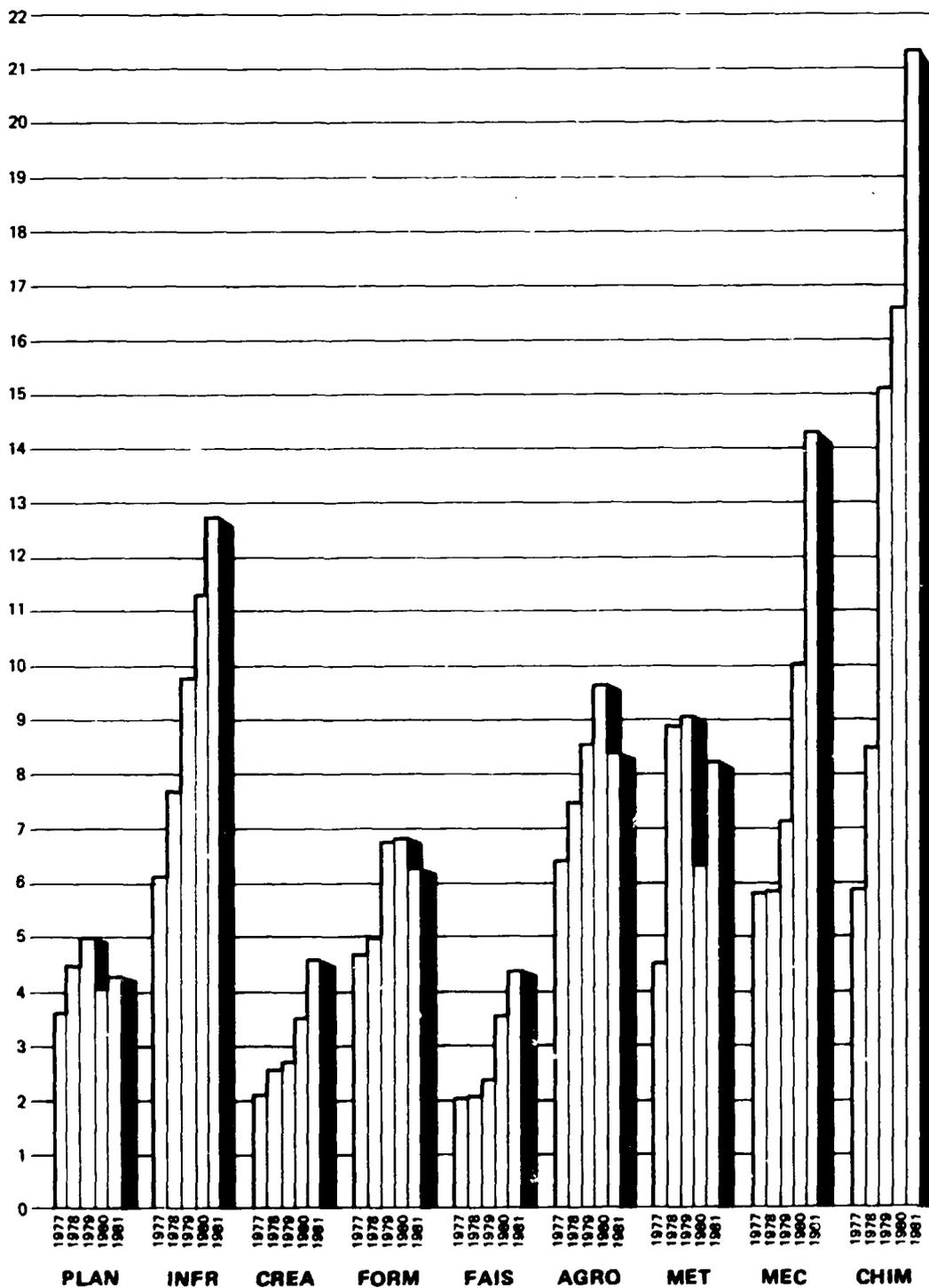
C. Exécution des projets par domaine d'activité

105. On trouvera ci-après un aperçu de l'assistance technique fournie en 1981 par les divers services et les diverses sections de la Division des opérations industrielles de l'ONUDI. Comme un grand nombre de projets en cours d'exécution sont des projets "continus", qui ont déjà été décrits de manière plus ou moins détaillée dans les Rapports précédents, on s'est borné à brosser un tableau de la situation en se référant auxdits Rapports. On se rappellera en outre, en lisant cette partie du Rapport, que même s'ils sont classés par domaine d'activité bien précis — "industries métallurgiques" par exemple —, les projets transcendent les frontières administratives et font appel à l'expérience économique et technique de la Division des opérations industrielles dans son ensemble et même du reste du Secrétariat. De même, les services et les sections de la Division contribuent à des activités telles que le Système de consultations et le Programme de coopération en matière d'investissements, sans parler de la mise au point et de l'évaluation des programmes, mais en tirent également profit.

106. En 1981, la valeur de l'assistance technique fournie par l'ONUDI a atteint 88,5 millions de dollars. Ce niveau ne pourra cependant être maintenu que si l'on renforce les effectifs, notamment ceux de la Division des opérations industrielles. Depuis quelques années, le personnel de cette Division s'occupe non seulement de l'exécution des projets, mais aussi, et dans une mesure croissante, de leur conception et de leur mise au point, ces trois étapes étant étroitement liées. Les fonctionnaires de la Division aident en outre les pays en développement à concevoir et à proposer des projets en vue a) d'un financement par le Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement, le Fonds des Nations Unies pour le développement industriel ou les fonds d'affectation spéciale, et b) d'accords de participation aux coûts.

DEPENSES AU TITRE DE LA COOPERATION TECHNIQUE PAR DOMAINE D'ACTIVITE
1977-1981

Millions de dollars E.-U.



PLANIFICATION INDUSTRIELLE

107. En 1981, la valeur de l'assistance technique fournie dans le domaine de la planification industrielle s'est élevée à 4,3 millions de dollars, soit une augmentation de 0,3 million de dollars (8 %) par rapport à 1980 et de 0,7 million de dollars (19 %) par rapport aux dépenses enregistrées en 1977, au début du deuxième cycle de programmation par pays du PNUD. Quelque 82 % du total de l'assistance apportée ont été financés au moyen des ressources du PNUD, contre 89 % en 1980.

108. Les dépenses se sont réparties comme suit entre les diverses régions : Afrique, 56 %, Amériques, 26 %; Asie et Pacifique, 8 %; Etats arabes, 3 %; Europe, 7 %; projets interrégionaux ou mondiaux (—).

109. Au total, 61 projets avaient été exécutés ou étaient en cours d'exécution en 1980 (contre 72 en 1980), dont 9 d'une valeur supérieure à 1 million de dollars (1980 : 7), 22 d'une valeur dépassant 150 000 dollars (1980 : 25) et 30 inférieurs à ce montant (1980 : 40).

110. Au cours des dernières années, l'élément experts a représenté en moyenne 85 % du budget des projets; aussi a-t-il fallu de longues heures de travail d'administrateurs pour recruter les experts, leur apporter le soutien voulu et examiner leurs rapports.

111. Au cours de l'année considérée, la Section de la planification industrielle a réalisé des projets dans les domaines suivants : formulation et exécution de plans et programmes de développement industriel, et notamment fourniture de conseils en ce qui concerne les stratégies, les techniques d'élaboration des politiques et les aspects institutionnels; enquêtes industrielles aux niveaux national et sous-régional; coopération régionale; et planification sectorielle, en particulier dans le secteur des biens d'équipement. Il y a des relations très étroites entre la planification et les enquêtes. Une enquête industrielle détaillée peut dégager des éléments qui joueront un rôle déterminant dans un plan national à venir, ou conduire à modifier un plan existant. Etant donné que la programmation des projets d'investissement est un prolongement des activités découlant de plans nationaux de ce genre, elle relève également de la compétence de la Section. Les organismes de planification industrielle doivent baser leurs activités non seulement sur les objectifs généraux du développement national mais aussi sur des branches déterminées de l'industrie. Les projets de coopération technique dans le domaine de la planification touchent par conséquent à tous les secteurs industriels. Une des caractéristiques essentielles de l'assistance apportée dans le domaine de la planification a été le développement et l'amélioration des compétences institutionnelles et individuelles requises pour entreprendre et exécuter des tâches de planification et de développement industriels.

112. Les grands projets de planification industrielle entrepris en 1981 avaient en général un caractère multidisciplinaire et portaient sur la définition de plans ainsi que sur des programmes de renforcement des institutions et d'investissement. Ces projets concernaient également d'autres aspects du développement tels que la formation, la fourniture de renseignements, les négociations sur les entreprises communes et le choix des techniques.

113. En Sierra Leone³⁷, de grands progrès ont été accomplis en ce qui concerne : la formulation de nouvelles politiques industrielles; la réalisation d'une analyse économique pour un projet de zone franche industrielle; et l'exécution de projets déterminés dans divers sous-secteurs industriels. Au Kenya³⁸, l'assistance en matière de macroplanification et de planification sectorielle est entrée dans une phase nouvelle, plusieurs experts recrutés pour des périodes de longue durée se voyant confier des tâches dans de nouveaux domaines tels que les négociations relatives aux entreprises communes et l'information industrielle et technologique. A cet égard, des études de développement industriel ont également été entreprises en ce qui concerne l'électronique, les produits en caoutchouc, l'huile de jujube, le houblon, le conditionnement du sucre, le talc et la farine composite.

114. En Uruguay, la Section a continué d'apporter une assistance pour l'organisation d'un groupe d'évaluation chargé de sélectionner les projets d'investissement susceptibles de bénéficier de crédits publics³⁹; une aide a également été fournie pour la gestion d'un prêt de 20 millions de dollars accordé par la Banque mondiale pour la modernisation d'industries existantes et pour de nouveaux investissements. Au Guatemala, un projet visant à renforcer le potentiel de planification a été mené à bien et des programmes, accompagnés d'un certain nombre d'études de préinvestissement, ont été élaborés pour quatre secteurs prioritaires³⁹. En République dominicaine, des conseils ont été fournis concernant la planification et la politique industrielles, le développement de l'industrie mécanique, et l'analyse des prix de revient dans l'industrie du ciment.

115. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, une aide a été apportée en matière de planification industrielle aux niveaux sectoriel et régional, ainsi que pour l'analyse des besoins technologiques. La Malaisie a bénéficié d'une assistance pour l'élaboration d'un plan directeur pour l'industrie jusqu'à l'an 1990, qui tient compte des objectifs prioritaires suivants : redéploiement de l'industrie; évaluation des besoins technologiques; planification de l'énergie; et mise en valeur des ressources humaines. En Indonésie, des activités ont été entreprises sur le terrain en vue de l'établissement de profils d'investissements sur la base de plans sectoriels et régionaux.

116. Au Qatar, dans le cadre d'un projet lancé en 1977, des plans sectoriels ont été mis au point pour quatre grandes industries (engrais, sidérurgie, pétrochimie et ciment)⁴⁰. Des services techniques ont également été fournis pour la création d'un laboratoire et d'un port industriels. En Algérie, un projet pilote a été réalisé pour déterminer s'il était possible de mener à bien une analyse du degré de complexité technologique dans un environnement donné.

117. Chypre a continué de bénéficier d'une assistance fournie dans le cadre d'un projet de services de développement industriel et portant sur les domaines suivants : planification et programmation; contrôle de la qualité et normalisation;

³⁷ID/B/260, chap. II, par. 126.

³⁸*Ibid.*, par. 122.

³⁹*Ibid.*, par. 123.

⁴⁰*Ibid.*, par. 121.

services destinés aux entreprises existantes; et profils d'investissement pour la fabrication des briques et la production de batteries⁴¹.

118. Dans le domaine de la technologie industrielle, la Section a continué de fournir une assistance à la Côte d'Ivoire dans le cadre d'un projet lancé en 1974⁴². Ce projet vise à renforcer, en particulier, la capacité à évaluer différentes techniques destinées à des projets industriels, de manière à pouvoir adapter la technologie importée aux conditions locales et à promouvoir la mise au point de techniques autochtones. Les projets de planification réalisés dans le secteur des biens d'équipement en Algérie, au Mexique et en Turquie étaient axés sur la planification technologique, l'identification de fournisseurs de technologie, l'étude des conditions commerciales d'acquisition de la technologie, et les négociations sur la mise au point et le transfert des techniques.

119. Certaines branches prioritaires de l'industrie ont bénéficié d'une assistance continue dans le domaine de la planification sectorielle. Les activités ont porté avant tout sur les programmes de développement pour les industries des biens d'équipement, et une assistance technique a été apportée à un certain nombre de pays en développement en vue d'élaborer une stratégie du développement; de définir les mécanismes politiques nécessaires pour appuyer le développement; de formuler un plan technologique; d'identifier des possibilités d'investissement ainsi que d'arrêter définitivement et de mener à bien un programme d'investissement.

120. Au Mexique, on a achevé la troisième phase du programme de développement du secteur des biens d'équipement⁴³, et un vaste programme d'investissement, comportant de nombreuses études de faisabilité et de préinvestissement ainsi que des activités de promotion des investissements, a été mené à bonne fin moyennant un investissement total de plus de 1,5 milliard de dollars. Au Guatemala, une première enquête sur l'offre et la demande des biens d'équipement a été achevée. Au Venezuela, on a mis en route une assistance préparatoire à un grand projet de développement de l'industrie des biens d'équipement, en vue d'étudier la situation de l'offre et de la demande; de définir des mesures d'incitation; et d'élaborer une méthode pour la mise au point et l'évaluation des projets dans le domaine de la construction des machines et du matériel.

121. En Turquie, on a lancé un projet visant à mettre au point une méthode pour classer et codifier les biens d'équipement et pour identifier certains sous-secteurs prioritaires produisant du matériel spécialisé dans les domaines industriels ci-après : énergie, mines, pâtes et papier, ciment, aliments et boissons, produits chimiques, produits pétrochimiques, engrais, pesticides, construction des chemins de fer, machines-outils, et matériel tous usages. La Section a également participé à la préparation et à l'organisation de la première Consultation sur l'industrie des biens d'équipement, qui s'est tenue en 1981.

122. Dans le domaine de la planification de l'énergie, des propositions ont été élaborées en ce qui concerne, d'une part, une assistance technique à plusieurs

⁴¹*Ibid.*, par. 124.

⁴²*Ibid.*, par. 125.

⁴³*Ibid.*, par. 129.

pays d'Afrique et, d'autre part, des programmes mondiaux et interrégionaux pour le troisième cycle de programmation par pays du PNUD.

123. Eu égard à la proclamation des années 80 Décennie du développement industriel de l'Afrique, on a étudié la possibilité de mettre au point des projets précis de coopération technique pour les pays d'Afrique. L'Afrique a continué de recevoir la part la plus importante (55,6 %) de l'assistance technique fournie par la Section. La promotion de projets multinationaux de planification industrielle en Afrique de l'Ouest a été assurée en coopération avec, notamment, l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) et l'UDEAC. Des conseils ont également été donnés aux Etats membres de ces organisations en ce qui concerne les négociations pour la mise sur pied de projets multinationaux et les conditions à offrir aux pays participant à des investissements multinationaux. En plus des projets de coopération technique en Afrique mentionnés dans les paragraphes précédents, une assistance a été apportée aux trois pays d'Afrique parmi les moins avancés (République centrafricaine, Guinée-Bissau et Rwanda). Des experts hors siège ont donné des conseils concernant des programmes de planification et d'investissement au Lesotho, au Libéria, au Nigéria et en Zambie.

124. Des missions pour l'élaboration, l'évaluation ou la mise au point définitive des programmes ont été envoyées dans les pays ci-après : Chypre, Côte d'Ivoire, Honduras, Jamahiriya arabe libyenne, Malaisie, Népal et République-Unie du Cameroun. On a en outre approuvé définitivement des missions de programmation et des propositions de programmes/projets de coopération technique dans le domaine du développement de l'industrie des biens d'équipement pour la Colombie, l'Egypte et la Trinité-et-Tobago, et pour une enquête régionale en Afrique.

INFRASTRUCTURE INSTITUTIONNELLE

125. En 1981, la valeur de la coopération technique fournie par l'ONUDI dans le domaine de l'infrastructure institutionnelle s'est élevée à 12,7 millions de dollars, soit une augmentation de 1,4 million de dollars (environ 12 %) par rapport à 1980, et de 6,6 millions de dollars (environ 108 %) par rapport à 1977, année où a été lancé le deuxième cycle de programmation par pays du PNUD. Environ 90 % de ces dépenses ont été financés par le PNUD (1980 : 91 %).

126. La répartition par région des dépenses a été la suivante (en pourcentages) : Afrique (54); Amériques (8); Asie et Pacifique (16); Etats arabes (20); Europe (2); projets interrégionaux et mondiaux (—).

127. En 1981, 165 projets au total ont été achevés ou poursuivis (1980 : 169), dont 18 projets de 1 million de dollars et plus (1980 : 17), 64 projets de 150 000 à 1 million de dollars (1980 : 65) et 83 projets de moins de 150 000 dollars (1980 : 87).

128. L'objectif du Service de l'infrastructure institutionnelle est d'aider les pays en développement à créer ou à renforcer des institutions qui fournissent des services à l'ensemble du secteur industriel. Ces institutions, pour la plupart gouvernementales, sont pluridisciplinaires et couvrent les divers aspects du développement industriel national. Appartiennent à cette catégorie d'institutions les instituts polyvalents de recherche et de services industriels, et non les instituts spécialisés créés expressément pour répondre aux besoins de telle ou telle branche industrielle (métallurgie, industrie mécanique, industries chimiques, etc.) qui relèvent de la compétence des services et sections techniques de la Division des opérations industrielles. L'assistance fournie a porté sur les domaines suivants : recherche et développement industriel, information industrielle, normalisation, métrologie et contrôle de la qualité, développement de la petite industrie et industrialisation rurale et autres activités ou institutions utiles au développement industriel telles que les foires industrielles et les chambres de commerce et d'industrie, la promotion des investissements, l'adaptation des produits, la sous-traitance internationale et la protection du consommateur (normes, contrôle de la qualité et certification).

129. Compte tenu de son objectif général qui est d'aider les pays en développement à parvenir à l'autonomie technologique, l'ONUDI a axé ses efforts sur la création et le renforcement d'institutions de recherche et de développement industriel pluridisciplinaires à vocation générale. L'autonomie technologique est un processus complexe, qui exige non seulement des ressources financières considérables pour faire face aux dépenses immobilières et de matériel mais aussi des spécialistes hautement motivés; ces spécialistes divers (ingénieurs, économistes, technologues, sociologues) acquièrent la plus grande partie de leur formation en cours d'emploi, sous la direction d'experts consultants internationaux très qualifiés. Dans ce contexte, une assistance a été fournie à des conseils nationaux de science et de technologie, à des instituts de recherche et de services industriels (IRSI), à des services d'information industrielle, à des institutions pour les techniques intermédiaires et villageoises, à des centres d'innovation technologique et à des sociétés de conseil industriel dans les 15 pays suivants : Angola, Egypte, Indonésie, Jamahiriya arabe libyenne, Kenya, Liban, Mauritanie, Mexique, Népal, Nigéria, République arabe syrienne, République-Unie de Tanzanie, République-Unie du Cameroun, Trinité-et-Tobago et Zaïre.

130. La première phase d'un projet réalisé au Mexique et intitulé "Centros Regionales de Investigación y Asistencia Técnica para la Industria" a été achevée à la fin de 1981. La deuxième phase sera mise en œuvre dans le cadre d'un grand projet d'assistance au Conseil national de science et de technologie pour le renforcement de toutes les institutions ayant pour mission l'application de la science et de la technologie; le financement de cette opération d'envergure sera assuré par un prêt de la Banque interaméricaine de développement. Dans le cadre de ce projet, un accord de jumelage entre l'Institut du bois, de la cellulose et du papier de Guadalajara (Mexique) et la Paper, Printing and Packaging Industries Research Association du Royaume-Uni est en cours de négociation et devrait être conclu prochainement. Si les résultats sont satisfaisants, l'on s'attend à ce que des accords similaires soient conclus entre un certain nombre d'autres instituts de recherche. Une réunion sur les liens entre l'industrie et les instituts de recherche, notamment dans le domaine de la conception des instruments, a été organisée à l'Institut bulgare d'études des

instruments de Sofia (Bulgarie) (voir également chap. VII, par. 17). Les participants des pays en développement ont examiné l'assistance fournie par l'ONUDI à l'Institut hôte et ont débattu de la possibilité d'arrangements de jumelage entre cet institut et certains IRSI de pays en développement. Un certain nombre d'arrangements de ce type sont en cours de négociation.

131. Dans le cadre de projets en cours qui ont pour objet la création en Egypte et aux Philippines de registres pour les transferts de technologie⁴⁴, des consultants de l'ONUDI ont participé dans ces deux pays à des conférences et à des ateliers de formation sur divers aspects des accords de transfert de technologie. Un grand projet portant sur l'évaluation de la technologie, la politique et la planification technologiques et les transferts de technologie est en cours de préparation en Egypte. Il se caractérisera notamment par le fait que les exercices, au lieu de porter sur des cas hypothétiques, seront basés sur des accords locaux de technologie et seront choisis et préparés par des consultants égyptiens.

132. Dans le domaine de l'information industrielle, l'ONUDI a continué de fournir une assistance à des administrations (et notamment aux ministères de l'industrie) et à des institutions publiques (IRSI, centres de développement et de promotion industrielle) pour la création ou le développement de services de documentation et d'information chargés de recueillir, de traiter et de diffuser des informations techniques relatives à l'industrie ou pouvant lui être utiles. Six pays, l'Angola, la Mauritanie, la Mongolie, le Népal, le Nigéria et le Portugal, et une organisation intergouvernementale régionale, l'OADI, ont bénéficié de cette assistance. La troisième phase du grand projet destiné à aider cette dernière organisation à mettre au point un système d'information industrielle pour les Etats arabes a été lancée au cours de l'année considérée.

133. Les pays en développement ont beaucoup de mal à vendre leurs produits industriels sur les marchés internationaux en raison de déficiences de qualité, de fiabilité, de sûreté, de performance, d'utilité et de présentation. Ce problème, tel qu'il a été défini par l'accord du GATT relatif aux obstacles techniques au commerce, entré en vigueur en janvier 1980, devient aujourd'hui de plus en plus aigu en raison de la concurrence croissante, et un grand nombre d'activités institutionnelles sont nécessaires pour améliorer la qualité de la production. La prise de conscience de l'importance de la qualité, qui permettra aux pays en développement d'accroître la valeur marchande de leurs produits finis, exige une coordination et une intégration étroites de toutes les activités dans les domaines de la normalisation, de la certification, des essais de laboratoire et de la recherche-développement — tendance qui est d'ores et déjà apparente aux niveaux national, régional et international dans les pays industrialisés. Tout aussi important dans ce contexte est le besoin fondamental qu'il y a de mettre en place des systèmes nationaux de métrologie légale industrielle, ainsi que des laboratoires qui fourniront les services nécessaires pour le calibrage, l'entretien et la réparation des instruments et du matériel de mesure. Les centres nationaux de métrologie ont également un rôle important à jouer en ce qui concerne l'établissement de normes nationales de référence primaires, rattachées aux normes de référence internationales.

⁴⁴*Ibid.*, par. 137.

134. Un grand projet dont l'objectif était de mettre en place un système national intégré de contrôle de la qualité a été mené à bien en Turquie et le Gouvernement turc a demandé qu'une assistance supplémentaire dans ce domaine lui soit fournie pendant trois ans à partir de 1982 (voir par. 102 ci-dessous). Un projet portant sur la normalisation, la métrologie et le contrôle de la qualité a été exécuté au Viet Nam au cours de l'année, en vue de compléter et de moderniser les laboratoires d'essai et de métrologie de Bien Hoa, de créer des laboratoires d'essai dotés d'un nouveau matériel, de former du personnel qualifié dans le domaine des procédures modernes d'essai des produits et de créer des liens entre l'institut et les industries afin d'améliorer la qualité des produits manufacturés et de perfectionner les méthodes de mesures. Une assistance a également été fournie aux pays suivants : Arabie saoudite, Chili, Ethiopie, Grèce, Inde, Indonésie, Iraq, Malawi, Maurice, Népal, Nigéria, Pakistan, Pérou, Portugal, Thaïlande et Zaïre.

135. Une réunion sur la normalisation et le contrôle de la qualité dans le processus d'industrialisation des pays en développement a été organisée à Arandjelovac (Yougoslavie); les participants, qui venaient d'Asie, d'Afrique, d'Europe et du Moyen-Orient, ont réaffirmé l'importance primordiale que revêt l'action menée aux niveaux national, régional et international pour développer et intensifier les activités de normalisation, de contrôle de la qualité et de métrologie dans les pays en développement, et ils ont recommandé des mesures précises à tous les niveaux. L'ONUDI a continué d'entretenir des relations étroites avec d'autres organisations internationales qui s'occupent de normalisation et de questions connexes (par exemple l'Organisation internationale de normalisation, le Centre du commerce international CNUCED/GATT, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, l'Organisation internationale de métrologie légale, l'Organisation arabe pour la normalisation et la métrologie, l'Organisation européenne pour le contrôle de la qualité).

136. Dans le domaine du développement de la petite industrie et de l'industrialisation rurale, une assistance a été fournie à 38 pays et à une organisation intergouvernementale pour la création ou le renforcement d'institutions fournissant des services à la petite industrie et assurant la liaison avec d'autres éléments de l'infrastructure institutionnelle nationale auxquels les petits entrepreneurs ou les habitants des zones rurales n'ont pas facilement accès (systèmes d'apport de technologie). Le développement de la petite industrie, et notamment de l'industrie villageoise, est également importante pour les zones rurales, car il permet de répondre aux besoins essentiels, de créer des emplois, d'endiguer l'exode vers les centres urbains, d'accroître le revenu des couches les plus pauvres de la population et d'assurer une répartition plus équitable des revenus. L'industrialisation rurale offre en outre certaines possibilités d'intégration des femmes et de participation directe des jeunes et des personnes handicapées aux efforts de développement. Dans la plupart des pays où des projets ont été exécutés, la priorité a été accordée aux activités suivantes : décentralisation des industries hors des grands centres urbains; promotion des industries qui utilisent des matières premières disponibles sur place; exploitation des sources d'énergie non conventionnelles (énergie éolienne, biomasse); expansion des industries liées à l'agriculture, y compris l'industrie des instruments et outils agricoles; encouragement des industries orientées vers l'exportation.

137. L'ONUDI a continué de fournir une assistance à la Zambie en vue d'établir une base juridique qui permette d'organiser de façon efficace et détaillée le développement de la petite industrie⁴⁵; la loi sur la petite industrie, qui a résulté de ces efforts, est désormais entrée en vigueur. Dans le cadre de ce projet, qui doit prendre de l'ampleur au cours des prochaines années, on a créé une institution capable de protéger les petites industries et les entreprises artisanales et de coordonner l'assistance bilatérale dans ce domaine, y compris les arrangements de CTPD. D'autres efforts entrepris dans le même cadre ont amené la Banque zambienne de développement et les banques commerciales à conclure des accords de prêt à la petite industrie. A Kinshasa (Zaire), un groupe de travail sur les petites et moyennes entreprises a été créé, sous la présidence du ministre de l'industrie et avec la participation de membres de l'Association des entrepreneurs zairois, ainsi que d'un expert de l'ONUDI et du conseiller principal hors siège pour le développement industriel, en qualité de coordinateurs. Les autorités gouvernementales ont convenu de créer sous l'égide de ce groupe de travail quatre commissions sectorielles composées chacune de membres permanents d'institutions dont les activités couvrent différents secteurs.

138. Afin de promouvoir l'industrialisation des régions reculées, le Gouvernement togolais a demandé à l'ONUDI de l'aider à créer et à exploiter un domaine industriel à Lama Kara. De petites entreprises industrielles ont été installées dans ce domaine et un petit atelier de mécanique fabriquera des instruments à traction animale. En Egypte, des Journées d'études pour l'élaboration d'un programme détaillé d'identification, de promotion et de financement des petites et moyennes industries dans les provinces d'Alexandrie et de Behera ont eu lieu sous les auspices de l'ONUDI et ont permis de formuler un programme général de développement.

139. D'importantes activités relatives au développement des petites industries et liées directement au domaine prioritaire du développement des ressources humaines ont été menées, notamment : l'institutionnalisation de programmes de développement des ressources humaines dans les organismes gouvernementaux au service de l'industrie; la création de mécanismes nationaux de soutien des programmes visant à stimuler l'esprit d'entreprise; l'élaboration de programmes d'incitation et d'orientation en vue d'accroître la participation des jeunes, des femmes et des groupes marginaux à l'industrialisation. Les projets de développement des ressources humaines entrepris il y a deux ans en Hongrie et en Malaisie⁴⁶ vont être évalués. En outre, on étudie actuellement des projets pour répondre à un grand nombre de demandes d'assistance du même genre présentées notamment par certains des pays les moins avancés (Lesotho, Népal) et par les Etats des Caraïbes orientales.

140. Dans le domaine de l'adaptation des produits, l'ONUDI a fourni une assistance sous forme de missions à court terme d'experts de haut niveau chargés d'étudier certains produits et leurs procédés de fabrication et de formuler des recommandations pour les améliorer. L'Inde et le Kenya ont reçu une aide dans le cadre d'un programme intégré d'assistance technique mis en œuvre en collaboration avec le Centre du commerce international. Le Centre du commerce international a identifié les marchés qui existent dans les pays

⁴⁵*Ibid.*, par. 143.

⁴⁶*Ibid.*, par. 147.

industrialisés pour les produits des pays en développement, des entreprises de pays en développement ayant des possibilités d'exportation ont été sélectionnées et l'ONUDI a fourni une assistance technique à ces entreprises. Les domaines concernés étaient les suivants : raquettes de tennis, moyeux à changement de vitesse pour bicyclettes, balles moulées en caoutchouc pour le tennis et le golf, montures de lunettes, plans de navires de plaisance, cannes à pêche et accessoires, pierres précieuses, teintures et finissage de la rayonne polynosique, du polyester, du lin et de la soie. Une assistance a également été fournie à la République de Corée.

141. Compte tenu de l'expérience acquise pendant les deux premiers cycles de programmation par pays du PNUD, des modifications ont été proposées pour le troisième cycle de programmation, notamment la mise en place d'un système de contrôle de l'application des recommandations formulées par les experts de l'ONUDI.

142. En collaboration avec l'Organisation internationale des unions de consommateurs, des efforts ont été poursuivis pour aider les pays en développement à créer et à développer des mouvements pour la protection des consommateurs contre les pratiques abusives des fabricants⁴⁷. Ce programme prévoit en outre la fourniture de services consultatifs sur des sujets intéressant les consommateurs, notamment sur la législation pour la protection des consommateurs, et d'une assistance en matière d'essais comparatifs et d'analyse qualitative des services et des biens de consommation.

143. Une assistance a continué d'être fournie au Nigéria et aux Tonga en 1981 pour le renforcement de leurs mécanismes de promotion des investissements⁴⁸. En outre, des demandes relatives à la création ou au développement d'organismes de promotion des investissements, présentées par Antigua, la Dominique, Montserrat, Saint-Christophe-et-Nièves et Sainte-Lucie, ont été examinées. Des activités ont été menées dans le domaine de la sous-traitance internationale, afin de promouvoir l'exportation d'articles manufacturés. Un projet a été lancé en 1981 en vue d'aider l'Inde à créer une bourse de sous-traitance internationale. Une telle institution, créée aux Philippines en 1980 avec l'aide de l'ONUDI⁴⁸, est devenue pleinement opérationnelle après la mise en place d'un ordinateur; des boursiers philippins ont reçu une formation en cours d'emploi qui les a initiés au fonctionnement des bourses de sous-traitance. Sont en cours d'examen des demandes d'assistance pour la création de telles institutions émanant du Costa Rica et du Pérou.

144. L'ONUDI a continué en 1981 à fournir une assistance pour les foires et expositions internationales. Le grand projet lancé en 1979⁴⁹ et portant sur la réalisation d'une étude architecturale et technique détaillée en vue de la construction des installations de la nouvelle foire internationale de Tunis a été achevé dans les délais. A la demande expresse du Gouvernement tunisien, le contrat pour la préparation de l'étude a été accordé à une société locale de conseil, l'étude a été achevée au cours du premier semestre 1981 et la construction des installations de la foire donnera lieu à un appel d'offres international.

⁴⁷*Ibid.*, par. 151.

⁴⁸*Ibid.*, par. 150.

⁴⁹ID/B/240, chap. II, par. 128.

CREATION ET GESTION D'USINES

145. En 1981, les dépenses de coopération technique au titre de la création et de la gestion d'usines se sont élevées à 4,5 millions de dollars, soit une augmentation de 1 million (environ 29 %) par rapport à 1980 et de 2,4 millions (environ 114 %) par rapport aux dépenses enregistrées en 1977, au commencement du deuxième cycle de programmation par pays du PNUD. Comme au cours des années précédentes, les fonds utilisés pour la mise en œuvre sont, à raison de 90 % environ, provenus du PNUD.

146. La répartition des dépenses entre les diverses régions a été la suivante : Afrique, 50 %; Amériques, 23 %; Etats arabes, 19 %; Asie et Pacifique, 6 %; Europe, 2 %; projets interrégionaux et mondiaux (—).

147. Au total, 67 projets avaient été exécutés ou étaient en cours d'exécution en 1981, contre 73 en 1980, dont 6 d'une valeur supérieure à 1 million de dollars (1980 : 6), 25 d'une valeur dépassant 150 000 dollars (1980 : 24) et 36 d'une valeur inférieure à ce montant (1980 : 43).

148. Les activités de coopération technique ont continué de porter avant tout sur la fourniture directe d'une aide en matière de gestion aux entreprises et aux installations industrielles, afin d'améliorer leur fonctionnement, d'accroître leur productivité et, en même temps, de perfectionner le personnel national d'encadrement grâce à la formation en cours d'emploi. Les pays en développement se rendent de mieux en mieux compte qu'une gestion efficace est tout aussi indispensable pour le fonctionnement optimal des entreprises industrielles que les procédés et la compétence techniques. L'acquisition, dans le cadre d'une entreprise bien gérée, d'une aptitude pratique à la gestion et d'autres types d'expérience est jugée essentielle pour la formation de cadres industriels. Faute de cadres industriels expérimentés, l'efficacité des entreprises et installations industrielles dans les pays en développement laisse à désirer. Les projets d'assistance directe visent à remédier à cette situation en créant une atmosphère de bonne gestion; à cet effet, on charge plusieurs experts, spécialisés dans les diverses facettes de la gestion industrielle, de montrer comment des cadres industriels expérimentés agissent et travaillent en équipe. On a constaté qu'une assistance de ce type a un effet multiplicateur considérable dans le secteur industriel, et notamment dans le secteur public. Des projets consistant à fournir une assistance d'experts en matière de gestion industrielle ont été poursuivis à El Salvador, en Ethiopie, en Guyane, à Maurice, au Nicaragua, en Somalie, au Soudan et en Uruguay. De nouveaux projets à objectifs similaires étaient à l'étude en Angola, au Malawi et au Yémen démocratique.

149. Les programmes de coopération technique dans le domaine de la gestion industrielle se soldent par des résultats faciles à chiffrer au niveau de l'entreprise; ce fait est probablement à l'origine du nombre croissant des demandes d'assistance dans ce domaine, demandes émanant en particulier des pays les moins avancés et portant entre autres sur le financement, la comptabilité et l'organisation de la production. Les projets de gestion industrielle nécessitent des services d'experts d'un niveau suffisamment élevé pour assurer l'effet souhaité de démonstration et de travail en équipe. A cet égard, un des principaux obstacles est toujours la pénurie d'homologues nationaux qualifiés, ceux d'entre eux qui ont acquis une expérience suffisante

parvenant souvent à se faire employer plus lucrativement ailleurs. Si l'on ne réussit pas à surmonter cet obstacle, il sera, comme par le passé, difficile d'améliorer la productivité industrielle et d'assurer la pleine utilisation des capacités des installations.

150. Une autre activité importante a porté en 1981 sur le renforcement des capacités de gestion au sein des organismes gouvernementaux chargés de l'exploitation des entreprises industrielles existantes et de la création d'entreprises nouvelles. Des projets ont été lancés ou poursuivis au Bénin, à El Salvador, au Malawi, au Swaziland, au Zaïre et en Zambie en vue d'apporter des améliorations d'ordre organisationnel, de mettre en place des systèmes modernes d'informatique et de contrôle de gestion ainsi que des méthodes de gestion financière et de comptabilité et, d'une manière générale, d'améliorer les capacités de gestion. Au niveau sectoriel, le perfectionnement des méthodes de gestion en vue du développement et de l'organisation des entreprises se poursuit dans le cadre de plusieurs projets exécutés au Nicaragua.

151. On a continué de mettre l'accent sur le développement et le renforcement des services de consultation en gestion industrielle aux niveaux régional, national et local ainsi qu'à l'échelon de l'entreprise⁵⁰. Deux nouveaux projets régionaux visant à renforcer ces services à une vaste échelle sont à l'étude en coopération avec la CESAP et la CEA.

152. Etant donné que l'énergie industrielle représente, en moyenne, quelque 40 % de la consommation énergétique totale d'un pays, il est indispensable, si l'on veut que l'industrie des pays en développement reste compétitive, de renforcer les capacités de gestion de cette énergie et de veiller à leur efficacité. Cependant, il y a une pénurie générale de connaissances spécialisées dans ce secteur relativement nouveau et complexe. Des projets sont à l'étude dans un certain nombre de pays, et l'un d'entre eux devrait être approuvé bientôt aux Philippines.

153. L'application des ordinateurs à la gestion industrielle s'accélère, bien que la pénurie de logiciel et de capacités de programmation soit actuellement — davantage que le coût du matériel — un obstacle à cette évolution. Le projet régional réalisé à l'Institut asiatique de technologie (Bangkok)⁵¹ a progressé de manière satisfaisante en 1980 et a suscité un vif intérêt parmi les pays participants. Plusieurs pays examinent des propositions tendant à renforcer leur capacité de consultation concernant l'application des ordinateurs à la gestion industrielle. Deux projets ont permis de mettre en place des systèmes d'informatique de gestion; l'un, au niveau de l'entreprise, en Egypte, et l'autre, relatif aux opérations de consultation, à l'Université d'Alep (République arabe syrienne).

154. Sachant que les universités sont à même de fournir toute une gamme de services utiles à l'industrie des pays en développement, la Section de la création et de la gestion d'usines a conçu, en 1981, un nouveau type de projet. Il s'agit de catalyser la coopération industrie/université et d'organiser des ateliers nationaux pour examiner et élaborer des "plans d'action" à caractère pratique en vue de cette coopération. Le premier projet pilote de ce genre sera réalisé en Uruguay en 1982 et l'on en évaluera les résultats un an après son lancement.

⁵⁰ID/B/260, chap. II, par. 157.

⁵¹*Ibid.*, par. 162.

155. Si l'on reconnaît qu'un système efficace de distribution est le fondement d'une économie industrielle digne de ce nom, notamment en ce qui concerne l'industrialisation rurale, l'exécution d'activités déterminées dans ce domaine continue à poser des problèmes⁵². Certes, on n'ignore pas que les coûts de distribution de biens industriels et de consommation de toute sorte sont très élevés — il s'agit là d'un problème structurel bien connu du processus de développement — mais le nombre des demandes d'assistance reçues des pays en développement reflète mal l'importance attachée à cette question.

156. L'assistance à la création et à la gestion d'usines n'a pas progressé comme prévu en 1980. Dans la quasi-totalité des pays en développement, la construction de nouvelles usines donne lieu à des dépassements de devis substantiels et, fréquemment, à des retards. Cette situation semble tenir principalement au manque de réalisme des planificateurs, accompagné d'une pénurie de gestionnaires expérimentés capables de superviser les projets de création d'usines. Un nouveau type de projet a été conçu pour étudier les besoins dans ce domaine et apporter l'assistance nécessaire (fourniture immédiate de services d'experts et développement des capacités locales de gestion).

FORMATION

157. En 1981, les dépenses encourues pour la coopération technique dans le domaine de la formation se sont élevées à 6,2 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 0,6 million de dollars (environ 9 %) par rapport à 1980 et une augmentation de 1,6 million de dollars (environ 35 %) par rapport à 1977, année qui a marqué le début du deuxième cycle de programmation du PNUD. Comme l'année précédente, 26 % environ des activités ont été financés avec des ressources du PNUD.

158. La répartition des dépenses par région a été la suivante, en pourcentages : Afrique, 20 %; Amériques (—); Asie et Pacifique, 16 %; Etats arabes, 3 %; Europe, 10 %; projets interrégionaux et mondiaux, 51 %.

159. En 1981, 323 projets au total ont été réalisés ou étaient en cours de réalisation (1980 : 216), dont 35 d'une valeur supérieure à 150 000 dollars (1980 : 33) et 228 d'un montant inférieur à cette somme (1980 : 183).

160. Les dépenses consacrées aux éléments bourses de perfectionnement et formation dans l'ensemble des projets de coopération technique exécutés par l'ONUDI en 1981 se sont élevées à 9,9 millions de dollars (contre 11,2 millions de dollars en 1980). Sur ce montant, 5,6 millions⁵³ (5,7 millions en 1980) sont allés aux bourses de perfectionnement et aux voyages d'études et 4,3 millions (5,5 millions en 1980) aux stages de formation en groupe et autres efforts collectifs.

⁵²*Ibid.*, par. 163.

⁵³Par suite d'un changement du système de comptabilité intervenu en janvier 1981, une somme supplémentaire d'environ 650 000 dollars afférente aux bourses et aux voyages d'études sera prise en compte au titre des activités menées à bien pour 1982.

161. Les bourses de perfectionnement et les voyages d'études sont restés l'outil le plus efficace aussi bien pour les activités de formation de l'ONUDI que pour l'ensemble de ses opérations d'assistance technique. En dépit des tendances à la récession qui se sont manifestées dans le monde entier et des difficultés dues, comme par le passé, aux pays d'origine des candidats aux voyages d'études et aux bourses de perfectionnement (candidatures présentées à une date tardive, demandes de report d'activités déjà prévues, modification des itinéraires, annulations de dernière minute, etc.), le nombre des programmes de formation individuelle commencés en 1981 a été supérieur de 15,6 % à celui de 1980 (1 147 contre 992) et celui des places offertes par les pays hôtes (non compris les arrangements multiples à l'intérieur des divers pays hôtes) a augmenté de 28,2 % par rapport à 1980 (1 972 contre 1 538). Les pays en développement, dans le cadre de la coopération technique entre ces pays ont offert 378 de ces places (19,2 %). Parmi les stagiaires figuraient 250 ressortissants des pays les moins avancés (21,8 %) et 120 femmes (10,5 %). L'augmentation du nombre des stagiaires, notamment de pays africains ou asiatiques (146 pour la seule Chine), est due au fait que les gouvernements ont présenté davantage de candidats en 1981; quant à l'accroissement des places offertes dans les pays hôtes, il n'a été possible que grâce à l'excellente coopération avec les services nationaux de contrôle de ces pays. Les voyages d'études ont continué à intéresser des cadres supérieurs de l'industrie. Le nombre des bourses de perfectionnement et celui des voyages d'études étaient à peu près identiques. Comme le niveau des participants, d'une part, et des institutions visitées et personnes contactées, d'autre part, était généralement élevé, ces voyages d'études devraient avoir des incidences positives sur l'industrialisation des pays des participants.

162. Dans les programmes de formation collective, on a continué à mettre l'accent sur le transfert des capacités de formation aux institutions appropriées des pays en développement au moyen de programmes spéciaux visant à former des responsables et des moniteurs en vue de faciliter la mise au point de programmes et politiques de formation appropriés au niveau national²⁴. Comme exemples marquants, on peut citer à ce propos un programme récent exécuté en Angola et visant à former des responsables de pays africains lusophones, et un projet d'une durée de quatre ans intéressant l'Université de Louvain (Belgique) et l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales de Yaoundé (République-Unie du Cameroun), qui se déroule conformément aux plans. Le premier séminaire mis sur pied dans le cadre de ce projet a eu lieu à Douala en mai 1981; un professeur de l'Institut de cette ville travaille actuellement dans l'équipe de professeurs de l'Université de Louvain qui organise, à l'intention des étudiants belges, des conférences et des séminaires sur la gestion de la production, et se prépare ainsi à assurer davantage de responsabilités pour le deuxième séminaire de Douala qui aura lieu au printemps de 1982. Un grand projet d'une valeur de 1,5 million de dollars, visant à créer des moyens de formation dans la sous-région de l'UDEAC a été approuvé. Sur les 48 programmes de formation collective réalisés par le Service de la formation en 1981, 19 ont eu lieu dans des pays en développement, contre 16 en 1980. Bien que l'ONUDI ait continué à jouer le rôle principal dans l'organisation de ces programmes, ce sont des institutions des pays en développement qui devraient, de plus en plus, assumer cette fonction. Le

²⁴ID/B/260, chap. II, par. 171.

programme de "centres d'excellence" (voir plus loin, par. 166) est conçu à cet effet.

163. L'ONUDI a continué à s'efforcer d'améliorer la capacité de formation des pays en développement grâce aux programmes sur le terrain. A mesure que les pays en développement s'industrialisent, l'ONUDI doit organiser des programmes de formation de niveau de plus en plus élevé dans des domaines plus complexes. L'Organisation consacre en outre beaucoup de temps et d'efforts à conseiller les représentants des gouvernements et des organisations intergouvernementales sur la meilleure manière de résoudre leurs problèmes en matière de formation à l'industrie. Toutes ces activités entraînent une augmentation du volume de travail pour le personnel de l'ONUDI.

164. Les relations étroites existant entre les bourses de perfectionnement, la formation collective et les activités sur le terrain ont bien été illustrées par les activités de formation relatives à la préservation et à la gestion de l'énergie. Des bourses de perfectionnement et des voyages d'études ont été offerts à des responsables et décideurs, et des stages de formation collective ont été organisés à l'intention de cadres techniques et de gestionnaires; en même temps, une formation a été donnée — au moyen de programmes spéciaux et grâce au renforcement des institutions locales de formation — au personnel d'encadrement et au personnel technique, au niveau des secteurs et à celui des entreprises.

165. Un vaste programme de formation à la gestion et à la planification de l'énergie industrielle a été élaboré et mis en œuvre au cours de l'année. Conçu pour des responsables politiques et des chefs d'entreprises industrielles, ce programme concernait essentiellement *a)* la formation à la gestion industrielle et *b)* les centres de formation à la gestion de l'énergie; 84 personnes en ont bénéficié. Parmi les activités complémentaires envisagées pour 1982 figurent notamment des réunions régionales supplémentaires, des programmes de formation collective dans certains secteurs, des projets visant à renforcer et à améliorer les centres de formation existants, l'élaboration d'un manuel de formation sur le contrôle de la gestion de l'énergie, et divers autres programmes de formation pertinents. Toutes ces activités en sont à des stades divers de préparation.

166. Certaines activités visant à améliorer la capacité de formation des pays en développement entrent dans le cadre du programme de "Centres d'excellence"⁵⁵ qui a donné des résultats encourageants en 1981. Au titre de ce programme, le Secrétariat recense les centres/institutions de formation, évalue leurs capacités et leur potentiel, et élabore des projets de coopération technique destinés à leur permettre de satisfaire les besoins du pays intéressé et, le cas échéant, ceux d'autres pays en développement. Depuis sa mise en route en 1980, ce programme a également facilité le placement des boursiers et ainsi contribué au renforcement de la coopération technique entre les pays en développement. Pour établir la liste des capacités existantes, l'ONUDI a, en 1981, contacté une centaine de gouvernements par l'intermédiaire du réseau de représentants du PNUD. Des réponses ont été reçues de 85 gouvernements, dont 76 ont donné des informations détaillées sur plus de 200 institutions (ce nombre continue à augmenter). Des missions d'identification et d'évaluation

⁵⁵*Ibid.*, par. 172.

préliminaire ont été effectuées dans 20 pays d'Asie. On a estimé que sur les 87 institutions examinées, 15 disposaient des moyens nécessaires pour recevoir des stagiaires étrangers et 15 autres pourraient, moyennant une assistance d'ampleur modeste, renforcer considérablement leur capacité à satisfaire les besoins nationaux. Une cinquantaine d'institutions de 13 pays africains ont également été analysées.

167. Les activités de formation ont de plus en plus visé à renforcer la CTPD, et des relations de travail étroites ont été maintenues entre le Service de la formation et la Section de la coopération économique entre pays en développement, comme le montre le nombre croissant de boursiers placés dans des pays en développement. Un programme de formation collective pour l'industrie du ciment en Turquie⁵⁶, organisé régulièrement les années précédentes, débouche maintenant sur un projet de création d'un "Centre d'excellence". En Chine, où des programmes de formation portant sur les minicentrales hydro-électriques avaient été organisés à l'intention d'autres pays en développement, il a été décidé que le gouvernement créerait un centre de formation régional, avec l'assistance de l'ONUDI. Des programmes de formation précédents, menés en coopération avec le Groupe de la technologie et la Section des industries mécaniques de l'ONUDI⁵⁷ ont abouti à la création, en 1981, d'au moins 17 minicentrales hydro-électriques dans deux pays africains.

168. Les efforts déployés pour exploiter les résultats du Système de consultations se sont traduits jusqu'ici par l'élaboration de deux grands projets à mettre en œuvre en 1982 : a) dans le secteur du cuir, quatre programmes de formation pour des moniteurs de pays en développement, qui seront organisés en Italie entre 1982 et 1984; et b) dans le secteur des machines agricoles, un projet visant à déterminer les besoins de certains pays en développement en matière de formation et à dresser la liste des installations et moyens de formation disponibles dans les pays développés. Ce dernier projet devrait normalement déboucher sur la création d'un mécanisme permettant d'ajuster les besoins et les capacités, ainsi que sur la mise en place ou le renforcement, dans les pays en développement, d'institutions chargées de dispenser une formation concernant la production, l'utilisation, l'entretien et la réparation de machines agricoles. Des études préliminaires ont été entreprises, en coopération avec la CEA, en vue de mettre au point un mécanisme permettant de promouvoir et d'encourager les activités de CTPD dans le domaine de la formation industrielle en Afrique. Des études analogues seront faites en 1982 dans d'autres régions.

169. On a beaucoup fait en 1981 pour mieux intégrer les activités de formation industrielle de l'ONUDI avec les activités de planification de façon qu'elles se complètent mutuellement. La coopération avec d'autres services et sections a été renforcée et l'on s'est employé à développer les relations de coopération avec d'autres organes et organisations des Nations Unies tels que le PNUD, l'Organisation internationale du Travail (OIT), et notamment le Centre international de perfectionnement professionnel et technique à Turin, l'UNESCO et la Banque mondiale, ainsi qu'avec d'autres organisations intergouverne-

⁵⁶*Ibid.*

⁵⁷*Ibid.*, chap. III, par. 51.

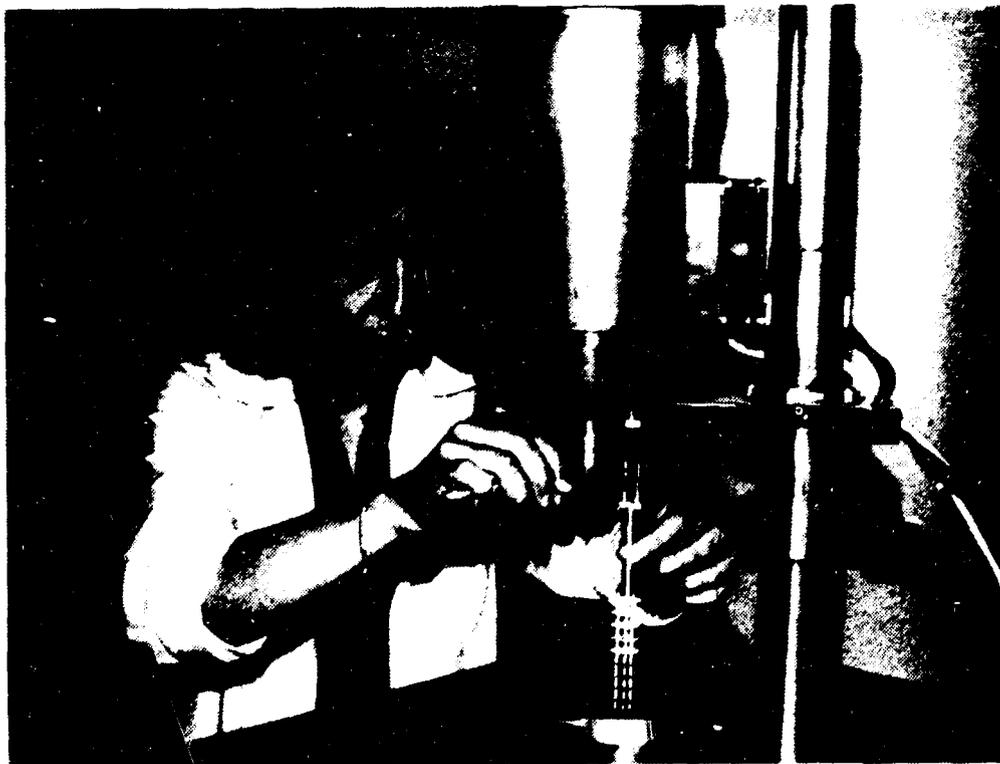


Programme de formation collective organisé conjointement à Ankara (Turquie) par l'ONUDI et le Centre de recherche-développement sur le ciment.

En haut : Salle de commande des fours.

En bas : Machine reliée à un ordinateur pour l'essai d'échantillons de ciment.

Les programmes de formation collective sont un élément capital de la mise en valeur des ressources humaines et jouent un rôle essentiel dans la dynamique de l'industrialisation et le transfert des techniques.



mentales comme le Conseil de l'Europe, le Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM), la Communauté économique européenne (CEE), le Centre international des entreprises publiques dans les pays en développement, l'OUA et l'UDEAC. La coopération avec le PNUD a notamment porté sur deux domaines importants :

a) Participation aux travaux du comité consultatif d'un projet patronné par le PNUD et visant à mettre sur pied un accord de coopération en matière de recherche et de formation entre diverses universités et divers centres de formation dans le domaine de la planification de l'énergie.

b) Participation aux travaux d'un comité de direction interinstitutions en vue de la prochaine Conférence des experts gouvernementaux africains sur la coopération technique entre pays africains pour l'utilisation et la mise en valeur des ressources humaines en Afrique, qui doit se tenir en août 1982 sous le patronage du PNUD et pour laquelle a été établi un projet de document de travail intitulé "Formation dans l'industrie".

170. Le personnel du Service de la formation a également représenté l'ONUDI à un certain nombre de réunions, consultations et conférences interinstitutions. Bien que ces activités aient constitué une lourde charge pour les ressources humaines et financières limitées du Service, elles se sont révélées utiles et productives.

171. Beaucoup de temps a été consacré à l'élaboration des programmes futurs. Le Service a défini 55 programmes de formation collective d'une valeur totale d'environ 6 millions de dollars et pour lesquels des assurances raisonnables de financement ont été obtenues pour 1982. En outre, 22 projets sur le terrain et programmes de formation collective d'une valeur de 2,6 millions de dollars ont été élaborés à la demande des gouvernements et approuvés par le Comité d'examen des projets de l'ONUDI en vue de négociations avec les donateurs éventuels.

172. La dixième édition de l'"Aperçu des moyens de formation pour le développement industriel"⁵⁸ a été publiée en 1981 et a fait l'objet d'une forte demande : environ 7 000 exemplaires (1 000 de plus qu'en 1980). L'Organisation a également diffusé près de 8 000 exemplaires d'une brochure intitulée "Programme de formation industrielle proposé par l'ONUDI pour 1982"⁵⁹.

ETUDES DE FAISABILITE

173. La valeur de l'assistance technique fournie par l'ONUDI dans le domaine des études de faisabilité s'est élevée pour l'année 1981 à 4,3 millions de dollars, soit une augmentation de 0,8 million de dollars (22 %) par rapport à 1980 et de 2,3 millions de dollars (115 %) par rapport à 1977, année qui a marqué le début du deuxième cycle de programmation par pays du PNUD. A raison de 85 % environ, contre 81 % en 1980, cette assistance a été financée par le PNUD.

⁵⁸PI/73.

⁵⁹PI/74.

174. Les dépenses se sont réparties comme suit entre les diverses régions : Afrique, 38 %; Amériques, 11 %; Etats arabes, 32 %; Asie et Pacifique, 18 %; Europe, 1 %; projets interrégionaux et mondiaux (—).

175. Au total, 63 projets avaient été exécutés ou étaient en cours d'exécution en 1981, contre 71 en 1980, dont 3 d'une valeur supérieure à 1 million de dollars (1980 : 5), 27 d'une valeur dépassant 150 000 dollars (1980 : 25) et 33 d'une valeur inférieure à ce montant (1980 : 41).

176. Compte tenu des décisions et recommandations de la troisième Conférence générale de l'ONUDI et des priorités arrêtées par cette Conférence, la Section des études de faisabilité a élaboré en 1981 une conception nouvelle de la coopération technique qui vise à mieux coordonner les études de préinvestissement et les activités consécutives correspondantes de manière à accroître le nombre d'investissements ainsi induits.

177. Les progrès de l'industrialisation exigent la mise en œuvre d'une méthode intégrée englobant non seulement les aspects techniques de la production industrielle, mais aussi les aspects économiques et financiers, la planification, et le préinvestissement. Aussi s'est-on efforcé d'intensifier la collaboration entre économistes et techniciens au sein de la Division des opérations industrielles — sans laquelle on ne saurait élaborer et évaluer efficacement des études de préinvestissement. Depuis juin 1981, la Section des études de faisabilité assure la coordination au sein de l'ONUDI en ce qui concerne l'élaboration et l'évaluation des études industrielles de préinvestissement.

178. En vue d'intensifier encore les activités de suivi, on a renforcé la coopération entre le Service du programme de coopération en matière d'investissements et la Section des études de faisabilité. La Section jouera un rôle de plus en plus important dans ce processus en veillant à ce que les études ou séries d'études élaborées par la Division des opérations industrielles soient, avec l'approbation des gouvernements intéressés, transmises au Service du programme de coopération en matière d'investissements, puis confiées au Service de promotion des investissements pour présentation à des réunions spécialement organisées à cet effet.

179. Le Mémoire d'accord relatif à l'accord de coopération sur le financement des projets du secteur industriel signé par le PNUD et l'ONUDI en 1981 (voir appendice B) aura également pour résultat de renforcer les activités de suivi en permettant d'améliorer et de mettre à jour les études de préinvestissement de l'ONUDI.

180. L'augmentation importante des sommes affectées au préinvestissement au cours du troisième cycle de programmation par pays du PNUD (1982-1986) confirme également le degré de priorité élevé accordé par le Programme à l'amélioration de la coopération technique dans ce domaine. Compte tenu des conclusions adoptées par la Réunion mondiale des représentants résidents du PNUD, qui a eu lieu en 1980, par les Réunions consultatives interinstitutions, qui se sont tenues en janvier et décembre 1980, et par le Conseil d'administration du PNUD à ses vingt-septième et vingt-huitième sessions, des mesures ont été prises pour renforcer la capacité des pays en développement à mener à bien les activités de préinvestissement et d'investissement, de façon à atteindre

l'objectif prioritaire qui est d'accroître la production. Conformément aux demandes et aux propositions nouvelles faites par le Comité consultatif du CAC sur les questions de fond (Activités opérationnelles)⁶⁰, la Section a élaboré une proposition tendant à mettre sur pied, dans les services nationaux existants, des groupes consultatifs industriels, chargés avant tout de renforcer la capacité des pays à définir, élaborer, évaluer et promouvoir des projets d'investissement. De tels groupes ont déjà été mis en place dans 16 pays (Arabie saoudite, Chili, Congo, Chypre, Côte d'Ivoire, Djibouti, Ethiopie, Gabon, Indonésie, Jamahiriya arabe libyenne, Kenya, Mali, Mauritanie, Oman, Sierra Leone et Uruguay). Au cours du troisième cycle de programmation par pays du PNUD, il est prévu de mettre en place des groupes de ce genre, notamment dans les pays suivants : Chine, Emirats arabes unis, Haute-Volta, Honduras, Madagascar, Pakistan, Paraguay et Sénégal; ces groupes contribueront à améliorer l'assistance que l'ONUDI apporte pour l'élaboration de projets industriels, en particulier dans les pays les moins avancés.

181. La Section a poursuivi et intensifié les activités visant à renforcer la capacité des pays en développement à élaborer, évaluer et financer les projets. Des journées d'études⁶¹ et des séminaires, dont les programmes sont conçus en fonction des besoins des pays intéressés, sont organisés surtout au niveau national. Le but de ces réunions est d'accroître le nombre des ressortissants de pays en développement formés aux techniques de l'élaboration et de l'évaluation des projets, afin d'améliorer la qualité des études de préinvestissement établies dans ces pays. Plus de 30 demandes d'assistance dans ce domaine ont été reçues au cours des 15 derniers mois. En 1981, 9 réunions de ce genre ont été organisées en Afghanistan, en Chine, en Indonésie, en Mauritanie, au Pakistan, en Turquie et au Yémen démocratique ainsi qu'à la Banque de développement des Caraïbes et à l'Ecole internationale de Bordeaux; 15 sont prévues pour 1982. Une coopération a été établie entre la Section et l'Institut de développement économique de la Banque mondiale, en vue de l'organisation en commun de ces réunions dans les pays en développement au cours du troisième cycle de programmation par pays du PNUD. La Section a également participé à la mise sur pied d'un séminaire sur les projets de préinvestissement organisé à Washington D.C. par l'Institut, à l'intention des représentants résidents du PNUD, en novembre 1981.

182. Au cours de l'année considérée, une des principales préoccupations de la section a été d'améliorer la qualité des études de préinvestissement de l'ONUDI; à cette fin, elle a, entre autres, diffusé le *Manuel de préparation des études de faisabilité industrielle*⁶² et s'est attachée à faire connaître la méthodologie du *Manuel*, notamment dans le cadre des journées d'études et séminaires susmentionnés. En vue d'uniformiser les études de préinvestissement confiées à des sous-traitants, la Section a élaboré en 1980 des "Directives pour l'établissement des études de faisabilité industrielle"⁶³, qui sont désormais incorporées dans les contrats passés avec les sociétés de consultants chargées de l'exécution des études de préinvestissement.

⁶⁰ACC/1980/7, par. 5 à 17.

⁶¹ID/B/260, chap. II, par. 181.

⁶²ID/206; voir également ID/B/260, chap. II, par. 178.

⁶³UNIDO/IO.401; voir également ID/B/260, chap. II, par. 178.

183. On a poursuivi en 1981 la mise au point d'un système informatisé fondé sur les directives formulées dans le *Manuel* et destiné à faciliter l'évaluation et l'analyse financière des projets⁶⁴. Il s'agit de mettre à la disposition des équipes chargées de la planification de projets un programme visant à simplifier l'évaluation des projets et notamment l'établissement des analyses de sensibilité. Comme il sera en outre demandé aux sociétés de consultants d'énumérer, pour chaque projet, toutes les solutions ayant été envisagées, en indiquant pourquoi certaines ont été rejetées, le système permettra de mieux comprendre les décisions impliquées dans les études de préinvestissement. L'ONUDI et ses partenaires auront ainsi la possibilité de proposer d'autres solutions pour les projets en question. Ce programme, qui sera communiqué gratuitement aux pays en développement intéressés, permettra à l'ONUDI de mettre sur pied son propre service d'évaluation des projets, au Siège, afin d'évaluer les études réalisées à l'extérieur.

184. La Section a également apporté un appui organique à d'autres services techniques de l'ONUDI pour l'élaboration d'études de préinvestissement. La coopération avec les autres groupes a porté essentiellement sur l'analyse des projets d'investissements industriels du point de vue des marchés, du financement et de l'économie, en vue d'assurer *a)* que tous les éléments d'une étude de préinvestissement soient pris en considération et *b)* que les études soient conformes aux exigences formulées par les promoteurs du projet, les instituts de financement et les organismes de promotion des investissements.

185. On a pu constater en 1981 une augmentation sensible du nombre de demandes de coopération technique dans le domaine du préinvestissement, et l'abondance des grands projets actuellement à l'étude en vue de leur inclusion dans le troisième cycle de programmation par pays du PNUD montre que cette tendance devrait se maintenir.

186. Les activités de la Section ont pu être élargies en 1981, mais une expansion ultérieure d'un programme qui connaît un développement à ce point dynamique ne sera possible que moyennant un accroissement des effectifs.

AGRO-INDUSTRIES

187. En 1981, les dépenses de coopération technique pour les agro-industries se sont élevées à 8,3 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 1,3 million de dollars (environ 14 %) par rapport à 1980 et une augmentation de 1,9 million (environ 30 %) par rapport à 1977, c'est-à-dire au début du deuxième cycle de programmation par pays du PNUD. Le financement de cette coopération a été assuré, à raison de 70 % environ, par le PNUD (80 % en 1980).

188. Les dépenses se sont réparties comme suit entre les diverses régions : Afrique, 38 %; Amériques, 14 %; Asie et Pacifique, 34 %; Etats arabes, 6 %; Europe, 2 %; projets interrégionaux et mondiaux (—).

⁶⁴ID/B/260, chap. II, par. 179.

189. Au total, 216 projets avaient été achevés ou étaient en cours d'exécution en 1981 (contre 203 en 1980), dont 11 d'une valeur de plus de 1 million de dollars (1980 : 14), 53 d'une valeur de plus de 150 000 dollars (1980 : 38) et 152 d'une valeur inférieure à ce montant (1980 : 151).

190. Les activités menées dans le domaine des agro-industries sont restées axées sur la production industrielle et ont continué à porter sur de nombreuses branches de l'industrie légère : textiles et habillement, industrie alimentaire, transformation du bois et ouvrages en bois, cuir et articles en cuir, articles en caoutchouc, emballage et conditionnement.

191. Durant l'année considérée, la plupart des activités touchant les agro-industries — et plus particulièrement celles qui avaient trait aux textiles et à l'emballage — ont été financées par le PNUD. Cependant, le FNUDI a joué un rôle important dans le financement de projets concernant les secteurs du bois, des produits alimentaires et du cuir. Le volume des activités a été déterminé par le caractère cyclique du financement et de la programmation : de grands projets intéressant les textiles et l'industrie alimentaire, dont l'exécution avait commencé au début du deuxième cycle de programmation par pays du PNUD, ont nécessité d'importantes dépenses de matériel au fur et à mesure de leur avancement. Plusieurs grands projets devaient être approuvés pendant le troisième cycle de programmation (1982-1986), mais leur mise en œuvre risque d'être quelque peu retardée en raison d'un surengagement général de fonds à la fin du deuxième cycle de programmation.

192. En 1981, comme les années précédentes, le programme des activités pour le secteur des textiles a compris deux grandes catégories de projets respectivement orientées vers *a*) l'assistance directe à l'industrie et *b*) le renforcement et la création d'institutions; les projets de la seconde catégorie ont continué à prédominer. Quatre des 9 grands projets opérationnels consacrés à l'industrie textile ont été achevés au début de 1981. Outre les 5 projets restants exécutés au Bangladesh (2 projets), en Egypte, en Inde et en République-Unie de Tanzanie, il n'y avait en cours de réalisation que 2 projets de moyenne importance (Ghana, Inde) et 1 projet d'assistance préparatoire (Sri Lanka). C'est pourquoi les dépenses d'assistance technique à l'industrie textile ont été relativement peu élevées par rapport aux années précédentes. La situation va cependant changer lorsque deviendront opérationnels, en 1982, 9 grands projets élaborés en 1981⁶⁵.

193. La coopération avec d'autres organisations internationales s'est poursuivie pour diverses activités intéressant le secteur textile. Dans le cadre de son programme de prêts au Bangladesh, la Banque mondiale a demandé à être associée aux services consultatifs techniques établis par l'ONUDI dans ce pays en liaison avec un grand projet d'assistance directe à l'industrie du coton, en cours d'exécution. La Banque a également sollicité l'assistance de l'ONUDI pour l'évaluation d'un projet textile en Turquie.

194. Dans le secteur des huiles et graisses végétales, on a entrepris une analyse détaillée de la situation dans 12 pays de la région du Pacifique, et l'on espère que cette activité aboutira à un resserrement de la coopération régionale dans ce secteur. Le service de consultation sur les techniques de traitement de la noix de coco, créé dans le cadre de la Communauté de la noix de coco pour l'Asie et

⁶⁵*Ibid.*, par. 188.

le Pacifique⁶⁶, a poursuivi ses travaux, évaluant et recensant 150 procédés de traitement de la noix de coco. Se fondant sur ces résultats, on a établi, au Secrétariat de l'ONUDI, un Service consultatif sur la technologie de la noix de coco chargé de diffuser de la documentation sur les techniques existantes et de perfectionner certains procédés locaux pour les amener aux niveaux semi-industriel et industriel.

195. Pour contribuer à une meilleure utilisation des capacités, on établit actuellement une étude détaillée de la fabrication locale de pièces et de matériels pour l'industrie des huiles végétales dans sept pays en développement. Cette activité devrait permettre de formuler des recommandations précises en vue d'accords internationaux de coopération concernant la fabrication et la distribution de pièces et matériels pour ce secteur dans les pays en développement.

196. La mise au point de techniques nouvelles a continué à faire l'objet d'une attention particulière dans le cadre du programme de coopération technique financé par le FNUDI⁶⁷. Les efforts ont plus spécialement porté sur les matières premières agro-industrielles sous-utilisées et/ou non utilisées. L'évaluation de la production et du traitement du jujube a conduit à identifier un grand nombre de produits pouvant présenter de l'intérêt, et la technique spéciale mise au point par l'ONUDI permettra de réduire considérablement les pertes à la production d'huile de jujube et d'aliments protéiques pour animaux. D'autres projets comprenant une importante composante de R-D sont en cours, qui portent sur le traitement du manioc, de *Balanites aegyptiaca*, de la balle de riz et de la graine de ricin.

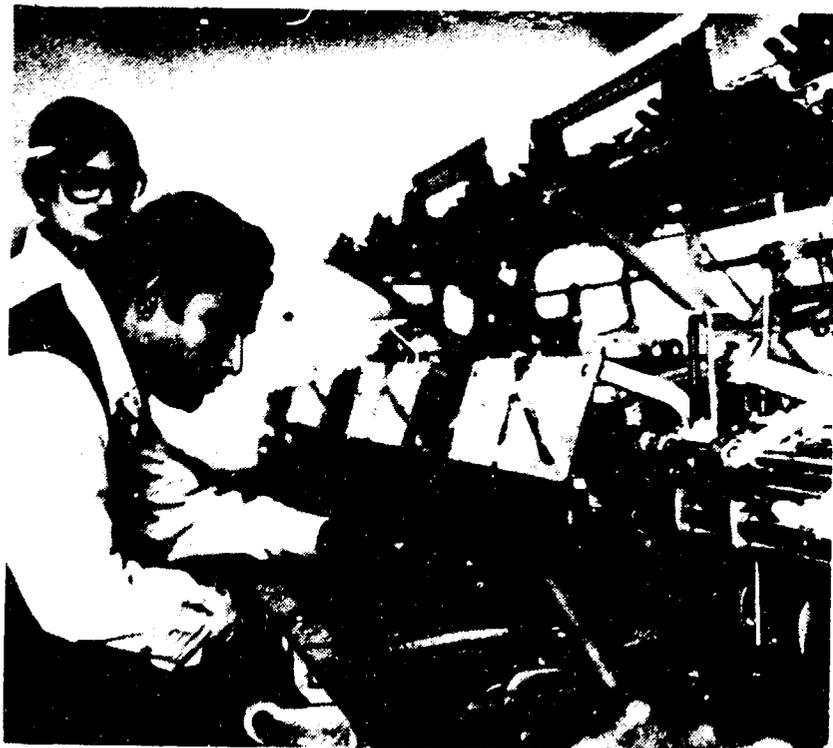
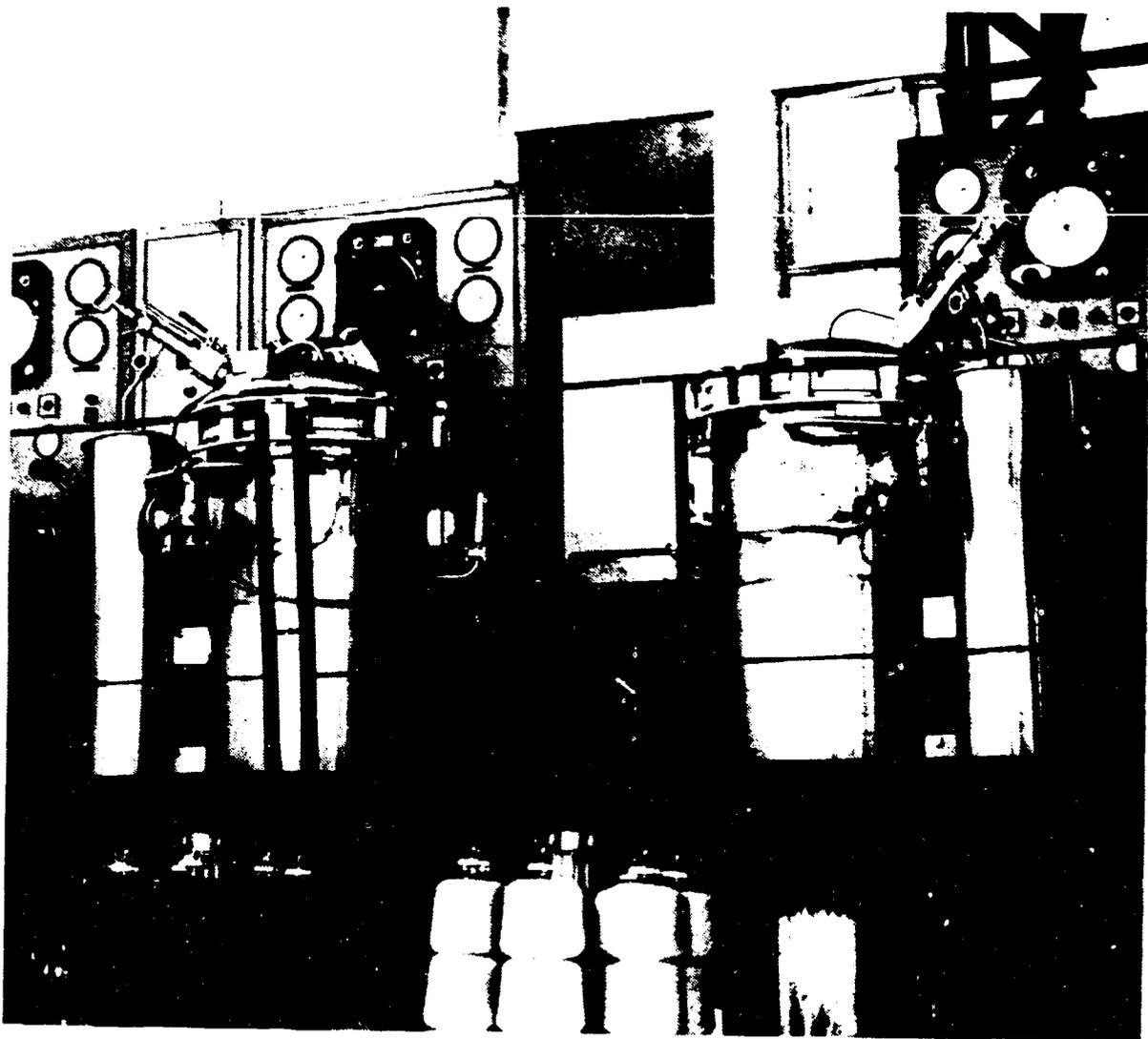
197. Dans l'industrie alimentaire, des projets ont également été consacrés à l'expansion, à la modernisation et à l'intégration d'installations de traitement pour la canne à sucre et ses sous-produits (Bangladesh, Maurice, République dominicaine). Les travaux ont commencé, en Egypte, pour la création d'un centre de développement de l'industrie sucrière, dans le cadre d'un projet de grande envergure. D'autres projets, de moindre importance, avaient pour objectif d'améliorer la production dans certaines branches — levure de boulanger (Viet Nam), biscuits (Ouganda), bacon (Kenya). Une étude, faite pour le compte de la Communauté du poivre, a porté sur le développement de l'industrie du traitement du poivre et des produits à base de poivre.

198. En Amérique latine, l'importance du volume de produits alimentaires nécessaire pour répondre aux besoins d'une population urbaine en expansion et le fait que le transport et le stockage de ces produits sont de plus en plus coûteux ont prouvé qu'il fallait assurer le traitement le plus près possible des zones rurales. Outre qu'elle améliore l'approvisionnement des zones urbaines, l'agro-industrie crée des emplois dans les campagnes, contribuant ainsi à freiner l'exode rural. Les pays du Groupe andin et d'autres pays de la région ont demandé une assistance ayant trait au développement agro-industriel intégré.

199. Dans le secteur de la transformation du bois, les activités sont restées axées sur l'apport aux industries existantes — par exemple en Indonésie, à

⁶⁶ID/B/220, chap. II, par. 63; ID/B/240, chap. II, par. 79.

⁶⁷ID/B/260, chap. II, par. 193.



Centre PNUD/ONUDI de démonstration et de services du Pendjab pour l'industrie des articles tricotés en laine (première phase achevée en 1981).

Ci-dessus : Teinture sur cônes

Ci-contre : Fabrication de tricots proportionnés

La technique choisie permet de traiter les filés et les tricots conformément aux normes "Woolmark" établies par le Secrétariat international de la laine.

Singapour et en Zambie — d'une assistance limitée en volume mais pouvant avoir d'importantes répercussions. Des séminaires et des stages d'études pratiques ayant donné des résultats satisfaisants ont été à nouveau organisés en 1981, notamment le dixième Séminaire de l'ONUDI sur l'industrie du meuble et de la menuiserie, qui s'est tenu à Lahti (Finlande) et a été financé par des contributions spéciales au FNUDI. Un nouveau séminaire sur les panneaux à base de bois et l'industrie du meuble, organisé en Chine et financé par le FNUDI, a répondu aux besoins particuliers des industries des pays les moins avancés.

200. Bien que de nombreux pays en développement riches en ressources forestières ne soient pas encore pleinement conscients du rôle que le bois peut jouer dans leurs programmes de construction, l'utilisation du bois d'œuvre (y compris les stipes de cocotier) et des résidus agricoles pour la construction devrait provoquer un accroissement des activités dans cette branche industrielle. Le procédé économique de construction de ponts modulaires préfabriqués en bois, que l'ONUDI a mis au point il y a quelques années pour le Kenya⁶⁸, a suscité l'intérêt d'autres pays (République centrafricaine, Honduras, Madagascar) qui souhaitent améliorer leur réseau rural de transport et se sont rendu compte que des techniques analogues pouvaient s'appliquer à d'autres structures. La construction d'autres ouvrages en bois d'œuvre (estacades, fermes de toiture) a également donné de bons résultats au Kenya et pourrait être réalisée dans d'autres pays. La réunion sur le classement par contrainte mécanique et par résistance des bois de construction, qui s'est tenue à Vienne en décembre 1981, a eu pour but d'accroître l'utilisation du bois d'œuvre dans la construction grâce à l'élaboration de règles et de systèmes normalisés à l'intention des dessinateurs et des métreaux. A Sri Lanka, un grand projet pour l'utilisation du bois de cocotier (par exemple pour la fabrication de poutres et de fermes de toiture en bois lamellé collé) et du bois d'hévéa dans la construction a été lancé dans le courant de l'année.

201. L'ONUDI a fourni les services d'un conseiller régional spécialiste de la transformation secondaire du bois au Groupe consultatif pour les industries sylvicoles en Afrique, à Addis-Abeba, dans le cadre d'un projet exécuté conjointement par la FAO, agent d'exécution, et par la CEA et l'ONUDI, organismes associés. Deux manuels ont été préparés pour être publiés en 1981, l'un sur la technique du capitonnage⁶⁹, l'autre sur les gabarits pour l'industrie du meuble⁷⁰. Le texte des exposés présentés en 1980 à Milan pendant le stage technique sur les critères de choix des machines à bois, qui devrait être organisé à nouveau en 1982, a également fait l'objet d'une publication⁷¹.

202. L'assistance technique dans les domaines du cuir et des articles en cuir et en caoutchouc a porté de plus en plus sur le sous-secteur des articles en cuir, la plupart des gouvernements s'efforçant d'accroître encore la capacité de production de chaussures, d'articles en cuir, d'articles de sport et de vêtements en cuir. Cependant, l'industrie du tannage a continué à bénéficier d'une assistance axée principalement sur l'amélioration de la qualité et la recherche

⁶⁸ID/B/160, chap. III, par. 114.

⁶⁹ID/275 (à paraître en 1982).

⁷⁰ID/265.

⁷¹ID/247.

d'une meilleure utilisation de la capacité des tanneries. Une assistance a également été fournie pour la fabrication de divers articles en caoutchouc.

203. L'exécution de grands projets concernant l'industrie du cuir s'est poursuivie en Ethiopie, en Indonésie, au Pakistan, aux Philippines, à Saint-Christophe, en Tunisie et en République-Unie de Tanzanie⁷², de petits projets ont été mis en œuvre en Angola, au Brésil, au Burundi, en Chine, au Kenya, au Mozambique et à Sri Lanka. On a intensifié les efforts visant à accroître les moyens dont disposent les instituts et les centres de formation et de démonstration dans le secteur du cuir et des articles en cuir (Indonésie, Tunisie) et à créer de tels centres (Pakistan, Philippines et République-Unie de Tanzanie). Le contrôle de la qualité ayant une grande importance dans l'industrie du cuir, l'ONUDI fournit une assistance à la création de laboratoires de contrôle de la qualité, notamment en Chine, au Kenya et au Soudan. Une aide a été apportée à la Birmanie et à la Papouasie-Nouvelle-Guinée pour la fabrication d'articles en caoutchouc.

204. Des services d'appui technique ont été offerts à la suite de la deuxième Consultation sur l'industrie du cuir et des articles en cuir, tenue en 1980; une assistance a également été fournie à l'occasion de la cinquième session du Groupe des industries du cuir et des articles en cuir, qui a eu lieu à Vienne en novembre 1981.

205. Les projets d'assistance technique dans le domaine de l'emballage et du conditionnement ont conservé en 1981 leur orientation des années précédentes⁷³, et ont été axés en particulier sur la création et le développement de centres nationaux chargés de fournir des informations spécialisées et des services de formation, de recherche appliquée et de contrôle de la qualité aux industries productrices et utilisatrices de produits d'emballage et de conditionnement dans les différents pays intéressés. Plusieurs centres ont atteint un niveau qui leur permet de mener une action sur le plan régional, à savoir l'Institut marocain de l'emballage, qui est en passe de devenir le Centre arabe régional de l'emballage, le Laboratoire national mexicain pour la promotion industrielle, qui exécute des programmes de recherche sur l'emballage et le conditionnement des aliments et organise des stages de formation particulièrement adaptés à l'Amérique latine, et l'Institut indien de l'emballage, qui devrait bientôt assurer des fonctions et des responsabilités régionales. L'Institut polonais de recherche sur l'emballage a reçu un appui spécial en vue de la fourniture de services spécialisés et de services de formation aux pays en développement qui bénéficient de l'assistance de l'ONUDI.

INDUSTRIES METALLURGIQUES

206. En 1981, les dépenses de coopération technique dans le domaine des industries métallurgiques se sont élevées à 8,2 millions de dollars, ce qui représente un accroissement de 1,9 million de dollars (environ 30 %) par rapport à 1980 et de 3,7 millions de dollars (environ 82 %) par rapport à 1977, première année du deuxième cycle de programmation par pays du PNUD. Le

⁷²ID/B/260, chap. II, par. 194.

⁷³*Ibid.*, par. 196.

financement a été assuré à près de 82 % par les ressources du PNUD (93 % en 1980).

207. La répartition des dépenses par région s'établit comme suit : Afrique, 27 %; Amériques, 18 %; Asie et Pacifique, 34 %; Etats arabes, 11 %; Europe, 10 %; projets interrégionaux et mondiaux (—).

208. En tout, 94 projets ont été menés à bien ou étaient en cours d'exécution en 1981 (71 en 1980), dont 13 projets de plus de 1 million de dollars (1980 : 10), 33 de plus de 150 000 dollars (1980 : 21) et 48 d'un coût inférieur à ce dernier montant (1980 : 40).

209. Le programme d'assistance technique a continué d'être axé sur la mise au point, le transfert et l'application de techniques métallurgiques destinées aux branches et activités suivants : métaux non ferreux légers (aluminium, titane); métaux non ferreux lourds (cuivre, métaux rares); fer et acier; fonderies (de métaux ferreux ou non ferreux); évaluation, concentration et enrichissement des minerais et minéraux; transformation des métaux (laminage, forgeage, extrusion, traitement thermique).

210. La Section des industries métallurgiques a appuyé très activement les opérations de programmation de l'ONUDI et organisé un certain nombre de missions pour définir l'assistance requise et élaborer de nouveaux projets dans ce domaine. Les administrateurs de la Section ont passé à cet effet plus de 200 jours sur le terrain. La Section a un volumineux fichier de projets étudiés en vue de leur exécution en 1982 ou à une date ultérieure.

211. Conformément à la tendance générale observée au cours des années précédentes, l'assistance technique au secteur des industries métallurgiques a pris les formes suivantes : planification, construction et exploitation d'usines et de fonderies nouvelles (y compris la planification des activités nationales au niveau des sous-secteurs); évaluation technique et essais en laboratoire des matières premières, semi-produits et produits finis; fourniture de services spécialisés portant sur l'exploitation rationnelle des usines et sur le choix et l'application des techniques, équipements et systèmes de maintenance et de normalisation appropriés; création ou renforcement de centres, instituts, laboratoires et services d'essai ou d'évaluation chargés de faire avancer la technologie métallurgique; création de fonderies pilotes ou de démonstration et de centres de perfectionnement des techniques de fonderie et de forge; organisation de programmes et stages de formation dans le domaine métallurgique; rédaction de documents techniques.

212. La sidérurgie a été le principal bénéficiaire de l'assistance technique fournie en 1981 dans le cadre de la Section des industries métallurgiques (près de 32 % de la valeur des projets exécutés). Le plus grand projet jusqu'à présent exécuté par l'ONUDI⁷⁴, celui de l'usine de démonstration pour la production d'éponge de fer construite dans l'Etat d'Andhra Pradesh (Inde), qui a été inaugurée le 31 décembre 1980, a fonctionné en 1981 à 10 % au-dessus de sa capacité nominale de 30 000 tonnes par an. Cette usine qui utilise du charbon

⁷⁴ID/B/200, chap. III, par. 120; ID/B/220, chap. II, par. 200; ID/B/240, chap. II, par. 195; ID/B/260, chap. II, par. 200.

non cokéfiant comme réducteur doit permettre à d'autres pays en développement d'entreprendre des essais et recherches imputés sur les CIP nationaux ou financés par le biais de projets multilatéraux régionaux, dont l'un a été établi et présenté au PNUD pour approbation. Un certain nombre de pays en développement ont montré un vif intérêt pour l'utilisation de ces installations et des fonds ont été prélevés sur les crédits ouverts au titre des CIP nationaux pour soumettre à des essais pilotes des échantillons de minerais de fer provenant de la République-Unie de Tanzanie et de Turquie.

213. Parmi les autres projets dans le domaine de la sidérurgie exécutés en 1981, on relève l'assistance au secteur sidérurgique en Argentine et en Turquie et à la General Company for Iron and Steel Products (République arabe syrienne). Des succès remarquables ont été obtenus au Mozambique, où trois experts ont aidé une usine de la Companhia Industrial de Fundação e Laminagem (SARL-CIFELO) à produire, en juillet 1981, les premières billettes d'acier du pays.

214. Une étude sur le traitement du minerai de fer a été entreprise en Argentine; en outre, une étude préliminaire du gisement de minerai de fer de Say (Niger) a été entamée en septembre 1981. Un plan directeur pour le développement de l'industrie sidérurgique au Pakistan a été dressé par un bureau d'études désigné par l'ONUDI, afin d'analyser la production sidérurgique actuelle et déterminer les besoins au cours des 20 à 30 prochaines années.

215. En ce qui concerne la normalisation dans le secteur sidérurgique, l'ONUDI a continué à exécuter au Brésil son projet le plus complet en matière de normalisation et de contrôle et certification de la qualité. Ce projet, lancé il y a quatre ans⁷⁵, a déjà abouti à la définition de cinq normes qui, appliquées par une usine, ont permis à celle-ci d'économiser environ 2 millions de dollars par an et de réduire les stocks de 106 000 articles à 60 000 au cours d'une période de deux ans. Les échanges de vues auxquels ont donné lieu les journées d'études ANASE/ONUDI sur la normalisation de l'acier à l'échelon régional tenues à Manille (Philippines), en juillet 1981, ont été axés sur la future coopération en vue de l'uniformisation progressive de nombreuses normes nationales en vigueur dans la région et sur le statut, la structure et les fonctions du groupe de travail technique du Comité de l'industrie des minéraux et de l'énergie (COIME) sur la normalisation dans la sidérurgie des pays de l'ANASE dont on a proposé la création.

216. D'autres projets intéressant la sidérurgie procèdent de la nécessité d'élaborer des techniques d'entretien appropriées au matériel industriel coûteux utilisé dans ce secteur. L'assistance que le PNUD et l'ONUDI ont continué à apporter à la société Egyptian Iron and Steel Co. pour la mise en place et le développement d'un système de maintenance entièrement informatisé s'est soldée par une augmentation de la productivité (10 à 12 %) et de la rentabilité et a suscité en Egypte une demande accrue de services de maintenance de la part d'autres entreprises du secteur métallurgique ou des industries de base. On a établi le descriptif d'un projet concernant la création au sein de l'Egyptian Iron and Steel Co. d'un centre de gestion moderne doté d'un système d'ordinateur plus avancé qui fournira des services techniques et offrira des

⁷⁵ID/B/240, chap. II, par. 199.

moyens de formation à des entreprises nationales et des entreprises d'autres pays en développement d'Afrique. Ce projet devrait être exécuté entre 1982 et 1984. Faisant suite à la mise en place, dans une entreprise tchécoslovaque, d'un système de maintenance fonctionnant de manière satisfaisante, un projet d'assistance préparatoire visant à créer dans ce pays un centre de consultation et de formation a été approuvé. Un stage de formation collective en entreprise sur l'emploi des systèmes de maintenance informatisés pour améliorer le fonctionnement des aciéries sera organisé en 1982 à l'intention de 15 participants (cadres dirigeants, planificateurs, ingénieurs et informaticiens) venant des pays en développement.

217. Dans la branche des métaux non ferreux, l'assistance de l'ONUDI est allée principalement à l'industrie de l'aluminium. L'industrie du traitement de la bauxite est une des rares branches importantes où la part des pays en développement dans la production mondiale a largement dépassé l'objectif de Lima à la fin des années 70; la production d'alumine dans les pays en développement représente déjà 27 % de la production mondiale⁷⁶. Les projets lancés ou poursuivis en 1981 portaient sur la création et le renforcement des instituts nationaux de recherche-développement en vue de tester et d'étudier les matières premières de l'alumine : approbation d'un projet évalué à 5 millions de dollars — en partie financé par le Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement — qui vise à renforcer le potentiel scientifique et technique de l'Institut jamaïcain de la bauxite, fourniture d'assistance à l'Institut de recherche sur les métaux légers de Zheng Zhou (Chine) afin de renforcer ses capacités de recherche-développement touchant le traitement de la bauxite et la production d'alumine et d'aluminium, contribution à l'élaboration d'un rapport de projet et à la mise au point détaillée d'un projet visant à créer un centre de recherche-développement et d'études techniques sur l'aluminium en Inde, où la demande augmente d'environ 10 % par an. Des journées d'études conjointes PNUE/ONUDI sur la production d'aluminium et l'environnement ont été organisées à Paris en janvier 1981; on y a notamment examiné l'utilisation des résidus de la bauxite en tant que matière première pour la production de tuiles et de briques et la Jamaïque a demandé qu'il soit procédé à des essais d'échantillons de boues rouges pour déterminer si celles-ci pourraient être utilisées de manière rentable dans l'industrie des matériaux de construction.

218. Le Programme commun ONUDI/Hongrie pour l'industrie de l'aluminium, lancé en 1977 en vue d'aider ce secteur dans les pays en développement, s'est poursuivi en 1981 : on a établi des études technico-économiques pour ces pays et fourni, à bref délai, les services d'experts de haut niveau demandés par les gouvernements. Dans le cadre de ce programme, 15 ressortissants de pays en développement ont participé à un stage d'une semaine sur le traitement de la bauxite et la production d'alumine organisé à la Société hongroise de l'aluminium.

219. Dans la branche des métaux lourds non ferreux, on a aidé la Mauritanie à évaluer s'il serait rentable d'extraire de l'or et de l'argent des résidus de l'installation de Torco, sur l'emplacement de la mine de cuivre abandonnée d'Akjoujt. L'ONUDI s'est assurée les services d'une firme de consultants afin

⁷⁶ID/B/180, chap. IV, par. 230.

de déterminer s'il serait possible de créer au Nigéria une coentreprise régionale de production de cuivre au moyen de cathodes et de barres de cuivre qui seront fournies par la Zambie⁷⁷.

220. Conformément à la Déclaration et au Plan d'action de New Delhi, on a mis l'accent sur le traitement des minerais métallurgiques et sur les travaux de laboratoire et activités pilotes visant à déterminer comment utiliser au mieux les matières premières locales pour les transformer sur place en produits ayant une valeur ajoutée. On a continué d'étudier en Mauritanie les sables noirs minéraux lourds. On a établi un "profil de transfert de techniques pour l'essai, l'étude et l'évaluation de la bauxite", et deux documents intitulés "Options and Opportunities of Metallurgical Progress in Africa" et "Mining Progress in Africa : Options and Opportunities" ont été présentés lors de réunions de la CEA consacrées à ces questions durant l'année.

221. En ce qui concerne la fonderie, on s'est attaché davantage à concevoir et mettre en œuvre des projets visant à fournir aux marchés locaux les outils, outillages et pièces de rechange agricoles les plus nécessaires et à réduire les importations. Parmi les projets en cours pendant l'année considérée figuraient une étude de marché pour les pièces de fonderie (République centrafricaine), la création d'une fonderie pilote et de démonstration (Népal), la création d'une fonderie avec atelier mécanique intégré (République-Unie de Tanzanie), grâce notamment à une contribution de quelque 600 000 dollars versée par le Gouvernement yougoslave pour le développement de l'industrie de la fonderie de ce pays d'Afrique, la modernisation de l'Atelier national de Freetown (Sierra Leone), le développement de la production industrielle de pièces en fonte malléable (Hongrie) et l'inventoriage des réserves de ferraille pour l'industrie de la fonderie (Niger). Un expert dont les services ont été mis à la disposition du Rwanda a établi deux rapports de préfaisabilité sur la création d'une fonderie et d'un laminoir de 6 000 tonnes par an à Kigali. On a commencé de fournir une assistance au Yémen démocratique en vue de renforcer une fonderie et un atelier mécanique.

222. En 1981, on s'est également attaché à créer et à développer des centres des techniques de la métallurgie en vue d'en faire des centres de diffusion des techniques dans certains pays en développement et de réduire la dépendance à l'égard des importations de techniques. Ces centres, dont certains ont déjà été établis et donnent toute satisfaction dans un certain nombre de pays en développement⁷⁸, forment du personnel pour la recherche-développement sur la métallurgie et jouent donc un rôle important dans la mise en valeur des ressources humaines locales. Les pays suivants ont reçu une assistance : le Nigéria, pour la création d'un institut central de recherche-développement sur la métallurgie, à Jos (projet lancé grâce à un financement du Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement); le Pakistan, en vue de la création d'un centre pour la mise au point des techniques des silicones, y compris une usine pilote et des installations de formation pour l'essai et la production de galettes de silicone de haute qualité et de matériaux pour photopiles, également grâce à un financement du Fonds

⁷⁷ID/B/260, chap. II, par. 206.

⁷⁸ID/B/240, chap. II, par. 193.

intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement; la Turquie, en vue d'utiliser plus rationnellement les installations de recherche-développement sur la métallurgie mises sur pied à l'Institut de recherche scientifique et industrielle de Marmara; et l'Inde, afin d'améliorer les installations de l'Institut national de recherche sur le soudage, à Tiruchirapalli, par la fourniture d'équipements de laboratoire complexes et la création d'une usine pilote pour la mise au point et la production de matériaux d'apport et de fondants. Il est prévu non seulement de former des nationaux, mais également de mettre les installations de formation et les services de consultation et de contrôle de la qualité à la disposition d'autres pays en développement.

223. Etant donné l'importance de la coopération entre instituts de recherche-développement sur la métallurgie pour ce qui est, notamment, de promouvoir les échanges de renseignements scientifiques et d'accroître les possibilités de formation, l'ONUDI a organisé des journées d'études sur le projet régional de recherche conjointe pour les centres de recherche-développement sur la métallurgie de l'Asie et du Pacifique, qui se sont tenues au Laboratoire national de métallurgie à Jamshedpur (Inde), en décembre 1981, et où il a été convenu d'un plan de coopération.

INDUSTRIES MECANIQUES

224. En 1981, les dépenses de coopération technique dans le domaine des industries mécaniques se sont élevées à 14,3 millions de dollars, ce qui représente un accroissement de 4,2 millions de dollars (environ 42 %) par rapport à 1980 et de 8,6 millions de dollars (environ 151 %) par rapport à 1977, première année du deuxième cycle de programmation par pays du PNUD. Le financement a été assuré à près de 95 % par les ressources du PNUD (94 % en 1980).

225. La répartition des dépenses par région s'établit comme suit : Afrique, 15 %; Amériques, 11 %; Asie et Pacifique, 62 %; Etats arabes, 7 %; Europe, 5 %; projets interrégionaux et mondiaux (—).

226. Au total, 149 projets ont été menés à bien ou étaient en cours d'exécution en 1981 (139 en 1980), dont 18 projets de plus de 1 million de dollars (1980 : 17), 40 de plus de 150 000 dollars (1980 : 33) et 91 d'un coût inférieur à ce dernier montant (1980 : 89).

227. Le montant des fonds alloués aux projets approuvés dans ce secteur a augmenté de 50 % en 1981; compte tenu des chiffres relatifs à l'année précédente, ce montant a presque doublé au cours des deux dernières années. En outre, au titre des mesures visant à augmenter l'efficacité des activités de coopération technique, des spécialistes des questions techniques ont participé à des missions de programmation, ce qui a) a supprimé la nécessité d'organiser des missions techniques pour donner suite aux projets définis par les missions de programmation; b) a permis de faire examiner les projets en cours d'exécution dans différentes régions par les fonctionnaires chargés de les appuyer sans qu'il faille engager de dépenses supplémentaires; c) a donné lieu à l'élaboration d'un certain nombre de nouveaux projets. On a continué à coopérer étroitement avec

les autres services, sections et groupes de la Division des opérations industrielles afin de coordonner l'élaboration des projets et d'accélérer leur réalisation, d'améliorer l'utilisation des ressources disponibles et de réduire les frais d'administration et autres coûts. L'étude continue de nouvelles techniques convenant aux différents pays et régions, l'évaluation des techniques modernes de construction mécanique et les efforts faits pour suivre les derniers progrès scientifiques et techniques ont permis de réunir des renseignements utiles pour l'élaboration des programmes destinés aux pays en développement.

228. Ces activités portent sur les grands domaines suivants : conception, fabrication et entretien dans l'industrie de construction mécanique (y compris les machines agricoles); équipements et installations destinés au secteur manufacturier; machines et matériel électroniques et électriques; matériel de transport terrestre, maritime, fluvial et lacustre; appareils de mesure et de contrôle; produits métalliques; informatique et autres techniques de pointe, diverses sous-branches, activités et fabrications connexes. La conception et la construction de matériel minier, de machines et matériel pour l'industrie alimentaire et d'équipements destinés aux industries de transformation ont fait l'objet de nouveaux programmes. Pour faciliter l'exécution de programmes élargis dans les secteurs du matériel agricole et du travail des métaux, deux nouvelles unités administratives ont été créées au sein de la Section des industries mécaniques.

229. Depuis quelques années, l'agriculture suit une évolution qui fait augmenter ses besoins en biens industriels. L'industrie des machines agricoles a continué à bénéficier en 1981 d'une assistance technique adaptée au niveau actuel de la production et de l'infrastructure technologique nationales et axée sur la fabrication de matériel agricole dans des entreprises industrielles (grandes ou petites) ou artisanales. L'Algérie, l'Angola, Bahreïn, l'Ethiopie, le Kenya, l'Ouganda, le Pakistan, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la République-Unie de Tanzanie et la Somalie ont, entre autres, reçu une assistance de ce genre.

230. Dans le domaine de la grande industrie, l'assistance fournie avait pour objectif d'exploiter au mieux tous les moyens disponibles en stimulant le développement intégré de l'industrie des machines agricoles et des secteurs apparentés de l'économie, selon une conception que l'ONUDI applique actuellement à tous ses projets ou propositions de projet. Pour ce qui est de l'artisanat et de la petite industrie, on s'est particulièrement préoccupé de l'emploi de matières premières appropriées, de la qualité des produits et de la nécessité de créer ou de consolider des services ou installations de productions communs. Comme au cours des années précédentes, la plupart des projets exécutés dans les pays les moins avancés ont eu pour objet la fabrication à petite échelle et la mise au point de techniques intermédiaires, qui permettent de réduire les importations de matériel agricole, y compris les outils à main.

231. La coopération avec les autres services, sections et groupes de l'ONUDI ainsi qu'avec un certain nombre d'organisations et d'organismes internationaux a servi à soutenir les projets techniques concernant le machinisme agricole, dont il a été question ci-dessus. Ainsi, on a fourni, dans le cadre du Système de consultations, un appui fonctionnel pour la préparation et l'organisation de la deuxième Consultation sur l'industrie des machines agricoles et la première

Consultation régionale sur l'industrie des machines agricoles en Afrique et contribué à la rédaction des documents de travail destinés à ces réunions. En même temps, la Section a grandement profité des résultats qui se dégagent du fonctionnement du Système. La coopération avec les commissions régionales de l'Organisations des Nations Unies, les groupements économiques et les organismes agricoles régionaux s'est encore resserrée. Dans le cadre d'un réseau régional pour le machinisme agricole en Asie et dans le Pacifique⁷⁹, l'ONUDI a continué à coopérer avec la CESAP, agent d'exécution, et la FAO, agent associé, pour la conception des machines agricoles et la mise au point de techniques de production. La coopération avec le Centre régional africain de conception et de fabrication techniques a également été consolidée. Pour la préparation d'un projet concernant le machinisme agricole en Algérie (coût : 8 millions de dollars) qu'il est prévu d'exécuter en 1982, des relations de travail particulièrement étroites ont été maintenues avec la FAO.

232. En 1981, les activités visant à asseoir sur une base solide l'étude et la fabrication de produits métalliques et de machines ont été axées sur les domaines suivants : conception et production d'outils, de moules, de gabarits et de montages; remise en état et fabrication de pièces et d'éléments; fourniture de services techniques communs, notamment assistance à la planification et au contrôle de la production; définition de normes industrielles; mise en place de services techniques connexes pour accroître la productivité et améliorer la qualité des produits. L'assistance a été apportée directement aux entreprises industrielles ou par le biais de certaines institutions (centres d'études techniques, centres d'outillage, etc.). Parmi les autres activités menées en 1981, on relève la fourniture d'une assistance pour la mise au point technique des pompes à eau bon marché qui présentent un intérêt particulier pour les zones rurales des pays en développement, et l'exécution, par un sous-traitant, d'une étude sur les appareils de forage pétrolier et hydraulique.

233. En Inde, le Centre de commande numérique de la métallurgie, qui a bénéficié en 1981 d'une assistance de l'ONUDI, dispose désormais d'un équipement complet comprenant des machines-outils modernes à commande numérique, des appareils de mesure digitale et un ordinateur de taille moyenne. Doté d'un personnel technique, dont les qualifications satisfont aux critères internationaux, le Centre, qui joue un rôle crucial en mettant des moyens de formation et des services consultatifs à la disposition des industries locales, est à présent en mesure d'analyser et d'évaluer les nouveaux plans ou emplois de systèmes à commande numérique et d'exécuter des exercices de simulation faisant appel à des méthodes numériques et à des calculs dynamiques et statiques. L'Institut des industries mécaniques de Bagdad (Iraq), qui reçoit une assistance de l'ONUDI, gagne de l'importance pour les ingénieurs des pays arabes, surtout dans le domaine des études et procédés de fabrication, en fournissant directement des services à l'industrie. L'Institut entretient aussi des relations de travail très étroites avec l'Organisation arabe de développement industriel (OADI).

234. Comme les années précédentes, des projets très variés ont été exécutés dans les secteurs de l'électrotechnique et de l'électronique. La fourniture d'une assistance technique dans le domaine de l'utilisation des mini et micro-

⁷⁹ID/B/260, chap. III, par. 216.

ordinateurs pour la conception et les fabrications industrielles a été un trait marquant de l'année considérée. Les pays en développement se rendant de plus en plus compte que le recours à l'ordinateur permet d'accroître grandement le rendement des industries moyennant des dépenses relativement peu élevées, l'ONUDI a reçu de nombreuses demandes concernant des projets relatifs à ce domaine où elle a fourni des services spécialisés. Un programme a été mis au point pour stimuler le développement de l'industrie du matériel de télécommunications en Afrique. Ce projet, qui doit être exécuté avec le concours de l'Union internationale des télécommunications, de la CEA et de l'Union panafricaine des télécommunications, témoigne du sérieux de l'action visant à créer une industrie du matériel des télécommunications viable dans l'intérêt des pays du continent tout entier. Dans les pays en développement plus avancés, les projets intéressant l'industrie électronique ont eu pour objet la mise au point de méthodes de conception, d'exploitation et de fabrication. En République populaire démocratique de Corée, un projet relatif à la construction, clefs en main, d'une installation pilote fabriquant des circuits intégrés digitaux bipolaires et dispensant une formation correspondante (le plus grand projet exécuté jusqu'à présent par l'ONUDI dans le secteur des industries mécaniques) est devenu opérationnel en 1981⁸⁰. Cette installation, qui a suscité un grand intérêt dans d'autres pays en développement, a été mise en place, au titre d'un sous-contrat, par un organisme public indien. Depuis lors, des demandes en vue de la création d'installations analogues ont été reçues de divers pays d'Amérique du Sud, d'Asie et d'Europe.

235. Les nouveaux projets élaborés en 1981 en vue d'une exécution ultérieure portent entre autres sur les domaines suivants : assistance à l'industrie du matériel électrique lourd, notamment pour la mise au point d'équipements spécialisés, installations d'entretien et de réparation et assistance à la création d'une industrie de l'électronique. Les pays énumérés ci-après ont bénéficié d'une assistance en 1981 : Chine, Cuba, Egypte, Hongrie, Mexique, Pakistan, République de Corée, Roumanie, Sao Tomé-et-Principe, Thaïlande et divers pays des Antilles. Une aide a également été fournie à Hongkong.

236. Dans le domaine des transports, les projets relatifs aux industries mécaniques ont tenu compte de l'importance croissante qu'ont pour les pays en développement la construction et la réparation des navires ainsi que la mécanique automobile et ferroviaire. Les programmes élaborés et mis en œuvre dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour les transports et les communications en Afrique (1978-1988) portent notamment sur l'application efficace des techniques modernes, la création ou le renforcement d'unités de production appropriées, la mise au point de technologies nouvelles, la fabrication de pièces détachées et la formation de personnel. Des projets concernant la mécanique automobile et les domaines connexes étaient en cours de réalisation au Bhoutan, aux Maldives, en Roumanie, en Yougoslavie (où une assistance a également été fournie pour la remise en état de chantiers navals détruits par un tremblement de terre) et au Viet Nam. Un grand projet de l'ONUDI pour la création d'installations de construction et d'entretien de navires aux Seychelles a été approuvé et mis en œuvre en 1981. En réponse à des demandes pressantes, une assistance d'urgence a été fournie à la Trinité-et-Tobago et à la Turquie dans le domaine du génie maritime. Un certain nombre

⁸⁰*Ibid.*, par. 221.

de propositions de projets concernant la construction de moyens de transport et les domaines connexes, essentiellement pour des pays insulaires, ont été soumises à l'examen des gouvernements intéressés en vue de leur inclusion éventuelle dans le troisième cycle de programmation par pays du PNUD.

237. L'utilisation accrue des techniques de conception et de fabrication assistées par ordinateur (CAO/FAO) dans les pays en développement peut contribuer à réduire l'écart entre ces pays et les pays industrialisés. La mise en œuvre correcte de ces techniques permettra de créer des emplois pour la main-d'œuvre non qualifiée car les fonctions plus complexes seront confiées aux machines. Au cours des missions de programmation et de contrôle exécutées en 1981, plusieurs nouveaux projets concernant la CAO/FAO, la robotique, les techniques des fibres optiques et l'automatisation ont été élaborés pour des pays en développement relativement avancés. Comme ces pays portaient un intérêt particulier à la CAO/FAO, l'ONUDI a mis au point un plan visant à réunir les projets actuels et futurs relatifs à cette activité au sein d'un important programme intégré qui sera établi au cours d'une réunion prévue pour 1982. Les projets proposés en 1981 tendaient à démontrer la qualité, la fiabilité et, partant, la commerciabilité des produits fabriqués à l'aide de techniques de CAO/FAO. Les projets concernant les fibres optiques visaient à améliorer les contrôles dans l'industrie et à économiser de l'énergie dans les communications. Des pays comme la Chine, l'Inde et le Pakistan, qui ont ouvert la voie dans ce domaine, devraient bientôt recueillir les fruits de cette activité grâce à la fabrication de produits de qualité. Les programmes de coopération technique concernant l'automatisation dans l'industrie et les communications ont été axés en 1981 sur la conception et la fabrication de semi-conducteurs, l'informatique, les systèmes de contrôle numérique et la fabrication de matériel de télécommunications.

238. Les programmes et projets concernant des techniques de pointe susmentionnées ont été choisis avec soin et visaient à aider les pays en développement à tirer le parti maximum des possibilités d'industrialisation et à éviter l'utilisation de techniques périmées. Ces programmes posent cependant des problèmes en ce qui concerne l'obtention de services d'experts pour les projets et le placement des bénéficiaires de bourses de perfectionnement. Ces difficultés sont dues au peu d'empressement que montrent les entreprises industrielles concernées des pays développés à participer aux programmes de coopération technique, en partie à cause de leurs engagements à long terme et en partie à cause de leurs politiques.

239. L'utilisation de sources d'énergie non classiques pour la solution de problèmes techniques pratiques a fait l'objet d'un certain nombre de projets qui ont été mis en œuvre en 1981. Dans un grand projet intéressant les Comores, on a fait des essais pour prouver la viabilité technologique et économique de l'utilisation de l'énergie solaire à des fins de distillation, au moyen de matériel et d'installations fabriqués sur place. Les résultats obtenus sont appliqués avec succès à d'autres secteurs tels que la transformation des produits alimentaires et agricoles. Une assistance concernant les sources d'énergie de remplacement et la conservation de l'énergie a été fournie au Mali, au Niger, aux Seychelles et à la Turquie, ainsi qu'à un certain nombre de pays d'Amérique centrale par l'intermédiaire de l'OLADE.

240. Dans le cadre des activités de CTPD, la Section a mis l'accent sur la réparation et l'entretien de l'outillage, des machines et de l'équipement en vue d'optimiser l'utilisation de la capacité. En Roumanie, le Service central d'entretien et de réparation pour les services de transport public a reçu une assistance de l'ONUDI pour l'application de techniques de métallisation à la remise en état d'éléments ou de pièces de moteurs usés. Ce projet a permis de recueillir un grand nombre de données techniques en vue d'un programme intensif de réfection de pièces, et l'expérience acquise sera communiquée à d'autres pays en développement; des programmes de formation dans ce domaine seront également mis sur pied.

241. A la suite de contacts établis à un niveau élevé avec le Gouvernement gabonais, un projet visant à centraliser les achats de matériel et les services d'entretien dans les pays en développement — le premier de ce genre — a été entrepris en 1981. Au début, ce projet bénéficiera seulement au Gabon, mais on escompte que tous les Etats membres de l'UDEAC pourront, dans un proche avenir, en retirer eux aussi les avantages financiers que procurent l'achat en grandes quantités, l'utilisation de techniques professionnelles d'achat et la livraison plus rapide de matériel, de pièces détachées et de matières premières. Ce projet ne fait appel que dans une très faible mesure aux services d'experts internationaux.

242. Un colloque sur la conception et l'installation de minicentrales hydro-électriques, financé par le Gouvernement autrichien et par l'ONUDI, a eu lieu à Vienne en juin/juillet 1981. Ce colloque a confirmé le grand intérêt manifesté par les pays peu industrialisés pour l'exploitation de l'énergie hydraulique et a permis aux participants d'échanger des connaissances techniques et des données d'expérience concernant la conception et la construction de ces centrales. Il a également ouvert la voie à de nombreuses activités ultérieures dans ce domaine.

243. Une grande importance a été donnée à la communication d'informations scientifiques et techniques très récentes aux pays en développement, ce qui a présenté un intérêt particulier pour ceux d'entre eux qui avaient entrepris des activités de programmation. Un document intitulé "Technical concepts for a programme of action for integrated development of engineering industries (1982-1986)" (Directives techniques pour un programme d'action en vue du développement intégré des industries mécaniques) a été envoyé aux conseillers industriels principaux hors siège et aux administrateurs adjoints, afin de les aider à informer les gouvernements de l'assistance dont ceux-ci peuvent bénéficier, au titre du troisième cycle de programmation par pays du PNUD, dans les 12 domaines d'activité intéressant la Section des industries mécaniques. La Section a également établi trois fascicules d'information sur les activités menées par l'ONUDI en ce qui concerne le travail des métaux, les machines et outils agricoles et les transports. Ces fascicules, qui doivent paraître en 1982, feront l'objet d'une très large diffusion.

244. La Section a contribué à l'apport de l'ONUDI au Congrès et à la Conférence de la Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs, qui se sont tenus en Argentine en novembre 1981. Elle a également participé activement aux travaux de l'Equipe spéciale de l'ONUDI pour l'Année internationale des personnes handicapées (1981). Dans le cadre des projets relatifs à l'industrie mécanique réalisés dans certains pays en développement,

des modèles sont fournis en vue de la production pilote de matériel individuel et d'équipement d'hôpital pour les handicapés.

245. La coopération a été renforcée avec les organisations intergouvernementales (par exemple l'Union du fleuve Mano) et un certain nombre d'organisations internationales non gouvernementales (notamment l'Association des foires internationales d'Amérique, le Club de Dakar, le Conseil international des sociétés d'industrial design, le Centre international de recherches "Pio Manzu" sur l'habitat). Des projets devraient être entrepris conjointement avec certaines de ces organisations.

INDUSTRIES CHIMIQUES

246. En 1981, les dépenses de coopération technique dans le domaine des industries chimiques se sont élevées à 21,3 millions de dollars, soit une augmentation de 4,8 millions de dollars (environ 29 %) par rapport à 1980 et de 15,4 millions (environ 261 %) par rapport au montant enregistré en 1977, c'est-à-dire au début du deuxième cycle de programmation par pays du PNUD; quelque 74 % des dépenses totales, contre 71 % en 1980, ont été imputées sur les ressources du PNUD.

247. Les dépenses se sont réparties comme suit entre les diverses régions : Afrique, 24 %; Amériques, 11 %; Asie et Pacifique, 42 %; Etats arabes, 18 %; Europe, 2 %; projets interrégionaux et mondiaux, 2 %.

248. Au total, 302 projets avaient été achevés ou étaient en cours d'exécution en 1981 (contre 308 en 1980), dont 23 projets d'une valeur de plus de 1 million de dollars (1980 : 17), 73 de plus de 150 000 dollars (1980 : 56) et 206 d'une valeur inférieure à ce montant (1980 : 235).

249. Parallèlement à ses activités liées à l'exécution de projets, qui constitue sa tâche principale, le Service des industries chimiques a collaboré étroitement avec la Division de la coordination des politiques à la définition de projets et à l'envoi de missions de programmation dans un certain nombre de pays, en vue du troisième cycle de programmation par pays du PNUD. Ces efforts se sont soldés par l'approbation, en 1981, de quelque 80 nouveaux projets intéressant le secteur des industries chimiques. Quatre de ces projets — d'un coût total de 2,8 millions de dollars — seront financés par le Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement (voir par. 13 ci-dessus).

250. Comme on l'a mentionné plus haut (voir par. 16 et 17 ci-dessus), certaines méthodes originales de coopération technique appliquées par l'ONUDI, qui comportent des arrangements avec les banques internationales de développement et des accords avec les gouvernements pour la constitution de fonds d'affectation spéciale, ont donné des résultats particulièrement satisfaisants dans le secteur des industries chimiques. Une autre méthode, combinant assistance technique et coopération commerciale, a été appliquée pour la fourniture par le PNUD et l'ONUDI d'une assistance à une entreprise

publique de colorants chimiques en Egypte. Ce projet, qui visait à moderniser les installations de production existantes et à tripler la production de l'entreprise d'ici à 1982, prévoyait la prestation de services consultatifs techniques et de formation par une société ayant passé contrat avec l'ONUDI. Cette société, qui était le fournisseur primitif de l'entreprise égyptienne de colorants, a conclu avec elle un accord commercial garantissant une augmentation de la production et des ventes.

251. Dans le domaine de l'énergie, les activités ont principalement porté sur la fabrication des biocombustibles, des combustibles synthétiques et des produits apparentés obtenus à partir du pétrole, du charbon, du gaz naturel, de la tourbe et de la biomasse. En collaboration avec l'Institut de recherche et de technologie industrielle d'Amérique centrale (ICAITI) à Guatemala, l'ONUDI a lancé un projet concernant la création à l'institut d'une installation pilote pour la production d'éthanol par le procédé EX-FERM; la phase préparatoire du projet a été financée par le Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement. Le procédé EX-FERM, mis au point par l'ICAITI, peut contribuer à réduire sensiblement les coûts de production de l'éthanol à partir de la canne à sucre. Les projets relatifs aux techniques de conversion du charbon en cours d'exécution en Pologne et en Chine⁸¹ seront poursuivis au cours du troisième cycle de programmation par pays du PNUD. En Haute-Volta, un projet de démonstration et de transfert des techniques indiennes de production de gaz de fermentation touchait à son terme à la fin de l'année.

252. Des journées d'études sur le traitement du pétrole, financées et parrainées conjointement par l'ONUDI, le Fonds de l'OPEP pour le développement international, le Gouvernement autrichien et l'Office autrichien des hydrocarbures, ont eu lieu à Vienne en 1981. Les participants à ces journées d'études, pour la plupart directeurs techniques de petites raffineries contrôlées par l'Etat dans des pays en développement, ont pu échanger des données d'expérience et des informations et resserrer la coopération entre ces raffineries et avec l'Office autrichien des hydrocarbures. Il est prévu d'organiser des journées d'études analogues dans le courant de l'année prochaine sur des sujets plus spécialisés, tels que la mise au point de procédés, les techniques de planification de la production et la conservation de l'énergie.

253. La Banque de développement islamique, qui finance un projet concernant des installations de stockage et de déchargement du pétrole aux Comores, a demandé à l'ONUDI de fournir des services consultatifs pour l'exécution de ce projet. Des arrangements ont été conclus pour la fourniture des services requis dans le cadre d'un accord entre la Banque et l'ONUDI pour la constitution d'un fonds d'affectation spéciale, ce qui marque le début d'un nouvel effort continué de coopération technique.

254. Les économies d'énergie revêtent une importance particulière pour les industries du ciment, de la céramique et du verre, qui en consomment beaucoup. Dans le cadre du Programme commun ONUDI/Tchécoslovaquie de coopération internationale dans les industries de la céramique, des matériaux de construction et des autres articles à base de minéraux non métalliques, un

⁸¹ *Ibid.*, par. 228.

séminaire de formation sur la conservation de l'énergie dans l'industrie des silicates a été organisé à l'intention des pays les moins avancés. Les participants à ce séminaire, qui s'est tenu en Tchécoslovaquie en octobre 1981, ont été vivement intéressés par la présentation d'un dispositif mobile de diagnostic qui, par l'entremise de l'ONUDI, peut être mis à la disposition des pays qui souhaitent procéder sur le terrain à des essais de cuisson.

255. Le projet de modernisation de l'usine pilote de méthane du lac Kivu (Rwanda)⁸² est entré dans sa phase finale. Les travaux de remplacement des conduites installées dans le lac pour l'extraction du gaz et de remise en état de l'usine de purification du gaz sur la rive sont presque achevés et l'usine devrait être mise en service au début de 1982. Etant donné que le gaz permettra de remplacer une assez grande quantité de pétrole importé, ce projet est de première importance pour le Rwanda, pays sans littoral et très peu développé, qui supporte difficilement le renchérissement continu du pétrole et ne dispose pas, jusqu'à présent, d'autres sources d'énergie.

256. L'ONUDI a continué à fournir des services techniques spécialisés en matière de recyclage des déchets. Cette assistance a permis d'aboutir à la conclusion d'un accord d'investissement portant sur une installation de compostage d'une capacité de 700 tonnes par jour à Damas (République arabe syrienne)⁸³. Le financement de ce projet, d'un coût estimatif d'environ 20 millions de dollars, est assuré conjointement par le Fonds de l'OPEP pour le développement international, la Banque de développement islamique et le Fonds arabe de développement économique et social. L'ONUDI a continué à fournir des services consultatifs techniques afin d'aider le Gouvernement à mettre au point le projet. En coopération avec le Gouvernement de la République de Corée, un projet de création d'une usine pilote de recyclage des déchets et résidus chimiques a été mis en œuvre et financé par le Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement.

257. On a poursuivi la mise en œuvre de programmes de protection de l'environnement dans un certain nombre de pays en développement en vue de prévenir la pollution due aux déchets industriels et de promouvoir les techniques peu polluantes, ainsi que le recyclage⁸⁴. Au Qatar, un comité de l'environnement et de l'industrie a été constitué et l'on a dressé les plans d'un centre de lutte contre la pollution industrielle dans la région, chargé de coordonner les activités visant à protéger l'environnement et à enrayer la pollution industrielle. La coopération entre le PNUE et l'ONUDI a été renforcée par l'adoption d'un programme commun d'activités; l'ONUDI a également coopéré avec l'OMS en vue de la mise en œuvre d'un projet visant à réduire la pollution de l'eau dans le bassin de la Spreca (Yougoslavie).

258. Dans le domaine des matériaux de construction, on a lancé en 1981 le premier projet de coopération technique relatif à la construction de bâtiments résistant aux séismes, avec la participation des gouvernements et d'instituts spécialisés des pays suivants : Bulgarie, Grèce, Hongrie, Roumanie, Turquie et Yougoslavie. Le but principal du projet est de réduire les dangers des séismes

⁸²*Ibid.*, par. 38.

⁸³*Ibid.*, par. 227.

⁸⁴*Ibid.*, par. 229.

pour les personnes et les biens et d'améliorer la rentabilité des activités de construction dans la région. Il servira de modèle pour la conception de projets similaires dans d'autres régions. Au Brésil, un projet, dont le financement par le Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement a été approuvé, porte sur la mise au point de précurseurs de fibres de carbone qui, combinés à des matières plastiques, permettent d'obtenir des matériaux de construction composites aux applications très diverses.

259. Les pays en développement, et notamment les pays les moins avancés, ont continué de recevoir une assistance pour l'utilisation de minéraux non métalliques comme matériaux de construction. Des efforts accrus ont été faits en faveur des petites unités de production de matériaux de construction, afin de promouvoir un développement industriel décentralisé, fondé sur les ressources, l'énergie et la main-d'œuvre locales. Outre plusieurs projets en cours, l'effort résolu de programmation qui a été consenti en 1981 a permis d'élaborer un certain nombre de nouveaux projets de grande ampleur, dont la plupart seront mis en œuvre en 1982, en vue de la production de briques d'argile, de chaux et d'autres matériaux de construction simples dans les zones rurales. L'un de ces projets, élaboré en coopération étroite avec le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat), qui fera également office d'agent d'exécution associé, vise à accélérer le développement intégré de la production locale de matériaux de construction et à améliorer la qualité des logements dans les zones rurales et les petits centres urbains de la République-Unie du Cameroun.

260. Le Centre de recherche-développement sur le ciment, établi en Turquie avec l'assistance de l'ONUDI⁸⁵, a été le point de départ d'un projet de création d'un "centre d'excellence" pour la formation et pour la promotion des activités de coopération technique entre pays en développement dans ce domaine. En outre, on a organisé au Centre, en 1981, la première réunion de haut niveau sur la coopération entre pays en développement dans les secteurs du ciment et de la chaux et dans les secteurs connexes. En Jamahiriya arabe libyenne, un projet de l'ONUDI relatif à l'exploitation des usines et à la formation du personnel⁸⁶ a connu un tel succès qu'une assistance similaire a été demandée pour une cimenterie en construction à Derna. Un grand nombre de spécialistes des techniques du ciment, dont les services seront financés au moyen de fonds d'affectation spéciale, formeront du personnel libyen et aideront à résoudre des problèmes de production et de gestion. L'expérience acquise par l'ONUDI dans le cadre de ce projet facilitera la mise au point de projets similaires dans d'autres pays. Dans le domaine de la poterie, un projet de l'ONUDI visant à améliorer les techniques de poterie dans la vallée de Cochabamba (Bolivie) a connu un nouvel essor en 1981. Financé par le Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme, ce projet vise notamment à renforcer le rôle des femmes dans la production⁸⁷.

261. Le projet financé par le FNUDI en vue d'aider l'Association des pays producteurs de caoutchouc naturel⁸⁸ à améliorer la compétitivité du caoutchouc

⁸⁵Ibid., par. 172.

⁸⁶Ibid., par. 230.

⁸⁷Ibid., par. 233.

⁸⁸ID/B/240, chap. II.

naturel par rapport aux produits synthétiques, grâce à la mise au point d'un caoutchouc thermoplastique, en poudre ou liquide, a été couronné de succès. Les résultats des travaux de recherche-développement sur certaines des méthodes utilisées se sont révélés si prometteurs sur le plan commercial que des accords de coentreprise ont été conclus, sur la base de ces résultats, entre les pays producteurs de caoutchouc naturel et de grandes sociétés chimiques européennes. Le projet servira de modèle aux futures activités de coopération technique de l'ONUDI, car il représente une combinaison idéale des éléments suivants : activités de coopération technique entre pays en développement et de coopération entre pays en développement et pays développés, suivi des investissements, mise en valeur des ressources naturelles et transfert de techniques. Les résultats du projet ont également été communiqués aux pays en développement producteurs de caoutchouc et aux pays industrialisés traitant le caoutchouc à l'occasion d'un Colloque international, qui s'est tenu en Thaïlande en mai 1981, et dont le thème était le suivant : "Amélioration de la compétitivité du caoutchouc naturel — le caoutchouc naturel thermoplastique et en poudre".

262. En application de la résolution 35/18 de l'Assemblée générale datée du 10 novembre 1980, dans laquelle la période 1981-1990 était proclamée Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, l'ONUDI a lancé un certain nombre de projets relatifs à la production de tuyaux en plastique pour l'approvisionnement en eau et son assainissement. Une étude de faisabilité a été effectuée sur la production au Bhoutan de tuyaux en polyéthylène à haute densité; des plans ont également été établis en vue d'aider des pays tels que le Bangladesh, la Birmanie et le Maroc à produire sur place des tuyaux en polyéthylène et en PVC dans le cadre de leurs programmes nationaux d'amélioration de l'approvisionnement en eau et de son assainissement.

263. Etant donné l'importance accordée dans la Déclaration et le Plan d'action de New Delhi à la recherche appliquée comme moyen de promouvoir la production industrielle dans les pays en développement, l'ONUDI a mené à bien un certain nombre d'activités visant à créer des installations pilotes ou de démonstration. On notera, en particulier, le projet d'usine pilote de papier et de pâte à papier en Birmanie⁸⁹ (apport du PNUD : 4,1 millions de dollars); le département des machines à papier de cette usine a commencé de fonctionner en juin 1981. C'est la première fois que l'on entreprend, dans ce pays, de produire à l'échelle pilote, à partir de pâte de bambou et de vieux papiers, du papier d'emballage frictionné et du papier hygiénique crépé. On compte que l'usine pilote de pâte à papier sera construite en 1982 et fournira à la papeterie pilote suffisamment de matières premières pour fabriquer d'autres produits, tels que papier simili-sulfurisé, papier kraft à forte résistance à la traction et carton à onduler.

264. Pour produire des pesticides, les pays en développement ont besoin d'instituts de recherche-développement efficaces, spécialisés dans la synthèse, la préparation et les essais. Un certain nombre de pays, notamment l'Algérie, la Chine, Cuba, l'Egypte, l'Inde et la République-Unie de Tanzanie, reçoivent une assistance technique de l'ONUDI en vue de créer ou de moderniser des instituts nationaux de recherche-développement sur les pesticides chargés de fournir un

⁸⁹ID/B/260, chap. II.

appui constant aux unités de production, d'améliorer la qualité des produits et de lancer la production de nouveaux pesticides. Pour atteindre ces objectifs, on s'est efforcé d'adapter les techniques aux conditions locales, notamment à la base de matières premières et aux applications envisagées. Les nouveaux instituts constitueront également des centres de formation efficaces de techniciens des pesticides.

265. Dans le domaine des engrais chimiques, des études de faisabilité ont été établies en vue de la création de petites usines d'engrais azotés en Argentine et au Népal. Une assistance technique a été fournie à l'usine de nitrophosphate PAKARAB (Pakistan) afin d'améliorer la solubilité du produit dans l'eau et d'utiliser plus efficacement l'usine. On a continué de fournir une assistance à la Société des industries chimiques du Bangladesh en vue d'une meilleure utilisation des usines de Chittagong et de Ghorasal; l'ONUDI a également participé à l'élaboration de plans relatifs à la création d'un institut central de formation dans le domaine des engrais à l'usine de Ghorasal. En coopération avec la FAO, l'Organisation arabe de développement industriel et la Fédération arabe des producteurs d'engrais chimiques, on a mis en route un programme de développement et de promotion de la production et de l'utilisation d'engrais dans la région arabe.

Industries pharmaceutiques

266. Les pays en développement se rendant de mieux en mieux compte de l'importance des industries pharmaceutiques pour les soins de santé, la valeur de l'assistance annuelle apportée dans ce domaine, au titre des industries chimiques, est passée d'environ 530 000 dollars en 1977 à plus de 3,8 millions en 1981. On s'est efforcé avant tout d'améliorer l'approvisionnement en médicaments destinés aux soins de santé dans leur ensemble, en fournissant aux pays des moyens techniques pour la fabrication locale des produits pharmaceutiques essentiels. Une importance particulière a été accordée aux projets en faveur des pays les moins avancés.

267. Le type d'assistance technique fournie est fonction de l'état d'avancement du pays considéré. Des projets concernant l'établissement de laboratoires de formulation de produits pharmaceutiques simples et d'unités d'extraction pour le traitement des plantes médicinales ont été entrepris dans les pays les moins avancés ci-après : Afghanistan, Bhoutan, Botswana, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Haute-Volta, Népal, Rwanda et Yémen démocratique. Des progrès ont été réalisés en ce qui concerne l'implantation de grandes installations pour la formulation de produits pharmaceutiques à Zanzibar (République-Unie de Tanzanie) et en Guinée⁹⁰, installations qui devraient entrer en service en 1982-1983. Toujours dans la région africaine, au Mozambique, un autre grand projet, a porté sur l'établissement d'une unité de formulation de préparations pharmaceutiques, qui entrera en service en 1982. Dans certains pays en développement relativement plus avancés, tels que le Brésil, Cuba et l'Inde, des projets faisant appel à des techniques élaborées pour la fabrication de drogues synthétiques sont en cours d'exécution ou à l'étude.

⁹⁰*Ibid.*, par. 234.

268. Au cours de l'année considérée, d'importants progrès ont été réalisés dans l'aménagement à Cuba d'une installation polyvalente pour la fabrication de 15 drogues synthétiques essentielles, qui bénéficie depuis 1978⁹¹ d'une assistance de l'ONUDI et doit entrer en service en 1982. Les principaux éléments d'équipement sont en place et des techniciens cubains ont reçu une formation en Inde. A Cuba, également, une usine de fabrication d'hérogénine à partir du sisal est entrée en service en mai 1981.

269. L'assistance fournie au cours des trois dernières années pour la gestion, le contrôle de la qualité et l'exploitation rationnels d'une usine d'appareils pour injections intraveineuses à Lusaka (Zambie) est un bon exemple du genre d'appui à accorder à l'industrie pharmaceutique pour compléter l'aide bilatérale. A la fin de 1981, ce projet a été achevé et la gestion de l'usine a été confiée à un personnel zambien.

270. Les groupes mobiles parrainés par l'ONUDI⁹² ont également donné satisfaction en 1981, notamment dans plusieurs pays en développement d'Afrique, où des projets ont été lancés en vue de produire, à partir de plantes médicinales, des médicaments destinés aux soins de santé. La réalisation de projets de ce type se poursuit en Algérie, au Botswana, en République-Unie du Cameroun et au Rwanda, d'autres encore seront entrepris en Haute-Volta, au Népal et au Sénégal.

271. En collaboration avec le Gouvernement indien et la CESAP, l'ONUDI a organisé en décembre 1981, à Lucknow (Inde), une réunion de travail sur l'industrie des huiles essentielles, consacrée au développement de cette industrie en Asie du Sud-Est et en Asie méridionale, et aux possibilités de collaboration entre les pays de ces régions.

272. Afin de donner suite au Séminaire régional sur l'application de la microbiologie dans l'industrie pharmaceutique qui s'est tenu à La Havane (Cuba) en 1979, le Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement a financé, à la demande de pays en développement, une étude concernant l'établissement d'un centre de recherche sur la fermentation en Amérique latine. Cette étude, qui a été effectuée par des experts internationaux et par un groupe consultatif désigné par les pays demandeurs, a été achevée en 1981. Elle recommande l'établissement, à Mexico, d'un centre de fermentation et d'étude des micro-organismes, auquel pourraient faire appel les pays en développement d'Amérique latine et d'autres régions pour renforcer leurs industries pharmaceutiques de base. Ce centre, qui doit être financé par le Gouvernement du Mexique et par le Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement, commencera à fonctionner en 1984.

273. La coopération avec l'OMS s'est poursuivie, notamment pour la réalisation du projet commun sur les soins de santé primaires au Népal⁹³.

⁹¹ID/B/220, chap. II, par. 56 et 232; ID/B/240, chap. II, par. 225; ID/B/260, chap. II, par. 234.

⁹²ID/B/220, chap. II, par. 71; ID/B/260, chap. II, par. 235.

⁹³ID/B/260, chap. II, par. 237.

Chapitre VI

EXAMENS ET EVALUATIONS

1. Compte tenu du rapport étroit qui existe entre les examens et les évaluations, le présent chapitre marque une nouvelle approche pour le traitement de ces questions et s'efforce de présenter une image plus équilibrée que par le passé des activités de l'ONUDI dans ces domaines. Ces deux exercices ont pour objectif commun d'améliorer la qualité et la rapidité d'exécution ou de fonctionnement des programmes et services de l'ONUDI, mais les examens — il peut y en avoir plusieurs pour un même projet — servent à faire le point et font appel à une méthodologie semi-rigoureuse, alors que les évaluations correspondent à un processus rigoureux et souvent cumulatif dont l'objet est de déterminer aussi systématiquement que possible la pertinence, l'efficacité et l'impact de certaines activités à la lumière de leurs objectifs¹.

2. Les examens sont entrepris régulièrement à différents niveaux de la structure administrative et peuvent, selon le cas, couvrir tout un sous-secteur, certaines catégories de projets ou divers types de projets financés par une source donnée comme, par exemple, le Fonds des Nations Unies pour le développement industriel (FNUDI).

3. Le principal mécanisme d'examen de l'ensemble des activités de l'ONUDI est la réunion d'évaluation et de programmation qui a lieu deux fois par an, sous la présidence du Directeur exécutif et avec la participation de tous les directeurs de division et responsables de grands programmes. Comme au cours des années précédentes, deux réunions de ce type ont été tenues en 1981. Le principal objectif de ces examens est d'évaluer les progrès de l'exécution du programme annuel de travail et d'assurer la mise en œuvre efficace des diverses activités combinées de l'Organisation. Les divers programmes et sous-programmes sont examinés et passés en revue l'un après l'autre. Le directeur ou responsable du programme considéré décrit les progrès accomplis et rend compte de toute expérience, problème ou orientation d'importance. Il donne aussi ses prévisions pour l'avenir immédiat (c'est-à-dire pour une période de six mois à un an) et indique le cas échéant l'aide apportée par/ou à d'autres programmes. Suit une discussion générale au cours de laquelle les participants proposent des suggestions, formulent des critiques constructives, donnent les explications nécessaires, etc. En résumant le débat, le Directeur exécutif donne

¹Pour un glossaire ONUDI des termes employés en évaluation, voir "Instructions and guidelines for the self-evaluation of UNIDO-executed technical co-operation field projects", UNIDO/PC. 31, appendice 4.

des instructions pour la suite des opérations. Parfois, les décisions prises lors de ces réunions conduisent à un examen détaillé de certains points qui aident le Directeur exécutif à amorcer des processus ou à prendre des mesures propres à accroître la productivité ou à améliorer la coordination interne.

4. Lorsqu'une question intéressant l'ensemble des activités de l'ONUDI ne peut être examinée assez à fond lors d'une réunion d'évaluation et de programmation, faute de temps, par exemple, elle est traitée ultérieurement, lors d'une des réunions des directeurs qui sont plus fréquentes que les réunions susmentionnées. Dans ce groupe plus restreint, il est possible de déterminer les progrès accomplis dans l'exécution des divers programmes, ainsi que les problèmes qui appellent des mesures correctives, voire de dégager des orientations pour les activités futures. Les réunions de directeurs sont en fait un instrument rapide de règlement pour des questions très diverses : planification initiale d'une Conférence générale de l'ONUDI; réflexion sur la Décennie du développement industriel de l'Afrique; recrutement d'experts pour des projets de coopération technique; programmes de l'ONUDI dans le domaine de l'énergie; mise au courant des directeurs, au lendemain des missions du Directeur exécutif, et étude des mesures à prendre pour le suivi, etc.

5. Au niveau de la division, les activités sont examinées lors de réunions régulières, le plus souvent mensuelles, présidées par le directeur de la division concernée et auxquelles assistent les chefs des services ou sections. Ces réunions permettent de suivre de près la progression des travaux de la division par rapport aux objectifs fixés et d'examiner les progrès réalisés au titre des divers programmes ou dans le cadre des diverses sections. En 1982, l'établissement de rapports d'évaluation des projets, prévu au titre du système d'évaluation interne de l'ONUDI, permettra d'examiner les activités du point de vue des résultats et de la qualité.

6. Au niveau des services et des sections, les chefs convoquent des réunions lorsqu'ils le jugent nécessaire, afin d'examiner l'évolution d'ensemble avec les fonctionnaires intéressés et d'échanger des vues quant aux progrès des principaux projets relevant de la responsabilité du service ou de la section.

7. Les examens au niveau national se font surtout à l'occasion de la formulation ou de la révision des programmes destinés à tel ou tel pays en développement. On examine alors, avec les fonctionnaires chargés de l'élaboration des programmes et de leur mise en œuvre par les responsables dans le pays, l'efficacité de l'assistance fournie par l'ONUDI au cours du programme précédent. Cet examen a pour but d'optimiser les résultats de l'assistance à fournir dans le cadre du nouveau programme par pays. Il arrive aussi qu'à l'occasion de visites des hauts fonctionnaires de l'ONUDI dans un pays en développement, on procède à une évaluation informelle de l'assistance précédemment fournie au pays considéré et de celle qu'il reçoit au titre des projets en cours.

8. En ce qui concerne le financement des programmes, le programme ordinaire de coopération technique de l'ONUDI et le programme des Services industriels spéciaux font l'objet d'examens périodiques. L'objet de ces examens, qui doivent être étendus au FNUDI, est d'apprécier la mise en œuvre d'ensemble des projets approuvés.

9. Toutes les opérations d'examen et d'évaluation mentionnées ci-dessus constituent pour l'essentiel un exercice interne. Le Directeur exécutif peut cependant, s'il considère qu'il y a intérêt à procéder autrement, avoir recours à des compétences extérieures pour l'examen de certains programmes. Ainsi, en 1981, il a été demandé à trois éminents spécialistes de la coopération en matière de développement d'examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre de plusieurs importants programmes entrepris au Siège et de donner leur avis au sujet des activités futures.

10. Dans la mesure où le calendrier des opérations et les ressources disponibles le permettent, les conseillers industriels principaux hors siège et le personnel des services d'appui de Vienne participent aussi aux examens tripartites annuels des grands projets financés dans le cadre du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Ces exercices réunissent des représentants des gouvernements, du PNUD et de l'ONUDI. En 1981, quelque 57 membres de la Division des opérations industrielles ont participé à des examens de cette espèce.

11. Les exercices décrits aux paragraphes 3 à 10 ci-dessus permettent parfois d'identifier des problèmes qui conduisent par la suite à des évaluations formelles au niveau des programmes, des projets et/ou des processus. Certaines évaluations peuvent être entreprises à la demande d'organismes extérieurs (par exemple le Comité du programme et de la coordination, le PNUD, etc.) ou simplement correspondre aux besoins de la gestion ordinaire (comme c'est le cas pour l'auto-évaluation des projets). Les paragraphes ci-après présentent un bref résumé des progrès accomplis en 1981 dans le domaine de l'évaluation et des activités connexes, et renseignent sur les activités prévues pour 1982 ou envisagées pour l'avenir, y compris l'organisation du système d'évaluation. Un rapport détaillé sera soumis au Comité permanent du Conseil du développement industriel lors de sa dix-septième session, en mai 1982.

12. Le personnel du Siège a participé à environ 40 examens et évaluations approfondis des projets en 1981. Ces exercices se font en général préalablement aux grandes décisions tripartites concernant la continuation des projets, leur remaniement, etc., et sont classés par le Secrétariat en catégorie hautement prioritaire. Le PNUD modifie ses méthodes et il est prévu de rendre obligatoire l'inclusion dans le budget des projets d'un poste particulier pour les évaluations, ce qui aura pour effet d'accroître l'importance de la fréquence de ces exercices et, espère-t-on, la participation du personnel du Siège. Au cours de l'année considérée, une activité considérable a été consacrée à la conception et à l'instauration d'un dispositif d'auto-évaluation des projets hors siège dans le cadre du système général d'évaluation interne de l'ONUDI.

13. Le Secrétariat a continué de s'acquitter de la tâche relativement lourde d'organisation, de négociation et de participation qui lui incombe pour les exercices d'évaluation interinstitutions. A la demande du Comité du programme et de la coordination², le Bureau de la planification et de la coordination du programme du Département des affaires économiques et sociales internationales de l'Organisation des Nations Unies a, avec le PNUD et l'ONUDI, abordé la phase I d'une évaluation approfondie des projets hors siège de coopération

²A/35/38, par. 345.

technique financés par le PNUD et exécutés par l'ONUDI dans le domaine des industries manufacturières. Un membre du personnel a participé à une mission pour l'évaluation thématique de la formation industrielle organisée par le PNUD et avec la participation de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)³. D'autre part, le personnel des services d'évaluation a mis au point un modèle de programme d'évaluation interne. D'autres exercices sont prévus pour 1982 et au-delà, à mesure que le système d'évaluation interne de l'ONUDI ira en se développant.

³ID/B/260, chap. V, par. 9.

Chapitre VII

COORDINATION, ACTIVITES HORS SIEGE ET DE LIAISON, ET INFORMATION

RELATIONS AVEC LES GOUVERNEMENTS ET LES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

1. En 1981, l'ONUDI a continué à renforcer ses relations avec les gouvernements participant à ses activités et à faire en sorte qu'ils appuient activement les objectifs, les initiatives et les programmes de l'Organisation. Elle a également poursuivi sa politique traditionnelle tendant à consolider et à développer les liens institutionnels avec les diverses organisations intergouvernementales, en particulier celles qui œuvrent pour le développement industriel, aux niveaux régional et sous-régional. D'autres activités importantes visaient notamment les objectifs ci-après : solliciter des contributions pour le Fonds des Nations Unies pour le développement industriel (FNUDI); surveiller l'application des lettres d'accord, communiqués conjoints et autres instruments de coopération entre l'ONUDI d'une part et les gouvernements ou les organisations intergouvernementales d'autre part; enfin, poursuivre les activités relatives aux comités nationaux pour l'ONUDI.

2. Comme les années précédentes¹, des contacts directs ont été maintenus à un niveau élevé, avec les gouvernements des Etats participant aux activités de l'ONUDI par l'intermédiaire des missions permanentes accréditées auprès de l'Organisation, des représentants résidents du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et des conseillers industriels principaux hors siège. Le Directeur exécutif s'est une fois de plus rendu officiellement dans un certain nombre de pays afin d'examiner, au niveau le plus élevé, les possibilités de resserrer leurs liens avec l'ONUDI. Il a aussi reçu officiellement au Siège de l'ONUDI des ministres ou d'autres représentants de rang élevé de pays participant aux activités de l'Organisation. Le Directeur exécutif a assisté à la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, qui s'est tenue à Nairobi en août 1981, à la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui a eu lieu à Paris en septembre 1981, et à la dix-huitième session de l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine, qui s'est réunie à Nairobi en juin 1981. Au cours de cette dernière réunion, il a pu rencontrer les dirigeants de plusieurs pays africains. Il a aussi assisté et pris la parole à la

¹ID/B/260, chap. V, par. 32-33.

Réunion de solidarité des Ministres de l'industrie en vue de coopérer au développement industriel de la République démocratique du Soudan, qui s'est tenue à Khartoum en mars 1981, et à la première Consultation sur l'industrie alimentaire, qui s'est tenue à La Haye en novembre 1981; il a également assisté à l'inauguration du Service de promotion des investissements de l'ONUDI à Paris.

3. Les moyens de communication officiels de l'ONUDI avec les pays participant à ses activités, par le canal des missions permanentes accréditées auprès de l'Organisation, se sont sensiblement développés en 1981 du fait de l'accréditation de sept nouvelles missions de ce genre (Burundi, Ghana, Grenade, Jordanie, Lesotho, Maurice et République-Unie de Tanzanie), ce qui a porté le nombre total de ces missions à 103. Soixante-huit d'entre elles ont leur siège à Vienne, 18 à Genève, 11 à Bonn, 3 à Bruxelles et 1 à Berne, à Paris et à Rome respectivement. Le Directeur exécutif a reçu les lettres de mission des représentants des nouvelles missions permanentes, ainsi que celles de 27 nouveaux représentants permanents, dont 17 étaient aussi accrédités officiellement auprès des autres organes des Nations Unies à Vienne, ainsi que pour toutes les réunions tenues à Vienne sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies. En juin 1981, le Directeur exécutif a prié les missions permanentes de veiller à ce que, désormais, tous les contacts entre les représentants permanents des Etats Membres et le Secrétariat soient pris exclusivement par l'intermédiaire de la Division des services de conférence, de l'information et des relations extérieures, et, plus précisément, de sa Section des relations avec les gouvernements et les organisations intergouvernementales.

4. Le Secrétariat a continué à solliciter le concours financier des pays membres pour le FNUDI, en vue d'atteindre le niveau annuel de financement de 50 millions de dollars fixé par le Conseil du développement industriel et l'Assemblée générale. Bien que le montant des contributions annoncées ou versées en 1981 ait été légèrement supérieur à celui des années précédentes, il est apparu clairement que les conditions économiques défavorables régnant dans le monde rendraient plus difficile la réalisation de cet objectif. Le Secrétariat continuera à insister auprès des Etats Membres pour qu'ils mettent des ressources supplémentaires à la disposition du Fonds. A cet égard, les premiers résultats de la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement pour 1982 n'ont pas été encourageants (voir aussi chap. II, "Sources de financement", et appendice P) et il est à espérer que de nombreux autres pays annonceront des contributions à une date ultérieure.

5. Tout en maintenant les relations de travail traditionnelles avec les institutions nationales d'aide au développement de plusieurs pays industrialisés, l'ONUDI a exploré des possibilités nouvelles de coopération qui pourraient donner des résultats positifs une fois les arrangements mis au point. Il convient notamment de mentionner à cet égard les contacts établis entre le Secrétariat et les autorités compétentes des Etats-Unis d'Amérique concernant la coopération avec le "Trade and Development Programme" de ce pays.

6. Les activités relevant des programmes conjoints mis sur pied entre l'ONUDI et divers pays ont été poursuivies et les comités mixtes créés en vertu des accords de coopération ont été réunis pour examiner les progrès accomplis et discuter leurs programmes de travail respectifs. Le Comité mixte du Centre

commun ONUDI/Yougoslavie pour le développement des agro-industries dans les pays en développement s'est réuni en mars et en décembre 1981. Le Comité mixte du Centre commun ONUDI/Roumanie ainsi que les Comités des programmes mixtes ONUDI/Hongrie pour la coopération internationale se sont réunis en mars 1981. En outre, le Comité du programme commun ONUDI/Tchécoslovaquie de coopération internationale dans les industries de la céramique, des matériaux de construction et des produits à base de minéraux non métalliques s'est réuni en juin et le Comité du programme commun ONUDI/Pologne de coopération internationale pour le développement des coopératives industrielles dans les pays en développement s'est réuni en novembre. Les négociations menées avec le Gouvernement hongrois en vue de la mise sur pied de deux nouveaux programmes communs, l'un concernant les produits pharmaceutiques, l'autre l'industrialisation du bâtiment et ses incidences écologiques et énergétiques, ont atteint un stade avancé. Le Secrétariat a aussi envisagé la possibilité d'élaborer des programmes communs avec d'autres pays, en particulier des pays en développement, et plusieurs projets allant dans ce sens sont actuellement à l'étude.

7. L'Organisation a poursuivi son action relative aux comités nationaux pour l'ONUDI en partant du principe que ceux-ci devraient tenir plus activement le rôle qui leur avait été dévolu à l'origine par le Colloque international sur le développement industriel de 1967². En vue d'effectuer une évaluation générale de la situation de ces comités, le Secrétariat leur a demandé, en février 1981, de le renseigner sur leur organisation, leurs méthodes de travail et leurs programmes et activités actuels. Les réponses parvenues au Secrétariat l'ont incité à organiser une réunion d'experts chargée de réexaminer les attributions des comités nationaux pour l'ONUDI à la lumière de la Déclaration et du Plan d'action de New Delhi ainsi que des programmes et activités présents et à venir de l'Organisation. Les représentants de huit comités nationaux ont participé à cette réunion, qui s'est tenue à Vienne en décembre 1981. Les participants ont notamment recommandé *a)* que les comités nationaux jouent un rôle important dans le processus d'industrialisation des pays en développement, *b)* que les communications entre les comités et le Secrétariat de l'ONUDI soient plus directes et plus abondantes, *c)* que les comités fassent des efforts accrus pour diffuser à l'échelon national des informations sur le rôle de l'ONUDI et les possibilités qu'offre l'Organisation, et *d)* que les comités coopèrent plus activement et plus étroitement entre eux.

8. S'agissant des organisations intergouvernementales, l'accent a été mis en 1981 sur le développement des relations officielles que l'ONUDI entretient avec les organisations interrégionales du monde islamique ainsi qu'avec les organisations régionales arabes. A la suite de la participation de l'ONUDI, à titre d'observateur, à la douzième Conférence islamique des Ministres des affaires étrangères, tenue à Bagdad en juin 1981, et d'une mission de l'ONUDI au siège de l'Organisation de la Conférence islamique, un arrangement de coopération entre les deux organisations est sur le point d'être conclu. D'autre part, à la suite d'un échange de plusieurs visites, l'ONUDI et la Banque de développement islamique ont signé en juillet 1981 un arrangement officiel de coopération, aux termes duquel l'ONUDI servira d'agent d'exécution de la

²Voir le *Rapport du Colloque international sur le développement industriel*, Athènes, 1967 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.69.II.B.7), par. 69 à 73.

Banque pour un fonds d'affectation spéciale. En septembre 1981, un arrangement de coopération entre l'ONUDI et le Conseil de l'unité économique arabe a été signé à l'occasion de la visite au Siège de l'ONUDI du Secrétaire général du Conseil. Des arrangements de coopération avec le Fonds arabe de développement économique et social et avec l'Organisation arabe pour les ressources minérales sont également à l'étude et l'on espère pouvoir y mettre bientôt la dernière main. Des contacts au niveau le plus élevé ont également été pris avec le Programme du golfe Arabique pour les activités de développement des Nations Unies. En octobre 1981, le Comité mixte mis en place par l'ONUDI et l'Organisation arabe de développement industriel a tenu sa sixième session et a débattu, entre autres points, de la préparation de la sixième Conférence du développement industriel des Etats arabes.

9. Au cours de l'année considérée, l'ONUDI a également intensifié sa coopération avec les organisations intergouvernementales régionales d'Afrique, notamment avec l'Organisation de l'unité africaine (OUA). De concert avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA), les deux organisations ont élaboré des propositions en vue de la formulation et de la mise en œuvre d'un programme pour la Décennie du développement industriel de l'Afrique, propositions qui ont par la suite été adoptées par la sixième Conférence des Ministres africains de l'industrie, tenue à Addis-Abeba en novembre 1981. L'ONUDI a également mené des contacts plus étroits avec l'Union panafricaine des télécommunications et avec l'Union africaine des chemins de fer, avec lesquelles elle a négocié des arrangements de coopération; l'arrangement conclu avec l'Union panafricaine des télécommunications a été signé en novembre 1981. Un autre arrangement de coopération est en cours de négociation avec l'Organisation africaine pour la propriété intellectuelle. On a poursuivi les efforts pour mettre en œuvre ces arrangements de coopération signés au cours des années précédentes avec les organisations régionales et sous-régionales d'Amérique latine. Compte tenu des activités menées actuellement pour préparer le troisième cycle de programmation du PNUD, le thème dominant des rapports du Secrétariat avec les diverses organisations intergouvernementales de toutes les régions et sous-régions a été, en 1981, l'éventuelle participation de l'ONUDI à la formulation et à la mise en œuvre des programmes régionaux financés par le PNUD, qui seraient, selon les besoins, exécutés soit en collaboration avec les organisations intergouvernementales intéressées, soit à leur intention.

10. Enfin, on a redoublé d'efforts en 1981 pour assurer la ratification du nouvel Acte constitutif de l'ONUDI; des progrès significatifs ont été enregistrés à cet égard et, à la fin de l'année, le nombre total des signataires s'élevait à 121 et le nombre total des ratifications à 66, soit à plus des deux tiers du chiffre requis pour qu'entre en vigueur l'Acte constitutif.

COOPERATION AVEC LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ET LES ORGANISMES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS

11. En 1981, l'ONUDI a continué à favoriser et à resserrer la coopération entre les organisations non gouvernementales (ONG) et les entreprises et

organismes industriels publics et privés des pays développés et des pays en développement conformément aux principes exposés dans le rapport de l'an dernier³. Dans la plupart des domaines dont s'occupe l'ONUDI, des activités communes ont été mises sur pied avec de nombreuses organisations et exécutées par la Section des organisations non gouvernementales en étroite collaboration avec d'autres services de l'ONUDI.

12. Parmi les ONG avec lesquelles l'ONUDI a eu des contacts ou a coopéré durant l'année considérée figurent la Chambre de commerce internationale, le Conseil de coopération industrielle pour le développement le Conseil international des sociétés d'industrial design, la Confédération internationale de la mesure, le Centre européen de coopération internationale, le Club de Dakar et l'Alliance coopérative internationale. Des mémorandums d'accord ont été signés en vue d'une coopération avec un certain nombre d'ONG et d'organismes industriels comme la Licensing Executives Society International, l'Institut coréen d'études scientifiques et technologiques avancées et l'Organisation internationale des unions de consommateurs. Il convient de mentionner en particulier la coopération avec l'Organisation internationale de normalisation (ISO) avec laquelle l'ONUDI avait signé un mémorandum d'accord en 1979. Conformément au programme de travail commun ISO/ONUDI, une réunion sur la normalisation et le contrôle de la qualité dans l'industrialisation des pays en développement a été organisée à Arandjelovac (Yougoslavie), en septembre 1981 (voir chap. V, par. 135), conjointement avec des organismes yougoslaves qui ont participé aux frais. Cette réunion, à laquelle le Service de l'infrastructure institutionnelle de l'ONUDI et divers organismes yougoslaves ont apporté leur concours, a émis un certain nombre de recommandations au sujet de la normalisation et des activités connexes dans les pays en développement et a déterminé des possibilités de coopération entre ces pays et les pays développés dans ce domaine. Le nombre des accords de coopération examinés et mis au point par les pays participants témoigne du succès de cette réunion. Un nouveau volet de la coopération entre l'ONUDI et l'ISO est constitué par le programme destiné à offrir à des ressortissants de pays en développement des possibilités de formation à l'étranger et à leur permettre de participer aux réunions et aux travaux des comités techniques de l'ISO.

13. La coopération avec les ONG et les organismes industriels a été influencée en 1981 par les impératifs de la Décennie du développement industriel de l'Afrique et du système de consultations. A titre d'exemple, on peut citer les Journées d'étude africaines sur la conception et la mise au point de matériel agricole qui doivent se tenir en octobre 1982 sous les auspices du Centre d'études techniques et industrielles du Caire. Conçues en fonction de la situation des pays africains, ces journées d'étude ont été organisées par l'ONUDI en étroite coopération avec un certain nombre d'ONG et d'organismes et entreprises industrielles de 20 pays d'Afrique, de l'Inde et de pays européens. Une réunion préparatoire à ces journées d'étude, organisée en novembre 1981, a rassemblé des représentants de toutes les organisations participantes, y compris l'Académie de mécanisation agricole et la Société de machinisme agricole de Chine et le Centre régional africain de conception et de fabrication techniques installé à Ibadan (Nigéria).

³ID/B/260, chap. V, par. 40.

14. En 1981, on a mis la dernière main aux études préparatoires faites en vue d'une réunion sur le rôle des ONG et des organismes industriels d'Afrique dans le développement de l'industrie des huiles et graisses végétales sur ce continent, qui fera suite à la première Consultation sur ce secteur tenue à Madrid en décembre 1977⁴. Cette réunion a été reportée à 1982 par suite des retards intervenus dans le rassemblement des données sur le terrain et devrait être organisée en coopération avec l'OUA.

15. En Amérique latine, un programme de coopération avec des ONG et des entreprises et organismes industriels, qui porterait pour commencer sur les agro-industries, le travail du bois, la métallurgie de transformation, la normalisation et le contrôle de la qualité, est examiné actuellement avec des organisations comme l'Association latino-américaine d'institutions pour le financement du développement, la Société latino-américaine de développement agro-industriel, la Fédération de chambres de commerce et associations industrielles en Amérique centrale et l'Association des dirigeants d'entreprise du Costa Rica.

16. Des ONG et des organismes industriels ont en outre participé aux activités de coopération technique de l'ONUDI en proposant des candidats qualifiés pour le fichier d'experts de l'Organisation. En étroite coopération avec le Service de l'infrastructure institutionnelle et la Section de recrutement des agents engagés au titre des projets, on s'est mis en rapport avec une cinquantaine d'organisations en vue de trouver des sociologues, des écologistes et des spécialistes du développement communautaire intégré possédant une grande expérience pour les projets de l'ONUDI relatifs à l'industrialisation des campagnes, et notamment pour ceux qui comportent des travaux à exécuter dans des conditions difficiles. En outre, grâce à la coopération apportée par des ONG et des organismes industriels, de nouvelles sociétés ont été inscrites dans le fichier de l'ONUDI où figurent les bureaux d'études et les cabinets d'ingénieurs-conseils auxquels on peut faire appel pour les achats et les marchés; des possibilités de formation pour des ressortissants des pays en développement ont par ailleurs été identifiées dans plusieurs secteurs industriels.

17. Des activités destinées à favoriser la coopération avec les universités, les instituts de R-D industrielle et l'industrie ont été lancées aux niveaux national et sectoriel comme suite à la Réunion du Groupe spécial d'experts consacrée à cette question en 1976⁵. Elles ont notamment pour objet de favoriser la conclusion d'accords de jumelage en vue d'une coopération entre des instituts de R-D industrielle de pays développés et de pays en développement et de créer des liens appropriés entre, d'une part, les universités et les instituts de R-D et, d'autre part, l'industrie. Ainsi, une proposition de projet tendant à la mise en place d'un service de recherche et de consultation industrielles et à l'élaboration d'un programme portant sur la gestion industrielle en Malaisie⁶ a été établi conjointement par l'Universiti Sains Malaysia (université scientifique) et l'ONUDI et sera mis en œuvre en étroite coopération avec la Scottish Business School et l'Université du nord de Sumatra (Indonésie). Un autre exemple de ces activités est fourni par la Réunion sur les liens entre l'industrie et les instituts de

⁴*ibid.*, par. 46.

⁵ID/B/180, chap. III, par. 62.

⁶ID/B/260, chap. V, par. 47.

recherche, notamment dans le domaine de la conception des instruments, qui a été organisée sur la base d'un partage des frais de l'ONUDI et l'Institut bulgare d'étude des instruments (NIPKIP), à Sofia, du 20 au 24 avril 1981. Lors de cette réunion ont été examinés les problèmes qui se posent en la matière aux pays participants ainsi que les moyens de les atténuer grâce à une coopération internationale. La réunion a également permis à des représentants de différents pays de procéder à des consultations bilatérales qui ont abouti à la mise au point d'un certain nombre d'accords de jumelage en vue d'une coopération entre les organismes participants de pays comme la Bulgarie, l'Égypte, la République arabe syrienne et la Thaïlande. Ces accords prévoient une coopération dans les domaines suivants : échanges des résultats de travaux de recherche, formation de chercheurs, travaux de recherche communs, organisation en commun de journées d'études et de séminaires pertinents et fourniture de moyens de recherche.

18. Les propositions de coopération avec des entreprises industrielles publiques et privées des pays développés et de pays en développement portaient notamment sur des projets relatifs à la création de laboratoires de contrôle de la qualité dans des pays en développement producteurs d'huile de coprah et de palme, avec le concours d'une société suédoise, et sur une collaboration dans le domaine des sources d'énergie renouvelables avec l'Institut belge de formation et de transfert de technologie. En outre, un répertoire des possibilités et des ressources offertes en matière de coopération industrielle internationale a été établi en 1981 d'après des réponses envoyées par des ONG et des entreprises et organismes industriels de pays développés et de pays en développement. Les données rassemblées en 1981 ont permis de commencer rapidement à associer les partenaires potentiels des pays développés et des pays en développement au niveau des organismes et des projets. Le répertoire en question porte sur des domaines d'activité tels que les coentreprises, le transfert de technologie, la sous-traitance internationale, la R-D industrielle, la conception et la mise au point des produits, la commercialisation, la gestion, la formation et la fourniture de connaissances techniques.

19. En 1981, l'accent a été mis sur le développement des zones rurales grâce au resserrement de la coopération industrielle. Dans le cadre du programme de travail prévu dans ce domaine, on a collaboré avec des coopératives industrielles nationales et avec des ONG internationales, régionales et nationales compétentes. A titre d'exemple, on peut citer la coopération instaurée avec le Comité mixte pour la promotion de l'assistance aux coopératives (COPAC). Grâce à ce Comité, des projets communs sont actuellement mis au point en vue d'aider les pays en développement à créer ou améliorer des coopératives industrielles. L'ONUDI se charge d'identifier des projets viables de coopératives industrielles, tandis que le COPAC aide à obtenir les ressources nécessaires sous forme de crédits ou de petits dons. L'Organisation a entrepris d'identifier de tels projets dans une quinzaine de pays en 1981.

20. En étroite collaboration avec l'Alliance coopérative internationale et les autorités tanzaniennes, des travaux préparatoires ont été entrepris en vue d'une conférence sur le potentiel économique et social des coopératives industrielles dans les pays en développement, qui se tiendra à Arusha du 15 au 19 février 1982. Cette réunion, à laquelle participeront des représentants de coopératives

industrielles et d'organismes coopératifs de certains pays en développement et pays développés, portera principalement sur la création de coopératives industrielles et l'amélioration de celles qui existent dans les pays en développement participants grâce à une coopération industrielle internationale. Deux consultants ont été chargés de faire connaître aux pays en développement les objectifs de la réunion et de les aider à présenter des idées et propositions de projets en vue d'une éventuelle coopération.

21. Dans le cadre du Programme commun de coopération internationale pour l'expansion des coopératives industrielles dans les pays en développement, mis sur pied par l'ONUDI et l'Union centrale polonaise des coopératives de production ouvrière⁷ en 1977, une assistance financée par l'ONUDI et l'Union sur la base d'un partage des frais a été fournie au Gouvernement du Botswana pour la mise en place d'une industrie de la bonneterie.

22. Le dialogue et la coopération entre l'ONUDI et les syndicats internationaux, régionaux, nationaux et sectoriels ont été intensifiés et élargis en 1981. La coopération avec les syndicats, qui portait déjà sur les activités liées au système de consultations, a été étendue à des domaines comme la gestion et la formation. Par ailleurs, l'ONUDI a participé aux conférences mondiales organisées en 1981 par les trois syndicats internationaux suivants : Confédération internationale des syndicats libres, Confédération mondiale du travail et Fédération syndicale mondiale.

SERVICE DE LIAISON DE NEW YORK

23. La fonction primordiale du Bureau de liaison de l'ONUDI à New York est d'assurer la présence de l'Organisation au Siège de l'ONU. Le Bureau reste en contact étroit avec les missions permanentes des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, en vue de les aider et de les renseigner sur les activités et le budget de l'ONUDI. Il maintient également des relations étroites avec le PNUD et avec le Fonds intérimaire des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement, tant au niveau des décisions de principe qu'au niveau opérationnel, et s'emploie à accélérer l'approbation des projets de l'ONUDI.

24. En 1981, le Bureau de liaison a continué de fournir des services toujours plus variés en rapport avec les programmes et les activités de plus en plus amples de l'ONUDI. A la trente-sixième session de l'Assemblée générale, il a assuré la représentation et l'information de l'ONUDI, notamment en ce qui concerne l'examen du point 69 d de l'ordre du jour ("Industrialisation"), des points relatifs au budget-programme de l'ONUDI pour la période biennale 1982-1983 et d'autres questions d'intérêt direct pour l'ONUDI qui avaient été assignées aux Deuxième et Cinquième Commissions. Il a également fourni les renseignements sur les activités de l'ONUDI demandés par les délégations.

25. Le Bureau a assuré la représentation et la participation de l'ONUDI à d'autres réunions convoquées au Siège de l'ONU (réunions intergouverne-

⁷ID/B/200, chap. VI, par. 33.

mentales et interinstitutions, groupes d'experts, groupes techniques et groupes de travail) : session du Conseil économique et social, Conseil d'administration du PNUD, Comité du programme et de la coordination, Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement (1981) et diverses réunions du Comité préparatoire pour la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables. Le Bureau a représenté le Directeur exécutif à la réunion ministérielle du Conseil économique et social interaméricain de l'Organisation des Etats américains, tenue à Washington, D.C.; il était également représenté au sein de la délégation de l'ONUDI à la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

26. Durant 1981, le Bureau est resté en contact avec d'autres organisations internationales, notamment celles qui ont leur siège à New York et à Washington, notamment la Banque mondiale, le Conseil international des hommes d'affaires pour le développement, la Banque interaméricaine de développement, l'Organisation des Etats américains, et l'Alliance to Save Energy.

27. Le centre de documentation du Bureau a élargi ses activités en ce qui concerne la fourniture de documents et d'informations à divers destinataires : membres des missions permanentes, services et départements du système des Nations Unies et autres organisations internationales, industries manufacturières, experts techniques et financiers, institutions universitaires et de recherche d'Amérique du Nord et du Sud. Il a redoublé d'efforts pour élargir ses contacts avec les associations professionnelles et les éditeurs de publications périodiques à caractère technique dans diverses branches de l'industrie, en vue de l'échange de publications et d'informations. A cet égard, des publications techniques, des études économiques et des documents connexes ont été obtenus auprès de sources en Amérique du Nord et envoyés aux fonctionnaires du Siège de l'ONUDI, notamment ceux de la Division des études industrielles et de la Division des opérations industrielles. Des arrangements ont été conclus avec le Bureau de statistique des Nations Unies en vue de la collecte de données industrielles détaillées concernant différents pays et régions, destinées à satisfaire les besoins de divers groupes au Siège de l'ONUDI.

28. Le Bureau a participé à la planification et à la coordination d'un séminaire de formation à l'intention de participants de pays en développement dans le domaine de la gestion de l'énergie, tenu à l'Institute for Energy Research de l'Université de l'Etat de New York à Stony Brook, en décembre 1981. De plus, le Bureau a directement participé aux activités suivantes : organisation de voyages d'études et assistance pour l'affectation de titulaires de bourses; réception d'experts hors siège de l'ONUDI pour des entretiens de mise au courant ou des rapports de fin de mission; assistance à la recherche de candidats qualifiés pour des missions sur le terrain; et arrangements avec des fournisseurs de matériel et de services contractuels. Le Bureau a également été prié d'entreprendre des missions spéciales, notamment des missions sur le terrain, et d'intervenir dans les domaines du transfert de technologie, de l'énergie, de la formation et de la promotion des investissements.

REPRÉSENTATION DE L'ONUDI A GENEVE

29. Durant 1981, la représentation de l'ONUDI à Genève a été réduite; du fait de la suppression d'un poste d'agent des services généraux, son effectif est actuellement de deux administrateurs et d'un agent des services généraux. Dans le courant de l'année, le Bureau a assuré le reportage de plus de 50 réunions tenues à Genève, tout en apportant l'appui voulu aux délégations du Siège de l'ONUDI qui participaient à d'autres réunions. Les réunions qui ont fait l'objet de comptes rendus étaient celles qui intéressaient le plus l'ONUDI parmi les quelque 500 réunions convoquées par les principales organisations et institutions spécialisées des Nations Unies ayant leur siège à Genève; dans les cas où le reportage de réunions offrant un intérêt pour l'ONUDI ne pouvait être assuré, le Bureau avait obtenu et retransmis la documentation voulue.

30. Les missions permanentes ci-après à Genève ont été accréditées auprès de l'ONUDI (Vienne) en 1981 : Burundi, Ghana et République-Unie de Tanzanie; la Somalie devrait être accréditée au début de 1982. Sur les 18 gouvernements dont les missions permanentes à Genève sont actuellement accréditées auprès de l'ONUDI, 6 étaient membres du Conseil de développement industriel en 1981 et d'autres ont pris part aux sessions du Conseil en qualité d'observateur. Le Bureau collabore très étroitement avec ces missions et les tient au courant de diverses questions intéressant l'ONUDI; ses services sont particulièrement sollicités au cours des sessions du Conseil économique et social et du Comité du programme et de la coordination.

31. Le Chef du Bureau a continué de rendre compte des réunions des mécanismes subsidiaires du Comité administratif de coordination. En qualité de président du Groupe de travail de l'ONUDI chargé de préparer la Consultation mondiale sur la formation de la main-d'œuvre industrielle, il a présidé les réunions de cet organisme convoquées à Vienne et à New York, et est resté en contact étroit avec les fonctionnaires intéressés de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et le culture (UNESCO) — les deux institutions spécialisées qui collaborent avec l'ONUDI à la tenue de cette Consultation — et du pays hôte, les Etats-Unis d'Amérique. Il a aussi participé à un certain nombre de séminaires et d'ateliers, et a assisté à la trente-sixième session de l'Assemblée générale au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York.

PROGRAMMES DES CONSEILLERS HORS SIEGE ET DES ADMINISTRATEURS ADJOINTS

32. A sa quinzième session, en mai 1981, le Conseil du développement industriel a pris note du rapport de l'Administrateur du PNUD sur l'appui sectoriel⁸ qui a par la suite été examiné par le Conseil d'administration du PNUD à sa vingt-huitième session en juin 1981. Le Conseil a invité le Conseil d'administration à maintenir au niveau actuel les services de conseillers

⁸DP-555.

industriels hors siège et à faire tout ce qui était possible pour les augmenter⁹. Aussi, le Conseil d'administration, dans sa décision 81/39, a-t-il approuvé l'allocation de 8 311 000 dollars pour couvrir le coût net, pour le PNUD, des services des conseillers industriels hors siège pendant l'exercice biennal 1982-1983, ce qui représente une augmentation de 1 349 000 dollars par rapport au montant de 7 962 000 alloué pour l'exercice biennal 1980-1981.

33. Le Conseil d'administration du PNUD a de plus prié son Administrateur de poursuivre les consultations engagées en vue de conclure des accords avec les gouvernements des pays bénéficiant des services des conseillers industriels hors siège de sorte qu'une partie du coût total de ces services soit financée au titre des chiffres indicatifs de planification (CIP) des pays et/ou par des sources nationales en vue d'arriver, dans la mesure du possible, à une part correspondant à un quart du coût de ces services, en tenant compte de la situation particulière des pays les moins avancés. De plus, le Conseil d'administration a invité le Secrétaire général à faire de son mieux pour que l'ONUDI prenne à sa charge une part plus importante du coût de ce programme.

34. En raison de l'augmentation des coûts du programme des conseillers industriels hors siège, le budget accru s'est révélé insuffisant pour permettre la création de nouveaux postes. L'ONUDI a donc limité son objectif pour 1981 au maintien à 47 du nombre des postes, dont 44 seraient financés par le PNUD et 3 par des fonds d'affectation spéciale. A la fin de juillet 1981, l'ONUDI a proposé au PNUD une nouvelle répartition des 47 postes en question afin d'utiliser au mieux les ressources disponibles¹⁰.

35. En juillet 1981, le Conseil économique et social a, au paragraphe 14 de sa résolution 1981/75 concernant la coopération en matière de développement industriel, invité le Secrétaire général à tout mettre en œuvre pour accroître la contribution de l'ONUDI au coût du programme des conseillers industriels hors siège, conformément aux recommandations faites par le Conseil d'administration du PNUD à sa vingt-huitième session. Pour 1981-1983, l'ONUDI a alloué sur son budget ordinaire 423 100 dollars à la couverture des frais de déplacement officiel des conseillers (conformément à l'accord initialement conclu avec le PNUD, qui finance pour sa part les traitements et les dépenses administratives). De plus, des contributions volontaires ont été reçues des Gouvernements autrichien, finlandais et japonais, pour le financement de trois

⁹A/36/16, par. 127.

¹⁰Lors de la réunion consultative interorganisations, tenue en janvier 1982, le PNUD a informé l'ONUDI qu'après une étude approfondie, et eu égard à la situation financière, les fonds approuvés dont il est fait état ci-dessus devraient être ramenés à 73,3 % en 1982 et à 64 % en 1983, de sorte que 7 105 000 dollars seulement seraient disponibles pour le programme des conseillers industriels hors siège au cours de l'exercice biennal 1982-1983. De plus, sur les 2 millions de dollars escomptés pour l'exercice biennal, 560 000 dollars seulement ont fait l'objet d'annonces de contributions au programme des conseillers industriels hors siège et ce, de la part de 7 gouvernements. Compte tenu de ces faits, l'Administrateur a décidé qu'en 1983 le PNUD ne financerait que 24 postes de conseillers contre 33 en 1981. Dans la nouvelle distribution des postes, la priorité serait donnée aux pays les moins avancés ainsi qu'aux postes qui bénéficient d'une contribution des gouvernements. Une évaluation des contrats des conseillers industriels hors siège serait donc entreprise au milieu de 1982 pour déterminer les postes qu'il conviendrait de maintenir jusqu'en 1983 et ceux qui, au contraire, seraient supprimés en 1982, de manière à en ramener le nombre total aux 24 postes disponibles.

postes supplémentaires de conseillers. Ces fonds n'ont pas encore été utilisés, en attendant que soient menées à bien les négociations entre le PNUD et l'ONUDI sur l'attribution et la répartition définitives des postes.

36. Il va sans dire qu'il est difficile, dans la situation actuelle, de répondre aux besoins des pays en développement. Or, de nouvelles réductions des fonds affectés aux missions de programmation de l'ONUDI ou à la participation à des réunions internationales importantes nécessitent un recours accru aux services des conseillers dans ces domaines. En 1981, 26 conseillers ont participé à 84 réunions. Quatre cent douze jours de travail des conseillers, soit 5,2 % du total, ont été consacrés aux seules conférences.

37. Les figures du chapitre V (B. Exécution des projets par région) donnent une indication de la répartition des postes de conseillers à la fin de 1981. Au début de 1981, l'ONUDI avait proposé au PNUD de financer 44 postes, dans l'espoir qu'ils seraient tous pourvus, et avant que le PNUD n'indique qu'il gelait le recrutement à 33 postes. On trouvera à l'appendice N une liste des lieux d'affectation des conseillers industriels hors siège et des administrateurs adjoints ainsi que des pays couverts.

38. Le programme des administrateurs adjoints a continué de s'étoffer en 1981, grâce aux contributions généreuses de la République fédérale d'Allemagne, de la Belgique, du Danemark, de la Finlande, du Japon, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Suède et de la Suisse, et des négociations sont actuellement en cours avec le Gouvernement italien pour le financement de services de ces administrateurs. Les administrateurs adjoints ont non seulement fourni une assistance précieuse aux conseillers industriels hors siège, mais ils ont de plus contribué à maintenir la présence de l'ONUDI dans bien des pays qui autrement n'auraient pas été couverts, en raison du nombre limité des conseillers.

39. En 1981, 35 administrateurs adjoints ont été recrutés, dont 3 provenaient de pays en développement. Il convient ici de remercier tout particulièrement les Gouvernements des Pays-Bas et de Norvège qui ont financé les postes correspondants. L'ONUDI va poursuivre ses négociations avec certains pays donateurs afin qu'ils financent des postes supplémentaires pour des ressortissants de pays en développement. Deux stages de formation pour administrateurs adjoints et deux réunions d'évaluations à mi-parcours ont été organisés en 1981 avec la participation de représentants de pays donateurs. A la fin de 1981, le nombre total des administrateurs adjoints sur le terrain était de 50.

40. De nouvelles mesures ont été prises pour améliorer les mécanismes de communication entre le personnel hors siège et le Secrétariat, dans le cadre du système des rapports présentés par les conseillers industriels hors siège et les administrateurs adjoints. Une analyse a été entreprise pour rendre plus homogène les informations figurant dans ces rapports, en vue de tirer parti du système informatique de l'ONUDI et d'améliorer ainsi le traitement et l'étude des rapports en question. Il serait de la sorte plus facile pour le Siège de prendre les mesures voulues et de communiquer des informations en retour, ainsi que de rechercher et d'analyser l'information. En 1981, quelque 300 rapports couvrant la quasi-totalité des pays auxquels l'ONUDI apporte son assistance ont été reçus, analysés et diffusés.

41. La première réunion régionale des conseillers industriels hors siège en Amérique latine s'est tenue à Brasilia (Brésil), du 9 au 15 septembre 1981. Les participants ont dressé un bilan détaillé des opérations de l'ONUDI en Amérique latine et formulé d'importantes recommandations en vue d'améliorer les programmes de l'ONUDI, recommandations qui tendaient à renforcer le rôle de l'Organisation dans le processus d'industrialisation de la région.

COORDINATION DES PROGRAMMES INTERINSTITUTIONS¹¹

42. La coopération entre les divers organismes et institutions des Nations Unies et la coordination de leurs programmes et activités sont assurées à différents niveaux : des organes directeurs et des chefs de secrétariat aux experts travaillant sur le terrain à des projets communs. Les paragraphes ci-après décrivent brièvement les mécanismes et activités de coordination mis en œuvre avec d'autres institutions et organismes des Nations Unies. Les activités entreprises avec le PNUD et la Banque mondiale sont traitées en détail dans un autre chapitre du présent rapport.

43. A tous les niveaux, l'ONUDI s'attache à harmoniser ses programmes avec ceux des organisations apparentées. Dans les pays en développement, la coopération est assurée au premier chef, sur le plan pratique, par les conseillers industriels principaux hors siège en poste dans les bureaux des représentants résidents du PNUD. Ils participent très souvent à des réunions de coordination concernant les projets, les programmes ou les politiques à suivre. Les conseillers régionaux et les divisions mixtes de l'industrie ont les mêmes préoccupations à l'échelon régional, dans le cadre des commissions régionales et des bureaux régionaux des institutions spécialisées.

44. Au siège, l'ONUDI coordonne ses activités avec celles d'autres organes et organismes des Nations Unies en participant aux travaux du Comité administratif de coordination (CAC) et de ses organes subsidiaires, en se faisant représenter aux réunions d'autres organismes des Nations Unies et en prenant part à des consultations régulières intersecrétariats, prévues dans les mémorandums d'accord conclus entre elle et lesdits organismes. Ces réunions intersecrétariats permettent de passer périodiquement en revue ou d'étudier les activités d'intérêt mutuel, en cours ou prévues au siège et sur le terrain.

45. Au cours de la période considérée, deux accords de coopération intersecrétariats ont été conclus; le premier (Document d'orientation concernant l'amélioration de l'équipement médical et des services de laboratoire) avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et le second (Mémorandum d'accord relatif à l'accord de coopération sur le financement des projets du secteur industriel) avec le PNUD. Les textes de ces documents sont reproduits à l'appendice B.

¹¹Un rapport détaillé sur les activités de coordination de l'ONUDI durant la période allant d'octobre 1980 à octobre 1981 (ID/B/C.3/110) a été soumis au Comité permanent à sa seizième session. Le présent chapitre résume brièvement l'évolution décrite dans ledit document et expose les activités récentes entreprises jusqu'à la fin de l'année examinée.

46. Le Document d'orientation ONUDI/OMS, qui est entré en vigueur le 19 janvier 1981, précise notamment les secteurs d'activité se prêtant à des réalisations communes, ainsi que les domaines respectifs de compétence des deux organisations; par exemple, le transfert de techniques pour la production d'équipements médicaux et de réactifs de laboratoire, attribué à l'ONUDI, ou la mise au point de techniques appropriées et la détermination des besoins (notamment dans le domaine des soins de santé primaire et des services de laboratoire) qui relèvera de l'OMS. Ce document, ainsi que le Document d'orientation ONUDI/OMS concernant la fabrication et le contrôle des produits pharmaceutiques¹², fournissent une base solide pour la coopération entre les deux organisations dans des domaines précis et s'inscrivent dans le cadre du mémorandum d'accord conclu en 1976 entre l'OMS et l'ONUDI¹³.

47. Le Mémorandum d'accord entre l'ONUDI et le PNUD, conclu en mai 1981, vise à resserrer les liens entre le préinvestissement et l'investissement en ce qui concerne les projets de coopération technique appuyés par le PNUD et exécutés par l'ONUDI, pour faciliter le financement de ces projets par des organismes de développement et de financement, ou grâce à une participation étrangère.

48. Conformément aux arrangements de coopération bilatéraux et multilatéraux existants, un certain nombre de réunions ont été organisées en 1981 afin d'examiner les activités communes et d'éviter les chevauchements. Ces réunions sont les suivantes :

Comité intersecrétariats de coordination OMS/ONUDI (Vienne, 25-27 février);

Cinquième et sixième réunions du Groupe de travail technique mixte FAO/ONUDI sur les industries de transformation et la conservation des produits alimentaires et agricoles (Rome, 23 et 24 avril; Vienne, 9 et 10 décembre);

Quatorzième session du Comité intersecrétariats de coopération UNESCO/ONUDI (Vienne, 3 et 4 septembre);

Trentième session du Groupe de travail mixte OIT/ONUDI (Genève, 5 et 6 octobre);

Deuxième Réunion du Comité mixte ONUDI/PNUE sur la coopération (Paris, 29 et 30 octobre);

Septième réunion de liaison CCI/ONUDI (Genève, 29 et 30 octobre).

49. Ces réunions et contacts intersecrétariats ont préparé le terrain pour la collaboration de l'ONUDI avec d'autres institutions et organismes des Nations Unies dans l'élaboration et l'exécution de divers programmes et projets¹⁴.

50. Sur l'invitation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'ONUDI a également participé au Programme international de développement du secteur des viandes et au Programme

¹²ID/B/240, appendice A.

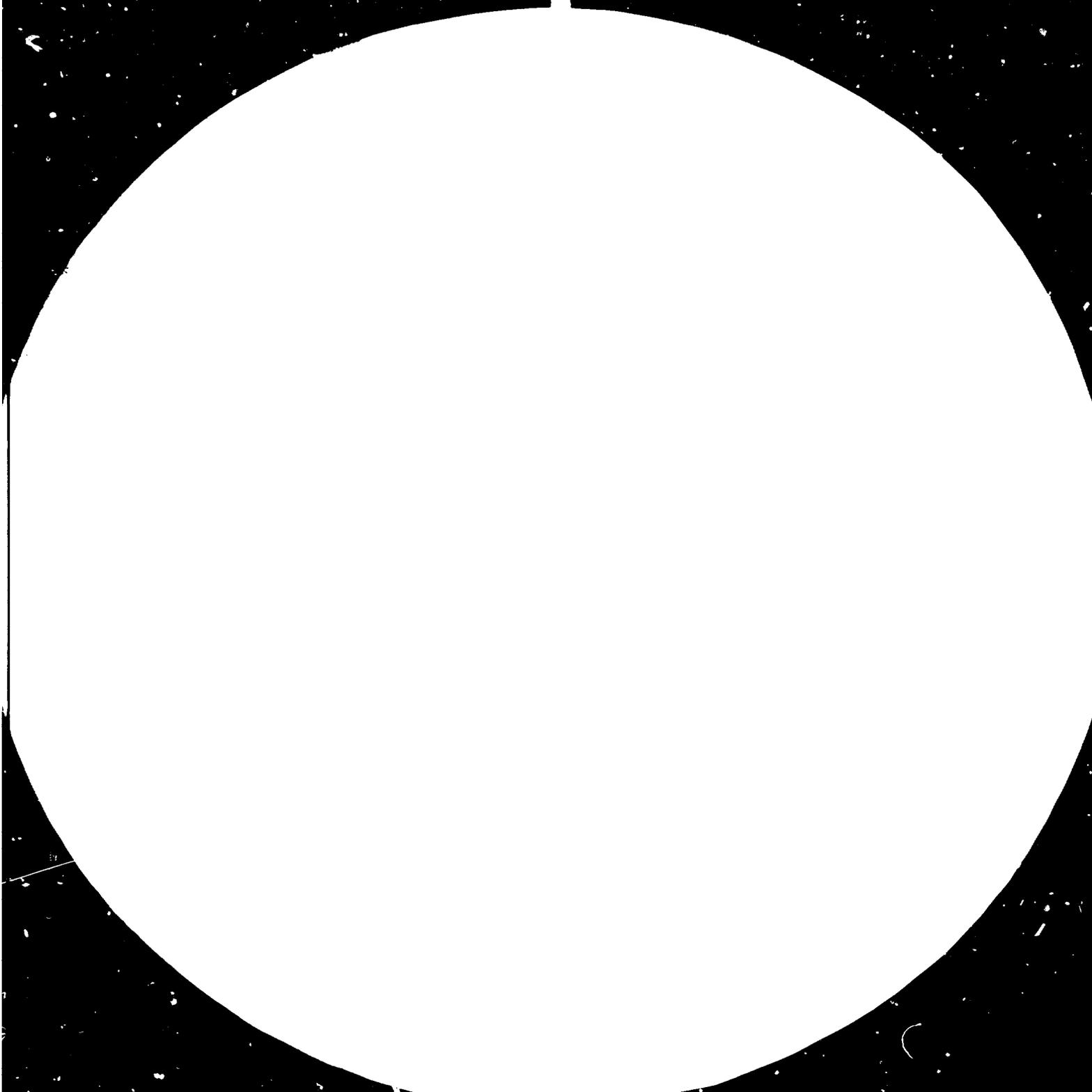
¹³ID/B/180, appendice A.

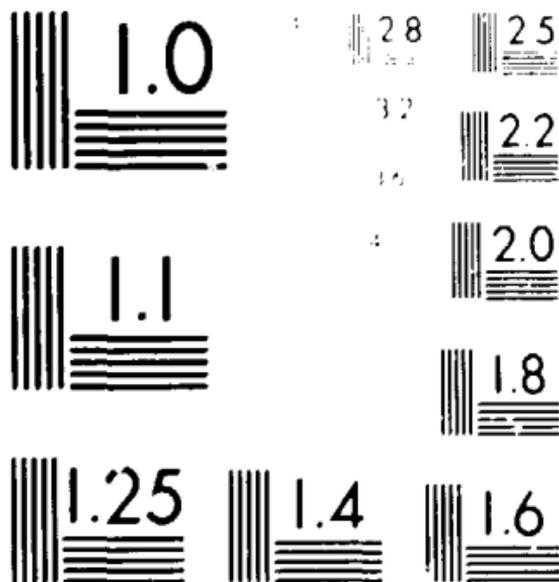
¹⁴On trouvera à l'annexe II du document ID/B/C.3/110 une liste des projets de coopération technique exécutés en commun par l'ONUDI et diverses institutions.

international de coordination du développement laitier. L'OIT et l'ONUDI collaborent en vue de l'établissement d'une série de mémorandums techniques visant à fournir aux petits producteurs des pays en développement des informations techniques et économiques détaillées sur des techniques de rechange qui devraient leur permettre de concurrencer efficacement les technologies à forte intensité de capital des pays développés. L'ONUDI a d'autre part présenté une étude à la Conférence internationale sur l'hydrologie et les fondements scientifiques de la gestion rationnelle des ressources en eau, organisée par l'UNESCO à Paris du 18 au 27 août 1981. L'ONUDI et l'UNESCO sont convenues de collaborer dans le cadre du Forum international des techniques nouvelles pour l'utilisation du charbon. L'ONUDI collabore étroitement avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), dans le cadre du Programme du PNUE pour les mers régionales, en élaborant des études sur les polluants industriels du milieu marin. Lors des Journées d'études PNUE/ONUDI sur la production d'aluminium et l'environnement, qui se sont déroulées en janvier 1981, on a envisagé d'établir un rapport général que les pays développés et les pays en développement pourraient utiliser pour définir des stratégies et des priorités relatives à l'industrie et à l'environnement. L'ONUDI a présenté à cette occasion une étude sur l'évacuation et l'utilisation des résidus de la bauxite. Avec le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, le PNUE et l'Institut international d'analyse appliquée des systèmes, l'ONUDI a parrainé le Colloque international sur la gestion des ressources en eau dans les zones industrielles, organisé par l'Association portugaise des ressources en eau et l'Association internationale des ressources en eau, qui a eu lieu à Lisbonne en 1981. L'ONUDI y a aussi présenté une étude. La coopération entre l'ONUDI et le Centre CNUCED/GATT du commerce international (CCI) porte surtout sur la coopération technique, domaine dans lequel divers projets communs sont en cours d'exécution et diverses propositions de projets sont à l'examen. Les principaux instruments de coordination des activités de l'ONUDI avec les activités de développement industriel des commissions régionales ont été les divisions mixtes de l'industrie, constituées au sein de ces commissions (sauf dans le cas de la Commission économique pour l'Europe); les programmes de travail de ces divisions sont établis et mis en œuvre en consultation avec l'ONUDI. Cette collaboration met l'accent tant sur les activités de recherche que sur des activités opérationnelles et promotionnelles dans des domaines comme les consultations sectorielles, la mise au point et le transfert des techniques, y compris la création et le fonctionnement de centres de transfert des techniques aux échelons régional et sous-régional, la formation de main-d'œuvre industrielle et la coopération économique et technique entre pays en développement. L'ONUDI collabore avec le Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales en vue de la préparation d'un certain nombre d'études industrielles et de projets de recherche, ainsi que pour le traitement de l'information, notamment de données sur les investissements étrangers et le transfert des techniques.

51. En 1981, l'ONUDI, avec d'autres organismes des Nations Unies, a participé aux activités relatives aux diverses années internationales et aux activités de suivi prévues par l'Assemblée générale. La coopération étroite entre l'ONUDI et les autres organismes des Nations Unies s'est aussi manifestée par sa participation aux réunions des Nations Unies intéressant directement ses domaines d'activité. Au cours de la période considérée, l'ONUDI a participé à

230810





MICRO COPY REPRODUCTION TEST CHART

ASTM F 2919-10 (2010) 100% COPY

quelque 200 réunions, prenant notamment part aux travaux préparatoires de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, tenue à Nairobi en août 1981, et participant aux réunions préparatoires de groupes techniques et de groupes d'experts, ainsi qu'à la réunion finale du Groupe de synthèse. Le Groupe spécial d'experts sur les questions industrielles, y compris l'utilisation de l'énergie dans le secteur des transports et les secteurs apparentés, s'est réuni à Vienne en janvier 1981, et l'ONUDI lui a fourni les services d'appui nécessaires. Parmi les autres contributions de l'ONUDI aux travaux préparatoires de la Conférence, il y a lieu de noter la rédaction d'un document de base sur les questions industrielles et l'établissement du rapport détaillé demandé par le Comité préparatoire à sa deuxième session. L'ONUDI a également collaboré avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) à la préparation et à la tenue de la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui a eu lieu à Paris en septembre 1981. Elle a en outre participé à la dixième session de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, tenue à Genève du 29 juin au 31 juillet 1981.

52. Divers organismes des Nations Unies ont été associés à certains éléments prioritaires du programme de travail de l'ONUDI, notamment le système de consultations. Ainsi, l'OIT, la FAO, la CNUCED et le CCI ont participé aux consultations sur l'industrie du cuir et des articles en cuir et sont membres des groupes préparatoires constitués à cette fin, tel le Groupe de l'industrie du cuir et des articles en cuir, dont la cinquième session a eu lieu à Vienne du 25 au 27 novembre 1981. Dans le secteur de l'industrie des engrais, les activités de coordination ont porté sur les suites à donner aux conclusions et recommandations de la troisième Consultation sur l'industrie des engrais (1981), à laquelle la FAO et le Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales ont apporté de précieuses contributions. Le Groupe de travail ONUDI/FAO/Banque mondiale sur l'industrie des engrais s'est réuni en juin 1981 en vue d'élaborer une méthode uniforme d'estimation du niveau optimal de la consommation d'engrais dans les pays en développement en 1990 et en l'an 2000. La CNUCED, la Commission économique pour l'Asie occidentale (CEAO) et le Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales ont utilement contribué à l'élaboration de la documentation présentée à la deuxième Consultation sur l'industrie pétrochimique (1981). La FAO, la CNUCED et le CCI ont apporté une contribution appréciée aux études soumises à la première Consultation sur l'industrie alimentaire (1981).

53. Dans sa résolution 35/66 B du 5 décembre 1980, l'Assemblée générale a proclamé les années 80 Décennie du développement industriel de l'Afrique et a chargé l'ONUDI d'établir et de mettre en œuvre, dans le cadre du Plan d'action de Lagos, en coopération avec la CEA et l'OUA, un programme d'action intégré visant à aider les pays et les organisations sous-régionales et régionales en Afrique. L'ONUDI a pris contact avec d'autres organisations et organes du système des Nations Unies en vue d'obtenir leur coopération à cette fin.

INFORMATION

54. En remplissant son mandat, qui consiste à informer les Etats Membres, les médias, les organisations éducatives et non gouvernementales ainsi que les

milieux d'affaires, les institutions industrielles et le public en général des activités de l'ONUDI, la Section de l'information a continué à rassembler, traiter et diffuser des informations sur le rôle que joue l'ONUDI en vue d'accélérer l'industrialisation des pays en développement et de contribuer à l'établissement d'un nouvel ordre économique international.

55. Des services complets d'information sont aussi fournis pour les autres services et organismes des Nations Unies installés au Centre international de Vienne (CIV). En 1981, la Section, qui fonctionnait déjà comme service d'information de l'ONU pour l'Autriche a été appelée à étendre cette activité à la République fédérale d'Allemagne.

56. Les principales réunions de l'ONUDI couvertes par la Section en 1981 ont été celles du Conseil du développement industriel et de son Comité permanent ainsi que les consultations sur les industries pétrochimiques, sur l'industrie des produits alimentaires, et sur celle des biens d'équipement. En ce qui concerne les réunions de l'ONU, la Section s'est occupée des sessions ordinaires de la Commission des stupéfiants, de la Commission du développement social et de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, ainsi que des réunions des Comités consultatifs pour l'année internationale de la jeunesse, de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement, de l'Année internationale des personnes handicapées et du Colloque international d'experts.

57. Au total, 268 communiqués de presse ont été rédigés en anglais et, pour la plupart, traduits en français, aux fins de distribution mondiale; 343 ont été publiés en allemand en vue de leur distribution en Autriche et en République fédérale d'Allemagne.

58. Outre la production de notices d'information et de reportages à l'intention de la presse, les efforts ont porté sur la contribution de l'ONUDI à la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables qui a eu lieu à Nairobi en août 1981, et à la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, tenue à Paris en septembre 1981. En novembre 1980, le quinzième anniversaire de l'ONUDI a fourni une occasion appropriée de mieux faire connaître au public les importantes réalisations que l'Organisation compte à son actif depuis son établissement.

59. Les prospectus contenant des informations de base sur l'ONUDI ont été mis à jour et publiés en quatre langues. Une version révisée et mise à jour de la publication intitulée *UNIDO-Global Organization for International Industrial Co-operation* est en voie d'achèvement. Le texte de neuf brochures de la série "UNIDO for industrialization" a été remanié; plusieurs autres de ces ouvrages sont en préparation. Entre autres publications produites en 1981, il y a lieu de mentionner la brochure sur l'Année internationale des personnes handicapées, des versions en langue allemande de brochures de la série "Les Nations Unies aujourd'hui — 1981", et le rapport du Secrétaire général sur les travaux de l'Organisation pour 1981¹⁵.

60. En vue de répondre à la demande croissante de documentation sur des sujets spécifiques et de diversifier la distribution des communiqués de presse à

¹⁵A/36/1.

des publics déterminés, la mise sur ordinateur des listes d'abonnés a commencé en 1981, ce qui permettra de passer du chiffre actuel de 2 000 à celui de 30 000 destinataires éventuels. En adaptant les envois aux besoins des usagers intéressés par tel ou tel sujet, ce système devrait considérablement améliorer l'impact global des activités d'information sans forcément majorer les coûts d'expédition, et devrait aider à fortement accroître le rapport coût-efficacité des opérations de presse.

61. En vue de maintenir et de renforcer les contacts avec les agences de presse internationales, les journaux, et les stations de télévision et de radiodiffusion, 53 nouveaux correspondants étrangers et représentants de médias locaux ont été accrédités à titre permanent en 1981, ce qui porte à 163 le nombre total de journalistes entretenant des relations de travail étroites avec l'ONUDI et les organismes de l'ONU installés au CIV.

62. En 1981, plus de 50 interviews radiodiffusées ou télévisées de représentants assistant à des réunions de l'ONU ou de l'ONUDI et de hauts fonctionnaires des deux organisations ont été réalisées pour être distribuées aux stations émettrices des pays développés et des pays en développement. La télévision électronique sera de plus en plus utilisée pour les programmes de mise au courant et de formation organisés à l'intention des personnels du Siège et hors siège.

63. Une étroite coopération avec les programmes d'émission sur ondes courtes de la British Broadcasting Corporation (BBC), de la Deutsche Welle et de l'Österreichischer Rundfunk (ORF), qui émettent fréquemment à destination de l'Afrique, de l'Extrême-Orient et de l'Amérique latine, a permis de diffuser de nombreuses interviews lors desquelles des problèmes relatifs à l'industrialisation des pays en développement ou ayant trait aux travaux d'autres organismes de l'ONU installés au CIV étaient étudiés de façon approfondie.

64. Des photographies des activités et réunions hors siège de l'ONUDI ont été distribuées aux centres d'information des Nations Unies dans le monde entier ou directement envoyées aux médias internationaux et nationaux, y compris des revues techniques. Plusieurs expositions spéciales ont été organisées au CIV. L'une d'elles commémorait le quinzième anniversaire de l'ONUDI; une autre avait pour thème l'Année internationale des personnes handicapées.

65. Un film consacré à l'ONUDI est en cours de réalisation; il est financé par l'Organisation et par le Département de l'information du Siège des Nations Unies; la prise de vues se fait en Afrique, en Amérique latine et en Autriche. On espère que les travaux d'après filmage, effectués au Siège de l'ONU, seront terminés pour le printemps de 1982.

66. Au cours de la période considérée, il y a eu un accroissement marqué du nombre des programmes éducatifs, des programmes d'information, des réunions d'information, des conférences et séminaires organisés par la Section. Quarante-cinq programmes détaillés d'information portant sur les activités de l'ONUDI, de l'ONU en général et des organismes de l'ONU installés au CIV ont été organisés et ont réuni environ 900 participants — parlementaires, étudiants et représentants des milieux d'affaires et de gestion — venus d'une

trentaine de pays. En outre, quelque 200 réunions d'information ont été organisées au profit des cinq milliers d'étudiants qui ont visité le CIV.

67. Des contacts ont été établis à Vienne avec des représentants de plus de 150 organisations non gouvernementales accréditées auprès des Nations Unies. La Section a participé à des réunions d'information tenues à l'intention d'organisations non gouvernementales, a distribué de la documentation et renforcé ses relations avec les organisations locales en participant à leurs réunions, en organisant des programmes de conférences, etc.

68. En 1981, près de 1 200 demandes écrites de renseignements sur les activités de l'ONUDI et autres organismes installés au CIV ont été traitées. Y figuraient des demandes d'informations de caractère général sur le travail fait par l'ONUDI, ou de renseignements détaillés sur des activités déterminées destinés à être utilisés pour des publications ou des recherches. Il y a eu aussi une augmentation du nombre des demandes de renseignements téléphonées et des visites individuelles à la bibliothèque de la Section.

69. La Section est aussi chargée du service des visites guidées. Au cours de cette seconde année de son fonctionnement, ce service a accueilli quelque 48 000 visiteurs, et facilité les arrangements relatifs à la réception des visiteurs de haut rang. Le programme des visites guidées comporte, outre des renseignements techniques sur les bâtiments, des expositions sur les activités de l'ONU et de ses organismes installés à Vienne; la projection de films; une présentation multimédia, et des réunions d'information. Une brochure sur le fonctionnement des visites guidées a été publiée en quatre langues.

70. Afin de maintenir et de renforcer la coopération et la coordination avec ses contreparties au sein du système des Nations Unies, la Section a participé activement, partout où cela était nécessaire et financièrement réalisable, à des réunions du Comité commun de l'information des Nations Unies (CCINU) et de ses groupes de travail, ceux en particulier qui s'occupent de l'information relative au développement; et collaboré au périodique *Development Forum*, et au *World Newspaper Supplement on Development Issues*. L'ONUDI a aussi offert d'accueillir la neuvième session ordinaire du CCINU qui doit se tenir au printemps de 1982 à Vienne.

Chapitre VIII

ADMINISTRATION GENERALE

EFFECTIFS

1. Le Service du personnel de l'ONUDI a poursuivi ses activités dans le cadre de son mandat, qui comprend le recrutement et la gestion non seulement du personnel du Secrétariat de l'ONUDI, mais aussi de la plupart du personnel des autres unités administratives des Nations Unies installées au Centre international de Vienne (CIV).

2. Le Service du personnel a continué à s'employer à mettre en œuvre les diverses résolutions en matière d'administration adoptées par l'Assemblée générale au cours des dernières années. En ce qui concerne le recrutement de nationaux d'Etats Membres jusqu'ici non représentés ou sous-représentés, la progression — modeste, il est vrai — réalisée en 1979 s'est poursuivie. Comme il ressort du rapport que le Corps commun d'inspection (CCI) a présenté à l'Assemblée générale à sa trente-sixième session¹, la proportion des postes attribués aux nationaux de ces pays à l'ONUDI est passée de 15,1 à 25 % pendant la période de deux ans comprise entre le 1er juillet 1978 et le 30 juin 1980, tandis que diminuait en conséquence (de 32,1 à 25 %) celle des postes revenant aux nationaux d'Etats Membres surreprésentés. D'après le CCI, l'ONUDI est l'un des très rares organismes des Nations Unies qui aient autant approché l'objectif de 40 % fixé par l'Assemblée générale dans ses résolutions 33/143 et 35/210. Le Secrétariat a cependant continué d'éprouver de grandes difficultés à recruter, dans les pays non représentés ou sous-représentés, du personnel possédant les qualifications spécialisées requises par les activités techniques de l'ONUDI. Il s'est également avéré difficile de trouver des candidates pour des postes d'administrateurs, à tous les niveaux, comme il est indiqué plus loin, aux paragraphes 13 et 14.

3. Le rapport entre les engagements pour une durée déterminée et les nominations à titre permanent a également fait l'objet de commentaires du CCI, qui a noté qu'au 30 juin 1980 le pourcentage des fonctionnaires engagés pour une durée déterminée était de 49,7 % pour l'ONUDI contre 38,2 % pour l'ensemble du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

¹JIU/REP/81/10.

4. Dans sa résolution 35/210, l'Assemblée générale a également prévu le maintien de la pratique consistant à réserver 30 % de tous les postes P-1 et P-2 vacants aux candidats ayant réussi le concours pour la promotion d'agents des services généraux aux grades d'administrateurs. Il a en outre été décidé que les autres postes P-1/P-2 devraient être réservés au recrutement par concours de candidats de pays non représentés ou sous-représentés. En attendant la fin de ce processus, le recrutement à des postes vacants des catégories P-1 et P-2 a été bloqué.

5. Le tableau 1 ci-après présente la ventilation par catégorie des effectifs — masculin et féminin — du Secrétariat de l'ONUDI au 31 décembre 1981, avec les chiffres correspondants pour 1979 et 1980.

TABLEAU I. COMPOSITION DU SECRETARIAT DE L'ONUDI^a

Catégories	Au 31 décembre 1979		Au 31 décembre 1980		Au 31 décembre 1981	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
P-5 et au-dessus	124	1	131	2	129	2
P-1 à P-4	220	49	214	61	224	64
Agents des services mobiles	1	—	1	—	1	—
Agents des services généraux	145	512	161	547	168	601
Travailleurs manuels	79	4	95	5	105	7
Total partiel	569	566	602	615	627	674
TOTAL	1 135		1 217		1 301	

^aLes chiffres incluent les conseillers interrégionaux et les conseillers techniques spéciaux affectés au Siège de l'ONUDI; ils ne comprennent ni le personnel recruté pour des périodes de courte durée, ni les conseillers industriels hors siège. Au 30 septembre 1981, il y avait 5 conseillers interrégionaux et 13 conseillers techniques spéciaux. Les chiffres incluent également les fonctionnaires dont les postes sont imputés sur les chapitres 27 à 29 du budget et sur les fonds pour le personnel temporaire.

Recrutement

6. Au 30 septembre 1981, le nombre de postes d'administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur prévu pour l'ONUDI était de 474, dont 359 financés par le budget ordinaire, 98 au titre des frais généraux, 7 par la Banque mondiale et 10 sur les chapitres 27 à 29 du Budget (postes alloués pour la fourniture par l'ONUDI de services aux unités administratives des Nations Unies installées à Vienne et pour l'entretien du CIV). Il faut y ajouter 5 postes de conseillers interrégionaux financés par le programme ordinaire de coopération technique, 4 postes d'administrateurs financés sur les crédits pour le personnel temporaire recruté pour les conférences des Nations Unies et un poste d'administrateur financé sur les crédits pour le personnel temporaire de l'ONUDI affecté à des tâches générales. Au 1er janvier 1981, 22 nouveaux postes d'administrateurs avaient été approuvés ou régularisés (12 au titre du budget ordinaire de l'ONUDI et 10 à celui des chapitres 27 à 29 du Budget) et 2 postes financés au titre des frais généraux ont été approuvés au cours de l'année. Il y avait

63 postes vacants, pour lesquels les formalités de recrutement étaient plus ou moins avancées, contre 51 en 1980. Sept postes de P-2 avaient été réservés pour les candidats qui passeraient avec succès le concours et pour les candidats de pays non représentés ou sous-représentés et six étaient des postes relevant des services linguistiques, pour lesquels le recrutement est assuré par le Siège de l'Organisation des Nations Unies.

7. En 1981, il a été recruté pour l'ONUDI 135 administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, contre 167 en 1980. Ces recrutements se répartissent comme suit : 28 nominations nouvelles pour au moins un an, y compris 1 fonctionnaire temporairement affecté et 5 fonctionnaires mutés d'autres organismes des Nations Unies et 2 conseillers techniques spéciaux; 20 nominations pour des périodes de durée déterminée inférieure à un an, qui devraient être transformées en nominations pour une période de durée déterminée d'au moins un an; 20 nominations pour des périodes de durée déterminée, transformées de cette manière; 13 nominations qui doivent encore être examinées par les organes chargés des nominations et des promotions; 54 nominations pour des périodes de courte durée ou de durée déterminée, qui ne devraient pas être transformées en une autre forme d'engagement. Pendant l'année considérée, la nomination d'un fonctionnaire engagé au titre des dispositions de la série 200 du Règlement du personnel a été transformée en nomination de la série 100. En 1981, 57 administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur ont quitté l'Organisation, contre 46 en 1980.

8. Au cours de l'année considérée, le nombre des recrutements à l'ONUDI d'agents des services généraux et travailleurs manuels pour des périodes de durée déterminée a été de 145 et 48 fonctionnaires ont été transférés de diverses unités administratives des Nations Unies ou réaffectés à l'intérieur de l'ONUDI. Au cours de 1981, le nombre total des nominations, des transferts et des réaffectations a été de 151. Au total, 85 fonctionnaires de ces catégories (contre 79 en 1980) ont quitté l'Organisation, dont 6 pour transfert ou affectation à d'autres unités des Nations Unies, 3 pour transfert à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et 2 pour transfert à la suite d'une promotion à la catégorie des administrateurs — l'un à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et l'autre au Siège de l'ONU.

9. Le Service du personnel de l'ONUDI a également assuré le recrutement d'agents des services généraux et travailleurs manuels pour toutes les unités des Nations Unies installées au CIV, ainsi que celui d'administrateurs et de consultants pour plusieurs d'entre elles².

10. Pour 1981, on a recruté 5 administrateurs (contre 9 en 1980) dans les unités des Nations Unies pour des périodes de durée déterminée et il a également été procédé à 18 autres engagements, contre 22 en 1980. Pendant l'année considérée, 14 fonctionnaires de cette catégorie ont quitté les unités des Nations Unies. Au cours de la même période, 73 agents des services généraux et travailleurs manuels (contre 57 en 1980) ont été recrutés pour une durée déterminée (dont 6 transferts de l'ONUDI, 1 de l'AIEA et 1 de l'Office des Nations Unies à Genève). En outre, 7 administrateurs ont été engagés sur contrat de courte durée (contre 20 en 1980), 4 contrats ont été prolongés et on a

²ID/B/260, chap. VII, par. 11.

passé 74 contrats de courte durée (contre 111 en 1980) pour des agents des services généraux et travailleurs manuels (tous les contrats de courte durée sont inclus dans les chiffres figurant au tableau 2).

TABLEAU 2. CONTRATS DE COURTE DUREE CONCLUS ENTRE LE 1^{er} JANVIER ET LE 31 DECEMBRE 1981

	<i>Personnel de conférence</i>			<i>Total</i>
	<i>Traducteurs/interprètes (administrateurs)</i>	<i>Agents des services généraux et travailleurs manuels</i>	<i>Autres catégories de personnel</i>	
ONUDI	434	508	421	1 363
Nations Unies	153	169	85	407
Divers	81	19	—	100
TOTAL	668	696	506	1 870

11. En 1981, comme l'année précédente, le recrutement de personnel temporaire pour les conférences n'a pas été limité aux besoins de l'ONUDI, et il a intéressé également les unités des Nations Unies à Vienne, le Siège de l'Organisation des Nations Unies, et d'autres organisations intergouvernementales. Ainsi, le Service du personnel a passé, pour les diverses réunions de ces organismes, 1 364 contrats, contre 1 024 en 1980. Il a en outre été conclu 506 contrats de courte durée pour la fourniture de services divers par le Secrétariat (voir ci-dessus par. 7 et 10). Le tableau 2 ci-après récapitule les contrats de courte durée passés pendant la période examinée.

12. Pour l'ONUDI, y compris le Programme de coopération Banque mondiale/ONUDI, il a été passé 468 contrats avec des consultants et des experts indépendants pour la fourniture de services spécialisés. On a en outre conclu 85 contrats pour le compte du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants et d'unités des Nations Unies. Au cours de la période considérée, on a donc conclu au total (toutes sources de fonds comprises) 553 contrats de ce genre contre 397 en 1980.

Emploi des femmes

13. A la fin de l'année, 66 femmes occupaient des postes d'administrateurs, ce qui représente 15,7 % du total pour cette catégorie de personnel (les chiffres correspondants pour 1980 sont 63 et 15 %). L'accroissement très modeste constaté est sans rapport avec les efforts déployés sans relâche afin de trouver des candidates qualifiées pour des postes vacants exigeant une spécialisation poussée. La sous-représentation des femmes administrateurs au Secrétariat de l'ONUDI est due surtout au renouvellement rapide du personnel, qui a eu un effet négatif sur les effectifs féminins au cours des dernières années. Si 10 femmes ont pu être recrutées au cours de l'année et une promue à un poste d'administrateur par voie de concours, 8 ont quitté le Secrétariat.

14. On a constaté un accroissement de la proportion des candidatures présentées par des femmes ayant des qualifications requises, qui est passée de 13 % du total en 1980 à 18 % en 1981. Cette amélioration s'explique par les efforts que déploie le Secrétariat pour encourager les femmes à faire acte de candidature, directement ou par l'entremise des représentants des pays. Toutefois, 40 % des candidatures reçues provenaient de ressortissants de pays surreprésentés. Le chiffre correspondant pour les pays en développement non surreprésentés n'était que de 13 %.

15. Sur les 45 administrateurs ayant bénéficié d'une promotion au cours de l'année, les femmes étaient au nombre de 11, ce qui représente 24 % du total, 40 % des promotions pour la classe P-2, 46 % pour la classe P-3 et 27 % pour la classe P-4. Par ailleurs, les femmes ont continué à être bien représentées dans les organes administratifs et consultatifs de l'ONUDI.

Gestion du personnel

16. Le Service du personnel est chargé de gérer tout le personnel de l'ONUDI (y compris les agents engagés au titre de projets et le personnel hors siège recruté sur place) et des unités administratives des Nations Unies installées à Vienne. Au 31 décembre 1981, ces effectifs atteignaient 2 438 contre 2 295 au 31 décembre 1980, soit un accroissement de 6 %. Les effectifs du Secrétariat (contrats mensuels y compris) sont passés de 1 314 (en 1980) à 1 356 (en 1981) (augmentation de 3,2 %)³, et ceux des unités des Nations Unies de 299 à 323 (augmentation de 9,7 %). Les chiffres pour les agents engagés au titre de projets sont passés de 539 en 1980 à 574 en 1981, tandis que les effectifs du personnel hors siège recruté localement augmentaient de 25,9 %, passant de 143 à 180. Si le volume des travaux administratifs s'est accru en conséquence, les effectifs des services assurant la gestion du personnel n'ont guère été renforcés pendant la période considérée.

17. Après consultation avec le Bureau des services du personnel au Siège de l'ONU et les unités des Nations Unies installées au CIV, il a été décidé d'appliquer une formule assurant la représentation de ces unités dans les divers organes mixtes personnel/administration de l'ONUDI⁴. Ces organes jouent un rôle important pour ce qui est de représenter les intérêts du personnel car ils permettent à des membres du Secrétariat de participer à l'élaboration des politiques concernant la gestion du personnel, ainsi qu'aux nominations et promotions de fonctionnaires jusqu'à la classe P-4 comprise.

³L'accroissement des effectifs s'explique principalement par le recrutement de personnel supplémentaire d'appui — agents des services généraux et travailleurs manuels — pour les conférences tenues à Vienne et par la transformation d'engagements à court terme en nominations pour une durée déterminée.

⁴Les organes mixtes suivants existent à l'ONUDI : Comité consultatif mixte, Comité des nominations et des promotions, Organe subsidiaire des nominations et des promotions, Commission paritaire de recours, Comité paritaire de discipline, jury chargé d'examiner les plaintes faisant état d'un traitement discriminatoire, Comité mixte pour la formation du personnel et l'orientation des carrières, UNIDO Staff Assistance Committee (Comité d'assistance au personnel), et Staff Welfare Board (Conseil du bien-être du personnel).

18. Au cours des précédentes années, le Secrétaire général a délégué des pouvoirs additionnels en matière de personnel au Directeur exécutif. Le 7 mai 1981, le Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion a habilité le Directeur exécutif, au nom du Secrétaire général, à établir et diffuser des avis de vacance de postes, à affecter des fonctionnaires, dans certaines conditions, à telle ou telle unité ou activité de l'ONUDI, et à réemployer ou réintégrer d'anciens fonctionnaires de l'Organisation. Le Conseil du développement industriel, à sa quinzième session, a pris note du degré d'autonomie accordé actuellement dans le domaine de l'administration du personnel⁵. Le Directeur exécutif est resté en contact avec le Secrétaire général en vue d'un nouvel accroissement de l'autonomie de l'ONUDI en matière administrative, conformément aux politiques et règlements pertinents de l'Organisation des Nations Unies, dans le cadre des dispositions préparatoires à la transformation de l'ONUDI en institution spécialisée. En août 1981, le Directeur exécutif a soumis au Secrétaire général une demande tendant au réexamen de propositions présentées en octobre 1979⁶ et relatives à une délégation élargie de pouvoirs à l'ONUDI. La question est toujours à l'étude, et le Directeur exécutif fera rapport au Conseil du développement industriel sur tous faits nouveaux qui se produiraient sur ce point.

19. Pendant la période considérée, le Service du personnel a continué de mettre en œuvre les diverses réformes en matière de politique du personnel décidées par l'Assemblée générale, comme le classement des postes des catégories "administrateurs", "agents des services généraux" et "travailleurs manuels", et l'amélioration des perspectives de carrière grâce à la formation et à l'organisation de concours pour la promotion d'agents des services généraux à la catégorie des administrateurs. Par ailleurs, des innovations ont été apportées en ce qui concerne l'affectation du personnel — diffusion de la liste des postes vacants à tous les administrateurs du Secrétariat, établissement d'un répertoire des fonctionnaires intéressés par une réaffectation, etc. Le Service du personnel a également participé aux travaux interinstitutions pour la coordination des politiques et méthodes en matière de gestion du personnel, menés dans le cadre du Comité consultatif pour les questions administratives (CCQA) et de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI).

20. Le Service du personnel est chargé d'appliquer le système de classement des postes mis en œuvre au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies ces dernières années. La plupart des postes d'administrateurs de l'ONUDI ont été classés au cours d'une enquête menée par le bureau du Service du personnel du Siège en 1978 et 1979. Cependant, de nouvelles normes établies par la CFPI pour le classement des postes d'administrateurs ont été introduites au Secrétariat le 1er janvier 1981. Il a donc fallu, depuis cette date, soumettre des descriptions de postes au bureau du Service du personnel pour le classement de tous les postes nouveaux ou vacants, avant de pouvoir entreprendre une procédure de transfert ou de recrutement. La première phase d'une nouvelle enquête sur tous les postes d'administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur de l'ONUDI (jusqu'à la classe D-2 comprise) a commencé en septembre 1981, nécessitant de nouvelles descriptions de postes, qui seront

⁵A/36/16, par. 212.

⁶ID/B/C.3/90, par. 3.

classées selon les normes de la CFPI. L'application du système de classement pour les agents des services généraux et les travailleurs manuels de l'ONUDI⁷ s'est poursuivie à Vienne selon le calendrier établi; à la fin de 1981, le Service du personnel avait classé près de 350 des 660 postes inclus dans le système. Après achèvement du classement, vers le milieu de 1982, le système sera mis en œuvre dans les unités des Nations Unies.

21. Le programme de formation du personnel s'est encore élargi. Au total, 440 fonctionnaires ont suivi 13 stages, contre 195 pour 4 stages en 1980. Le nombre des administrateurs ayant participé à des stages de formation est passé de 17 en 1980 à 75 en 1981. Les stages visant à accroître les compétences en matière de gestion et d'encadrement ont réuni 75 participants. En outre, un nombre restreint de fonctionnaires, et plus particulièrement ceux s'occupant de l'exploitation du matériel de traitement des textes, ont suivi des stages organisés par les services d'informatique du CIV. La section de traitement électronique de l'information de l'ONUDI a organisé la formation du personnel utilisant des terminaux d'ordinateurs. A la fin d'octobre 1981, des projets d'études à l'extérieur avaient été approuvés pour 31 fonctionnaires; il s'agissait entre autres de stages techniques destinés à des membres de la section de gestion des bâtiments et ayant pour objet d'accroître la capacité interne en ce qui concerne l'entretien des matériels et installations techniques du CIV. Les besoins de formation ont fait l'objet d'une enquête menée avec l'assistance de spécialistes du Centre international de perfectionnement professionnel et technique du Bureau international du Travail. Les résultats de cette enquête devraient servir à élaborer un programme à moyen et long terme afin de répondre à des besoins précis de formation. La plupart des stages de l'ONUDI sont ouverts aux fonctionnaires des unités administratives des Nations Unies et de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Etant donné que, depuis septembre 1981, le programme d'enseignement des langues mis sur pied par l'ONUDI constitue un service commun du CIV, géré par l'Organisation, les faits nouveaux intéressant ce programme sont exposés plus loin (voir par. 51 du présent chapitre).

22. Selon un arrangement conclu avec les autorités autrichiennes, l'accord complémentaire passé avec l'ONUDI concernant la participation au système autrichien de sécurité sociale s'appliquera également aux fonctionnaires des unités administratives des Nations Unies à Vienna. Les formalités de ratification de cet arrangement ne seront cependant achevées qu'en 1982. Les autorités autrichiennes se sont réservé le droit de rouvrir les discussions sur les accords passés avec l'ONUDI et l'AIEA lorsque le Parlement autrichien aura pris certaines décisions touchant son programme de sécurité sociale.

PERSONNEL AFFECTE AUX PROJETS

23. En 1981, la Section de recrutement des agents engagés au titre de projets (SRAP) a absorbé quelque 47 % des dépenses totales de coopération technique de l'ONUDI : 946 experts ont été recrutés (contre 926 en 1980) et 549 ont vu

⁷ID/B/260, chap. VII, par. 22.

leur contrat prolongé; le total des mois de travail s'est élevé à 6 708 (contre 6 560 en 1980 et 6 161 en 1979).

24. La durée moyenne des prolongations de contrat a été en 1981 de 5,38 mois, alors que celle des nouvelles nominations est tombée à 4,3 mois. Cette évolution confirme la tendance à réduire la durée des contrats, constatée durant les années précédentes et illustrée par les chiffres ci-dessous concernant les dix dernières années (le chiffre pour 1980 est plus élevé en raison du recrutement, pour des contrats à moyen terme, de 70 experts affectés à un projet de grande ampleur relatif à l'industrie du ciment)⁸.

1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
6,45	6,22	5,62	5,31	5,31	4,61	4,59	4,27	4,45	4,03

25. La tendance à abrégier les durées d'affectation est due, en partie, à l'augmentation de la demande de services de consultants hautement spécialisés, rares et onéreux, dont le recrutement pose un certain nombre de problèmes, tels que la localisation des compétences, le niveau des rémunérations, etc. En raison du surcroît de travail qu'imposent ces recrutements, la majeure partie des fonds pour heures supplémentaires utilisés par la Division des opérations industrielles sont allés à la SRAP.

26. Les compétences très spécialisées demandées sont détenues avant tout par des institutions, sociétés et entreprises de pays industrialisés. Bien que l'ONUDI puise largement à ces sources, il faut noter que certaines règles et directives de l'Organisation des Nations Unies ne permettent pas d'agir avec la souplesse voulue dans ce contexte. La SRAP doit souvent affronter la concurrence de sociétés privées de consultation et d'organisations d'assistance technique bilatérale pour obtenir les services de personnes qui, dans bien des cas, ne sont pas attirées par les salaires et avantages qu'offre le Système des Nations Unies et qui sont rarement disponibles à la date fixée et pour la durée voulue.

27. Durant l'année considérée, la SRAP a continué, dans toute la mesure possible, d'adapter les procédures en vigueur et d'innover de manière à pouvoir répondre de manière plus souple et plus efficace à l'évolution de la demande. Malgré ces efforts, le délai moyen entre l'approbation d'un poste et l'envoi d'un expert sur le terrain ("temps mort") est toujours de 4,88 mois, ce qui n'est pas encore satisfaisant. Il faut espérer que le "temps mort" de 3,7 mois enregistré pour les experts ayant rallié leur poste en décembre 1981 augure bien de l'avenir.

28. Une des innovations de la Section a consisté à développer l'informatisation de la planification et du contrôle du recrutement, grâce aux deux terminaux installés en 1980⁹. En 1981, on s'est efforcé de recourir toujours davantage aux statistiques et aux rapports établis grâce à la nouvelle base de données, qui est devenue un outil de gestion efficace non seulement pour la SRAP mais également pour d'autres sections et services de l'ONUDI. Le personnel du Groupe de la planification et du contrôle du recrutement a reçu

⁸Ibid., par. 48.

⁹Ibid., par. 42.

une formation dans le domaine de l'utilisation des terminaux et de la programmation de base, de sorte que la SRAP pourra bientôt programmer elle-même ses statistiques et rapports. En outre, le personnel chargé du recrutement et le personnel technique reçoivent toutes les deux semaines un état informatisé du recrutement au titre des projets. On concentre maintenant les efforts sur la mise au point d'un nouveau système informatisé pour le fichier des experts, auquel pourraient être incorporées les données concernant les experts, les bourses d'études, les achats et contrats, etc., de manière à disposer d'un mécanisme général pour la planification et le contrôle des activités de coopération technique. En 1981, la SRAP a publié le *UNIDO Project Personnel Recruitment Section Manual*, qui, décrivant en détail les règles et procédures à suivre, aidera les fonctionnaires, au Siège et sur le terrain, ainsi que les services de recrutement du PNUD et des pays intéressés à coopérer efficacement avec la Section.

29. Afin de contribuer à accélérer le recrutement des experts en 1981, la SRAP a davantage recouru aux accords de prêts donnant lieu à remboursement, aux termes desquels des experts sont mis à la disposition de l'ONUDI sans que soient rompus leurs liens contractuels avec leurs employeurs permanents¹⁰. On a poursuivi le dialogue avec les institutions, entreprises et organismes gouvernementaux intéressés, dans les pays industrialisés et dans les pays en développement, en vue de promouvoir ces accords, et les services nationaux de recrutement ont été d'un grand secours à cet égard. On compte que cette formule sera plus largement appliquée, car, étant donné la situation critique du marché de la main-d'œuvre, les experts répugnent à abandonner un emploi sûr pour travailler à un projet des Nations Unies, ce qui ne leur ouvre — dans le meilleur des cas — que peu de perspectives de carrières, tout en réduisant leurs chances de réintégration professionnelle dans leur pays d'origine.

30. L'action de la SRAP a continué d'être entravée par des retards imprévisibles dans l'approbation des experts par les gouvernements bénéficiaires; ainsi, trop souvent, les experts ne pouvaient plus être recrutés, du moins dans les délais prévus. Conformément à la vocation de "dépannage" du programme des Services industriels spéciaux (SIS), le Secrétariat a continué d'œuvrer vigoureusement à simplifier le recrutement des experts engagés pour une courte période au titre de ce programme. En 1981, pour la première fois, un certain nombre d'experts recrutés à court terme dans le cadre des SIS ont été sélectionnés et engagés sans que soient suivies les procédures habituelles d'approbation gouvernementale. Cette nouvelle méthode était en principe limitée aux missions urgentes, pour lesquelles l'ONUDI présélectionnait un candidat aux compétences et aux qualifications avérées, disponible à brève échéance. Elle a permis de réduire fortement les délais de recrutement et, plus important encore, de fournir les experts au moment voulu. Ces résultats encourageants laissent à penser qu'en prenant les précautions voulues on pourrait continuer de recourir à cette formule pour le recrutement d'experts au titre des SIS. Même pour des projets autres que ceux des SIS, on s'est efforcé de persuader davantage de gouvernements d'accepter un arrangement qui a fait ses preuves dans le cadre d'un grand projet de l'ONUDI en Amérique latine : le

¹⁰*Ibid.*, par. 43.

directeur du projet de l'ONUDI et son homologue national ont été habilités par le gouvernement à sélectionner des consultants à court terme, parmi ceux proposés par l'ONUDI.

Origine des candidats

31. Le tableau 1 de l'appendice F indique le nombre d'experts recrutés dans divers pays en 1981; la participation des groupes de pays aux activités de coopération technique est nettement mieux équilibrée. A cet égard, on s'est attaché particulièrement à mettre à jour le fichier d'experts en y ajoutant de nouveaux experts, venant notamment de pays en développement (37 % du fichier en 1981, contre 33 % seulement en 1980). On notera les résultats de ces efforts dans le tableau 3 ci-après, qui récapitule la situation au 31 décembre 1981¹¹.

TABLEAU 3. REPARTITION DES EXPERTS PAR GROUPES DE PAYS

	Nombre d'experts					
	Inscrits au fichier ^a de l'ONUDI	Pourcentage du fichier	Présentés aux gouvernements	Choisis par les gouvernements ^b	Engagés	Pourcentage
Groupe B ^c	4 984	49,8	984	764	554	58,6
Pays en développement ^d	4 180	41,7	628	370	254	26,9
Groupe D ^e	851	8,5	203	149	138	14,5
TOTAL	10 015	100,0	1 815	1 283	946	100,0

^aA l'exclusion de 10 apatrides.

^bY compris les candidats des gouvernements.

^cA l'exclusion de Chypre, de la Grèce, de Malte, du Portugal et de la Turquie.

^dGroupes A et C plus l'Albanie, Chypre, la Grèce, Malte, le Portugal, la Roumanie et la Turquie.

^eA l'exclusion de l'Albanie et de la Roumanie.

Recrutement dans les pays du Groupe D

32. Les services nationaux de recrutement du Groupe D constituent la source de candidats de ces pays pour le fichier de l'ONUDI, ainsi que pour des postes déterminés, et, dans la plupart des cas, font également office de bureaux de liaison en vue de la conclusion de contrats avec les candidats retenus. En 1981, la SRAP a reçu plusieurs visites de représentants de ces services; cette collaboration plus étroite devrait permettre d'améliorer dans un avenir proche la position statistique du Groupe D. Dans certains cas, la rapidité remarquable de la réponse des services nationaux de recrutement a permis à l'ONUDI de fournir des experts pour des missions extrêmement urgentes. Le contingent relativement élevé d'experts polonais envoyés sur le terrain en 1981 est dû encore une fois au grand projet en cours relatif à l'industrie du ciment en Jamahiriya arabe libyenne (chap. V, par. 260), auquel ont été affectés des experts prêtés par "POLSERVICE"¹².

¹¹Ibid., par. 47.

¹²Ibid., par. 48.

Recrutement dans les pays en développement

33. Les efforts de l'ONUDI en vue d'accroître la participation de ressortissants de pays en développement aux projets d'assistance technique se sont encore une fois révélés quelque peu décevants. Cela est dû, entre autres, au fait que peu de gouvernements de ces pays ont réussi jusqu'ici à mettre sur pied des services nationaux efficaces, capables d'orienter les ressources humaines disponibles vers le système des Nations Unies. On compte que les nouvelles missions qui seront envoyées par l'ONUDI dans les pays en développement en 1982 permettront d'améliorer cette situation.

34. On ne saurait passer sous silence que ces efforts de l'ONUDI ont souvent été neutralisés par l'attitude de certains pays en développement qui, généralement, semblent donner la préférence aux candidats des pays des Groupes B et D.

SERVICE DES ACHATS ET DES MARCHES

35. C'est le Service des achats et des marchés (SAM) qui est chargé des activités correspondant aux éléments matériel et sous-traitance des projets de coopération technique de l'ONUDI. Comme les années précédentes, le SAM a assuré en 1981 l'achat de matériel et la fourniture en sous-traitance de certains services pour l'ensemble de l'Organisation ainsi que pour un certain nombre d'unités des Nations Unies et de services communs installés au CIV.

36. En 1981, le coût total des activités correspondant à ces deux éléments — matériel et contrats — du programme de coopération technique s'est élevé à 35 millions de dollars, dont 19,3 millions de dollars pour le premier (contre 18 millions en 1980) et 15,7 millions de dollars pour le second (contre 9,3 millions en 1980). Une somme de 6 millions de dollars destinée aux activités de coopération technique a été reportée sur 1982 et 1983. Les activités du SAM ont compté pour environ 40 % dans l'ensemble des programmes de coopération technique exécutés par l'ONUDI en 1981 (contre 36 % en 1980).

37. L'influence que l'inflation a continué d'exercer sur le coût des activités exprimé en dollars des Etats-Unis a été compensée par le raffermissement du dollar sur les marchés des changes internationaux au cours des neuf premiers mois de 1981. On doit donc considérer que l'augmentation du coût, exprimé en dollars des Etats-Unis, des activités menées par le SAM au titre des projets de coopération technique est une augmentation nette. Le volume de l'assistance technique a également augmenté en ce qui concerne la passation de commandes pour la fourniture de matériel et le nombre de contrats passés. Le nombre s'est élevé à 1 578 en 1981 (contre 1 170 en 1979 et 1 300 en 1980) pour les activités de coopération technique, ce qui représente une augmentation de 35 % par rapport à 1979 et de 21 % par rapport à 1980.

38. Comme par le passé, la majorité des achats de matériel ont été effectués pour des projets relevant de la construction mécanique, de l'industrie chimique

et des agro-industries. En 1981, près de 81 % des fournitures de matériel et 90 % des marchés ont intéressé ces secteurs.

39. On a continué en 1981 à s'efforcer d'associer les pays en développement à la fourniture de matériel et de services. Trente-neuf contrats d'un montant total de 8,9 millions de dollars (contre 18 contrats d'une valeur de 850 000 dollars en 1980) ont été passés avec des entrepreneurs de pays en développement. Ils représentent 48 % de la valeur de l'ensemble des marchés passés pour la coopération technique en 1981 — soit une augmentation de 947 % en valeur par rapport à 1980¹³.

40. Dans le cas du matériel, les résultats sont comme par le passé moins satisfaisants. Le nombre des commandes dont ont bénéficié des fournisseurs de pays en développement est passé de 20 en 1980 à 61 en 1981, et la valeur totale de ces commandes a atteint 1,21 million de dollars (contre 0,65 million de dollars in 1980).

41. Aux opérations du SAM intéressant les projets de coopération technique, s'ajoute la fourniture de matériel et de services contractuels pour les besoins de la Division des études industrielles et de la Division de la coordination des politiques, activités dont le coût s'est élevé à 346 500 dollars des Etats-Unis. Des marchés, d'un montant de 4,3 millions de dollars pour l'achat d'équipement et de fournitures et de 4,4 million de dollars pour des services contractuels, ont en outre été passés pour les besoins des autres unités des Nations Unies installées à Vienne ainsi que pour les travaux d'exploitation et d'entretien requis par le Siège de l'ONUDI et les services communs du CIV.

SERVICES DE CONFERENCE

42. Les activités du Service de conférence de l'ONUDI ont augmenté considérablement en 1981, en particulier du fait de l'application des arrangements passés en 1979 qui prévoient que le Service, en plus de son propre travail, a) fournit les services nécessaires pour toutes les autres réunions et conférences de l'ONU qui se déroulent à Vienne et b) fournit des services de traduction, d'édition et d'impression de documents et assure la diffusion de ceux-ci dans le monde entier pour les unités des Nations Unies installées au CIV. Le tableau 4 ci-après illustre l'importance de l'accroissement des services fournis tant pour l'ONUDI que pour l'Organisation des Nations Unies en 1981.

43. Pour les réunions tenues au CIV en 1981, des services de conférence ont été assurés pour un total de 894 séances d'une demi-journée (ONUDI : 437; non-ONUDI : 457). Le coût de ces activités s'est élevé approximativement à 10 millions de dollars (ONUDI : 6 millions de dollars; non-ONUDI : 4 millions de dollars).

¹³*Ibid.*, par. 38.

TABLEAU 4. SERVICES DE TRADUCTION ET D'INTERPRETATION FOURNIS PAR LE SERVICE DE CONFERENCE EN 1980 ET 1981

(Nombre de pages traduites et de jours de travail d'interprète)

Organisation	1980	1981	Augmentation (en pourcentage)
<i>A. Traduction (nombre de pages traduites)</i>			
ONUDI	21 033	24 165	15
Organisation des Nations Unies ^a	9 691	15 558	61
TOTAL	30 724	39 723	29
<i>B. Interprétation (journées de travail d'interprète)</i>			
ONUDI	1 650	1 912	16
Organisation des Nations Unies ^a	1 283	2 227	74
TOTAL	2 933	4 139	41

^aY compris les unités des Nations Unies installées au CIV et les réunions et conférences des Nations Unies tenues à Vienne.

44. Pour faire face à l'augmentation régulière du volume de travail, le Service de conférence a fait appel de plus en plus à du personnel temporaire, en particulier pour satisfaire les besoins des unités des Nations Unies installées au CIV. Compte tenu des besoins croissants des divers programmes de l'ONUDI, et notamment du système de consultations, en matière de services de conférences, il sera cependant peut-être nécessaire, en fin de compte, de renforcer les effectifs permanents du Service de conférence.

SERVICES COMMUNS

45. Les dispositions concernant les services communs au CIV sont définies dans le Mémoire d'accord sur les services communs au centre du Donaupark à Vienne, signé le 31 mars 1977 par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, le Directeur général de l'AIEA et le Directeur exécutif de l'ONUDI. Conformément à ce Mémoire, c'est de l'ONUDI que relèvent la gestion des bâtiments, les services de restauration et les cours de langues pour l'ensemble du CIV. L'ONUDI met également à la disposition des unités administratives des Nations Unies installées au CIV certains services généraux et services de conférence.

46. Le Mémoire prévoit un réexamen de l'accord trois ans au plus après l'entrée en vigueur des dispositions concernant les services communs, qui ont été mis en place au cours du deuxième semestre de 1979. Lors de ce réexamen, qui doit avoir lieu en 1982, il importera de tenir compte de la transformation prochaine de l'ONUDI en institution spécialisée. En outre, l'expérience acquise jusqu'ici montre qu'il faut examiner en détail toute la question des responsabilités en ce qui concerne la gestion des divers services communs en vue de mettre au point un système amélioré et plus efficace.

47. Pour ce qui est de la gestion des bâtiments, l'entretien et le fonctionnement des principales installations de ventilation, de climatisation et de chauffage ont été assurés par un entrepreneur extérieur. Les organisations internationales ont examiné divers moyens de réduire les frais d'exploitation et ont décidé de charger un consultant d'étudier les incidences qu'aurait, sur les plans de la rentabilité et de la gestion, le recours à des membres de leur personnel pour la fourniture d'une partie ou de la totalité des services assurés jusqu'ici en vertu d'un contrat passé avec cet entrepreneur. Le consultant est parvenu à la conclusion que la Section de la gestion des bâtiments serait en mesure de s'acquitter de ces tâches, en plus de ses autres activités d'entretien et d'exploitation, si on lui adjoignait 23 spécialistes de certaines disciplines techniques. Il en résulterait des économies importantes pour les organisations. Dans le même temps, le contrat a été réexaminé minutieusement, et 10 entreprises ayant leur siège en Europe ont été invitées à présenter des soumissions pour la fourniture de la totalité ou d'une partie des services en question.

48. Les recommandations du consultant et les soumissions des entrepreneurs extérieurs ont été analysées en détail par les organisations internationales. Compte tenu du coût considérable des travaux exécutés sous contrat et du fait que la Section de la gestion des bâtiments comptait déjà parmi son personnel une bonne partie des spécialistes nécessaires pour assurer l'entretien et le fonctionnement des principales installations techniques du CIV, on a estimé qu'il serait plus économique de charger la Section des activités exécutées actuellement sous contrat. Au cours du dernier trimestre de 1981, on a entrepris de recruter les techniciens requis pour prendre en charge l'entretien et le fonctionnement des installations de ventilation, de climatisation et de chauffage du CIV à partir du 1er janvier 1982.

49. On réexamine également d'autres services exécutés sous contrat en vue de déterminer si la Section de la gestion des bâtiments ainsi renforcée pourrait aussi en assumer la responsabilité, totalement ou partiellement, pour un coût inférieur à celui qu'entraîne le recours à des entrepreneurs extérieurs. On devrait pouvoir réduire le budget de fonctionnement et d'entretien de 3 à 4 millions de schillings autrichiens par an pendant l'exercice biennal 1982-1983.

50. Les services de restauration ont fonctionné de manière satisfaisante au cours de l'année considérée. L'inflation ayant été plus élevée que les années précédentes, leur exploitation ne devrait se solder que par un très léger excédent à la fin de 1981. Les augmentations de salaire et le renchérissement des matières premières ont nécessité des ajustements de prix au 1er mai 1981; on peut prévoir pour 1982 une augmentation des coûts de 6 à 8 % pour les salaires et les matières premières, ce qui peut entraîner un nouveau relèvement des prix.

51. En août 1981, l'ONUDI et l'AIEA ont conclu un accord instituant le programme de cours de langues du CIV en tant que service commun géré par l'Organisation et financé conjointement avec l'Agence. Au semestre commençant à l'automne de 1981, des cours d'allemand, d'anglais, d'arabe, de chinois, d'espagnol, de français et de russe étaient donnés à l'intention du personnel de

toutes les organisations installées au CIV. En septembre 1981, 842 fonctionnaires étaient inscrits aux cours du programme ordinaire et 111 personnes à ceux du programme pour personnes à charge. Le Groupe des cours de langues a organisé les examens d'aptitudes des Nations Unies pour les langues officielles et a mis au point et organisé un examen d'aptitudes linguistiques en allemand. A la demande du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, il s'est également occupé de concours pour des postes de traducteurs et d'éditeurs.

ANNEXE STATISTIQUE

La présente annexe donne une vue d'ensemble du coût des activités de l'ONUDI, tant au Siège que sur le terrain. Les données concernant 1981 ont été tirées des résultats du second passage en machine des comptes pour cette année, qui ont été obtenus à la mi-janvier 1982. Elles ont été utilisées afin de respecter les délais fixés pour la rédaction du présent rapport. Comme les années précédentes, on établira, peu avant la réunion du Comité permanent, une annexe statistique mise à jour, qui paraîtra sous forme d'additif au rapport. Il est cependant probable que les chiffres révisés ne différeront pas beaucoup de ceux qui sont indiqués ci-après.

LISTE DES TABLEAUX

	<i>Pages</i>
1. Dépenses, 1977 à 1982	206
2. Programmes de coopération technique : allocations de crédits pour les projets et dépenses d'exécution, 1972 à 1982	207
3A. Activités de coopération technique : projets approuvés en 1981, par source de financement	211
3B. Activités de coopération technique : coût des projets au 31 décembre 1981, par source de financement	211
4. Dépenses consacrées aux activités de coopération en 1980 et 1981, par source de financement et par élément de projet	212
5. Activités de coopération technique : dépenses consacrées aux projets de 1977 à 1982, par programme et élément de programme	213
6. Dépenses consacrées aux activités de coopération technique en 1981, par source de financement et par élément de programme	214
7. Dépenses consacrées aux activités de coopération technique, par zone géographique, 1976 à 1982	216
8. Activités de coopération technique : dépenses consacrées aux projets en 1981	217
9. Dépenses imputées au budget ordinaire et aux fonds pour frais généraux, par élément de programme et par objet de dépense, 1981	218

TABLEAU I. DEPENSES, 1977 A 1982
(En millions de dollars des Etats-Unis)

	Dépenses effectives					Prévisions
	1977	1978	1979	1980	1981	1982
Programmes de coopération technique	13,9	55,1	70,5	76,3	88,5	92,5
Programme ordinaire	2,2	2,2	3,8	3,5	3,5	4,0
PNUD/CIP et contreparties en espèces	28,9	38,4	46,4	52,0	64,0	63,0
PNUD/SIS	3,5	3,6	4,7	3,9	1,6	3,5
PNUD/Réserve du Programme et fonds pour les mesures spéciales	1,6	0,4	0,5	1,3	1,5	1,5
Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement	—	—	—	—	1,7	3,0
Fonds d'affectation spéciale pour les SIS	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres fonds d'affectation spéciale	2,9	3,1	4,2	4,1	4,8	6,4 ^a
FNUDI	4,7	6,5	9,7	10,6	10,4	10,0
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	—	0,8	1,1	0,8	0,9	1,0
Siège	29,4	36,9	43,9	47,0	45,2	49,0
Budget ordinaire	24,1	29,6	34,5	36,6	35,9	36,5
Frais généraux	5,3	7,3	9,4	10,4	9,3	12,5
Dépenses totales	73,3	92,0	114,4	123,3	133,7	141,5
Part des programmes de coopération technique dans les dépenses totales (en pourcentage)	59,9 %	59,9 %	61,6 %	61,8 %	66,2 %	65,4 %

^aChiffres indicatifs, étant donné que les contributions aux fonds d'affectation spéciale sont variables et ne peuvent donc être estimées de manière précise.

TABLEAU 2. PROGRAMMES DE COOPERATION TECHNIQUE : ALLOCATIONS DE CREDITS POUR LES PROJETS ET DEPENSES D'EXECUTION, 1972 A 1982

(En millions de dollars des Etats-Unis)

	Crédits alloués et dépenses effectives						Prévisions
	1972-1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
A. Ensemble des sources de financement							
1. Report des crédits non utilisés	38,0	73,4	83,6	112,5	119,3	137,2	137,1
2. Montant net des crédits ouverts dans l'année	177,2	54,1	84,0	77,3	94,3	88,4	110,5
3. Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	215,2	127,5	167,6	189,8	213,6	225,6	247,6
4. Dépenses de l'année	141,8	43,9	55,1	70,5	76,4	88,5	92,5
5. Crédits non utilisés; à reporter	73,4	83,6	112,5	119,3	137,2	137,1	155,1
B. Programme ordinaire^a							
1. Report des crédits non utilisés	—	—	—	0,1	—	1,4	—
2. Montant net des crédits ouverts dans l'année	8,7	2,2	2,3	3,7	4,9	2,1	5,0
3. Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	8,7	2,2	2,3	3,8	4,9	3,5	5,0
4. Dépenses de l'année	8,7	2,2	2,2	3,8	3,5	3,5	4,0
5. Crédits non utilisés; à reporter	—	—	0,1	—	1,4	—	1,0
C. PNUD/CIP et contreparties en espèces							
1. Report des crédits non utilisés	29,7	59,8	67,9	87,3	95,0	110,7	106,0
2. Montant net des crédits ouverts dans l'année	128,8	37,0	57,8	54,1	67,7	59,3	72,5
3. Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	158,5	96,8	125,7	141,4	162,7	170,0	178,5
4. Dépenses de l'année	98,7	28,9	38,4	46,4	52,0	64,0	63,0
5. Crédits non utilisés; à reporter	59,8	67,9	87,3	95,0	110,7	106,0	115,5

TABLEAU 2 (suite)

	<i>Crédits alloués et dépenses effectives</i>						<i>Prévisions</i>
	<i>1972-1976</i>	<i>1977</i>	<i>1978</i>	<i>1979</i>	<i>1980</i>	<i>1981</i>	<i>1982</i>
D. PNUD/SIS^b							
1. Report des crédits non utilisés	5,4	5,9	6,1	5,6	5,9	3,2	2,8
2. Montant net des crédits ouverts dans l'année	<u>14,8</u>	<u>3,7</u>	<u>3,1</u>	<u>5,0</u>	<u>1,2</u>	<u>1,2</u>	<u>4,5</u>
3. Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	20,2	9,6	9,2	10,6	7,1	4,4	7,3
4. Dépenses de l'année	<u>14,3</u>	<u>3,5</u>	<u>3,6</u>	<u>4,7</u>	<u>3,9</u>	<u>1,6</u>	<u>3,5</u>
5. Crédits non utilisés; à reporter	5,9	6,1	5,6	5,9	3,2	2,8	3,8
E. PNUD/Réserve du Programme et fonds pour les mesures spéciales							
1. Report des crédits non utilisés	—	1,7	0,2	0,6	1,1	1,5	0,9
2. Montant net des crédits ouverts dans l'année	<u>4,8</u>	<u>0,1</u>	<u>0,8</u>	<u>1,0</u>	<u>1,7</u>	<u>0,9</u>	<u>1,5</u>
3. Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	4,8	1,8	1,0	1,6	2,8	2,4	2,4
4. Dépenses de l'année	<u>3,1</u>	<u>1,6</u>	<u>0,4</u>	<u>0,5</u>	<u>1,3</u>	<u>1,5</u>	<u>1,5</u>
5. Crédits non utilisés; à reporter	1,7	0,2	0,6	1,1	1,5	0,9	0,9
F. Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement							
1. Report des crédits non utilisés	—	—	—	—	—	—	4,7
2. Montant net des crédits ouverts dans l'année	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>6,4</u>	<u>4,0</u>
3. Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	—	—	—	—	—	6,4	8,7
4. Dépenses de l'année	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>1,7</u>	<u>3,0</u>
5. Crédits non utilisés; à reporter	—	—	—	—	—	4,7	5,7

G. Fonds d'affectation spéciale pour les SIS^c

1. Report des crédits non utilisés	0,5	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	—
2. Montant net des crédits ouverts dans l'année	<u>0,9</u>	<u>0,1</u>	<u>0,1</u>	<u>0,1</u>	<u>0,1</u>	<u>—</u>	<u>0,1</u>
3. Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	1,4	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1
4. Dépenses de l'année	<u>1,3</u>	<u>0,1</u>	<u>0,1</u>	<u>0,1</u>	<u>0,1</u>	<u>0,1</u>	<u>0,1</u>
5. Crédits non utilisés; à reporter	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	—	—

H. Autres fonds d'affectation spéciale

1. Report des crédits non utilisés	—	1,3	3,3	6,6	6,6	6,9	5,9
2. Montant net des crédits ouverts dans l'année	<u>6,2</u>	<u>4,9</u>	<u>6,4</u>	<u>4,2</u>	<u>4,4</u>	<u>3,8</u>	<u>7,9</u>
3. Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	6,2	6,2	9,7	10,8	11,0	10,7	13,8
4. Dépenses de l'année	<u>4,9</u>	<u>2,9</u>	<u>3,1</u>	<u>4,2</u>	<u>4,1</u>	<u>4,8</u>	<u>6,4</u>
5. Crédits non utilisés; à reporter	1,3	3,3	6,6	6,6	6,9	5,9	7,4

i. FNUDI^d

1. Report des crédits non utilisés	2,4	4,6	4,9	11,0	8,6	11,0	15,0
2. Montant net des crédits ouverts dans l'année	<u>13,0</u>	<u>5,0</u>	<u>12,6</u>	<u>7,3</u>	<u>13,0</u>	<u>14,4</u>	<u>14,0</u>
3. Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	15,4	9,6	17,5	18,3	21,6	25,4	29,0
4. Dépenses de l'année	<u>10,8</u>	<u>4,7</u>	<u>6,5</u>	<u>9,7</u>	<u>10,6</u>	<u>10,4</u>	<u>10,0</u>
5. Crédits non utilisés; à reporter	4,6	4,9	11,0	8,6	11,0	15,0	19,0

TABLEAU 2 (suite)

	<i>Crédits alloués et dépenses effectives</i>						<i>Prévisions</i>
	<i>1972-1976</i>	<i>1977</i>	<i>1978</i>	<i>1979</i>	<i>1980</i>	<i>1981</i>	<i>1982</i>
J. Fonds autres que ceux de l'ONUDI							
1. Report des crédits non utilisés	—	—	1,1	1,2	2,0	2,4	1,8
2. Montant net des crédits ouverts dans l'année	—	1,1	0,9	1,9	1,3	0,3	1,0
3. Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	—	1,1	2,0	3,1	3,3	2,7	2,8
4. Dépenses de l'année	—	—	0,8	1,1	0,9	0,9	1,0
5. Crédits non utilisés; à reporter	—	1,1	1,2	2,0	2,4	1,8	1,8

^aNe comprend pas le coût des projets approuvés mais non exécutés au cours de l'année (avant 1978) ou de l'exercice biennal (depuis 1978).

^bComprend les fonds d'affectation spéciale pour les SIS avant 1973.

^cCompris dans la rubrique PNUD/SIS avant 1973.

^dComprend le Fonds général d'affectation spéciale de l'ONUDI.

TABLEAU 3A. ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE : PROJETS APPROUVES EN 1981, PAR SOURCE DE FINANCEMENT

Source de financement	Nouveaux projets approuvés			Projets révisés			Montant net total des crédits approuvés pour les nouveaux projets et les projets révisés (milliers de dollars)
	Nombre de projets	Montant net des crédits approuvés (milliers de dollars)	Montant moyen des crédits approuvés (milliers de dollars)	Nombre de projets	Montant net des augmentations ou réductions des crédits (milliers de dollars)	Montant net des augmentations ou réductions des crédits (milliers de dollars)	
Programme ordinaire	136	2 608	19	49	260	5	2 868
PNUD/CIP et contreparties en espèces	144	38 873	270	507	20 379	40	59 252
PNUD/SIS	71	1 836	26	316	(6 ?)	(2)	1 234
PNUD/Réserve du Programme et fonds pour les mesures spéciales	3	357	119	13	528	41	885
Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement	8	6 359	795				6 359
Fonds d'affectation spéciale pour les SIS	1	4	4	23	(2)		2
Autres fonds d'affectation spéciale	31	1 809	58	72	1 964	27	3 773
FNUDI	285	18 718	66	376	(4 360)	(12)	14 358
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	8	334	42	14	5		339
TOTAL	687	70 898	103	1 370	18 172	13	89 070

TABLEAU 3B. ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE : COUT DES PROJETS AU 31 DECEMBRE 1981, PAR SOURCE DE FINANCEMENT

Source de financement	Nombre de projets	Coût total des projets (milliers de dollars)	Coût moyen des projets (milliers de dollars)
Programme ordinaire	340	7 834	23
PNUD/CIP et contreparties en espèces	759	347 672	458
PNUD/SIS	414	12 696	31
PNUD/Réserve du Programme et fonds pour les mesures spéciales	21	5 600	267
Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement	8	6 359	795
Fonds d'affectation spéciale pour les SIS	29	141	5
Autres fonds d'affectation spéciale	139	22 537	162
FNUDI	627	48 350	77
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	41	5 700	139
TOTAL	2 378	456 889	192

TABLEAU 4. DEPENSES CONSACREES AUX ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE EN 1980 ET 1981, PAR SOURCE DE FINANCEMENT ET PAR ELEMENT DE PROJET

<i>Source de financement</i>	<i>Agents engagés au titre de projets</i>		<i>Sous-traitance</i>	<i>Bourses et formation</i>	<i>Matériel</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Total</i>
	<i>Nombre de mois de services d'experts</i>	<i>Milliers de dollars</i>	<i>Milliers de dollars</i>	<i>Milliers de dollars</i>	<i>Milliers de dollars</i>	<i>Milliers de dollars</i>	<i>Milliers de dollars</i>
1980 — Dépenses effectives							
Programme ordinaire	195	1 630	189	1 452	37	154	3 462
PNUD/CIP et contreparties en espèces	4 150	25 622	4 727	4 889	15 926	925	52 089
PNUD/SIS	504	2 603	720	93	410	71	3 397
PNUD/Réserve du Programme et fonds pour les mesures spéciales	85	449	581	170	50	13	1 263
Fonds d'affectation spéciale pour les SIS	6	53	6	—	—	4	63
Autres fonds d'affectation spéciale	1 199	3 130	919	40	28	19	4 136
FNUDI ^a	225	2 154	2 045	4 559	1 589	241	10 591
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	196	654	122	12	(12)	3	779
TOTAL	6 560	36 295	9 309	11 215	18 028	1 433	76 280
1981 — Dépenses effectives							
Programme ordinaire	209	2 007	153	1 056	147	95	3 458
PNUD/CIP et contreparties en espèces	4 462	30 185	12 120	4 519	15 945	1 229	63 998
PNUD/SIS	143	989	281	94	187	17	1 568
PNUD/Réserve du Programme et fonds pour les mesures spéciales	96	623	625	176	77	36	1 537
Fonds intermédiaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement	30	273	15	41	1 399	9	1 737
Fonds d'affectation spéciale pour les SIS	—	11	—	—	—	—	11
Autres fonds d'affectation spéciale	1 342	4 476	166	129	61	15	4 847
FNUDI ^a	305	2 615	2 313	3 831	1 455	177	10 391
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	120	828	—	59	16	2	905
TOTAL	6 708	42 007	15 673	9 905	19 287	1 580	88 452

^aComprend le Fonds général d'affectation spéciale de l'ONUDI.

TABLEAU 5. ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE : DEPENSES CONSACREES AUX PROJETS DE 1977 A 1982,
PAR PROGRAMME ET ELEMENT DE PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme/élément de programme	Dépenses effectives					Prévisions
	1977	1978	1979	1980	1981	1982
Division de la coordination des politiques	304	435	1 082	1 233	498	1 000
Division des opérations industrielles						
Formulation et direction du programme	780	417	473	538	702	800
Planification industrielle	3 605	4 487	4 976	4 013	4 267	4 800
Infrastructure institutionnelle	6 116	7 706	9 752	11 295	12 693	13 500
Création et gestion d'usines	2 104	2 535	2 695	3 508	4 539	5 200
Formation	4 646	4 928	6 721	6 765	6 230	8 200
Etudes de réalisation	2 022	2 057	2 358	3 525	4 311	5 200
Agro-industries	6 391	7 434	8 485	9 611	8 329	10 000
Industries métallurgiques	4 498	8 829	9 053	6 286	8 210	7 600
Industries mécaniques	5 742	5 823	7 143	10 095	14 322	14 000
Industries chimiques	5 859	8 472	15 126	16 522	21 283	19 000
Programme de coopération en matière d'investissements	431	641	1 396	1 609	2 004	2 000
Division des études industrielles	1 279	1 344	1 174	1 196	1 013	1 200
Division des services de conférence, de l'information et des relations extérieures	70	—	29	62	17	—
Non spécifié	39	59	51	22	34	—
TOTAL	43 886	55 167	70 514	76 280	88 452	92 500

TABLEAU 6. DEPENSES CONSACREES AUX ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE EN 1981, PAR SOURCE DE FINANCEMENT ET PAR ELEMENT DE PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme/élément de programme	Programme ordinaire	PNUD/CIP et contre-parties en espèces	PNUD/ Réserve du Programme et fonds pour les mesures spéciales	SIS	Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement	Fonds d'affectation spéciale pour les SIS	Autres fonds d'affectation spéciale	FNUDI	Fonds autres que ceux de l'ONUDI	Total
Coordination des politiques										
Elaboration et évaluation des programmes	10	15	—	—	—	—	—	—	—	25
Négociations	123	(110)	—	—	—	—	—	58	—	71
Etude des rapports sur les activités hors siège	—	—	—	—	—	—	40	—	—	40
Pays les moins avancés	12	20	—	—	—	—	—	—	—	32
Coopération économique entre pays en développement	265	—	1	—	—	—	—	64	—	330
Total partiel	410	(75)	1	—	—	—	40	122	—	498
Opérations industrielles										
Programme de coopération en matière d'investissements	74	345	221	—	—	—	125	1 239	—	2 004
Planification industrielle	29	3 442	—	82	—	—	302	(1)	413	4 267
Infrastructure institutionnelle	43	11 345	54	41	—	—	785	303	122	12 693
Création et gestion d'usines	107	3 722	179	171	—	—	121	144	95	4 539
Formation	1 150	1 567	—	75	—	—	96	3 342	—	6 230
Etudes de réalisation	71	3 599	—	79	—	—	472	11	79	4 311
Agro-industries	59	5 263	298	237	—	—	140	2 211	121	8 329
Industries métallurgiques	80	6 131	306	294	929	—	50	420	—	8 210
Industries mécaniques	157	13 292	96	245	—	—	19	513	—	14 322
Industries chimiques	358	15 057	379	323	808	8	2 531	1 761	58	21 283
Formulation et direction du programme	481	221	—	—	—	—	—	—	—	702
Total partiel	2 609	63 984	1 533	1 547	1 737	8	4 641	9 943	888	86 690

Etudes industrielles			
Etudes mondiales et conceptuelles	—	—	—
Etudes par région et par pays	—	—	—
Etudes sectorielles	—	—	—
Mise au point et transfert des techniques	(24)	76	3
Information industrielle	—	—	—
Formulation et direction du programme	446	—	—
Total partiel	<u>422</u>	<u>76</u>	<u>3</u>
Services de conférence et information	17	—	—
Non spécifié	—	13	—
TOTAL GENERAL	<u>3 458</u>	<u>63 998</u>	<u>1 537</u>

—	—	—	—	40	—	40
—	—	—	119	14	—	133
2	—	—	—	—	—	2
19	—	3	47	229	8	361
—	—	—	—	31	—	31
—	—	—	—	—	—	446
<u>21</u>	<u>—</u>	<u>3</u>	<u>166</u>	<u>314</u>	<u>8</u>	<u>1 013</u>
—	—	—	—	—	—	17
—	—	—	—	12	9	34
<u>1 568</u>	<u>1 737</u>	<u>11</u>	<u>4 847</u>	<u>10 391</u>	<u>905</u>	<u>88 452</u>

TABLEAU 7. DEPENSES CONSACREES AUX ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE, PAR ZONE GEOGRAPHIQUE, 1976 A 1982
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Zone	Dépenses effectives			Zone	Dépenses effectives			Prévisions
	1976	1977	1978		1979	1980	1981	1982
Afrique				Afrique				
Projets par pays	12 809	11 432	15 128	Projets par pays	14 977	18 504	25 965	
Projets régionaux	746	783	1 040	Projets régionaux	1 372	1 469	1 589	
Total partiel	13 555	12 215	16 168	Total partiel	16 349	19 973	27 554	31 400
Amériques				Amériques				
Projets par pays	6 195	4 764	5 890	Projets par pays	9 716	8 782	9 435	
Projets régionaux	484	777	728	Projets régionaux	445	920	855	
Total partiel	6 679	5 541	6 618	Total partiel	10 161	9 702	10 290	8 000
Asie et Pacifique				Asie et Pacifique				
Projets par pays	9 091	13 555	17 554	Projets par pays	18 288	22 097	27 168	
Projets régionaux	335	459	553	Projets régionaux	1 583	1 131	1 539	
Total partiel	9 426	14 014	18 107	Total partiel	19 871	23 228	28 707	30 700
Etats arabes^a				Etats arabes^a				
				Projets par pays	9 453	9 315	11 207	
				Projets régionaux	346	405	421	
				Total partiel	9 799	9 720	11 628	11 300
Europe et Asie occidentale				Europe				
Projets par pays	5 672	6 648	8 511	Projets par pays	6 761	5 804	3 526	
Projets régionaux	371	325	15	Projets régionaux	22	16	46	
Total partiel	6 043	6 973	8 526	Total partiel	6 783	5 820	3 572	4 900
Projets mondiaux et interrégionaux	4 274	5 143	5 748	Projets mondiaux et interrégionaux	7 551	7 837	6 701	6 200
TOTAL GENERAL	39 977	43 886	55 167	TOTAL GENERAL	70 514	76 280	88 452	92 500

^aComprend : des pays qui, avant 1979, figuraient dans la rubrique "Afrique" : Algérie, Egypte, Jamahiriya arabe libyenne, Maroc, Soudan et Tunisie; des pays qui, avant 1979, figuraient dans la rubrique "Europe et Asie occidentale" : Arabie saoudite, Bahreïn, Emirats arabes unis, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Qatar, République arabe syrienne, Yémen et Yémen démocratique.

TABLEAU 8. ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE : DEPENSES CONSACREES AUX PROJETS EN 1981

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	<i>Afrique</i>	<i>Amériques</i>	<i>Asie et Pacifique</i>	<i>Etats arabes</i>	<i>Europe</i>	<i>Projets mondiaux et interrégionaux</i>	<i>Total</i>
A. Par source de financement et par zone géographique							
Programme ordinaire	869	309	477	314	112	1 377	3 458
PNUD/CIP et contreparties en espèces	21 694	7 950	24 040	7 250	3 019	45	63 998
PNUD/SIS	558	391	176	104	339	—	1 568
PNUD/Réserve du Programme et fonds pour les mesures spéciales	667	74	786	(2)	—	12	1 537
Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement	500	921	316	—	—	—	1 737
Fonds d'affectation spéciale pour les SIS	5	—	6	—	—	—	11
Autres fonds d'affectation spéciale	469	184	420	3 573	40	161	4 847
FNUDI	2 199	453	2 188	389	55	5 107	10 391
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	593	8	298	—	7	(1)	905
TOTAL	27 554	10 290	28 707	11 628	3 572	6 701	88 452
B. Par élément de projet et par zone géographique							
Agents engagés au titre de projets	14 471	6 653	8 198	9 074	1 407	2 204	42 007
Sous-traitance	4 284	1 203	8 237	739	722	488	15 673
Bourses et formation	1 746	408	2 935	604	552	3 660	9 905
Matériel	6 349	1 829	9 019	1 053	826	211	19 287
Divers	704	197	318	158	65	138	1 580
TOTAL	27 554	10 290	28 707	11 628	3 572	6 701	88 452

TABLEAU 9. DEPENSES IMPUTEES AU BUDGET ORDINAIRE ET AUX FONDS POUR FRAIS GENERAUX, PAR ELEMENT DE PROGRAMME ET PAR ORIENT DE DEPENSE, 1981

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme/élément de programme	Dépenses de personnel	Consultants	Réunions d'experts	Autres dépenses	Total
Organes directeurs	898	—	—	98	996
Direction exécutive et administration ^a	1 140	163	—	92	1 395
Coordination des politiques					
Elaboration et évaluation des programmes	1 238	—	—	32	1 270
Coordination des programmes interorganisations	392	—	—	10	402
Négociations	1 340	461	217	119	2 137
Etudes des rapports sur les activités hors siège	337	—	—	192	529
Organisations non gouvernementales	283	16	8	9	316
Pays les moins avancés	502	—	—	24	526
Bureau de liaison à New York	349	—	—	12	361
Formulation et direction du programme	505	—	—	60	565
Coopération économique entre pays en développement	478	13	—	41	532
Total partiel	5 424	490	225	499	6 638
Opérations industrielles					
Programme de coopération en matière d'investissements	1 030	113	(4)	54	1 193
Planification industrielle	589	18	—	19	626
Infrastructure institutionnelle	1 033	—	—	18	1 051
Création et gestion d'usines	762	—	—	12	774
Formation	956	8	—	16	980
Etudes de réalisation	497	30	—	11	538
Agro-industries	1 002	15	25	9	1 051
Industries métallurgiques	593	32	—	11	636
Industries mécaniques	762	10	—	18	790
Industries chimiques	1 256	31	(3)	56	1 340
Recrutement des agents engagés au titre de projets ^b	1 487	—	—	4	1 491
Achats et marchés	1 136	—	—	5	1 141
Formulation et direction du programme	1 240	29	—	48	1 317
Total partiel	12 343	286	18	281	12 928
Etudes industrielles					
Etudes mondiales et conceptuelles	741	403	27	14	1 185
Etudes par région et par pays	1 127	224	56	37	1 444
Etudes sectorielles	1 068	246	6	27	1 347
Mise au point et transfert des techniques	790	325	10	53	1 178
Information industrielle	843	108	24	654	1 629
Formulation et direction du programme	955	14	40	42	1 051
Total partiel	5 524	1 320	163	827	7 834
Services de conférence, information et relations extérieures					
Secrétariat du Conseil du développement industriel	264	—	—	—	264
Relations avec les gouvernements et les organisations intergouvernementales	334	3	15	10	362
Information	543	3	—	27	573
Formulation et direction du programme	234	—	—	23	257
Services de conférence	5 172	10	—	1 110	6 292
Total partiel	6 547	16	15	1 170	7 748

<i>Programme/élément de programme</i>	<i>Dépenses de personnel</i>	<i>Consultants</i>	<i>Réunions d'experts</i>	<i>Autres dépenses</i>	<i>Total</i>
Services administratifs et services communs					
Service financier	2 059	—	—	10	2 069
Service du personnel	1 722	—	—	388	2 110
Services généraux	1 632	—	—	—	1 632
Direction du programme	1 114	—	—	723	1 837
Total partiel	6 527	—	—	1 121	7 648
TOTAL GENERAL	38 403	2 275	421	4 088	45 187

^aY compris la représentation de l'ONUDI à Genève.

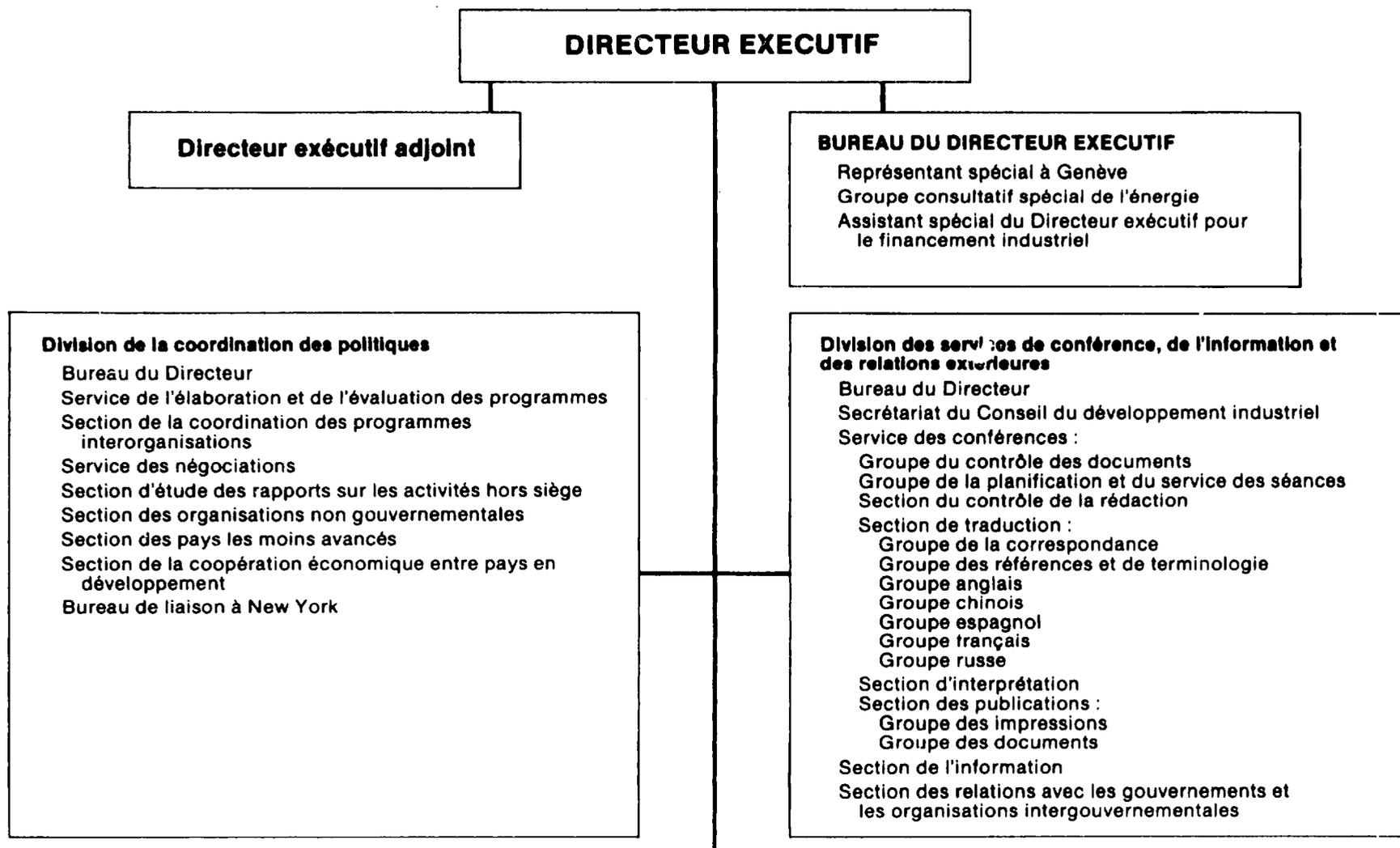
^bY compris le Service de recrutement pour l'assistance technique à Genève et à New York.

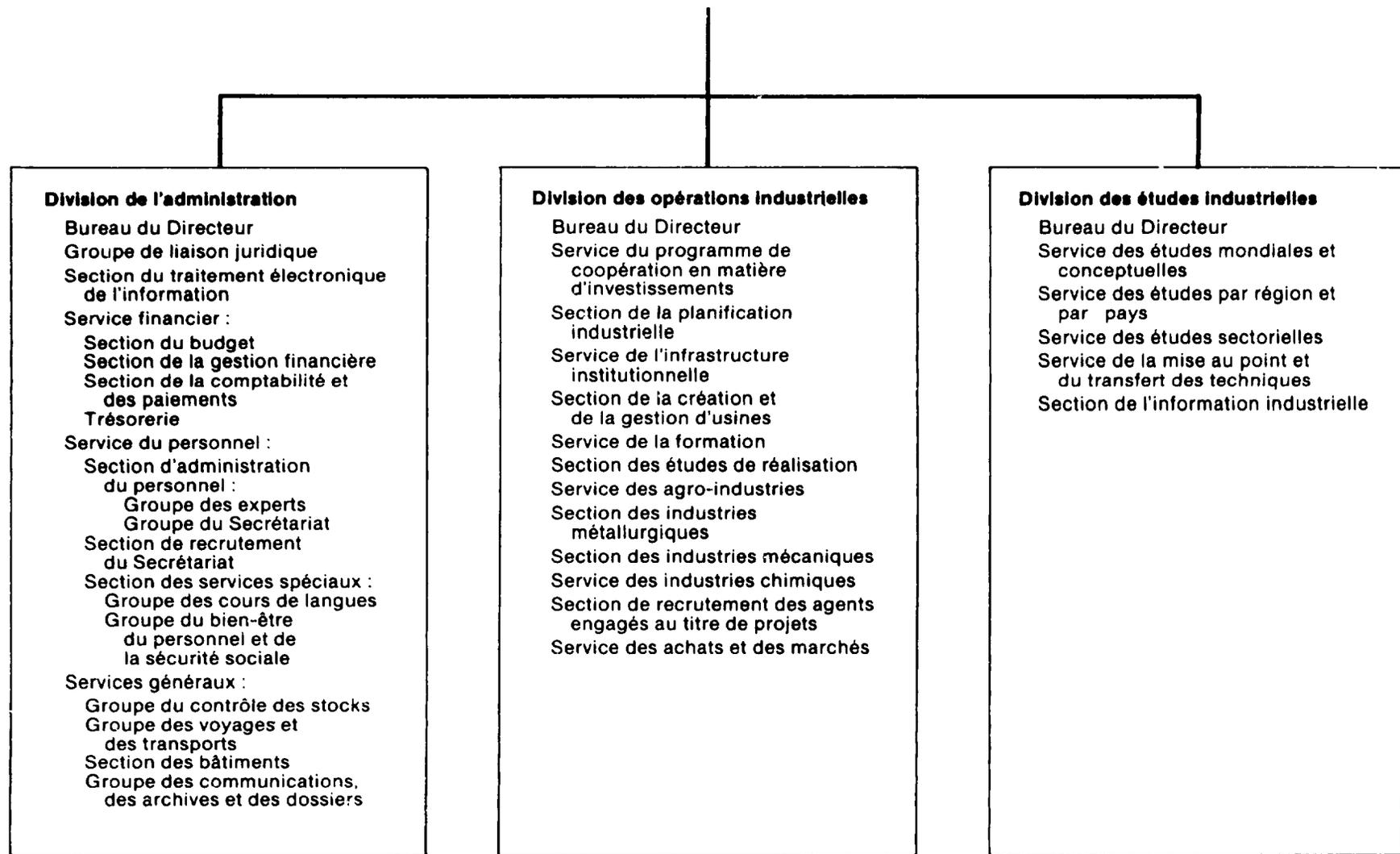
Appendices

TABLE DES MATIERES

	<i>Pages</i>
A. Organigramme de l'ONUDI	222
B. Accords signés en 1981 entre l'ONUDI et d'autres organismes des Nations Unies	224
C. Liste des études entreprises par la Division des études industrielles	227
D. Projets de l'ONUDI dans le domaine de la promotion des investissements lancés par les services de promotion des investissements en 1981	237
E. Prêts de la Banque mondiale liés à des missions exécutées par le Programme de coopération Banque mondiale/ONUDI ou auxquelles le Programme de coopération Banque mondiale/ONUDI a participé	240
F. Répartition géographique des experts	243
G. Répartition du personnel de la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur	245
H. Réunions d'experts, colloques, séminaires, journées d'études, stages et autres réunions, à l'exception des stages de formation, qui ont eu lieu en 1981	250
I. Etudes et rapports en cours de rédaction ou achevés en 1981	257
J. Publications de 1981	258
K. Programmes de formation collective organisés et boursiers placés en 1981	260
L. Programme ordinaire pour 1980 et 1981 : montant de l'assistance approuvée par le Conseil du développement industriel et montant de l'assistance fournie	265
M. Projets confiés à l'ONUDI au titre des programmes par pays	266
N. Répartition des postes de conseiller industriel principal hors siège et d'administrateur adjoint en 1981	268
O. Assistance technique fournie par l'ONUDI aux pays en développement les moins avancés du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 1981	272
P. Fonds des Nations Unies pour le développement industriel (FNUDI)	278
Q. Fonds général d'affectation spéciale de l'ONUDI	283

APPENDICE A
Organigramme de l'ONUDI
(au 20 novembre 1981)





APPENDICE B

Accords signés en 1981 entre l'ONUDI et d'autres organismes des Nations Unies^a

TABLE DES MATIERES

	<i>Pages</i>
<i>Institutions spécialisées</i>	
Organisation mondiale de la santé	224
<i>Autres organismes des Nations Unies</i>	
Programme des Nations Unies pour le développement	226

DOCUMENT D'ORIENTATION ONUDI/OMS CONCERNANT L'AMELIORATION DE L'EQUIPEMENT MEDICAL ET DES SERVICES DE LABORATOIRES

1. Les participants à une réunion précédente ONUDI/OMS tenue à Vienne ayant recommandé que les deux organisations établissent un document d'orientation sur l'équipement biomédical et les réactifs de laboratoire, des représentants de l'ONUDI et de l'OMS se sont réunis les 21 et 22 février 1980 dans cette même ville pour rédiger ledit document, en vue d'atteindre l'objectif de "la santé pour tous en l'an 2000", de mobiliser le potentiel industriel des pays en développement et d'accroître leur autonomie. L'équipement médical et les réactifs de laboratoire sont indispensables pour fournir à la population les soins de santé voulus.

On a reconnu que les mandats des deux organisations étaient étroitement liés. On s'est référé notamment à la Déclaration et au Plan d'action de Lima concernant le développement et la

^aPour les accords signés avant 1981 et toujours en vigueur, voir les rapports annuels précédents :

	<i>Cotes</i>	<i>Pages</i>
<i>Commissions régionales</i>		
Commission économique pour l'Afrique	ID/B/180	242
Commission économique pour l'Europe	ID/B/180	244
Commission économique pour l'Amérique latine	ID/B/200	170
Commission économique pour l'Asie occidentale	ID/B/200 et ID/B/220	172 158
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	ID/B/180	249
<i>Autres organismes des Nations Unies</i>		
Programme des Nations Unies pour l'environnement	ID/B/180	251
Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe	ID/B/220	159
<i>Institutions spécialisées</i>		
Organisation internationale du Travail	ID/B/180	253
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	ID/B/180	258
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	ID/B/240	168
Organisation mondiale de la santé	ID/B/180 et ID/B/240	274 170
Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime	ID/B/220	163
Centre (CNUCED/GATT) du commerce international	ID/B/180	276

coopération industriels, adoptés en mars 1975, à la Déclaration d'Alma Ata, adoptée en septembre 1978, ainsi qu'à la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement, tenue à Vienne en août 1979.

Le présent document d'orientation définit les moyens de resserrer la coopération entre les deux organisations ainsi qu'il est prévu dans le Mémoire d'accord signé par le Directeur général de l'OMS et le Directeur exécutif de l'ONUDI, le 31 août 1976.

2. A cet égard, l'OMS s'attacherait surtout à déterminer les besoins sanitaires ainsi qu'à définir des politiques visant à améliorer les services de santé — mise au point de prescriptions techniques pour normaliser l'équipement et les matériaux et promotion de la recherche et de la formation. L'ONUDI, pour sa part, mettrait l'accent sur le développement industriel (production locale, formation, entretien et réparation) pour permettre aux pays de se doter de l'équipement médical et des réactifs de laboratoire dont ils ont besoin pour améliorer leurs services de santé.

3. Ces activités seraient exécutées conjointement et coordonnées par une "commission technique" à créer, qui aurait pour tâche d'échanger des données d'expérience et des renseignements ainsi que de planifier l'exécution et l'évaluation des activités communes; cette commission se réunirait au moins deux fois par an.

4. Les activités à examiner par les deux organisations en vue d'une planification et d'une réalisation communes porteraient dans un premier temps sur la mise au point de techniques sanitaires concernant en particulier l'entretien et la réparation de l'équipement radiologique, du matériel de laboratoire et du matériel chirurgical ainsi que la formation voulue dans ce domaine. Il a également été convenu que les activités susmentionnées devraient, chaque fois que possible, être exécutées dans le cadre de la CTPD. En même temps, il conviendrait d'encourager la coopération entre pays en développement et pays développés pour le transfert de techniques dans les domaines précités. On pourrait entreprendre immédiatement des activités communes dans les domaines suivants :

a) Mise au point et production de trousse standards d'instruments chirurgicaux pour les pays en développement;

b) Production de réactifs de base simples pour les essais essentiels dans les laboratoires sanitaires, notamment pour le contrôle de la qualité;

c) Etude, production et montage d'équipements médicaux appropriés, y compris le matériel chirurgical, le matériel de laboratoire et le matériel radiologique;

d) Etude et production d'éléments de chaînes du froid pour l'entreposage et le transport de substances biologiques;

e) Planification et organisation des installations de réparation et d'entretien et formation de la main-d'œuvre aux niveaux régional et national;

f) Etude et production d'appareils médicaux pour les handicapés.

5. Pour favoriser ces activités, il serait souhaitable de faire des études en vue de déterminer les besoins véritables de réactifs et d'équipement médical aux différents échelons des systèmes de soins de santé, et d'évaluer les équipements et les machines en place ainsi que les capacités de production industrielle existant dans les pays intéressés.

6. Il a été précisé que le domaine de compétence particulier de l'ONUDI serait le transfert de techniques pour la production d'équipement médical et de réactifs de laboratoire. L'OMS s'occuperait plus particulièrement de la mise au point de techniques appropriées et de la détermination des besoins, notamment dans le domaine des soins de santé primaires et des services de laboratoire, y compris le contrôle de la qualité, des essais, des réactifs et de l'équipement. Les deux organisations assureraient ensemble le perfectionnement de la main-d'œuvre dans ces domaines.

7. Eu égard à ces objectifs communs, les domaines d'activité suivants ont été jugés particulièrement importants :

a) *Coopération technique.* Les programmes de coopération technique des deux organisations devraient être interdépendants et étroitement coordonnés; il faudrait, pour y parvenir, tenir des consultations au niveau de la prise de décisions et au niveau technique, en ce qui concerne à la fois la planification et l'exécution des activités et, le cas échéant, entreprendre en commun des activités opérationnelles;

b) *Coopération sur le terrain.* Les deux organisations veilleront à ce que leurs fonctionnaires et leurs experts envoyés sur le terrain, y compris les conseillers industriels principaux hors siège de l'ONUDI, le personnel des bureaux régionaux de l'OMS et les coordonnateurs des Programmes de l'OMS, soient parfaitement au courant des politiques et des programmes qu'elles élaborent conjointement;

c) *Organisation de réunions de promotion et d'information.* Pour faciliter l'exécution des projets communs, l'ONUDI et l'OMS organiseront des réunions de promotion et d'information entre les pays intéressés.

8. Les deux organisations désigneront un organe de liaison pour l'exécution des activités susmentionnées.

9. Conformément aux dispositions du paragraphe 3.1 du Memorandum d'accord conclu entre l'OMS et l'ONUDI, le présent document d'orientation fait partie intégrante de ce Memorandum

*Le Directeur exécutif
de l'Organisation des Nations Unies
pour le développement industriel,
(Signé) Abd-El Rahman Khane*

*Le Directeur général
de l'Organisation mondiale
de la santé,
(Signé) Halfdan Mahler*

19 janvier 1981

**MEMORANDUM D'ACCORD RELATIF A L'ACCORD DE COOPERATION SUR LE
FINANCEMENT DES PROJETS DU SECTEUR INDUSTRIEL, CONCLU ENTRE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL
ET LE PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT**

1. L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) coopèrent depuis des années, suivant les nécessités de chaque cas, pour mobiliser les fonds nécessaires aux projets d'investissement financés au titre de l'assistance technique du PNUD et exécutés par l'ONUDI. Compte tenu du rang de priorité élevé accordé au développement industriel, conformément aux Déclarations et aux Plans d'action de Lima et de New Delhi, on compte que les gouvernements accorderont plus d'importance aux projets d'investissement industriel pendant le troisième cycle de programmation par pays. Afin de resserrer encore les liens entre le préinvestissement et l'investissement pour ce qui concerne les projets d'assistance technique financés par le PNUD et exécutés par l'ONUDI, ces deux organisations ont mis au point l'accord de coopération ci-après.

2. L'ONUDI mettra à jour la liste des projets d'assistance technique financés par le PNUD qui sont achevés mais qui n'ont pas encore attiré d'investissements, et déterminera quels projets semblent offrir des possibilités d'investissement, en vue de définir les apports supplémentaires requis pour qu'ils puissent éventuellement être financés par des organismes de développement et des institutions financières ou bénéficier de concours étrangers. L'ONUDI examinera également les projets d'assistance technique en cours ou dans la filière afin de s'assurer que ceux d'entre eux qui offrent des possibilités d'investissement comportent les éléments de préinvestissement nécessaires.

3. Après avoir obtenu l'approbation des gouvernements des pays bénéficiaires, l'ONUDI et le PNUD conviendront d'une liste de projets comprenant les projets achevés, les projets en cours et les nouveaux projets exécutés par l'ONUDI dans les domaines qui relèvent de sa compétence. La liste de projets devant être réorientés dans le cadre de l'accord de coopération ne pourra être modifiée qu'avec l'approbation de tous les intéressés.

4. L'ONUDI entreprendra les activités multidisciplinaires et multisectorielles nécessaires pour améliorer les études de préinvestissement de façon à éveiller l'intérêt des sources de financement.

5. On s'efforcera d'associer très tôt les investisseurs potentiels aux projets en cours. Pour ce qui est des nouveaux projets, il est très important de les y associer dès le stade de la conception pour rendre ces projets plus attrayants. Sous réserve de l'approbation des gouvernements des pays bénéficiaires et, le cas échéant, des investisseurs locaux, l'ONUDI et le PNUD conjugueront leurs efforts pour atteindre cet objectif et échangeront des renseignements sur les sources d'investissement.

6. Le PNUD et l'ONUDI se tiendront au courant et informeront les gouvernements des pays bénéficiaires de toute marque d'intérêt manifestée par d'éventuels investisseurs et sources de financement extérieurs, et ne prendront aucune mesure pour obtenir des investissements complémentaires sans l'accord de ces gouvernements.

7. a) L'indemnité journalière de subsistance et les frais de voyage des fonctionnaires ou des consultants de l'ONUDI envoyés sur le terrain pour examiner les projets d'assistance technique en cours seront imputés sur le budget des projets, après consultation des Représentants résidents et sous réserve de l'approbation des gouvernements. Cette disposition s'applique également au traitement des consultants.

b) En ce qui concerne les projets d'assistance technique achevés, les traitements des consultants, les frais de voyage et l'indemnité journalière de subsistance des fonctionnaires et des consultants de l'ONUDI seront imputés, après consultations avec le Représentant résident et le gouvernement, sur le budget des nouveaux projets au titre des CIP des pays intéressés; l'ONUDI ne pourra engager aucune dépense sans l'accord du gouvernement. Au cas où l'on ne pourrait pas recourir aux CIP pour financer les dépenses susmentionnées, celles-ci seront prises en charge par le PNUD dans la limite des crédits dont il dispose pour ce type d'activités et ainsi qu'en conviendront les deux organisations.

c) Les dépenses afférentes aux nouveaux projets d'investissement financés par le PNUD au titre de l'assistance technique, qui sont susceptibles d'intéresser des investisseurs extérieurs, ou intérieurs, seront imputées sur le budget de ces projets.

8. Le PNUD et l'ONUDI se réuniront périodiquement pour examiner l'état d'avancement des projets d'assistance technique que l'on a décidé de réorienter et pour déterminer les projets qui pourraient être inclus dans les futurs programmes de travail.

9. L'ONUDI et le PNUD procéderont chaque année à une évaluation commune; la première de ces évaluations aura lieu un an après la conclusion du présent accord de coopération. Compte tenu des résultats de cette évaluation, on décidera des modifications à apporter, le cas échéant, au présent accord de coopération et des autres mesures qui pourraient s'avérer nécessaires pour le renforcer.

Pour l'ONUDI :
le Directeur exécutif,
(Signé) Abd-El Rahman Khane

25 mai 1981

Pour le PNUD :
l'Administrateur,
(Signé) Bradford Morse

7 avril 1981

APPENDICE C

Liste des études entreprises par la Division des études industrielles^a

Etudes mondiales et conceptuelles

Redéploiement industriel et mutations structurelles (en cours)

L'objectif de ce projet est de suivre en permanence le processus de restructuration industrielle et l'évolution de la division internationale du travail ainsi que d'étudier les perspectives de redéploiement et les obstacles rencontrés dans ce domaine.

^aLa présente liste est soumise au Conseil du développement industriel à la demande du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (document A/31/8/Add.7, par. 14).

Résultats en 1981

Les études suivantes ont été achevées :

Structural imbalances in developed countries : Their implications for industrial development and restructuring (UNIDO/IS.198)

Intra-firm trade and international industrial restructuring (UNIDO/IS.251)

Structural changes in industry (ID/266)

Industrial redeployment in the Latin American context (SP/CL/VII.O/Di No.5)

Hacia una política de redespiegue industrial en América Latina, note de l'ONUDI, septembre 1981

Les études ci-après étaient en préparation :

Mutations structurelles dans l'industrie de la République socialiste tchécoslovaque et perspectives en ce qui concerne la division internationale du travail avec les pays en développement

Mutations structurelles dans les industries manufacturières de la zone du CAEM en Europe

Mutations structurelles dans l'industrie polonaise sous l'angle de la coopération économique avec les pays en développement

Mutations structurelles dans l'industrie de l'URSS et perspectives en ce qui concerne la division du travail avec les pays en développement

Politique d'innovation technique et stratégies d'industrialisation du tiers monde

L'industrie des textiles et des articles d'habillement et le processus international de restructuration industrielle

Les pays les moins avancés et le processus international de redéploiement industriel

L'industrie du cuir et des articles en cuir dans la République fédérale d'Allemagne, en particulier le secteur de la chaussure

L'industrie du cuir et des articles en cuir en Suède, en particulier le secteur de la chaussure

L'industrie du cuir et des articles en cuir en Italie, en particulier le tannage du cuir et la production de chaussures

Série de documents présentés au Colloque sur la restructuration industrielle et la coopération régionale, tenu à Skelleftea (Suède), 1^{er}-5 juin 1981

Incidences des activités de transformation "offshore" et autres modifications de la structure du commerce international sur l'industrialisation des pays en développement

Les zones industrielles d'exportation et l'industrialisation

Coût : 261 000 dollars (en 1980-1981).

Analyse des perspectives de développement industriel (en cours)^b

Ce projet vise à élaborer des scénarios d'industrialisation mondiale à l'aide de modèles comme le modèle de coopération industrielle mondiale de l'ONUDI, le modèle LIDO et le modèle UNICED. On rassemble des données connexes et on fait des travaux méthodologiques et analytiques.

Résultats en 1981

On a fait des études relatives à la Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement en se servant du modèle UNICED et on a établi une importante base de données sur les variantes technologiques pour ce modèle. On a mis au point le logiciel voulu pour la présentation graphique des modèles et on a réalisé, d'après les données fournies par les pays en développement, une étude pilote sur un ensemble de programmes pour la modélisation à l'échelon national.

On a créé une base de données d'entrées-sorties et on a entrepris de préparer la publication de ces données. On a procédé aux premières analyses des stratégies de développement à long terme pour les pays asiatiques à économie planifiée, en coopération avec l'Institut d'économie industrielle de l'Académie chinoise des sciences sociales. En outre, on a mis en place un système flexible pour définir les diverses formes que pourraient prendre les futures structures du commerce international.

^bVoir le modèle de coopération industrielle mondiale de l'ONUDI (ID/B/260, p. 217).

The analysis and long-term projection of inter-industry structures : technology characteristics of regional models in the UNITAD project (UNIDO/IS.223) 1980 report of the UNITAD system (UNIDO/IS.224)

The UNITAD model : Main methodological features (UNIDO/IS.227)

Rapport de la réunion d'experts chargée d'examiner le modèle UNICED (UNIDO/IS.249)

Les études ci-après étaient en préparation :

Aperçu du système de modélisation de l'ONUDI

Rapport sur la base de données d'entrées-sorties

Recueil de tableaux d'entrées-sorties (publication destinée à la vente)

Méthodes pour l'étude des structures du commerce international

Guide pour l'utilisation d'un ensemble généralisé de programmes en vue de l'élaboration de modèles d'économies nationales

Etude sur l'application d'un ensemble généralisé de programmes aux pays en développement

Options technologiques pour le modèle UNICED et le modèle LIDO élargi

Coût : 261 000 dollars (en 1980-1981).

Etudes mondiales spéciales

Il s'agit d'études spéciales sur diverses questions et problèmes prioritaires posés par l'industrialisation des pays en développement. Ces questions peuvent varier d'une année à l'autre; cette année, on a mis l'accent sur les problèmes énergétiques et les stratégies de développement en faveur des pays les moins avancés.

Résultats en 1981

Stratégie de développement industriel pour les petits pays pauvres en ressources qui comptent parmi les moins avancés

Incidences des coûts élevés de l'énergie sur l'industrialisation des pays en développement

An overview of China's industrial progress since 1949 (UNIDO/IS.258)

Modèle conceptuel de la demande d'énergie pour l'industrie dans les pays en développement

Investissements nécessaires pour développer les industries énergétiques (en particulier la production d'énergie électrique) dans les pays en développement

Coût : 71 000 dollars (en 1980-1981).

Industrie et développement (en cours)

Cette revue a pour objet de servir de lien entre les praticiens et les théoriciens s'occupant des aspects économiques et des aspects connexes de l'industrialisation. Elle met l'accent sur l'économie appliquée, notamment dans les domaines mis en relief dans la Déclaration et le Plan d'action de Lima.

Résultats en 1981

Le numéro 6 était prêt à être publié en janvier 1982.

Coût : Cette activité n'a occasionné aucune dépense pour services de consultants en 1980-1981.

Intégration des femmes dans le développement

Au paragraphe 10 a de la résolution ID/CONF.4/RES.1, la troisième Conférence générale de l'ONUDI a invité le Directeur exécutif à entreprendre d'urgence des études sur certaines branches de l'industrie, telles l'électronique, l'industrie alimentaire et les industries pharmaceutiques et textiles, et leur incidence sur les femmes.

Résultats en 1981

Intégration effective des femmes dans le développement de l'industrie alimentaire : études pilotes en Thaïlande et en Sierra Leone

Intégration effective des femmes dans le développement de l'industrie textile : études pilotes en Colombie, en Indonésie et en République-Unie de Tanzanie

Coût : 18 000 dollars (en 1981).

Enquête sur les progrès enregistrés en ce qui concerne l'accélération de l'industrialisation dans les pays en développement (en cours)

On a entamé en septembre 1981 la troisième phase de l'enquête, conformément au paragraphe 3 d de la résolution 52 (XIV) du Conseil du développement industriel, en envoyant des questionnaires aux gouvernements et aux organisations internationales. L'examen des réponses devrait commencer en janvier 1982.

Coût : Cette activité n'a occasionné aucune dépense pour services de consultants.

Etudes par région et par pays

Statistiques industrielles (en cours)

Résultats en 1981

a) Pendant l'année considérée, on a poursuivi les travaux entrepris dans ce domaine. On a élargi la base de données actuelle, en veillant tout particulièrement à assurer la compatibilité et la fiabilité des renseignements. On s'est efforcé de renforcer la collaboration avec les services statistiques d'autres organismes des Nations Unies.

Coût : 51 000 dollars (en 1980-1981).

b) *Analyse statistique de la situation industrielle mondiale, 1980 (UNIDO/IS.214).*

Cette étude a été publiée comme suite à la demande présentée par le Comité permanent à sa quatorzième session. Le prochain numéro de cette publication, qui donne les renseignements les plus récents sur la situation industrielle mondiale, comportera un chapitre distinct sur les pays les moins avancés.

Coût : Cette activité n'a occasionné aucune dépense pour services de consultants.

c) *Evolution dynamique des avantages comparés* : Analyse statistique de 130 industries dans plus de 40 pays, indiquant l'évolution des avantages comparés pendant les années 70. Cette étude a été achevée en octobre 1981 et sera publiée en 1982.

Coût : Cette activité n'a occasionné aucune dépense pour services de consultants.

d) *Annuaire de statistiques industrielles* : On a fait des préparatifs en vue de publier en 1982 cet annuaire qui comprendra une analyse statistique des tendances structurelles importantes dans 70 pays développés et en développement, y compris l'évolution de la structure de la consommation apparente de certains produits de base, la croissance à long terme dans tous les secteurs de l'industrie, les changements de la composition de la production manufacturière et les exportations des industries clefs.

Coût : Cette activité n'a occasionné aucune dépense pour services de consultants.

e) *Manuel à l'intention des utilisateurs de bases de données* : Ce manuel, qui sera publié en 1982, décrira les méthodes utilisées pour faire des estimations et pour assurer la comparabilité des données nationales. Il contiendra également un inventaire quantitatif et qualitatif de la base de données actuelle.

Coût : Cette activité n'a occasionné aucune dépense pour services de consultants.

Etude du développement industriel (en cours)

Résultats en 1981

a) Le huitième numéro de l'*Etude du développement industriel* intitulé *L'Industrie mondiale en 1980* (ID/269) a été publié en septembre 1981. Cette publication, dont le thème central est l'analyse du processus de restructuration de l'industrie mondiale, décrit les principales transformations de l'industrie mondiale depuis 1960 et présente des données détaillées provenant de sources nationales et internationales. L'évolution des avantages comparés a été évaluée pour plus de 130 industries dans un grand nombre de pays développés et en développement. Des analyses spécifiques de certaines branches de l'industrie (industrie chimique, sidérurgie, constructions mécaniques et industrie alimentaire) ont révélé que la restructuration n'avait pas toujours les mêmes caractéristiques ni les mêmes incidences sur les investissements, la gamme des productions et le commerce. L'étude porte également sur des questions connexes telles que les besoins en énergie du secteur manufacturier et l'incidence des problèmes énergétiques sur les procédés de fabrication, ainsi que le rôle des sociétés transnationales dans la restructuration industrielle.

Coût : 21 000 dollars (en 1980-1981).

b) Une étude intitulée "The developing countries' prospects for trade in manufactures in the 1980s : expert performance and import requirements" (UNIDO/IS.241) jette les bases méthodologiques de l'analyse du bilan des pays en développement en matière d'exportation.

Coût : Cette activité n'a occasionné aucune dépense pour services de consultants.

Etudes et enquêtes par pays (en cours)

Résultats en 1981

a) Des profils ou des fiches de développement industriel contenant des analyses ou des bilans statistiques de la croissance, de la situation et des perspectives en matière d'industrialisation et destinés à étayer les activités opérationnelles, ont été établis pour les pays ci-après : Afghanistan (UNIDO/IS.267), Bahreïn (UNIDO/IS.235), Barbade (UNIDO/IS.238), Congo (UNIDO/IS.200), Cuba (UNIDO/IS.265), Ghana (UNIDO/IS.255), Haïti (UNIDO/IS.237), Haute-Volta, Koweït (UNIDO/IS.247), Libéria (UNIDO/IS.244), Malawi (UNIDO/IS.264), Mongolie, Népal (UNIDO/IS.220), Niger, Paraguay (UNIDO/IS.240), République centrafricaine, République populaire démocratique de Corée, Rwanda (UNIDO/IS.268), Sénégal, Soudan (UNIDO/IS.215) et Tchad.

Coût : Ces activités n'ont occasionné aucune dépense pour services de consultants en 1980-1981.

b) Des études approfondies sur les ressources et l'infrastructure requises pour le développement industriel de 7 pays d'Afrique comptant parmi les moins avancés — Botswana, Burundi, Gambie, Lesotho, Mali, République-Unie de Tanzanie et Somalie — ont été établies en collaboration avec des institutions nationales ou des consultants.

Coût : 56 500 dollars (en 1980-1981).

c) Un document intitulé "Les pauvres perdent du terrain : un bilan de l'industrie dans les pays les moins avancés" (UNIDO/IS.239), qui évalue le développement industriel des pays les moins avancés pendant les années 70, les perspectives pour les années 80 et les solutions possibles, a été établi en vue de la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, tenue à Paris en septembre 1981.

Coût : 3 000 dollars (en 1981).

d) Une série d'études comprenant quatre études sur le financement intérieur des entreprises manufacturières dans les pays en développement a été entreprise en 1980 et achevée en 1981 (pour l'Amérique latine, voir UNIDO/IS.252, pour l'Afrique UNIDO/IS.256 et pour l'Inde UNIDO/IS.266).

Coût : 28 500 dollars (en 1980-1981).

Etudes et analyses régionales et sous-régionales (en cours)

Résultats en 1981

a) On a entrepris des études sur la coopération régionale dans le domaine de l'industrie dans le cadre de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et du Groupe andin, et on a poursuivi l'analyse des résultats obtenus par deux autres groupes de pays : l'Organisation du bassin de la Kagera et la Communauté économique des pays des Grands Lacs.

Coût : 71 000 dollars (en 1980-1981).

b) On a achevé une étude sur le projet d'intégration en Amérique centrale, compte tenu plus particulièrement des problèmes de développement industriel.

Coût : 5 000 dollars (en 1981).

c) L'industrialisation dans le monde arabe — options et stratégies pour l'an 2000; tel est le thème d'une étude qui a été achevée en 1981.

Coût : Cette étude n'a occasionné aucune dépense pour services de consultants.

d) Dans le cadre des préparatifs de la première Consultation régionale sur l'industrie des machines agricoles en Afrique, on a entrepris, en coopération avec le Service des études sectorielles, des études sur l'industrie des machines agricoles dans 15 pays africains, dont 5 pays comptant parmi les moins avancés (Burundi, Ethiopie, Mali, République-Unie de Tanzanie et Soudan).

Coût : 33 000 dollars (en 1980-1981).

Etudes relatives à la Décennie du développement industriel de l'Afrique (en cours)

Résultats en 1981

En coopération avec la Division mixte ONUDI/CEA de l'industrie, des études ont été entreprises sur les industries métallurgique, mécanique et chimique dans la région africaine.

Coût : Ces activités n'ont occasionné aucune dépense pour services de consultants.

Rôle du secteur public (en cours)

Comme suite aux recommandations de la Réunion d'experts sur le rôle du secteur public dans l'industrialisation des pays en développement, qui s'est tenue en 1979, on a intensifié le programme de recherche en 1981.

Les études ci-après ont été publiées en vue de la Réunion d'experts sur l'évolution du rôle et des fonctions du secteur industriel public dans le développement, qui s'est tenue à Vienne en octobre 1981 :

Public industrial enterprises in developing countries—an issue paper (ID/WG.343/1)
Organizational framework, institutional relationships and management of public industrial enterprises (ID/WG.343/2)

Conflicting paradigms : The evaluation of public industrial enterprises as agents of national development (ID/WG.343/3)

The role and function of the public sector in industrial development in the European centrally planned economies (ID/WG.343/5)

Structural changes in the Austrian public industrial sector (ID/WG.343/6)

The role of the public sector in the industrialization of African developing countries (ID/WG.343/7)

A survey of the comparative roles of private and public industrial enterprises — a case study of Pakistan (ID/WG.343/8)

Bharat Heavy Electricals Limited (BHEL)—a case study (ID/WG.343/9)

Comparative study of impact of public and private manufacturing sectors in selected developing countries (ID/WG.343/10)

The public manufacturing enterprise in the developed market economies (ID/WG.343/11)

Public enterprise and industrialization in ESCAP countries (ID/WG.343/12)
 Changing role and function of the public international sector in developing countries
 — a comparative survey (ID/WG.343/13). Cette étude est en partie fondée sur des
 renseignements obtenus grâce à des enquêtes par questionnaires effectuées auprès de
 15 pays en développement.

Coût : 54 000 dollars (en 1980-1981).

Etudes sectorielles

Etudes sur certaines branches industrielles (en cours)

Ces études ont pour but de faciliter la formulation de politiques de développement viables pour divers secteurs industriels des pays en développement, la recherche de moyens de favoriser la coopération internationale et l'orientation des programmes d'assistance technique de l'ONUDI.

Résultats	Fonds engagés (en dollars des Etats-Unis)	
	1980	1981
a) Etudes achevées en 1980		
Premier projet de l'étude mondiale de l'industrie des biens d'équipement	120 000	—
Assessment of the pharmaceutical industry, 1978-2000 (UNIDO/ICIS.146)	24 000	—
L'image de l'industrie sidérurgique mondiale en 1985 (contribution à l'élaboration des scénarios pour 1990) (UNIDO/ICIS.161)	81 000	—
Supplement to the second world-wide study on the fertilizer industry : 1975-2000 (UNIDO/ICIS.81/Add.1)	15 500	—
b) Etudes achevées en 1981		
Scénarios de l'industrie sidérurgique en 1990 : Première partie "Les dossiers" (UNIDO/IS.213), et deuxième partie "Propositions de scénarios" (UNIDO/IS.213/Add.1)	—	46 000
Second world-wide study on the petrochemical industry : process of restructuring (ID/WG.336/3 et Add.1)	15 000	—
Etude générale sur l'industrie des machines agricoles en Afrique	15 000	—
First global study on the food-processing industry (ID/WG.345/Rev.1)	50 000	32 000
First global study on the capital goods industry : Strategies for development (ID/WG.342/3)	—	65 000
Etudes sur l'énergie industrielle (contributions aux études mondiales)	—	12 000
c) Etudes qui étaient en préparation en 1981		
Etudes sur l'industrie des engrais	—	9 500
Troisième étude mondiale sur l'industrie sidérurgique	—	5 000
Etudes sur l'industrie du cuir et des articles en cuir	—	5 000
Deuxième étude mondiale sur l'industrie des huiles et graisses végétales	12 000	—
Etudes sur l'industrie pétrochimique	—	45 000
Etudes sur l'industrie des machines agricoles	—	33 000
Deuxième étude mondiale sur l'industrie pharmaceutique	—	14 000
Etudes sur l'industrie des biens d'équipement	—	—
Etudes sur l'énergie pour l'industrie (contribution aux études mondiales)	—	—
Typologie et stratégies industrielles intersectorielles	—	—
Première étude mondiale sur l'industrie du bois et des produits en bois	—	—
Total	332 500	266 500

Coût : 599 000 dollars (en 1980-1981).

Autres études

A study on water use and treatment practises and other environmental considerations in the iron and steel industry (UNIDO/IS.263)

Coût : Cette étude n'a occasionné aucune dépense pour services de consultants.

Mise au point et transfert de techniques

Résultats en 1981

Technology exports from developing countries—the cases of Argentina and Portugal (UNIDO/IS.218) (étude achevée)

Coût : 15 000 dollars (en 1980-1981).

Mini hydro-power stations—a manual for decision-makers (UNIDO/IS.225) (étude achevée)

Cette étude a été distribuée aux gouvernements des pays en développement.

Coût : 48 000 dollars (en 1980-1981).

Optimization of technologies for the pyrolysis and gasification of agriculture wastes in selected African countries (étude achevée)

On se fonde sur ce document pour élaborer un projet précis en Afrique.

Coût : 5 000 dollars (en 1980-1981).

Industrial technology in Africa—A preliminary view (UNIDO/IS.222) (étude achevée)

Cette étude vise à aider les pays africains à prendre des mesures dans le domaine de la technologie industrielle afin d'atteindre les objectifs de la Décennie du développement industriel de l'Afrique.

Coût : 7 000 dollars (en 1980-1981).

Technical co-operation agreement on Hi-Fi record player, cassette mechanism, miniature motor (UNIDO/IS.206) (étude achevée)

Licensing agreement on cans (UNIDO/IS.207) (étude achevée)

Know-how agreement on tiles (UNIDO/IS.208) (étude achevée)

Licensing agreement on air compressors (UNIDO/IS.209) (étude achevée)

Licensing agreement on reagents for medical and laboratory use (UNIDO/IS.210) (étude achevée)

Licensing agreement on high-voltage disconnectors (UNIDO/IS.211) (étude achevée).

Technical co-operation agreement on pneumatic rock drills (UNIDO/IS.212) (étude achevée)

Les études susmentionnées sont des exemples d'accords de licence et servent de documents de base pour les réunions de travail sur l'acquisition de technologies organisées à l'intention des pays en développement.

Coût : 5 000 dollars (en 1980-1981).

Technology transfer in the pharmaceutical industry in the Andean region—a case study (étude achevée)

Cette étude a été présentée à la réunion TIES VI, tenue à Manille (Philippines).

Coût : 15 000 dollars (en 1980-1981).

Service agreements in the Republic of Korea—a case study (étude achevée)

Cette étude a été présentée à la réunion TIES VI, tenue à Manille (Philippines).

Coût : 1 000 dollars (en 1980-1981).

Directory of industrial information services and systems in developing countries (UNIDO/IS.205) (étude achevée)

Ce document a été élaboré pour recenser les systèmes et les services d'information pouvant s'intégrer dans le réseau de l'INTIB.

Coût : 8 125 dollars (en 1980-1981).

Implications of micro-electronics for developing countries—a preliminary overview of issues (UNIDO/IS.246) (étude achevée)

Ce rapport sera distribué aux gouvernements et sera utilisé par l'ONUDI pour aider les pays en développement dans le domaine de la micro-électronique.

Coût : Cette étude n'a occasionné aucune dépense pour services de consultants.

Etablissement d'un centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (IGGB) (UNIDO/IS.254) (étude achevée)

Ce rapport a été établi par un groupe d'experts qui s'étaient rendus dans 15 pays développés et en développement, après une réunion tenue à Vienne. Il contient des propositions en vue de créer un centre international, qui seront présentées aux gouvernements en vue de discussions ultérieures sur la création et le financement de ce centre.

Coût : 86 000 dollars.

Technologies for investigation and exploitation of seabed resources : The potential for developing countries (UNIDO/IS.257) (étude achevée)

On s'inspirera de ce rapport pour définir les nouvelles mesures à prendre dans ce domaine. Il sera également distribué aux gouvernements.

Coût : 15 000 dollars.

Genetic engineering : The technology and its implications (UNIDO/IS.260) (étude achevée)

Cette étude fait le point des connaissances en matière de génie génétique, en particulier pour ce qui est des progrès des techniques de laboratoire, ses applications possibles dans l'industrie, l'agriculture et la médecine et les risques présentés par ces diverses applications.

Coût : 15 000 dollars (en 1980-1981).

The potential impact of microbiology on developing countries (UNIDO/IS.261) (étude achevée)

Cette étude définit les questions qui intéressent les pays en développement dans le domaine de la microbiologie, en vue de créer un centre international de génie génétique.

Coût : 17 000 dollars (en 1980-1981).

Etude sur les exportations de technologie yougoslave (étude en cours)

Cette étude a pour objet : a) d'étudier le volume, la structure et les caractéristiques actuelles des exportations de technologie en provenance des pays en développement; b) d'étudier les stimulants (le cas échéant) et les conditions qui expliquent l'importance des exportations dans certains pays en développement; et c) d'alimenter l'INTIB et la série "Mise au point et transfert de techniques" en offres de technologie émanant de pays en développement.

Coût : 5 500 dollars (en 1980-1981).

Techniques bio-énergétiques à petite échelle pour répondre aux besoins d'énergie industrielle dans les zones rurales des pays en développement (étude en cours)

On s'inspirera de cette étude pour élaborer des projets de recherche-développement visant à renforcer les programmes entrepris par des instituts de recherche industrielle qui s'occupent des techniques liées à l'énergie dans les pays en développement.

Coût : 5 000 dollars (en 1980-1981).

Comment implanter des industries manufacturières : perspectives en ce qui concerne la technologie et les investissements (en cours)

Cette série de profils qui porte sur un éventail réduit de petites et moyennes entreprises est entreprise par le Programme de technologie et le Service du programme de coopération en matière d'investissement, en collaboration étroite avec d'autres organisations. Elle vise à fournir à ceux qui entreprennent ou financent des projets dans les pays en développement, à leur demande, des renseignements sur les partenaires à même d'apporter les ressources supplémentaires nécessaires pour mettre sur pied des projets industriels, y compris en ce qui concerne les techniques de production, les machines et le matériel, la commercialisation, la gestion, l'élaboration d'études de projets, etc. Les profils seront distribués aux gouvernements et aux instituts de recherche des pays en développement.

Directives pour la création d'installations de montage de récepteurs de télévision (en cours)

Ces directives seront communiquées aux gouvernements des pays en développement.

Coût : 1 500 dollars (en 1980-1981).

Perspectives technologiques dans l'industrie de la machine-outil pour la prochaine décennie et leurs incidences sur les pays en développement (en cours)

Cette étude qui décrit l'état de la technique dans l'industrie de la machine-outil a été distribuée aux gouvernements des pays en développement. L'ONU l'utilise également pour aider les pays en développement dans ce secteur particulier de l'industrie et l'a présentée à la Consultation sur l'industrie des biens d'équipement et à la réunion sur la micro-électronique.

Coût : 15 000 dollars (en 1980-1981).

APPENDICE D

Projets de l'ONUDI dans le domaine de la promotion des investissements lancés par les services de promotion des investissements en 1981

Titre du projet	Lieu	Pays coopérateur	Coût des projets (en millions de dollars des E.-U.)			Prise de participation étrangère (en pourcentage)
			Total	Élément étranger	Élément local	
Montage de camions légers	Côte d'Ivoire	Pays-Bas	13,8			60
Traitement du poisson	Sénégal	Royaume-Uni	5,6	3,6	2,0	—
Récipients en verre pour les produits pharmaceutiques	Egypte	Belgique et autres pays européens	46,0	36,0	10,0	10-20
Usine de café	Burundi	Belgique	30,0	27,0	3,0	15
Caoutchouc solide et mélange mère	Sri Lanka	France et Belgique	3,5	3,0	0,5	60
Extraction et traitement du calcaire	Sénégal	Belgique	4,4	1,76	2,64	40
Traitement du quinquina	Rwanda	France	5,0	3,8	1,2	51
Brasserie et boissons gazeuses	Rwanda	Belgique	18,5	15,0	3,5	49
Usine d'aliments pour le bétail	Nigéria	Belgique	1,75	1,4	0,35	40
Noix de karité	Mali	Belgique, France et République fédérale d'Allemagne	7,5			48
Ammoniac-urée	Madagascar	Belgique	150,0	104,0	46,0	35
Canalisation et feuilles de toiture en amiante-ciment	Kenya	Belgique	1,2	0,96	0,24	Plus de 50 %
Usine de mélange d'engrais	Kenya	Pays-Bas	2,5	1,7	0,8	10
Construction navale (petits bateaux)	Indonésie	Pays-Bas	30,0	25,0	5,0	Nominale
Transformateurs de distribution d'électricité	Equateur	Belgique	4,5	2,8	1,7	Plus de 50 %
Sous-vêtements en tricot	Côte d'Ivoire	Belgique	0,75	0,71	0,04	Plus de 50 %
Transformateurs électriques	Côte d'Ivoire	France	1,5	1,2	0,3	Plus de 50 %
Canalisation en ciment armé	Egypte	France et Pays-Bas	5,5	3,2	2,3	Non déterminée
Usine d'affinage de plomb et d'argent	Bolivie	Belgique	170,0	113,0	57,0	Non indiquée
Sucrierie	Bénin	Belgique	200,0	194,0	6,0	49
Tannerie et usine de chaussures en cuir	Bangladesh	Belgique	7,2	4,6	2,6	51
Filature de textiles synthétiques de Ceylan	Sri Lanka	Belgique et Pays-Bas	8,0	5,3	2,7	15
Raffinerie de zinc	Thaïlande	Belgique	104,0	40,0	64,0	37
Gaines tubulaires en métaux non ferreux	Thaïlande	Belgique	4,0	2,0	2,0	—
Garnitures de freins et d'embrayages	Swaziland	République fédérale d'Allemagne	4,8	3,8	1,0	25-35
Fabrication de dentifrice	République-Unie de Tanzanie	République fédérale d'Allemagne	2,8	1,9	0,9	51

Titre du projet	Lieu	Pays coopérateur	Coût des projets (en millions de dollars des E.-U.)			Prise de participation étrangère (en pourcentage)
			Total	Elément étranger	Elément local	
Construction de moteurs et de camions	Tunisie	République fédérale d'Allemagne	19,0	15,8	3,2	25
Production de bennes automobiles basculantes	Pakistan	République fédérale d'Allemagne	5,1	4,6	0,5	—
Production d'outillage agricole	Pakistan	République fédérale d'Allemagne	3,5	2,8	0,7	—
Rechapage de pneus	Oman	République fédérale d'Allemagne	1,9	0,25	1,65	15
Produits en mousse de polyuréthane	Nigéria	République fédérale d'Allemagne	0,5	0,4	0,1	60
Brasserie et boissons sans alcool	Nigéria	République fédérale d'Allemagne	6,0	4,2	1,8	40
Téléviseurs en couleurs	Nigéria	République fédérale d'Allemagne	6,0	3,8	2,2	40
Traitement du poisson	Mauritanie	République fédérale d'Allemagne	69,0	66,0	3,0	—
Projet touristique (complexe hôtelier) ^a	Malte	République fédérale d'Allemagne	20,0	3,0	17,0	17
Rechapage de pneus et caoutchouc	Malaisie	République fédérale d'Allemagne	2,3	1,2	1,1	51
Production de matériel sanitaire	Côte d'Ivoire	République fédérale d'Allemagne	8,0	7,7	0,3	25
Charbon de bois	Ghana	République fédérale d'Allemagne	2,8	1,6	1,2	20
Articles en matière plastique	Bésil	République fédérale d'Allemagne	2,2	1,9	0,3	—
Charbon de bois	Bénin	République fédérale d'Allemagne	2,3	2,1	0,2	—
Dentifrice et brosses à dents	Argentine	République fédérale d'Allemagne	20,0	16,0	4,0	100
Ferme avicole	Nigéria	République fédérale d'Allemagne	45,0	36,0	9,0	—
Moteurs diesel, tracteurs, matériel agricole	Nigéria	République fédérale d'Allemagne	22,0	17,6	4,4	25
Aviculture (agro-industrie)	Jamahiriya arabe libyenne	République fédérale d'Allemagne	120,0	—	—	—
Fabrication d'éléments en caoutchouc	Sri Lanka	République fédérale d'Allemagne	2,5	2,0	0,5	51
Céramiques	Guinée	République fédérale d'Allemagne	7,5	5,25	2,25	20
Usine de recyclage d'huile	Ajman (Emirats arabes unis)	République fédérale d'Allemagne	3,5	2,8	0,7	25
Production de vaccine	Iraq	République fédérale d'Allemagne	4,6	—	4,6	—
Projet touristique n° 2 ^a	Malte	République fédérale d'Allemagne	25,0	3,0	22,0	15
S.A. Xerox Maroc	Maroc	Etats-Unis	4,0	—	—	49
Récolte de varech	Maroc	Etats-Unis	0,8	—	—	15
Montage d'éléments de câbles de télévision	Philippines ^b	Etats-Unis	2,0	—	—	—
Montage de composants électroniques	Philippines ^b	Etats-Unis	0,3	—	—	100
Construction de chalutiers	Sri Lanka	Etats-Unis	1,3	—	—	100
Traitement de fruits de mer	Sri Lanka	Etats-Unis	1,5	—	—	—
Usine de semi-conducteurs	Sri Lanka ^b	Etats-Unis	23,0	23,0	—	100
Usine de produits alimentaires	Sri Lanka	Etats-Unis	2,0	—	—	—
Taille de pierres précieuses	Sri Lanka ^b	Etats-Unis	0,3	0,3	—	100
Articles de sport	Sri Lanka ^b	Etats-Unis	0,3	0,3	—	100
Production d'articles d'habillement	Sri Lanka ^b	Etats-Unis	0,2	0,2	—	100
Production d'articles d'habillement	Sri Lanka ^b	Etats-Unis	0,4	0,4	—	100

Correction	Sri Lanka	Etats-Unis	0,4	0,4	—	100
Industries C.I.T.C.	Sri Lanka ^b	Etats-Unis	6,3	6,3	—	100
Culture de tomates (agro-industrie)	Egypte	Etats-Unis	16,0			
Biscuiterie	Maroc	Etats-Unis	1,2			
Composants électroniques	Sri Lanka	Etats-Unis	25,0	25,0	—	100
Industrie chimique	Mexique	Etats-Unis	3,0	1,5	1,5	50
Congélation de produits alimentaires	Egypte	Etats-Unis	1,75	0,44	1,31	35
Flocons d'arachide	Inde	Etats-Unis	2,5			?
Flocons d'arachide	Nigéria	Etats-Unis	2,0	0,7	1,3	49
Flocons d'arachide	Argentine	Etats-Unis	1,8			45
Fabrication de piles	Nigéria	Etats-Unis	5,0	2,5	2,5	35
Panneaux de copeaux plaqués	Indonésie	Etats-Unis	27,6	20,7	6,9	45
Agro-industries (pommes de terre)	Argentine	Etats-Unis	55,0	22,0	33,0	70
Fabrication de piles	Chili	Etats-Unis	1,6			?
Fabrication de piles	Argentine	Etats-Unis	1,6			?
Fabrication de piles	Malaisie	Etats-Unis	1,6			?
Usine de polyester	Pakistan	Etats-Unis	88,0	70,4	17,6	25
Industrie alimentaire	Nigéria	Etats-Unis	52,0	32,75	19,25	35
Industrie pharmaceutique	Nigéria	Etats-Unis	1,5	1,27	0,23	35
Agro-industrie	Ghana	Etats-Unis	15,0	7,2	7,8	15
Viandes et leurs préparations	Turquie	Autriche	11,4	2,85	8,55	Minoritaire
Montage de composants électroniques	Maurice	Autriche				100
			Renseignements non divulgués			
Panneaux de particules	Guyane	Autriche	8,5	6,25	2,25	12
Impression et typographie	Nigéria	Autriche	0,7	0,7	—	25
Traitement de la viande	Egypte	Autriche	20,6			40
Flours comestibles	Haïti	Autriche	0,03	0,03	—	100
Flocons et pellets de manioc	Kenya	Suisse	1,0	0,7	0,3	—
Pompes à béton et pulvérisateurs	Equateur	Suisse	0,3	0,2	0,1	40
Usine de rechapage	Togo	Suisse	0,6	0,4	0,2	25
Fonderie	Colombie	Suisse	8,5	4,9	3,6	—
Minisucrerie	Sri Lanka	Suisse	1,0	0,7	0,3	Accord de règlement en produits
			Contribution au projet			
Soude caustique	Colombie	Suisse				
Atelier de réparation	Maroc	Suisse	2,5	2,0	0,5	—
Piles sèches	Union du fleuve Mano	Suisse	2,9	2,1	0,8	30
Conditionnement du thé	Sri Lanka	Suisse	7,0	5,0	2,0	60
Instruments de musique	Sri Lanka	Suisse	1,5	1,2	0,3	7,5
Bouteilles en verre	Burundi	Suisse	31,54	17,06	14,48	30
Aliments pour le bétail	Ghana	Suisse	0,6	0,5	0,1	10
Forge	Malaisie	Norvège	2,3	1,5	0,8	15
Bateaux de pêche	Colombie	Norvège				Contribution en nature

^aBien qu'entrepris par le Service de promotion des investissements de Cologne, ce projet n'est pas considéré comme un projet industriel.

^bZone franche.

APPENDICE E

**Prêts de la Banque mondiale liés à des missions exécutées
par le Programme de coopération Banque mondiale/ONUDI ou auxquelles
le Programme de coopération Banque mondiale/ONUDI a participé**

<i>Pays</i>	<i>Montant du prêt (en millions de dollars des Etats-Unis)</i>	<i>Exercice au cours duquel il a été approuvé</i>	<i>Type de prêt</i>	<i>Date de la (des) mission. (s)</i>	<i>Apports fournis</i>
Algérie	40,0	1975	Prêt à la Banque algérienne de développement pour projets matériaux de construction	Novembre 1973	Détermination de sous-secteurs industriels en vue d'investisse- ments
	46,0	1976	Cimenterie Saïda	Novembre/décembre 1974 Avril/mai 1975 Juin/juillet 1975	Apports techniques et économi- ques pour mission d'évaluation
Bangladesh	7,0	1978	Petite industrie	Décembre 1975/ janvier 1976	Apports techniques à l'industrie de la tannerie
	75,0	1979	Aide hors projet	Mars/avril 1978	Examen de la situation de l'industrie du travail des métaux
Brésil	85,0	1976	Prêt à société de financement du développement pour petite industrie	Novembre/décembre 1974	Identification de projets et évalua- tion des crédits
Colombie	5,5	1975	Prêt à société de financement du développement pour petite industrie	Décembre 1973/ février 1974	Examen de la situation du sous- secteur de la petite industrie
	15,0	1975	Prêt à société de financement du développement pour petite industrie	Octobre 1976	Evaluation de la petite industrie et élaboration d'un programme de coopération technique
	150,0	1980	Prêt à société de financement du développement	Trois missions en 1979	Evaluation des politiques d'exportation; enquête sur les entreprises agro-industrielles et évaluation d'une zone franche

Côte d'Ivoire	8,0	1976	Prêt à société de financement du développement	Octobre/novembre 1973	Evaluation du secteur industriel
	5,6	1976	Prêt à société de financement du développement	Octobre/novembre 1973	Evaluation du secteur industriel
Egypte	40,0	1975	Cimenterie Tourah	Juin/août 1974	Etude de marché et fourniture d'apports techniques
	35,0	1975	Prêt hors projet	Juin/juillet 1974	Evaluation du sous-secteur des industries mécaniques et analyse statistique
Equateur	70,0	1977	Aide hors projet	Septembre/octobre 1975	Evaluation de trois sous-secteurs
	20,0	1981	Prêt à société de financement du développement pour petite industrie	Novembre/décembre 1980	Elaboration d'un élément de coopération technique
Ghana	10,0	1976	Prêt à société de financement du développement	Octobre/novembre 1973	Evaluation de quatre sous-secteurs
Grèce	35,0	1977	Agro-industrie	Juillet 1976	Identification d'éléments agro-industriels
Indonésie	15,0	1977	Prêt à société de financement du développement	Mars/avril 1975	Evaluation de la situation économique
Kenya	10,0	1978	Prêt à société de financement du développement	Mars/avril 1976	Evaluation des aspects institutionnels, administratifs et techniques
Maroc	45,0	1977	Cimenterie	Août 1974	Services d'experts
Mexique	100,0	1978	Prêt à société de financement	Octobre/novembre 1976	Etude du secteur des biens d'équipement
Nigéria	60,0	1978	Prêt à société de financement du développement	Mai/juin 1975	Evaluation des politiques, procédures et stimulants mis au point par le gouvernement
Pakistan	30,0	1981	Prêt à société de financement du développement	Avril 1978/mars 1979	Identification et évaluation de la petite industrie
Pérou	60,0	1981	Prêt à société de financement du développement	Mars/avril 1980	Etude du secteur financier
République de Corée	60,0	1975	Prêt à société de financement du développement	Octobre/novembre 1974	Evaluation du sous-secteur des industries mécaniques
	80,0	1977	Industrie lourde de Hyundai	Mars/avril 1975	Services d'experts
Roumanie	38,0	1977	Usine de roulements à billes de Brasov	Mars/avril 1975	Apports techniques à l'élaboration du projet

<i>Pays</i>	<i>Montant du prêt (en millions de dollars des Etats-Unis)</i>	<i>Exercice au cours duquel il a été approuvé</i>	<i>Type de prêt</i>	<i>Date de la (des) mission (s)</i>	<i>Apports fournis</i>
Sénégal	3,0	1974	Prêt à société de financement du développement	Octobre/novembre 1973	Evaluation du secteur industriel
Turquie	21,5	1976	Prêt à la Banque agricole de Turquie	Avril/mai 1975	Apports techniques à l'agro- industrie et évaluation de la Banque
	40,0	1981	Prêt à société de financement du développement	Novembre/décembre 1979	Evaluation de la situation finan- cière de la société de financement du développement
Uruguay	30,0	1981	Prêt à société de financement du développement	Novembre/décembre 1979	Evaluation du secteur des industries légères et des industries mécaniques
Yémen	2,3	1974	Domaine industriel	1973	Evaluation du site et des infra- structures matérielles d'un domaine industriel
Yougoslavie	18,5	1974	Expansion de l'usine de tracteurs IMT	1973	Apports techniques
Zaïre	18,5	1980	Prêt à société de financement du développement	Septembre/octobre 1978	Apports techniques au sous- secteur de transformation du bois
Zambie	15,0	1981	Prêt à société de financement du développement	Décembre 1979/ janvier 1980	Evaluation du secteur de la petite industrie
TOTAL	1 293,90				

APPENDICE F

Répartition géographique des experts

(Par ordre décroissant)

TABLEAU 1. 1er JANVIER-31 DECEMBRE 1981

<i>Pays</i>	<i>Nombre de postes pourvus</i>	<i>Pays</i>	<i>Nombre de postes pourvus</i>
Royaume-Uni	116	Norvège	7
Pologne	88	Philippines	7
Etats-Unis d'Amérique	69	Bulgarie	6
France	69	Bolivie	5
Inde	62	Nouvelle-Zélande	5
Allemagne, République fédérale d'	52	Pakistan	4
Belgique	38	Portugal	4
Autriche	33	Soudan	4
Italie	32	Sénégal	3
Hongrie	28	Turquie	3
Yougoslavie	26	Chine	2
Egypte	22	Grèce	2
Argentine	21	Mexique	2
Suède	21	République démocratique allemande	2
Espagne	19	Togo	2
Chili	17	Uruguay	2
Finlande	15	Algérie	1
Pays-Bas	15	Birmanie	1
Japon	13	Colombie	1
URSS	13	Haiti	1
Danemark	12	Jamaïque	1
Israël	11	Mali	1
Bésil	10	Malte	1
Canada	10	Népal	1
Irlande	10	Nicaragua	1
Suisse	10	République de Corée	1
Sri Lanka	9	Venezuela	1
Tchécoslovaquie	9	Zaire	1
Pérou	8	Zimbabwe	1
Roumanie	8		
Australie	7		
		TOTAL	946

TABLEAU 2. 1971-1981

<i>Pays</i>	<i>Nombre de postes pourvus</i>	<i>Pays</i>	<i>Nombre de postes pourvus</i>
Royaume-Uni	1 059	Egypte	233
Etats-Unis d'Amérique	694	Italie	215
France	583	Yougoslavie	200
Inde	554	Pays-Bas	183
Allemagne, République fédérale d'	444	Danemark	175
Pologne	360	Argentine	156
Suède	277	Hongrie	153
Belgique	276	Espagne	125
Autriche	245	URSS	117

TABLEAU 2. (suite)

<i>Pays</i>	<i>Nombre de postes pourvus</i>	<i>Pays</i>	<i>Nombre de postes pourvus</i>
Canada	115	Sénégal	8
Suisse	112	Haïti	7
Finlande	105	Soudan	7
Chili	95	Venezuela	7
Norvège	90	El Salvador	6
Roumanie	84	Jamaïque	6
Japon	82	Maurice	6
Israël	73	Iran	5
Australie	71	Bangladesh	3
Tchécoslovaquie	62	Liban	3
Irlande	49	Malaisie	3
Pakistan	47	Bénin	2
Sri Lanka	47	Birmanie	2
Brésil	41	Cuba	2
Nouvelle-Zélande	38	Guatemala	2
Philippines	34	Indonésie	2
Pérou	31	Jordanie	2
Mexique	25	Malte	2
Bulgarie	23	Paraguay	2
République arabe syrienne	19	RSS de Biélorussie	2
Turquie	17	Togo	2
Colombie	14	Viet Nam	2
Uruguay	14	Algérie	1
Tunisie	13	Barbade	1
Apatrides	12	Costa Rica	1
Portugal	12	Ethiopie	1
Mali	11	Ghana	1
Bolivie	10	Guyane	1
Equateur	9	Madagascar	1
Grèce	9	Népal	1
Iraq	9	Nicaragua	1
République de Corée	9	Niger	1
République démocratique allemande	9	Thaïlande	1
Chine	8	Zaïre	1
		Zimbabwe	1
		TOTAL	7 544

APPENDICE G

Répartition du personnel de la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur

TABLEAU I. REPARTITION DU PERSONNEL DE LA CATEGORIE DES ADMINISTRATEURS
ET DES FONCTIONNAIRES DE RANG SUPERIEUR DE L'ONUDI, Y COMPRIS
LE PERSONNEL ENGAGE POUR MOINS D'UN AN, PAR NATIONALITE, AU
31 DECEMBRE 1981

<i>Région/pays</i>	<i>Postes occupés soumis aux règles de la répartition géographique</i>	<i>Nombre</i>	<i>Postes occupés non soumis aux règles de la répartition géographique^a</i>	<i>Nombre</i>	<i>Total</i>
<i>Afrique</i>					
Algérie	1 SGA, 1 D-1	2	—	—	2
Angola	1 P-2	1	—	—	1
Bénin	1 P-4	1	—	—	1
Burundi	1 P-4	1	—	—	1
Congo	1 D-2	1	—	—	1
Egypte	1 D-1, 1 P-5, 1 P-3	3	1 L-5, 1 L-4	2	5
Ethiopie	1 D-1, 1 P-4	2	—	—	2
Ghana	1 P-3	1	—	—	1
Guinée	1 P-4, 1 P-3	2	—	—	2
Haute-Volta	1 P-2	1	—	—	1
Jamahiriya arabe libyenne	2 P-4	2	—	—	2
Kenya	1 P-5	1	—	—	1
Lesotho	1 P-2	1	—	—	1
Libéria	1 P-2	1	—	—	1
Madagascar	1 P-4, 2 P-3	3	—	—	3
Mali	1 P-5	1	—	—	1
Maroc	1 P-5, 1 P-4	2	—	—	2
Mauritanie	1 P-5	1	—	—	1
Niger	1 P-2	1	—	—	1
Nigéria	1 P-5	1	—	—	1
Ouganda	1 P-4	1	—	—	1
République-Unie du Cameroun	2 P-4, 1 P-3	3	—	—	3
Rwanda	1 P-2	1	—	—	1
Somalie	1 P-4, 1 P-3	2	—	—	2
Soudan	1 D-1, 1 P-5	2	—	—	2
Togo	1 P-4	1	—	—	1
Tunisie	1 P-5	1	—	—	1
Zaire	1 P-3	1	—	—	1
Zambie	1 P-1	1	—	—	1
	TOTAL	42	—	2	44
<i>Amérique du Nord et Antilles</i>					
Barbade	1 P-2	1	—	—	1
Canada	2 P-5, 4 P-4, 3 P-3, 4 P-2	13	1 L-6	1	14
Etats-Unis	1 D-1, 16 P-5, 12 P-4, 5 P-3, 4 P-2, 1 P-1	39	1 P-5, 3 P-4, 3 P-3, 1 L-2	8	47
Grenade	1 P-4	1	—	—	1
Jamaïque	1 P-5	1	—	—	1
Trinité-et-Tobago	1 P-5	1	—	—	1
	TOTAL	56	—	9	65

TABLEAU 1 (suite)

Région/pays	Postes occupés soumis aux règles de la répartition géographique	Nombre	Postes occupés non soumis aux règles de la répartition géographique ^a	Nombre	Total
<i>Amérique latine</i>					
Argentine	1 P-5, 2 P-3	3	1 P-4, 1 P-2	2	5
Bolivie	1 P-5	1	1 P-5	1	2
Brésil	2 P-5, 2 P-2	4	1 L-7	1	5
Chili	1 P-5	1	—	—	1
Colombie	1 P-3	1	1 P-3, 1 P-2	2	3
Costa Rica	2 P-3	2	—	—	2
Cuba	2 P-3, 1 P-2	3	—	—	3
El Salvador	2 P-5, 1 P-3	3	—	—	3
Equateur	1 P-5, 1 P-3	2	1 P-4	1	3
Guatemala	1 P-3	1	—	—	1
Mexique	1 D-1, 1 P-4	2	—	—	2
Panama	1 P-3	1	—	—	1
Pérou	1 P-3	1	—	—	1
	TOTAL	25	—	7	32
<i>Asie et Pacifique</i>					
Australie	2 P-5, 3 P-3	5	—	—	5
Bangladesh	1 P-4	1	—	—	1
Birmanie	2 P-4	2	—	—	2
Chine	1 D-1, 2 P-5, 1 P-3	4	4 P-4 ^b	4	8
Inde	1 D-2, 1 D-1, 1 P-5, 2 P-4, 1 P-1	6	1 L-7, 2 L-6, 2 L-5	5	11
Japon	1 D-1, 1 P-5, 6 P-4, 2 P-2, 1 P-1	11	—	—	11
Malaisie	1 P-3	1	1 P-3	1	2
Népal	1 P-4	1	—	—	1
Nouvelle-Zélande	1 P-2	1	—	—	1
Pakistan	1 D-2	1	1 L-5	1	2
Philippines	1 P-5, 1 P-3	2	—	—	2
Sri Lanka	—	—	1 L-7, 2 L-5	3	3
	TOTAL	35	—	14	49
<i>Europe occidentale</i>					
Allemagne, République fédérale d'	1 D-2, 1 D-1, 7 P-5, 6 P-4, 5 P-3, 2 P-2	22	—	—	22
Autriche	2 D-1, 1 P-5, 6 P-4, 4 P-3, 8 P-2	21	3 P-3	3	24
Belgique	2 P-4, 2 P-3, 1 P-2	5	1 P-4	1	6
Danemark	4 P-4	4	—	—	4
Espagne	1 P-5, 1 P-3	2	1 P-5, 5 P-3	6	8
Finlande	1 P-5, 1 P-4, 2 P-3	4	—	—	4
France	1 SSG, 3 P-5, 2 P-4, 3 P-3, 1 P-2	10	3 P-4, 6 P-3, 1 P-2	10	20
Grèce	2 P-3, 1 P-1	3	—	—	3
Irlande	1 D-1, 1 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 1 FS-6	5	1 P-4	1	6
Italie	1 D-1, 2 P-5, 3 P-4, 1 P-3, 3 P-2, 1 P-1	11	—	—	11
Malte	1 P-4	1	—	—	1
Norvège	1 D-1, 1 P-5, 1 P-3	3	—	—	3
Pays-Bas	1 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 1 P-2	5	—	—	5
Portugal	1 P-5, 2 P-4, 1 P-3	4	—	—	4
Royaume-Uni	1 D-2, 1 D-1, 1 P-5, 3 P-4, 1 P-3, 2 P-1 ^c	9	3 P-4, 2 P-3, 2 P-2	7	16
Suède	2 P-5, 5 P-4	7	2 L-5	2	9
	TOTAL	116	—	30	146

<i>Région/pays</i>	<i>Postes occupés soumis aux règles de la répartition géographique</i>	<i>Nombre</i>	<i>Postes occupés non soumis aux règles de la répartition géographique^a</i>	<i>Nombre</i>	<i>Total</i>
<i>Europe orientale</i>					
Bulgarie	2 P-4, 1 P-3	3	—	—	3
Hongrie	3 P-5, 1 P-4, 1 P-3	5	1 L-6	1	6
Pologne	2 P-5, 2 P-4, 2 P-3	6	1 L-6, 1 L-5	2	8
République démocratique allemande	1 P-5	1	—	—	1
RSS de Biélorussie	1 P-3	1	—	—	1
RSS d'Ukraine	1 P-4	1	—	—	1
Roumanie	1 P-4	1	—	—	1
Tchécoslovaquie	1 P-5	1	—	—	1
URSS	1 D-2, 2 D-1, 2 P-5, 13 P-4, 10 P-3, 1 P-2	29	3 P-4, ^d 4 P-3	7	36
Yougoslavie	2 P-5, 1 P-3, 1 P-2	4	—	—	4
	TOTAL	52	—	10	62
<i>Moyen-Orient</i>					
Afghanistan	1 P-4	1	—	—	1
Chypre	1 P-3	1	—	—	1
Iran	1 D-1, 2 P-5, 1 P-4	4	—	—	4
Iraq	1 P-5, 1 P-4, 1 P-3	3	—	—	3
Jordanie	1 P-5	1	—	—	1
Liban	2 P-5	2	—	—	2
République arabe syrienne	2 P-4	2	—	—	2
Turquie	1 P-5, 4 P-3	5	—	—	5
Yémen	1 P-5	1	—	—	1
	TOTAL	20	—	—	20
<i>Etat non membre</i>					
Suisse	1 P-5	1	1 P-4	1	2
	TOTAL GENERAL (95 nationalités)	347	(24 nationalités)	73	420

^aSi composent principalement de postes exigeant certaines aptitudes linguistiques, mais aussi de 13 postes de conseiller technique spécial et de 5 postes de conseiller interrégional.

^bDont 3 postes de P-4 imputés sur les fonds alloués à l'ONUDI pour du personnel temporaire affecté à des tâches spéciales, en vue d'assurer le service des conférences des Nations Unies.

^cUn poste de P-1 imputé sur les crédits ouverts pour du personnel temporaire.

^dDont un poste de P-4 imputé sur les fonds alloués à l'ONUDI pour du personnel temporaire affecté à des tâches spéciales, en vue d'assurer le service des conférences des Nations Unies.

TABLEAU 2. REPARTITION DU PERSONNEL DE LA CATEGORIE DES ADMINISTRATEURS ET DES FONCTIONNAIRES DE RANG SUPERIEUR DE L'ONUDI, Y COMPRIS LE PERSONNEL ENGAGE POUR MOINS D'UN AN, SELON LES LISTES DES ETATS ELIGIBLES AU CONSEIL DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL (AU 31 DECEMBRE 1981)

<i>Région/pays</i>	<i>Postes occupés soumis aux règles de la répartition géographique</i>	<i>Nombre</i>	<i>Postes occupés non soumis aux règles de la répartition géographique^a</i>	<i>Nombre</i>	<i>Total</i>
<i>Pays de la liste A</i>					
Afghanistan	1 P-4	1	—	—	1
Algérie	1 SGA, 1 D-1	2	—	—	2
Angola	1 P-2	1	—	—	1
Bangladesh	1 P-4	1	—	—	1
Bénin	1 P-4	1	—	—	1
Birmanie	2 P-4	2	—	—	2
Burundi	1 P-4	1	—	—	1
Chine	1 D-1, 2 P-5, 1 P-3	4	4 P-4 ^b	4	8
Congo	1 D-2	1	—	—	1
Egypte	1 D-1, 1 P-5, 1 P-3	3	1 L-5, 1 L-4	2	5
Ethiopie	1 D-1, 1 P-4	2	—	—	2
Ghana	1 P-3	1	—	—	1
Guinée	1 P-4, 1 P-3	2	—	—	2
Haute-Volta	1 P-2	1	—	—	1
Inde	1 D-2, 1 D-1, 1 P-5, 2 P-4, 1 P-1	6	1 L-7, 2 L-6, 2 L-5	5	11
Iran	1 D-1, 2 P-5, 1 P-4	4	—	—	4
Iraq	1 P-5, 1 P-4, 1 P-3	3	—	—	3
Jamahiriya arabe libyenne	2 P-4	2	—	—	2
Jordanie	1 P-5	1	—	—	1
Kenya	1 P-5	1	—	—	1
Lesotho	1 P-2	1	—	—	1
Liban	2 P-5	2	—	—	2
Libéria	1 P-2	1	—	—	1
Madagascar	1 P-4, 2 P-3	3	—	—	3
Malaisie	1 P-3	1	1 P-3	1	2
Mali	1 P-5	1	—	—	1
Maroc	1 P-5, 1 P-4	2	—	—	2
Mauritanie	1 P-5	1	—	—	1
Népal	1 P-4	1	—	—	1
Niger	1 P-2	1	—	—	1
Nigéria	1 P-5	1	—	—	1
Ouganda	1 P-4	1	—	—	1
Pakistan	1 D-2	1	1 L-5	1	2
Philippines	1 P-5, 1 P-3	2	—	—	2
République arabe syrienne	2 P-4	2	—	—	2
République-Unie du Cameroun	2 P-4, 1 P-3	3	—	—	3
Rwanda	1 P-2	1	—	—	1
Somalie	1 P-4, 1 P-3	2	—	—	2
Soudan	1 D-1, 1 P-5	2	—	—	2
Sri Lanka	—	—	1 L-7, 2 L-5	3	3
Togo	1 P-4	1	—	—	1
Tunisie	1 P-5	1	—	—	1
Yémen	1 P-5	1	—	—	1
Yougoslavie	2 P-5, 1 P-3, 1 P-2	4	—	—	4
Zaire	1 P-3	1	—	—	1
Zambie	1 P-1	1	—	—	1
	TOTAL	78	—	16	94

<i>Région/pays</i>	<i>Postes occupés soumis aux règles de la répartition géographique</i>	<i>Nombre</i>	<i>Postes occupés non soumis aux règles de la répartition géographique^a</i>	<i>Nombre</i>	<i>Total</i>
<i>Pays de la liste B</i>					
Allemagne, République fédérale d'	1 D-2, 1 D-1, 7 P-5, 6 P-4, 5 P-3, 2 P-2	22	—	—	22
Australie	2 P-5, 3 P-3	5	—	—	5
Autriche	2 D-1, 1 P-5, 6 P-4, 4 P-3, 8 P-2	21	3 P-3	3	24
Belgique	2 P-4, 2 P-3, 1 P-2	5	1 P-4	1	6
Canada	2 P-5, 4 P-4, 3 P-3, 4 P-2	13	1 L-6	1	14
Chypre	1 P-3	1	—	—	1
Danemark	4 P-4	4	—	—	4
Espagne	1 P-5, 1 P-3	2	1 P-5, 5 P-3	6	8
Etats-Unis	1 D-1, 16 P-5, 12 P-4, 5 P-3, 4 P-2, 1 P-1	39	1 P-5, 3 P-4, 3 P-3, 1 L-2	8	47
Finlande	1 P-5, 1 P-4, 2 P-3	4	—	—	4
France	1 SSG, 3 P-5, 2 P-4, 3 P-3, 1 P-2	10	3 P-4, 6 P-3, 1 P-2	10	20
Grèce	2 P-3, 1 P-1	3	—	—	3
Irlande	1 D-1, 1 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 1 FS-6	5	1 P-4	1	6
Italie	1 D-1, 2 P-5, 3 P-4, 1 P-3, 3 P-2, 1 P-1	11	—	—	11
Japon	1 D-1, 1 P-5, 6 P-4, 2 P-2, 1 P-1	11	—	—	11
Malte	1 P-4	1	—	—	1
Norvège	1 D-1, 1 P-5, 1 P-3	3	—	—	3
Nouvelle-Zélande	1 P-2	1	—	—	1
Pays-Bas	1 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 1 P-2	5	—	—	5
Portugal	1 P-5, 2 P-4, 1 P-3	4	—	—	4
Royaume-Uni	1 D-2, 1 D-1, 1 P-5, 3 P-4, 1 P-3, 2 P-1 ^c	9	3 P-4, 2 P-3, 2 P-2	7	16
Suède	2 P-5, 5 P-4	7	2 L-5	2	9
Suisse	1 P-5	1	1 P-4	1	2
Turquie	1 P-5, 4 P-3	5	—	—	5
	TOTAL	192	—	40	232
<i>Pays de la liste C</i>					
Argentine	1 P-5, 2 P-3	3	1 P-4, 1 P-2	2	5
Barbade	1 P-2	1	—	—	1
Bolivie	1 P-5	1	1 P-5	1	2
Brésil	2 P-5, 2 P-2	4	1 L-7	1	5
Chili	1 P-5	1	—	—	1
Colombie	1 P-3	1	1 P-3, 1 P-2	2	3
Costa Rica	2 P-3	2	—	—	2
Cuba	2 P-3, 1 P-2	3	—	—	3
El Salvador	2 P-5, 1 P-3	3	—	—	3
Equateur	1 P-5, 1 P-3	2	1 P-4	1	3
Grenade	1 P-4	1	—	—	1
Guatemala	1 P-3	1	—	—	1
Jamaïque	1 P-5	1	—	—	1
Mexique	1 D-1, 1 P-4	2	—	—	2
Panama	1 P-3	1	—	—	1
Pérou	1 P-3	1	—	—	1
Trinité-et-Tobago	1 P-5	1	—	—	1
	TOTAL	29	—	7	36

TABLEAU 2 (suite)

Région/pays	Postes occupés soumis aux règles de la répartition géographique	Nombre	Postes occupés non soumis aux règles de la répartition géographique ^a	Nombre	Total
<i>Pays de la liste D</i>					
Bulgarie	2 P-4, 1 P-3	3	—	—	3
Hongrie	3 P-5, 1 P-4, 1 P-3	5	1 L-6	1	6
Pologne	2 P-5, 2 P-4, 2 P-3	6	1 L-6, 1 L-5	2	8
République démocratique allemande	1 P-5	1	—	—	1
RSS de Biélorussie	1 P-3	1	—	—	1
RSS d'Ukraine	1 P-4	1	—	—	1
Roumanie	1 P-4	1	—	—	1
Tchécoslovaquie	1 P-5	1	—	—	1
URSS	1 D-2, 2 D-1, 2 P-5, 13 P-4, 10 P-3, 1 P-2	29	3 P-4, ^d 4 P-3	7	36
	TOTAL	48	—	10	58
TOTAL GENERAL (95 nationalités)		347	(24 nationalités)	73	420

^aSe composent principalement de postes exigeant certaines aptitudes linguistiques, mais aussi de 15 postes de conseiller technique spécial et de 5 postes de conseiller interrégional.

^bDont 3 postes de P-4 imputés sur les fonds alloués à l'ONUDI pour du personnel temporaire affecté à des tâches spéciales, en vue d'assurer le service des conférences des Nations Unies.

^cUn poste de P-1 imputé sur les crédits ouverts pour du personnel temporaire.

^dDont un poste de P-4 imputé sur les fonds alloués à l'ONUDI pour du personnel temporaire affecté à des tâches spéciales, en vue d'assurer le service des conférences des Nations Unies.

APPENDICE H

Réunions d'experts, colloques, séminaires, journées d'études, stages et autres réunions, à l'exception des stages de formation, qui ont eu lieu en 1981

Date		Lieu
<i>Bureau du Directeur exécutif</i>		
12-16 janvier	Rapport du Groupe spécial d'experts des questions industrielles, y compris l'utilisation de l'énergie dans le secteur des transports et les secteurs connexes ^a	Vienne (Autriche)
7-14 mai	Comité permanent du Conseil du développement industriel — quinzième session	Vienne (Autriche)
7, 15-29 mai	Conseil du développement industriel — quinzième session	Vienne (Autriche)
14 août	Table ronde sur les rapports énergie/industrie ^b	Nairobi (Kenya)
16-21 novembre	Comité permanent du Conseil du développement industriel — seizième session	Vienne (Autriche)

<i>Date</i>		<i>Lieu</i>
<i>Négociations</i>		
22-23 janvier	Groupe d'experts sur les arrangements à long terme pour la commercialisation des produits pétrochimiques fabriqués dans les pays en développement	Vienne (Autriche)
26-29 janvier	Réunion d'un groupe d'experts chargé d'étudier l'accord type de l'ONUDI pour l'octroi de licences d'exploitation de brevets et de savoir-faire dans l'industrie pétrochimique	Vienne (Autriche)
11-13 février	Réunion d'un Groupe d'experts chargé de préparer la deuxième Consultation sur l'industrie des machines agricoles	Vienne (Autriche)
23 février-6 mars	Groupe de travail sur les modèles de contrats types pour la construction d'usines d'engrais	Vienne (Autriche)
12-13 mars	Deuxième réunion du Groupe restreint d'experts sur les scénarios de développement de l'industrie sidérurgique	Vienne (Autriche)
23-25 mars	Réunion préparatoire mondiale de la première Consultation sur le financement industriel	Vienne (Autriche)
23-27 mars	Première session du Forum consultatif sur les huiles et graisses végétales dans la région de la CESAP	Djakarta (Indonésie)
22-24 avril	Groupe d'experts sur le rôle des coopératives dans le développement des industries alimentaires des pays en développement	Vienne (Autriche)
4-6 mai	Réunion consécutive à la réunion sur les contrats types pour la construction d'usines d'engrais	Vienne (Autriche)
4-7 mai	Groupe de travail sur la formation de la main-d'œuvre industrielle	
26-27 mai	Réunion du Bureau de la troisième Consultation sur l'industrie des engrais	Vienne (Autriche)
1 ^{er} -12 juin	Deuxième réunion du Groupe spécial d'experts CNUCED/ONUDI chargé d'étudier les aspects commerciaux et connexes des arrangements de collaboration industrielle	Vienne (Autriche)
22-26 juin	Deuxième Consultation sur l'industrie pétrochimique	Istanbul (Turquie)
25-26 juin	Troisième réunion du Groupe de travail ONUDI/FAO/CNUCED/CCI sur l'industrie alimentaire	Vienne (Autriche)
6-7 août	Réunion spéciale — Bureau du Groupe restreint d'experts sur les scénarios de développement de l'industrie sidérurgique et Secrétariat de l'ONUDI	Vienne (Autriche)
14-16 septembre	Deuxième réunion d'un Groupe d'experts chargé de préparer la deuxième Consultation sur l'industrie des machines agricoles	Vienne (Autriche)
17-21 septembre	Réunion officielle de haut niveau avec des représentants officiels de la Chine pour préparer le projet envisagé de "Centre international pour la promotion des machines agricoles dans les pays en développement (Beijing, Chine)"	Vienne (Autriche)
21-25 septembre	Première Consultation sur l'industrie des biens d'équipement	Bruxelles (Belgique)
23-25 septembre	Réunion du Groupe d'experts chargé d'établir une liste des types d'arrangements contractuels entre des entreprises de pays développés et des entreprises de pays en développement dans l'industrie de la chaussure	Vienne (Autriche)

<i>Date</i>		<i>Lieu</i>
5-7 octobre	Réunion spéciale d'un Groupe d'experts chargé de préparer la première Consultation sur l'industrie du bois	Vienne (Autriche)
9-13 novembre	Première Consultation sur l'industrie alimentaire	La Haye (Pays-Bas)
23-24 novembre	Première réunion du Groupe de travail sur l'industrie au sein du groupe de l'industrie du cuir et des articles en cuir	Vienne (Autriche)
25-27 novembre	Cinquième session du Groupe de l'industrie du cuir et des articles en cuir	Vienne (Autriche)
2-3 décembre	Table ronde sur le développement de l'industrie pharmaceutique	Mohammedia (Maroc)
3-4 décembre	Troisième réunion du Groupe restreint d'experts sur les scénarios de développement de l'industrie sidérurgique	Vienne (Autriche)
7-8 décembre	Réunion d'un Groupe d'experts de haut niveau chargé d'examiner le projet envisagé de "Centre international pour la promotion des machines agricoles dans les pays en développement (Beijing, Chine)"	Vienne (Autriche)
7-11 décembre	Réunion d'un Groupe d'experts sur l'échange de données d'expérience touchant la construction et l'exploitation d'usines d'e.grais	Vienne (Autriche)
<i>Supervision des rapports sur les activités hors siège</i>		
9-15 septembre	Première réunion régionale des conseillers industriels principaux hors siège pour l'Amérique latine	Brasilia (Brésil)
<i>Organisations non gouvernementales</i>		
20-24 avril	Réunion sur les liens entre l'industrie et les instituts, notamment dans le domaine de la conception des instruments	Sofia (Bulgarie)
30 novembre-2 décembre	Réunion préparatoire des journées d'études sur la conception et la mise au point de matériel agricole en Afrique	Vienne (Autriche)
<i>Coopération économique entre pays en développement</i>		
23-26 mars	Réunion de solidarité des ministres de l'industrie en vue de coopérer au développement industriel de la République démocratique du Soudan	Khartoum (Soudan)
5-9 octobre	Journées d'études sur l'entretien et la réparation du matériel utilisé dans l'industrie sucrière	La Havane (Cuba)
15-18 octobre	Séminaire sur le rôle des femmes dans le développement des branches d'industrie employant traditionnellement de la main-d'œuvre féminine	Sofia (Bulgarie)
1 ^{er} -4 décembre	Réunion de solidarité des ministres de l'industrie en vue de coopérer au développement industriel de la République de Haute-Volta	Ouagadougou (Haute-Volta)
<i>Etudes mondiales et conceptuelles</i>		
6-20 février	Deuxième réunion d'experts sur les schémas possibles du développement des échanges dans les régions en développement	Budapest (Hongrie)

<i>Date</i>		<i>Lieu</i>
17-19 juin	Examen du modèle UNICED et des activités futures en matière d'élaboration de modèles	Vienne (Autriche)
5-9 octobre	Réunion d'un Groupe d'experts sur l'évolution du rôle du secteur public dans le développement	Vienne (Autriche)
17-19 novembre	Réunion d'un Groupe d'experts sur l'Etude du développement industriel	Vienne (Autriche)
<i>Etudes sectorielles</i>		
9-12 juin	Réunion commune CEAO/ONUDI sur les produits pétrochimiques	Vienne (Autriche)
<i>Programme de technologie</i>		
4-6 février	Réunion d'experts sur les incidences des progrès du génie génétique pour les pays en développement	Vienne (Autriche)
16-21 février	Premier séminaire national sur la mise au point, la gestion et le transfert des techniques	Georgetown (Guyane)
4-6 mai	Séminaire national sur la mise au point et le transfert des techniques	Khartoum (Soudan)
4-8 mai	Journées d'études ONUDI/PNUD/ICD sur la sélection des techniques pour l'assemblage des produits du secteur de l'électronique et de l'électricité	Utrecht (Pays-Bas)
14-17 mai	Journées d'études nationales sur les négociations dans le domaine des transferts de technologie	Vimeiru (Portugal)
10-12 juin	Réunion d'experts sur les incidences, pour les pays en développement, des progrès techniques réalisés dans le domaine de la micro-électronique	Vienne (Autriche)
10-15 août	Journées d'études nationales sur les négociations dans le domaine des transferts de technologie	Beijing (Chine)
17-20 août	Journées d'études nationales sur les négociations dans le domaine des transferts de technologie	Chang-hai (Chine)
28 et 29 septembre	Réunion de haut niveau de l'ANASE sur la réglementation du transfert de technologie	Vienne (Autriche)
19-22 octobre	Réunion d'un Groupe d'experts sur les incidences, pour les pays en développement, des progrès technologiques réalisés dans le domaine des appareils plus légers que l'air	Vienne (Autriche)
2-6 novembre	Réunion d'un Groupe d'experts pour l'échange de données d'expérience sur le Système pilote de services technologiques	Manille (Philippines)
25-28 novembre	Système d'échange de renseignements techniques (TIES) — Réunion des services d'enregistrement des techniques	Manille (Philippines)
7-10 décembre	Colloque national sur la recherche-développement dans l'industrie	Nairobi (Kenya)
15-19 décembre	Possibilités qu'offre le génie génétique pour la production industrielle de vaccins à usage vétérinaire dans les pays en développement	Stockholm (Suède)
<i>Programme de coopération en matière d'investissements</i>		
20 janvier	Réunion d'information sur le financement du développement industriel ^c	Bruxelles (Belgique)
21 janvier	Réunion d'information sur Sri Lanka	Zurich (Suisse)
27 janvier	Forum d'investisseurs — Sri Lanka	Vienne (Autriche)
17 février	Forum d'investisseurs — Afrique de l'Ouest ^d	Bruxelles (Belgique)

<i>Date</i>		<i>Lieu</i>
6 mars	Réunion d'information sur la Barbade	Bruxelles (Belgique)
9-10 mars	Réunion d'information sur le Chili	Cologne; Bonn (République fédérale d'Allemagne)
11-13 mars	Réunion d'information sur le Chili	Bruxelles; Anvers (Belgique)
23-24 mars	Réunion d'information sur Haïti	Paris (France)
26 mars	Réunion d'information sur Haïti	Zurich (Suisse)
31 mars et 2 avril	Réunion d'information sur Haïti	Bruxelles (Belgique) La Haye (Pays-Bas)
1 ^{er} -3 avril	Réunion d'information sur Haïti	Cologne; Leverkusen (République fédérale d'Allemagne)
7 avril	Réunion d'information sur Haïti	Vienne (Autriche)
1 ^{er} avril	Réunion d'un Groupe d'experts chargé d'étudier les problèmes auxquels se heurtent les investissements japonais à l'étranger	Tokyo (Japon)
6-24 avril	Programme d'orientation sur la promotion des investissements dans l'industrie ^e	New York (Etats- Unis d'Amérique)
15-16 avril	Réunion d'information sur le Bénin	Paris (France)
19 avril et 21-23 septembre	Réunions d'information sur le Bangladesh	Paris (France)
21 avril	Réunion d'information sur le Costa Rica	Tokyo (Japon)
6-8 mai	Réunion d'information sur le Rwanda	Bruxelles; Anvers (Belgique) Rotterdam (Pays-Bas)
13-15 mai	Réunion d'information sur le Rwanda	Paris (France)
18 mai	Réunion d'information sur le Pérou	St. Gallen; Wintherthur (Suisse)
18-20 mai	Réunion d'information sur Malte	Gand (Belgique) La Haye (Pays-Bas)
19 mai	Réunion d'information sur Malte	Cologne (République fédérale d'Allemagne)
27 mai	Réunion d'information sur le Lesotho	Vienne (Autriche)
10-18 et 29-30 juin	Réunion d'information sur Sri Lanka	Bruxelles; Anvers (Belgique)
22-26 juin	Réunion d'information sur Sri Lanka	Paris (France)
1 ^{er} -2 juillet	Réunion d'information sur Sri Lanka	La Haye (Pays-Bas)
2 juillet	Réunion d'information sur Sri Lanka	Tokyo (Japon)
6-7 juillet	Réunion d'information sur Sri Lanka	Londres (Royaume-Uni)
16-17 juillet	Réunion d'information sur Sri Lanka	Paris (France)
29 juin- 1 ^{er} juillet	Colloque sur la conception et l'installation de minicentrales hydro-électriques ^f	Vienne (Autriche)
28, 30 juillet et 3 août	Séminaire sur Sri Lanka	Tokyo; Nagoya; Osaka (Japon)
7 septembre	Réunion d'information sur la Somalie	Bruxelles (Belgique)
21 septembre	Réunion d'information sur la Thaïlande	Bruxelles (Belgique)
22 septembre	Journée des pays arabes	Gand (Belgique)
7 octobre	Réunion d'information sur le Bangladesh	Zurich (Suisse)
8 octobre	Réunion d'information sur le Bangladesh	Vienne (Autriche)
12 et 14 octobre	Réunion d'information sur le Bangladesh	Tokyo (Japon)

<i>Date</i>		<i>Lieu</i>
15 octobre	Journée de l'industrie ^g	Vienne (Autriche)
19 octobre- 20 novembre	Programme d'orientation sur la promotion des investissements dans l'industrie ^h	New York; Washington; Princeton (Etats- Unis d'Amérique)
19-22 et 30 octobre	Réunion d'information sur les pays de l'ANASE	Bruxelles; Anvers (Belgique) Autres villes du Bénélux
19-23 octobre	Réunion pour la promotion des investissements à Sri Lanka	Colombo (Sri Lanka)
26-27 octobre	Réunion préparatoire du Forum d'investisseurs d'Alexandrie ⁱ	Bruxelles (Belgique)
9-12 novembre	Réunion d'information sur Malte	Francfort; Cologne; Dusseldorf (Répu- blique fédérale d'Allemagne)
12-13 novembre	Réunion d'information sur la Mauritanie	Cologne (République fédérale d'Allemagne)
14-17 novembre	Réunion d'information sur la Mauritanie	Vienne (Autriche)
18 novembre	Réunion d'information sur la Barbade	Bruxelles (Belgique)
25-28 novembre	Réunion pour la promotion des investissements dans les Etats du Golfe arabe	Abou Dhabi (Emirats arabes unis)
7 décembre	Réunion d'information sur Maurice	Tokyo (Japon)
14 décembre	Forum d'investisseurs — Afrique de l'Ouest ^j	Bruxelles (Belgique)
<i>Infrastructure institutionnelle</i>		
20-24 avril	Réunion sur les liens entre l'industrie et les instituts de recherche, notamment dans le domaine de la construction des instruments	Sofia (Bulgarie)
23 juin-2 juillet	Journées d'études pour l'élaboration d'un programme détaillé d'identification, de promotion et de financement des petites et moyennes industries dans les provinces d'Alexandrie et de Behera	Alexandrie (Egypte)
7-12 septembre	Réunion d'un Groupe sur la normalisation et le contrôle de la qualité dans l'industrialisation des pays en développement ^k	Arandjelovac (Yougoslavie)
<i>Formation</i>		
7-10 décembre	Réunion d'experts chargés de recenser, dans les pays en développement, les besoins en matière de gestion de l'énergie industrielle, les utilisations de cette énergie et les ressources nécessaires dans ce domaine	Stony Brook (Etats-Unis d'Amérique)
<i>Agro-industries</i>		
25-27 novembre	Cinquième session du Groupe de l'industrie du cuir et des articles en cuir	Vienne (Autriche)
14-17 décembre	Réunion d'un Groupe d'experts sur le classement du bois selon la résistance	Vienne (Autriche)
<i>Industries métallurgiques</i>		
20-23 janvier	Journées d'études PNUE/ONUDI sur la production d'aluminium et l'environnement	Paris (France)

<i>Date</i>		<i>Lieu</i>
20-23 juillet	Journées d'études ANASE/ONUDI sur la normalisation de l'acier à l'échelle régionale	Manille (Philippines)
27-28 octobre	Réunion de consultants chargés de préparer les journées d'études PNUE/ONUDI consacrées aux effets du procédé de réduction directe utilisé dans la fabrication de l'acier sur l'environnement (prévues pour avril 1982)	Vienne (Autriche)
7-11 décembre	Journées d'études sur le projet régional de coopération entre les centres de recherche-développement dans le domaine de la métallurgie en Asie et dans le Pacifique	Jamshedpur (Inde)
<i>Industries mécaniques</i>		
29 juin-3 juillet	Colloque sur la conception et l'installation de minicentrales hydro-électriques	Vienne (Autriche)
<i>Industries chimiques</i>		
21-30 avril	Journées d'études sur le traitement du pétrole	Vienne (Autriche)
14 et 15 mai	Colloque international sur le moyen d'accroître la compétitivité du caoutchouc naturel sous forme thermoplastique et sous forme de poudre	Phuket (Thaïlande)
18-29 mai	Journées d'études sur le ciment et les ouvrages en béton	Brisbane (Australie)
27-31 juillet	Journées d'études sur les matériaux composites à base de fibres de carbone	Beijing (Chine)
21 novembre-3 décembre	Journées d'études sur l'industrie des huiles essentielles	Lucknow (Inde)
14-18 décembre	Réunion de haut niveau sur la coopération entre pays en développement dans le domaine du ciment, de la chaux et des industries connexes ¹	Ankara (Turquie)
<i>Relations avec les gouvernements et organisations intergouvernementales</i>		
15-17 décembre	Réunion d'experts en vue d'examiner les attributions des comités nationaux pour l'ONUDI compte tenu de la Déclaration et du Plan d'action de New Delhi ainsi que des programmes et activités actuels et futurs de l'Organisation	Vienne (Autriche)

^aRéunion préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

^bRéunion organisée en coopération avec la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables et avec l'Université des Nations Unies.

^cRéunion organisée en coopération avec la Communauté économique européenne, la Banque européenne d'investissement et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).

^dRéunion organisée en coopération avec la Communauté économique européenne.

^eRéunion organisée sous les auspices de l'ONUDI et de la Banque de développement des Caraïbes.

^fRéunion organisée en coopération avec le Gouvernement fédéral autrichien.

^gRéunion organisée en coopération avec le Club de Dakar.

^hRéunion organisée sous les auspices du PNUD et de la société américaine United States Overseas Private Investment Corporation.

ⁱRéunion organisée en coopération avec la Communauté économique européenne.

^jRéunion organisée en coopération avec la Communauté économique européenne.

^kRéunion organisée en coopération avec la Section des organisations non gouvernementales.

^lRéunion organisée en coopération avec la Section de la coopération économique entre pays en développement.

APPENDICE I

Études et rapports en cours de rédaction ou achevés en 1981^a

BUREAU DU DIRECTEUR EXECUTIF

Groupe consultatif spécial sur l'énergie

- Rapport sur les activités de développement industriel ayant trait à l'énergie (achevé)
Projet de document de fond destiné à la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables — Réunion d'un groupe d'experts sur les questions industrielles et l'utilisation dans les transports et d'autres secteurs connexes (achevé)

DIVISION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES

Section des organisations non gouvernementales

- Document d'information sur le mouvement coopératif au Kenya, au Nigéria et en Ethiopie (en cours)
Document de fond sur le mouvement coopératif au Botswana, en Zambie et au Zimbabwe à l'intention de la Conférence sur le potentiel économique et social des coopératives industrielles dans les pays en développement, Arusha (République-Unie de Tanzanie), 15-19 février 1982 (en cours)

Section de la coopération économique entre pays en développement

- Rôle et potentiel de la coopération technique entre pays en développement dans le domaine du développement industriel (en cours)

DIVISION DES OPERATIONS INDUSTRIELLES

Service du Programme de coopération en matière d'investissements

- Création d'une banque de développement industriel au Mali (achevé)

Service de l'infrastructure institutionnelle

- Programme de développement des petites industries (achevé)
Mécanismes institutionnels pour la promotion de l'esprit d'entreprise dans l'industrie : Perspectives (achevé)

Service de la formation

- La coopération technique entre les pays d'Afrique dans le domaine de l'utilisation et de la mise en valeur des ressources humaines : la formation dans l'industrie (achevé)

^aLes études établies par la Division des études industrielles sont traitées plus en détail et figurent à l'appendice C.

Section des industries métallurgiques

Activités menées dans le domaine de la fonderie par la Section des industries métallurgiques
(achevé)

Section des industries mécaniques

Etude sur la mise au point et la fabrication de matériel de forage et d'éléments pour le pétrole et
l'eau (achevée)

APPENDICE J

Publications de 1981

<i>Cote</i>	<i>Titre</i>	<i>Langues</i>
ID/98	Directives pour l'acquisition de technologie étrangère dans les pays en développement	C R
ID/108/Rev.1	Industrie du meuble et de la menuiserie pour les pays en développement	F
ID/149	Directives pour la passation de contrats relatifs aux projets industriels dans les pays en développement	E
ID/194/Add.1	Guides des sources d'information de l'ONUDI, n° 27. Information sources on the packaging industry — Additif	A (introduction en E, F, R)
ID/200	Série "Mise au point et transfert des techniques", n° 4. Manuel sur le matériel d'essais et le contrôle de la qualité dans l'industrie textile	F
ID/211	Série "Mise au point et transfert des techniques", n° 9. Process technologies for nitrogen fertilizers	F
ID/216	Les domaines industriels et leur utilité dans les pays en développement	F
ID/220	Directives pour la création de domaines industriels dans les pays en développement	F
ID/227	Première Consultation sur l'industrie pétrochimique. Rapport, Mexico, 12-16 mars 1979	C
ID/232/12	Monographies sur les techniques industrielles appropriées, n° 12. Construction and building materials	A
ID/232/13	Monographies sur les techniques industrielles appropriées, n° 13. Appropriate industrial technology for basic industries	A
ID/233	Série "Mise au point et transfert des techniques", n° 12. Guidelines for evaluation of transfer of technology agreements	E
ID/243	Les industries du travail des métaux dans les pays en développement d'Afrique	E F

<i>Cote</i>	<i>Titre</i>	<i>Langues</i>
ID/247	Technical criteria for the selection of woodworking machines	A
ID/251	Women and industrialization in developing countries	A
ID/257	Série "Mise au point et transfert des techniques", n° 14. Case studies in the acquisition of technology (I)	A
ID/258	Résumés d'études sur le développement industriel. UNIDO industrial information system (INDIS) 09701-10000	A (introduction en E, F, R)
ID/259	Première Réunion de consultation sur l'industrie pharmaceutique. Rapport, Lisbonne (Portugal), 1 ^{er} -5 décembre 1980	C E F R
ID/260	Troisième Consultation sur l'industrie des engrais. Rapport, São Paulo (Brésil), 29 septembre-2 octobre 1980	A C E F R
ID/261	Industrial processing of natural resources	A E
ID/262	Série "Développement et transfert des techniques", n° 15. Technological self-reliance of the developing countries : Towards operational strategies	A
ID/263	Résumés d'études sur le développement industriel. UNIDO industrial information system (INDIS) 10001-10200	A (introduction en E, F, R)
ID/264	Safety in production, transportation and storage of fertilizers	A
ID/265	Manual on jigs for the furniture industry	A
ID/266	Structural changes in industry	A E
ID/267	Guides des sources d'information de l'ONUDI, n° 38. Information sources on essential oils	A (introduction en E, F, R)
ID/268	Guides des sources d'information de l'ONUDI, n° 39. Information sources on the flour milling and the bakery products industries	A (introduction en E, F, R)
ID/269	World industry in 1980. Regular issue of the biennial industrial development survey	A
ID/272	Résumés d'études sur le développement industriel. UNIDO industrial information system (INDIS) 10201-10500	A (introduction en E, F, R)
ID/273	Deuxième Consultation sur l'industrie pétrochimique. Rapport, Istanbul (Turquie), 22-26 juin 1981	A C E F R
ID/274	Report of the regional seminar on industrial application of microbiology in the pharmaceutical industry. La Havane (Cuba), 2-9 juillet 1979	A
ID/276	Première Consultation sur l'industrie des biens d'équipement. Rapport, Bruxelles (Belgique), 21-25 septembre 1981	A C E F R
ID/277	Résumés d'études sur le développement industriel. UNIDO industrial information system (INDIS) 10501-10700	A (introduction en E, F, R)
ID/278	Première Consultation sur l'industrie alimentaire. Rapport, La Haye (Pays-Bas), 9-13 novembre 1981	C E F R S
ID/SER.M/4	Industrie et développement, n° 4	E F

APPENDICE K

Programmes de formation collective organisés et boursiers placés en 1981

TABLEAU 1. STAGES COLLECTIFS EN ENTREPRISE ORGANISES EN 1981

<i>Secteur</i>	<i>Pays hôte</i>	<i>Nombre de participants^a</i>
Technologie des matières plastiques	Autriche	22
Entretien du matériel ferroviaire	Belgique	11
Entretien des parcs automobiles	Belgique	10
Moteurs Diesel	Chine	12
Etudes et plans industriels	Egypte	14
Entretien préventif	Ethiopie	9
Industrie pharmaceutique	France	16
Amélioration de la qualité	Japon	12
Gestion des systèmes d'entretien	Kenya	21
Techniques de la fonderie	Pologne	15
Gestion de la fabrication de biens industriels	République-Unie du Cameroun	19
Industrie pétrochimique	Roumanie	13
Contrôle de la qualité	Singapour	24
Planification des installations	Sri Lanka	20
Gestion des systèmes d'entretien	Suède	18
Colorants et produits chimiques	Suisse	12
Moteurs Diesel	Tchécoslovaquie	18
Industrie du ciment ^b	Turquie	47
Industrie du sucre de betterave	Turquie	11
Exploitation des petites fonderies	Turquie	12
Sidérurgie ^b	URSS	39
Travail et stockage des grains	URSS	16
Soudure électrique ^b	URSS	31
Industrie des métaux	URSS	16
Industrie des engrais	URSS	16
Usinage du riz	URSS	16
Information industrielle	URSS	12
	TOTAL	482

^aNombre de femmes ayant participé en 1981 aux programmes de formation collective (tableaux 1 + 2) : 111.
Nombre de ressortissants des pays les moins avancés ayant participé en 1981 aux programmes de formation collective (tableaux 1 + 2) : 345.

^bDeux stages ont eu lieu en 1981.

TABLEAU 2. AUTRES PROGRAMMES DE FORMATION COLLECTIVE EN 1981

<i>Secteur</i>	<i>Pays hôte</i>	<i>Nombre de participants^a</i>
Elaboration, évaluation et financement des projets industriels	Afghanistan	26
Choix des machines à bois	Allemagne, République fédérale d'	44
Formation industrielle	Angola	21
Direction de la formation industrielle	Autriche	16
Entretien des usines d'engrais	Autriche	12
Production et utilisation des fibres synthétiques	Autriche	8

<i>Secteur</i>	<i>Pays hôte</i>	<i>Nombre de participants^a</i>
Elaboration, évaluation et financement des projets industriels	Barbade	25
Contrôle de l'environnement	Belgique	25
Panneaux dérivés du bois et industrie du meuble	Chine	43
Elaboration, évaluation et financement des projets industriels	Chine	105
Industrie du meuble et de la menuiserie	Finlande	23
Contrôle de la qualité	France	13
Normalisation et contrôle de la qualité	France	21
Petites et moyennes entreprises	France	24
Financement des projets de développement	France	16
Elaboration, évaluation et financement des projets industriels	Indonésie	43
Sélection des projets	Italie	23
Entreprises industrielles du secteur public	Italie	16
Planification industrielle	Japon	10
Elaboration, évaluation et financement des projets industriels	Mauritanie	28
Formation à la gestion des entreprises du secteur public	Pakistan	21
Elaboration, évaluation et financement des projets industriels	Pakistan	30
Banques de développement industriel	Philippines	20
Préparation des études de projet	Philippines	17
Gestion de la formation dans les entreprises industrielles	Portugal	9
Planification industrielle	République démocratique allemande	26
Industrie de l'imprimerie	République démocratique allemande	18
Formulation des pesticides	République démocratique allemande	18
Conservation de l'énergie dans l'industrie des silicates	Tchécoslovaquie	15
Création d'entreprises industrielles	Togo	23
Elaboration, évaluation et financement des projets industriels	Yémen démocratique	32
Gestion de la formation dans les entreprises publiques	Yougoslavie	20
TOTAL		791

^aNombre de femmes ayant participé en 1981 aux programmes de formation collective (tableaux 1 et 2) : 111. Nombre de ressortissants des pays les moins avancés ayant participé en 1981 aux programmes de formation collective (tableaux 1 et 2) : 345.

TABLEAU 3. NOMBRE DE BOURSIERS PLACES EN 1981, PAR PAYS D'ORIGINE

<i>Pays d'origine</i>	<i>Nombre de boursiers</i>			<i>Total</i>
	<i>PNUD</i>	<i>Programme ordinaire</i>	<i>Autres programmes</i>	
Afghanistan	11	—	—	11
Albanie	1	—	—	1
Algérie	—	1	—	1
Angola	—	—	5	5

TABLEAU 3 (suite)

<i>Pays d'origine</i>	<i>Nombre de boursiers</i>			<i>Total</i>
	<i>PNUD</i>	<i>Programme ordinaire</i>	<i>Autres programmes</i>	
Argentine	17	1	—	18
Bangladesh	46	—	—	46
Barbade	—	1	—	1
Bénin	1	1	1	3
Bhoutan	10	—	—	10
Birmanie	1	—	—	1
Bolivie	—	1	1	2
Botswana	—	1	—	1
Brésil	8	—	4	12
Bulgarie	79	—	8	87
Burundi	1	—	—	1
Chili	3	—	—	3
Chine	139	4	3	146
Chypre	2	—	—	2
Colombie	—	1	—	1
Congo	2	—	—	2
Côte d'Ivoire	12	—	—	12
Cuba	3	—	—	3
Dominique	—	1	—	1
Egypte	90	1	—	91
Equateur	6	—	—	6
Ethiopie	39	—	—	39
Fidji	—	1	—	1
Grèce	1	—	—	1
Guinée	9	—	—	9
Guyane	1	—	—	1
Haïti	—	2	—	2
Haute-Volta	7	—	1	8
Honduras	1	—	—	1
Hongkong	3	—	—	3
Hongrie	33	—	—	33
Inde	46	3	—	49
Indonésie	14	1	—	15
Iran	—	1	—	1
Iraq	9	—	11	20
Jamahiriya arabe libyenne	1	—	—	1
Jamaïque	4	—	2	6
Jordanie	2	—	—	2
Ker. ya	16	—	—	16
Liban	1	—	—	1
Libéria	3	—	—	3
Madagascar	9	2	—	11
Malaisie	23	—	1	24
Malawi	5	1	—	6
Mali	7	—	—	7
Malte	4	—	—	4
Maurice	2	—	—	2
Mauritanie	—	—	5	5
Mexique	6	1	—	7
Mongolie	—	—	5	5
Mozambique	4	3	—	7
Namibie	—	—	5	5
Népal	5	1	—	6
Nicaragua	—	3	—	3
Niger	6	—	—	6
Nigéria	2	—	1	3
Ouganda	3	1	—	4

<i>Pays d'origine</i>	<i>Nombre de boursiers</i>			<i>Total</i>
	<i>PNUD</i>	<i>Programme ordinaire</i>	<i>Autres programmes</i>	
Pakistan	10	—	5	15
Paraguay	—	1	—	1
Pérou	11	3	1	15
Philippines	12	1	1	14
Pologne	33	—	—	33
Portugal	1	—	—	1
République arabe syrienne	13	3	—	16
République centrafricaine	2	—	—	2
République de Corée	10	—	—	10
République dominicaine	4	—	—	4
République-Unie de Tanzanie	20	—	24	44
République-Unie du Cameroun	5	1	1	7
Roumanie	7	—	—	7
Saint-Christophe-et-Nièves et Anguilla	2	—	—	2
Saint-Vincent-et-Grenadines	1	—	—	1
Sénégal	7	—	—	7
Somalie	8	2	—	10
Soudan	10	—	—	10
Sri Lanka	9	2	—	11
Suriname	1	—	—	1
Swaziland	3	—	—	3
Tchécoslovaquie	47	—	—	47
Thaïlande	10	1	3	14
Togo	1	1	—	2
Trinité- et-Tobago	6	—	—	6
Tunisie	1	—	—	1
Turquie	29	—	1	30
Uruguay	3	—	—	3
Venezuela	—	1	—	1
Viet Nam	12	—	—	12
Yémen démocratique	2	9	—	11
Yougoslavie	2	—	—	2
Zaïre	14	1	—	15
Zambie	5	—	—	5
TOTAL	999	59	89	1 147

TABLEAU 4. NOMBRE DE BOURSIERS PLACES EN 1981, PAR PAYS D'ACCUEIL^a

<i>Pays d'accueil</i>	<i>Nombre de boursiers</i>			<i>Total</i>
	<i>PNUD</i>	<i>Programme ordinaire</i>	<i>Autres programmes</i>	
Allemagne, République fédérale d'	260	9	13	282
Arabie saoudite	5	—	—	5
Argentine	2	1	1	4
Australie	11	1	—	12
Autriche	134	5	12	151
Belgique	51	4	7	62
Bénin	—	1	—	1
Bolivie	2	—	1	3
Botswana	5	—	—	5
Brésil	10	8	—	18

TABLEAU 4 (suite)

Pays d'accueil	Nombre de boursiers			Total
	PNUD	Programme ordinaire	Autres programmes	
Bulgarie	6	—	—	6
Canada	7	—	—	7
Chili	1	—	—	1
Chine	—	—	1	1
Chypre	7	—	—	7
Costa Rica	4	1	—	5
Côte d'Ivoire	5	1	—	6
Cuba	—	3	—	3
Danemark	19	—	—	19
Egypte	4	—	24	28
Emirats arabes unis	5	—	—	5
Espagne	24	2	—	26
Etats-Unis d'Amérique	156	5	9	170
Ethiopie	—	—	4	4
Finlande	18	—	—	18
France	153	5	12	170
Grèce	2	—	—	2
Guatemala	4	—	—	4
Haute-Volta	1	—	—	1
Hongkong	4	—	—	4
Hongrie	17	4	3	24
Inde	57	—	1	58
Indonésie	5	1	2	8
Irlande	27	1	—	28
Israël	2	—	—	2
Italie	85	10	—	95
Jamaïque	2	—	—	2
Japon	60	—	5	65
Kenya	15	—	1	16
Koweït	5	—	—	5
Lesotho	4	—	—	4
Luxembourg	2	—	—	2
Malaisie	14	—	—	14
Malte	—	1	—	1
Maurice	21	2	—	23
Mexique	11	—	1	12
Népal	1	—	—	1
Norvège	7	—	—	7
Nouvelle-Zélande	1	—	1	2
Pakistan	—	—	2	2
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1	—	—	1
Pays-Bas	46	—	—	46
Pérou	1	—	—	1
Philippines	24	—	—	24
Pologne	38	—	—	38
Portugal	—	—	5	5
Qatar	2	—	—	2
République de Corée	16	—	—	16
République démocratique allemande	6	1	—	7
République dominicaine	2	—	—	2
République-Unie de Tanzanie	3	—	—	3
Roumanie	4	—	—	4
Royaume-Uni	216	10	6	232
Sénégal	11	—	—	11
Singapour	11	—	—	11
Somalie	1	—	—	1

<i>Pays d'accueil</i>	<i>Nombre de boursiers</i>			<i>Total</i>
	<i>PNUD</i>	<i>Programme ordinaire</i>	<i>Autres programmes</i>	
Sri Lanka	3	—	3	6
Suède	46	—	2	48
Suisse	40	4	6	50
Swaziland	3	—	—	3
Tchécoslovaquie	8	—	—	8
Thaïlande	8	1	2	11
Togo	6	—	—	6
Turquie	1	—	—	1
Union des Républiques socialistes soviétiques	12	—	5	17
Yougoslavie	13	—	—	13
Zambie	—	—	4	4
TOTAL	1 758	81	133	1 972

^aLes titulaires de bourses supposant un séjour dans plusieurs pays sont pris en compte pour chacun des pays d'accueil. Par conséquent, le total de ce tableau ne coïncide pas avec celui du tableau 3.

APPENDICE L

Programme ordinaire pour 1980 et 1981 : montant de l'assistance approuvée par le Conseil du développement industriel et montant de l'assistance fournie

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

<i>Elément du programme</i>	<i>Assistance approuvée par le Conseil</i>	<i>Assistance fournie</i>		<i>Total</i>
		<i>1980</i>	<i>1981</i>	
Formation du personnel des pays en développement dans divers domaines de l'industrie				
Bourses de perfectionnement	600	346	246	592
Stages de formation en groupe	900	660	334	994
Mise en place et renforcement de moyens de formation dans les pays en développement	700	125	594	719
Activités spécialement destinées aux pays en développement les moins avancés	2 301	1 020	993	2 013
Services consultatifs régionaux	850	420	403	823
Services consultatifs de courte durée	900	545	518	1 063
Coopération entre pays en développement	550	273	350	623
Consultations avec les gouvernements	120	73	20	93
TOTAL	6 921	3 462	3 458	6 920

APPENDICE M

Projets confiés à l'ONUDI au titre des programmes par pays

TABLEAU 1. PROJETS CONFIES A L'ONUDI AU TITRE DES PROGRAMMES PAR
PAYS APPROUVES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PNUD EN JUIN 1981
(Par région géographique)

Région géographique	Nombre de pays pour lesquels des programmes ont été approuvés	Montant total des CIP (en millions de dollars des Etats-Unis)	Montant total programmé	Crédits alloués pour des projets de l'ONUDI	Part de l'ONUDI dans le montant programmé (en pourcentage)	Nombre de projets	
						En cours	Nouveaux
Afrique	4	115,0	94,1	9,4	10,0	7	6
Amériques	1	20,5	16,4	5,6	33,8	2	11
Asie et Pacifique	6	506,5	403,8	49,5	12,3	19	48
Etats arabes	1	56,0	41,8	12,6	30,0	8	18
Europe	2	12,0	9,6	2,2	22,9	1	3
TOTAL	14	710,0	565,7	79,3	14,0	37	86

TABLEAU 2. PROJETS CONFIES A L'ONUDI AU TITRE DES PROGRAMMES PAR
PAYS APPROUVES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PNUD EN JUIN 1981
(Par service organique de l'ONUDI)

Service organique de l'ONUDI	Nombre de projets		Montants des apports du PNUD (en milliers de dollars)	Pourcentage du montant total	Répartition des projets selon leur importance		
	En cours	Nouveaux			Moins de 150 000 dollars	De 150 000 dollars à 1 million de dollars	Plus de 1 million de dollars
Programme de coopération en matière d'investissements	—	1	203,000	0,3	—	1	—
Planification industrielle	1	—	2 513,300	3,2	—	—	1
Infrastructure institutionnelle	4	11	10 420,000	13,2	2	8	5
Création et gestion d'usines	2	4	1 848,700	2,3	3	2	1
Formation	3	—	2 180,000	2,7	—	2	1
Etudes de réalisation	3	3	1 829,950	2,3	2	4	—
Agro-industries	7	15	15 701,000	19,8	2	13	7
Industries métallurgiques	3	4	5 732,900	7,2	—	4	3
Industries mécaniques	5	14	14 224,000	17,9	4	9	6
Industries chimiques	12	31	24 620,777	31,1	10	24	9
TOTAL	40	83	79 273,627	100,0	23	67	33

TABLEAU 3. COMPARAISON ENTRE LES PROGRAMMES PAR PAYS APPROUVES POUR LE TROISIEME CYCLE (JUN 1981) ET LES PROGRAMMES DES MEMES PAYS POUR LE DEUXIEME CYCLE (1977-1981)

Région géographique/pays	Jun 1981 (pour le troisième cycle)				1977-1981 (pour le deuxième cycle)			
	CIP	Projets de l'ONUDI			CIP	Projets de l'ONUDI		
		Montant programmé	Montant total	Pourcentage du montant programmé		Montant programmé	Montant total	Pourcentage du montant programmé
(en millions de dollars des Etats-Unis)								
<i>Afrique</i>								
Kenya	52,0	41,6	6,5	15,6	27,5	17,8	3,3	18,3
Maurice	7,0	5,6	0,09	1,6	5,3	7,6	1,3	17,7
Rwanda	45,0	31,4	2,0	6,5	19,8	17,0	2,6	15,1
Total partiel	104,0	78,6	8,59	10,9	52,6	42,4	7,2	16,9
<i>Amériques</i>								
Cuba	20,5	16,4	5,6	33,8	13,5	12,1	2,1	17,4
Total partiel	20,5	16,4	5,6	33,8	13,5	12,1	2,1	17,4
<i>Asie et Pacifique</i>								
Bangladesh	201,0	170,0	8,0	4,6	65,5	45,0	6,1	13,6
Bhoutan	36,5	26,1	1,6	6,3	12,3	11,7	2,6	22,5
Maldives	7,0	5,6	—	—	2,5	2,1	—	—
Népal	98,0	70,9	10,0	14,1	32,5	42,9	1,1	2,7
Philippines	46,0	36,8	4,3	11,7	30,5	26,1	2,3	8,9
Viet Nam	118,0	94,4	25,6	27,1	44,0	49,1	2,6	5,4
Total partiel	506,5	403,8	49,5	12,3	187,3	176,9	14,7	8,3
<i>Etats arabes</i>								
Egypte	56,0	41,8	12,6	30,0	31,5	27,7	9,6	34,8
Total partiel	56,0	41,8	12,6	30,0	31,5	27,7	9,6	34,8
<i>Europe</i>								
Bulgarie	6,0	4,8	0,9	19,6	7,5	6,8	1,7	25,8
Pologne	6,0	4,8	1,3	27,1	7,5	6,7	0,3	4,1
Total partiel	12,0	9,6	2,2	22,9	15,0	13,5	2,0	15,6
TOTAL GENERAL	699,0	550,2	78,49	14,3	299,9	272,6	35,6	13,0

Note. Pour cette comparaison, il n'a pas été tenu compte du Congo qui n'avait pas de programme approuvé pour le deuxième cycle.

APPENDICE N

Répartition des postes de conseiller industriel principal hors siège et d'administrateur adjoint en 1981

<i>Lieu d'affectation des conseillers industriels principaux hors siège</i>	<i>Groupe de pays du ressort de chaque conseiller industriel principal hors siège</i>	<i>Pays d'affectation des administrateurs adjoints</i>	<i>Administrateurs adjoints : pays donateurs</i>
<i>Afrique</i>			
Luanda (Angola)	Angola Sao Tomé-et-Principe	Angola	Suède
Addis-Abeba (Ethiopie) ^a	Ethiopie	Ethiopie	Allemagne, République fédérale d'
Libreville (Gabon) ^a	Congo Gabon Guinée équatoriale		
Conakry (Guinée)	Cap-Vert Guinée Guinée-Bissau	Guinée	Belgique
Ouagadougou (Haute-Volta) ^a	Côte d'Ivoire Haute-Volta	Côte d'Ivoire Haute-Volta	Allemagne, République fédérale d' (2) ^b Belgique Allemagne, République fédérale d' (2) ^b Belgique
Nairobi (Kenya)	Kenya	Kenya	Allemagne, République fédérale d' (2) ^b Danemark
Antananarivo (Madagascar)	Ouganda Comores Madagascar Maurice Seychelles	Madagascar	Pays-Bas ^c
Maputo (Mozambique)	Lesotho Mozambique Swaziland	Mozambique Swaziland	Belgique Belgique
Niamey (Niger)	Bénin Niger Togo	Niger	Suisse
Lagos (Nigéria) ^a	Nigéria	Nigéria	Allemagne, République fédérale d'
Dar es-Salam (République- Unie de Tanzanie)	Malawi République-Unie de Tanzanie	République-Unie de Tanzanie	Suède
Yaoundé (République- Unie du Cameroun)	République centrafricaine République-Unie du Cameroun Tchad	République-Unie du Cameroun	Belgique
Dakar (Sénégal)	Gambie Mali Mauritanie Sénégal	Mali Mauritanie Sénégal	Belgique Belgique (2) ^b Belgique

<i>Lieu d'affectation des conseillers industriels principaux hors siège</i>	<i>Groupe de pays du ressort de chaque conseiller industriel principal hors siège</i>	<i>Pays d'affectation des administrateurs adjoints</i>	<i>Administrateurs adjoints : pays donateurs</i>
<i>Afrique (suite)</i>			
Freetown (Sierra Leone)	Ghana Libéria Sierra Leone	Sierra Leone	Suède
Kinshasa (Zaïre)	Burundi Rwanda	Rwanda	Allemagne, République fédérale d' (2) ^b Belgique
Lusaka (Zambie)	Zaïre Botswana Zambie Zimbabwe	Zaïre Zambie Zimbabwe	Pays-Bas (2) ^b Danemark Danemark
<i>Amériques</i>			
Buenos Aires (Argentine)	Argentine Chili Uruguay	Argentine	Belgique
Bridgetown (Barbade)	Antigua et Barbuda Bahamas Barbade	Barbade	Allemagne, République fédérale d' (2) ^b Japon
	Dominique Grenade Guyane Jamaïque Sainte-Lucie Saint-Vincent-et- Grenadines Suriname	Guyane Jamaïque	Belgique Belgique
	Trinité-et-Tobago et plusieurs territoires de la région	Trinité-et-Tobago	Allemagne, République fédérale d'
Brasilia (Brésil)	Brésil Paraguay	Brésil	Belgique
Bogota (Colombie) ^a	Colombie Equateur	Colombie	Belgique (2) ^b
Tegucigalpa (Honduras)	Belize Costa Rica El Salvador Guatemala Honduras	Costa Rica El Salvador Guatemala Honduras	Japon Belgique Belgique Allemagne, République fédérale d' (2) ^b
	Nicaragua Panama	Panama	Belgique
Mexico (Mexique)	Cuba Mexique	Cuba Mexique	Suède/Norvège (2) ^b Belgique/Pays-Bas (2) ^b
Lima (Pérou)	Bolivie Pérou	Bolivie Pérou	Allemagne, République fédérale d' Allemagne, République fédérale d'
Caracas (Venezuela)	République dominicaine Haïti Venezuela	République dominicaine Venezuela	Pays-Bas/Allemagne, République fédérale d' (2) ^b Pays-Bas

<i>Lieu d'affectation des conseillers industriels principaux hors siège</i>	<i>Groupe de pays du ressort de chaque conseiller industriel principal hors siège</i>	<i>Pays d'affectation des administrateurs adjoints</i>	<i>Administrateurs adjoints : pays donateurs</i>
<i>Asie et Pacifique</i>			
Kaboul (Afghanistan) ^a	Afghanistan		
Dacca (Bangladesh)	Bangladesh	Bangladesh	Pays-Bas
Rangoon (Birmanie) ^a	Birmanie Viet Nam		
Beijing (Chine)	Chine		
Suva (Fidji)	Fidji Iles Salomon Kiribati Nauru Papouasie-Nouvelle-Guinée		
	Samoa Tonga Tuvalu Vanuatu et plusieurs territoires de la région	Samoa	Norvège ^c
New Delhi (Inde)	Inde		
Djakarta (Indonésie)	Indonésie	Indonésie	Finlande
Téhéran (Iran) ^a	Iran		
Kuala Lumpur (Malaisie) ^a	Bhoutan Malaisie Népal République démocratique populaire lao République populaire démocratique de Corée	Malaisie Népal	Pays-Bas Belgique
Islamabad (Pakistan)	Pakistan	Pakistan	Pays-Bas
Manille (Philippines)	Philippines	Philippines	Pays-Bas (2) ^{b, d}
Colombo (Sri Lanka)	Maldives Sri Lanka	Sri Lanka	Pays-Bas
Bangkok (Thaïlande)	Thaïlande Hongkong	Thaïlande	Japon (2) ^b
<i>Etats arabes</i>			
Riyad (Arabie saoudite) ^a	Arabie saoudite Bahreïn Emirats arabes unis Oman Qatar		
Le Caire (Egypte) ^a	Egypte	Egypte	Danemark
Tripoli (Jamahiriya arabe libyenne) ^a	Jamahiriya arabe libyenne Tunisie	Jamahiriya arabe libyenne Tunisie	Pays-Bas Belgique
Koweït (Koweït) ^a	Iraq Koweït		
Rabat (Maroc)	Algérie Maroc	Algérie Maroc	Allemagne, République fédérale d' Belgique

<i>Lieu d'affectation des conseillers industriels principaux hors siège</i>	<i>Groupe de pays au ressort de chaque conseiller industriel principal hors siège</i>	<i>Pays d'affectation des administrateurs adjoints</i>	<i>Administrateurs adjoints : pays donateurs</i>
<i>Etats arabes (suite)</i>			
Damas (République arabe syrienne)	Jordanie Liban République arabe syrienne	République arabe syrienne	Pays-Bas
Khartoum (Soudan) ^a	Soudan		
Sanaa (Yémen) ^a	Djibouti Somalie Yémen Yémen démocratique		
<i>Europe</i>			
Ankara (Turquie)	Turquie	Turquie	Belgique

^aPoste vacant.

^bDeux administrateurs adjoints ont successivement occupé le poste en 1981.

^cAdministrateur adjoint originaire d'un pays en développement.

^dDont un administrateur adjoint originaire d'un pays en développement.

APPENDICE O

Assistance technique fournie par l'ONUDI aux pays en développement les moins avancés du 1^{er} janvier au 31 décembre 1981

TABLEAU I. ASSISTANCE FOURNIE PAR PAYS ET PAR SOURCE DE FINANCEMENT^a
(En dollars des Etats-Unis)

Région/pays	Programme ordinaire	PNUD/CIP	Services industriels spéciaux	PNUD/Mesures spéciales	FNUDP ^b	Autres sources	Total
<i>Afrique</i>							
Bénin	1 143	197 665	55 608	—	—	25 426 ^c	279 842
Botswana	6 105	96 024	—	—	—	—	102 129
Burundi	—	309 761	34 833	—	—	3 272 ^c	347 866
Cap-Vert	16 867	—	2 000	—	—	—	18 867
Comores	—	—	6 959	—	164 844	—	171 803
Ethiopie	—	2 559 334	(850)	—	—	—	2 558 484
Gambie	—	—	70	—	(18 966)	—	(18 896)
Guinée	85 937	2 592 468	—	—	—	—	2 678 405
Haute-Volta	17 297	436 400	60 075	—	106 478	49 526 ^c	669 776
Lesotho	55 289	58 350	(8 704)	43 471	—	—	148 406
Malawi	30 122	371 604	608	179 027	—	—	581 361
Mali	38 172	325 438	(998)	—	—	—	362 612
Niger	—	758 692	7 183	—	—	—	765 875
Ouganda	—	341 518	2 808	755	—	—	345 081
République centrafricaine	91 970	143 510	15 178	—	—	—	250 658
République-Unie de Tanzanie	46 761	1 831 539	12 455	181 542	211 948	34 130 ^c	2 318 375
Rwanda	43 897	946 095	(2 867)	162 560	—	118 947 ^d	1 268 632
Somalie	—	605 406	19 892	—	42 811	—	668 109
Tchad	—	247	—	—	—	—	247
Total partiel	433 560	11 574 051	204 250	567 355	507 115	231 301	13 517 632

Amériques

Haiti	54 290	228 634	1 188	74 200	—	15 993 ^c	374 305
Nicaragua ^e	59 320	—	—	—	—	—	59 320
Total partiel	113 610	228 634	1 188	74 200	—	15 993	433 625

Asie et Pacifique

Afghanistan	—	143 781	—	—	—	—	143 781
Bangladesh	37 437	2 492 025	—	506 060	39 845	—	3 075 367
Bhoutan	16 725	33 215	—	—	7 283	—	57 223
Maldives	—	—	—	—	—	—	—
Népal	31 298	443 755	15 810	279 582	233	—	770 678
République démocratique populaire lao	—	21 503	11 016	—	—	1 162 ^c	33 681
Samoa	9 880	—	372	—	—	—	10 252
Total partiel	95 340	3 134 279	27 198	785 642	47 361	1 162	4 090 982

Etats arabes

Soudan	19 978	729 390	22 974	—	1 851	—	774 193
Yémen	67 263	274 257	—	—	(4 115)	—	337 405
Yémen démocratique	54 599	310 328	(65)	(2 276)	182 562	—	545 148
Total partiel	141 840	1 313 975	22 909	(2 276)	180 298	—	1 656 746

Projets régionaux, interrégionaux et mondiaux spécialement conçus pour les pays les moins avancés

	208 601	445 060	—	—	(365 211)	(912) ^f	287 538
TOTAL	992 951	16 695 999	255 545	1 424 921	369 563	247 544	19 986 523

^aA l'exclusion des projets régionaux, interrégionaux et mondiaux ainsi que des bourses de perfectionnement individuelles et des programmes de formation en groupe, dont les pays les moins avancés bénéficient en même temps que d'autres pays en développement, et qui sont généralement financés au moyen de fonds autres que ceux affectés spécialement aux pays les moins avancés.

^bA l'exclusion de l'allocation pour frais généraux (14 %).

^cFonds d'affectation spéciale.

^dFonds d'équipement des Nations Unies.

^ePays éprouvant des difficultés particulières.

^fSomme à recevoir.

TABLEAU 2. PROJETS NOUVEAUX APPROUVES, PAR PAYS ET PAR SOURCE DE FINANCEMENT^a
(En dollars des Etats-Unis)

Région/pays	Programme ordinaire	PNUD/CIP	Services industriels spéciaux	PNUD/Mesures spéciales	FNUP ^b	Autres sources	Total
<i>Afrique</i>							
Bénin	3 100	—	58 900	—	—	40 189 ^c	102 189
Botswana	16 608	—	6 050	—	85 000	—	107 658
Burundi	—	—	33 900	—	—	2 632 ^c	36 532
Cap-Vert	22 900	—	17 950	—	—	—	40 850
Comores	9 450	—	—	—	275 000	—	284 450
Ethiopie	—	—	—	—	529 000	—	529 000
Gambie	—	—	—	—	—	—	—
Guinée	86 500	—	—	—	—	—	86 500
Haute-Volta	19 500	39 900	129 900	—	—	37 871 ^c	227 171
Lesotho	27 500	—	—	111 300	85 400	—	224 200
Malawi	20 350	16 048	—	—	—	—	36 398
Mali	18 100	19 000	19 650	—	—	—	56 750
Niger	—	210 290	9 150	—	—	—	219 440
Ouganda	—	796 800	2 660	—	—	—	799 460
République centrafricaine	67 200	—	19 350	—	—	—	86 550
République-Unie de Tanzanie	81 206	960 100	—	211 149	467 654	52 679 ^c	1 772 788
Rwanda	17 400	—	—	—	—	—	17 400
Somalie	15 944	—	—	—	47 800	—	63 744
Tchad	—	—	—	—	—	—	—
Total partiel	405 758	2 042 138	297 510	322 449	1 489 854	133 371	4 691 080
<i>Amériques</i>							
Haiti	47 090	—	—	—	—	42 665 ^c	89 755
Nicaragua ^d	76 300	—	—	—	—	—	76 300
Total partiel	123 390	—	—	—	—	42 665	166 055

Asie et Pacifique

Afghanistan	—	—	133 100	—	—	—	133 100
Bangladesh	5 770	562 500	—	—	595 500	—	1 163 770
Bhoutan	64 500	53 500	30 200	—	—	—	148 200
Maldives	—	—	—	—	—	—	—
Népal	9 947	—	35 000	—	104 856	—	149 803
République démocratique populaire lao	—	7 650	—	—	—	—	7 650
Samoa	—	—	—	—	—	—	—
Total partiel	80 217	623 650	198 300	—	700 356	—	1 602 523

Etats arabes

Soudan	34 837	—	28 000	—	3 210	36 964 ^c	103 011
Yémen	74 100	—	—	—	—	—	74 100
Yémen démocratique	5 700	244 000	35 700	—	—	—	285 400
Total partiel	114 637	244 000	63 700	—	3 210	36 964	462 511

*Projets régionaux, interrégionaux
et mondiaux spécialement conçus
pour les pays les moins avancés*

	131 800	499 800	—	—	154 600	16 900 ^e	803 100
TOTAL	855 802	3 409 588	559 510	322 449	2 348 020	229 900	7 725 269

^aA l'exclusion des projets régionaux, interrégionaux et mondiaux ainsi que des bourses de perfectionnement individuelles et des programmes de formation en groupe, dont les pays les moins avancés bénéficient en même temps que d'autres pays en développement, et qui sont généralement financés au moyen de fonds autres que ceux affectés spécialement aux pays les moins avancés.

^bA l'exclusion de l'allocation pour frais généraux (14 %).

^cFonds d'affectation spéciale.

^dPays éprouvant des difficultés particulières.

^eSomme à recevoir.

TABLEAU 3. TOTAL PROJETS APPROUVES (PROJETS NOUVEAUX, PLUS ALLOCATIONS SUPPLEMENTAIRES POUR DES PROJETS EN COURS, MOINS PROJETS ANNULES)^a

(En dollars des Etats-Unis)

Région/pays	Programme ordinaire	PNUD/CIP	Services industriels spéciaux	PNUD/Mesures spéciales	FNUD ^b	Autres sources	Total
<i>Afrique</i>							
Bénin	3 100	47 700	54 055	—	—	32 909 ^c	137 764
Botswana	10 658	71 985	6 050	—	85 000	—	173 693
Burundi	—	231 400	40 929	—	(6 720)	302 ^c	265 911
Cap-Vert	22 900	—	17 950	—	—	—	40 850
Comores	9 450	—	(20 921)	—	275 000	—	263 529
Ethiopie	—	125 277	(30 412)	—	528 597	—	623 462
Gambie	—	—	(1 433)	—	64 037	—	62 604
Guinée	75 300	199 938	(1 935)	—	—	—	273 303
Haute-Volta	14 635	128 364	116 973	—	104 939	73 489 ^c	438 400
Lesotho	65 300	1 739	(22 336)	111 300	85 400	—	241 403
Malawi	22 089	156 451	3 566	172 500	—	—	354 606
Mali	18 100	176 033	19 650	—	36 058	—	249 841
Niger	—	658 245	(8 542)	—	—	—	649 703
Ouganda	750	795 228	4 537	32 757	—	—	833 272
République centrafricaine	67 200	19 063	20 350	—	—	(3 875) ^c	102 738
République-Unie de Tanzanie	84 706	2 289 223	(42 926)	211 149	506 528	52 679 ^c	3 101 359
Rwanda	32 650	453 238	47	221 948	—	—	707 883
Somalie	15 944	115 303	1 995	2 000	47 800	—	183 042
Tchad	—	8 200	(3 786)	—	—	—	4 414
Total partiel	442 782	5 477 387	153 811	751 654	1 726 639	155 504	8 707 777
<i>Amériques</i>							
Haïti	62 340	92 815	(3 484)	5 500	(74 000)	42 665 ^c	125 836
Nicaragua ^d	76 300	—	—	—	—	—	76 300
Total partiel	138 640	92 815	(3 484)	5 500	(74 000)	42 665	202 136

Asie et Pacifique

Afghanistan	—	180 830	78 121	—	—	—	258 951
Bangladesh	21 445	2 485 870	—	138 435	590 271	—	3 236 021
Bhoutan	66 660	59 441	(5 700)	—	2 200	—	122 601
Maldives	—	—	—	—	—	—	—
Népal	27 997	688 363	23 174	12 270	104 856	—	856 660
République démocratique populaire lao	—	8 160	5 693	—	—	—	13 853
Samoa	(97)	(136)	(1 634)	—	(5 330)	—	(7 197)
Total partiel	116 005	3 422 528	99 654	150 705	691 997	—	4 480 889

Etats arabes

Soudan	39 837	265 653	20 169	—	37 551	34 212 ^c	397 422
Yémen	74 100	—	(3 907)	—	—	—	70 193
Yémen démocratique	5 700	253 161	27 823	—	206	—	286 890
Total partiel	119 637	518 814	44 085	—	37 757	34 212	754 505

*Projets régionaux, interrégionaux
et mondiaux spécialement conçus
pour les pays les moins avancés*

	164 345	499 800	—	—	154 600	16 900 ^e	835 645
TOTAL	981 409	10 011 344	294 066	907 859	2 536 993	249 281	14 980 952

^aA l'exclusion des projets régionaux, interrégionaux et mondiaux ainsi que des bourses de perfectionnement individuelles et des programmes de formation en groupe, dont les pays les moins avancés bénéficient en même temps que d'autres pays en développement, et qui sont généralement financés au moyen de fonds autres que ceux affectés spécialement aux pays les moins avancés.

^bA l'exclusion de l'allocation pour frais généraux (14 %).

^cFonds d'affectation spéciale.

^dPays éprouvant des difficultés particulières.

^eSomme à recevoir.

APPENDICE P

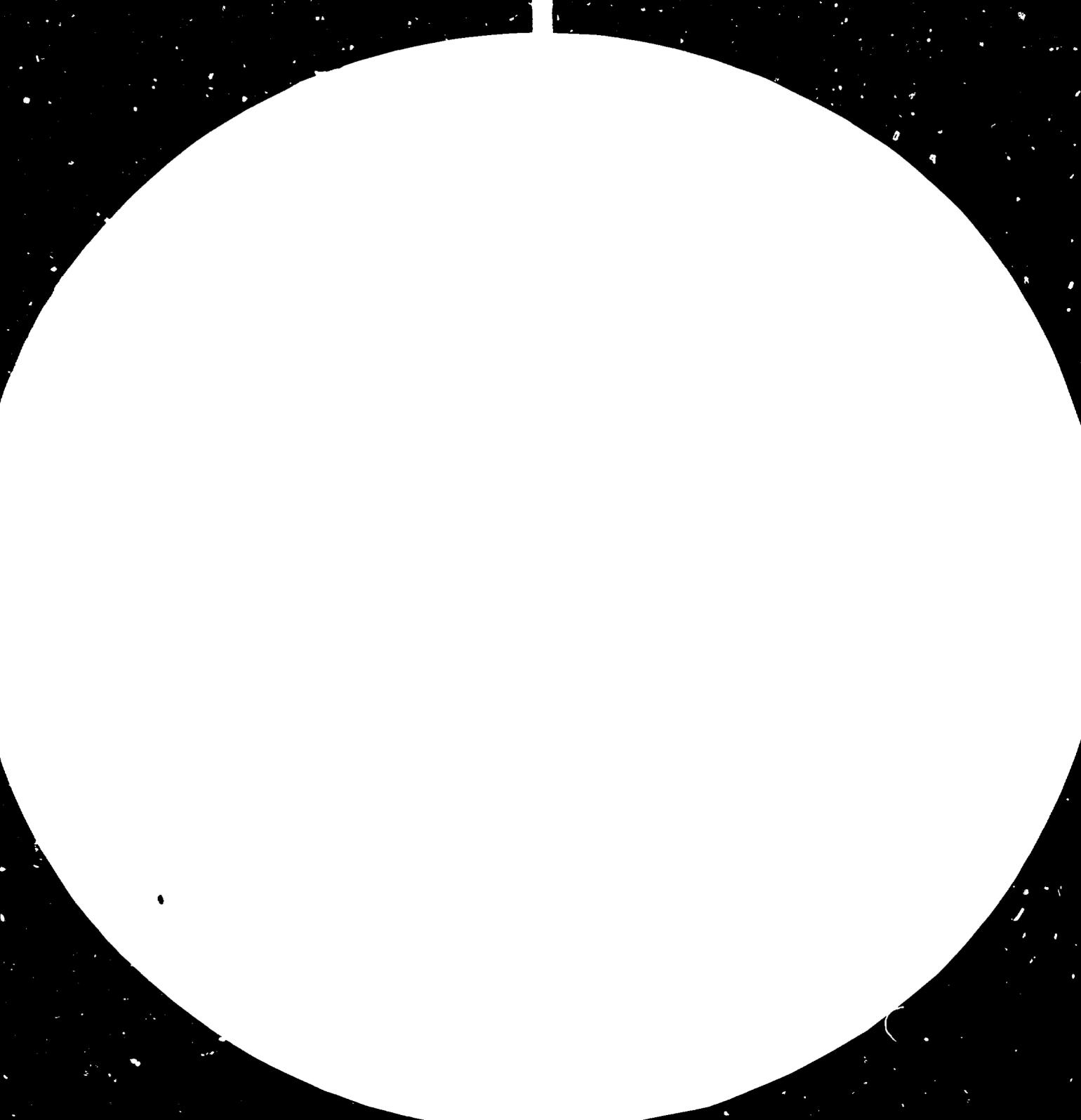
Fonds des Nations Unies pour le développement industriel (FNUDI)

TABLEAU I. ETAT AU 31 DECEMBRE 1981 DES CONTRIBUTIONS ANNONCEES AU FNUDI POUR LA PERIODE 1978-1981

(En dollars des Etats-Unis)

Pays	Contributions annoncées pour 1978-1981	Contributions annoncées pour 1982	Montant reçu en 1978-1981	Montant total des contributions annoncées mais non versées
<i>Contributions générales</i>				
Afghanistan	3 500	1 500	3 500	1 500
Algérie	281 000	88 000	200 500	168 500
Angola	40 000	—	20 000	20 000
Arabie saoudite	4 000 000	1 000 000	4 000 000	1 000 000
Argentine	179 290	—	104 290	75 000
Autriche	64 516	64 516	64 516	64 516
Bahreïn	20 000	5 000	20 000	5 000
Bangladesh	10 079	2 000	6 079	6 000
Barbade	5 000	—	5 000	—
Bénin	21 429	2 000	21 429	2 000
Bhoutan	3 000	1 000	3 000	1 000
Birmanie	4 000	1 000	3 000	2 000
Bolivie	3 000	1 000	—	4 000
Botswana	9 514	—	9 514	—
Brésil	60 000	15 000	60 000	15 000
Bulgarie	193 224	88 028	193 224	88 028
Burundi	3 000	—	3 000	—
Cap-Vert	2 000	—	2 000	—
Chili	22 000	10 000	22 000	10 000
Chine	1 286 977	359 017	1 286 977	359 017
Chypre	4 423	1 124	2 878	2 669
Colombie	15 000	5 700	14 738	5 962
Congo	3 767	—	1 818	1 949
Costa Rica	6 000	—	4 520	1 480
Côte d'Ivoire	20 011	—	20 011	—
Cuba	131 067	30 054	131 067	30 054
Djibouti	2 000	2 000	—	4 000
Dominique	500	—	500	—
Egypte	278 214	63 589	278 214	63 589
Emirats arabes unis	65 000	—	65 000	—
Equateur	6 004	—	6 004	—
Fidji	4 400	1 000	4 400	1 000
Gabon	10 329	—	10 329	—
Ghana	66 904	—	66 904	—
Grèce	67 000	25 000	60 000	32 000
Guatemala	15 000	5 000	15 000	5 000
Guinée	2 073	—	2 073	—
Guinée-Bissau	395	—	—	395
Guyane	4 350	1 184	3 417	2 117
Haute-Volta	12 930	—	12 930	—
Hongrie	285 642	—	285 642	—
Inde	4 012 595	1 000 000	4 062 309	1 010 286
Indonésie	140 000	50 000	140 000	50 000
Iran	130 000	—	—	130 000
Iraq	750 000	338 983	750 000	338 983
Irlande	74 130	—	74 130	—

<i>Pays</i>	<i>Contributions annoncées pour 1978-1981</i>	<i>Contributions annoncées pour 1982</i>	<i>Montant reçu en 1978-1981</i>	<i>Montant total des contributions annoncées mais non versées</i>
<i>Contributions générales (suite)</i>				
Jamahiriya arabe libyenne	305 000	—	305 000	—
Jamaïque	16 000	4 000	16 000	4 000
Japon	36 198	—	36 198	—
Jordanie	13 551	—	13 551	—
Kenya	21 415	2 724	11 415	12 724
Koweït	200 000	75 000	200 000	75 000
Lesotho	6 000	2 000	6 000	2 000
Luxembourg	34 268	7 733	34 268	7 733
Madagascar	25 935	—	18 868	7 067
Malaisie	40 000	20 000	40 000	20 000
Malawi	8 143	2 700	8 143	2 700
Malte	5 369	1 500	5 369	1 500
Maroc	49 505	9 736	49 505	9 736
Maurice	5 023	—	5 023	—
Mauritanie	1 854	—	1 854	—
Mexique	51 672	14 373	51 214	14 831
Mongolie	9 064	2 222	9 064	2 222
Mozambique	4 000	—	4 000	—
Népal	2 300	—	2 300	—
Nicaragua	1 000	—	—	1 000
Nigéria	125 000	—	125 000	—
Oman	34 000	12 000	34 000	12 000
Ouganda	127	—	—	127
Pakistan	161 616	50 505	111 111	101 010
Panama	6 586	1 000	6 586	1 000
Paraguay	24 000	—	6 000	18 000
Pérou	45 000	—	45 000	—
Philippines	90 000	22 500	89 100	23 400
Pologne	356 426	180 723	345 131	192 018
Portugal	35 353	15 000	35 353	15 000
Qatar	85 000	30 000	85 000	30 000
République arabe syrienne	17 372	—	17 372	—
République de Corée	90 000	30 000	90 000	30 000
République démocratique allemande	643 269	139 130	643 269	139 130
République démocratique populaire lao	4 500	1 500	3 000	3 000
République dominicaine	5 000	—	5 000	—
République-Unie de Tanzanie	7 881	2 424	7 881	2 424
République-Unie du Cameroun	7 804	4 240	7 804	4 240
Roumanie	124 999	36 364	124 999	36 364
Rwanda	6 400	—	6 400	—
Saint-Siège	1 000	59 143	1 000	59 143
Samoa	300	—	300	—
Sénégal	22 000	—	—	22 000
Seychelles	3 714	1 000	3 714	1 000
Sierra Leone	6 000	—	—	6 000
Singapour	4 000	—	4 000	—
Somalie	2 408	2 400	2 341	2 467
Soudan	40 000	15 000	—	55 000
Sri Lanka	12 000	3 000	9 000	6 000
Suriname	2 000	2 000	—	4 000
Swaziland	2 139	1 069	—	3 208
Tchad	7 068	—	—	7 068
Tchécoslovaquie	492 460	171 821	492 460	171 821
Thaïlande	80 535	23 144	80 535	23 144
Togo	16 154	3 534	12 620	7 068
Trinité-et-Tobago	79 701	20 000	79 701	20 000



1.0

28

25

3.0

22

:

2.0

1.1

1.8

1.25

A resolution test chart for 1.25 cycles/mm, consisting of two groups of five horizontal and five vertical lines.

1.4

A resolution test chart for 1.4 cycles/mm, consisting of two groups of five horizontal and five vertical lines.

1.6

A resolution test chart for 1.6 cycles/mm, consisting of two groups of five horizontal and five vertical lines.

Resolution Test Chart

TABLEAU I (suite)

Pays	Contributions annoncées pour 1978-1981	Contributions annoncées pour 1982	Montant reçu en 1978-1981	Montant total des contributions annoncées mais non versées
<i>Contributions générales (suite)</i>				
Tunisie	58 250	25 200	35 250	48 200
Turquie	385 000	123 967	382 385	126 582
Union des Républiques socialistes soviétiques	2 955 225	701 262	2 955 225	701 262
Uruguay	49 432	—	48 602	830
Venezuela	82 000	21 000	82 000	21 000
Viet Nam	2 000	1 000	—	3 000
Yémen	53 011	—	2 011	51 000
Yémen démocratique	6 145	3 306	6 145	3 306
Yougoslavie	759 625	—	758 572	1 053
Zaïre	14 400	—	—	14 400
Zambie	35 389	11 500	21 389	25 500
Zimbabwe	—	5 000	—	5 000
Total des contributions générales	20 197 849	5 023 415	19 562 941	5 658 323
<i>Contributions spéciales</i>				
Allemagne, République fédérale d'	6 906 008	1 139 449	6 906 008	1 139 449
Argentine	32 000	—	22 400	9 600
Autriche	1 645 072	670 967	1 806 863	509 176
Belgique	1 928 920	—	1 862 254	66 666
Brésil	100 108	—	100 108	—
Chine	113 648	—	113 648	—
Danemark	202 684	—	202 684	—
Finlande	813 844	—	459 440	354 404
France	1 011 624	796 460	1 011 624	796 460
Hongrie	259 576	6 571	259 576	6 571
Italie	4 128 390	1 694 915	4 425 000	1 398 305
Japon	1 949 408	—	1 184 087	765 321
Malte	9 920	—	9 920	—
Mexique	50 707	—	50 707	—
Norvège	116 722	—	112 722	4 000
Pays-Bas	24 792	—	24 792	—
Portugal	5 624	—	5 624	—
Qatar	10 000	—	10 000	—
République démocratique allemande	16 387	—	16 387	—
Royaume-Uni	2 808 259	—	770 134	2 038 125
Suède	4 402 420	—	4 095 129	307 291
Suisse	2 283 078	—	2 283 078	—
Tchécoslovaquie	237 993	—	237 993	—
Yougoslavie	66 000	—	6 000	60 000
Total des contributions spéciales	29 123 184	4 308 362	25 976 178	7 455 368
TOTAL FNUDI	49 321 033	9 331 777	45 539 119	13 113 691

TABLER 2. ETAT DES RESSOURCES DU FNUDI, AU 31 DECEMBRE 1981

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Contributions générales	Contributions spéciales	Total
<i>Contributions</i>			
Contributions	25 221	33 431	58 652
Autres recettes	2 392	(284)	2 108
RECETTES TOTALES	27 613	33 147	50 760
<i>Projets approuvés^a</i>			
Dépenses	16 115	16 749	32 864
Engagements	2 468	3 712	6 180
Crédits non encore dépensés/engagés	5 568	8 438	14 006
Réserve pour frais généraux	1 337	1 893	3 230
TOTAL POUR LES PROJETS APPROUVES	25 488	30 792	56 280
SOLDE DISPONIBLE POUR D'AUTRES PROJETS	2 125	2 355	4 480
<i>Situation de trésorerie</i>			
Total des contributions et autres recettes	27 613	33 147	60 760
Montants à recevoir	5 658	7 455	13 113
Montants reçus	21 955	25 692	47 647
Décaissements	16 115	16 749	32 864
Solde disponible	5 840	8 943	14 783
Engagements non réglés	2 468	3 712	6 180
Réserve pour frais généraux	1 337	1 893	3 230
SOLDE NON ENGAGE	2 035	3 338	5 373

^aSur la base de la comptabilité des services financiers au 31 décembre 1981.

TABLEAU 3. ETAT RECAPITULATIF, AU 31 DECEMBRE 1981, DES PROJETS APPROUVES EN VUE DE LEUR FINANCEMENT PAR LE FNUDI, CLASSES SUIVANT LEUR DOMAINES PRIORITAIRES FIXES POUR CE FONDS^a

Domaines prioritaires fixés pour le FNUDI (1)	Nombre de projets (2)	Monnaies convertibles (y compris frais généraux) (en dollars des Etats-Unis) (3)		Monnaies non convertibles (équivalent en dollars des Etats-Unis) (4)	Total (en dollars des Etats-Unis) (5)	Allocations (en pourcentages)		Effec- tives (8)
		Fixées comme objectifs pour une utilisation de ressources ^b	100% (6)			95% (7)		
Mesures spéciales en faveur du développement industriel des pays les moins avancés	41	3 432 248	1 781 247	5 213 495	9	10,5	9,1	
Transfert et adaptation des techniques et mise au point de techniques appropriées, et information industrielle	65	6 209 747	229 939	6 439 686	10	11,7	11,2	
Coopération économique et technique entre pays en développement	39	2 973 871	1 001 118	3 974 989	9	10,5	6,9	

TABLEAU 3 (suite)

Domaines prioritaires fixés pour le FNUDI (1)	Nombre de projets (2)	Monnaies convertibles (y compris frais généraux) (en dollars des Etats-Unis) (3)		Monnaies non convertibles (équivalent en dollars des Etats-Unis) (4)	Total (en dollars des Etats-Unis) (5)	Allocations (en pourcentages)		
		Fixées comme objectifs pour une utilisation de ressources ^b				Effec- tives (8)		
					100% ^c (6)		95% ^c (7)	
Formation en groupe et renforce- ment des institutions de formation industrielle dans les pays en développement	168	10 768 040	7 086 457	17 854 497	10	11,7	31,1	
Infrastructure institutionnelle pour l'industrie	32	1 330 756	648 057	1 978 813	10	11,7	3,5	
Industries de transformation des ressources naturelles locales, y compris industries orientées vers l'exportation	49	7 250 931	560 164	7 811 095	12	14,2	13,6	
Industries satisfaisant les besoins essentiels et assurant l'appui des industries rurales	32	4 076 080	338 118	4 414 198	8	9,4	7,7	
Activités de promotion	78	8 807 240	689 613	9 496 853	8	9,4	16,6	
Autres activités	4	164 917	—	164 917	5	5,9	0,3	
TOTAL	508	45 013 830	12 334 713	57 348 543	81	95,0	100,0	

^aLes chiffres figurant dans les colonnes 3 à 5 correspondent à la valeur des projets approuvés telle qu'elle a été comptabilisée par le secrétariat du FNUDI.

^bVoir document ID/B/C.3/60, tableau 2.

APPENDICE Q

Fonds général d'affectation spéciale de l'ONUDI

ETAT DES CONTRIBUTIONS ANNONCÉES NON VERSEES AU 31 DECEMBRE 1981

(En dollars des Etats-Unis)

Pays	Contributions annoncées pour 1977 et les années antérieures			Montant versé en 1981	Contributions annoncées non versées					Solde à rece- voir
	Contri- butions annoncées non versées au 1 ^{er} janvier 1981	Ajus- tements au titre de contri- butions annoncées	Total à recevoir		Avant 1974	1974	1975	1976	1977	
Arabie saoudite	20 000	—	20 000	20 000	—	—	—	—	—	—
Bolivie	300	—	300	—	—	—	—	300	—	300
Congo	14 848	(1 664)	13 184	—	7 000	—	—	6 184	—	13 184
Gambie	1 951	(421)	1 530	—	1 530	—	—	—	—	1 530
Guyane	1 569	(236)	1 333	1 333	—	—	—	—	—	—
Iran	65 949	—	65 949	—	—	—	831	118	65 000	65 949
Kenya	7 626	(2 072)	5 554	—	—	—	—	2 777	2 777	5 554
Liban	4 857	(1 51)	3 696	—	—	—	3 696	—	—	3 696
Madagascar	8 969	787	9 756	9 756	—	—	—	—	—	—
Ouganda	1 000	—	1 000	—	—	—	—	—	1 000	1 000
Philippines	20 000	—	20 000	20 000	—	—	—	—	—	—
République arabe syrienne	192	3	195	195	—	—	—	—	—	—
République centrafricaine	900	—	900	—	—	—	900	—	—	900
Sierra Leone	3 000	—	3 000	—	1 000	—	1 000	—	1 000	3 000
Soudan	21 228	—	21 228	—	10 000	—	—	1 228	10 000	21 228
Viet Nam	1 000	—	1 000	—	—	—	1 000	—	—	1 000
Yémen	4 000	—	4 000	—	—	1 000	1 000	1 000	1 000	4 000
Zaire	36 400	—	36 400	—	10 000	—	12 000	—	14 400	36 400
TOTAL	213 789	(4 764)	209 025	51 284	29 530	1 000	20 427	11 307	95 477	157 741



with
10412-F



Distr. GENERALE

ID/B/280/Add.1
19 mai 1982

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Conseil du développement industriel

Seizième session
Vienne, 11-28 mai 1982

RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR EXECUTIF 1981

Additif 1

Profils des activités de coopération technique de l'ONU

V.82-25611

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
Introduction	3
AFRIQUE	5
AMERIQUES	51
ASIE ET PACIFIQUE	87
ETATS ARABES	119
EUROPE	139

ABREVIATIONS

PNUL/CIP	Programme des Nations Unies pour le développement/Chiffre indicatif de planification
PNUD/SIS/MS	Programme des Nations Unies pour le développement/Services industriels spéciaux/Mesures spéciales
SIS/FAS	Services industriels spéciaux/Fonds d'affectation spéciale
PO	Programme ordinaire d'assistance technique
FAS	Fonds d'affectation spéciale (y compris le Fonds général d'affectation spéciale de l'ONUDI)
FNUDI	Fonds des Nations Unies pour le développement industriel

Introduction

A sa septième session, le Comité permanent a demandé qu'il soit fourni au Conseil du développement industriel des renseignements, ventilés par pays, sur les activités d'assistance technique de l'ONUDI. Le présent document a pour objet de dégager les grandes lignes des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1981 et pendant le second cycle de programmation par pays du PNUD (1977-1981), ventilées par pays et territoires. Les notes explicatives ci-après visent à faciliter la compréhension des tableaux repris dans les profils.

Tableau A. Nouveaux projets approuvés

Le tableau A indique le nombre et le coût totaux des nouveaux projets approuvés chaque année (1977-1981), pour toutes les sources de financement.

Tableau B. Dépenses

Dépenses (toutes sources) : indique les dépenses encourues par l'ONUDI pour tous les projets en 1981, en milliers de dollars des Etats-Unis; les dépenses de 1977, 1978, 1979 et 1980 sont également indiquées à des fins de large comparaison. Des modifications substantielles ont été apportées en 1976 et 1977 par le PNUD aux méthodes de comptabilisation des dépenses des projets relevant du Programme. En 1976, tous les biens et services (couverts par des bons de commande et des contrats) fournis au 31 décembre étaient considérés comme des engagements non réglés; en 1977, les contrats signés dans l'année au titre des plafonds fixés pour 1977 étaient considérés comme des engagements non réglés au 31 décembre 1977; en 1978, 1979, 1980 et 1981, les dépenses ont été calculées sur la même base qu'en 1977.

1
3
1

Total CIP/PNUD : indique le montant des dépenses correspondant à l'assistance fournie par toutes les organisations-agents d'exécution du PNUD sous forme de services d'experts, services sous-traités, matériel, formation, etc., pour des projets de coopération technique financés au titre des chiffres indicatifs de planification (CIP) établis par le PNUD pour les divers pays (1977, 1978, 1979 et 1980 : dépenses effectives indiquées par le PNUD; 1981 : estimation du PNUD).

La rubrique "part de l'ONUDI " indique, en milliers de dollars des Etats-Unis et en pourcentage du total, les dépenses de l'Organisation en tant qu'agent d'exécution du PNUD et la place qui lui revient dans l'ensemble des activités financées au titre du CIP dans le pays ou territoire considéré.

Tableau C. Ventilation des projets PNUD approuvés

Ce tableau, fondé sur la Liste récapitulative des projets approuvés au 30 juin 1981 - établie par le PNUD - et complété par des informations ultérieures sur les projets approuvés, indique de façon générale l'envergure des projets PNUD/ONUDI dans un pays ou territoire donné. Il comprend certains projets qui n'étaient pas en activité en 1981.

Tableau D. Experts en poste dans le pays

Ce tableau indique le nombre de postes d'experts - recrutés pour des missions de courte ou de longue durée - occupés dans un pays ou territoire donné en 1975, 1976, 1977, 1978, 1979, 1980 et 1981.

Tableau E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI au cours de la période 1977-1981

Les informations consignées dans ce tableau indiquent l'importance relative des diverses sources de financement des activités de l'ONUDI dans un pays ou territoire donné au cours de la période 1977-1981 et en 1981, l'importance relative des diverses catégories de dépenses et la répartition des dépenses entre les divers éléments de programme de l'ONUDI (essentiellement la Division des opérations industrielles).

Note : Le chiffre figurant entre parenthèses au-dessus du chiffre "PNUD/CIP" pour 1972-1976 et 1977-1981 correspond au CIP ajusté; le pourcentage figurant au-dessous indique la part de l'ONUDI dans le CIP programmé.

AFRIQUE

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

BENIN

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{7\ 500}{(9,5\ \%)}$ 1977-81 : $\frac{(15\ 234)}{16\ 250}$ (8,9 %) 1982-86 : 33 500

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	11	1 450 950
1978	5	56 250
1979	6	77 150
1980	5	348 838
1981	3	62 000

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	397	352	345	427	245
Total PNUD/CIP	1 814	2 573	3 583	3 946	4 200
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	19,1 %	11,3 %	6,3 %	8,3 %	3,8 %

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	26	17
150 000 à 500 000	2	1
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	1	1

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	11	5	6
1976	8	1	7
1977	10	5	5
1978	7	4	3
1979	14	9	5
1980	12	8	4
1981	6	4	2

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81		Catégorie de dépenses	1977-81		1981	Sous-secteur industriel	
	1977-81	1981		1977-81	1981		1977-81	1981
PNUD/CIP	76,0	65,3	Experts	77,2	57,7	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	19,7	22,7	Sous-traitance	3,3	19,6	Planification industrielle	0,5	1,2
SIS/FAS	0,6	-	Formation	3,2	7,3	Infrastructure institutionnelle	1,6	-
PO	2,0	1,6	Matériel	9,1	3,9	Création d'usines	81,1	94,1
FAS	1,7	10,4	Divers	7,2	11,5	Formation	0,2	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	2,5	0,2
						Agro-industries	1,9	1,6
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	2,6	1,9
						Industries chimiques	9,6	1,0
						Autres	-	-

OBSERVATIONS : LDC

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

BOTSWANA

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 :

5 800
(6 %)

1977-81 :

(7 264)
8 500
(10,4 %)

1982-86 : 8 500

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	-	-
1978	4	86 310
1979	3	76 100
1980	3	30 900
1981	5	119 558

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	210	226	232	262	114
Total PNUD/CIP	1 044	1 275	1 534	2 011	1 790
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	177 (17 %)	169 (13,2 %)	134 (8,7 %)	126 (6,3 %)	96 (5,4 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	8	3
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	1	1
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	5	-	5
1976	6	-	6
1977	4	-	4
1978	6	1	5
1979	3	1	2
1980	3	-	3
1981	2	-	2

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81		Catégorie de dépenses	1977-81		1981	Sous-secteur industriel	
	1977-81	1981		1977-81	1981		1977-81	1981
PNUD/CIP	75,9	84,6	Experts	73,4	87,3	-	-	-
PNUD/SIS/MS	19,1	-	Sous-traitance	20,8	-	-	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	2,2	10,1	77,8	84,5	-
PO	5,0	15,4	Matériel	2,9	-	-	-	-
FAS	-	-	Divers	0,7	2,6	2,2	10,1	-
FNUDI	-	-				14,6	5,4	-
						-	-	-
						-	-	-
						-	-	-
						5,4	-	-
						-	-	-

OBSERVATIONS : LDC

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

BURUNDI PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 10 000 1977-81 : 18 750 1982-86 : 48 500
 (1,3 %) (5,9 %) (16 765)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	12	1 213 910
1978	9	181 102
1979	3	74 500
1980	6	187 650
1981	3	321 032

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	218	272	506	584	422
Total PNUD/CIP	2 412	2 800	4 072	4 956	5 383
Part de l'ONUDI	97	172	332	338	310
(en pourcentage)	(4 %)	(6,1 %)	(8,1 %)	(6,8 %)	(5,8 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	20	6
150 000 à 500 000	2	1
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	1	1

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	8	5	3
1976	9	5	4
1977	7	2	5
1978	8	2	6
1979	1,5	9	6
1980	10	2	8
1981	14	10	4

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	62,3	73,3	Experts	83,9	87,3	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	6,7	8,3	Sous-traitance	6,7	8,3	Planification industrielle	0,3	-
SIS/FAS	0,5	-	Formation	0,7	0,5	Infrastructure institutionnelle	67,7	73,3
PO	23,6	17,6	Matériel	3,9	-	Création d'usines	-	-
FAS	4,4	0,8	Divers	4,8	3,9	Formation	3,8	-
FNUDI	2,5	-				Etudes de faisabilité	8,7	8,8
						Agro-industries	5,7	7,2
						Industries métallurgiques	0,6	-
						Industries mécaniques	0,5	-
						Industries chimiques	12,7	10,7
						Autres	-	-

OBSERVATIONS : LDC

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

CAP-VERT PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 1 500 1977-81 : 4 000 (3 900)
 (-) 1982-86 : 11 250 (-)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	1	3 750
1978	2	55 295
1979	1	12 643
1980	1	40 695
1981	3	55 200

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	52	22	63	37	22
Total PNUD/CIP	596	604	631	933	1 650
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	-	-	-	-	-

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	9	8
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	-	-	-
1976	2	2	-
1977	7	7	-
1978	3	2	1
1979	2	1	1
1980	2	1	1
1981	1	-	1

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	-	-	Experts	91,8	96,3	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	33,0	9,0	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	54,6	20,8
SIS/FAS	-	-	Formation	7,0	-	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	67,0	91,0	Matériel	0,2	-	Création d'usines	-	-
FAS	-	-	Divers	1,0	3,7	Formation	3,7	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	1,0	9,0
						Agro-industries	30,1	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	10,6	70,2
						Autres	-	-

OBSERVATIONS : LDC

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

CONGO

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 7 500
(4,2 %)

(7 249)
1977-81 : 7 500
(3,6 %)

1982-86 : 11 000

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	1	3 500
1978	1	16 775
1979	2	246 512
1980	-	-
1981	2	101 379

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	9	18	-	64	188
Total PNUD/CIP	727	1 045	1 512	2 346	3 100
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	-	18 (1,7 %)	-	58 (2,5 %)	180 (5,8 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	8	2
150 000 à 500 000	1	1
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	2	-	2
1976	1	-	1
1977	1	-	1
1978	2	2	-
1979	-	-	-
1980	9	7	2
1981	11	9	2

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)									
Source des fonds	1977-81		Catégorie de dépenses	1977-81		1981	Sous-secteur industriel		
	1977-81	1981		1977-81	1981		1977-81	1981	
PNUD/CIP	92,0	96,2	Experts	77,8	74,0		Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	5,5	-	Sous-traitance	5,4	8,0		Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	2,5	-	Formation	4,3	2,5		Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	-	3,8	Matériel	5,5	5,5		Création d'usines	-	-
FAS	-	-	Divers	7,0	10,0		Formation	-	-
FNUDI	-	-					Etudes de faisabilité	73,1	68,1
							Agro-industries	-	-
							Industries métallurgiques	-	-
							Industries mécaniques	-	-
							Industries chimiques	5,5	-
							Autres	21,4	31,9

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

(13 297)

COTE D'IVOIRE

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 15 000 1977-81 : 15 000 1982-88 : 16 500

(7,7 %)

(13,9 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	1	9 000
1978	4	1 123 182
1979	4	1 317 383
1980	-	-
1981	-	-

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	565	503	825	526	568
Total PNUD/CIP	2 831	2 696	3 229	1 942	2 599
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	531 (18,8 %)	478 (17,7 %)	762 (23,6 %)	477 (24,6 %)	464 (17,8 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	8	4
150 000 à 500 000	2	1
500 000 à 1 000 000	1	1
1 000 000 et plus	2	1

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	7	-	7
1976	11	-	11
1977	14	1	13
1978	17	4	13
1979	17	8	9
1980	14	3	11
1981	13	3	10

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	90,8	81,7	Experts	92,5	90,8	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	1,4	-	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	89,4	100
SIS/FAS	0,1	-	Formation	4,2	7,4	Infrastructure institutionnelle	6,4	-
PO	0,2	-	Matériel	1,1	-	Création d'usines	-	-
FAS	7,5	18,3	Divers	2,2	1,8	Formation	0,8	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	2,4	-
						Agro-industries	0,1	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	0,1	-
						Industries chimiques	0,8	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

(40 742)

ETHIOPIE PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 20 000 1977-81 : 42 000 1982-86 : 112 000

(10 %)

(20,9 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	7	458 175
1978	6	1 135 851
1979	6	1 771 850
1980	3	2 488 496
1981	1	603 060

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	286	472	705	1 432	2 558
Total PNUD/CIP	3 194	4 035	6 384	11 447	15 674
Part de l'ONUDI	253	449	641	1 370	2 559
(en pourcentage)	(7,9 %)	(11,1 %)	(10 %)	(12 %)	16,3 %

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	17	8
150 000 à 500 000	4	1
500 000 à 1 000 000	2	2
1 000 000 et plus	4	4

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	11	2	9
1976	8	-	8
1977	8	1	7
1978	11	3	8
1979	24	15	9
1980	26	13	13
1981	28	10	18

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	96,7	100	Experts	54,0	39,7	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	3,0	-	Sous-traitance	8,5	6,6	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	10,7	11,3	Infrastructure institutionnelle	40,8	56,6
PO	0,3	-	Matériel	25,6	41,5	Création d'usines	24,5	18,3
FAS	-	-	Divers	1,2	0,9	Formation	0,1	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	3,0	6,3
						Agro-industries	23,4	14,8
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	5,9	4,0
						Industries chimiques	2,3	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS : LDC

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

(8 309)

GABON PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 7 500 1977-81 : 7 500 1982-86 : 6 000

(5,8 %)

(10,2 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	-	-
1978	2	29 800
1979	1	775 000
1980	-	-
1981	-	-

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	177	151	75	107	64
Total PNUD/CIP	1 142	1 004	1 875	2 640	1 965
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	177 (15,5 %)	151 (15 %)	75 (4 %)	107 (4 %)	64 (3,2 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	1	-
150 000 à 500 000	1	-
500 000 à 1 000 000	1	1
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	4	-	4
1976	3	-	3
1977	3	-	3
1978	2	-	2
1979	2	-	2
1980	2	1	1
1981	1	-	1

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	100	100	Experts	88,7	95,1	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	-	-	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	-	-	Infrastructure institutionnelle	66,0	-
PO	-	-	Matériel	6,7	-	Création d'usines	-	-
FAS	-	-	Divers	4,6	4,9	Formation	-	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	34,0	100
						Agro-industries	-	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	-	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

(6 388)

GAMBIE PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 2 500 1977-81 : 7 000 1982-88 : 14 250
 (11,8 %) (0,3 %)

Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	6	79 185
1978	7	157 697
1979	2	26 800
1980	-	-
1981	-	-

	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	56	70	188	23	-
Total PNUD/CIP	611	1 797	1 585	2 028	1 742
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	9 (1,5 %)	6 (0,3 %)	-	-	-

Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	11	2
150 000 à 500 000	1	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	3	2	1
1976	1	1	-
1977	5	5	-
1978	3	2	1
1979	3	3	-
1980	3	3	-
1981	1	-	1

Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	5,0	-	Experts	42,4	-	Coopération pour investissements	3,0	-
PNUD/SIS/MS	52,1	-	Sous-traitance	43,2	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	0,1	-	Formation	4,6	-	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	9,4	-	Matériel	8,9	-	Création d'usines	-	-
FAS	-	-	Divers	0,9	-	Formation	4,8	-
FNUDI	33,4	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	9,7	-
						Industries métallurgiques	7,7	-
						Industries mécaniques	31,8	-
						Industries chimiques	43,0	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS : LDC

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

(19 841)

GHANA

Pl. UD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 15 000 1977-81 : 19 000 1982-86 : 40 000

(13,4 %)

(1,8 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	5	57 705
1978	5	113 298
1979	3	269 000
1980	3	12 200
1981	-	-

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	434	282	76	72	103
Total PNUD/CIP	4 205	4 190	3 198	3 753	4 995
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	392 (9,3 %)	196 (4,6 %)	74 (2,3 %)	70 (1,9 %)	100 (2,0 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	17	6
150 000 à 500 000	2	2
500 000 à 1 000 000	1	1
1 000 000 et plus	1	1

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	7	1	6
1976	4	3	1
1977	4	2	2
1978	7	6	1
1979	1	-	1
1980	3	2	1
1981	1	-	1

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	85,7	97,4	Experts	31,2	97,0	Coopération pour investissements	0,1	-
PNUD/SIS/MS	9,8	2,6	Sous-traitance	51,4	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	0,8	-	Formation	10,9	0,1	Infrastructure institutionnelle	1,4	-
PO	1,4	-	Matériel	5,1	-	Création d'usines	63,3	0,1
FAS	2,3	-	Divers	1,4	2,9	Formation	1,4	0,1
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	21,1	95,6
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	8,7	4,2
						Autres	4,0	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

GUINEE PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 15 000 1977-81 : (29 300) 1982-86 : 44 500
(6,9 %) (23,7 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	1	12 850
1978	10	1 541 255
1979	6	2 730 549
1980	1	9 400
1981	3	86 500

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	178	446	490	1 418	2 678
Total PNUD/CIP	3 093	6 216	6 432	6 621	7 535
Part de l'ONUDI	160	404	445	1 395	2 345
(en pourcentage)	(5,2 %)	(6,5 %)	(6,9 %)	(21,1 %)	(31,1 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	20	7
150 000 à 500 000	5	2
500 000 à 1 000 000	1	1
1 000 000 et plus	2	2

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	6	1	5
1976	3	-	3
1977	3	2	1
1978	6	5	1
1979	11	7	4
1980	11	5	6
1981	10	4	6

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	95,9	96,8	Experts	26,6	22,1	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	2,2	-	Sous-traitance	11,6	22,6	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	5,9	4,6	Infrastructure institutionnelle	0,5	0,9
PO	1,7	3,2	Matériel	54,1	49,2	Création d'usines	-	-
FAS	-	-	Divers	1,8	1,5	Formation	2,9	4,9
FNUDI	0,2	-				Etudes de faisabilité	0,3	-
						Agro-industries	2,6	0,5
						Industries métallurgiques	0,6	-
						Industries mécaniques	40,2	33,9
						Industries chimiques	52,8	59,8
						Autres	0,1	-

OBSERVATIONS : LDC

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

(6 796)

GUINEE BISSAU PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 2 500 1977-81 : 6 120 1982-86 : 21 750
 (-) (0,4 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	-	-
1978	1	11 800
1979	1	28 800
1980	-	-
1981	1	33 200

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	24	12	-	-	35
Total PNUD/CIP	1 193	1 493	1 049	1 666	3 243
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	-	-	-	-	-

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	9	5
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	-	-	-
1976	1	1	-
1977	3	3	-
1978	1	1	-
1979	-	-	-
1980	-	-	-
1981	1	1	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	-	-	Experts	92,0	100	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	100	100	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	49,7	100
SIS/FAS	-	-	Formation	-	-	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	-	-	Matériel	-	-	Création d'usines	-	-
FAS	-	-	Divers	8,0	-	Formation	-	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	50,0	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	0,3	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS : LDC

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

GUINEE EQUATORIALE

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{3\ 500}{(-)}$

1977-81 : $\frac{4\ 407}{(-)}$

1982-86 : 4 250

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	-	-
1978	-	-
1979	-	-
1980	-	-
1981	1	12 000

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	54	75	19	-	-
Total PNUD/CIP	254	494	267	1 094	1 595
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	-	-	-	-	-

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	3	2
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	-	-	-
1976	-	-	-
1977	1	1	-
1978	2	-	2
1979	2	2	-
1980	-	-	-
1981	-	-	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/SIS/MS	46,5	-	Sous-traitance	40,6	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	-	-	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	-	-	Matériel	28,1	-	Création d'usines	-	-
FAS	53,5	-	Divers	-	-	Formation	-	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	40,6	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	59,4	-
						Industries chimiques	-	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

HAUTE-VOLTA

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{10\,700}{(5,2\%)}$

(22 626)
1977-81 : $\frac{23\,750}{(6,3\%)}$

1982-86 : 55 000

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	12	1 982 949
1978	12	465 725
1979	8	370 699
1980	5	198 083
1981	8	263 785

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	365	521	800	920	716
Total PNUD/CIP	2 510	3 078	4 165	6 044	7 138
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	81 (3,2 %)	307 (10 %)	390 (9,4 %)	438 (7,2 %)	436 (6,1 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	32	20
150 000 à 500 000	2	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	1	1

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	9	5	4
1976	9	3	6
1977	17	10	7
1978	16	9	7
1979	20	13	7
1980	12	2	10
1981	10	4	6

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)									
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981	
PNUD/CIP	49,7	54,7	Experts	66,3	61,4	Coopération pour investissements	-	-	
PNUD/SIS/MS	13,4	7,5	Sous-traitance	6,7	9,9	Planification industrielle	1,8	-	
SIS/FAS	0,1	-	Formation	7,0	8,9	Infrastructure institutionnelle	61,6	62,7	
PO	8,5	7,9	Matériel	13,4	7,8	Création d'usines	-	-	
FAS	21,1	6,2	Divers	6,6	12,0	Formation	2,6	1,5	
FNUDI	7,2	23,7				Etudes de faisabilité	0,6	-	
						Agro-industries	2,0	-	
						Industries métallurgiques	-	-	
						Industries mécaniques	0,3	-	
						Industries chimiques	29,8	30,0	
						Autres	1,3	5,8	

OBSERVATIONS : LDC

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

KENYA

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 15 000 1977-81 : ^(26 507) 27 500 1982-86 : 52 000
(8,4 %) (29,0 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	3	2 023 350
1978	9	633 995
1979	9	474 399
1980	4	2 955 355
1981	7	166 682

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	392	835	1 320	1 240	1 452
Total PNUD/CIP	1 857	3 432	5 140	6 124	8 450
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	240 (12,9 %)	702 (20,4 %)	1 281 (24,9 %)	1 133 (18,5 %)	1 193 (14,1 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	24	12
150 000 à 500 000	2	2
500 000 à 1 000 000	2	2
1 000 000 et plus	3	2

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	18	6	12
1976	12	1	11
1977	14	4	10
1978	21	3	18
1979	30	12	18
1980	22	4	18
1981	33	11	22

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	83,8	82,1	Experts	77,6	75,5	Coopération pour investissements	0,8	1,9
PNUD/SIS/MS	2,2	1,3	Sous-traitance	2,3	3,2	Planification industrielle	44,8	47,0
SIS/FAS	-	-	Formation	9,6	9,7	Infrastructure institutionnelle	28,4	26,4
PO	0,6	0,1	Matériel	8,0	10,1	Création d'usines	0,6	-
FAS	7,3	3,2	Divers	2,5	1,5	Formation	0,5	-
FNUDI	6,1	13,3				Etudes de faisabilité	1,0	-
						Agro-industries	13,1	17,0
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	2,6	2,1
						Industries chimiques	6,8	5,2
						Autres	1,4	0,4

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

LESOTHO

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{8\ 300}{(2,7\ \%)}$ 1977-81 : $\frac{13\ 250}{(4,6\ \%)}$ (11 237) 1982-86 : 22 250

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	1	25 935
1978	3	73 578
1979	2	158 000
1980	4	42 002
1981	5	364 913

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	61	71	101	147	161
Total PNUD/CIP	1 799	1 682	2 219	2 265	3 500
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	(2,9 %)	(1 %)	(2,3 %)	(0,6 %)	(1,6 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	11	8
150 000 à 500 000	1	1
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	3	1	2
1976	1	-	1
1977	2	1	1
1978	5	4	1
1979	7	6	1
1980	3	1	2
1981	3	-	3

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)										
Source des fonds	1977-81		Catégorie de dépenses	1977-81		1981	Sous-secteur industriel	1977-81		1981
	1977-81	1981		1977-81	1981			1977-81	1981	
PNUD/CIP	36,1	34,3	Experts	70,7	99,6	-	Coopération pour investissements	-	-	-
PNUD/SIS/MS	33,1	25,6	Sous-traitance	-	-	23,2	Planification industrielle	34,3	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	2,2	-	-	Infrastructure institutionnelle	-	-	-
PO	24,5	40,1	Matériel	24,8	-	15,0	Création d'usines	37,1	-	-
FAS	6,3	-	Divers	2,3	0,4	0,1	Formation	-	-	-
FNUDI	-	-				7,3	Etudes de faisabilité	-	-	-
						8,0	Agro-industries	25,6	-	-
						-	Industries métallurgiques	-	-	-
						2,6	Industries mécaniques	-	-	-
						41,5	Industries chimiques	-	-	-
						2,3	Autres	3,0	-	-

OBSERVATIONS : LDC

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

LIBERIA

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{10\ 000}{(8,5\ \%)}$ 1977-81 : $\frac{(8\ 685)}{10\ 000}$ (3,1 %) 1982-86 : 13 500

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	4	376 164
1978	2	86 300
1979	1	52 950
1980	3	128 284
1981	1	470 800

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	314	298	63	71	136
Total PNUD/CIP	1 210	1 715	1 192	1 489	1 718
Part de l'ONUDI	214	212	10	42	128
(en pourcentage)	(17,7 %)	(12,4 %)	(0,8 %)	(2,8 %)	(7,4 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	15	6
150 000 à 500 000	3	1
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	11	1	10
1976	8	1	7
1977	8	-	8
1978	11	4	7
1979	8	4	4
1980	2	1	1
1981	2	1	1

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	68,7	93,8	Experts	89,6	75,1	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	11,6	6,0	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	21,9	86,9
SIS/FAS	-	-	Formation	2,7	15,9	Infrastructure institutionnelle	28,2	6,9
PO	0,3	0,2	Matériel	3,3	7,2	Création d'usines	43,1	-
FAS	19,4	-	Divers	4,4	1,8	Formation	0,3	0,2
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	1,3	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	5,2	6,0
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

MADAGASCAR PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 10 000 (23 871) 1977-81 : 23 750 (0,9 %) 1982-86 : 49 000 (3,7 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	1	13 200
1978	1	4 010
1979	1	127 500
1980	2	14 000
1981	1	78 318

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	292	428	55	79	124
Total PNUD/CIP	1 941	3 178	4 378	7 149	7 500
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	273 (14,1 %)	424 (13,3 %)	-	66 (0,9 %)	84 (11,2 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	14	5
150 000 à 500 000	2	1
500 000 à 1 000 000	1	1
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	4	2	2
1976	6	3	3
1977	12	6	6
1978	6	1	5
1979	2	-	2
1980	1	-	1
1981	7	7	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)									
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981	
PNUD/CIP	92,1	67,6	Experts	66,9	35,6	Coopération pour investissements	-	-	
PNUD/SIS/MS	2,0	-	Sous-traitance	3,3	-	Planification industrielle	62,1	-	
SIS/FAS	0,4	-	Formation	16,8	48,6	Infrastructure institutionnelle	-	-	
PO	2,9	12,0	Matériel	8,4	14,4	Création d'usines	15,2	61,7	
FAS	-	-	Divers	4,6	1,4	Formation	2,8	11,7	
FNUDI	2,6	20,4				Etudes de faisabilité	2,4	18,9	
						Agro-industries	16,1	7,7	
						Industries métallurgiques	-	-	
						Industries mécaniques	-	-	
						Industries chimiques	1,4	-	
						Autres	-	-	

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

MALAWI PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 7 500 1977-81 : 19 750 (18 944) 1982-86 : 53 000
(1,2 %) (11,3 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	4	92 755
1978	4	240 300
1979	5	282 610
1980	7	576 300
1981	3	36 398

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	70	80	291	408	597
Total PNUD/CIP	1 732	2 267	3 355	4 316	6 500
Part de l'ONUDI	65	39	121	248	372
(en pourcentage)	(3,8 %)	(1,7 %)	(3,6 %)	(5,7 %)	(5,7 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	12	9
150 000 à 500 000	1	1
500 000 à 1 000 000	2	2
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	1	1	-
1976	1	-	-
1977	1	-	1
1978	3	1	2
1979	10	6	4
1980	9	4	5
1981	10	4	6

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	58,5	62,3	Experts	69,9	81,1	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	37,0	30,1	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	12,6	6,1	Infrastructure institutionnelle	6,5	15,4
PO	5,5	7,6	Matériel	12,1	6,2	Création d'usines	32,7	31,7
FAS	-	-	Divers	5,4	6,6	Formation	6,0	1,4
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	1,3	-
						Agro-industries	1,1	2,6
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	51,4	46,5
						Autres	1,0	2,4

OBSERVATIONS : LDC

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

(21 804)

MALI

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 10 000

1977-81 : 24 000

1982-86 : 65 000

(0,3 %)

(5,8 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	7	505 653
1978	6	268 550
1979	2	10 200
1980	4	36 079
1981	4	113 750

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	294	254	460	244	364
Total PNUD/CIP	2 852	3 399	3 825	5 910	7 000
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	-	179 (5,3 %)	231 (6 %)	192 (3,2 %)	325 (4,6 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	35	15
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	1	1

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	9	7	2
1976	11	5	6
1977	9	2	7
1978	4	1	3
1979	9	4	5
1980	6	3	3
1981	4	2	2

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	57,4	89,2	Experts	65,3	57,8	Coopération pour investissements	0,6	2,8
PNUD/SIS/MS	27,6	-	Sous-traitance	7,7	1,1	Planification industrielle	4,1	-
SIS/FAS	-	-	Formation	6,8	11,5	Infrastructure institutionnelle	0,2	-
PO	8,1	10,8	Matériel	15,2	23,4	Création d'usines	0,7	0,1
FAS	1,8	-	Divers	5,0	6,2	Formation	0,4	-
FNUDI	5,1	-				Etudes de faisabilité	62,2	74,0
						Agro-industries	7,9	1,4
						Industries métallurgiques	0,7	-
						Industries mécaniques	18,8	21,7
						Industries chimiques	4,3	-
						Autres	0,1	-

OBSERVATIONS : LDC

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

MAURICE

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 5 000

(5074)

1977-81 : 5 250

1982-86 : 7 000

(19,6 %)

(24,3 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	2	60 600
1978	1	106
1979	2	198 500
1980	2	477 584
1981		

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	166	234	123	125	362
Total PNUD/CIP	777	842	834	1 160	1 441
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	(21,2 %)	(24,5 %)	(14,1 %)	(10,8 %)	(25,1 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	4	2
150 000 à 500 000	4	4
500 000 à 1 000 000	2	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	8	3	5
1976	4	3	1
1977	5	3	2
1978	5	1	4
1979	7	4	3
1980	3	-	3
1981	8	4	4

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds			Catégorie de dépenses			Sous-secteur industriel		
	1977-81	1981		1977-81	1981		1977-81	1981
PNUD/CIP	96,6	100	Experts	52,8	43,7	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	3,3	-	Sous-traitance	16,9	47,1	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	2,2	2,8	Infrastructure institutionnelle	66,2	31,4
PO	0,1	-	Matériel	26,3	5,1	Création d'usines	13,4	21,0
FAS	-	-	Divers	1,8	1,3	Formation	3,4	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	17,0	47,6
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	-	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

MAURITANIE

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 5 000 (8088) 1977-81 : 9 750 (11,3 %) 1982-86 : 24 500

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	4	528 076
1978	-	-
1979	7	288 750
1980	3	662 044
1981	2	90 943

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	91	89	94	254	618
Total PNUD/CIP	825	1 636	1 517	2 100	3 518
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	-	21 (1,3 %)	15 (1 %)	193 (9,2 %)	439 (12,5 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	11	8
150 000 à 500 000	2	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	6	6	-
1976	1	1	-
1977	1	1	-
1978	3	2	1
1979	5	4	1
1980	3	1	2
1981	5	1	4

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	58,3	71,1	Experts	50,8	47,0	Coopération pour investissements	1,5	2,8
PNUD/SIS/MS	10,9	13,2	Sous-traitance	35,0	37,2	Planification industrielle	0,1	-
SIS/FAS	-	-	Formation	1,3	2,4	Infrastructure institutionnelle	20,5	13,8
PO	1,0	0,8	Matériel	10,2	10,4	Création d'usines	3,8	0,2
FAS	27,3	10,3	Divers	2,7	3,0	Formation	-	-
FNUDI	2,5	4,6				Etudes de faisabilité	22,0	26,0
						Agro-industries	7,4	-
						Industries métallurgiques	29,0	44,3
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	13,8	10,2
						Autres	1,9	2,7

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

(21 745)

MOZAMBIQUE

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 4 500

1977-81 : 19 000

1982-86 : 74 000

(-)

(6,2 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	-	-
1978	-	-
1979	-	-
1980	7	791 204
1981	5	816 700

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	-	-	-	35	1 053
Total PNUD/CIP	2 086	2 730	4 164	4 897	7 000
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	-	-	-	10 (0,2 %)	690 (9,8 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	6	6
150 000 à 500 000	3	3
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	-	-	-
1976	-	-	-
1977	-	-	-
1978	-	-	-
1979	-	-	-
1980	1	1	-
1981	21	15	6

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	64,4	65,5	Experts	27,9	26,8	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	6,2	5,4	Sous-traitance	57,4	58,7	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	0,6	-	Formation	1,2	1,3	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	1,2	0,6	Matériel	11,3	11,7	Création d'usines	-	-
FAS	-	-	Divers	2,2	1,5	Formation	-	-
FNUDI	27,6	28,5				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	29,6	29,0
						Industries métallurgiques	34,8	35,9
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	33,2	34,3
						Autres	2,4	0,8

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

(8 331)

NAMIBIE

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-78 : 1 000

1977-81 : 7 750

1982-86 : 7 750

(-)

(-)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	-	-
1978	1	50 000
1979	1	44 500
1980	-	-
1981	-	-

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	-	-	-	6,2	50,0
Total PNUD/CIP	786	893	1 180	1 334	2 066
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	-	-	-	-	-

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	-	-
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	-	-	-
1976	-	-	-
1977	-	-	-
1978	-	-	-
1979	-	-	-
1980	-	-	-
1981	-	-	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)									
Source des fonds	1977-81		Catégorie de dépenses	1977-81		1981	Sous-secteur industriel	1977-81	
	1977-81	1981		1977-81	1981			1977-81	1981
PNUD/CIP	-	-	Experts	-	-	-	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	-	-	Sous-traitance	-	-	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	100	100	-	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	-	-	Matériel	-	-	-	Création d'usines	-	-
FAS	15,5	15,4	Divers	-	-	-	Formation	100	100
FNUDI	84,5	84,6					Etudes de faisabilité	-	-
							Agro-industries	-	-
							Industries métallurgiques	-	-
							Industries mécaniques	-	-
							Industries chimiques	-	-
							Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

NIGERIA

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 30 000
(-)

(49 810)
1977-81 : 45 500
(13,4 %)

1982-86 : 55 000

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	7	3 278 715
1978	4	297 850
1979	5	1 644 962
1980	7	693 480
1981	4	1 569 619

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	551	828	1 072	1 162	1 861
Total PNUD/CIP	6 908	6 716	9 324	9 790	14 000
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	(7,6 %)	(12 %)	(11 %)	(11,7 %)	(9,8 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	22	12
150 000 à 500 000	13	11
500 000 à 1 000 000	1	1
1 000 000 et plus	1	1

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	7	-	7
1976	9	1	8
1977	12	3	9
1978	22	5	17
1979	26	6	20
1980	17	3	14
1981	22	6	16

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)									
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981	
PNUD/CIP	88,8	73,2	Experts	75,7		Coopération pour investissements	-		
PNUD/SIS/MS	1,1	-	Sous-traitance	6,0		Planification industrielle	16,9		
SIS/FAS	-	-	Formation	4,5		Infrastructure institutionnelle	51,5		
PO	0,7	0,1	Matériel	12,0		Création d'usines	0,3		
FAS	0,3	-	Divers	1,8		Formation	11,9		
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-		
Autres*	9,1	26,7				Agro-industries	3,9		
						Industries métallurgiques	11,5		
						Industries mécaniques	1,5		
						Industries chimiques	1,7		
						Autres	0,8		

OBSERVATIONS :

* Fonds intérimaire pour la science et la technologie du développement

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONU

UGANDA

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 10 000 (15,1 %) 1977-81 : 30 000 (28 355) (8,1 %) 1982-86 : 59 500

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	10	136 436
1978	9	548 416
1979	-	-
1980	2	19 000
1981	3	796 660

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	297	368	367	81	348
Total PNUD/CIP	2 269	3 349	3 255	2 724	11 500
Part de l'ONU	100	293	265	18	342
(en pourcentage)	(4,4 %)	(8,7 %)	(8,1 %)	(0,7 %)	(3 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	14	4
150 000 à 500 000	9	5
500 000 à 1 000 000	1	1
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	7	1	6
1976	8	1	7
1977	9	3	6
1978	6	1	5
1979	8	3	5
1980	1	1	-
1981	1	1	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONU en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	70,6	98,2	Experts	60,4	1,3	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	23,3	1,0	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	14,9	-
SIS/FAS	-	-	Formation	10,6	9,5	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	6,1	0,8	Matériel	27,3	88,5	Création d'usines	28,7	7,4
FAS	-	-	Divers	1,7	0,7	Formation	1,2	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	22,6	90,9
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	20,5	0,2
						Industries chimiques	11,7	0,7
						Autres	0,4	0,8

OBSERVATIONS : LDC

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 7 500 (4,9 %) 1977-81 : 11 750 (10 592) (4,5 %) 1982-86 : 25 500

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	7	89 218
1978	2	75 319
1979	4	384 400
1980	2	1 260 300
1981	2	86 550

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	183	194	217	152	251
Total PNUD/CIP	1 934	2 112	2 469	2 613	2 868
Part de l'ONUDI	72	116	73	116	143
(en pourcentage)	(3,7 %)	(5,5 %)	(3 %)	(4,4 %)	(5 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	10	5
150 000 à 500 000	2	1
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	2	1	1
1976	3	1	2
1977	6	1	5
1978	5	2	3
1979	4	1	3
1980	2	1	1
1981	8	5	3

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	52,6	57,2	Experts	82,4	85,3	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	7,4	6,1	Sous-traitance	3,6	-	Planification industrielle	66,7	57,2
SIS/FAS	0,2	-	Formation	6,8	0,8	Infrastructure institutionnelle	8,3	-
PO	28,1	36,7	Matériel	4,2	9,9	Création d'usines	-	-
FAS	11,7	-	Divers	3,0	4,0	Formation	1,8	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	3,6	-
						Agro-industries	13,5	36,7
						Industries métallurgiques	1,6	6,1
						Industries mécaniques	3,9	-
						Industries chimiques	0,6	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS : LDC

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

REPUBLICQUE-UNIE DU CAMEROUN PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{15\ 000}{(1,8\ \%)}$ 1977-81 : $\frac{(17\ 307)}{(7,3\ \%)}$ 1982-86 : 27 500

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	2	12 605
1978	5	196 875
1979	3	124 390
1980	5	704 255
1981	1	19 494

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	97	168	196	180	300
Total PNUD/CIP	2 269	1 655	2 047	4 737	4 530
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	78 (3,4 %)	70 (4,2 %)	68 (3,3 %)	131 (2,8 %)	300 (6,6 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	10	7
150 000 à 500 000	4	3
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	3	1	2
1976	1	-	1
1977	2	-	2
1978	4	2	2
1979	6	5	1
1980	4	3	1
1981	11	8	3

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds			Catégorie de dépenses			Sous-secteur industriel		
	1977-81	1981		1977-81	1981		1977-81	1981
PNUD/CIP	68,7	100	Experts	32,8	22,7	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	8,3	-	Sous-traitance	4,9	-	Planification industrielle	0,2	-
SIS/FAS	-	-	Formation	13,0	11,2	Infrastructure institutionnelle	22,7	4,2
PO	1,0	-	Matériel	47,8	65,0	Création d'usines	-	-
FAS	20,5	-	Divers	1,5	1,1	Formation	2,0	-
FNUDI	1,5	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	2,0	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	38,3	71,8
						Industries chimiques	28,6	23,0
						Autres	6,2	1,0

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

REPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 15 000 (14,5 %) 1977-81 : 33 500 (20,4 %) 1982-86 : 72 000 (30 814)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	13	411 405
1978	12	574 079
1979	18	2 869 923
1980	14	779 915
1981	11	2 193 178

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	782	518	1 210	1 426	2 355
Total PNUD/CIP	3 576	5 523	7 190	8 895	8 130
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	(14,2 %)	(6,8 %)	(10,2 %)	(10,5 %)	(22,5 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	33	20
150 000 à 500 000	10	6
500 000 à 1 000 000	7	7
1 000 000 et plus	2	2

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	20	1	19
1976	15	-	15
1977	16	3	13
1978	13	1	12
1979	22	10	12
1980	32	11	21
1981	34	8	26

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	70,0	77,8	Experts	63,1	54,4	Coopération pour investissements	1,7	1,1
PNUD/SIS/MS	9,0	8,2	Sous-traitance	4,8	9,5	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	0,7	0,2	Formation	13,4	11,3	Infrastructure institutionnelle	16,6	23,2
PO	4,3	3,5	Matériel	16,8	21,8	Création d'usines	0,1	-
FAS	4,8	1,3	Divers	1,9	3,0	Formation	10,6	11,2
FNUDI	11,2	9,0				Etudes de faisabilité	6,2	-
						Agro-industries	20,7	28,6
						Industries métallurgiques	4,6	9,2
						Industries mécaniques	1,4	-
						Industries chimiques	34,9	22,7
						Autres	3,2	4,0

OBSERVATIONS : LDC

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONU

RWANDA

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 :

10 000
(16,2 %)

1977-81 :

(18 324)
19 750
(25,5 %)

1982-86 : 45 000

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	13	2 809 029
1978	4	103 014
1979	6	749 217
1980	4	325 400
1981	1	17 400

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	519	365	1 938	1 829	1 193
Total PNUD/CIP	1 852	3 218	4 078	4 168	8 000
Part de l'ONU	410	338	1 120	607	860
(en pourcentage)	(22,1 %)	(10,5 %)	(27,5 %)	(14,6 %)	(10,8 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	16	4
150 000 à 500 000	3	3
500 000 à 1 000 000	1	1
1 000 000 et plus	2	1

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	16	4	12
1976	8	3	5
1977	7	3	4
1978	16	8	8
1979	6	2	4
1980	6	1	5
1981	10	3	7

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONU en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81		Catégorie de dépenses	1977-81		1981	1977-81	1981
	1977-81	1981		1977-81	1981			
PNUD/CIP	60,2	71,9	Experts	22,9	33,6		-	-
PNUD/SIS/MS	9,8	13,6	Sous-traitance	56,6	17,8		0,5	2,4
SIS/FAS	-	-	Formation	0,3	-		8,1	14,8
PO	2,1	4,5	Matériel	18,6	45,6		-	-
FAS	-	-	Divers	1,6	3,0		-	-
FNUDI	-	-					-	-
Autres*	27,9	10,0					0,2	-
							0,7	1,6
							0,3	-
							90,2	81,2
							-	-

OBSERVATIONS : LDC

* Fonds des Nations Unies pour le développement du capital

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPFRATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 500 (1 602) 1977-81 : 1 500 (-) 1982-86 : 2 000 (-)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	5	126 519
1978	-	-
1979	1	15 100
1980	1	2 282
1981	1	20 700

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	44	63	1	25	29
Total PNUD/CIP	282	164	334	514	390
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	-	-	-	25 (4,9 %)	-

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	6	2
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	-	-	-
1976	1	1	-
1977	3	1	2
1978	9	7	2
1979	1	1	-
1980	1	-	1
1981	2	2	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	-	-	Experts	89,2	72,0	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	59,4	80,3	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	4,1	-	Formation	-	-	Infrastructure institutionnelle	0,1	-
PO	3,5	19,7	Matériel	1,5	8,3	Création d'usines	-	-
FAS	33,0	-	Divers	9,3	19,7	Formation	33,0	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	50,7	9,1
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	12,7	71,1
						Industries chimiques	-	-
						Autres	3,5	19,8

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

SENEGAL PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{10\ 000}{(10,8\ \%)}$ 1977-81 : $\frac{11\ 750}{(16,1\ \%)}$ 1982-86 : $\frac{33\ 000}{(10\ 622)}$

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	6	71 350
1978	5	155 687
1979	8	300 700
1980	4	961 880
1981	5	127 000

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	376	467	430	481	520
Total PNUD/CIP	1 870	1 751	2 264	2 500	3 653
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	(15,8 %)	(16,6 %)	(13,7 %)	(15,6 %)	(13,7 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	31	15
150 000 à 500 000	2	2
500 000 à 1 000 000	2	1
1 000 000 et plus	1	1

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	12	5	7
1976	9	2	7
1977	8	-	8
1978	10	3	7
1979	8	2	6
1980	7	1	6
1981	11	6	5

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	83,5	100	Experts	76,5	59,4	Coopération pour investissements	1,0	4,3
PNUD/SIS/MS	14,8	-	Sous-traitance	0,6	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	0,1	-	Formation	5,7	9,4	Infrastructure institutionnelle	44,9	72,0
PO	15,6	-	Matériel	12,6	25,2	Création d'usines	-	-
FAS	-	-	Divers	4,6	6,0	Formation	1,4	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	2,0	0,8
						Agro-industries	7,8	0,1
						Industries métallurgiques	26,4	5,3
						Industries mécaniques	12,5	15,5
						Industries chimiques	4,0	2,0
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

SEYCHELLES

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-78 :

1977-81 : 1 600

1982-86 : 1 600

(-)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	-	-
1978	3	52 818
1979	2	39 000
1980	3	15 525
1981	1	603 060

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	-	4	89	24	4
Total PNUD/CIP	223	288	375	457	349
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	-	-	-	-	-

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	4	4
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	-	-	-
1976	-	-	-
1977	-	-	-
1978	1	1	-
1979	3	3	-
1980	2	2	-
1981	1	1	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	-	-	Experts	62,1	100	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	73,1	-	Sous-traitance	18,2	-	Planification industrielle	45,2	-
SIS/FAS	5,6	-	Formation	-	-	Infrastructure institutionnelle	2,9	-
PO	13,5	-	Matériel	-	-	Création d'usines	1,8	-
FAS	-	-	Divers	19,7	-	Formation	-	-
FNUDI	7,8	100				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	3,0	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	32,1	100
						Industries chimiques	0,5	-
						Autres	14,5	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

(12 926)

SIERRA LEONE

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 7 500
(2,7 %)

1977-81 : 13 250
(5 %)

1982-86 : 32 500

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	-	
1978	4	256 610
1979	4	117 044
1980	3	11 984
1981	4	696 964

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	30	61	179	245	182
Total PNUD/CIP	1 665	1 944	2 831	3 343	4 951
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	-	37 (1,9 %)	145 (5,1 %)	177 (5,3 %)	135 (2,7 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000		
150 000 à 500 000		
500 000 à 1 000 000		
1 000 000 et plus		

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	3	2	1
1976	1	-	1
1977	1	1	-
1978	4	2	2
1979	3	-	3
1980	7	3	4
1981	10	6	4

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)									
Source des fonds	1977-81		Catégorie de dépenses	1977-81		Sous-secteur industriel	1977-81		1981
	1977-81	1981		1977-81	1981		1977-81	1981	
PNUD/CIP	70,7	74,0	Experts	90,8	83,4	Coopération pour investissements	-	-	
PNUD/SIS/MS	15,3	14,2	Sous-traitance	2,1	8,2	Planification industrielle	79,6	75,3	
SIS/FAS	-	-	Formation	1,0	-	Infrastructure institutionnelle	1,6	6,1	
PO	1,5	0,3	Matériel	2,3	1,1	Création d'usines	-	-	
FAS	11,5	11,5	Divers	3,8	7,3	Formation	1,0	-	
FNUDI	1,0	-				Etudes de faisabilité	-	-	
						Agro-industries	4,6	-	
						Industries métallurgiques	2,6	10,2	
						Industries mécaniques	4,3	7,1	
						Industries chimiques	4,7	1,0	
						Autres	1,6	0,3	

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

SOMALIE

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{15\ 000}{(7,1\ \%)}$ 1977-81 : $\frac{18\ 250}{(9,2\ \%)}$ 1982-86 : $\frac{48\ 000}{(17\ 156)}$

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	12	376 578
1978	4	125 400
1979	8	182 682
1980	2	17 250
1981	4	70 386

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	337	368	444	373	686
Total PNUD/CIP	2 184	3 254	3 794	4 124	6 500
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	108 (4,9 %)	258 (7,9 %)	229 (6,0 %)	296 (7,2 %)	605 (9,3 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	17	11
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	2	2

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	13	1	12
1976	14	3	11
1977	13	6	7
1978	16	9	7
1979	17	12	5
1980	11	6	5
1981	6	1	5

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	67,7	88,3	Experts	78,1	66,5	Coopération pour investissements	1,0	-
PNUD/SIS/MS	16,8	2,9	Sous-traitance	10,8	20,4	Planification industrielle	19,3	-
SIS/FAS	2,8	-	Formation	4,5	5,8	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	5,8	2,6	Matériel	4,4	4,5	Création d'usines	24,6	44,2
FAS	2,3	-	Divers	2,2	2,8	Formation	1,1	1,6
FNUDI	4,6	6,2				Etudes de faisabilité	1,6	-
						Agro-industries	7,1	2,1
						Industries métallurgiques	35,0	50,3
						Industries mécaniques	3,6	-
						Industries chimiques	6,1	0,8
						Autres	0,6	1,0

OBSERVATIONS : LDC

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

SWAZILAND PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 5 700 (12,5 %) 1977-81 : 5 267 (11,2 %) 1982-88 : 5 750

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	-	-
1978	2	42 550
1979	2	305 952
1980	-	-
1981	2	25 800

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	174	62	15	81	40
Total PNUD/CIP	812	734	667	1 510	1 544
Part de l'ONUDI	30	2	-	20	9
(en pourcentage)	(3,7 %)	(0,2 %)	-	(1,3 %)	(5,8 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	13	6
150 000 à 500 000	1	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 3 mois	6 mois et plus
1975	13	-	13
1976	10	-	10
1977	7	-	7
1978	2	-	2
1979	3	1	2
1980	1	-	1
1981	1	1	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	16,5	22,2	Experts	76,6	86,3	Coopération pour investissements	27,5	-
PNUD/SIS/MS	35,2	77,8	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	5,0	-
SIS/FAS	3,9	-	Formation	18,2	13,6	Infrastructure institutionnelle	7,5	-
PO	-	-	Matériel	-	-	Création d'usines	39,0	72,0
FAS	32,5	-	Divers	5,2	0,1	Formation	-	-
FNUDI	11,9	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agric-industries	8,4	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	9,6	-
						Industries chimiques	-	-
						Autres	3,0	23,0

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

TCHAD PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 7 500 (10,6 %) 1977-81 : 19 000 (18,6 %) (19 412) 1982-86 : 52 000

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	6	1 178 000
1978	2	82 650
1979	1	5 785
1980	-	-
1981	-	-

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	294	581	170	5	-
Total PNUD/CIP	1 897	3 019	1 914	754	4 500
Part de l'ONUDI	270	558	170	5	-
(en pourcentage)	(14,2 %)	(18,5 %)	(8,9 %)	(0,7 %)	-

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	5	4
150 000 à 500 000	2	1
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	1	1

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	7	1	6
1976	7	1	6
1977	9	4	5
1978	10	4	6
1979	2	2	-
1980	-	-	-
1981	-	-	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	95,4	100	Experts	53,8	-	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	2,0	-	Sous-traitance	35,2	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	1,9	-	Infrastructure institutionnelle	96,0	100
PO	2,0	-	Matériel	4,4	-	Création d'usines	0,6	-
FAS	0,6	-	Divers	4,7	-	Formation	-	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	2,1	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	1,3	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS : LDC

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

TOGO

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-78 : 10 000 1977-81 : 11 000 1982-88 : 21 750
 (14,5 %) (11 391) (9,8 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	5	753 200
1978	6	72 920
1979	5	519 407
1980	1	39 464
1981	1	37 000

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	183	386	312	274	420
Total PNUD/CIP	1 239	2 203	1 943	3 023	4 000
Part de l'ONUDI	154	282	192	169	394
(en pourcentage)	(12,4 %)	(12,8 %)	(9,9 %)	(5,6 %)	(9,8 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	16	5
150 000 à 500 000	4	2
500 000 à 1 000 000	1	1
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	9	3	6
1976	2	-	2
1977	5	2	3
1978	6	2	4
1979	10	4	6
1980	11	4	7
1981	6	1	5

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds			Catégorie de dépenses			Sous-secteur industriel		
	1977-81	1981		1977-81	1981		1977-81	1981
PNUD/CIP	74,1	93,3	Experts	65,4	42,4	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	3,2	-	Sous-traitance	0,6	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	4,7	3,3	Infrastructure institutionnelle	86,1	100
PO	4,2	6,1	Matériel	26,6	49,9	Création d'usines	-	-
FAS	17,8	-	Divers	2,7	4,4	Formation	0,9	-
FNUDI	3,7	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	0,9	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	12,1	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

ZAIRE PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{20\ 000}{(11,4\ \%)}$ 1977-81 : $\frac{34\ 500}{(10,8\ \%)}$ 1982-86 : $\frac{79\ 000}{(36\ 001)}$

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	8	427 690
1978	4	319 182
1979	6	155 200
1980	6	385 200
1981	5	6 561 560

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	476	618	743	1 088	1 166
Total PNUD/CIP	3 524	4 600	5 637	11 466	12 000
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	(12,3 %)	(13 %)	(12,1 %)	(8,7 %)	(9,6 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	16	9
150 000 à 500 000	4	3
500 000 à 1 000 000	1	1
1 000 000 et plus	6	6

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	21	5	16
1976	8	-	8
1977	12	2	10
1978	11	1	10
1979	12	1	11
1980	20	11	9
1981	32	17	15

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	95,1	99,1	Experts	79,5	78,7	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	2,9	-	Sous-traitance	2,3	-	Planification industrielle	0,6	-
SIS/FAS	-	-	Formation	4,5	5,7	Infrastructure institutionnelle	54,9	54,3
PO	2,0	0,9	Matériel	10,2	12,0	Création d'usines	36,3	33,8
FAS	-	-	Divers	3,5	3,6	Formation	2,0	0,9
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	1,5	4,7
						Agro-industries	1,2	1,4
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	1,5	-
						Autres	2,0	4,9

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

ZAMBIE PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{15\ 000}{(10,6\ \%)}$ 1977-81 : $\frac{15\ 000}{(16,1\ \%)}$ (13 887) 1982-86 : 21 250

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	4	261 070
1978	3	193 823
1979	11	1 075 198
1980	11	981 750
1981	8	1 098 950

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	242	136	285	866	1 127
Total PNUD/CIP	1 920	1 864	2 183	4 375	4 700
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	79 (4,1 %)	63 (3,4 %)	221 (10,4 %)	672 (15,4 %)	1 118 (25,1 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	29	19
150 000 à 500 000	9	8
500 000 à 1 000 000	3	1
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	11	2	9
1976	9	-	9
1977	6	3	3
1978	5	2	3
1979	9	3	6
1980	14	2	12
1981	16	2	14

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)										
Source des fonds	1977-81		Catégorie de dépenses	1977-81		1981	Sous-secteur industriel	1977-81		1981
	1977-81	1981		1977-81	1981			1977-81	1981	
PNUD/CIP	81,0	99,1	Experts	69,4	79,0		Coopération pour investissements	-	-	
PNUD/SIS/MS	9,2	0,7	Sous-aitance	14,6	10,5		Planification industrielle	11,4	8,0	
SIS/FAS	0,2	-	Formation	3,7	3,7		Infrastructure institutionnelle	7,3	8,0	
PO	0,1	-	Matériel	9,5	4,3		Création d'usines	18,2	26,2	
FAS	7,8	-	Divers	2,8	2,3		Formation	-	-	
FNUDI	1,7	0,2					Etudes de faisabilité	17,2	24,5	
							Agro-industries	7,3	5,4	
							Industries métallurgiques	11,9	5,9	
							Industries mécaniques	-	-	
							Industries chimiques	24,1	14,4	
							Autres	2,6	3,6	

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

ZIMBABWE

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : -

1977-81 : 5.600

1982-86 : 24.250

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	-	-
1978	-	-
1979	-	-
1980	-	-
1981	-	-

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	-	-	-	-	1
Total PNUD/CIP	-	-	-	167	2 550
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	-	-	-	-	-

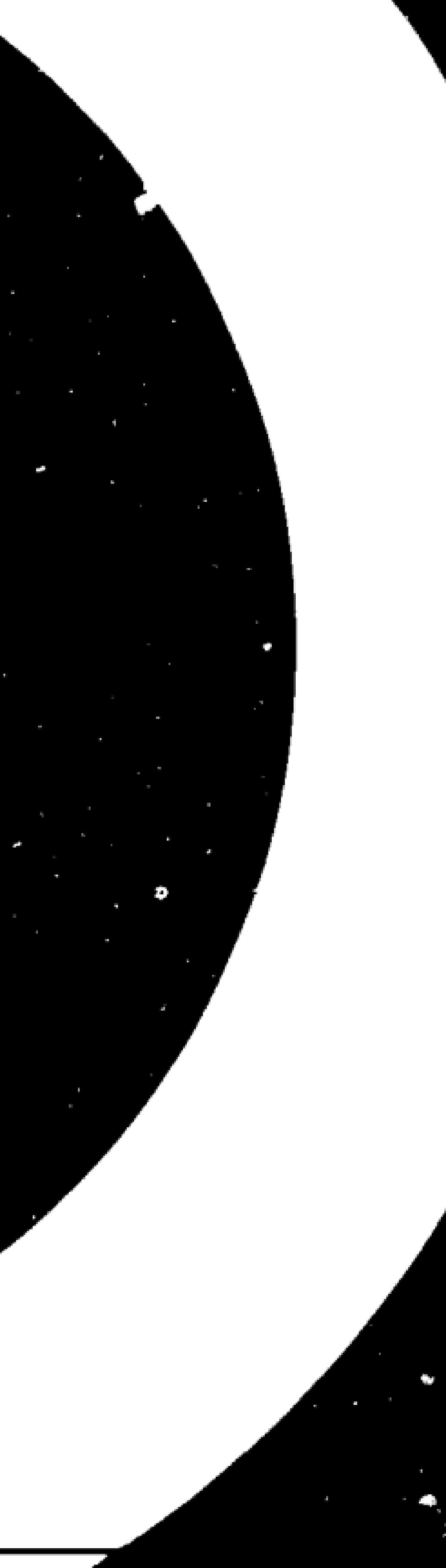
C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devise:		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	-	-
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en posts dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	-	-	-
1976	-	-	-
1977	-	-	-
1978	-	-	-
1979	-	-	-
1980	-	-	-
1981	-	-	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	-	-	Experts	-	-	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	-	-	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	-	-	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	100	100	Matériel	-	-	Création d'usines	-	-
FAS	-	-	Divers	100	100	Formation	-	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	100	100
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	-	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :





AMERIQUES

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

ANTIGUA

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : - 1977-81 : 1 765 1982-86 : 1 765
(3,6 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	-	-
1978	1	19 800
1979	-	-
1980	-	-
1981	-	-

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	-	11	10	12	160
Total PNUD/CIP	64	102	197	398	496
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	-	(10,8 %)	(5,1 %)	(3 %)	(32,2 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	1	1
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	-	-	-
1976	-	-	-
1977	-	-	-
1978	-	-	-
1979	-	-	-
1980	-	-	-
1981	-	-	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	100	100	Experts	-	-	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	-	-	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	100	100	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	-	-	Matériel	-	-	Création d'usines	-	-
FAS	-	-	Divers	-	-	Formation	-	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	100	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	-	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

ANTILLES NEERLANDAISES PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : - 1977-81 : 1 900 1982-86 : 1 500
(11,2 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	1	170 343
1978	-	-
1979	-	-
1980	-	-
1981	1	140 400

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	-	49	57	66	80
Total PNUD/CIP	286	367	396	450	380
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	-	-	-	-	78 (20,5 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	4	1
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	1	-	1
1976	1	-	1
1977	2	1	1
1978	1	-	1
1979	1	-	1
1980	1	-	1
1981	-	-	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	39,8	97,3	Experts	100	100	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	-	-	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	-	-	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	-	-	Matériel	-	-	Création d'usines	-	-
FAS	60,2	2,7	Divers	-	-	Formation	-	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	100	100
						Agro-industries	-	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	-	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

ARGENTINE

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{20\ 000}{(15,3\ \%)}$ 1977-81 : $\frac{(22\ 915)}{20\ 000}$ 1982-86 : $\frac{20\ 000}{(20,7\ \%)}$

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	3	247 850
1978	4	2 687 187
1979	4	169 360
1980	2	15 400
1981	4	217 650

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	559	659	1 138	987	981
Total PNUD/CIP	3 538	3 636	5 919	5 262	4 969
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	(15,8 %)	(18,1 %)	(18,6 %)	(16,9 %)	(18,2 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	16	8
150 000 à 500 000	2	1
500 000 à 1 000 000	2	1
1 000 000 et plus	2	2

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	24	13	11
1976	17	8	9
1977	16	10	6
1978	19	12	7
1979	26	22	4
1980	19	14	5
1981	24	22	2

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	95,1	92,0	Experts	45,2	38,8	Coopération pour investissements	3,4	-
PNUD/SIS/MS	3,9	6,2	Sous-traitance	1,2	1,6	Planification industrielle	8,4	-
SIS/FAS	-	-	Formation	13,0	8,0	Infrastructure institutionnelle	36,4	40,2
PO	0,8	1,8	Matériel	39,2	50,5	Création d'usines	-	-
FAS	-	-	Divers	1,4	1,1	Formation	0,8	1,8
FNUDI	0,2	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	-	-
						Industries métallurgiques	5,8	22,3
						Industries mécaniques	2,8	0,5
						Industries chimiques	42,4	35,2
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

BARBADE PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 2 500 1977-81 : 2 500 1982-86 : 2 500

(12,9 %) (14,6 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	7	213 868
1978	2	86 078
1979	2	2 410
1980	-	-
1981	1	3 200

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	18	76	160	159	9
Total PNUD/CIP	323	332	599	807	545
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	(5,6 %)	(22,9 %)	(10,7 %)	(19,7 %)	(11 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollar. E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	4	1
150 000 à 500 000	2	2
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	6	3	3
1976	2	-	2
1977	1	-	1
1978	1	-	1
1979	4	2	2
1980	2	-	2
1981	1	-	1

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)										
Source des fonds	1977-81		Catégorie de dépenses	1977-81		1981	Sous-secteur industriel	1977-81		1981
	1977-81	1981		1977-81	1981			1977-81	1981	
PNUD/CIP	81,2	69,8	Experts	61,0	89,7	-	Coopération pour investissements	-	-	-
PNUD/SIS/MS	2,5	30,2	Sous-traitance	15,6	-	-	Planification industrielle	-	-	-
SIS/FAS	0,1	-	Formation	1,6	-	58,3	Infrastructure institutionnelle	58,3	63,7	-
PO	0,6	-	Matériel	20,8	10,3	0,2	Création d'usines	0,2	-	-
FAS	-	-	Divers	1,0	-	0,7	Formation	0,7	16,3	-
FNUDI	15,6	-				2,6	Etudes de faisabilité	2,6	-	-
						15,6	Agro-industries	15,6	-	-
						-	Industries métallurgiques	-	-	-
						-	Industries mécaniques	-	-	-
						22,8	Industries chimiques	22,8	-	-
						-	Autres	-	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

BELIZE

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 1 000

1977-81 : 1 000

1982-86 : 1 400

(1 624)

(9,1 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	2	28 900
1978	-	-
1979	1	29 300
1980	-	-
1981	-	-

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	93	51	60	-	-
Total PNUD/CIP	128	137	174	290	320
Part de l'ONUDI (en pourcentage)					

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	8	4
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	1	-	1
1976	1	-	1
1977	3	1	2
1978	2	1	1
1979	2	2	-
1980	-	-	-
1981	-	-	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)									
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981	
PNUD/CIP	-	-	Experts	71,3	-	Coopération pour investissements	-	-	
PNUD/SIS/MS	97,0	-	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	18,7	-	
SIS/FAS	3,0	-	Formation	8,0	-	Infrastructure institutionnelle	0,4	-	
PO	-	-	Matériel	18,6	-	Création d'usines	-	-	
FAS	-	-	Divers	2,1	-	Formation	-	-	
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	25,2	-	
						Agro-industries	53,3	-	
						Industries métallurgiques	-	-	
						Industries mécaniques	-	-	
						Industries chimiques	2,9	-	
						Autres	-	-	

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

BOLIVIE PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 15 000 1977-81 : 15 500 1982-86 : 19 500
(14 520)
(7,1 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	5	135 700
1978	1	6 000
1979	1	9 300
1980	3	53 800
1981	4	197 500

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	166	119	51	184	54
Total PNUD/CIP	2 052	1 975	4 554	2 580	3 700
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	3 (0,1 %)	-	-	-	-

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	34	12
150 000 à 500 000	2	-
500 000 à 1 000 000	1	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	14	7	7
1976	5	1	4
1977	5	2	3
1978	4	2	2
1979	5	3	2
1980	1	1	-
1981	1	-	1

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	0,7	-	Experts	44,5	40,3	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	52,4	35,4	Sous-traitance	19,1	30,9	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	5,8	25,1	Infrastructure institutionnelle	3,6	-
PO	3,8	10,5	Matériel	29,7	-	Création d'usines	15,7	-
FAS	-	-	Divers	0,9	3,7	Formation	3,8	10,5
FNUDI	35,9	-				Etudes de faisabilité	-	-
Autres (Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme)	7,2	54,1				Agro-industries	12,6	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	47,1	-
						Industries chimiques	17,2	89,5
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

BRESIL PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{30\ 000}{(16,1\ \%)}$ 1977-81 : $\frac{30\ 000}{(7,2\ \%)}$ 1982-86 : $\frac{30\ 000}{(28\ 642)}$

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	4	196 793
1978	3	67 432
1979	3	39 065
1980	-	-
1981	5	1 939 190

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	566	542	443	438	1 005
Total PNUD/CIP	4 380	5 831	7 027	5 092	6 378
Part de l'ONUDI	483	487	361	362	537
(en pourcentage)	(11 %)	(8,4 %)	(5,1 %)	(7,1 %)	(8,4 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	41	12
150 000 à 500 000	1	1
500 000 à 1 000 000	2	1
1 000 000 et plus	1	1

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	21	16	5
1976	24	15	9
1977	21	11	10
1978	17	5	12
1979	12	7	5
1980	15	9	6
1981	16	11	5

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds			Catégorie de dépenses			Sous-secteur industriel		
	1977-81	1981		1977-81	1981		1977-81	1981
PNUD/CIP	81,4	59,1	Experts	66,6	32,8	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	4,8	-	Sous-traitance	9,6	28,5	Planification industrielle	0,3	-
SIS/FAS	-	-	Formation	10,7	6,9	Infrastructure institutionnelle	24,1	-
PO	0,1	-	Matériel	11,3	30,9	Création d'usines	-	-
FAS	-	-	Divers	1,8	0,9	Formation	0,8	-
FNUDI	0,3	1,0				Etudes de faisabilité	-	-
Autres (Fonds intérimaire pour la science et la technique au service du développement)	13,4	39,9				Agro-industries	4,1	1,0
						Industries métallurgiques	55,6	59,1
						Industries mécaniques	1,1	-
						Industries chimiques	14,0	39,9
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

CHILI PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 20 000 (15,5 %) 1977-81 : 20 000 (21 280) (6,2 %) 1982-86 : 20 000

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	2	279 400
1978	1	49 650
1979	3	30 450
1980	-	-
1981	1	16 500

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	434	211	120	80	156
Total PNUD/CIP	3 681	3 139	3 335	4 500	4 400
Part de l'ONUDI	434	196	89	80	146
(en pourcentage)	(11,8 %)	(6,2 %)	(2,7 %)	(1,8 %)	(3,3 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	7	2
150 000 à 500 000	4	2
500 000 à 1 000 000	2	-
1 000 000 et plus	1	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	13	3	10
1976	6	-	6
1977	6	3	3
1978	5	2	3
1979	2	1	1
1980	2	1	1
1981	2	1	1

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	94,4	93,4	Experts	47,6	82,0	Coopération pour investissements	2,5	-
PNUD/SIS/MS	5,4	6,6	Sous-traitance	1,0	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	10,8	8,9	Infrastructure institutionnelle	31,4	0,9
PO	0,1	-	Matériel	38,4	3,2	Création d'usines	-	-
FAS	-	-	Divers	2,2	5,9	Formation	0,2	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	16,2	91,5
						Agro-industries	-	-
						Industries métallurgiques	46,5	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	1,0	6,0
						Autres	2,2	1,0

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

COSTA RICA

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 :

5 000
(6,4 %)

1977-81 :

(4 013)
5 000
(24 %)

1982-86 : 5 000

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	3	35 660
1978	4	503 118
1979	3	46 120
1980	1	63 000
1981	2	56 500

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	124	84	254	307	48
Total PNUD/CIP	601	732	1 040	849	642
Part de l'ONUDI	54	58	218	220	18
(en pourcentage)	(9 %)	(7,9 %)	(21 %)	(26 %)	(2,8 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	18	11
150 000 à 500 000	2	1
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	7	-	7
1976	6	1	5
1977	4	1	3
1978	4	-	4
1979	10	1	9
1980	13	7	6
1981	4	1	3

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	69,6	38,6	Experts	94,8	96,7	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	8,9	7,7	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	75,0	80,4
SIS/FAS	-	-	Formation	1,9	-	Infrastructure institutionnelle	15,8	-
PO	1,4	-	Matériel	1,2	-	Création d'usines	-	-
FAS	20,1	53,7	Divers	2,1	3,3	Formation	1,4	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	4,1	10,5
						Agro-industries	3,2	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	9,1
						Industries chimiques	0,5	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

CUBA

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 10 000

1977-81 : 13 500

1982-86 : 20 500

(28,5 %)

(26,7 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	8	50 302
1978	13	1 192 452
1979	7	359 284
1980	2	50 420
1981	1	151 800

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	868	1 241	1 268	434	727
Total PNUD/CIP	1 387	1 567	4 165	3 391	2 182
Part de l'ONUDI	840	645	883	324	677
(en pourcentage)	(60,6 %)	(41,2 %)	(21,2 %)	(9,6 %)	(31 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	37	19
150 000 à 500 000	3	2
500 000 à 1 000 000	3	3
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	13	11	2
1976	6	4	2
1977	6	5	1
1978	16	14	2
1979	11	7	4
1980	10	6	4
1981	6	4	2

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)										
Source des fonds	1977-81		Catégorie de dépenses	1977-81		1981	Sous-secteur industriel	1977-81		1981
	1977-81	1981		1977-81	1981			1977-81	1981	
PNUD/CIP	75,2	54,2	Experts	12,9	12,1		Coopération pour investissements	0,4	-	
PNUD/SIS/MS	3,1	3,0	Sous-traitance	30,6	42,6		Planification industrielle	-	-	
SIS/FAS	0,1	-	Formation	4,5	2,9		Infrastructure institutionnelle	1,8	-	
PO	1,7	1,7	Matériel	51,3	33,4		Création d'usines	-	-	
FAS	0,3	-	Divers	0,7	-		Formation	1,9	2,5	
FNUDI	19,6	41,1					Etudes de faisabilité	-	-	
							Agro-industries	34,2	-	
							Industries métallurgiques	-	-	
							Industries mécaniques	10,6	7,4	
							Industries chimiques	51,1	89,6	
							Autres	-	0,5	

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

DOMINIQUE

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : - 1977-81 : 1 362 1982-86 : 2 300
(0,5 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	-	-
1978	-	-
1979	-	-
1980	1	5 380
1981	2	27 975

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	-	-	-	30	16
Total PNUD/CIP	41	48	207	490	578
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	-	-	-	(6,1 %)	(8,6 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	2	2
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	-	-	-
1976	-	-	-
1977	-	-	-
1978	-	-	-
1979	-	-	-
1980	-	-	-
1981	-	-	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)									
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981	
PNUD/CIP	45,5	35,2	Experts	13,9	5,2	Coopération pour investissements	-	-	
PNUD/SIS/MS	-	-	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	-	-	
SIS/FAS	-	-	Formation	84,5	94,8	Infrastructure institutionnelle	-	-	
PO	55,5	64,8	Matériel	-	-	Création d'usines	-	-	
FAS	-	-	Divers	1,6	-	Formation	54,5	64,7	
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	29,4	35,3	
						Agro-industries	16,1	-	
						Industries métallurgiques	-	-	
						Industries mécaniques	-	-	
						Industries chimiques	-	-	
						Autres	-	-	

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

EL SALVADOR

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 5 000

1977-81 : 9 250

(8 074)

1982-86 : 15 250

(13,7 %)

(8 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	1	674
1978	1	1 500
1979	1	535 500
1980	-	-
1981	-	-

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	73	74	69	172	310
Total PNUD/CIP	1 158	818	1 507	2 000	1 835
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	(4,8 %)	(5,9 %)	(4,6 %)	(8,6 %)	(16,9 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	2	1
150 000 à 500 000	3	-
500 000 à 1 000 000	1	1
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	17	6	11
1976	9	1	8
1977	7	6	1
1978	7	6	1
1979	1	-	1
1980	3	2	1
1981	4	2	2

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	93,8	100	Experts	71,6	56,1	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	6,1	-	Sous-traitance	18,9	37,1	Planification industrielle	21,6	-
SIS/FAS	-	-	Formation	3,6	-	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	0,1	-	Matériel	1,5	1,2	Création d'usines	78,3	100
FAS	-	-	Divers	4,4	5,6	Formation	0,1	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	-	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	-	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

EQUATEUR

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 15 000

(14 874)
1977-81 : 15 000

1982-86 : 15 000

(11,5 %)

(18,1 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	2	66 000
1978	4	395 230
1979	4	2 058 628
1980	-	-
1981	-	-

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	164	86	576	540	676
Total PNUD/CIP	1 798	1 714	3 651	3 987	3 932
Part de l'ONUDI	5	4	518	520	663
(en pourcentage)	(0,3 %)	(0,2 %)	(14,2 %)	(13 %)	(16,9 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	6	5
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	2	2

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	8 mois et plus
1975	21	2	19
1976	13	2	11
1977	14	9	5
1978	6	2	4
1979	11	4	7
1980	15	7	8
1981	18	9	9

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/SIS/MS	7,7	-	Sous-traitance	2,1	2,1	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	0,1	-	Formation	4,1	3,4	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	0,1	-	Matériel	20,5	13,2	Création d'usines	5,8	-
FAS	6,6	-	Divers	2,3	1,1	Formation	0,4	-
FNUDI	1,1	3,3				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	1,1	1,7
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	82,2	93,3
						Industries chimiques	10,4	-
						Autres	0,1	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

GRENADA

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : -

1977-81 : 1 880

1982-86 : -

2 100

(0,2 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	-	-
1978	-	-
1979	-	-
1980	-	-
1981	1	4 100

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	-	-	-	-	-
Total PNUD/CIP	185	308	282	553	733
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	-	-	-	-	-

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	2	1
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	-	-	-
1976	1	1	-
1977	-	-	-
1978	-	-	-
1979	-	-	-
1980	-	-	-
1981	-	-	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)										
Source des fonds	1977-81		Catégorie de dépenses	1977-81		1981	Sous-secteur industriel	1977-81		1981
	1977-81	1981		1977-81	1981			1977-81	1981	
PNUD/CIP	-	-	Experts	-	-	-	Coopération pour investissements	-	-	-
PNUD/SIS/MS	-	-	Sous-traitance	-	-	-	Planification industrielle	-	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	-	-	-	Infrastructure institutionnelle	-	-	-
PO	-	-	Matériel	-	-	-	Création d'usines	-	-	-
FAS	-	-	Divers	-	-	-	Formation	-	-	-
FNUDI	-	-					Etudes de faisabilité	-	-	-
							Agro-industries	-	-	-
							Industries métallurgiques	-	-	-
							Industries mécaniques	-	-	-
							Industries chimiques	-	-	-
							Autres	-	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

GUATEMALA PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{7\,500}{(8\%)} \quad 1977-81 : \frac{(7\,760)}{8\,000} \quad 1982-86 : \frac{13\,000}{(8,3\%)}$

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	2	46 000
1978	1	429 000
1979	2	165 000
1980	1	52 200
1981	-	-

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	205	135	342	271	241
Total PNUD/CIP	1 327	1 179	1 835	1 800	1 635
Part de l'ONUDI	196	130	329	259	191
(en pourcentage)	(14,8 %)	(11 %)	(17,9 %)	(14,4 %)	(11,7 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	6	1
150 000 à 500 000	2	2
500 000 à 1 000 000	1	1
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	9	3	6
1976	4	-	4
1977	5	3	2
1978	10	3	7
1979	10	6	4
1980	6	2	4
1981	5	1	4

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	93,1	79,1	Experts	95,3	98,2	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	4,2	20,9	Sous-traitance	0,4	-	Planification industrielle	96,8	100
SIS/FAS	0,7	-	Formation	0,5	-	Infrastructure institutionnelle	0,2	-
PO	-	-	Matériel	0,7	-	Création d'usines	-	-
FAS	2,0	-	Divers	3,1	1,8	Formation	-	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	0,5	-
						Agro-industries	0,3	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	-	-
						Autres	0,2	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

GUYANE

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 5 000 1977-81 : $\frac{5\ 090}{5\ 000}$ 1982-86 : 8 500
(15,9 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	2	39 500
1978	2	8 250
1979	-	-
1980	2	770 700
1981	1	38 000

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	31	42	4	33	210
Total PNUD/CIP	639	913	1 289	1 289	1 253
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	2 (0,3 %)	-	1 (0,1 %)	26 (2 %)	209 (16,7 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	13	6
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	1	1
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	2	2	-
1976	3	2	1
1977	3	2	1
1978	5	5	-
1979	-	-	-
1980	2	1	1
1981	6	4	2

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	74,5	100	Experts	86,9	83,7	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	22,9	-	Sous-traitance	7,1	10,9	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	1,5	0,5	Infrastructure institutionnelle	10,4	-
PO	1,1	-	Matériel	2,2	3,4	Création d'usines	76,0	100
FAS	1,5	-	Divers	2,3	1,5	Formation	1,1	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	-	-
						Industries métallurgiques	1,3	-
						Industries mécaniques	4,9	-
						Industries chimiques	6,3	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

HAITI

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 6 000
(1 %)

1977-81 : (16 770)
18 750

1982-86 : 38 000

(4,9 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	10	174 918
1978	7	501 128
1979	5	489 352
1980	3	214 950
1981	4	47 090

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	119	150	529	561	393
Total PNUD/CIP	2 035	2 894	6 023	5 270	4 242
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	-	20 (0,7 %)	214 (3 %)	365 (6,9 %)	229 (5,4 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	18	10
150 000 à 500 000	2	2
500 000 à 1 000 000	1	1
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	2	2	-
1976	5	2	3
1977	5	4	1
1978	9	5	4
1979	25	22	3
1980	10	6	4
1981	4	1	3

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)									
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981	
PNUD/CIP	47,3	50,5	Experts	62,2	60,6	Coopération pour investissements	9,8	1,9	
PNUD/SIS/MS	30,1	16,7	Sous-traitance	10,7	3,4	Planification industrielle	13,2	9,2	
SIS/FAS	4,2	-	Formation	7,0	9,0	Infrastructure institutionnelle	2,1	-	
PO	15,0	16,0	Matériel	14,8	7,4	Création d'usines	1,2	-	
FAS	0,1	3,5	Divers	5,3	-	Formation	1,9	-	
FNUDI	3,3	13,3				Etudes de faisabilité	-	-	
						Agro-industries	17,3	19,2	
						Industries métallurgiques	-	-	
						Industries mécaniques	0,8	-	
						Industries chimiques	44,8	67,1	
						Autres	8,9	2,6	

OBSERVATIONS : LDC

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

HONDURAS

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{5\,000}{(6,9\%)}$

(8 614)

1977-81 : $\frac{9\,250}{(5,3\%)}$

1982-86 : 16 000

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	4	303 559
1978	-	-
1979	2	207 200
1980	-	-
1981	2	81 000

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	90	93	86	186	185
Total PNUD/CIP	965	1 543	2 403	2 179	1 647
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	(8,1 %)	(5,4 %)	(2,9 %)	(8,5 %)	(10,3 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	12	5
150 000 à 500 000	3	2
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	9	4	5
1976	3	-	3
1977	6	4	2
1978	9	8	1
1979	7	4	3
1980	9	5	4
1981	9	9	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	91,7	91,5	Experts	90,7	79,7	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	6,8	8,5	Sous-traitance	4,2	10,8	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	1,0	1,6	Infrastructure institutionnelle	28,3	32,1
PO	0,6	-	Matériel	1,6	5,5	Création d'usines	-	-
FAS	0,9	-	Divers	2,5	2,4	Formation	0,5	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	64,9	46,3
						Agro-industries	6,3	21,6
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	-	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

ILES VIERGES PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : - 1977-81 : - 1982-86 : -

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	-	-
1978	-	-
1979	-	-
1980	-	-
1981	-	-

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	-	11,2	0,6	-	-
Total PNUD/CIP	-	-	-	-	-
Part de l'ONUDI (en pourcentage)					

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	1	-
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	-	-	-
1976	-	-	-
1977	-	-	-
1978	1	1	-
1979	-	-	-
1980	-	-	-
1981	-	-	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	100	-	Experts	95,8	-	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	-	-	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	-	-	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	-	-	Matériel	-	-	Création d'usines	-	-
FAS	-	-	Divers	4,2	-	Formation	-	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	100	-
						Agro-industries	-	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	-	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

JAMAIQUE PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{7\,500}{(14,1\%)} \quad 1977-81 : \frac{(7\,181)}{7\,500} \quad 1982-86 : \frac{7\,500}{(20,3\%)}$

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	2	390 100
1978	1	365 300
1979	-	-
1980	-	-
1981	5	1 564 050

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	51	22	239	295	626
Total PNUD/CIP	667	847	2 000	2 420	1 563
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	(7,6 %)	(2,1 %)	(12 %)	(12,3 %)	(9,7 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	14	5
150 000 à 500 000	4	4
500 000 à 1 000 000	1	1
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	14	5	9
1976	2	-	2
1977	1	-	1
1978	1	-	1
1979	4	1	3
1980	10	7	3
1981	7	4	3

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	61,2	24,3	Experts	42,5	18,5	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	4,7	8,6	Sous-traitance	4,8	8,8	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	3,6	4,1	Infrastructure institutionnelle	3,3	6,5
PO	-	-	Matériel	48,2	68,4	Création d'usines	1,1	2,2
FAS	-	-	Divers	0,9	0,2	Formation	-	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
Autres (Fonds intérimaire pour la science et la technique au service du développement)	34,1	67,1				Agro-industries	33,6	8,3
						Industries métallurgiques	37,3	73,5
						Industries mécaniques	24,7	9,5
						Industries chimiques	-	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

MEXIQUE PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{20\ 000}{(9,2\ \%)}$ 1977-81 : $\frac{20\ 000}{(20,9\ \%)}$ (20 378) 1982-86 : 20 000

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	8	2 176 461
1978	8	713 659
1979	9	1 440 478
1980	3	23 123
1981	8	310 308

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	472	650	1 627	1 515	1 243
Total PNUD/CIP	2 991	3 189	5 367	4 530	3 470
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	(11,8 %)	(17,9 %)	(2,7 %)	(27,3 %)	(35,8 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	27	8
150 000 à 500 000	14	3
500 000 à 1 000 000	1	1
1 000 000 et plus	3	3

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	41	21	20
1976	23	6	17
1977	21	12	9
1978	20	9	11
1979	49	32	17
1980	55	37	18
1981	51	40	11

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	85,3	84,4	Experts	74,6	88,1	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	4,2	-	Sous-traitance	9,3	5,6	Planification industrielle	46,7	24,3
SIS/FAS	0,2	-	Formation	2,8	1,8	Infrastructure institutionnelle	16,6	28,1
PO	0,7	0,6	Matériel	10,9	2,6	Création d'usines	1,7	-
FAS	4,9	1,9	Divers	2,4	1,9	Formation	0,3	0,6
FNUDI	4,7	13,1				Etudes de faisabilité	0,8	-
						Agro-industries	20,6	35,5
						Industries métallurgiques	0,6	-
						Industries mécaniques	4,0	0,3
						Industries chimiques	8,6	11,2
						Autres	0,1	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

MONTSERRAT

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : - 1977-81 : 400 1982-86 : 700

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	1	4 150
1978	1	4 150
1979	-	-
1980	-	-
1981	-	-

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	25	4	8	-	-
Total PNUD/CIP	84	65	115	110	26
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	-	-	-	-	-

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	3	3
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	1	1	-
1976	-	-	-
1977	1	1	-
1978	1	1	-
1979	-	-	-
1980	-	-	-
1981	-	-	-

E. Répartition des activités d'assistance techniques de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)									
Source des fonds	1977-81		Catégorie de dépenses	1977-81		Sous-secteur industriel	1977-81		1981
	1977-81	1981		1977-81	1981		1977-81	1981	
PNUD/CIP	-	-	Experts	53,4	-	Coopération pour investissements	-	-	-
PNUD/SIS/MS	100	-	Sous-traitance	46,6	-	Planification industrielle	-	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	-	-	Infrastructure institutionnelle	-	-	-
PO	-	-	Matériel	-	-	Création d'usines	-	-	-
FAS	-	-	Divers	-	-	Formation	-	-	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	22,9	-	-
						Agro-industries	-	-	-
						Industries métallurgiques	-	-	-
						Industries mécaniques	77,1	-	-
						Industries chimiques	-	-	-
						Autres	-	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

NICARAGUA

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 :

5 000

(2,8 %)

1977-81 :

(4 866)

5 323

(12,2 %)

1982-86 :

9 500

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	1	3 174
1978	1	27 378
1979	-	-
1980	9	677 710
1981	3	217 947

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	74	78	60	139	551
Total PNUD/CIP	737	675	570	2 067	3 138
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	(10 %)	(9,8 %)	(7 %)	(4 %)	(10,2 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	7	4
150 000 à 500 000	4	4
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	5	1	4
1976	4	-	4
1977	4	-	4
1978	3	1	2
1979	2	-	2
1980	7	5	2
1981	14	7	7

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)									
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981	
PNUD/SIS/MS	8,4	10,1	Sous-traitance	6,0	9,8	Planification industrielle	37,1	16,1	
SIS/FAS	0,7	-	Formation	0,8	1,2	Infrastructure institutionnelle	1,9	-	
PO	12,5	14,6	Matériel	2,2	0,5	Création d'usines	39,1	58,7	
FAS	7,3	6,5	Divers	1,9	2,0	Formation	0,4	0,7	
FNUDI	6,5	10,7				Etudes de faisabilité	-	-	
						Agro-industries	8,9	9,8	
						Industries métallurgiques	-	-	
						Industries mécaniques	6,5	10,7	
						Industries chimiques	5,9	3,7	
						Autres	0,2	0,3	

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

PANAMA

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 7 500

1977-81 : (6 128)
7 500

1982-86 : 7 500

(0,7 %)

(0,3 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	5	112 050
1978	1	30 096
1979	4	63 300
1980	1	10 800
1981	-	-

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	64	53	60	31	2
Total PNUD/CIP	796	1 239	1 199	1 510	1 453
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	16 (2 %)	-	-	8 (0,5 %)	-

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	15	8
150 000 à 500 000	1	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	5	3	2
1976	7	1	6
1977	4	2	2
1978	4	3	1
1979	4	4	-
1980	3	2	1
1981	-	-	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	11,7	-	Experts	79,0	76,3	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	67,8	100	Sous-traitance	5,3	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	1,8	-	Formation	-	-	Infrastructure institutionnelle	40,4	-
PO	-	-	Matériel	15,5	-	Création d'usines	29,3	-
FAS	-	-	Divers	0,2	23,7	Formation	-	-
FNUDI	18,7	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	-	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	12,0	23,7
						Industries chimiques	18,3	75,3
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

PARAGUAY PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 7 500 (10,9 %) 1977-81 : 7 500 (6 967) (0,2 %) 1982-86 : 9 750

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	1	13 000
1978	3	20 718
1979	2	14 075
1980	-	-
1981	-	-

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	29	35	3	23	5
Total PNUD/CIP	908	1 359	1 496	1 552	1 469
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	1 (0,1 %)	13 (1 %)	-	23 (1,5 %)	-

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	6	3
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	1	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	11	6	5
1976	4	4	-
1977	-	-	-
1978	1	1	-
1979	-	-	-
1980	2	2	-
1981	-	-	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	0,1	-	Experts	61,0	98,4	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	77,1	100	Sous-traitance	35,6	-	Planification industrielle	26,0	-
SIS/FAS	2,3	-	Formation	-	-	Infrastructure institutionnelle	19,1	-
PO	-	-	Matériel	1,4	-	Création d'usines	20,5	-
FAS	20,5	-	Divers	2,0	1,6	Formation	-	-
ONUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	-	-
						Industries métallurgiques	0,3	-
						Industries mécaniques	13,9	100
						Industries chimiques	20,2	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

PEROU PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{15\,000}{(13,8\%)}$ 1977-81 : $\frac{14\,768}{15\,000}$ (9,2 %) 1982-86 : 25 000

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	6	915 520
1978	5	83 608
1979	7	500 477
1980	5	97 987
1981	3	34 400

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	281	465	553	795	409
Total PNUD/CIP	2 237	2 716	3 702	3 941	3 339
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	(7,5 %)	(10,8 %)	(11 %)	(14,6 %)	(8 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	29	9
150 000 à 500 000	1	1
500 000 à 1 000 000	1	1
1 000 000 et plus	1	1

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	29	6	23
1976	16	4	12
1977	10	2	8
1978	13	3	10
1979	20	6	14
1980	17	7	10
1981	14	8	6

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds			Catégorie de dépenses			Sous-secteur industriel		
	1977-81	1981		1977-81	1981		1977-81	1981
PNUD/CIP	68,4	65,8	Experts	75,3	58,4	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	7,1	1,6	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	0,2	-
SIS/FAS	-	-	Formation	9,1	15,5	Infrastructure institutionnelle	11,7	25,4
PO	2,9	4,6	Matériel	13,8	25,1	Création d'usines	-	-
FAS	8,0	-	Divers	1,8	1,0	Formation	2,8	4,6
FNUDI	13,6	28,0				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	0,4	41,0
						Industries métallurgiques	29,9	28,9
						Industries mécaniques	47,8	0,1
						Industries chimiques	7,1	-
						Autres	0,1	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONU

REPUBLIQUE DOMINICAINE PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 7 500 (2 %) 1977-81 : 7 500 (9,5 %) 1982-86 : 12 000 (7 316)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	1	104 000
1978	1	4 750
1979	4	226 755
1980	1	7 100
1981	3	23 500

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	64	73	81	195	306
Total PNUD/CIP	789	1 273	1 984	1 800	1 384
Part de l'ONU	64	72	81	170	264
(en pourcentage)	(8,1 %)	(5,6 %)	(4,1 %)	(9,4 %)	(19,1 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	13	8
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	1	1
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	8	5	3
1976	3	-	3
1977	1	-	1
1978	2	1	1
1979	1	-	1
1980	5	3	2
1981	18	15	3

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONU en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	90,4	86,3	Experts	84,4	86,3	Coopération pour investissements	3,4	-
PNUD/SIS/MS	8,2	12,7	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	17,3	17,7
SIS/FAS	-	-	Formation	5,0	3,0	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	1,4	1,0	Matériel	4,6	5,8	Création d'usines	0,4	-
FAS	-	-	Divers	6,0	4,9	Formation	1,4	1,1
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	8,5	-
						Agro-industries	63,3	75,2
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	3,0	5,8
						Autres	2,7	0,2

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

SAINT-CRISTOPHE-ET-NIEVES
ET ANJUILLA

(813)
700
(86,4 %)

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : _____ 1977-81 : _____ 1982-86 : 1 300

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	-	-
1978	1	26 100
1979	-	-
1980	-	-
1981	1	41 000

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	10	8	160	129	97
Total PNUD/CIP	38	83	180	275	302
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	10 (26,3 %)	8 (9,6 %)	147 (81,7 %)	128 (46,5 %)	91 (30,1 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	4	2
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	1	1
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	2	1	1
1976	2	1	1
1977	2	1	1
1978	4	1	3
1979	7	4	3
1980	2	1	1
1981	3	2	1

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	96,2	100	Experts	53,8	29,2	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	3,6	-	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	0,2	-	Formation	13,4	7,5	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	-	-	Matériel	31,3	63,3	Création d'usines	-	-
FAS	-	-	Divers	1,5	-	Formation	-	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	100	100
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	-	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

ST. VINCENT

(1 810)

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : - 1977-81 : 1 420 1982-86 : 3 250
(6,9 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	1	35 300
1978	-	-
1979	-	-
1980	-	-
1981	-	-

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	-	14	24	40	9
Total PNUD/CIP	97	101	150	600	851
Part de l'ONUDI	-	14	24	40	-
(en pourcentage)	-	(13,9%)	(16%)	(6,7%)	-

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	1	1
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois ou plus
1975	-	-	-
1976	-	-	-
1977	-	-	-
1978	1	1	-
1979	2	1	1
1980	1	-	1
1981	1	1	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	100	100	Experts	92,3	50,6	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	-	-	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	5,2	49,4	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	-	-	Matériel	-	-	Création d'usines	-	-
FAS	-	-	Divers	2,5	-	Formation	-	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	100	100
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	-	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

(3 280)

SURINAME

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 2 500

1977-81 : 3 500

1982-86 : 3 500

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	3	117 443
1978	-	-
1979	-	-
1980	-	-
1981	1	8 700

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	16	3	42	22	19
Total PNUD/CIP	198	542	853	1 072	517
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	-	-	-	-	-

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	1	-
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	-	-	-
1976	-	-	-
1977	-	-	-
1978	1	1	-
1979	1	-	1
1980	1	-	1
1981	1	1	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	-	-	Experts	84,1	100	Coopération pour investissements	80,5	-
PNUD/SIS/MS	-	-	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	-	-	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	-	-	Matériel	15,9	-	Création d'usines	-	-
FAS	100	100	Divers	-	-	Formation	-	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	-	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	19,5	100
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

TRINITE-ET-TOBAGO

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{5\,000}{(27,8\%)}$

(5 196)

1977-81 : $\frac{5\,000}{(29,2\%)}$

1982-86 : 5 000

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	1	27 300
1978	-	-
1979	-	-
1980	1	2 169 700
1981	1	15 960

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	644	437	379	574	400
Total PNUD/CIP	893	854	1 040	1 139	1 270
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	(69,2%)	(48,5%)	(33%)	(50%)	(30,7%)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	4	1
150 000 à 500 000	1	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	3	3

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	12	-	12
1976	12	1	11
1977	16	3	13
1978	13	2	11
1979	11	4	7
1980	6	1	5
1981	6	1	5

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	96,0	97,5	Experts	72,1	82,7	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	-	-	Sous-traitance	0,4	2,5	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	0,2	-	Formation	5,0	2,3	Infrastructure institutionnelle	18,4	3,1
PO	-	-	Matériel	21,2	10,7	Création d'usines	-	-
FAS	3,4	-	Divers	1,3	1,8	Formation	-	-
FNUDI	0,4	2,5				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	0,8	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	80,8	96,9
						Industries chimiques	-	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

URUGUAY PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 10 000 (14,3 %) 1977-81 : 10 000 (21,3%) 1982-86 : 10 000 (9 328)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	4	276 950
1978	4	573 151
1979	7	45 158
1980	4	551 729
1981	3	75 848

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	350	599	536	595	557
Total PNUD/CIP	1 717	1 715	1 831	2 009	2 016
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	(16%)	(24,2%)	(23%)	(26,6%)	(26,3%)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	19	13
150 000 à 500 000	3	3
500 000 à 1 000 000	3	2
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	34	25	9
1976	18	6	12
1977	15	7	8
1978	13	7	6
1979	21	4	7
1980	14	7	7
1981	18	13	5

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	82,8	95,4	Experts	76,6	93,4	Coopération pour investissements	0,5	-
PNUD/SIS/MS	8,5	4,5	Sous-traitance	4,1	4,4	Planification industrielle	46,1	62,1
SIS/FAS	0,6	-	Formation	3,1	0,8	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	0,1	-	Matériel	14,6	-	Création d'usines	25,4	33,2
FAS	0,7	0,1	Divers	1,6	1,4	Formation	0,7	-
FNUDI	7,3	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	19,5	0,1
						Industries métallurgiques	4,3	4,5
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	3,1	-
						Autres	0,4	0,1

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

VENEZUELA PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 10 000 (1,1%) 1977-81 : 10 000 (10 251) (3,9%) 1982-86 : 10 000

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	2	113 250
1978	1	12 300
1979	1	411
1980	1	2 800
1981	1	2 223 131

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	42	33	36	28	-
Total PNUD/CIP	1 282	1 632	2 829	2 578	2 056
Part de l'ONUDI	-	33	36	28	-
(en pourcentage)	-	(2 %)	(1,3%)	(1,1%)	-

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	13	4
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	1	1

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	-	-	-
1976	-	-	-
1977	-	-	-
1978	3	1	2
1979	2	2	-
1980	-	-	-
1981	-	-	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	63,1	-	Experts	93,0	-	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	7,0	-	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	6,3	-	Infrastructure institutionnelle	58,2	-
PO	0,3	-	Matériel	-	-	Création d'usines	-	-
FAS	-	-	Divers	0,7	-	Formation	6,3	-
FNUDI	29,6	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	3,3	-
						Industries métallurgiques	2,3	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	-	-
						Autres	29,9	-

OBSERVATIONS :



ASIE ET PACIFIQUE

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

AFGHANISTAN

(34 519)

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 20 000 1977-81 : 38 000 1982-86 : 71 500

(2,9 %) (3,7 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	6	193 660
1978	9	339 524
1979	6	825 117
1980	2	4 948
1981	3	133 100

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	250	319	198	9	1
Total PNUD/CIP	4 934	5 730	7 038	5 259	5 441
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	(4 %)	(3,6 %)	(0,6 %)	-	-

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	29	12
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	1	1
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	8 mois et plus
1975	5	4	1
1976	5	3	3
1977	9	3	6
1978	15	5	10
1979	11	6	5
1980	3	1	2
1981	4	3	1

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	56,7	-	Experts	75,9	-	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	25,8	-	Sous-traitance	5,3	-	Planification industrielle	14,3	-
SIS/FAS	0,2	100	Formation	10,4	-	Infrastructure institutionnelle	2,7	-
PO	16,4	-	Matériel	3,6	-	Création d'usines	1,9	-
FAS	-	-	Divers	4,8	100	Formation	5,5	-
FNUDI	0,9	-				Etudes de faisabilité	42,3	-
						Agro-industries	2,3	100
						Industries métallurgiques	0,8	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	19,8	-
						Autres	10,4	-

OBSERVATIONS : LDC

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

BANGLADESH

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 18 500
(11,3 %)

(74 553)

1977-81 : 65 500
(26,1 %)

1982-86 : 201 000

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	6	929 272
1978	14	6 143 237
1979	14	1 573 406
1980	9	2 295 000
1981	5	1 242 365

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	564	1 049	1 821	3 370	3 119
Total PNUD/CIP	4 939	11 605	12 805	17 291	21 900
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	(10,3 %)	(8,2 %)	(12,9 %)	(17,2 %)	(11,4 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	27	14
150 000 à 500 000	8	7
500 000 à 1 000 000	3	2
1 000 000 et plus	4	4

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	9	5	4
1976	10	4	6
1977	12	5	7
1978	17	7	10
1979	22	10	12
1980	33	8	25
1981	36	5	31

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	86,5	79,8	Experts	41,4	56,9	Coopération pour investissements	2,5	6,8
PNUD/SIS/MS	8,9	16,2	Sous-traitance	25,5	24,6	Planification industrielle	0,1	-
SIS/FAS	-	-	Formation	15,9	12,4	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	2,6	2,6	Matériel	14,8	2,8	Création d'usines	9,5	0,2
FAS	-	-	Divers	2,9	3,3	Formation	1,9	0,1
FNUDI	2,0	1,4				Etudes de faisabilité	2,2	5,7
						Agro-industries	30,4	24,9
						Industries métallurgiques	0,1	-
						Industries mécaniques	12,7	21,1
						Industries chimiques	39,0	38,9
						Autres	1,6	2,3

OBSERVATIONS : LDC

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

BHOUTAN PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{2\ 500}{(13,9\ \%)}$ 1977-81 : $\frac{12\ 369}{(15,1\ \%)}$ 1982-86 : $\frac{36\ 500}{(15,1\ \%)}$

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	4	110 150
1978	3	1 829 939
1979	-	-
1980	3	44 300
1981	5	148 200

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	820	168	184	217	57
Total PNUD/CIP	1 163	1 313	2 251	3 003	3 350
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	(49,3 %)	(12,6 %)	(8,2 %)	(3,6 %)	(1 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	6	5
150 000 à 500 000	2	1
500 000 à 1 000 000	1	-
1 000 000 et plus	1	1

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	2	1	1
1976	5	1	4
1977	4	-	4
1978	5	2	3
1979	2	-	2
1980	1	1	-
1981	3	3	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	73,7	54,5	Experts	25,3	64,7	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	15,8	-	Sous-traitance	0,6	13,3	Planification industrielle	0,2	-
SIS/FAS	0,1	-	Formation	5,2	19,2	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	2,5	27,5	Matériel	68,1	-	Création d'usines	-	-
FAS	-	-	Divers	0,8	2,8	Formation	-	-
FNUDI	7,9	18,0				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	-	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	40,6	36,0
						Industries chimiques	57,9	64,0
						Autres	1,3	-

OBSERVATIONS : LDC

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

BIRMANIE PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 15 000 (6,1 %) 1977-81 : 41 500 (10,3 %) 1982-86 : 102 000 (40 269)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	2	1 705 243
1978	1	1 437 457
1979	1	1 500
1980	2	191 456
1981	2	19 300

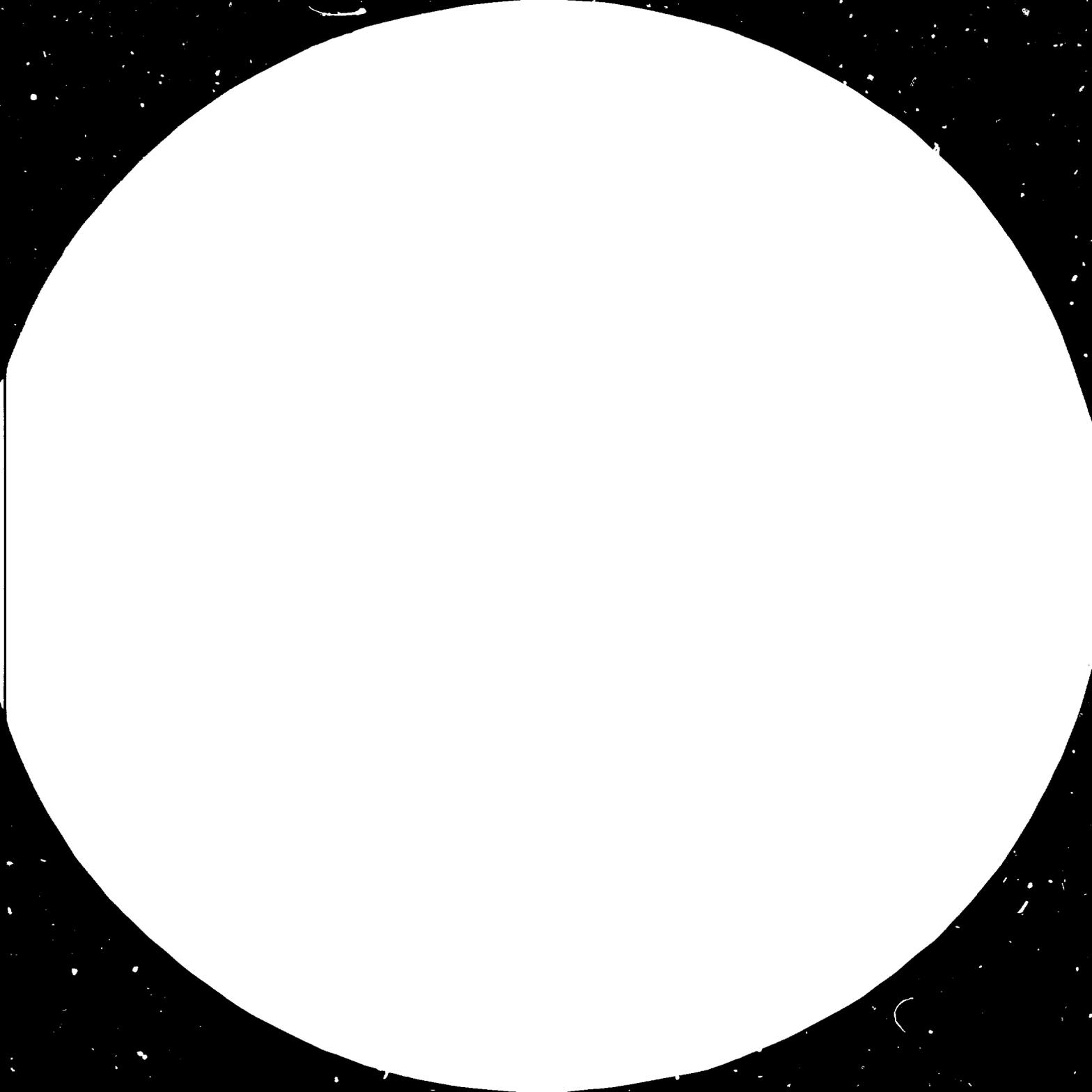
B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	286	470	1 245	1 556	2 161
Total PNUD/CIP	4 788	4 573	7 100	9 198	10 600
Part de l'ONUDI	274	458	1 243	1 553	2 155
(en pourcentage)	(5,7 %)	(10 %)	(17,5 %)	(16,8 %)	(20,3 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	16	6
150 000 à 500 000	2	2
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	3	3

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	3	2	1
1976	5	2	3
1977	5	3	2
1978	4	-	4
1979	6	-	6
1980	4	-	4
1981	4	1	3

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	99,4	99,7	Experts	14,2	9,9	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	0,5	0,2	Sous-traitance	44,9	76,6	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	1,2	0,1	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	0,1	0,1	Matériel	38,8	12,9	Création d'usines	-	-
FAS	-	-	Divers	0,9	0,5	Formation	5,9	4,0
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	1,1	1,4
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	23,4	16,4
						Industries chimiques	69,5	78,0
						Autres	0,1	0,2

OBSERVATIONS :



1.0

A resolution test chart for 1.0, consisting of a 3x5 grid of horizontal and vertical lines.

28

25

22

22

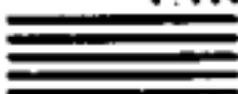
A resolution test chart for 2.2, consisting of a 3x5 grid of horizontal and vertical lines.

20

2.0

A resolution test chart for 2.0, consisting of a 3x5 grid of horizontal and vertical lines.

1.1

A resolution test chart for 1.1, consisting of a 3x5 grid of horizontal and vertical lines.

1.8

A resolution test chart for 1.8, consisting of a 3x5 grid of horizontal and vertical lines.

1.25 

1.4 

1.6 

Resolution Test Chart

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONU

CHINE

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : -

1977-81

15 000

1982-86 : 142 000

(51,1 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	-	-
1978	-	-
1979	11	562 972
1980	29	4 415 034
1981	21	4 736 226

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	-	-	43	1 606	3 756
Total PNUD/CIP	-	-	1 173	11 370	16 500
Part de l'ONU	-	-	-	1 304	3 288
(en pourcentage)				(11,5 %)	(19,9 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	21	20
150 000 à 500 000	14	14
500 000 à 1 000 000	7	5
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	-	-	-
1976	-	-	-
1977	-	-	-
1978	-	-	-
1979	-	-	-
1980	29	29	-
1981	32	31	1

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONU en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	85,0	86,8	Experts	11,6	8,2	Coopération pour investissements	0,6	0,1
PNUD/SIS/MS	4,7	0,7	Sous-traitance	13,2	18,8	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	26,4	24,0	Infrastructure institutionnelle	1,8	2,5
PO	2,5	1,9	Matériel	47,9	48,2	Création d'usines	1,2	0,2
FAS	-	-	Divers	0,9	0,8	Formation	7,5	3,3
FNUDI	7,8	10,6				Etudes de faisabilité	0,2	0,3
						Agro-industries	2,0	2,9
						Industries métallurgiques	14,1	7,2
						Industries mécaniques	20,8	26,5
						Industries chimiques	49,3	57,0
						Autres	2,5	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONU

FIDJI PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 5 000 (21,4 %) 1977-81 : 5 000 (32 %) 1982-86 : 5 000 (5 334)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	1	3 210
1978	2	59 116
1979	3	33 005
1980	8	572 260
1981	3	107 146

B. Dépenses (en milliers de dollars E. U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	160	213	306	278	455
Total PNUD/CIP	762	1 094	1 166	1 034	1 410
Part de l'ONU	140	206	202	221	352
(en pourcentage)	(18,4%)	(18,8%)	(17,3%)	(21,4%)	(25%)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	10	7
150 000 à 500 000	3	2
500 000 à 1 000 000	1	1
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	9	2	7
1976	4	-	4
1977	5	1	4
1978	4	-	4
1979	5	1	4
1980	9	1	8
1981	9	-	9

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONU en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	79,5	77,5	Experts	74,9	92,2	Coopération pour investissements	1,5	-
PNUD/SIS/MS	1,7	-	Sous-traitance	3,0	-	Planification industrielle	0,9	-
SIS/FAS	0,4	-	Formation	3,2	1,4	Infrastructure institutionnelle	77,6	78,9
PO	2,8	1,4	Matériel	18,1	5,0	Création d'usines	-	-
FAS	14,1	21,1	Divers	1,8	1,4	Formation	2,8	1,4
FNUDI	1,5	-				Etudes de faisabilité	0,3	-
						Agro-industries	-	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	7,9	-
						Industries chimiques	9,0	19,7
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

HONG-KONG PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 500 (35,1 %) 1977-81 : 500 (606) (77,4 %) 1982-86 : 500

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	2	5 572
1978	5	262 175
1979	2	67 150
1980	-	-
1981	1	16 000

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	8	45	112	52	118
Total PNUD/CIP	2	80	131	61	270
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	1 (50 %)	45 (56,2%)	112 (85,5%)	52 (85,2%)	118 (43,7%)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	16	8
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	1	-	1
1976	-	-	-
1977	-	-	-
1978	-	-	-
1979	3	3	-
1980	1	1	-
1981	6	6	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	97,8	100	Experts	35,2	57,8	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	-	-	Sous-traitance	1,4	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	2,2	-	Formation	15,5	22,6	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	-	-	Matériel	47,8	19,3	Création d'usines	1,3	-
FAS	-	-	Divers	0,1	0,3	Formation	3,5	4,3
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	0,2	-
						Industries métallurgiques	26,4	20,2
						Industries mécaniques	63,7	75,5
						Industries chimiques	4,9	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

ILES COOK

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : -

1977-81 : 1 400

1982-86 : 1 400

(0,5 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	-	-
1978	3	39 350
1979	2	20 350
1980	-	-
1981	1	9 750

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	-	10	2	1	10
Total PNUD/CIP	89	169	357	597	545
Part de l'ONUDI (en pourcentage)					10 (1,8 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	5	2
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	-	-	-
1976	-	-	-
1977	-	-	-
1978	2	2	-
1979	-	-	-
1980	-	-	-
1981	-	-	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	36,3	98,2	Experts	82,7	67,5	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	63,7	1,8	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	-	-	Infrastructure institutionnelle	36,3	98,2
PO	-	-	Matériel	10,8	29,2	Création d'usines	-	-
FAS	-	-	Divers	6,5	3,3	Formation	-	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	20,5	-
						Agro-industries	22,3	-
						Industries métallurgiques	20,9	1,8
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	-	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONU

INDE PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 50 000 1977-81 : 50 000 (23,4 %) 1982-88 : 252 000 (108 094) (36,3 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	20	10 560 302
1978	13	65 895
1979	15	1 450 732
1980	15	5 139 939
1981	14	7 136 009

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	5 628	12 939	7 450	5 291	6 105
Total PNUD/CIP	16 177	20 196	24 569	22 895	24 521
Part de l'ONU	5 577	12 732	7 230	5 259	6 017
(en pourcentage)	(34,5%)	(63 %)	(29,4%)	(23 %)	(24,5%)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	42	9
150 000 à 500 000	16	16
500 000 à 1 000 000	8	8
1 000 000 et plus	13	13

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	39	17	22
1976	25	5	20
1977	33	19	14
1978	37	18	19
1979	29	19	10
1980	52	39	13
1981	33	23	10

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONU en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	98,3	98,6	Experts	6,7	7,2	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	0,1	0,1	Sous-traitance	22,3	3,5	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	0,1	-	Formation	5,5	5,2	Infrastructure institutionnelle	1,9	3,5
PO	0,5	0,7	Matériel	64,9	84,1	Création d'usines	-	-
FAS	0,9	-	Divers	0,6	-	Formation	0,9	0,7
FNUDI	0,1	0,6				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	10,5	7,2
						Industries métallurgiques	54,9	22,2
						Industries mécaniques	15,7	37,8
						Industries chimiques	16,1	28,6
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

INDONESIE

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 35 000

(64 740)

1977-81 : 69 500

(9,4%) (21,9%)

1982-88 : 106 000

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	10	2 957 446
1978	5	169 882
1979	10	1 051 325
1980	7	234 114
1981	4	2 415 600

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	1 257	1 598	1 767	1 851	1 982
Total PNUD/CIP	7 349	12 207	10 765	12 075	17 000
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	(13,9%)	(11,3%)	(13,6%)	(12,9%)	(10,6%)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1982
Jusqu'à 150 000	53	12
150 000 à 500 000	3	2
500 000 à 1 000 000	3	3
1 000 000 et plus	6	5

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	46	16	30
1976	38	15	23
1977	38	15	23
1978	42	12	30
1979	41	15	26
1980	52	22	30
1981	39	11	28

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	85,3	90,5	Experts	74,2	67,2	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	4,0	1,7	Sous-traitance	4,5	8,6	Planification industrielle	2,6	6,2
SIS/FAS	0,1	0,2	Formation	6,7	10,4	Infrastructure institutionnelle	18,7	17,4
PO	0,5	0,6	Matériel	12,7	12,1	Création d'usines	1,0	0,8
FAS	10,1	7,0	Divers	1,9	1,7	Formation	0,6	0,3
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	7,5	16,8
						Agro-industries	31,5	21,7
						Industries métallurgiques	0,9	1,7
						Industries mécaniques	1,9	-
						Industries chimiques	34,6	32,5
						Autres	0,7	2,6

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONU

IRAN

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{20\,000}{(16,2\%)}$

(22 560)

1977-81 : $\frac{20\,000}{(3,6\%)}$

1982-86 : 20 000

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	4	430 815
1978	-	-
1979	-	-
1980	1	1 400
1981	-	-

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	579	340	73	-	1
Total PNUD/CIP	2 512	2 563	525	-	950
Part de l'ONU	527	314	65	-	-
(en pourcentage)	(21 %)	(12,2 %)	(12,4 %)		

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	16	3
150 000 à 500 000	2	2
500 000 à 1 000 000	1	1
1 000 000 et plus	2	2

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	33	14	19
1976	31	12	19
1977	20	9	11
1978	13	4	9
1979	5	2	3
1980	-	-	-
1981	-	-	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONU en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	91,7	-	Experts	86,1	-	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	7,6	-	Sous-traitance	1,0	-	Planification industrielle	58,6	-
SIS/FAS	-	-	Formation	7,7	100	Infrastructure institutionnelle	31,9	-
PO	0,6	100	Matériel	2,9	-	Création d'usines	-	-
FAS	0,1	-	Divers	2,3	-	Formation	0,6	100
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	0,1	-
						Industries métallurgiques	3,5	-
						Industries mécaniques	4,6	-
						Industries chimiques	0,1	-
						Autres	0,6	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

(29 171)

KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 10 000 1977-81 : 25 500 1982-86 : 25 500
(7,6 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	-	-
1978	-	-
1979	-	-
1980	-	-
1981	-	-

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	-	-	-	-	-
Total PNUD/CIP	-	-	-	15 396	11 200
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	-	-	-	-	-

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	8	-
150 000 à 500 000	2	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	3	1	2
1976	-	-	-
1977	-	-	-
1978	-	-	-
1979	-	-	-
1980	-	-	-
1981	-	-	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	-	-	Experts	-	-	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	-	-	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	-	-	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	-	-	Matériel	-	-	Création d'us.ne.s	-	-
FAS	-	-	Divers	-	-	Formation	-	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	-	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	-	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

KIRIBATI

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 500 1977-81 : $\frac{1\ 140}{(4,3\ %)}$ 1982-86 : 1 300

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	-	-
1978	-	-
1979	1	14 950
1980	2	42 800
1981	-	-

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	-	-	5	1	30
Total PNUD/CIP	71	104	174	398	282
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	-	-	-	-	30

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	3	2
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	-	-	-
1976	-	-	-
1977	-	-	-
1978	-	-	-
1979	1	1	-
1980	1	1	-
1981	1	1	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)									
Source des fonds	1977-81		Catégorie de dépenses	1977-81		Sous-secteur industriel	1977-81		1981
	1977-81	1981		1977-81	1981		1977-81	1981	
PNUD/CIP	87,0	100	Experts	98,4	97,8	Coopération pour investissements	-	-	-
PNUD/SIS/MS	13,0	-	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	-	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	-	-	Infrastructure institutionnelle	6,9	4,1	-
PO	-	-	Matériel	0,8	1,1	Création d'usines	-	-	-
FAS	-	-	Divers	0,8	1,1	Formation	-	-	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-	-
						Agro-industries	-	-	-
						Industries métallurgiques	-	-	-
						Industries mécaniques	-	-	-
						Industries chimiques	93,1	95,9	-
						Autres	-	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

MALAISIE PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{15\ 000}{(15,1\ \%)}$ 1977-81 : $\frac{15\ 000}{(15,258\ \%)}$ 1982-86 : 15 000
(15,1 %) (15,258 %) (15,258 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	4	21 954
1978	2	70 089
1979	1	24 000
1980	1	265 600
1981	1	1 386 999

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	91	139	190	59	136
Total PNUD/CIP	1 354	2 617	3 448	3 888	3 310
Part de l'ONUDI	65	121	164	42	134
(en pourcentage)	(4,8 %)	(4,6 %)	(4,8 %)	(1,1 %)	(4 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	8	1
150 000 à 500 000	4	2
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	1	1

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	6	3	3
1976	3	1	2
1977	3	1	2
1978	5	3	2
1979	4	2	2
1980	4	4	-
1981	-	-	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	85,6	74,4	Experts	66,8	1,2	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	4,9	-	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	4,4	-
SIS/FAS	-	-	Formation	32,5	97,5	Infrastructure institutionnelle	9,8	0,8
PO	2,0	-	Matériel	-	-	Création d'usines	26,8	99,2
FAS	-	-	Divers	0,7	1,3	Formation	58,2	-
FNUDI	7,5	25,6				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	-	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	-	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONU

MONGOLIE

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{10\ 000}{(28,5\ \%)}$ 1977-81 : $\frac{10\ 000}{(30,2\ \%)}$ 1982-86 : 10 000 (9 675)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	5	148 593
1978	12	366 918
1979	5	211 200
1980	2	2 756
1981	3	93 700

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	1 706	1 378	614	166	75
Total PNUD/CIP	2 309	1 345	1 801	1 318	2 000
Part de l'ONU	1 568	1 092	297	50	42
(en pourcentage)	(67,9 %)	(81,2 %)	(16,5 %)	(3,8 %)	(2,1 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	30	17
150 000 à 500 000	1	-
500 000 à 1 000 000	1	-
1 000 000 et plus	3	2

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	18	3	15
1976	7	2	5
1977	11	6	5
1978	8	-	8
1979	5	3	2
1980	4	4	-
1981	1	-	1

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONU en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	75,9	41,6	Experts	15,6	34,3	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	12,4	-	Sous-traitance	70,4	49,8	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	0,7	-	Formation	7,1	16,0	Infrastructure institutionnelle	2,1	49,5
PO	0,3	0,4	Matériel	6,4	-	Création d'usines	2,2	-
FAS	6,1	-	Divers	0,5	0,9	Formation	0,3	-
FNUDI	4,6	58,0				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	79,4	0,4
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	10,6	-
						Industries chimiques	5,2	47,1
						Autres	0,2	3,0

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

NEPAL

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{15\ 000}{(6,7\ \%)}$

(29 965)
1977-81 : $\frac{32\ 500}{(3,7\ \%)}$

1982-86 : 98 000

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	3	141 850
1978	7	372 491
1979	5	1 298 726
1980	6	885 668
1981	4	164 483

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	122	247	162	263	792
Total PNUD/CIP	5 463	5 748	7 486	7 356	8 708
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	34 (0,6 %)	89 (1,5 %)	75 (1 %)	57 (0,8 %)	433 (5 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	19	11
150 000 à 500 000	3	3
500 000 à 1 000 000	1	1
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	2	-	2
1976	4	-	4
1977	8	5	3
1978	5	2	3
1979	6	4	2
1980	9	6	3
1981	7	2	5

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	44,7	54,7	Experts	40,4	26,0	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	40,4	37,3	Sous-traitance	40,5	63,5	Planification industrielle	1,0	0,2
SIS/FAS	0,9	-	Formation	11,2	6,5	Infrastructure institutionnelle	15,1	16,9
PO	7,2	8,0	Matériel	5,4	2,9	Création d'usines	-	-
FAS	0,9	-	Divers	2,5	1,1	Formation	3,4	2,0
FNUDI	5,9	-				Etudes de faisabilité	11,1	3,8
						Agro-industries	5,6	-
						Industries métallurgiques	41,3	69,2
						Industries mécaniques	8,1	2,0
						Industries chimiques	9,8	4,9
						Autres	0,6	1,3

OBSERVATIONS : LDC

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

PAKISTAN

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{18\ 500}{(11\ \%)}$

(52 145)

1977-81 : $\frac{52\ 500}{(10,5\ \%)}$

1982-86 : 118 000

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	3	1 062 300
1978	10	510 468
1979	8	890 286
1980	8	827 200
1981	1	1 423 475

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	668	1 309	862	1 303	986
Total PNUD/CIP	6 095	7 903	10 905	11 172	12 320
Part de l'ONUDI	621	1 058	741	1 261	918
(en pourcentage)	(10,2 %)	(13,4 %)	(6,8 %)	(11,3 %)	(7,4 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en Jevises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	37	16
150 000 à 500 000	12	11
500 000 à 1 000 000	2	2
1 000 000 et plus	3	3

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	30	14	16
1976	17	5	12
1977	11	2	9
1978	8	-	8
1979	7	1	6
1980	15	6	9
1981	20	12	8

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	89,8	82,4	Experts	35,6	45,4	Coopération pour investissements	1,0	-
PNUD/SIS/MS	4,2	2,2	Sous-traitance	28,5	21,1	Planification industrielle	3,6	11,2
SIS/FAS	0,2	0,2	Formation	4,9	6,3	Infrastructure institutionnelle	10,4	3,9
PO	0,2	-	Matériel	27,4	23,5	Création d'usines	3,4	-
FAS	2,4	0,4	Divers	3,6	3,7	Formation	8,0	12,9
FNUDI	3,2	14,8				Etudes de faisabilité	4,9	12,3
						Agro-industries	27,9	17,0
						Industries métallurgiques	34,1	27,9
						Industries mécaniques	1,8	2,7
						Industries chimiques	3,0	2,1
						Autres	1,9	10,0

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{5\ 000}{(4,1\ \%)}$ 1977-81 : $\frac{(8\ 979)\ 8\ 750}{(9,1\ \%)}$ 1982-86 : 13 500

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	1	57 497
1978	3	15 605
1979	12	288 940
1980	3	57 045
1981	1	11 700

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	82	86	167	305	178
Total PNUD/CIP	1 432	1 701	2 041	2 476	2 000
Part de l'ONUDI	54	86	121	239	178
(en pourcentage)	(3,8 %)	(5 %)	(5,9 %)	(9,6 %)	(8,9 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E. U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	21	13
150 000 à 500 000	1	1
500 000 à 1 000 000	1	1
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	2	2	-
1976	3	2	1
1977	2	1	1
1978	2	1	1
1979	7	6	1
1980	10	7	3
1981	3	-	3

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	82,9	100	Experts	89,4	92,9	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	13,8	-	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	1,3	-	Formation	4,6	6,2	Infrastructure institutionnelle	66,7	44,6
PO	2,0	-	Matériel	4,5	-	Création d'usines	-	-
FAS	-	-	Divers	1,5	0,9	Formation	2,0	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	18,8	38,5
						Industries métallurgiques	2,1	0,2
						Industries mécaniques	4,9	4,0
						Industries chimiques	5,5	12,7
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

PHILIPPINES

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 20 600
(6,2 %)

(30 241)
1977-81 : 30 500
(8,4 %)

1982-86 : 46 000

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	2	19 950
1978	10	605 545
1979	7	253 895
1980	5	1 393 642
1981	8	2 069 100

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	85	632	480	825	1 049
Total PNUD/CIP	3 359	4 955	5 556	4 954	8 280
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	64 (1,9 %)	532 (10,7 %)	359 (6,5 %)	481 (9,7 %)	323 (3,9 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	24	12
150 000 à 500 000	5	5
500 000 à 1 000 000	1	1
1 000 000 et plus	1	1

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	10	1	9
1976	7	2	5
1977	1	-	1
1978	4	3	1
1979	8	5	3
1980	14	9	5
1981	17	9	8

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)									
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981	
PNUD/CIP	57,3	30,8	Experts	30,6	38,4	Coopération pour investissements	1,0	-	
PNUD/SIS/MS	7,1	0,7	Sous-traitance	3,5	-	Planification industrielle	-	-	
SIS/FAS	0,3	-	Formation	14,5	9,0	Infrastructure institutionnelle	13,1	13,0	
PO	2,4	1,5	Matériel	50,3	51,6	Création d'usines	3,8	11,6	
FAS	0,5	-	Divers	1,1	1,0	Formation	3,8	1,5	
FNUDI	22,4	37,7				Etudes de faisabilité	0,5	-	
Autres	10,0	29,3				Agro-industries	23,7	38,4	
						Industries métallurgiques	1,1	-	
						Industries mécaniques	36,9	2,0	
						Industries chimiques	13,3	29,9	
						Autres	2,8	3,6	

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

REPUBLIQUE DE COREE

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 15 000
(16,5 %)

1977-81 : 18 000
(18 860)
(24,7 %)

1982-86 : 18 000

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	2	52 625
1978	7	474 710
1979	7	1 455 460
1980	2	1 022 321
1981	1	273 900

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	282	160	900	1 204	843
Total PNUD/CIP	1 791	2 510	3 540	3 917	4 020
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	281 (15,7 %)	146 (5,8 %)	807 (22,8 %)	1 124 (28,7 %)	824 (20,5 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	10	-
150 000 à 500 000	4	3
500 000 à 1 000 000	3	3
1 000 000 et plus	2	2

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	22	10	12
1976	13	8	5
1977	22	18	4
1978	3	3	-
1979	8	6	2
1980	13	10	3
1981	25	20	5

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses.)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	93,9	97,8	Expenses	33,5	53,1	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	-	-	Sous-traitance	5,6	1,3	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	8,8	12,4	Infrastructure institutionnelle	8,1	8,2
PO	1,0	-	Matériel	50,2	30,4	Création d'usines	8,1	7,2
FAS	1,4	2,2	Divers	1,9	2,8	Formation	10,0	-
FNUDI	3,7	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	19,9	18,5
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	49,2	66,1
						Industries chimiques	4,6	-
						Autres	1,1	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
POPULAIRE DE COREE

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : _____ 1977-81 : 8 850 1982-86 : 24 750
(63,7 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	-	-
1978	-	-
1979	-	-
1980	3	5 642 100
1981	-	-

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	-	-	-	16	3 165
Total PNUD/CIP	-	-	14	493	6 010
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	-	-	-	9 (1,8 %)	3 159 (52,6 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	-	-
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	1	1

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	-	-	-
1976	-	-	-
1977	-	-	-
1978	-	-	-
1979	-	-	-
1980	-	-	-
1981	-	-	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)									
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981	
PNUD/CIP	99,6	99,8	Experts	0,4	0,2	Coopération pour investissements	-	-	
PNUD/SIS/MS	-	-	Sous-traitance	99,0	99,5	Planification industrielle	-	-	
SIS/FAS	-	-	Formation	-	-	Infrastructure institutionnelle	-	-	
PO	0,4	0,2	Matériel	-	-	Création d'usines	-	-	
FAS	-	-	Divers	0,6	0,3	Formation	-	-	
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-	
						Agro-industries	-	-	
						Industries métallurgiques	-	-	
						Industries mécaniques	99,6	99,8	
						Industries chimiques	0,4	-	
						Autres	-	0,2	

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
POPULAIRE LAO

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 5 000
(7,5 %)

(17 411)
1977-81 : 17 750
(5,7 %)

1982-88 : 52 500

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	2	20 205
1978	-	-
1979	2	11 355
1980	1	590
1981	-	-

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	368	251	313	190	34
Total PNUD/CIP	1 495	2 249	4 855	5 462	5 980
Part de l'ONUDI	232	244	313	188	27
(en pourcentage)	(15,5 %)	(10,8 %)	(6,4 %)	(3,4 %)	(0,4 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	15	5
150 000 à 500 000	2	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	1	1

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	11	5	6
1976	11	5	6
1977	5	1	4
1978	3	-	3
1979	5	3	2
1980	4	1	3
1981	1	1	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	86,4	63,8	Experts	51,6	60,4	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	8,9	32,7	Sous-traitance	5,4	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	0,1	3,5	Formation	1,7	-	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	1,5	-	Matériel	36,9	35,0	Création d'usines	-	-
FAS	-	-	Divers	4,4	4,6	Formation	-	-
FNUDI	3,1	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	70,1	90,4
						Industries métallurgiques	18,9	-
						Industries mécaniques	8,8	-
						Industries chimiques	2,2	9,6
						Autres	-	-

OBSERVATIONS : LDC

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

SAMOA

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{5\ 000}{(0,4\ \%)}$ 1977-81 : $\frac{5\ 250}{(0,6\ \%)}$ 1982-86 : $\frac{5\ 250}{(5\ 519)}$

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	3	98 300
1978	4	156 378
1979	9	279 476
1980	2	75 400
1981	-	-

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	26	127	198	60	21
Total PNUD/CIP	861	1 036	1 036	1 298	1 288
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	-	-	29 (2,8 %)	2 (0,2 %)	-

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	12	7
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	-	-	-
1976	1	1	-
1977	1	1	-
1978	5	2	3
1979	9	5	4
1980	4	3	1
1981	1	-	1

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	7,5	-	Experts	70,8	48,1	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	53,7	1,8	Sous-traitance	12,6	-	Planification industrielle	4,6	-
SIS/FAS	-	-	Formation	6,4	16,1	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	25,4	98,2	Matériel	9,5	35,8	Création d'usines	-	-
FAS	-	-	Divers	0,7	-	Formation	5,8	-
FNUDI	13,4	-				Etudes de faisabilité	15,8	-
						Agro-industries	65,9	1,8
						Industries métallurgiques	5,3	98,2
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	2,6	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS : LDC

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

SINGAPOUR

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{7\,500}{(2,4\%)} (7\,899)$

1977-81 : $\frac{7\,500}{(0,5\%)} (7\,500)$

1982-86 : 7 500

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	1	1 100
1978	-	-
1979	2	8 000
1980	1	34 010
1981	-	-

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	4,5	-	7,7	5,4	34,5
Total PNUD/CIP	692	948	982	1 436	2 195
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	-	-	-	5 (0,3 %)	34 (1,5 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	13	1
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	7	3	4
1976	2	-	2
1977	-	-	-
1978	-	-	-
1979	-	-	-
1980	1	1	-
1981	3	3	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	76,6	100	Experts	76,5	99,6	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	-	-	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	14,8	-	Formation	23,4	-	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	8,6	-	Matériel	-	-	Création d'usines	-	-
FAS	-	-	Divers	0,1	0,4	Formation	23,4	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	76,6	100
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	-	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

SRI LANKA

PNJD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{15\ 000}{(4,8\ \%)}$ 1977-81 : $\frac{31\ 500}{(1,6\ \%)}$ (28 692) 1982-86 : 76 000

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	6	31 030
1978	6	509 840
1979	6	222 200
1980	8	1 874 410
1981	5	451 736

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	235	119	176	1 172	1 062
Total PNUD/CIP	3 978	4 782	6 723	7 582	6 764
Part de l'ONUDI	40	65	162	376	359
(en pourcentage)	(1 %)	(1,4 %)	(2,4 %)	(5 %)	(5,3 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	54	18
150 000 à 500 000	8	6
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	9	4	5
1976	12	6	6
1977	4	2	2
1978	1	-	1
1979	3	2	1
1980	15	11	4
1981	7	4	3

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	36,3	33,8	Experts	22,7	24,1	Coopération pour investissements	1,8	-
PNUD/SIS/MS	6,1	2,5	Sous-traitance	58,2	61,1	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	14,1	7,4	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	6,5	2,6	Matériel	2,9	4,8	Création d'usines	0,3	-
FAS	1,2	-	Divers	2,1	2,6	Formation	2,8	2,9
FNUDI	49,9	61,1				Etudes de faisabilité	4,1	1,7
						Agro-industries	5,4	7,5
						Industries métallurgiques	12,0	15,3
						Industries mécaniques	2,1	1,5
						Industries chimiques	60,7	61,1
						Autres	8,7	10,0

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

TERRITOIRE SOUS TUTELLE DU PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : _____ 1977-81 : 1 000 1982-86 : 1 000
 PACIFIQUE (2,2 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	-	-
1978	-	-
1979	4	113 650
1980	-	-
1981	-	-

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	-	-	6	88	8
Total PNUD/CIP	133	174	214	237	184
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	-	-	-	(1,7 %)	(4,3 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	4	3
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	-	-	-
1976	-	-	-
1977	-	-	-
1978	-	-	-
1979	-	-	-
1980	7	7	-
1981	-	-	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds			Catégorie de dépenses			Sous-secteur industriel		
	1977-81	1981		1977-81	1981		1977-81	1981
PNUD/CIP	11,5	96,8	Experts	92,9	100	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	88,5	3,2	Sous-traitance	6,1	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	-	-	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	-	-	Matériel	0,7	-	Création d'usines	-	-
FAS	-	-	Divers	0,3	-	Formation	-	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-Industries	59,0	100
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	41,0	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

THAÏLANDE

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{15\ 000}{(23,7\ \%)}$ 1977-81 : $\frac{(27\ 918)}{29\ 500}$ 1982-86 : $\frac{43\ 000}{(8,4\ \%)}$

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	5	254 100
1978	4	27 406
1979	3	97 589
1980	4	19 512
1981	2	92 800

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	734	806	465	456	302
Total PNUD/CIP	2 431	3 199	4 538	8 611	8 600
Part de l'ONUDI	529	649	388	445	268
(en pourcentage)	(21,8 %)	(20,3 %)	(8,6 %)	(5,2 %)	(3,1 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	22	3
150 000 à 500 000	3	2
500 000 à 1 000 000	2	2
1 000 000 et plus	2	1

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	35	8	27
1976	26	6	20
1977	16	-	16
1978	17	2	15
1979	13	3	10
1980	9	5	4
1981	7	3	4

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81		Catégorie de dépenses	1977-81		1981	Sous-secteur industriel	
	1977-81	1981		1977-81	1981		1977-81	1981
PNUD/CIP	82,5	88,6	Experts	61,7	68,5	-	Coopération pour investissements	
PNUD/SIS/MS	0,4	-	Sous-traitance	14,9	5,0	-	Planification industrielle	
SIS/FAS	-	11,3	Formation	16,1	25,4	56,6	54,5	Infrastructure institutionnelle
PO	2,8	-	Matériel	4,7	0,1	-	-	Création d'usines
FAS	13,2	-	Divers	2,6	-	3,1	11,3	Formation
FNUDI	1,1	0,1				0,1	-	Etudes de faisabilité
						13,8	0,4	Agro-industries
						8,2	-	Industries métallurgiques
						18,1	33,8	Industries mécaniques
						-	-	Industries chimiques
						0,1	-	Autres

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONU

TONGA

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 1 000
(5,4 %)

1977-81 : 2 128
(20,1 %)

(2 309)
2 128 1982-86 : 2 500

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	-	-
1978	-	-
1979	2	238 430
1980	1	174 100
1981	-	-

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	-	-	11	-	9
Total PNUD/CIP	272	170	422	559	762
Part de l'ONU	-	-	-	-	9
(en pourcentage)					(1,2 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	2	1
150 000 à 500 000	2	2
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	-	-	-
1976	-	-	-
1977	-	-	-
1978	-	-	-
1979	-	-	-
1980	-	-	-
1981	2	-	2

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONU en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	92,5	100	Experts	83,2	89,9	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	7,5	-	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	-	-	Infrastructure institutionnelle	92,5	100
PO	-	-	Matériel	15,7	8,9	Création d'usines	-	-
FAS	-	-	Divers	1,1	1,2	Formation	7,5	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	-	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	-	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

TUVALU

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 :

1977-81 : 1 140

1982-86 : 1 140

(0,3 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	-	-
1978	-	-
1979	-	-
1980	-	-
1981	1	3 500

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	-	-	-	-	1
Total PNUD/CIP	26	290	-	343	429
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	-	-	-	-	1 (0,2 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	1	1
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	-	-	-
1976	-	-	-
1977	-	-	-
1978	-	-	-
1979	-	-	-
1980	-	-	-
1981	-	-	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	100	100	Experts	100	100	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	-	-	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	-	-	Infrastructure institutionnelle	100	100
PO	-	-	Matériel	-	-	Création d'usines	-	-
FAS	-	-	Divers	-	-	Formation	-	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	-	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	-	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

VANUATU

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : _____ 1977-81 : 2 000 1982-86 : 2 000

(22,3 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	-	-
1978	1	12 100
1979	2	331 200
1980	1	43 661
1981		

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	-	-	20	80	119
Total PNUD/CIP	84	214	406	526	680
Part de l'ONUDI (en pourcentage)				(14,2 %)	(12,2 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	1	1
150 000 à 500 000	1	1
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	-	-	-
1976	-	-	-
1977	-	-	-
1978	-	-	-
1979	1	1	-
1980	3	-	3
1981	3	1	2

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	78,8	69,3	Experts	95,2	98,3	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	-	-	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	-	-	Infrastructure institutionnelle	67,0	75,7
PO	-	-	Matériel	3,5	-	Création d'usines	-	-
FAS	21,2	30,7	Divers	1,3	1,7	Formation	-	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	-	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	33,0	24,3
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONU

VIET NAM

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 10 000 1977-81 : 44 000 (49 080)
(7,8 %) (6,2 %) 1982-86 : 118 000

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	2	27 942
1978	6	126 750
1979	2	135 355
1980	3	130 600
1981	6	98 500

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	3	432	151	1 452	494
Total PNUD/CIP	354	12 909	9 243	8 742	7 673
Part de l'ONU	-	428	92	1 431	472
(en pourcentage)		(3,3 %)	(0,1 %)	(16,4 %)	(4,2 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	9	15
150 000 à 500 000	2	1
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	2	2

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	6	2	4
1976	-	-	-
1977	-	-	-
1978	6	5	1
1979	3	3	-
1980	2	1	1
1981	12	10	2

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONU en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	95,3	95,6	Experts	12,7	45,4	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	3,9	3,2	Sous-traitance	20,5	3,6	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	5,8	14,5	Infrastructure institutionnelle	41,0	20,8
PO	0,5	1,2	Matériel	59,8	34,2	Création d'usines	-	-
FAS	0,3	-	Divers	1,2	2,3	Formation	-	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-Industries	1,2	2,7
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	35,0	69,5
						Industries chimiques	22,2	5,7
						Autres	0,6	1,3

OBSERVATIONS :

ETATS ARABES

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

ALGERIE

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{20\ 000}{(2,7\ \%)}$ 1977-81 : $\frac{(21\ 030)}{20\ 000}$ 1982-86 : $\frac{20\ 000}{(4,9\ \%)}$

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	4	47 270
1978	13	701 046
1979	6	424 550
1980	2	7 000
1981	3	35 400

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	135	449	624	372	186
Total PNUD/CIP	1 583	4 016	4 695	5 500	6 096
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	(4,2 %)	(6,5 %)	(11,5 %)	(5,2 %)	(2,3 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	29	14
150 000 à 500 000	2	2
500 000 à 1 000 000	1	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	6	2	4
1976	3	-	3
1977	3	3	-
1978	6	3	3
1979	12	10	2
1980	11	3	3
1981	3	7	1

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds			Catégorie de dépenses			Sous-secteur industriel		
	1977-81	1981		1977-81	1981		1977-81	1981
PNUD/CIP	73,3	77,2	Experts	41,8	75,5	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	17,4	5,4	Sous-traitance	50,0	21,8	Planification industrielle	1,6	15,5
SIS/FAS	0,8	-	Formation	6,3	-	Infrastructure institutionnelle	8,1	3,0
PO	1,9	1,9	Matériel	-	-	Création d'usines	-	-
FAS	5,5	15,5	Divers	1,9	2,7	Formation	1,0	1,9
FNUDI	1,1	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	14,2	4,3
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	39,0	57,4
						Industries chimiques	33,3	17,9
						Autres	2,0	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONU

ARABIE SAOUDITE PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{10\ 000}{(14,9\ %)}$ 1977-81 : $\frac{(11\ 399)}{10\ 000}$ (5,4 %) 1982-86 : 10 000

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	-	-
1978	-	-
1979	2	471 750
1980	1	192 000
1981	-	-

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	669	457	282	363	308
Total PNUD/CIP	318	2 839	1 950	2 730	4 238
Part de l'ONU	596*	360	212	286	222
(en pourcentage)		(12,7%)	(10,9%)	(10,5%)	(5,2%)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	5	-
150 000 à 500 000	1	1
500 000 à 1 000 000	1	1
1 000 000 et plus	2	1

* Y compris la contribution du gouvernement au titre de la participation aux coûts.

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	12	2	10
1976	14	3	11
1977	13	2	11
1978	12	-	12
1979	5	-	5
1980	5	-	5
1981	6	1	5

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONU en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	82,1	72,1	Experts	98,9	99,2	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	-	-	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	-	-	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	-	-	Matériel	-	-	Création d'usines	-	-
FAS	17,9	27,9	Divers	1,1	0,8	Formation	17,9	27,9
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	82,1	72,1
						Agro-industries	-	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	-	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS : PARTICIPATION AUX COÛTS.

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

RAHREIN

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{2\ 500}{(1,2\ \%)}$

(2 623)

1977-81 : $\frac{2\ 500}{(9,9\ \%)}$

1982-86 : 2 500

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	1	24 900
1978	1	30 300
1979	5	159 150
1980	-	-
1981	-	-

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	63	74	149	35	-
Total PNUD/CIP	292	415	776	640	562
Part de l'ONUDI: (en pourcentage)	(2,2 %)	(13,5 %)	(18,3 %)	(5,5 %)	-

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	6	2
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	2	-	2
1976	1	-	1
1977	2	-	2
1978	2	-	2
1979	2	-	2
1980	1	-	1
1981	-	-	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	93,4	-	Experts	92,7	-	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	6,6	-	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	6,7	-	Infrastructure institutionnelle	35,5	-
PO	-	-	Matériel	-	-	Création d'usines	-	-
FAS	-	-	Divers	0,6	-	Formation	-	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	-	-
						Industries métallurgiques	44,5	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	-	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

DIBOUTI PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : - 1977-81 : ^(2 777) 2 200 1982-86 : 5 250

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	-	-
1978	-	-
1979	1	2 600
1980	1	117 200
1981	-	-

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	-	-	2	32	-
Total PNUD/CIP	-	25	16	721	950
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	-	-	-	-	-

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	2	2
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	-	-	-
1976	-	-	-
1977	-	-	-
1978	-	-	-
1979	-	-	-
1980	1	-	-
1981	4	2	2

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	-	-	Experts	95,4	-	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	100	-	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	-	-	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	-	-	Matériel	3,5	-	Création d'usines	-	-
FAS	-	-	Divers	1,1	-	Formation	-	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	100	-
						Agro-industries	-	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	-	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

EGYPTE

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 27 500

(30 361)

1977-81 : 31 500

1982-88 : 50 000

(19,2 %)

(22,0 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	12	95 131
1978	13	2 799 425
1979	17	1 264 915
1980	1	7 200
1981	6	335 675

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	1 644	1 288	2 329	2 011	2 144
Total PNUD/CIP	4 522	7 326	5 565	7 200	8 883
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	(35,2 %)	(15,0 %)	(40 %)	(26,2 %)	(23,2 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	35	17
150 000 à 500 000	7	5
500 000 à 1 000 000	7	5
1 000 000 et plus	6	4

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	26	9	17
1976	12	3	9
1977	16	8	8
1978	25	15	10
1979	32	25	7
1980	39	27	12
1981	40	30	10

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)									
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981	
PNUD/CIP	95,3	97,3	Experts	33,1	37,6	Coopération pour investissements	-	-	
PNUD/SIS/MS	2,0	0,3	Sous-traitance	13,1	15,0	Planification industrielle	1,4	0,7	
SIS/FAS	0,9	-	Formation	8,3	10,2	Infrastructure institutionnelle	3,8	5,1	
PO	0,5	-	Matériel	43,7	34,6	Création d'usines	1,2	3,7	
FAS	0,1	-	Divers	1,8	2,6	Formation	3,5	2,7	
FNUDI	1,2	2,4				Etudes de faisabilité	0,2	-	
						Agro-industries	17,6	17,6	
						Industries métallurgiques	34,0	22,5	
						Industries mécaniques	19,8	12,2	
						Industries chimiques	17,7	35,4	
						Autres	0,8	0,1	

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

EMIRATS ARABES UNIS PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{1\ 000}{(9,4\ \%)}$ 1977-81 : $\frac{1\ 398}{(11,4\ \%)}$ 1982-86 : 1 000

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	-	-
1978	2	73 250
1979	-	-
1980	-	-
1981	1	3 200

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	-	108	53	89	3
Total PNUD/CIP	275	478	406	198	-
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	-	-	46 (11,3 %)	88 (4,4 %)	3

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	5	1
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	5	-	5
1976	-	-	-
1977	-	-	-
1978	6	3	3
1979	1	-	1
1980	1	-	1
1981	1	-	1

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	57,2	100	Experts	97,0	94,8	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	4,6	-	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	38,2	-
SIS/FAS	-	-	Formation	-	-	Infrastructure institutionnelle	57,2	100
PO	-	-	Matériel	-	-	Création d'usines	4,6	-
FAS	38,2	-	Divers	3,0	5,2	Formation	-	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	-	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	-	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

IRAQ

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{15\,000}{(1\%)}$

1977-81 : $\frac{(15\,469)}{(27,5\%)}$

1982-86 : 15 000

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	10	1 280 196
1978	5	3 261 381
1979	6	614 109
1980	2	388 240
1981	2	109 400

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	222	390	959	1 009	1 425
Total PNUD/CIP	308	2 896	3 763	4 203	3 000
Part de l'ONUDI	14	90	392	602	753
(en pourcentage)	(4,5 %)	(3,1 %)	(10,4 %)	(14,3 %)	(25,1 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	30	11
150 000 à 500 000	1	1
500 000 à 1 000 000	-	..
1 000 000 et plus	1	1

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	10	4	6
1976	11	7	4
1977	9	5	2
1978	18	5	13
1979	32	14	18
1980	28	4	24
1981	25	9	16

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	45,3	52,9	Experts	80,0	68,1	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	3,0	0,2	Sous-traitance	7,3	20,8	Planification industrielle	1,7	-
SIS/FAS	-	-	Formation	5,4	9,0	Infrastructure institutionnelle	31,0	38,3
PO	0,1	-	Matériel	2,6	1,2	Création d'usines	3,7	5,3
FAS	51,6	46,9	Divers	4,7	0,9	Formation	0,2	0,1
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	0,6	-
						Industries métallurgiques	14,5	3,5
						Industries mécaniques	41,9	49,4
						Industries chimiques	4,5	3,7
						Autres	1,0	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

JORDANIE PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 15 000 (11,7 %) 1977-81 : 15 000 (14 575) (2,4 %) 1982-86 : 15 000

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	2	22 800
1978	7	197 250
1979	7	49 575
1980	3	77 030
1981	1	19 725

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	117	49	159	103	89
Total PNUD/CIP	1 859	2 228	2 927	4 149	3 765
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	87 (4,7 %)	15 (0,7 %)	76 (2,6 %)	109 (2,6 %)	23 (0,6 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	26	10
150 000 à 500 000	1	1
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	1	1

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	9	5	4
1976	5	2	4
1977	6	4	2
1978	3	7	1
1979	3	7	1
1980	7	5	2
1981	4	3	1

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81		Catégorie de dépenses	1977-81		1981	Sous-secteur industriel	
	1977-81	1981		1977-81	1981		1977-81	1981
PNUD/CIP	49,6	25,7	Experts	61,9	92,3	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	33,1	5,0	Sous-traitance	1,1	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	3,2	-	Formation	3,7	-	Infrastructure institutionnelle	41,0	-
PO	-	-	Matériel	12,6	7,7	Création d'usines	-	-
FAS	14,1	60,5	Divers	1,0	-	Formation	-	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	2,5	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	0,3	-
						Industries chimiques	50,3	100
						Autres	4,0	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

KOMBIT

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : _____ 1977-81 : _____ 1982-86 : _____

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	2	29 448
1978	-	-
1979	1	505 200
1980	3	190 096
1981	1	275 900

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	309	268	198	308	523
Total PNUD/CIP *	-	-	-	-	-
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	7	-	54	307	514

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	5	-
150 000 à 500 000	1	1
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

* Contribution du gouvernement au PNUD au titre de la participation aux coûts

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	10	4	6
1976	9	4	5
1977	12	8	4
1978	9	6	3
1979	4	1	3
1980	10	3	7
1981	9	1	8

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	52,4	98,4	Experts	90,9	98,9	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	0,3	-	Sous-traitance	3,5	-	Planification industrielle	5,8	-
SIS/FAS	1,6	-	Formation	0,5	-	Infrastructure institutionnelle	0,8	-
PO	8,7	0,3	Matériel	-	-	Création d'usines	-	-
FAS	37,0	1,3	Divers	5,1	1,1	Formation	2,0	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	10,9	33,8
						Agro-industries	-	-
						Industries métallurgiques	1,8	-
						Industries mécaniques	0,2	-
						Industries chimiques	78,3	65,9
						Autres	0,2	0,3

OBSERVATIONS : PARTICIPATION AUX COÛTS A 100 %.

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

LIBAN

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{10\ 000}{(2,5\ \%)}$

1977-81 : $\frac{(12\ 092)}{10\ 000}$
(1,1 %)

1982-86 : 10 000

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	1	2 700
1978	2	17 723
1979	-	-
1980	2	71 465
1981	-	-

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	3	3	-	1	41
Total PNUD/CIP	475	328	239	3 000	4 570
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	-	-	-	-	41 (0,9 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	8	1
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	3	2	1
1976	-	-	-
1977	-	-	-
1978	1	1	-
1979	-	-	-
1980	-	-	-
1981	-	-	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81		Catégorie de dépenses	1977-81		Sous-secteur industriel	1977-81	
	1977-81	1981		1977-81	1981		1977-81	1981
PNUD/CIP	85,4	100	Experts	6,5	-	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	-	-	Sous-traitance	3,5	97,9	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	6,5	-	Formation	7,7	2,1	Infrastructure institutionnelle	91,9	100
PO	8,1	-	Matériel	-	-	Création d'usines	-	-
FAS	-	-	Divers	2,3	-	Formation	5,8	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	-	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	-	-
						Autres	2,3	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{5\,000}{(14,4\%)} \quad 1977-81 : \frac{(5\,325)}{(65,6\%)} \quad 1982-86 : 5\,000$

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	3	1 435 612
1978	4	553 150
1979	1	56 300
1980	1	3 100
1981	3	507 534

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	380	925	1 511	1 836	3 310
Total PNUD/CIP	764	830	1 120	1 400	951
Part de l'ONUDI	259	569	560	788	951
(en pourcentage)	(33,9%)	(64,6%)	(50%)	(56,3%)	(100)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	4	2
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	1	-
1 000 000 et plus	1	1

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	13	3	10
1976	3	1	7
1977	11	-	11
1978	66	3	63
1979	72	7	65
1980	121	3	118
1981	146	7	139

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	39,3	28,7	Experts	98,7	99,2	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	-	-	Sous-traitance	0,2	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	0,1	0,1	Infrastructure institutionnelle	40,0	23,6
PO	-	-	Matériel	0,3	0,5	Création d'usines	-	-
FAS	59,5	71,3	Divers	0,7	0,2	Formation	-	0,1
FNUDI	1,2	-				Etudes de faisabilité	7,7	8,6
						Agro-industries	-	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	0,5	-
						Industries chimiques	51,8	62,7
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONU

OMAN

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : -

(0,0 %)

1977-81 : (5 269)

(8,5 %)

1982-86 : 4 000

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	-	-
1978	-	-
1979	-	-
1980	2	35 900
1981	3	409 340

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	28	80	124	154	185
Total PNUD/CIP	959	815	1 420	1 065	850
Part de l'ONU	28	80	124	141	158
(en pourcentage)	(2,9 %)	(9,8 %)	(8,7 %)	(13,2 %)	(18,6 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devise		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	5	2
150 000 à 500 000	2	3
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	1	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	1	-	1
1976	-	-	-
1977	2	1	1
1978	2	-	2
1979	2	-	2
1980	4	2	2
1981	5	3	2

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONU en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	92,8	85,2	Experts	100	100	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	7,2	14,8	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	-	-	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	-	-	Matériel	-	-	Création d'usines	3,4	4,4
FAS	-	-	Divers	-	-	Formation	-	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	92,8	85,2
						Agro-industries	3,9	10,4
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	-	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

QATAR PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : _____ 1977-81 : _____ 1982-86 : _____

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	1	178 947
1978	2	38 100
1979	1	59 200
1980	-	-
1981	-	-

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	70	173	102	112	158
Total PNUD/CIP	-	-	-	-	-
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	45	-	-	34	77

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets:	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	2	-
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	1	-	1
1976	1	-	1
1977	1	-	1
1978	3	-	3
1979	6	2	4
1980	5	1	4
1981	2	-	2

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	22,4	48,8	Experts	96,3	100	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	-	-	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	73,5	51,2
SIS/FAS	-	-	Formation	-	-	Infrastructure institutionnelle	7,0	-
PO	3,6	-	Matériel	-	-	Création d'usines	-	-
FAS	74,0	51,2	Divers	3,7	-	Formation	-	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	-	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	15,9	48,8
						Autres	3,6	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{15\ 000}{(10,2\ \%)}$ 1977-81 : $\frac{15\ 000}{(14,1\ \%)}$ (19 346) 1982-86 : 15 000

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	11	292 441
1978	4	1 402 100
1979	10	499 134
1980	3	414 600
1981	2	28 200

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	358	274	634	329	935
Total PNUD/CIP	2 148	2 495	4 016	5 400	5 000
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	(13,5 %)	(9,1 %)	(13,9 %)	(5,4 %)	(16,8 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	28	3
150 000 à 500 000	4	3
500 000 à 1 000 000	1	-
1 000 000 et plus	1	1

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	17	8	9
1976	11	3	8
1977	15	10	5
1978	18	13	5
1979	12	8	4
1980	13	9	4
1981	25	18	7

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	87,3	89,8	Experts	71,6	80,0	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	5,6	2,8	Sous-traitance	8,6	6,1	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	0,2	-	Formation	5,9	8,2	Infrastructure institutionnelle	63,9	58,3
PO	3,8	1,0	Matériel	11,8	4,1	Création d'usines	2,6	6,4
FAS	0,5	-	Divers	2,1	1,6	Formation	2,4	1,0
FNUDI	2,6	6,4				Etudes de faisabilité	1,2	-
						Agro-industries	5,4	-
						Industries métallurgiques	5,0	13,0
						Industries mécaniques	0,7	1,8
						Industries chimiques	17,5	19,5
						Autres	1,3	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

SOUDAN PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{20\ 000}{(4,5\ \%)}$ 1977-81 : $\frac{33\ 000}{(4,4\ \%)}$ (29 657) 1982-86 : 58 500

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	14	209 898
1978	6	64 572
1979	11	257 091
1980	9	1 584 541
1981	6	105 460

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	265	475	505	405	830
Total PNUD/CIP	5 310	6 103	8 327	8 826	9 321
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	166 (3,1 %)	271 (4,4 %)	351 (4,2 %)	198 (2,2 %)	729 (7,8 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	25	10
150 000 à 500 000	1	1
500 000 à 1 000 000	2	1
1 000 000 et plus	1	1

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	7	5	2
1976	10	6	4
1977	7	4	3
1978	12	6	6
1979	9	2	7
1980	10	3	7
1981	17	10	7

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	68,2	81,7	Experts	66,6	73,0	Coopération pour investissements	1,0	-
PNUD/SIS/MS	12,2	2,6	Sous-traitance	6,5	3,5	Planification industrielle	2,2	0,1
SIS/FAS	-	-	Formation	10,5	13,4	Infrastructure institutionnelle	1,2	-
PO	11,6	15,5	Matériel	11,9	5,5	Création d'usines	60,0	71,9
FAS	4,6	-	Divers	4,5	4,6	Formation	4,4	2,0
FNUDI	3,4	0,2				Etudes de faisabilité	1,2	-
						Agro-industries	6,2	3,1
						Industries métallurgiques	2,8	1,1
						Industries mécaniques	14,3	9,7
						Industries chimiques	0,4	-
						Autres	6,3	12,1

OBSERVATIONS : PMA

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

TUNISIE

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 15 000
(8,3 %)

(15 498)

1977-81 : 15 000
(9,7 %)

1982-86 : 15 000

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977		
1978		
1979		
1980		
1981		

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	172	442	591	559	170
Total PNUD/CIP	1 894	2 816	3 488	3 612	3 925
Part de l'ONUDI	70	406	379	458	487
(en pourcentage)	(3,7 %)	(14,4 %)	(10,9 %)	(12,7 %)	(12,4 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises.		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	9	6
150 000 à 500 000	1	1
500 000 à 1 000 000	4	2
1 000 000 et plus	2	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	7	4	3
1976	7	3	4
1977	8	6	2
1978	15	11	4
1979	9	6	3
1980	8	4	4
1981	7	2	5

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	71,7	28,7	Experts	48,6	56,7	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	4,.	-	Sous-traitance	32,6	38,1	Planification industrielle	11,7	-
SIS/FAS	-	-	Formation	14,7	4,9	Infrastructure institutionnelle	27,2	46,3
PO	2,4	-	Matériel	2,9	-	Création d'usines	-	-
FAS	13,6	33,2	Divers	1,2	0,3	Formation	1,6	0,1
FNUDI	8,2	38,1				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	56,8	53,6
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	0,5	-
						Autres	2,2	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

YEMEN

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{15\ 000}{(1,7\ \%)}$

(20 161)

1977-81 : $\frac{23\ 750}{(9,8\ \%)}$

1982-86 : 30 000

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	3	58 448
1978	7	402 910
1979	5	132 050
1980	3	64 230
1981	2	74 100

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	200	245	316	381	354
Total PNUD/CIP	3 021	3 911	4 760	5 300	4 511
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	(4,7 %)	(4,7 %)	(3,5 %)	(5,4 %)	(6,1 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	21	5
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	1	-
1 000 000 et plus	1	1

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	6	2	4
1976	8	3	5
1977	7	4	3
1978	8	3	5
1979	9	4	5
1980	10	6	4
1981	7	4	3

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP		76,6	Experts	88,6	81,8	Coopération pour investissements	6,4	4,4
PNUD/SIS/MS		-	Sous-traitance	4,2	14,1	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS		-	Formation	0,4	-	Infrastructure institutionnelle	75,2	76,8
PO		23,4	Matériel	3,5	-	Création d'usines	2,2	-
FAS		-	Divers	3,3	4,1	Formation	-	-
FNUDI		-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	3,2	-
						Industries métallurgiques	3,4	14,1
						Industries mécaniques	3,8	-
						Industries chimiques	5,2	4,7
						Autres	0,6	-

OBSERVATIONS : PMA

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONU

(13 182)

YEMEN DEMOCRATIQUE

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{10\ 000}{(4,2\ \%)}$

1977-81 : $\frac{14\ 500}{(9,5\ \%)}$

1982-88 : 17 250

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	12	907 420
1978	17	869 822
1979	6	174 136
1980	4	423 862
1981	3	285 400

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	378	480	367	664	556
Total PNUD/CIP	2 284	2 575	2 667	3 000	2 959
Part de l'ONU	110	144	152	223	310
(en pourcentage)	(4,8 %)	(5,6 %)	(5,7 %)	(7,4 %)	(10,5 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	30	12
150 000 à 500 000	4	2
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	1	1

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	19	10	9
1976	19	12	7
1977	10	1	9
1978	11	3	8
1979	14	6	8
1980	8	3	5
1981	12	9	3

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONU en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)									
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981	
PNUD/CIP	38,9	53,3	Experts	61,5	62,3	Coopération pour investissements	-	-	
PNUD/SIS/MS	25,8	-	Sous-traitance	9,1	-	Planification industrielle	-	-	
SIS/FAS	1,1	-	Formation	7,4	3,0	Infrastructure institutionnelle	5,4	-	
PO	15,1	11,4	Matériel	21,2	32,2	Création d'usines	0,2	-	
FAS	-	-	Divers	0,3	1,7	Formation	11,5	2,1	
FNUDI	19,1	34,8				Etudes de faisabilité	41,7	63,4	
						Agro-industries	22,2	-	
						Industries métallurgiques	8,6	34,5	
						Industries mécaniques	3,1	-	
						Industries chimiques	7,3	-	
						Autres	-	-	

OBSERVATIONS : 100

EUROPE

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

ALBANIE PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 1 000 1977-81 : 4 250 (4 725) 1982-86 : 10 250 (17,8%)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	-	-
1978	2	31 743
1979	-	-
1980	1	18 200
1981	2	38 800

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	-	31	11	36	13
Total PNUD/CIP	1	15	45	80	175
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	-	1 (6,7%)	-	14 (17,5%)	6 (3,4%)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	5	4
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	-	-	-
1976	-	-	-
1977	-	-	-
1978	-	-	-
1979	-	-	-
1980	-	-	-
1981	-	-	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	23,2	42,8	Experts	3,4	16,0	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	-	-	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	96,6	84,0	Infrastructure institutionnelle	0,9	6,5
PO	76,8	57,2	Matériel	-	-	Création d'usines	-	-
FAS	-	-	Divers	-	-	Formation	97,2	88,0
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	-	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	1,9	5,5
						Industries chimiques	-	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

BULGARIE

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 7 500
(19,4%)

1977-81 : (7 529)
7 500
(25,3%)

1982-86 : 7 500

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	4	63 649
1978	4	1 727 678
1979	3	18 100
1980	1	649
1981	1	395 000

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	49	628	307	739	206
Total PNUD/CIP	941	1 849	1 358	2 000	1 580
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	27 (2,9%)	615 (33,3%)	289 (21,3%)	707 (35,3%)	201 (12,7%)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	25	6
150 000 à 500 000	3	2
500 000 à 1 000 000	1	-
1 000 000 et plus	1	1

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	6	4	2
1976	1	1	-
1977	3	3	-
1978	2	2	-
1979	4	4	-
1980	5	5	-
1981	5	5	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	95,3	93,0	Experts	7,0	12,9	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	2,9	-	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	0,3	-	Formation	14,4	33,7	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	0,8	0,3	Matériel	77,5	51,0	Création d'usines	0,2	-
FAS	-	-	Divers	1,1	2,4	Formation	3,3	8,9
FNUDI	0,7	6,7				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	0,7	-
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	94,7	91,1
						Industries chimiques	1,1	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

CHYPRE

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{5\,000}{(16,9\%)}$

(5 223)

1977-81 : $\frac{5\,000}{(36,6\%)}$

1982-86 : 5 000

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	5	219 318
1978	7	2 026 250
1979	1	65 805
1980	2	39 000
1981	-	-

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	489	382	418	348	219
Total PNUD/CIP	696	515	1 052	1 300	1 200
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	(41%)	(66,8%)	(34,8%)	(24,8%)	(12,7%)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	31	13
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	1	-
1 000 000 et plus	1	1

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	13	6	7
1976	17	8	9
1977	15	6	9
1978	11	6	5
1979	13	8	5
1980	5	-	5
1981	4	2	2

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds			Catégorie de dépenses					
	1977-81	1981		1977-81	1981		1977-81	1981
PNUD/CIP	85,2	69,7	Experts	75,7	80,8	Sous-secteur industriel		
PNUD/SIS/MS	13,8	30,1	Sous-traitance	-	-	Coopération pour investissements	-	-
SIS/FAS	0,1	-	Formation	2,0	3,3	Planification industrielle	78,6	60,7
PO	0,9	-	Matériel	20,2	13,1	Infrastructure institutionnelle	1,3	-
FAS	-	-	Divers	1,1	2,7	Création d'usines	3,3	20,5
FNUDI	-	-				Formation	0,8	0,2
						Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	4,1	7,5
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	2,6	6,4
						Industries chimiques	9,3	4,7
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

TCHÉCOSLOVAQUIE

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 2 500
(5,5%)

(3 141)
1977-81 : 2 500
(75%)

1982-86 : 2 500

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	1	2 295
1978	1	105 000
1979	1	1 690 705
1980	1	234
1981	1	100 000

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	72	18	964	702	369
Total PNUD/CIP	309	67	1 079	821	794
Part de l'ONUDI	12	18	964	702	369
(en pourcentage)	(3,8%)	(26,9%)	(89,3%)	(85,5%)	(46,5%)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	4	1
150 000 à 500 000	1	1
500 000 à 1 000 000	1	1
1 000 000 et plus	1	1

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	-	-	-
1976	-	-	-
1977	1	1	-
1978	-	-	-
1979	-	-	-
1980	2	2	-
1981	3	3	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	99,9	99,9	Experts	0,9	1,5	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	-	-	Sous-traitance	8,3	25,7	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	19,6	20,0	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	0,1	0,1	Matériel	70,6	51,9	Création d'usines	-	-
FAS	-	-	Divers	0,6	0,9	Formation	16,5	6,9
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	-	-
						Industries métallurgiques	50,1	53,3
						Industries mécaniques	33,3	39,7
						Industries chimiques	-	-
						Autres	0,1	0,1

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

GRECE

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 :

7 500

(12,9%)

1977-81 :

(8 342)

7 500

(8,9%)

1982-86 : 7 500

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	1	7 413
1978	4	86 987
1979	1	233 165
1980	-	-
1981	-	-

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	194	118	105	81	117
Total PNUD/CIP	599	1 183	1 851	2 400	1 650
Part de l'ONUDI	191	118	105	81	117
(en pourcentage)	(31,9%)	(10%)	(5,7%)	(3,4%)	(7,1%)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	6	2
150 000 à 500 000	1	1
500 000 à 1 000 000	1	1
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	7	4	3
1976	2	-	2
1977	2	-	2
1978	2	2	-
1979	7	7	-
1980	6	5	1
1981	2	2	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)										
Source des fonds	1977-81		Catégorie de dépenses	1977-81		1981		1977-81		1981
	1977-81	1981		1977-81	1981			1977-81	1981	
PNUD/CIP	99,3	100	Experts	55,2	81,1		Sous-secteur industriel			
PNUD/SIS/MS	-	-	Sous-traitance	4,3	-		Coopération pour investissements	-	-	
SIS/FAS	-	-	Formation	3,4	18,9		Planification industrielle	-	-	
PO	-	-	Matériel	36,3	-		Infrastructure institutionnelle	100	100	
FAS	0,7	-	Divers	0,8	-		Création d'usines	-	-	
FNUDI	-	-					Formation	-	-	
							Etudes de faisabilité	-	-	
							Agro-industries	-	-	
							Industries métallurgiques	-	-	
							Industries mécaniques	-	-	
							Industries chimiques	-	-	
							Autres	-	-	

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONU

HONGRIE

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 7 500
(3,5%)

1977-81 : (3 980)
3 500
(14,9%)

1982-86 : 3 500

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	3	58 020
1978	5	234 591
1979	5	134 402
1980	2	434 400
1981	-	-

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	340	239	231	277	126
Total PNUD/CIP	1 194	866	576	600	525
Part de l'ONU (en pourcentage)	(18,4%)	(9,7%)	(8,0%)	(26,5%)	(13%)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	32	12
150 000 à 500 000	2	2
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	9	6	3
1976	10	6	4
1977	8	6	2
1978	4	3	1
1979	13	10	3
1980	4	1	3
1981	4	3	1

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONU en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	47,5	53,5	Experts	39,3	19,6	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	25,0	41,7	Sous-traitance	8,1	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	35,2	25,6	Infrastructure institutionnelle	11,9	-
PO	-	-	Matériel	16,5	54,3	Création d'usines	-	-
FAS	15,5	4,8	Divers	0,9	0,5	Formation	31,4	8,6
FNUDI	12,0	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	34,6	4,8
						Industries métallurgiques	4,3	41,7
						Industries mécaniques	14,8	44,9
						Industries chimiques	3,0	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

ISLANDE

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : _____

1977-81 : _____

1982-86 : _____

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	-	-
1978	-	-
1979	1	4 542
1980	-	-
1981	-	-

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	79	-	-	-	-
Total PNUD/CIP	-	-	-	-	-
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	17	-	-	-	-

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	9	-
150 000 à 500 000	1	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	8	5	3
1976	5	2	3
1977	3	2	1
1978	2	-	2
1979	-	-	-
1980	-	-	-
1981	-	-	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)									
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981	
PNUD/CIP	20,9	-	Experts	79,6	-	Coopération pour investissements	-	-	
PNUD/SIS/MS	-	-	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	-	-	
SIS/FAS	-	-	Formation	2,8	-	Infrastructure institutionnelle	-	-	
PG	-	-	Matériel	5,9	-	Création d'usines	-	-	
FAS	79,1	-	Divers	11,7	-	Formation	-	-	
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	0,9	-	
						Agro-industries	4,2	-	
						Industries métallurgiques	14,3	-	
						Industries mécaniques	80,2	-	
						Industries chimiques	-	-	
						Autres	-	-	

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

ISRAËL

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : -

1977-81 : -

1982-86 : -

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	-	-
1978	-	-
1979	-	-
1980	-	-
1981	-	-

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	37	7	-	-	-
Total PNUD/CIP	-	-	-	-	-
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	37	7	-	-	-

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	13	1
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	1	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	7	6	1
1976	9	7	2
1977	4	3	1
1978	-	-	-
1979	-	-	-
1980	-	-	-
1981	-	-	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	100	-	Experts	87,6	-	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	-	-	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	11,3	-	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	-	-	Matériel	-	-	Création d'usines	-	-
FAS	-	-	Divers	1,1	-	Formation	1,6	-
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	8,1	-
						Industries métallurgiques	1,8	-
						Industries mécaniques	-	-
						Industries chimiques	88,5	-
						Autres	-	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

MALTE

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 2 500

(2 245)

1977-81 : 2 500

1982-86 : 2 500

(16,9 %)

(7,7 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	1	2 300
1978	3	54 200
1979	4	160 200
1980	-	-
1981	1	87 381

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	64	37	6	70	129
Total PNUD/CIP	356	205	313	700	542
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	44 (12,4 %)	32 (15,6 %)	-	-	-

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	14	6
150 000 à 500 000	1	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	10	2	8
1976	6	-	6
1977	3	1	2
1978	4	3	1
1979	2	2	-
1980	3	2	1
1981	3	-	3

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81		Catégorie de dépenses	1977-81		1981	Sous-secteur industriel	
	1977-81	1981		1977-81	1981		1977-81	1981
PNUD/CIP	47,5	53,8	Experts	95,5	90,5	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	40,5	18,8	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	0,7	-
SIS/FAS	0,2	-	Formation	4,1	9,5	Infrastructure institutionnelle	0,3	-
PO	0,2	-	Matériel	-	-	Création d'usines	31,2	18,8
FAS	-	-	Divers	0,4	-	Formation	0,4	-
FNUDI	11,6	27,4				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	3,1	-
						Industries métallurgiques	12,1	27,4
						Industries mécaniques	46,5	53,8
						Industries chimiques	-	-
						Autres	5,7	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

POLOGNE

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 7 500

(7 648)
1977-81 : 7 500
(27,5 %)

1982-86 : 6 000

(6,6 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	2	115 380
1978	3	1 484 203
1979	1	1 600
1980	-	-
1981	1	5 200

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	180	324	889	731	200
Total PNUD/CIP	1 119	1 546	1 790	1 900	1 373
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	43 (3,8 %)	208 (13,4 %)	800 (44,7 %)	682 (35,9 %)	187 (13,6 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	22	3
150 000 à 500 000	3	3
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	1	1

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	8	7	1
1976	3	3	-
1977	4	4	-
1978	6	6	-
1979	7	7	-
1980	7	7	-
1981	3	3	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	82,9	93,5	Experts	5,5	10,5	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	16,1	3,8	Sous-traitance	5,1	2,5	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	2,7	Formation	28,6	75,3	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	1,0	-	Matériel	59,0	9,1	Création d'usines	-	-
FAS	-	-	Divers	0,8	2,5	Formation	8,8	8,3
FNUDI	-	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	18,0	5,9
						Industries métallurgiques	-	-
						Industries mécaniques	9,4	-
						Industries chimiques	63,4	85,8
						Autres	0,4	-

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

PORTUGAL

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : -

1977-81 : 4 000
(5 %)

1982-86 : 4 000

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	5	67 600
1978	11	449 790
1979	3	162 424
1980	4	137 600
1981	3	36 480

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	3	255	459	229	195
Total PNUD/CIP	157	695	1 108	1 250	1 107
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	(0,6 %)	(7,8 %)	(6,5 %)	(4,2 %)	(2,8 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	10	9
150 000 à 500 000	-	-
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	-	-	-
1976	-	-	-
1977	-	-	-
1978	7	7	-
1979	15	13	2
1980	11	11	-
1981	11	11	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)										
Source des fonds	1977-81		Catégorie de dépenses	1977-81		1981	Sous-secteur industriel	1977-81		1981
	1977-81	1981		1977-81	1981			1977-81	1981	
PNUD/CIP	12,9	15,7	Experts	35,1	40,2		Coopération pour investissements	-	-	
PNUD/SIS/MS	45,8	13,8	Sous-traitance	19,2	-		Planification industrielle	-	-	
SIS/FAS	0,4	-	Formation	42,8	53,6		Infrastructure institutionnelle	12,0	15,7	
PO	21,5	70,5	Matériel	1,4	3,0		Création d'usines	-	-	
FAS	-	-	Divers	1,5	3,2		Formation	20,8	67,7	
FNUDI	19,4	-					Etudes de faisabilité	-	-	
							Agro-industries	4,5	10,1	
							Industries métallurgiques	19,4	-	
							Industries mécaniques	39,3	-	
							Industries chimiques	-	-	
							Autres	4,0	6,5	

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

ROUMANIE

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 7 500 1977-81 : 7 500 (7 974)
(9,5 %) (21,4 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	13	1 186 000
1978	3	232 418
1979	5	140 316
1980	3	69 818
1981	2	40 380

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	335	906	724	412	174
Total PNUD/CIP	2 134	2 129	1 700	1 205	745
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	-	678 (31,8 %)	516 (30,4 %)	319 (26,5 %)	85 (11,4 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises:		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	54	21
150 000 à 500 000	6	6
500 000 à 1 000 000	-	-
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	1	-	1
1976	2	1	1
1977	12	12	-
1978	7	6	1
1979	6	5	1
1980	4	4	-
1981	7	7	-

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	64,8	48,5	Experts	13,4	15,1	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	29,7	50,2	Sous-traitance	-	-	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	-	-	Formation	9,7	9,5	Infrastructure institutionnelle	-	-
PO	0,7	1,3	Matériel	76,3	75,0	Création d'usines	4,2	0,9
FAS	-	-	Divers	0,6	0,4	Formation	2,5	1,6
FNUDI	4,8	-				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	17,7	15,4
						Industries métallurgiques	10,3	-
						Industries mécaniques	37,5	52,8
						Industries chimiques	27,4	28,9
						Autres	0,4	0,4

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

TURQUIE

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : $\frac{20\,000}{(18\%)} \quad 1977-81 : \frac{(20\,906)}{20\,000} \quad 1982-86 : 20\,000$
(53,3%)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	27	2 608 631
1978	22	3 519 824
1979	16	2 136 491
1980	10	1 146 203
1981	2	88 024

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	1 151	2 320	1 734	1 667	1 698
Total PNUD/CIP	2 981	3 940	4 525	5 000	4 200
Part de l'ONUDI (en pourcentage)	1 089	2 230	1 452	1 571	1 624

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	58	23
150 000 à 500 000	16	16
500 000 à 1 000 000	5	5
1 000 000 et plus	1	..

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	30	14	16
1976	39	25	14
1977	54	43	11
1978	54	41	13
1978	39	25	14
1980	55	45	10
1981	40	31	9

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)										
Source des fonds	1977-81		Catégorie de dépenses	1977-81		1981	Sous-secteur industriel	1977-81		1981
	1977-81	1981		1977-81	1981			1977-81	1981	
PNUD/CIP	92,8	95,6	Experts	41,7	40,9		Coopération pour investissements	0,3	0,2	
PNUD/SIS/MS	1,6	2,2	Sous-traitance	16,1	37,4		Planification industrielle	3,2	10,4	
SIS/FAS	0,2	-	Formation	11,8	6,0		Infrastructure institutionnelle	10,4	9,0	
PO	1,8	0,3	Matériel	28,6	13,8		Création d'usines	5,2	1,1	
FAS	0,8	0,3	Divers	1,8	1,9		Formation	29,9	27,7	
FNUDI	2,5	-					Etudes de faisabilité	1,4	2,4	
Autres fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population	0,3	0,7					Agro-industries	7,6	3,1	
							Industries métallurgiques	21,7	34,0	
							Industries mécaniques	3,2	3,1	
							Industries chimiques	15,6	8,8	
							Autres	1,5	0,2	

OBSERVATIONS :

PROFIL DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI

YOUgoslavie

PNUD/CIP (en millions de dollars E.-U.) 1972-76 : 7 500

1977-81 : 9 340

1982-86 : 7 500

(37,1 %)

(26,3 %)

A. Nouveaux projets approuvés		
Année	Nombre	Montant (en dollars E.-U.)
1977	6	596 449
1978	9	431 043
1979	9	386 593
1980	7	1 080 034
1981	4	36 400

B. Dépenses (en milliers de dollars E.-U.)					
	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes sources	616	1 154	912	499	217
Total PNUD/CIP	1 499	2 187	1 648	1 810	1 307
Part de l'ONUDI	410	1 037	698	179	132
(en pourcentage)	(27,4 %)	(47,4 %)	(42,4 %)	(9,9 %)	(10,1 %)

C. Ventilation des projets PNUD approuvés d'après le total des apports en devises		
Montant (en dollars E.-U.)	Nombre de projets	
	1977-81	1981
Jusqu'à 150 000	51	28
150 000 à 500 000	5	4
500 000 à 1 000 000	3	2
1 000 000 et plus	-	-

D. Experts en poste dans le pays			
Année	Nombre	Jusqu'à 6 mois	6 mois et plus
1975	18	16	2
1976	20	17	3
1977	26	23	3
1978	20	18	2
1979	21	19	2
1980	10	7	3
1981	10	7	3

E. Répartition des activités d'assistance technique de l'ONUDI en 1977-1981 (en pourcentage du total des dépenses)								
Source des fonds	1977-81	1981	Catégorie de dépenses	1977-81	1981	Sous-secteur industriel	1977-81	1981
PNUD/CIP	74,6	60,8	Experts		80,8	Coopération pour investissements	-	-
PNUD/SIS/MS	16,7	17,2	Sous-traitance		0,1	Planification industrielle	-	-
SIS/FAS	0,2	-	Formation		13,9	Infrastructure institutionnelle	3,1	-
PO	1,6	13,9	Matériel		2,3	Création d'usines	20,5	1,4
FAS	4,8	7,9	Divers		2,9	Formation	0,2	-
FNUDI	2,1	0,2				Etudes de faisabilité	-	-
						Agro-industries	13,2	0,7
						Industries métallurgiques	5,7	0,4
						Industries mécaniques	11,8	31,3
						Industries chimiques	45,3	66,2
						Autres	0,2	-

OBSERVATIONS :

